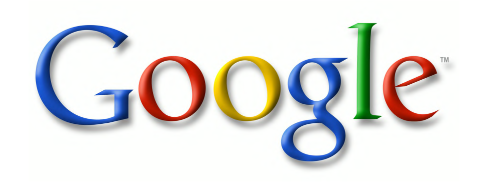






DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

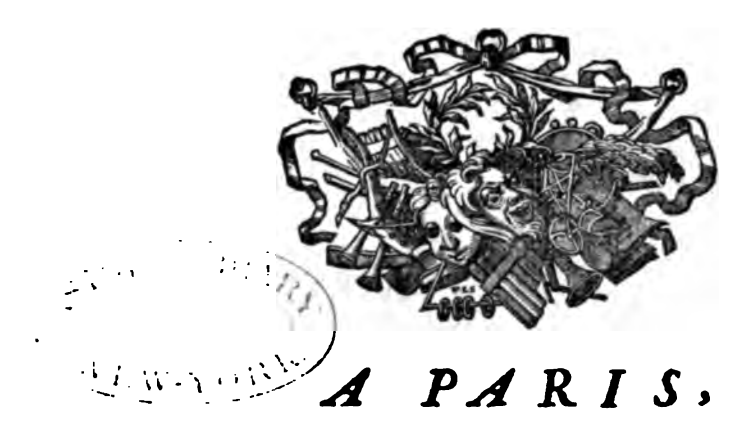
ET DES SCIENCES.

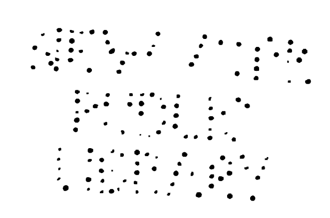
TOME SECOND.

DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS, ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME SECOND.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.





A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



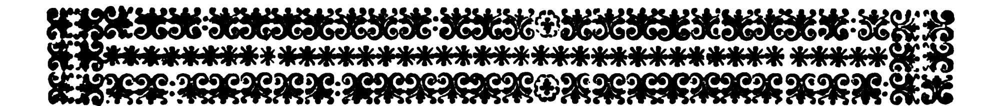


TABLE DES LIVRES,

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES, Contenus dans la ſeconde Partie.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

LIVRE VI.

DISSERTATIONS.

Fin de la Table de la seconde Partie.



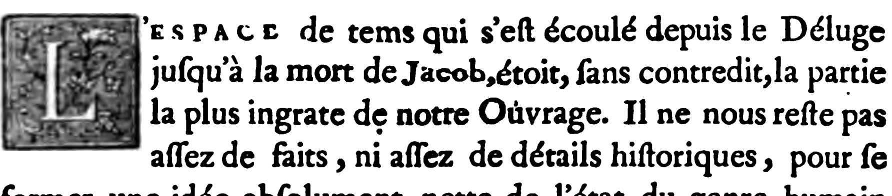
DE



DE

L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES, ET *DE LEURS PROGRES* CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.



L'ESPACE de tems qui s'eſt écoulé depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob, étoit, ſans contredit, la partie la plus ingrate de notre Oùvrage. Il ne nous reſte pas aſſez de faits, ni aſſez de détails hiſtoriques, pour ſe former une idée abſolument nette de l'état du genre humain dans les premiers ſiécles. On n'a pas dû au reſte s'en promettre davantage de l'enfance du monde ; c'eſt même plus qu'on n'en oſeroit eſpérer de tems ſi éloignés. Malgré la diſette de monumens, on peut toujours entrevoir les degrés par leſquels les peuples ont paſſé ſucceſſivement pour ſe perfectionner.

Nous ne ferons point exposés à de pareils inconvéniens dans les fiécles dont je vais rendre compte. Quoique dans le nombre des faits qui fe préfentent, il y en ait encore plufieurs d'altérés par la fable, ils offrent cependant de très-grandes reffources à la curiofité. Il nous refte affez de détail fur l'état où étoient la Politique, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Navigation & l'Art Militaire dans quelques parties de l'Afie & dans l'Egypte.

La Grece, dont jufqu'à préfent il n'avoit prefque point encore été queftion, va commencer auffi à fixer nos regards. A mefure que nous nous éloignons des fiécles voifins du Déluge, on voit les arts & les fciences s'introduire dans cette partie de l'Europe, & fes habitans fortir de la barbarie.

Le tableau de tous ces différens objets n'eft point difficile à tracer. Les époques en font connues, on peut les affigner; on peut enfin fuivre aifément le progrès des peuples, déterminer affez exactement le degré de leurs lumieres, & apprécier leurs connoiffances.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

L'HISTOIRE de la haute Asie ne nous fournira dans le cours de l'époque présente aucune lumiere sur la Politique, les Loix & la forme du Gouvernement. Les événemens arrivés dans cette partie du monde pendant tout l'espace de tems qui va nous occuper, sont entiérement inconnus. L'Histoire de l'Egypte n'est pas tout-à-fait aussi stérile dans ces mêmes siécles, que celle de la haute Asie : elle nous sera de quelque ressource pour chacun des objets que je viens d'indiquer. Mais la Grece nous dédommagera amplement du peu de secours dont l'Asie & l'Egypte vont être pour ce moment. L'Histoire de cette partie de l'Europe fournit dans les siécles dont il s'agit maintenant, quantité d'événemens, de circonstances & de détails très-propres à nous instruire du progrès des Loix & de la Politique chez les différens peuples connus sous le nom de Grecs.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Babyloniens & des Assyriens.

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que Ninus avoit réuni au trône d'Assyrie celui de Babylone. On y a vû aussi qu'à la mort de ce Prince, le vaste Empire formé par ses conquêtes, avoit passé entre les mains de Sémiramis son épouse. Depuis Ninias, fils & successeur de Sémiramis, jusqu'à Sardanapale, on trouve un vuide étonnant dans l'Histoire d'Assyrie & de Babylone. Il n'y a rien d'assuré dans la suite des Rois qui ont occupé le trône pendant l'espace de plus de 800 ans. On nous a, il est vrai, conservé les noms de la plûpart de ces Monarques [a]. Mais cette liste a paru suspecte à quelques Critiques. Ils ont prétendu y reconnoître plusieurs marques de supposition [b]. Quoi qu'il en soit, comme il ne reste aucun monument de ces Princes [c], cette discussion est fort peu importante.

On attribue communément l'obscurité de leurs regnes à la mollesse & à l'indolence dans laquelle on accuse ces anciens Monarques d'avoir vécu; mais peut-être cette obscurité doit-elle être attribuée, moins à la nonchalance de ces Princes, qu'à la tranquillité dont ils eu soin de faire jouir leurs peuples. Les vertus de la vie douce & paisible ne frappent pas de même que l'éclat des talens militaires. L'Histoire ne se charge guères que

[a] Eufeb. Chron. l. 1.—Syncell. p. 103. 108-123-147-151-154. 155-159-165.

[b] On a prétendu remarquer dans cette liste donnée par Ctésias, quantité de noms qu'il pourroit bien avoir empruntés du Grec & du Persan pour former un si long catalogue. *Sphœrus*, *Lampridès*, *Laosthénés*, *Dercylus*, sont des noms Grecs. *Amyntas*, est un nom des Rois de Macédoine. *Arius*, en est un des Rois de Sparte. *Xercès*, *Armamitrès*, *Mithrœus*, sont des noms Persans. *Sosarmus*, est le nom d'un Roi des Médes, selon Ctésias même. *Voy.* le P. Montfaucon, Hist. de Judith. p. 127.

On pourroit cependant excuser Ctésias, sur ces noms Grecs & Persans qu'il donne à plusieurs Rois Assyriens, en disant qu'il avoit employé ces noms tels qu'il les avoit trouvés dans les Archives de Perse, traduits de l'Assyrien en Persan. On pourroit dire aussi que peut-être il les a traduits lui-même en Grec, & les a exprimés par d'autres noms qui lui auront paru équivalens. Combien d'Ecrivains ont pris la même liberté? Sans parler des Grecs, & des Latins, l'Histoire écrite par M. de Thou, fourniroit seule plusieurs exemples de noms tellement déguisés, qu'à peine peut-on les reconnoître.

[c] Voy. notre Dissertation sur les antiquités des Babyloniens, des Assyriens, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

des conquêtes & des révolutions célebres, sur-tout lorsque les Historiens parlent de pays qui ne les intéressent point. Nous ne connoissons l'histoire des anciens peuples que par les écrits des Grecs. Les Grecs, peuple inquiet & remuant, n'estimoient que les nations belliqueuses. Ils n'ont pas daigné écrire les regnes tranquilles des Souverains de Ninive [a] : amateurs du merveilleux, ils ne trouvoient point dans l'histoire des Monarques Assyriens, de ces événemens brillans qui attachent l'esprit des Lecteurs, & frappent l'imagination des Ecrivains. Extrêmement prévenus d'ailleurs en faveur des Egyptiens, ils n'ont, pour ainsi dire, connu que ce peuple dans toute l'antiquité.

On doit juger cependant que les successeurs de Ninias n'étoient pas absolument tels qu'on nous les représente. Tous les Historiens de l'antiquité avouent qu'on ne connoissoit point de Monarchie qui eût subsisté aussi long-tems que celle des Assyriens [b]. Hérodote, celui de tous les Ecrivains qui donne le moins de durée à cet Empire, convient cependant que les Assyriens ont été maîtres de l'Asie pendant 520 ans [c]. Il n'est parlé durant le cours de tant de siécles d'aucune révolution. Cet Empire se seroit-il maintenu pendant un si long espace de tems sans troubles & sans révolutions, si les Rois qui le gouvernoient eussent été entiérement perdus de débauches & abîmés dans la mollesse ? Ils ne s'occuperent vraisemblablement que du soin de gouverner leurs peuples en paix ; c'est par cette raison que les Historiens Grecs n'ont pas daigné en parler, ils ne trouvoient rien de remarquable à en rapporter [d]. Est-ce un titre néanmoins pour mépriser ces Princes ? Sont-ce toujours les inclinations guerrieres d'un Monarque qui font le bonheur de ses sujets ? Quoi qu'il en soit au surplus, il faut nécessairement perdre de vûe les Babyloniens & les Assyriens pendant tout l'espace de tems que nous allons parcourir dans cette seconde Partie de notre Ouvrage.

a Diod. l. 2. p. 136.
b Ibid. p. 137. = Dionys. Halicarn. l. 1. p. 2.
c L. 1. n. 95.
d Diod. l. 2. p. 136.



IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez lés Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des peuples de la Palestine & de l'Asie Mineure.

Nous sommes mieux instruits des événemens arrivés durant les mêmes siécles dans cette partie de l'Asie, que baigne la Méditerranée. On a vû dans le Volume précédent, que peu de tems après le déluge la Palestine & les environs du Jourdain étoient habités par des nations policées qui cependant, à l'exception des Sidoniens, n'ont joué aucun rôle dans l'Histoire. La plûpart de ces peuples furent détruits par Josué, lorsqu'il fit la conquête de la Palestine. Il n'y eut que ceux auxquels les Grecs ont donné le nom de Phéniciens, qui se conserverent. Nous les ferons connoître plus particuliérement, lorsque nous parlerons de l'état du Commerce & de la Navigation dans les siécles qui nous occupent présentement.

L'Histoire de l'Asie mineure, qui jusqu'à ce moment n'a pû rien fournir à notre travail, présente aussi des objets très-dignes d'attention. Il s'est élevé dans cette partie du monde plusieurs Etats dont il est très-souvent question dans l'Histoire ancienne. Les Lydiens, les Troyens, les Phrygiens sont des peuples très-connus. Il est vrai, qu'à l'exception des Troyens, ces Monarchies, dans les siécles dont nous parlons, n'étoient pas fort considérables. Aussi nous y arrêterons-nous peu.

A l'égard des Troyens, leur Empire étoit d'une assez grande étendue. Plusieurs provinces en relevoient. La côte maritime de l'Hellespont étoit en entier dans leur dépendance [a]. Tous les Ecrivains de l'antiquité s'accordent à donner une grande idée de la puissance de Priam [b]. Troye, la capitale de ses Etats,

[a] Achille, dans l'Iliade, dit que par mer il a pris douze villes de l'Empire Troyen, & que par terre il s'est rendu maître de onze, l. 9. v. 328.

[b] La description qu'Achille fait à Priam, lui-même, de l'étendue de l'Empire Troyen, en donne une très-grande idée. *Iliad.* l. 24. v. 544, &c.

L'Epithéte que Virgile donne à Priam, est aussi une marque qu'on regardoit ce Prince comme le plus puissant Monarque qui regnât alors dans l'Asie Mineure.

. . . . . *Tot quondam populis, terrisque superbum.*
Regnatorem Asiæ. Æneid. l. 2. v. 559.

Strabon qualifie Priam de *Roi des Rois.* l. 13. p. 891.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

étoit une ville considérable ; son Royaume d'ailleurs paroît avoir été très-florissant. Mais on ne sçait rien de particulier sur la maniere dont il étoit gouverné. On ignore quelles en pouvoient être les loix. Ce que l'on en peut dire de plus certain, c'est que la couronne y étoit héréditaire [a].

Le trône étoit aussi héréditaire dans les autres Royaumes de l'Asie mineure. La maniere dont on raconte que Gordius, qu'on doit regarder comme la tige des Rois de Phrygie, parvint à la royauté, présente un de ces événemens qui dans les premiers tems auront donné naissance au gouvernement monarchique.

Les Phrygiens, comme tous les autres peuples, furent quelque tems sans aucune forme de gouvernement. Lassés des malheurs auxquels leurs dissensions domestiques les exposoient journellement, ils consulterent l'Oracle pour sçavoir quelle en seroit la fin. La réponse fut que le seul moyen d'arrêter le cours des maux qui les désoloient, étoit de se choisir un Roi. Les Phrygiens voulurent sçavoir sur qui devoit tomber leur choix. L'Oracle leur commanda d'élever sur le trône le premier qu'ils rencontreroient allant sur une charrette au temple de Jupiter. A peine eurent-ils reçu cette réponse, qu'ils rencontrerent Gordius. Sur le champ ils le proclamerent Roi [b]. Gordius, en mémoire de cet événement, consacra à Jupiter la charrette sur laquelle il étoit monté lors de son élévation au trône. Le nœud qui en attachoit le joug au timon, étoit si adroitement fait, qu'on ne pouvoit découvrir ni où il commençoit, ni où il finissoit. C'est ce nœud si connu dans l'antiquité sous le nom de *Nœud Gordien*. L'Oracle avoit déclaré que celui qui pourroit le délier auroit l'Empire de l'Asie [c].

Après Gordius, son fils Midas monta sur le trône l'an 1428. avant J. C. [d]. L'histoire, ou plutôt la fable débitée sur le compte de ce Prince, est trop connue pour que je m'y arrête. Ce fut Midas qui établit dans la Phrygie les cérémonies du culte public que l'on y rendit depuis son regne à la Divinité. Il tenoit d'Orphée la connoissance de ces pratiques religieuses [e]. L'Histoire

[a] Diod. l. 4. p. 318, &c.

[b] Justin, l. 11. c. 7. = Arrian. de Exped. Alex. l. 2. p. 86.

Arrien se trompe en rapportant à Midas ce qu'on vient de lire sur Gordius. Le plus grand nombre des Ecrivains, s'accorde à reconnoître Gordius pour le premier Roi de Phrygie.

[c] Arrian. *loco cit.* p. 87.

[d] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9. p. 126. = Euseb. Chron. l. 2. p. 86.

[e] Conon *apud* Phot. Narrat. 1. p. 424. = Justin. l. 11. c. 7. = Ovid. Metam. l. 11. v. 93.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

remarque que ces sentimens de religion qu'il sçut inspirer à ses peuples, contribuerent plus à affermir son autorité, que la puissance de ses armes [a].

Voilà tout ce que l'histoire de l'Asie peut fournir sur l'objet qui nous occupe présentement. Les maximes, les loix politiques & civiles des peuples dont nous venons de parler, nous sont absolument inconnues. On ne peut même s'en former aucune idée. Les secours nous manquent entiérement. Il en faut cependant excepter les Lydiens. Hérodote nous apprend que leurs loix étoient les mêmes que celles des Grecs [b].

Si nous voulions arrêter nos regards sur le peuple Hébreu, nous trouverions abondamment de quoi nous dédommager de la disette où nous laissent les autres nations de l'Asie. Depuis la sortie d'Egypte les Israélites commencerent à se former en corps de nation, séparée par ses loix & ses usages de tout le reste de la terre; nation qui subsiste encore aujourd'hui; nation qui, quoique dispersée dans toutes les contrées de l'univers, se gouverne encore par ses coutumes particulieres. Les loix politiques & civiles des Hébreux nous sont parfaitement connues. Elles le sont même trop pour s'arrêter à en retracer le tableau. D'ailleurs on ne doit faire aucune comparaison entre la forme du gouvernement établi par Moïse, & les autres espéces de gouvernemens dont l'Histoire présente des exemples. Le peuple Hébreu a eu l'avantage unique d'avoir spécialement Dieu pour Monarque & pour Législateur. C'étoit de Dieu même que cette nation avoit reçû ses loix. C'étoit enfin l'Etre suprême qui avoit daigné prescrire les cérémonies du culte qu'il vouloit que les Israélites lui rendissent. On ne doit donc faire aucune comparaison entre les loix de ce peuple, loix dictées par la Sagesse même, & celles que pouvoient suivre les autres nations. Les seuls préceptes du Décalogue renferment plus de vérités sublimes, & de maximes essentiellement propres à faire le bonheur des hommes, que tous les écrits de l'antiquité profane n'en peuvent fournir. Plus on médite les loix de Moïse, & plus on y apperçoit de lumieres & de sagesse: caractère infaillible de divinité qui manque à tous les ouvrages des hommes, dans lesquels, lorsqu'on veut les approfondir, on trouve toujours de très-grandes défectuosités. D'ailleurs les loix de Moïse ont

[a] Conon, Justin. *loco cit.*
[b] L. 1. n. 94.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

seules l'avantage inestimable de n'avoir subi aucune des révolutions communes à toutes les loix humaines, auxquelles on a toujours été obligé de retoucher souvent, soit pour y changer, soit pour y ajouter, soit pour en retrancher quelque chose. On n'a jamais rien changé, rien ajouté, ni retranché aux loix de Moïse, exemple unique, & d'autant plus frappant, qu'elles subsistent en leur intégrité depuis plus de 3000 ans. Si Moïse n'eût pas été le ministre de Dieu, il n'auroit pû, quelque génie qu'on veuille lui supposer, tirer de son propre fond des loix qui reçurent toute leur perfection à l'instant même de leur naissance; *des loix* qui pourvoient à tout ce qui peut arriver dans la suite des siécles, sans qu'il ait été nécessaire d'y apporter de changement, ni même de modification. C'est ce qu'aucun Législateur n'a jamais fait, & ce que Moïse lui-même n'auroit pû faire s'il eût écrit simplement comme homme, & que l'Etre suprême ne l'eût pas inspiré [a].

J'observerai au surplus que l'alliance passée dans le désert entre Dieu & les Israélites, peut être regardée comme un modéle des formalités qu'on observoit autrefois pour contracter ces sortes d'engagemens.

De toutes les cérémonies usitées anciennement dans les alliances solemnelles, l'effusion du sang paroît avoir été la plus importante & la plus universelle. S. Paul dit que Moïse ayant fait réciter devant tout le peuple le livre, dans lequel étoient écrites les conditions de l'alliance que Dieu contractoit avec les Hébreux, prit du sang des veaux & des boucs mêlé avec de l'eau, qu'il y trempa de la laine teinte en écarlate & de *l'hyssope*, dont il fit une espéce d'aspersoir ou de goupillon, & qu'il en jetta sur le livre & sur tout le peuple, en disant: « C'est le sang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous [b] ».

L'Histoire profane nous fournit une preuve également marquée de cet ancien usage, qui regardoit l'effusion du sang comme le sceau de toutes les alliances solemnelles qu'on contractoit. Hérodote en parlant du traité de paix conclu entre les Médes & les Lydiens, par Cyaxare & par Alyattes, observe que chez ces peuples, outre les autres cérémonies qui leur étoient

[a] Voy. Jaquelot, Dissertation 3eme sur l'existence de Dieu. Chap. 4-7-8-9. = Et Traité de la Vérité & de l'inspiration des Livres Sacrés, t. 1. Chap. 8.

[b] *Ad* Hebr. c. *6*. ℣. *19*. = Voy. le P. Calmet, *loco cit.* & t. 2. p. 52 & 223.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

communes avec les Grecs, les parties contractantes étoient dans l'usage de se faire des incisions aux bras, & de sucer mutuellement le sang qui en découloit [a].

On retrouve jusques chez les Sauvages un exemple de ces anciennes cérémonies, usitées dans les traités de paix & d'alliance. Les Espagnols en 1643. firent un traité de paix avec les Indiens du Chily. On a conservé la mémoire des formalités qu'on pratiqua lors de la ratification. Il est dit que les Indiens tuerent plusieurs moutons : on teignit dans leur sang un rameau de canellier, que le Député des Caciques remit entre les mains du Général Espagnol en signe de paix & d'alliance [b].

Quant à la maniere de constater les alliances, l'usage étoit alors qu'on écrivît deux exemplaires des contrats que l'on passoit. On enveloppoit, on entouroit de cordelettes un de ces exemplaires, & on le cachetoit du sceau des parties contractantes. L'autre n'étoit ni enveloppé, ni scellé, il restoit à découvert, afin qu'on pût y avoir recours dans l'occasion. Les ordres que Moïse reçut de Dieu au sujet des Tables de la Loi, & la maniere dont ce Législateur les exécuta, prouvent l'usage où l'on étoit alors d'avoir deux exemplaires des contrats qu'on passoit. Les Tables de la Loi que Moïse reçut sur le Mont Sinaï, étoient l'exemplaire authentique où l'Eternel avoit écrit les conditions de l'alliance qu'il faisoit avec son peuple; Dieu ordonna qu'on mît dans l'Arche ces deux Tables [c]; Moïse eut soin en même tems d'écrire un double de ces mêmes commandemens, & il fit mettre cet écrit à côté de l'Arche [d], afin qu'on pût le consulter, & en tirer facilement des copies [e].

Des formalités approchantes avoient lieu sans doute, à l'égard des contrats particuliers, chez tous les peuples auxquels l'écriture alphabétique étoit alors connue. On peut en comparant la pratique dont je viens de parler, avec celles que j'ai dit, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, avoir été usitées originairement [f], sentir la différence que l'écriture alphabétique avoit introduite par rapport aux mesures qu'on prenoit pour la sûreté des actes & des contrats chez les nations policées.

[a] L. 2. n. 74.
[b] Voyage de Frézier, p. 73.
[c] Exod. c. 25. ℣. 16.
[d] Deut. c. 31. ℣. 26.
[e] Voy. le Comment. du P. Calmet, & sa Dissert. sur la forme des anciens Livres.
[f] Liv. I. Chap. I, p. 25, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Egyptiens.

J'AI exposé dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'origine & la constitution du gouvernement chez les Egyptiens; mais je ne suis entré dans aucun détail sur les regnes & sur la personne des Monarques qui ont occupé le trône dans les siécles dont il étoit alors question. Il n'en sera pas de même présentement. Le regne de Sésostris, par lequel commence cette seconde partie de l'Histoire d'Egypte, est une époque trop remarquable, pour ne pas faire connoître particuliérement un Monarque si célebre dans l'antiquité. Sésostris est de tous les Souverains de l'Egypte celui dont les actions ont été les plus grandes & les plus mémorables [a]. Il s'est également signalé dans la paix, dans la guerre & dans les arts. Ce Prince monta sur le trône l'an 1659. avant J. C. (1)

Sésostris étoit né avec toutes les qualités qui peuvent former un grand Monarque. L'éducation qu'il reçut étoit très-propre à seconder ces heureuses dispositions. On dit que le Roi son pere fit amener à la Cour tous les enfans mâles nés en Egypte le même jour que son fils [b]. Il leur fit donner à tous, sans excepter le jeune Prince, une éducation parfaitement égale & conforme. On les endurcissoit aux travaux & à la fatigue par toutes sortes d'exercices. On ne leur donnoit point à manger qu'ils n'eussent auparavant fourni à pied une carriere considérable (2). Telle fut l'éducation de Sésostris & de ses compagnons;

[a] Diod. l. 1. p. 62.

(1) J'ai suivi pour le regne de Sésostris, la Chronologie du P. Tournemine. *Voy.* ses Differtat. *ad calcem Menochii*, in fol. Paris. 1719. Differtat. 5.

[b] Diod. l. 1. p. 62.

Les *Natchez*, nation de l'Amérique Méridionale, pratiquent à l'égard de l'Héritier présomptif de la Couronne le même usage. Lettr. Edif. t. 20. p. 102.

(2) Diodore dit, cent quatre-vingts stades, nombre incroyable, à prendre comme à l'ordinaire vingt-quatre stades pour une lieue; car il en résulteroit une course de sept lieues & demie. Mais on sçait que l'évaluation & la mesure des stades, étoit aussi différente & aussi équivoque chez les Anciens que la mesure des milles & des lieues parmi les Modernes. On sçait qu'il y avoit de petites stades d'onze cents onze au degré; alors cent quatre-vingts stades, en comptant deux mille deux cents quatre-vingts-deux toises par lieues, de vingt-cinq au degré, font quatre lieues & quelques toises. Cette évaluation rend le fait dont parle Diodore un peu moins incroyable.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'Histoire ajoute qu'ils lui demeurerent attachés inviolablement, & que ce fut parmi eux que ce Prince choisit les principaux officiers de l'armée qu'il leva pour ses grandes expéditions [a]. Ils étoient alors, dit-on, au nombre de 1700 [b]. Arrêtons-nous un moment sur ce fait.

Diodore ne marque point le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que Sésostris ; mais il donne lieu de le conjecturer, en disant que lorsque ce Monarque commença ses conquêtes ils étoient encore au nombre de 1700. Car on ne peut pas présumer qu'il ne fût né en Egypte que 1700 enfans mâles le même jour que Sésostris, & on doit encore moins supposer, qu'au cas qu'il n'en fût né que 1700, ils fussent tous parvenus à un âge mûr : Sésostris ne devoit avoir guères moins de 40 ans quand il entreprit son expédition, puisqu'il y fut déterminé par les conseils de sa fille Amyrtée [c]. Or l'expérience nous apprend que de mille enfans qui naissent en même tems, il n'en reste au bout de quarante ans qu'un peu plus du tiers [d]. Ainsi pour qu'il restât encore 1700 compagnons de Sésostris, lors de son expédition, il auroit fallu que le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que ce Prince, montât à plus de 5000, & ce fait ne me paroît avoir aucune vraisemblance.

On a observé en effet qu'il naît à peu près autant de garçons que de filles. La totalité des enfans nés en Egypte le même jour que Sésostris, monteroit donc à plus de 10000. Quelque peuplée que puisse avoir été anciennement cette contrée, comment se persuader qu'elle l'ait été assez pour qu'il y pût naître chaque jour plus de dix mille enfans ? On peut même, par une comparaison sur ce qui arrive de nos jours en France, rendre cette proposition très-sensible.

En examinant le nombre des enfans qui naissent à Paris dans le cours d'une année, on voit, par exemple, qu'en 1750 il montoit à 23104 [e]; ce qui donne 63, ou 64 enfans par jour. Nous venons d'observer qu'il naissoit à peu près autant de garçons que de filles : ainsi on peut évaluer le nombre des enfans mâles qui naissent chaque jour à Paris à 32, ou 33. Paris

[a] Diod. p. 64.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Journal des Savans, Août 1666. Art. I. = Tables de M. Dupré de S. Maur, rapportées au 2d tome de l'Hist. nat. du Cabinet du Roi par M. de Buffon, p. 590. & suiv.
[e] Mercure de France, Janvier, 1751.

contient environ ſept cents mille ames [a]. Mais il faut ôter ſur ce nombre les Moines, les Religieuſes, les Eccléſiaſtiques, les vieillards, les enfans, & enfin cette quantité immenſe de gens de toute eſpece qui gardent le célibat. Je ne ne crois pas trop m'avancer, en réduiſant à quatre cents mille ames tout au plus le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans. On a vû qu'il ne naiſſoit à Paris que 32, ou 33 enfans mâles par jour. Nous pouvons, d'après ce calcul, eſtimer le nombre de ceux qui pouvoient naître en Egypte, d'autant mieux que les Egyptiens ne pouvoient épouſer qu'une femme [b].

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Suivant les recherches les plus exactes, l'Egypte contenoit ſous ſes premiers Rois vingt-ſept millions d'habitans [c]. Tout le monde ſe marioit chez ces peuples; les femmes y étoient prodigieuſement fécondes [d]; & l'on étoit obligé d'élever tous les enfans, même ceux qui venoient de commerces illicites [e]. C'eſt pourquoi afin de rendre le rapport que je veux établir, plus ſenſible, & faire une eſpece de compenſation, je calculerai la quantité d'enfans qui pouvoit naître chaque année en Egypte, d'après ces vingt-ſept millions d'habitans, que je veux bien ſuppoſer être le nombre des perſonnes en état d'avoir des enfans, & quelque avantageuſe que cette ſuppoſition ſoit à l'Egypte, il s'en faudra cependant de beaucoup que nous n'approchions du nombre que demandent néceſſairement les dix-ſept cents compagnons de Séſoſtris.

En effet, en ſuppoſant même dans l'Egypte vingt-ſept millions d'habitans en état d'avoir des enfans, il réſulte des obſervations dont je viens de rendre compte, qu'il ne pouvoit naître par jour que 4320 enfans, nombre bien éloigné des 10000, auxquels nous conduiroit néceſſairement le rapport de Diodore. Il s'en faut donc plus de moitié que nous nous ne retrouvions au pair. Il faudroit pour cela ſuppoſer plus de ſoixante millions d'habitans dans l'Egypte, nombre trop exceſſif, pour qu'on puiſſe jamais l'admettre. J'eſpere qu'on me pardonnera cette petite digreſſion. Je reviens à Séſoſtris.

Ce Monarque fut à peine monté ſur le trône, qu'il s'occupa

[a] Voy. le Diction. de la Martiniere, au mot *Paris*.
[b] Herod. l. 2. n. 92.
[c] Mém. de Trévoux, Janv. 1752. p. 32.
[d] Strabo, l. 5. p. 1018. B. = Voy. auſſi les Notes *ad hunc loc.*
[e] Diod. l. 1. p. 31.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

des moyens de rendre l'Egypte plus florissante & plus redoutable qu'elle ne l'avoit encore été. Son ambition ne se proposoit pas moins que la conquête de l'univers. Mais avant que d'exécuter ses vastes projets, il commença par corriger & perfectionner la discipline intérieure de son royaume. Je parlerai en son lieu de ses grandes expéditions & de ses réglemens militaires. Nous ne devons envisager présentement Sésostris que comme législateur. Ses établissemens politiques doivent faire notre unique objet.

J'ai dit ailleurs que de toute antiquité l'Egypte étoit partagée en plusieurs provinces [a]. Les Auteurs anciens en conviennent ; mais on ne voit point quel en étoit précisément le nombre avant Sésostris. Ce Prince le fixa à trente-six. Il divisa toute l'Egypte, disent les anciens Historiens, en trente-six *Nomes* ou Départemens [b], dont il confia l'intendance à autant de personnes sur lesquelles il pouvoit compter. Ils levoient les deniers du Prince, & régloient toutes les affaires qui se présentoient dans l'étendue de leur département [c].

Sésostris partagea encore, suivant Hérodote, tout le territoire de l'Egypte en autant de portions qu'il y avoit d'habitans. Chacun eut une égale portion de terre, à la charge de payer par an une certaine redevance. Si l'héritage de quelqu'un se trouvoit diminué ou altéré par le Nil, il alloit trouver le Roi, & exposoit le dommage qu'il avoit souffert. Le Roi faisoit mesurer l'héritage pour connoître de combien il étoit diminué, & proportionnoit le tribut à la quantité de terrein qui restoit au propriétaire [d].

De toutes les institutions politiques attribuées à Sésostris, la plus remarquable, à mon avis, est la distribution qu'il fit de tous les sujets en différentes classes ou états [e]. On comptoit en Egypte sept ordres différens qui tiroient leurs noms de la profession que chaque ordre exerçoit [f]. Par cet établissement les différentes professions de chaque membre de l'Etat étoient

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 49, 50.

[b] Diod. l. 1. p. 64.

Le terme de *Nôme*, consacré à désigner les différens cantons de l'Egypte, est un terme inventé par les Grecs, lorsqu'ils s'en furent rendus maîtres sous Alexandre. Les Romains nommerent par la suite ces mêmes départemens, *Préfectures*, lorsqu'ils eurent réduits l'Egypte sous leur obéissance au tems d'Auguste.

[c] Diod. l. 1. p. 64.

[d] L. 2. n. 109.

[e] Arist. Polit. l. 7. c. 10. *init.* Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 273.

[f] Herod. l. 2. n. 163.

séparées & distinguées les unes des autres. Il n'étoit point permis aux Egyptiens de s'adonner indifféremment à la profession pour laquelle ils se sentoient le plus de penchant. Le choix n'en étoit point remis à leur disposition. Les enfans étoient obligés d'embrasser la profession de leurs peres [a]. On punissoit même griévement quiconque la quittoit pour en embrasser une autre [b]. Nous aurons encore occasion de parler de cette institution politique. Je réserve aussi pour l'article de la guerre les loix militaires publiées par Sésostris. Les Egyptiens attribuoient à ce Prince la plûpart des ordonnances concernant les troupes & la discipline des armées [c].

Sésostris a été mis au nombre des plus fameux Législateurs [d]. Les Egyptiens, pour marquer combien ce Prince possédoit parfaitement la science du gouvernement, disoient qu'il avoit été instruit par Mercure dans la politique & dans l'art de régner [e]. Ils conserverent toujours pour sa mémoire la plus grande vénération, on en va juger par le fait que nous allons rapporter.

Lorsque l'Egypte, bien des siécles après Sésostris, fut tombée sous la domination des Perses, Darius, pere de Xerxès, voulut faire mettre sa statue au-dessus de celle de ce Prince. Le Grand-Prêtre de la part de tout le Collége assemblé sur ce sujet, s'opposa au dessein de Darius, lui représentant qu'il n'avoit pas encore surpassé les actions de Sésostris. Darius ne fut point choqué de la liberté du Grand-Prêtre [f]. Il répondit seulement qu'il s'efforceroit d'atteindre à la gloire de ce héros, s'il atteignoit au nombre de ses années [g].

Sésostris mourut après un regne de 33 ans [h]; son fils lui succéda [i]. Les Historiens s'accordent à dire qu'il ne fit rien de remarquable [k]. Il eut cela de commun avec les autres Monarques qui occuperent le trône d'Egypte depuis Sésostris jusqu'à Bochoris, dont le regne tombe à l'an 762 avant J. C. On ne connoît pas bien positivement les noms, & moins encore les actions de la plûpart de ces Princes. L'Egypte ne fournira donc rien à nos recherches pendant une longue suite de siécles.

[a] Plato *in* Tim. p. 1044. = Isocrat. *in* Busirid. p. 328, 329. = Diod. l. 1. p. 86.
[b] Diod. *loco cit.*
[c] Diod. l. 1. p. 106.
[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 4.
[e] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105, 106.
[f] Herod. l. 2. n. 110. = Diod. l. 1. p. 68.
[g] Diod. ibid.
[h] Diod. l. 1. p. 69.
[i] Idem. ibid. = Herod. l. 2. n. 111.
[k] Id. ibid.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Grece.

JE ne rappellerai point ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur l'état des anciens habitans de la Grece. On y a vû à quel point ils étoient originairement barbares & grossiers. On n'aura pas oublié que cette partie de l'Europe a dû les premieres connoissances, dont elle a joui, à des étrangers qui sortant de l'Egypte y formerent un Empire fort étendu, mais dont la durée fut très-courte. Successivement d'autres colonies passerent dans la Grece. Je ne me suis pas, il est vrai, beaucoup étendu sur ces premiers établissemens. Marquer leur époque, & indiquer les noms de ceux qui en avoient été les auteurs, étoit tout ce qu'il y avoit à en dire.

Ces premieres colonies n'avoient point, ou presque point civilisé les Grecs. Ces peuples n'ont commencé à se policer que vers les siécles qui nous occupent présentement. Cet heureux changement a été l'ouvrage des nouvelles colonies qui passerent alors de l'Egypte & de la Phénicie dans la Grece. Les conducteurs de ces dernieres peuplades apprirent aux anciens habitans du pays à mettre plus de régle & plus de police dans leurs sociétés. Ils fonderent différens Royaumes qui ont subsisté long-tems avec éclat. Nous allons en parcourir l'histoire, suivant l'ordre des tems & l'importance des matieres.



ARTICLE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

ATHENES.

J'AI touché dans le Volume précédent l'origine du royaume d'Athènes. J'ai remarqué alors que l'Attique n'avoit point été exposée aux mêmes mouvemens que les autres cantons de la Grece [a]. Ses habitans néanmoins n'avoient point profité de la tranquillité dont ils avoient joui, pour travailler à se policer. Les Athéniens resterent long-tems barbares & sauvages, ignorant les arts les plus nécessaires, vivant sans loix & sans discipline. L'Attique n'étoit rien avant la fondation d'Athènes.

Cette ville si fameuse, à qui l'Europe entiere doit l'origine de ses loix, de ses arts & de ses sciences; Athènes, le siége de la politesse & de l'érudition, le théatre de la valeur & de l'éloquence, *l'école publique* de tous ceux qui ont aspiré à la sagesse; Athènes plus fameuse par l'esprit de ses habitans, que Rome par ses conquêtes, doit sa fondation à Cécrops, originaire de Saïs ville de la basse Egypte [b].

Cécrops aborda dans l'Attique 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c]. Il fut bien accueilli d'Actée qui régnoit alors dans ce canton. Ce Prince lui donna même sa fille en mariage, & après la mort d'Actée, Cécrops lui succéda [d]. Dès qu'il fut monté sur le trône, il travailla à policer ses sujets en leur faisant connoître les avantages de vivre en société. Lorsque Cécrops passa dans l'Attique, cette partie de la Grece étoit en proie aux ravages & aux incursions des pirates & des brigands. Les peuples de la Béotie, qu'on nommoit alors Œones, désoloient ce pays par des courses continuelles [e]. Les Cariens, du côté de la Mer, ne cessoient d'en piller les côtes [f]. Cécrops fit envisager à ses nouveaux sujets que le seul moyen de résister à de pareilles violences, étoit de se rassembler & de réunir leurs forces. Il leur enseigna à bâtir des maisons, & fonda une

[a] Prem. Part. Liv. I. p. 62.
[b] Diod. l. 1. p. 33. = African. *apud* Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 491.
[c] Marm. Oxon. Ep. 1.
[d] Apollod. l. 3. p. 192. = Pausf. l. 1. c. 2.
[e] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[f] Id. ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

ville qu'il nomma de son nom Cécropie [a] : afin même de mettre son nouvel établissement entiérement en sûreté, il bâtit une forteresse sur la hauteur, où depuis on éleva le temple de Minerve [b]. Telle est l'époque de la naissance d'Athènes.

Le nom de cette ville est devenu très-fameux dans l'Histoire ancienne, par un événement que la Fable a étrangement défiguré, mais qui mérite cependant d'être rapporté, eu égard au changement remarquable qu'il occasionna dans la forme du gouvernement.

L'antiquité disoit donc que Cécrops en bâtissant les murs d'Athènes, vit sortir tout-à-coup de terre un olivier & une fontaine. Surpris de ces prodiges, il envoya à Delphes demander à Apollon ce qu'ils signifioient, & ce qu'il y avoit à faire. L'Oracle répondit que Minerve désignée par l'olivier, & Neptune par l'eau, prétendoient réciproquement au droit de nommer la ville qu'on bâtissoit, & que c'étoit au peuple à décider ce différend. Sur cette réponse Cécrops assembla tous ses sujets, hommes & femmes; car les femmes alors avoient droit de suffrage dans les délibérations publiques. Minerve ne l'emporta que d'une voix, & ce fut, dit-on, celle d'une femme [c].

Peu de tems après l'Attique ayant été ravagée par les eaux, les Athéniens s'imaginerent que c'étoit Neptune irrité qui se vengeoit. Pour l'appaiser on résolut de punir les femmes de la préférence qu'elles avoient fait obtenir à Minerve; il fut décidé qu'à l'avenir elles ne seroient plus admises dans les assemblées, ni qu'aucun enfant ne porteroit désormais le nom de sa mere [d].

Quelques Anciens ont avancé que Cécrops avoit bâti douze villes, ou, pour parler plus juste, douze bourgs [e]. Mais il me

[a] Apollod. l. 3. p. 192. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 413.

[b] Thucyd. l. 2. p. 110. = Plin. *loco cit.* Anonym. de Incredib. c. 1. p. 85. = Valer. Maxim. l. 5. c. 3. Exern. n. 3. p. 465.

[c] Varro *apud* August. de Civit. Dei, l. 18. c. 9.

Nous ne devons pas être surpris que dans ces premiers tems les femmes, chez les Grecs, fussent admises dans les assemblées publiques, & y eussent droit de suffrage. Elles jouissoient du même avantage chez plusieurs autres nations de l'antiquité. Les femmes étoient admises chez nos ancêtres dans les assemblées de la nation, & on n'y prenoit aucune résolution sans leur avis. Il en étoit de-même chez les anciens peuples de la Germanie. Plut. t. 2. p. 246. C. = Tacit. de Morib. Germ. n. 8. = Polyæn. Strat. l. 7. c. 50.

[d] Varro, *apud* August. *loco cit.*

On peut voir les différentes explications qu'ont données de cette Fable historique, Vossius de Idol. l. 1. c. 15. Le P. Tournemine, Trévoux, Janvier 1708. l'Abbé Bannier Explicat. des Fables, t. 4. p. 20.

[e] Philicor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.

paroît plus vraisemblable de rapporter la fondation de ces douze villes, ou bourgs à Cécrops II. septieme roi d'Athènes. C'est le sentiment de plusieurs Critiques modernes très-estimés [a]. Il n'eut pas été pratiquable dans ces premiers siécles de fonder douze villes en même tems. C'étoit beaucoup à Cécrops de pouvoir en former une, avec un peuple aussi grossier qu'étoient alors les Athéniens. Ce qu'on peut présumer, c'est que la fondation d'Athènes ne tarda pas à être suivie de celle de quelques autres villes ou bourgades. Nous sommes d'autant plus autorisés à le croire, que les Athéniens étoient regardés comme les premiers peuples de la Grece qui eussent établi des cités & des métropoles [b].

Un des premiers soins de Cécrops fut l'institution d'un culte public rendu solemnellement à la Divinité. Il s'appliqua à régler les cérémonies de la Religion. Ce n'est pas que les premiers habitans de la Grece n'eussent déja une sorte de culte ; mais il paroît qu'ils n'avoient pas des idées bien claires & bien distinctes de la Divinité, & des hommages qui lui sont dûs [c]. On doit donc regarder Cécrops comme le premier qui ait donné une forme certaine à la religion des Grecs [d]. Pausanias dit que ce Prince avoit réglé le culte des Dieux & les cérémonies religieuses avec beaucoup de sagesse [e]. Il apprit aux Grecs à appeller Jupiter le Dieu suprême, ou plutôt le *Très-haut* [f]. Il fit dresser le premier un autel à Athènes [g], & défendit qu'on sacrifiât aux Dieux rien qui fût animé [h].

Pour assurer les fondemens de son nouvel établissement, & achever de policer ses sujets, Cécrops travailla à leur donner des *loix*. La premiere & la plus importante fut celle du mariage [i]. Avant Cécrops les Grecs n'avoient aucune idée de l'union conjugale. Ils assouvissoient indistinctement leur brutalité. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés ne

[a] Meurs. de Regn. Athen. l. 2. c. 14. = Potter, Archæol. Gr. l. 1. c. 2. p. 7.

[b] Stephan. *voce* Ἀθῆναι, p. 28.

[c] Voy. Bannier Explicat. des Fabl. t. 6. p. 248. & suiv.

[d] Isidor. Orig. l. 8. c. 11.

[e] L. 8. c. 2. *init.*

[f] Ὕπατος, ibid. = Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 9.

[g] Euseb. ibid. = Macrob. Sat. l. 1. c. 10.

[h] Pausf. l. 8. c. 2. *init.*

Il y a sur ce sujet une différence d'opinions très-remarquable entre les Ecrivains de l'antiquité, mais la contradiction n'est qu'apparente. Meursius l'a parfaitement bien prouvé, de Regib. Athen. l. 1. c. 9.

[i] Justin. l. 2. c. 6. = Athen. l. 13. *init.* = Suidas *voce* Προμηθ, t. 3. p. 189.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

pouvant jamais sçavoir quels étoient leurs peres, ne connoissoient que leurs meres dont ils portoient toujours le nom [a]. Cécrops fit sentir aux Athéniens les inconvéniens auxquels un pareil abus exposoit la société. Il établit les loix & les régles du mariage dans la forme qu'elles étoient pratiquées en Egypte, c'est-à-dire, que chaque homme ne pût s'unir qu'à une seule femme [b].

Les loix ne seroient pas d'une grande utilité, s'il n'y avoit des personnes chargées de tenir la main à leur exécution. Ce fut dans cette vûe que Cécrops créa des tribunaux pour juger des contestations qui naîtroient entre ses sujets. Les Athéniens trouverent cet établissement si sage & si nécessaire, que depuis chaque bourgade de l'Attique eut ses Magistrats pour maintenir le bon ordre & la police, ainsi que des édifices consacrés uniquement à rendre la justice [c]. De tous les Tribunaux érigés par Cécrops, le plus fameux est celui que depuis on a nommé Aréopage (1). Nous en parlerons plus amplement sous le regne de Cranaüs, successeur de ce Prince.

Cécrops distribua aussi en quatre tribus tous les habitans de l'Attique [d]. Il est probable qu'il fit cette division sur le plan de la distinction des professions établies en Egypte par Sésostris [e]. Nous aurons encore lieu d'observer par la suite plusieurs autres conformités entre la police des Athéniens & celle des Egyptiens.

La maniere de rendre aux morts les devoirs de la sépulture, a toujours été regardée comme une de ces pratiques qui distinguent les peuples policés des nations absolument barbares & sauvages. Tous les Législateurs ont eu grande attention de prescrire à leurs peuples les régles qu'ils devoient observer dans ces tristes occasions [f]. L'antiquité attribue à Cécrops l'institution des cérémonies funèbres dans la Grece. Cicéron nous apprend que ce Prince intro-

[a] Varro *apud* August. de Civ. Dei, l. 18. c. 9. = Suidas, *loco cit.*

[b] Herod. l. 2. n. 92. = Suidas, *loco cit.*

[c] Thucyd. l. 2. p. 108. = Plut. *in* Thes. p. 11. A.

(1) Les anciens sont partagés sur le tems auquel on doit fixer l'institution de l'Aréopage. Mais depuis la découverte des marbres d'Arundel, on ne peut pas en rapporter l'établissement à d'autres qu'à Cécrops, puisque sous le regne de Cranaüs son successeur, ce Tribunal étoit déja en si grande réputation que Neptune & Mars, le choisirent pour arbitre de leur différend. Marm. Oxon. Ep. 3.

[d] Pollux, l. 8. c. 9. Segm. 100. D'autres rapportent cette institution au regne d'Erechtée. Voy. *infrà*, p. 29. & 30.

[e] *Suprà*, p. 14. & 15. = Voy. Diod. l. 1. p. 33.

[f] Plato de Rep. l. 4. p. 636. B. De Leg. l. 1. p. 774. A.

duisit l'usage d'inhumer les morts, & de répandre du grain sur leur tombeau [a].

Dans ces tems reculés les Royaumes avoient fort peu d'étendue ; une ville, d'où dépendoient quelques villages & quelques lieues de terrein, composoit souvent tout le domaine de ces premiers Souverains. Ce qu'un ancien Auteur rapporte du dénombrement des habitans de l'Attique fait par Cécrops, peut nous faire juger de la puissance & des forces de ces anciens Rois. Cécrops, pour sçavoir quel étoit le nombre de ses sujets, ordonna que chacun apporteroit une pierre dans un certain lieu qu'il désigna : quand tout le monde eût obéi, on compta les pierres, & il s'en trouva vingt mille [b].

Voilà tout ce que l'histoire nous apprend des actions de Cécrops qui a régné cinquante ans depuis son arrivée en Grece [c]. La fable a fait de ce Prince un monstre composé de deux différentes espéces. Les Anciens ont cherché plusieurs motifs de cette allégorie. Les uns l'ont expliquée de l'institution du mariage, qui en quelque sorte a composé l'homme de deux corps différens. D'autres l'ont expliquée de sa naissance étrangere ; d'autres, de la grandeur de son corps ; & quelques-uns enfin de ce qu'il parloit deux langues, l'Egyptienne & la Grecque, & qu'il étoit instruit des moeurs des deux nations [d].

Cécrops n'avoit eu de son mariage avec la fille d'Actée, qu'un fils nommé Erysicton [e]. Ce Prince mourut avant son pere [f]. Cranaüs, Grec & Athénien de naissance [g], se trouvant à la mort de Cécrops, le plus puissant & le plus accrédité de la ville, s'empara du trône. Nous aurions peu de choses à dire de son regne, si les *Marbres* ne plaçoient sous ce Prince, deux événemens très-fameux dans l'antiquité.

Le premier est le jugement rendu par l'Aréopage entre Neptune, souverain d'une partie de la Thessalie, & Mars qui régnoit aussi sur plusieurs cantons de cette Province. Le meurtre d'Hallirothius, fils de Neptune, tué par Mars, donna occasion à ces deux Rois d'invoquer les lumieres de l'Aréopage. Comme ce jugement est un des premiers & des plus célebres qu'ait rendu

[a] De Legib. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158. Les Grecs ensuite jugerent à propos de bruler leurs morts. V. Hom. Iliad. & Odyss. *passim*.

[b] Philocor. *apud* Scholiast. Pind. Olymp. Ode 9. v. 68. p. 109.

[c] Suidas, *in* Προμηθ, t. 3. p. 189.

[d] Voy. Marsh. p. 109.

[e] Pauf. l. 1. c. 2. p. 7.

[f] Id. ibid.

[g] Apollod. l. 3. p. 193. = Pauf. *loco cit.*

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette auguste Compagnie [a], il est à propos de le rapporter.

L'Aréopage, institué par Cécrops sur le modele des Tribunaux d'Egypte, n'avoit pas tardé à s'attirer la plus grande considération. Les étrangers, les Souverains même, venoient se soumettre à ses décisions. C'étoit principalement pour connoître des meurtres que l'Aréopage avoit été établi [1]. Hallirothius, fils de Neptune, ayant abusé d'Alcippe, fille de Mars, ce Prince, indigné d'un affront si sanglant, en tira vengeance par la mort d'Hallirothius. Ce procédé violent auroit pû avoir des suites funestes. Pour les éviter, Mars & Neptune soumirent leur différend à la décision de l'Aréopage. Le Sénat s'assembla, & après avoir écouté les raisons de part & d'autre, il prononça que la vengeance de Mars n'avoit point excédé l'outrage qu'il avoit reçu en la personne de sa fille [b]. Ce jugement fut trouvé si juste, que pour relever les lumieres de ceux qui l'avoient rendu, on dit que douze Dieux s'étoient mêlés dans le nombre des Sénateurs [c]. Ce fut à cette occasion que l'Aréopage reçut le nom qu'il a toujours porté par la suite [d].

Au commencement les membres de ce fameux Tribunal étoient choisis d'entre les plus prudens & les plus judicieux personnages de la ville. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre de Juges dont il étoit composé [e]: ce qui me feroit croire qu'il a varié en différens tems. L'édifice dans lequel l'Aréopage s'assembloit dans son origine, étoit très-simple & très-grossier [f]. Il étoit placé au milieu d'Athènes sur une colline située à l'opposite de la citadelle [g]. Cette position devoit être très-incommode pour des vieillards qui ne pouvoient monter qu'avec peine [h]. C'est ce qui détermina les Aréopagistes à transporter leur tribunal dans un endroit de la ville appellé *le Portique du Roi* [i]. C'étoit une place exposée à toutes les injures de l'air [k]. Les Juges s'y

[a] Marm. Oxon. Ep. 3. = Plin l. 7. sect. 57. p. 415. = Pausf. l. 1. c. 21.

(1) Solon étendit considérablement la jurisdiction de ce Tribunal. Il lui donna inspection sur tout l'Etat.

[b] Ce fut le premier procès, pour cause de meurtre, qui fut jugé à Athènes. Pausf. l. 1. c. 21. = Plin. l. 7. sect. 57. = Liban. Declam. 22, 23.

[c] Apollod. l. 3. p. 193.

[d] Marm. Oxon. Ep. 3. = Euseb. Chron. l. 2. p. 36. = Serv. *ad* Georg. l. 1. v. 18. Les Anciens ne s'accordoient pas trop sur l'étymologie de l'Aréopage. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 7. Mém. p. 175.

[e] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 7. p. 198.

[f] Vitruv. l. 2. c. 1.

[g] Herod. l. 8. n. 52. = Val. Max. l. 5. c. 3. p. 467.

[h] Acad. des Inscript. t. 7. Mém. p. 195.

[i] Ibid. p. 190.

[k] Ibid.

rendoient en grand silence. Aussitôt qu'ils étoient réunis on les enfermoit dans une enceinte tracée par une espéce de corde qu'on faisoit tourner autour d'eux [a]. Ils étoient assis sur des siéges de pierre, tenant à la main pour marque de leur caractere, une maniere de bâton, fait en forme de sceptre [b].

Homére dépose de l'ancienneté de ces usages. Parmi les différens sujets représentés sur le bouclier d'Achille, on voit des Juges occupés aux fonctions de leur ministére. Le Poëte les dépeint assis en cercle au milieu de la place publique sur des pierres bien polies, & portant un sceptre à la main lorsqu'ils vont aux opinions [c]. Il y a lieu de croire que dans cette peinture Homére s'est conformé aux usages de l'Aréopage. Pausanias dépose également de cette ancienne simplicité, lorsqu'en parlant de ce Tribunal, il dit, que dans la salle d'audience on voyoit deux espéces de blocs d'argent taillés en forme de siéges [d]. L'expression dont il se sert est remarquable : il appelle ces masses, *des pierres d'argent* (1) : preuve que dans les premiers tems les pierres étoient les seuls siéges dont on se servoit dans l'Aréopage (2).

Afin que rien ne pût partager l'attention des Aréopagistes, ils ne jugeoient que pendant la nuit. De-là ce que nous lisons dans Athénée, que personne ne connoissoit ni le nombre ni le visage des Aréopagistes [e]. Ceux des Anciens qui ont examiné les raisons de cet usage, ont débité bien des motifs que je crois plus ingénieux que solides [f]. Il me paroît que c'étoit une suite nécessaire de l'usage où étoient tous les Tribunaux de juger *sub dio*, *en plein air*, les criminels accusés de meurtre [g]. Il est visible que, sans cette précaution, la foule & le bruit du peuple, qu'il n'étoit pas possible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magistrats, assemblés dans une place uniquement fermée par une corde, une grande partie de l'attention que demandoient des affaires aussi importantes que celles des meurtres.

J'ai déja dit que l'Aréopage avoit été formé par Cécrops sur le modéle des Tribunaux d'Egypte. On a vû qu'il n'étoit point

[a] Acad. des Inscript. t. 7. Mém. p. 190. & 196.
[b] Suid. t. 1. p. 411.
[c] Iliad. l. 18. v. 497, &c.
[d] L. 1. c. 28. p. 68.
(1) Ἀργυρέους λίθους.
(2) Spon prétend qu'on voit encore aujourd'hui à Athènes, des restes de cet ancien Tribunal. Voyage de Grece, t. 2. p. 451.
[e] L. 6. p. 255.
[f] Ibid. Voy. aussi Lucien *in* Hermot. n. 64. t. 1. p. 805.
[g] Voy. Antiph. Orat. *de cæde* Herodis.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

permis en Egypte aux Parties de se défendre par la voix des Orateurs [a]. Les maximes de l'Aréopage, dans son institution, étoient en ce point très-conformes à celles des Egyptiens. Dans les premiers tems les Parties étoient obligées de plaider elles-mêmes leurs causes [b]; l'éloquence des Orateurs étoit regardée alors comme un talent dangereux, qui n'étoit propre qu'à prêter au crime les couleurs de l'innocence. Cependant la sévérité & l'exactitude de l'Aréopage sur ce point s'adoucirent dans la suite; on souffrit que les Accusés empruntassent le ministere & le secours des Orateurs [c]; mais il ne leur étoit pas permis, en plaidant, de s'écarter jamais du fond de la question [d]. Par une suite de cette façon de penser, ils ne pouvoient employer ni exorde ni peroraison, ni rien, en un mot, de ce qui pouvoit exciter les passions & surprendre l'admiration ou la pitié des Juges [e]. Les Orateurs étoient obligés de se renfermer uniquement dans leur cause; autrement on leur faisoit imposer silence par un héraut [f]. Cette maniere dont on plaidoit devant l'Aréopage avoit, pour ainsi-dire, donné le ton au Barreau d'Athènes, & s'étoit étendue aux discours qu'on prononçoit dans les autres Tribunaux. C'est par cette raison que le commencement & la fin des harangues de Demosthène nous paroissent si simples & si dénuées d'ornemens [g].

Quant aux émolumens des Juges, il y a lieu de douter qu'on leur en eût attribué originairement [h]. Ceux qu'ils eurent dans la suite étoient très-médiocres. On ne leur adjugea d'abord que deux oboles par cause, & ensuite trois [i]; c'étoit quatre sols tout au plus, l'obole revenant à peu-près à quinze deniers de notre monnoie. La longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la décision d'une affaire étoit renvoyée au lendemain, les Aréopagistes n'avoient ce jour-là qu'une *obole* [k]. Tel étoit l'Aréopage, dont l'intégrité & la sagesse sont trop universellement reconnues, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. L'Histoire ne parle jamais de cette auguste compagnie que pour vanter ses

[a] Prem. Part. Liv. I. Art. IV. p. 51.
[b] Sext. Empiric. adv. Rhet. l. 2. p. 304.
[c] Lucian. *in* Anacharsi. n. 19. t. 2. p. 889.
[d] Arist. Rhet. l. 1. c. 1. *init.* = Lucian. *ubi suprà*,
[e] Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117. = Quintil. Inst. l. 6. c. 1.
[f] Arist. Quintil. Lucian. *loco cit.*
[g] *Epilogos illi mos civitatis abstulit.* Quintil. Inst. l. 10. c. 1.
[h] Voy. *infrà*, p. 25.
[i] Aristophan. *in* Plut. v. 329. *in* Equit. v. 51. = Voy. les notes de Casaubon, p. 77. celles de Spanheim sur le Plutus, p. 252. & les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 7. Mém. p. 192 & 195.
[k] Ibid. p. 195.

lumieres,

lumieres, & en faire l'éloge. Demosthène ne craignoit point de dire qu'il étoit inoüi que quelqu'un se fût plaint d'une sentence injuste de ce Tribunal [a].

Le second événement qui ait rendu le regne de Cranaüs mémorable, a été le déluge de Deucalion [b]. Rien n'est plus célebre dans l'Histoire Grecque que cet événement. Deucalion y est regardé comme le réparateur du genre humain; & en effet il a été la tige d'une nombreuse postérité qui régna dans plusieurs parties de la Grece. Mais le déluge arrivé de son tems ne fut qu'une grande inondation causée par quelques fleuves de la Thessalie, dont le cours se trouva arrêté entre les hautes montagnes dont ce pays est environné, ce qui joint à une grande quantité de pluye qui tomba cette année, submergea toute la contrée [c]. Il paroît même que l'inondation s'étendit jusqu'aux environs du mont Parnasse, où Deucalion avoit établi le siége de sa domination [d].

Cependant la plûpart des Anciens parlent du déluge de Deucalion comme d'une inondation universelle qui submergea tout le genre humain, à l'exception de ce Prince & de Pyrrha sa femme [e]. C'est d'après cette tradition que Deucalion passoit dans l'antiquité Grecque pour le premier qui eût bâti des villes & élevé des temples aux Dieux. On disoit aussi qu'il avoit été le premier Souverain [f]. Quelques-uns même ont prétendu qu'après ce déluge la terre étoit restée long-tems déserte & sans culture [g]; que l'inondation avoit fait périr les arbres, corrompu les semences, & détruit généralement tous les monumens des Arts & des Sciences [h]. C'est sans doute sur ce fondement que quelques Ecrivains modernes ont avancé qu'après le déluge de Deucalion, la Grece avoit été totalement abandonnée & déserte, sans que ce pays ait pû recevoir de culture que plus de trois siécles après cette inondation [i].

Tous ces faits, loin d'être prouvés, sont entiérement démentis par l'Histoire. La Grece, depuis le moment qu'elle a commencé d'être peuplée, n'a jamais cessé d'être habitée. La suite

[a] In Aristocrat. p. 735. F.
[b] Marm. Ep. 4.
[c] Ibid. Ep. 2. = Bannier Explic. des Fables, t. 6. p. 75.
[d] Marm. Ep. 2.
[e] Apollod. l. 1. p. 19, 20. = Ovid. Met. l. 1. v. 318, &c.
[f] Apollon. Rhod. l. 3. v. 1085.
[g] Plato de Leg. l. 3. p. 804.
[h] Diod. l. 3. p. 232. l. 5. p. 376-397-398.
[i] Acta Erudit. Lipſ. an. 1691. p. 100. = Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 201.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

des Rois d'Argos, d'Athènes, de Sicyone, n'est point interrompue. On doit donc regarder le déluge de Deucalion comme une inondation passagere qui put faire périr beaucoup de monde dans le canton où elle arriva, mais qui ne paroît point avoir eu d'autres suites. C'est ainsi que s'en expliquent les marbres de Paros. Ils disent simplement que Deucalion ayant été préservé des eaux, se retira à Athènes, où il sacrifia à Jupiter Phyxius [a].

Cranaüs n'occupa le trône que neuf années. Il fut chassé par Amphyction à qui il avoit donné sa fille en mariage [b]. Quelques-uns font cet Amphyction fils de Deucalion; d'autres disent qu'il n'étoit que son petit-fils [c]. Aucune de ces opinions n'est recevable. Les marbres distinguent très-expressément Amphyction fils de Deucalion, d'Amphyction, roi d'Athènes [d]. Ils les font contemporains [e]. Nous ignorons quelle étoit l'extraction du Roi d'Athènes. Nous ne sommes pas mieux informés de sa maniere de gouverner: mais il tombe sous son regne deux événemens très-importans de l'Histoire Grecque, l'établissement du Conseil des Amphyctions, & l'arrivée de Cadmus: je ne parlerai pour le moment que du premier.

Dans le tems qu'Amphyction jouissoit à Athènes du fruit de son usurpation, Amphyction, fils de Deucalion, régnoit aux Termopyles [f]. Ce Prince, plein de sagesse & d'amour pour sa patrie, fit de sérieuses réflexions sur la position où la Grece se trouvoit de son tems. Dès-lors elle étoit partagée en plusieurs souverainetés indépendantes les unes des autres. Cette division pouvoit faire naître des inimitiés, & occasionner des guerres intestines qui auroient livré la nation aux entreprises des peuples barbares dont elle étoit environnée, & qui pouvoient l'accabler facilement [g]. Pour prévenir un pareil malheur, Amphyction songea à réunir par un lien commun tous les différens Etats de la Grece; afin, dit un Ancien, qu'étant toujours étroitement unis par les nœuds sacrés de l'amitié, ils travaillassent de concert à se maintenir contre l'ennemi commun, & se rendissent formidables aux nations voisines [h]. Dans cette vûe il établit une confédération entre douze villes Grecques, dont les députés se

[a] Marm. Oxon. Ep. 4.
[b] Pa f. l. 1. p. 7, 8.
[c] Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 195.
[d] Marm. Ep. 5.
[e] Ibid. = Voy. aussi Apollod. l. 1. p. 20.
[f] Marm. Ep. 5.
[g] Dion. Halicarn. l. 4. p. 229.
[h] Ibid.

rendoient deux fois l'année aux Termopyles [a]. Cette célebre assemblée s'appelloit *le Conseil des Amphyctions*, du nom de celui qui l'avoit instituée [b].

Chaque ville envoyoit deux députés, & avoit par conséquent dans les délibérations deux voix, & cela sans distinction, & sans que les plus puissantes eussent aucune prérogative ni aucune prééminence [c]: la liberté dont se piquoient ces peuples demandant que tout fût égal parmi eux.

Le serment que prêtoient ces députés avant que d'être installés, est trop remarquable pour ne le pas rapporter. C'est Eschine qui nous en a conservé la formule [d]. Il étoit conçu à peu-près en ces termes : « Je jure de ne jamais renverser aucune des villes » honorées du droit d'Amphyctionat, & de ne point détourner ses » eaux courantes ni en tems de paix ni en tems de guerre. Que si » quelque peuple venoit à faire une pareille entreprise, je m'en- » gage à porter la guerre dans son pays, à raser ses villes, ses » bourgs & ses villages. De plus, s'il se trouvoit quelqu'un assez » impie pour oser dérober quelques-unes des offrandes consa- » crées dans le temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelque » autre le moyen de commettre ce crime, soit en lui prêtant la » main, soit en l'aidant de ses conseils, j'employerai mes pieds, » mes mains, ma voix; en un mot, toutes mes forces pour tirer » vengeance de ce sacrilége ». Ce serment étoit accompagné d'imprécations & d'exécrations terribles.

On doit regarder l'assemblée des Amphyctions comme la tenue des Etats généraux de la Grece. Les députés qui composoient cette auguste compagnie, représentoient le corps de la nation avec plein pouvoir de concerter & de résoudre ce qui leur paroîtroit être le plus avantageux à la cause commune. Leur autorité ne se bornoit pas à juger en dernier ressort les affaires publiques; elle s'étendoit encore jusqu'à lever des troupes pour forcer les rebelles à se soumettre à l'exécution de leurs Arrêts. Les trois guerres sacrées entreprises en différens tems par l'ordre

[a] Herod. l. 7. n. 200. = Eschin. *de* falsa Legat. p. 401. = Strabo, l. 9. p. 643. = Pauf. l. 10. c. 8. *init.*

[b] Marm. Ep. 5. = Pauf. *loco cit.*

Les Historiens Grecs, ne sont pas d'accord sur le nombre des peuples dont étoit composée l'assemblée des Amphictions. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 191.

[c] Eschin. *de* falsa Legat. p. 401.

[d] *De* falsa Legat. p. 401. B.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

des Amphyctions, sont une preuve éclatante de l'étendue qu'avoit leur autorité [a].

On tenoit à grand honneur dans la Grece d'avoir le droit de députer à cette espéce d'Etats généraux. La moindre marque d'infidélité à la patrie suffisoit pour n'y être point admis. Les Lacédémoniens & les Phocéens en furent exclus pour un tems [b]. On ne pouvoit obtenir le droit d'y rentrer qu'en réparant par des preuves éclatantes de service & d'attachement, la faute qu'on avoit commise.

Les grands Politiques ont de tout tems senti que le meilleur moyen d'assurer la durée des établissemens qu'ils formoient, étoit de les lier à la Religion. Dans cette vûe, Amphyction chargea le Conseil, qui porta depuis son nom, du soin de protéger le temple de Delphes, & de veiller à la conservation des richesses qui y étoient enfermées [c]. Mais son principal objet fut, comme nous le disions il n'y a qu'un moment, d'établir entre les différens Etats de la Grece le concert qui étoit nécessaire pour la conservation du corps de la nation, & de former un centre de réunion qui assurât à jamais une correspondance réciproque entre ses différens peuples.

L'effet répondit aux soins & à l'attente de ce Prince. Dès ce moment les intérêts de la patrie devinrent communs entre tous les peuples de la Grece. Les différens Etats dont cette partie de l'Europe étoit composée, ne formerent plus qu'une seule & même République : union qui dans la suite rendit les Grecs formidables aux Barbares [d]. Ce furent les Amphyctions qui sauverent la Grece dans le tems de l'invasion de Xercès. C'est par le moyen de cette association que ces peuples ont exécuté de si grandes actions, & se sont soutenus si long-tems avec la plus grande distinction. L'Europe nous offre encore des modeles d'une semblable association. L'Allemagne, la Hollande & les Ligues Suisses forment des Républiques composées de plusieurs Etats.

Amphyction doit donc être regardé comme un des plus grands hommes que la Gréce ait produit, & l'établissement du Conseil des Amphyctions, comme un très-grand chef-d'œuvre de politique. Il faut mettre dans le même rang l'institution des Jeux

[a] Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 192, 193.
[b] Pausf. l. 10. c. 8. *init.*
[c] Acad. des Inscript. t. 3. Mém. p. 191.
[d] Eschin. *de* falsa Legat. p. 401.

Olympiques ; quiconque en soit l'auteur. On ne peut en général donner trop d'éloges aux Législateurs Grecs sur les divers moyens qu'ils avoient imaginés pour réunir & lier ce nombre infini de petits peuples & de petits Etats qui composoient la nation Grecque.

Je passerai sous silence les regnes d'Erichtonius & de Pandion, pour venir à celui d'Erechtée, sous lequel les marbres placent un événement des plus mémorables de l'antiquité Grecque. C'est l'arrivée de Cérès dans la Grece [a] : époque d'autant plus célebre que c'est à ce tems que tous les Anciens rapportent l'établissement, ou pour mieux dire, le rétablissement de l'Agriculture & des Loix civiles dans la Grece. Je traiterai par la suite ces deux objets dans un plus grand détail [b].

Le regne d'Erechtée est encore remarquable par quelques faits qui ont rapport avec l'ancienne forme de gouvernement établie dans la Grece. Jusqu'à ce Prince, les Rois avoient toujours réuni dans leur personne le sceptre & le sacerdoce. Erechtée, en succédant à Pandion, se dépouilla d'une partie de ses droits en faveur de son frere nommé *Butès*. Il retint pour lui la Royauté, & donna à Butès le Pontificat de Minerve & de Neptune [c]. C'est le premier exemple qu'on trouve dans l'Histoire Grecque du partage de la puissance séculiere & ecclésiastique.

Erechtée régna cinquante ans, il fut tué dans une guerre qu'il avoit entreprise contre les Eleusiniens [d]. Le succès cependant en fut avantageux aux Athéniens, auxquels ceux d'Eleusis furent obligés de se soumettre [e]. Les Athéniens avoient donné le commandement de leur armée à Ion, fils de Xuthus, & arriere petit-fils de Deucalion [f]. Ils furent si contens des services que Ion leur avoit rendus dans cette guerre, qu'ils lui confierent le soin & l'administration de leur Etat [g]. Il y a même des Auteurs qui ont dit qu'à la mort d'Erechtée son ayeul maternel, Ion monta sur le trône [h]. Nous ne trouvons cependant point le nom de ce Prince dans aucune des listes des Rois d'Athènes [i]. Mais il est certain qu'Ion jouit d'une très-grande autorité. Il fut

[a] Marm. Oxon. Ep. 12.
[b] Voy. *infrà*, Art. VIII, & Liv. II. Sect. II. Chap. I.
[c] Apollod. l. 3. p. 198.
[d] Pausf. l. 1. c. 38.
[e] Ibid.
[f] Herod. l. 8. n. 44. = Pausf. l. 2. c. 14.
[g] Vitruv. l. 4. c. 1. = Strabo, l. 8. p. 588.
[h] Euripid. *in* Ione, v. 577. & Conon *apud* Phot. Narrat. 27. p. 438.
[i] Voy. Pausf. l. 7. *init.*

le premier qui introduisit dans la Grece l'usage de séparer en différentes classes, les différentes professions auxquelles les citoyens s'adonnent dans un Etat. Il distribua tout le peuple d'Athènes en quatre classes [a]. L'une renfermoit les Laboureurs, l'autre les Artisans, la troisiéme étoit composée des Ministres de la Religion, les gens de guerre (1) formoient la quatriéme.

Avant de finir ce qui concerne le regne d'Erechtée, je crois devoir faire remarquer que sous ce Prince l'Attique étoit déja si peuplée, que ne pouvant suffire à la subsistance de tous ses habitans, les Athéniens furent obligés d'envoyer différentes colonies dans le Peloponèse [b], & dans l'isle d'Eubée [c].

Depuis Erechtée jusqu'à Thésée, l'Histoire d'Athènes n'offre rien de remarquable ni d'intéressant. Le siécle de Thésée est celui des anciens héros de la Grece. Ce Prince a été sans contredit un des plus fameux & des plus distingués; mais ce ne sont pas ses exploits qui nous doivent occuper présentement. Nous n'avons à rendre compte que de son administration, & des changemens qu'il fit dans le gouvernement d'Athènes.

On a vû précédemment que Cécrops second avoit fondé douze principales habitations dans l'Attique [d]. Les habitans de ces bourgades vivoient entiérement séparés les uns des autres [e]: chaque canton avoit sa jurisdiction & sa police particuliere, indépendante même du Souverain [f]. Cet arrangement faisoit que chaque bourgade formoit, pour ainsi-dire, un corps isolé & séparé dans l'Etat; il n'étoit pas aisé d'en rassembler les habitans, & de les réunir lorsqu'il étoit question de délibérer sur la sûreté & l'intérêt de la cause commune. De plus, ils étoient assez ordinairement en guerre les uns contre les autres [g], souvent même contre leur Souverain [h].

Le premier usage que Thésée fit de son autorité, fut de remédier à un pareil abus. Ayant sçu joindre à propos la prudence à

[a] Strabo, l. 8. p. 588.

(1) C'est le sens dans lequel je crois qu'on doit prendre le terme de φύλακες, dont se sert ici Strabon. Cette traduction est autorisée par Platon, qui dans sa République, employe toujours le mot φύλακες, pour désigner les gens de guerre. *Voy.* aussi Arist. Polit. l. 2.

[b] Strabo, l. 8. p. 585.

[c] Pausf. l. 1. c. 5. p. 13. On l'appelle à présent *Négrepont*. C'est la plus grande des Isles de l'Archipel.

[d] *Suprà*, p. 18, 19.

[e] Thucyd. l. 2. p. 110.

[f] Ibid.

[g] Plut. *in* Thes. p. 10. F.

[h] Thucyd. l. 2. p. 110.

la fermeté, il cassa tous les Magistrats & toutes les assemblées particulieres de chaque canton [a] : il fit même démolir dans tous les bourgs les salles où l'on tenoit les conseils, & les édifices où l'on rendoit la justice [b]. Depuis cette réforme tous les habitans de l'Attique furent soumis à la jurisdiction du Magistrat d'Athènes. Toute la force & l'autorité politiques se trouverent réunies dans cette capitale [c]. Ainsi quand il étoit question de prendre une résolution générale, les habitans de la campagne étoient obligés de quitter leurs bourgs, & de se rendre à Athènes [d]. Les assemblées de la nation ne se tenoient plus que dans cette ville, qui devint par ce moyen le centre du gouvernement, auquel participoit par un droit égal quiconque portoit le nom d'Athénien. Car les habitans de la campagne avoient le même droit aux suffrages que les habitans de la ville; & c'est dans ce sens qu'on doit dire que tous les Athéniens étoient réellement citoyens d'une même ville [e].

Pour augmenter & peupler sa capitale, Thésée invita tous les gens de la campagne à s'y rendre [f], en leur offrant les mêmes droits & les mêmes priviléges que ceux dont jouissoient les citoyens [g]; mais en même tems pour empêcher que cette foule de peuple ramassée de toutes parts, ne portât la confusion & le désordre dans son nouvel établissement, il crut devoir distinguer les habitans d'Athènes en trois classes. On a déja vû qu'anciennement sous le regne d'Erechtée, on avoit partagé en quatre classes tous les Athéniens [h] : Thésée crut n'en devoir faire que trois : les Nobles, les Laboureurs & les Artisans [i]. Le principal but de Thésée avoit été d'établir une parfaite égalité dans l'Etat [k]. Dans cette vûe, il accorda aux Nobles le privilége d'offrir les sacrifices, de rendre la justice, & de connoître de tout

[a] Thucyd. l. 2. p. 110.

[b] Plut. *in* Thes. p. 11. A.

[c] Thucyd. *loco cit.* = Isocrat. Encom. Helen. p. 312. = Plut. *loco cit.*

[d] Thucyd. l. 2. p. 110.

[e] Isocrat. Encom. Helen. p. 312.

[f] Isocrat. Plut. *loco cit.*

[g] Plut. p. 11.

C'est faute d'y avoir assez réfléchi que la plûpart des Ecrivains modernes ont avancé que Thésée avoit transplanté dans la ville d'Athènes, tous les habitans de l'Attique. Il est vrai qu'ils ont pû être trompés par Ciceron *de Leg. l.* 2. *n.* 2. = Diodore, l. 4. p. 306. = Strabon, l. 9. p. 609. qui le disent expressément. Mais cette idée n'est point juste. Il est certain qu'il resta des habitans dans la campagne pour cultiver les terres. Thucydide le dit formellement, l. 2. p. 108. Thésée ne fit autre chose que rendre Athènes la Métropole de l'Attique.

[h] *Suprà*, p. 30.

[i] Diod. l. 1. p. 33. = Plut. p. 11. C.

[k] Pauf. l. 1. c. 3. p. 9. = Demosth. *in Neæram*. p. 873. C.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui concernoit la Religion & la police [a]. Par ce moyen Théſée rendit la Nobleſſe auſſi puiſſante que les deux autres états. Ces derniers l'emportoient par le nombre, le beſoin qu'on avoit d'eux, & l'utilité dont ils étoient : mais les honneurs & les dignités dont la Nobleſſe étoit en poſſeſſion, lui donnoient une conſidération que n'avoient ni les Laboureurs ni les Artiſans.

Cette diſtribution des citoyens d'un Etat en différentes claſſes, relativement aux différentes profeſſions, étoit le goût dominant des anciens peuples. Nous avons vû qu'elle avoit lieu en Egypte. Les colonies qui paſſerent de ce pays dans la Grece, apporterent avec elles cette politique [b]. Il n'eſt donc pas étonnant qu'elle y ait eu lieu. Je n'inſiſterai point ici ſur les inconvéniens qui devoient naître d'une maxime ſi dangereuſe : j'en parlerai ailleurs (1).

Telle fut la nouvelle forme de gouvernement que Théſée établit dans ſon Royaume. Il rendit Athènes la capitale, & ſi l'on peut dire, la métropole de ſes Etats. Dès-lors ce Prince jetta les fondemens de la grandeur où dans la ſuite cette ville eſt parvenue. Il peut à juſte titre en être regardé comme le ſecond fondateur [c].

Théſée fut au reſte le premier Prince qui favoriſa le gouvernement populaire [d]. Il uſa très-modérement de la puiſſance ſouveraine, gouvernant ſes peuples avec beaucoup de juſtice & d'équité [e]. Malgré toutes ces grandes qualités, il ne put cependant éviter les traits de l'envie attachée à perſécuter le mérite des grands hommes. Il fut banni de cette même ville qui étoit ſon ouvrage [f]. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt que ce fut par la voie de l'Oſtraciſme, que lui-même avoit établi [g].

Je ne dirai rien des Rois qui occuperent le trône d'Athènes après Théſée. Nous paſſerons à *Codrus* en qui *finit* le gouvernement monarchique. Une réponſe de l'Oracle détermina ce

[a] Plut. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1. p. 33.

(1) Dans la 3e Part. Liv. I. Ch. IV.

[c] Diod. l. 4. p. 306.

[d] Demoſth. *in* Neæram. p. 873. = Plut. *in* Theſ. p. 11.

Cet Auteur obſerve, d'après Ariſtote, que les Athéniens, ſont les ſeuls auxquels Homére donne le nom de *Peuple.* Iliad. l. 2. B. v. 54.

[e] Iſocrat. Encom. Helenæ, p. 309 & 311. = Diod. l. 4. p. 306.

[f] Diod. Ibid. = Plut. *in* Theſ. p. 15, 16.

[g] Teophraſt. *in* Polit. *apud* Suid. *voce* Ἀρχὴ Σκυθίας, t. 1. p. 344. = Euſeb. Chron. l. 2. p. 90. = Syncell. p. 172. = Scholiaſt. Ariſtophan. *in* Pluto.

Il eſt vrai que ce ſentiment ſouffre quelque difficulté. *Voy.* Scaliger. Animadv. *in* Euſeb. p. 50. = Potter, Archæol. l. 4. c. 25. p. 115, & les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 12. Mém. p. 145.

Prince

Prince à se sacrifier pour le salut de son Royaume [a]. Voici quelle en fut l'occasion.

Le retour des Héraclides dans le Peloponèse, dont je parlerai dans un moment, avoit jetté cette Province dans le dernier trouble & la plus grande confusion. Ses habitans chassés de leurs anciennes demeures, avoient été contraints d'aller chercher un asyle de différens côtés. Les Ioniens, entre autres, s'étoient adressés aux Athéniens. Mélanthus qui régnoit alors à Athènes, leur avoit donné retraite [b]. Cette nouvelle colonie rendit l'Attique plus florissante que jamais. Les Héraclides virent d'un œil jaloux cette augmentation de puissance. Ils déclarerent la guerre aux Athéniens [c]. Mélanthus alors étoit mort, & Codrus lui avoit succédé. C'étoit l'usage autrefois de n'entreprendre aucune expédition sans s'adresser auparavant à l'Oracle. On le consulta donc, & la réponse fut que les Héraclides seroient vainqueurs s'ils ne tuoient point le roi des Athéniens. En conséquence ils firent publier une défense expresse de toucher au roi d'Athènes. Codrus apprend cette nouvelle. L'amour que son peuple avoit pour lui le faisoit garder à vûe. Pour échaper à la vigilance de ses gardes, il se déguise en paysan, entre dans le camp des ennemis, cherche querelle à un soldat, & le blesse. Le soldat se jette sur lui & le tue. Cette nouvelle se répand. Codrus est reconnu. Les Héraclides s'imaginant, d'après la réponse de l'Oracle, que les Athéniens seroient victorieux, se retirerent sans rendre de combat [d].

Après la mort de Codrus, les Athéniens voulurent lui donner un successeur. Mais n'en trouvant point qui approchât de son mérite, ils abolirent la royauté. Par cet événement le gouvernement d'Athènes devint Républicain, de Monarchique qu'il étoit auparavant [e]. Nous rendrons compte ailleurs des suites de cette révolution [f].

[a] *Codrus pro patriâ non timidus mori.* Horat. Carm. l. 3. Od. 19.

[b] Strabo, l. 9. p. 602. = Pausan. l. 7. Cap. 1.

[c] Justin. l. 2. c. 6. = Strabo, l. 9. p. 602.

[d] Justin. *loco cit.* = Val. Max. l. 5. c. 6. p. 489. = Pausan. l. 7. c. 25.

[e] Justin. l. 2. c. 7. = Vell. Patercul. l. 1. c. 2. Pausan. l. 4. c. 5. *sub fin.*

[f] Dans la troisieme Partie, Liv. I. Chap. V.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Argos.

J'ai déja dit ailleurs qu'Argos étoit un des plus anciens Royaumes de la Grece. J'ai dit aussi que les regnes des premiers successeurs d'Inachus ne méritoient aucune attention [a]. Nous les passerons donc sous silence pour venir à Gélanor. Ce fut le dernier de la race des Inachides qui porta la couronne.

Gélanor avoit à peine régné quelques mois, que Danaüs, à la tête d'une colonie Egyptienne [b], vint lui disputer la couronne [c]. Le peuple fut choisi pour juge de leur différend. Jusqu'à ce moment Danaüs n'avoit eu aucun commerce avec les Argiens. Tout sembloit devoir se réunir en faveur de Gélanor. Danaüs étoit à peine connu des peuples, sur lesquels il vouloit régner. Gélanor, au contraire, étoit issu d'un sang qui depuis long-tems étoit en possession de les gouverner. Le motif qui fit préférer Danaüs est des plus singuliers. Dans le tems que les deux concurrens attendoient la décision du peuple, un loup se jetta sur un troupeau de vaches qui paissoient sous les murs de la ville. Il attaqua le taureau qui marchoit à la tête & le terrassa. Les Argiens prirent cet accident pour un augure décisif. Ils s'imaginerent que Gélanor étoit représenté par le taureau, animal domestique, & Danaüs par le loup, animal sauvage. Sur ce fondement ils se déciderent en faveur de Danaüs [d].

Aussitôt qu'il se vit revêtu de l'autorité souveraine, il songea aux moyens de la conserver. A ce dessein il bâtit une citadelle dans la ville d'Argos [e]. Danaüs élevé en Egypte, où les Arts étoient très-florissans, en fit part à ses nouveaux sujets. Il leur enseigna les moyens d'améliorer leur pays, & de le rendre plus fertile (1). Ce Prince surpassa tous les Rois qui l'avoient précédé. Ce fut même d'une maniere si distinguée, qu'en sa considération

[a] Voy. la 1re Part. Liv. I. p. 65.
[b] Marm. Oxon. Ep. 9.=Herod. l. 2. n. 91.=Apollod. l. 2. p. 63.=Diod. l. 5. p. 376.
[c] Pausf. l. 2. c. 16.
[d] Ibid. c. 19.
[e] Strabo, l. 8. p. 570.
(1) Nous en parlerons à l'article des Arts.

ses peuples changerent le nom qu'ils avoient porté jusqu'alors, & firent gloire d'adopter le sien [a].

A Danaüs succéda Lyncée son gendre [b]; il n'y a rien à dire de son regne ni de ceux de ses successeurs jusqu'à Acrisius. C'est sous le regne de ce Prince qu'on place l'arrivée de Pélops dans la Grece [c].

Il étoit fils du célebre Tantale, roi de Phrygie. Une guerre avec Ilus, fils de Tros, le même qui donna à Troye le nom d'Ilium, obligea Pélops de quitter l'Asie, & de passer dans la Grece avec sa sœur [d]. Leur arrivée occasionna peu de tems après de grands changemens dans les affaires de cette partie de l'Europe. Thucydide a remarqué que Pélops obtint aisément un grand crédit dans la Grece, parce qu'il y apporta de l'Asie des richesses inconnues jusqu'alors aux naturels du pays [e]. A quoi Plutarque ajoute que le nombre de ses enfans y contribua autant que la grandeur de ses trésors. Car ses filles furent mariées aux plus puissans Princes de la Grece, & il trouva le moyen de former des souverainetés à chacun de ses enfans [f] : Pélops fut d'ailleurs un Prince ferme & prudent, qui sçut s'assujettir plusieurs peuples du Péloponèse. Il y fut même tellement honoré & respecté, qu'on donna son nom à toute cette Péninsule. J'aurai encore occasion de parler dans la suite de la postérité de Pélops. Revenons à Acrisius.

Personne n'ignore que la fin de ce Prince fut des plus funestes. Il perdit la vie par la main de Persée son petit-fils. Par cette mort Persée se trouvoit roi d'Argos. Mais la maniere dont il étoit monté sur le trône, lui fit concevoir du dégoût pour son Royaume. Il se condamna lui-même à quitter sa patrie, & engagea *Mégapente*, roi de Tyrinthe, son cousin, à changer de Royaume avec lui [g].

Le royaume d'Argos perdit à la mort d'Acrisius la plus grande partie de son lustre. Depuis Mégapente, qui laissa le sceptre à Anaxagore son fils, il n'y a rien de certain dans la suite des rois d'Argos. Tout ce qu'on sçait, c'est que Cylarabis en fut le dernier. Sous le regne de ce Prince, Oreste, fils d'Agamemnon, s'empara du royaume d'Argos [h], & le réunit à celui de Mycènes.

[a] Euripid. *apud* Strab. l. 8. p. 570.
[b] Apollod. l. 2. p. 67. = Pausf. l. 2. c. 6.
[c] Marsh. p. 286.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Apollod. l. 2. p. 77. = Pausf. l. 2. c. 16.
[h] Pausf. ibid. c. 18.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

MYCENES.

QUOIQUE le Royaume de Mycènes soit un des moins anciens & des moins considérables de la Grece; cependant pour ne rien laisser à désirer sur l'ancien état de cette partie de l'Europe, je vais en parcourir l'histoire très-succinctement. Ce qu'on vient de lire de l'échange fait entre Persée & Mégapente, m'engage à placer ici ce que j'ai à en dire.

Le Royaume de Mycènes doit sa fondation à Persée [a]. Tyrinthe étoit la capitale du nouveau Royaume que ce Prince venoit d'acquérir; mais par des raisons qui ne nous sont pas connues, il résolut de fixer ailleurs sa résidence. Comme il cherchoit un endroit propre à bâtir une nouvelle ville, le pommeau de son épée se détacha. Cet accident lui parut un heureux présage. Il crut y reconnoître la volonté des Dieux marquée d'une maniere sensible, & parce que Μύκης en Grec veut dire le pommeau d'une épée, il y bâtit une ville qu'il appella Mycènes [b]. Tels étoient la plûpart du tems les motifs par lesquels on se conduisoit dans ces siécles reculés.

Persée, Prince également fameux par ses exploits & par ses voyages, est un des héros que l'antiquité a le plus célébrés [c]. Je me crois dispensé d'entrer dans aucun détail sur ses actions. Ce que l'Histoire nous en a transmis est tellement défiguré par des récits fabuleux & contradictoires, qu'on n'en peut presque faire aucun usage. Je me contenterai seulement de toucher un mot de ses voyages à l'article de la Navigation.

Les successeurs de Persée furent Mastor, Electrion, Sthénélus & Eurysthée. Ce dernier étoit petit-fils de Pélops par sa mere Nicippe [d], que Sthénélus avoit épousée. Personne n'ignore les travaux dont il accabla Hercule son cousin. La famille de Persée finit en la personne d'Eurysthée. Ayant porté la guerre dans l'Attique, il y périt avec tous ses enfans [e].

[a] Strabo, l. 8. p. 579.
[b] Pauf. l. 2. c. 16.
[c] Voy. Hérod. l. 2. n. 91. l. 7. n. 61 & 150. = Appollod. l. 2. = Hygin. Fab. 64. = Ovid. Met. l. 4.
[d] Apollod. l. 2. p. 78, 79.
[e] Thucyd. l. 1. p. 8. = Apollod. l. 2. p. 122. = Diod. l. 4. p. 301, 302.

A sa mort la couronne de Mycènes passa dans la famille de Pélops. En partant pour son expédition contre les Athéniens, Eurysthée avoit confié le gouvernement de ses Etats à son oncle Atrée, fils de Pélops [a]. Atrée n'eut pas plutôt appris la mort de son neveu, & la défaite de son armée, que profitant de la consternation que cet événement avoit jetté dans le pays, il s'empara du trône de Mycènes. Ce Prince n'est que trop connu par les suites affreuses de sa haine implacable contre Thyeste son frere aîné. On sçait quel en étoit le fondement. Pour se venger du deshonneur qu'il croyoit avoir reçu, Atrée fit manger à Thyeste ses propres enfans [b]. Ce pere malheureux avoit eu commerce autrefois avec sa fille Pélopie [c]. De cet inceste nâquit un enfant auquel on donna le nom d'Egysthe. Egysthe vengea son pere en tuant Atrée. Cette mort plaça Thyeste sur le trône de Mycènes [d]. Agamemnon son neveu l'en chassa [e] : mais par les intrigues de sa femme Clytemnestre, il succomba lui-même quelque tems après sous les coups d'Egysthe qui s'empara de la Couronne [f]. Cet usurpateur périt à son tour par la main d'Oreste, qui n'épargna pas sa propre mere [g].

Le crime d'Oreste ne demeura point impuni. Sans parler des remords de sa conscience, désignés par les furies vengeresses dont les Tragiques anciens nous le représentent tourmenté, il fut accusé devant le peuple par Périlas, qui, en qualité de cousin germain de Clytemnestre, demanda vengeance de sa mort [h]. Oreste fut obligé d'aller à Athènes se soumettre au jugement de l'Aréopage [i]. C'est un des plus célebres que ce Tribunal ait rendus. Quoique la fable en ait étrangement défiguré les circonstances, il est certain que ce jugement fut l'époque d'un changement de très-grande conséquence dans la procédure criminelle des Athéniens. C'est pourquoi je vais mettre les faits sous les yeux du lecteur. Je laisse à son discernement le soin de démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, d'avec ce que le goût d'un siécle trop ami du faux merveilleux a pû leur prêter.

[a] Thucyd. l. 1. p. 89. = Diod. l. 4. p. 302.
[b] Pauf. l. 2. c. 18. = Hygin. Fab. 87, 88.
[c] Idem, ibid.
[d] Ibid. = Iliad. l. 2. v. 100.
[e] Euripid. Iphig. Act. 5.
[f] Odyss. l. 4. v. 91, 92. l. 11. v. 408, &c. = Virgil. Æneid. l. 11. v. 226 & 268. = Hygin. Fab. 117. = Vell. Pater. l. 1. p. 2.
[g] Marm. Arund. Ep. 24. = Hygin. Fab. 119.
[h] Pauf. l. 8. c. 34.
[i] Id. l. 1. c. 28. = Marm. Arund. Ep. 24.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'Aréopage discuta l'affaire d'Oreste avec beaucoup d'attention. Les opinions se trouverent partagées au commencement ; mais à la fin le nombre des Juges qui étoient d'avis de condamner Oreste, l'emportoit d'une voix sur ceux qui vouloient l'absoudre. Ce Prince infortuné alloit succomber; alors Minerve se joignit, dit-on, aux Juges qui se portoient à le renvoyer absous, & rendit par ce moyen les suffrages égaux. En conséquence, Oreste fut renvoyé de l'accusation [a]. Depuis ce tems, toutes les fois qu'il y avoit égalité de suffrages, on décidoit en faveur de l'accusé [b], en lui donnant ce qu'on appelloit *le suffrage de Minerve* (1).

Le régne d'Oreste fut glorieux & florissant. Par son mariage avec Hermione, fille de Menelas, il hérita du royaume de Sparte [c]. J'ai déja dit qu'il avoit réuni à la couronne de Mycènes le royaume d'Argos [d].

Tisamene son fils lui succéda [e], & ne porta la couronne que trois ans. Ce fut sous son regne que finit le royaume de Mycènes par l'invasion des Héraclides, qui vinrent se jetter sur le Péloponèse, s'en rendirent les maîtres, & changerent la face du Gouvernement [f].

[a] Eschil. *in* Eumen. v. 743 & 749.

[b] Arist. Problem. sect. 29. Probl. 13. = Hesychius *voce* Ἴσαι ψῆφοι. = Voy. aussi Méziriac, *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 271. = Bianchiani. Ist. Univ. p. 318. & Not. *in* Marm. Oxon. p. 353.

Suivant Varron, cet usage seroit encore plus ancien qu'Oreste ; il prétend qu'il eut lieu dans le jugement que l'Aréopage rendit entre Mars & Neptune, au sujet du meurtre d'Hallirothius. *Apud* August. de Civit. Dei. l. 8. c. 10.

(1) En France les accusés sont traités encore plus favorablement. Il faut que l'avis le plus rigoureux l'emporte toujours de deux voix. Si de onze voix, par exemple, il y en a six qui aillent à un supplice grave, & cinq à une moindre peine, ces cinq l'emportent sur les six, & l'arrêt passe à l'avis le plus doux.

[c] Hygin. Fab. 121. = Pauf. l. 3. c. 1.

[d] *Suprà*, p. 35.

[e] Pauf. l. 2. c. 18.

[f] Voy. *infrà*, Art. VI.



ARTICLE QUATRIEME.

THEBES.

LA Béotie est une des premieres contrées de la Grece qui ait été habitée; ses peuples se nommoient autrefois Ectènes, & comptoient Ogygès pour leur premier souverain [a]. Une peste violente ayant détruit presque toute cette premiere peuplade, les *Hyanthes* & les Aoniens entrerent dans la Béotie & s'y établirent [b]. On ignore les évènemens qui s'y sont passés jusqu'au tems où Cadmus s'en empara.

L'arrivée de ce Prince est une époque des plus célebres de l'Histoire Grecque. Elle tombe sous le regne d'Amphyction second Roi d'Athènes [c], l'an 1519 avant J. C. Il importe peu de connoître si Cadmus étoit Egyptien ou Phénicien d'origine; c'est une question que je n'examinerai point. Il suffit de sçavoir qu'il vint de Phénicie en Grece. C'est ce dont tous les Auteurs conviennent. Le motif de son voyage, selon quelques-uns, étoit l'ordre qu'il avoit reçu du Roi son pere, d'aller chercher sa sœur Europe que les Grecs avoient enlevée [d]. Après avoir été longtems battu par la tempête, il vint aborder dans la Béotie. Son premier soin fut d'aller consulter l'Oracle de Delphes, pour apprendre dans quel pays il pourroit trouver Europe. Le Dieu, sans répondre à sa question, lui ordonna de fixer son séjour à l'endroit qui lui seroit indiqué par un bœuf d'un certain poil [e]. Au sortir du temple, Cadmus en rencontra un, qui après l'avoir mené fort loin, se coucha de lassitude. Cadmus se fixa dans le lieu même, & l'appella Béotie [f].

[a] Pauf. l. 9. c. 5.
[b] Ibid. = Voy. aussi Strab. l. 9. p. 615.
[c] Marm. Oxon. Ep. 7.
[d] Eufeb. Chron. l. 2. p. 79.

Selon une ancienne tradition rapportée par Athénée, l. 14. p. 658. Cadmus n'étoit qu'un des principaux Officiers du Roi de Sidon. Séduit par les charmes d'Hermione, ou d'Harmione, musicienne de la Cour de ce Prince, il l'enleva & la conduisit dans la Béotie. *Voy.* sur toute cette Anecdote, le Comment. du P. Calmet. *ad* Gen. c. 37. ỷ. 36.

Athénée l'avoit tirée du 3e livre d'Evhémére, Auteur très-célébre, mais très-décrié dans l'antiquité, & je crois fort injustement, comme je pourrai bien le faire voir ailleurs.

[e] Apollod. l. 3. p. 136. = Hygin. Fab. 178. = Pauf. l. 9. c. 12.
[f] Ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de résistance de la part des anciens habitans, que Cadmus parvint à former son nouvel établissement. Les Hyantes sur-tout s'y opposerent fortement [a]. Mais un combat décisif les obligea d'abandonner le pays, & d'aller chercher retraite ailleurs. Les Aones devenus sages par l'exemple de leurs voisins, se soumirent volontairement au vainqueur qui leur permit, en les recevant au nombre de ses sujets, de rester dans le pays. Ils ne firent plus qu'un seul & même peuple avec les Phéniciens [b]. Telle est en abrégé l'histoire de cette colonie, que la fable a étrangement altérée [c].

Dès que Cadmus se vit paisible possesseur du pays, il bâtit, suivant l'usage de ces premiers conquérans, une forteresse, qui du nom de son fondateur, fut appellée *la Cadmée* [d]. Comme il desiroit accroître le nombre de ses sujets, il mit le premier en usage la faveur des asyles, & accorda une entiere sûreté à tous ceux qui viendroient se réfugier auprès de lui [e]. Cadmus réussit, par cet expédient à rendre sa ville extrêmement peuplée. Mais il s'exposa en même tems à la jalousie de ses voisins, en ce qu'il déroboit les criminels aux supplices qu'ils avoient mérités.

Il est peu de colonies dont les Grecs ayent retiré d'aussi grands avantages que de celle de Cadmus. La Grece lui est redevable de l'écriture alphabétique, de l'art de cultiver la vigne, de la fonte & du travail des métaux. Je traiterai tous ces objets avec les détails convenables dans la suite de cet Ouvrage.

Cadmus après avoir régné quelque tems dans la Béotie, vit former une conspiration qui le renversa de dessus le trône. Obligé de se retirer, il alla chercher un asyle chez les Enchéléens [f]. Ces peuples étoient alors en guerre avec les Illyriens. Ils avoient reçu une réponse de l'Oracle, qui leur promettoit la victoire s'ils marchoient sous la conduite de Cadmus. Ils y ajoûterent foi, & ayant effectivement mis ce Prince à leur tête, ils défirent les Illyriens. En reconnoissance du service que Cadmus venoit de

[a] Pauf. l. 9. c. 5.

[b] Ibid.

[c] Voy. Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Metam. l. 3. *init.* = Palæphat. c. 6. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 117.

[d] Strab. l. 9. p. 615. = Pauf. l. 9. c. 5.

[e] Potter, Archæolog. Gr. l. 2. c. 2. p. 213. Romulus se servit du même moyen pour peupler Rome plus promptement. Dion. Halic. l. 2. p. 88. = T. Livius, l. 1. n. 8. Strabo, l. 5. p. 352. = Plut. *in* Romulo, p. 22. E.

[f] Apollod. l. 3. p. 143. = Strabo, l. 7. p. 503. = Pauf. l. 9. c. 5.

leur rendre, ils le choisirent pour Roi. Ce fut le terme de ses courses. Il mourut dans ce pays [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Au moment que Cadmus abandonna sa Principauté naissante, Polydore son fils, monta sur le trône [b]. Je ne m'arrêterai pas davantage sur les successeurs de Cadmus. La famille de ce Prince n'est que trop connue par les malheurs affreux dont elle fut accablée. Les catastrophes les plus tragiques semblent avoir été le partage de ses successeurs. Elles s'étendirent jusques sur Xanthus dernier roi de Thèbes. La maniere dont il périt fut cause que le gouvernement changea de forme, & devint républicain.

Il s'étoit élevé un différend entre les Athéniens & les Thébains au sujet d'une ville dont ils se disputoient la possession. Les troupes étant en présence, les deux armées firent réflexion qu'en s'exposant au hasard d'une bataille, il périroit nécessairement bien du monde de part & d'autre. On convint donc, pour épargner le sang, d'obliger les deux rois à vuider eux-mêmes la querelle des deux peuples. Timœthés, roi d'Athènes, refusa le défi, & se démit de la royauté. Mélanthus, auquel on l'offrit, l'accepta, & tua le roi de Thèbes [c].

Cet événement, joint au malheur qui sembloit attaché à la personne de leurs Souverains, dégoûta les Thébains de la royauté [d] : semblables en cette partie aux Athéniens, qui, à la mort de Codrus, changerent aussi la forme de leur gouvernement. Mais ce changement ne fit qu'illustrer Athènes, au lieu que Thèbes, en perdant ses Rois, perdit toute sa réputation [e]. Athènes, devenue République, porta sa gloire au plus haut point où elle soit parvenue. Thèbes, au contraire, ne fit que languir pendant fort long-tems. Il se passa près de sept cents ans avant qu'elle pût se relever de cette obscurité. Elle en sortit enfin par l'éclat que les victoires d'Epaminondas & de Pélopidas répandirent sur ses armes. Cette République joua même alors un rôle qui fut court, à la vérité, mais des plus brillans. Ce seroit trop s'écarter de notre sujet que de s'y arrêter.

[a] Apollod. & Pauf. *loco cit.*

[b] Ibid.

[c] Conon *apud* Phot. Narrat. 39. p. 447. = Strabo, l. 9. p. 602. = Pauf. l. 9. c. 6. = Polyæn. Strat. l. 1. c. 19. = Frontin. Strat. l. 2. n. 41. = Suidas, *voce* Ἀπατούρια, t. 2. p. 248.

[d] Pauf. l. 9. c. 6.

[e] Pauf. ibid. = Herod. l. 9. n. 85.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE CINQUIEME.

Lacedemone.

Il n'en est pas de l'origine de cette ville comme de celle d'Athènes. Les commencemens de Lacédémone nous sont totalement inconnus. Ses premieres années ont été si obscures, que la fable même n'a pas trouvé matiere à les embellir. Je ne m'arrêterai donc point à discuter les différentes traditions qui nous ont été transmises sur l'origine de ce peuple, dont nous ne sommes nullement instruits [a]. Il faut sans doute en attribuer la cause au mépris que de tout tems les Lacédémoniens ont eu pour les Lettres [b].

On regarde Lélex comme le premier qui ait régné sur la Laconie. Les uns disent qu'il étoit Egyptien [c]; d'autres, qu'il étoit originaire du pays [d]. On rapporte le commencement de son régne à l'an 1516, avant l'ere Chrétienne. De plusieurs Rois qui ont occupé le trône depuis ce Prince jusqu'à Oreste, nous n'en connoissons presque que les noms; on ne trouve nulle part ni le tems que chacun de ces Princes a régné, ni même le nombre d'années que forment la totalité de leurs regnes. D'ailleurs le peu que nous sçavons de leurs actions, ne présente rien d'assez intéressant pour y arrêter le lecteur. Il en faut cependant excepter Œbalus, huitiéme roi de Sparte depuis Lélex.

Ce Prince épousa en secondes nôces Gorgophone, fille de Persée. Cette Princesse étoit alors veuve de Périérès, *roi* de Messène [e]. C'est le premier exemple que l'Histoire Grecque fournisse d'une veuve qui ait passé à de secondes nôces [f]. De ce mariage nâquit Tyndare [g]. Son pere le déclara héritier de ses Etats: il en jouit même quelque tems. Mais Œbalus avoit eu de Nicostrate, sa premiere femme, un fils appellé Hippocoon [h]. Ce Prince, assisté des principaux du pays, réclama le trône en vertu de

[a] Voy. Bochart, le P. Pezron, le Clerc, Bibliothéque Univ. t. 6.
[b] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 50.
[c] Pausan. l. 1. c. 44.
[d] Id. l. 3. *init.*
[e] Id. l. 4. c. 2.
[f] Id. l. 2. c. 21.
[g] Id. l. 3. c. 1.
[h] Meursi. de Reg. Lac. c. 3, 4.

ſon droit d'aîneſſe, déclara la guerre à Tyndare [a], l'obligea de lui céder la couronne, & de ſortir de Sparte [b]. Tyndare ſe retira auprès de Theſtius, dont il épouſa la fille Léda, ſi connue dans la fable par les amours de Jupiter [c]. Hippocoon s'étant attiré quelque tems après la colere d'Hercule, ce héros le maſſacra lui & tous ſes enfans, & remit Tyndare ſur le trône de Sparte [d]. Mais il ne lui céda cette Couronne qu'à condition de la remettre un jour à ſes deſcendans quand ils viendroient la lui demander [e].

Tyndare eut de ſon mariage avec Léda, deux fils jumeaux, Caſtor & Pollux, & deux filles, Helène & Clytemneſtre [f]. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la maniere dont périrent Caſtor & Pollux. Quoi qu'il en ſoit, Tyndare affligé de la perte prématurée de ſes deux enfans, ſongea à la réparer en choiſiſſant un gendre digne de poſſéder ſa fille, & capable de gouverner ſon Etat. On ne ſçut pas plutôt ſon deſſein, que tous les Princes de la Grece ſe préſenterent. On compte juſqu'à vingt-trois rivaux qui aſpiroient à la main d'Hélène [g]. Cette foule de concurrens jettoit Tyndare dans un grand embarras. Il craignoit que le choix qu'il feroit ne lui attirât l'inimitié de ceux qui ſe verroient refuſés. Ulyſſe qui s'étoit mis auſſi ſur les rangs, donna dès-lors des marques de cette fineſſe d'eſprit qui a toujours éclaté dans ſa conduite. Il ſuggéra à Tyndare un expédient pour ſortir d'embarras ſans aucune ſuite fâcheuſe. Il lui conſeilla de faire jurer ſolemnellement à tous les amans d'Hélène, qu'ils s'en rapporteroient au choix de cette Princeſſe, & qu'ils ſe joindroient tous à celui qu'elle auroit choiſi, pour le défendre contre quiconque voudroit la lui diſputer [h]. Ils accepterent tous cette propoſition, chacun ſe flattant que ce ſeroit ſur lui que tomberoit le choix d'Hélène. Elle ſe détermina en faveur de Ménélas, frere

[a] Pauſan. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 1.

[b] Apollod. l. 3. p. 173. == Diod. l. 4. p. 278. == Strabo, l. 10. p. 708. == Pauſ. l. 3. c. 21. p. 263.

[c] Apollod. l. 3. p. 173. == Hygin. Fab. 77. == Strabo, l. 10. p. 709.

[d] Apollod. l. 2. p. 114, 115. == Diod. l. 4. p. 278. == Pauſ. l. 2. c. 18. p. 151. l. 3. c. 15. p. 244.

[e] Diod. l. 4. p. 278. == Pauſ. p. 151.

[f] Apollod. l. 3. p. 174. == Hygin. Fab. 78.

[g] Apollod. l. 3. p. 175.

Il falloit qu'alors l'eſpérance d'une couronne fît paſſer-par deſſus bien des conſidérations; ſans cela l'enlévement d'Hélène par Théſée, avoit fait aſſez de bruit dans la Grece pour devoir refroidir l'ardeur des prétendans, d'autant mieux qu'on la ſoupçonnoit d'avoir eu de Théſée, Iphigénie, que Clytemneſtre ſa tante, prenoit ſoin d'élever comme ſi elle eût été ſa fille. Pauſ. l. 2. c. 22. == Auton. Liberal. Métam. c. 27.

[h] Apollod. l. 3. p. 176. == Hygin. Fab. 78. == Pauſ. l. 3. c. 20.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

d'Agamemnon [a], qui par ce moyen devint roi de Sparte [b]. A peine eut-elle été trois ans avec ce Prince, qu'elle fut enlevée par Paris, fils de Priam. Personne n'ignore que ce rapt occasionna la guerre de Troye (1).

Avant cet événement, Hélène avoit eu de Ménélas une fille nommée Hermionne [c]. Cette Princesse, en épousant Oreste, son cousin germain, porta en dot à ce Prince le royaume de Sparte [d]. Ce fut sous le régne de Tisamène, son fils, que les descendans d'Hercule rentrerent dans le Péloponèse, & s'en rendirent maîtres quatre-vingts ans après la prise de Troye. Cet événement, un des plus considérables de l'Histoire Grecque, changea totalement la face de cette partie de l'Europe, & lui fit éprouver une funeste révolution. Voici quel en fut le sujet.

[a] Hygin. Fab. 78.

[b] Id. ibid.

(1) Hérodote fait sur ce sujet une réflexion très-judicieuse. Les Asiatiques, dit-il, regardent comme une action très-injuste d'enlever une femme; mais ils croyent aussi qu'il n'y a que des insensés qui poursuivent la vengeance de celles qui ont été enlevées, persuadés que cela ne seroit point arrivé si elles n'y avoient consenti. l. 1. n. 4.

[c] Apollod. l. 3. p. 176.

[d] Pausf. l. 3. c. 1. = Hygin. Fab. 122.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SIXIEME.

LES HERACLIDES.

PERSÉE avoit eu de son mariage avec Andromède, Alcée, Sthénélus, Hilas, Mastor & Electrion [a]. Alcée ayant épousé Hippomène, fille de Ménécée, en eut deux enfans, Amphytrion & sa sœur Anaxo [b]. Electrion épousa sa niéce Anaxo, fille d'Alcée, & de ce mariage nâquit Alcmène [c], qui dans la suite devint femme d'Amphytrion, & fut mere d'Hercule.

Electrion occupa le trône de Mycènes après la mort de Persée. Amphytrion devoit naturellement lui succéder. Il étoit petit-fils de Persée, & par sa femme Alcmène, il étoit seul héritier d'Electrion [d] : mais ayant eu le malheur de tuer involontairement son beau-pere, il fut obligé de se retirer à Thèbes [e] : Sthénélus, frere d'Electrion, profitant de la haine publique que cet événement avoit attiré sur Amphytrion, s'empara des Etats de son neveu fugitif, & les transmit à son fils Eurysthée [f]. Par cette usurpation Hercule se vit exclus de la couronne de Mycènes. On sçait les dangers auxquels Eurysthée exposa ce héros, dans la vue de le faire périr. Il appréhendoit sans doute qu'il n'entreprît un jour de le détrôner. Hercule en mourant laissa plusieurs enfans. Ils furent presque tous élevés par les soins de Ceïx, roi de Trachine [g]. Euristhée craignant qu'un jour ils ne se liguassent pour lui enlever la couronne, menaça Ceïx de lui déclarer la guerre s'il ne les chassoit de sa Cour. Les Héraclides épouvantés de ces menaces, quitterent Trachine. Ce fut en vain qu'ils chercherent un asyle dans la plûpart des villes de la Grece. Ils n'en trouverent aucune qui voulût les recevoir. Les Athéniens furent les seuls qui oserent leur donner retraite [h]. Eurysthée ne put les y souffrir. Déterminé à les perdre, il mena contre eux une puissante armée. Les Héraclides soutenus par les Athéniens, &

[a] Apollod. l. 2. p. 77, 78. = Diod. l. 4. p. 254.
[b] Apollod. ibid.
[c] Id. ibid.
[d] Id. p. 79, 80.
[e] Id. p. 80. = Pausf. l. 9. c. 11.
[f] Apollod. l. 2. p. 80.
[g] Id. ibid. p. 122. = Diod. l. 4. p. 301. = Pausf. l. 1. c. 32. p. 79.
[h] Apollod. Diod. Pausf. *locis cit.* = Euripid. Heraclid. v. 19-50-145, &c. = Isocrat. p. 129.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

commandés par Iolaüs, neveu d'Hercule, par Hyllus son fils, & par Thésée, donnerent bataille à Eurysthée. Ils la gagnerent. Eurysthée même y perdit la vie [a].

Cet heureux succès ayant attiré dans l'armée des Héraclides un grand nombre de soldats, ils s'emparerent de presque toutes les villes du Péloponèse [b]. Mais une peste violente ayant affligé cette Province, ils consulterent l'Oracle à ce sujet. Ils apprirent qu'étant entrés trop tôt dans ce pays, ils ne pouvoient faire cesser ce fléau qu'en se retirant. Ils obéirent & abandonnerent le Péloponèse [c].

L'Oracle, suivant l'usage, s'étoit expliqué obscurément sur le tems qui devoit s'écouler jusqu'à ce que les Héraclides pussent tenter une nouvelle entreprise. Aussi Hyllus, leur chef, qui crut en avoir pénetré le sens, revint-il dans le Péloponèse au bout de trois ans [d]. Atrée qui régnoit alors à Mycènes, rassembla toutes ses troupes, se fortifia par des alliances, & s'avança pour disputer le passage à l'ennemi [e]. Les armées étant en présence, Hyllus remontra qu'il ne convenoit point d'exposer les deux partis au sort d'une bataille générale. Il proposa donc à Atrée & autres chefs de choisir parmi eux un champion, & offrit de se battre contre lui, à la charge que le sort de leur combat termineroit celui de la guerre. L'offre fut acceptée. On demeura d'accord que si Hyllus étoit vainqueur, les Héraclides rentreroient dans l'héritage de leur pere, mais que s'il étoit vaincu, lui & les siens ne reviendroient dans le Péloponèse qu'après cent ans [f]. Echémus, roi des Tégéates, accepta, du côté des Alliés, le défi d'Hyllus, & le tua. Les Héraclides, suivant le traité, retirerent leurs troupes, & s'abstinrent de tout acte d'hostilité [g].

Ils furent fidéles à observer leur parole; mais dès que le terme dont on étoit convenu fut expiré, Téménès, Chresphonte & Aristodème descendans d'Hercule par Hyllus [h], firent un dernier

[a] Apollod. Diod. *locis cit.* = Strabo, l. 8. p. 579.

[b] Apollod. & Diod. *locis cit.*

[c] Apollod. l. 2. p. 122, 123.

[d] Id. ibid. p. 123, 124.

Le Dieu leur avoit ordonné d'attendre *le troisieme fruit*; Hyllus croyant que cette expression désignoit trois récoltes, revint dans le Péloponèse au bout de trois ans, au lieu que, suivant l'intention de l'Oracle, il devoit entendre par *le troisieme fruit*, la troisieme génération.

[e] Diod. l. 4. p. 302.

[f] Herod. l. 9. n. 26. = Diod. l. 4. p. 302. se trompe en fixant ce terme à 50 ans.

[g] Diod. l. 4. p. 302. = Pauf. l. 1. c. 41. se trompe en plaçant cet événement sous le regne d'Oreste.

[h] Pauf. l. 2. c. 18.

effort pour se rendre maîtres du Péloponèse. Cette troisiéme tentative réussit mieux que les précédentes. Après avoir équipé une flotte à Naupacte [a], les Héraclides allerent, suivant la coutume, consulter l'Oracle sur le succès de leur entreprise. Sa réponse fut qu'ils devoient prendre *trois yeux pour guides de leur expédition* [b]. Comme ils cherchoient le sens de ces paroles, il vint à passer un homme borgne monté sur un mulet. C'étoit un Etolien, nommé Oxylus. Persuadés qu'il étoit le guide désigné par l'Oracle, les Héraclides l'associerent à leur entreprise, en lui promettant de lui donner l'Elide pour son partage [c].

Les Achéens & les Ioniens occupoient alors la plus grande partie du Péloponèse ([1]). Tisamène, fils d'Oreste, régnoit sur Argos, Mycènes & Lacédémone. Il prit les armes, mais il fut défait, & périt dans la bataille qui se donna [d]. Les Héraclides s'emparerent d'Argos, de Lacédémone & de Mycènes. Ils partagerent entre eux ces trois villes. Ce fut le sort qui régla leurs partages [e]. Téménès eut Argos. Lacédémone tomba aux enfans d'Aristodème mort durant le cours de cette expédition. Mycènes échut à Chresphonte [f]. Oxylus eut l'Elide qu'on lui avoit promise. Il ne s'y établit cependant pas aussi facilement qu'il s'en étoit flatté. Dius, qui en étoit possesseur, la lui disputa. Suivant l'usage de ces tems-là [g], au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'une bataille, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen, qui par un combat singulier, termineroient la querelle des deux prétendans. L'Etolien remporta la victoire; aussitôt Oxylus fut reconnu pour Roi [h].

Ce fut ainsi que le Péloponèse passa de la famille de Pélops aux descendans d'Hercule. Cette partie de la Grece ne fut pas la seule qui se ressentit de la révolution [i]. Le reste du pays eut pres-

[a] Apollod. l. 2. p. 124. = Pauf. l. 5. c. 3.

Pendant qu'on préparoit cette flotte, Aristodème mourut. Il laissa deux enfans qui succéderent à ses droits. Apollod. *suprà*. = Pauf. l. 4. c. 3.

[b] Apollod. l. 2. p. 125. = Pauf. l. 5. c. 3.

[c] Apollod. Pauf. *locis cit.*

([1]) Ces peuples tiroient leur nom D'ACHÉUS, & D'ION, fils de *Xuthus*, petit-fils d'*Hellen*, & arriére-petit-fils de *Deucalion*.

[d] Apollod. *loco cit.* = Pauf. l. 2. c. 18. dit simplement que ce Prince fut obligé de se retirer avec ses enfans.

[e] Apollod. l. 2. p. 125, 126. = Pauf. l. 4. c. 3.

L'original de ce traité subsistoit encore du tems de Tibére, *Tacit. Annal. l. 4. n. 43.*

[f] Plato de Leg. l. 3. p. 808. = Apollod. l. 2. p. 126. = Pauf. l. 2. c. 18. l. 4. c. 3.

[g] Strabo, l. 8. p. 548.

[h] Id. ibid. = Pauf. l. 5. c. 4. *init.*

[i] Id. l. 2. c. 13. *init.* = Herod. l. 2. n. 171. = Diod. Fragm. l. 6. = *Apud* Syncell. p. 179. = Strabo, l. 9. p. 602.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que également à souffrir des suites de cet événement. Les peuples qui furent attaqués les premiers se rejetterent sur leurs voisins : ceux-ci porterent réciproquement la désolation dans les contrées que la proximité mettoit le plus à leur bienséance. Le plus fort chassoit le plus foible. Semblables aux flots d'une mer agitée, ces peuples, si l'on peut le dire, refluoient les uns sur les autres. Les Achéens furent les premiers sur lesquels tomba la tempête. Obligés d'abandonner leur pays, ils vinrent se jetter sur les Ioniens auxquels ils firent éprouver le même sort. Ces derniers eurent recours à Mélanthus qui venoit de monter sur le trône d'Athènes. Sensible aux malheurs de ses anciens compatriotes, ce Prince leur donna retraite dans son Royaume [a].

Le retour des Héraclides dans le Péloponèse est une des époques les plus remarquables de l'Histoire Grecque. Les suites en furent funestes à toute la nation, comme je le ferai voir, lorsque je parlerai de l'état des Arts & des Sciences dans la Grece pendant le cours des siécles que nous parcourons.

[a] Strabo, l. 9, p. 602. = Pauf. l. 7. c. 1.



ARTICLE

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SEPTIEME.

Observation sur l'ancien Gouvernement de la GRECE.

On a vû par l'exposé que j'ai fait des commencemens de l'Histoire Grecque, que le Gouvernement monarchique est le premier qui ait eu lieu chez ces peuples. C'est une vérité reconnue par tous les Ecrivains de l'antiquité [a]. Ces fameuses Républiques, Athènes, Thèbes, Corinthe, &c. ne se sont formées qu'assez tard. Examinons quels étoient les droits, la puissance, les fonctions & l'autorité des premiers Souverains de la Grece. On va voir par les détails dans lesquels nous allons entrer, combien l'ancien gouvernement de ces peuples étoit informe & grossier.

On doit appliquer aux premiers rois de la Grece ce que j'ai dit des premiers Souverains de l'Asie. Ils étoient bien éloignés de l'idée que l'on attache aujourd'hui au nom de Roi. L'étendue de leurs Etats, de leurs domaines & de leur puissance ne répondoit nullement au titre qu'ils portoient; une petite ville, une bourgade, quelques lieues de terrein étoient décorés du nom de Royaume. Il n'y avoit point alors de villes considérables dans la Grece. La plus grande partie des habitans vivoit dans les campagnes [b]. Aussi quand il est parlé dans l'histoire de ces tems-là de grandes Monarchies, de Rois puissans, on doit l'entendre toujours par comparaison aux Etats voisins. L'Argolide qui formoit le royaume d'Agamemnon, étoit un très-petit canton. Il y a en France bien des terres plus considérables, par les domaines qui en dépendent, que ce Royaume si vanté dans l'antiquité Grecque.

Le pouvoir de ces Rois n'étoit gueres plus étendu que leur domaine. L'aventure d'Hypermnestre, fille de Danaüs, prouve combien étoit bornée l'autorité des Souverains de la Grece.

Danaüs étoit irrité contre sa fille de ce qu'elle n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné de poignarder son mari la premiere nuit de ses nôces. Il n'osa cependant l'en punir de son

a Arist. Polit. l. 1. c. 10. = Dionys. Halicarn. l. 5. p. 336. = Strabo, l. 7. p. 496.

b Thucyd. l. 1. p. 11. lin. 70.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

chef. Il prit le parti de la citer devant le peuple comme coupable de désobéissance : non-seulement Hypermnestre fut renvoyée de l'accusation ; elle fut encore honorée par les Argiens du sacerdoce de Junon leur principale divinité [a].

Nous sçavons encore que les rois de l'Attique, loin d'avoir une autorité souveraine, étoient très-souvent exposés aux caprices & aux violences de leurs peuples. Il n'étoit pas rare de leur voir prendre les armes contre leur Prince, & souvent ils lui déclaroient la guerre. La volonté des Rois n'étoit point leur régle. Ils se gouvernoient à leur gré, & en venoient fréquemment aux mains les uns avec les autres [b]. Ils ne s'adressoient au Roi que lorsqu'un péril commun les obligeoit de se rassembler : alors ils s'en remettoient à sa conduite [c].

Ce qu'Homère nous apprend de la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens (1), & de quelques autres, peut servir de régle pour juger du reste des Etats de la Grece. On ne doit regarder les premiers Souverains de ce pays que comme les chefs d'une espéce de République, où toutes les affaires se décidoient à la pluralité des voix. L'ancien gouvernement des Grecs étoit, à proprement parler, un mélange, un composé de Monarchie, d'Oligarchie, & de Démocratie [d].

Les Grands avoient beaucoup d'autorité, & jouissoient de priviléges très-étendus. Dans Homere, Alcinoüs, roi des Phéaciens, adressant la parole aux principaux de l'Etat, dit en propres termes : « Il y a ici douze Chefs qui commandent au peuple, » & je suis le treiziéme [e] ». Quand Thésée voulut réunir dans la ville d'Athènes toute l'autorité du gouvernement, & soumettre à la jurisdiction de cette ville tous les bourgs de l'Attique, il trouva beaucoup d'opposition de la part des plus riches & des

[a] Pausl. l. 2. c. 19. = Euseb. Chron. l. 2. n. 582.

Il paroît que dans ces tems-là ce n'étoit pas le Roi qui nommoit les grandes Prêtresses ; mais qu'elles étoient élues par le peuple. *Voy.* Iliad. l. 6. v. 300.

[b] Plut. *in* Thes. p. 10. F.

[c] Thucyd. l. 2. p. 107, 108.

(1) Quoique par des raisons que j'expliquerai ailleurs, je pense qu'on doive regarder l'Isle des Phéaciens comme appartenante à l'Asie, plutôt qu'à l'Europe ; trouvant néanmoins beaucoup de conformité entre le Gouvernement de ces peuples & celui des Grecs, j'ai crû pouvoir fortifier l'article dont je traite présentement d'exemples tirés des usages des Phéaciens.

[d] Arist. Polit. l. 3. c. 14. = Dion. Halic. l. 5. p. 337.

[e] Odyss. l. 8. v. 390.

Ces douze Chefs, ou Princes, étoient à peu-près, ce qu'étoient autrefois les douze Pairs de France.

plus puissans de son Royaume, qui appréhendoient de se voir dépouillés de la meilleure partie de leur autorité [a].

Le Peuple avoit aussi ses droits. On tenoit des assemblées publiques pour délibérer sur les affaires de l'Etat. Les Rois ne décidoient rien d'eux-mêmes. Ils avoient un Conseil composé des principaux de la nation [b] : ils y proposoient ce qu'ils jugeoient être convenable. Si leur projet étoit approuvé, ils l'exécutoient après en avoir fait part à l'assemblée du peuple [c]. C'est ce qu'Aristote explique très-distinctement : « Il est aisé de remarquer, dit-il, » par les anciennes formes de gouvernement très-exactement » suivies & décrites par Homère, que les Rois proposoient au » peuple ce qui avoit été résolu dans le Conseil [d] ». Nous aurons encore occasion de revenir sur ce sujet, lorsqu'il sera question de la discipline militaire de ces anciens tems [e].

D'ailleurs les peuples vivoient dans la plus grande liberté, & presque dans l'indépendance, sans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur proposoit des choses qu'ils croyoient injustes ou contraires aux loix de l'Etat, aux usages reçus, ou aux intérêts des particuliers. La constitution du gouvernement chez les anciens habitans de la Germanie, étoit parfaitement conforme à celle de l'ancienne Grece [f], & conséquemment aussi vicieuse.

Il paroît encore que c'étoit le peuple qui disposoit des dignités. Dans l'Odyssée, Ulysse adressant la parole à la reine des Phéaciens, lui dit : « Grande Reine, je viens embrasser vos ge- » noux, ceux du Roi, & ceux de tous ces Princes qui sont assis à » votre table. Veuillent les Dieux leur faire la grace de laisser » après eux à leurs enfans les richesses & les honneurs dont le » peuple les a comblés [g] ». Le pouvoir des premiers Rois de la Grece étoit donc extrêmement limité; leur titre se réduisoit

[a] Plut. *in* Thes. p. 11.

[b] Odyss. l. 8. *init.*

[c] Iliad. l. 2. v. 53. = Odyss. l. 3. v. 127. = Eustath. *ad* Iliad. l. 1. v. 144.
Il faut bien distinguer les *assemblées* des *Conseils* ; c'étoit deux choses fort différentes. Les *assemblées* Α᾿γοραὶ, étoient générales, tout le peuple avoit droit de s'y trouver : les *Conseils* Βυλαὶ, étoient des assemblées particulieres composées de personnes choisies.

[d] *In Moral.* l. 3. c. 5. t. 2. p. 32. = Voy. aussi Dion. Halic. l. 2. p. 86.

[e] *Infrà*, Liv. V. Ch. III.
Notre ancien Gouvernement Féodal, est une image fidéle du Gouvernement de la Grece dans les siécles héroïques. On n'en savoit pas plus alors dans un pays que dans l'autre : la barbarie y régnoit également.

[f] Tacit. de Mor. Germ. c. 11.

[g] L. 7. v. 146, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

presque à une sorte de prééminence sur les autres citoyens de l'Etat. Voici en quoi consistoient leurs prérogatives.

Ils avoient le droit d'assembler le peuple chacun dans leur district. Ils opinoient les premiers, écoutoient les plaintes, & jugeoient les différends qui survenoient entre leurs sujets [a]. Mais la principale fonction de ces Rois, & en quoi consistoient véritablement les prérogatives de leur dignité, étoit le commandement des troupes en tems de guerre, & la suprême intendance de la Religion. Ils présidoient aux sacrifices, aux jeux & aux combats sacrés [b]. Dans Homère, ce sont toujours les Rois qui font la fonction de Sacrificateurs. Les Grecs étoient si intimement convaincus que le souverain Sacerdoce ne pouvoit être exercé que par les Rois, que même dans les villes qui changerent le gouvernement Monarchique en Républicain, celui qui présidoit aux mysteres & aux affaires de la Religion, avoit le titre de Roi, & sa femme celui de Reine [c]. Il en étoit de même chez les Romains; malgré l'aversion & le mépris que ces fiers Républicains avoient conservés pour tout ce qui portoit le nom de Roi, il y avoit cependant à Rome un Roi des sacrifices [d].

Le revenu des Rois étoit de même nature que celui des particuliers. Il consistoit dans des terres, des bois, & sur-tout dans des troupeaux [e]. La seule différence qu'il y avoit entre les Rois & les particuliers, c'est que les Rois en avoient une plus grande quantité. Les peuples ne leur témoignoient même leur reconnoissance que par des présens de ce genre [f]. Les Athéniens, pour récompenser Thésée des services qu'il leur avoit rendus, lui firent présent d'une certaine quantité de terres & d'enclos [g]. C'étoit au reste l'usage dans ces tems reculés, que les peuples témoignassent aux Princes leur estime & leur reconnoissance par des présens. C'est pourquoi il est si souvent parlé dans l'Ecriture des présens que les Princes recevoient de leurs sujets [h]. C'étoit

[a] Arist. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. B. = Ibid. c. 15. *init.*

[b] Arist. ibid. = Demosth. *in* Neœram. p. 873. = Strabo, l. 1. p. 43. l. 14. p. 938. = Plut. t. 2. p. 279. C.

[c] Demosth. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 96. = Heraclid. *in* Polit.

[d] Cicero de Divin. l. 1. n. 40. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 278.

[e] Odyss. l. 14. v. 98, &c. = Paus. l. 4. c. 36. = Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 319.

[f] Iliad. l. 6. v. 194. l. 9. v. 573.

[g] Plut. *in* Thes. p. 10. E.

Les peuples traitoient à cet égard les Héros comme les Dieux; car les Dieux avoient des terres qui leur étoient consacrées.

[h] 3. Reg. c. 10. ℣. 25. = Paral. c. 17. ℣. 15.

aussi anciennement la coutume chez les Romains de donner pour récompense une certaine quantité de terres [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Indépendamment de leurs domaines particuliers, ces Princes levoient encore des subsides sur leurs peuples [b]. Il y avoit même des occasions où ils imposoient de nouvelles taxes [c]. C'étoit aussi l'usage d'exiger des tributs des peuples vaincus [d]. Il paroît au reste que ces tributs se levoient en nature [e].

Au surplus les richesses de ces premiers Souverains ne pouvoient pas être considérables ; il suffit, pour s'en convaincre, de considérer que la Grece, dans les tems héroïques, étoit sans commerce, sans Arts, sans marine, dénuée, en un mot, de toutes les ressources qui procurent à un pays l'abondance & les richesses [f].

L'Histoire parle, il est vrai, d'un certain Minyas, roi des Phlégiens, dont les revenus étoient, dit-on, si considérables, qu'il surpassa tous ses prédécesseurs en richesses. On ajoute que ce fut le premier Roi de la Grece qui bâtit un édifice exprès pour y déposer ses trésors [g]. Ce Prince pouvoit régner vers l'an 1300 *avant J. C.* 50 ans environ avant l'expédition des Argonautes [h].

On a vanté aussi les richesses d'Athamas, roi d'Orchomène. Athamas étoit petit-fils de Deucalion, & gendre de Cadmus [i]. Je ne veux pas contester ces faits, mais je dirai seulement qu'il faut les prendre avec les restrictions convenables. Minyas & Athamas ont pû être regardés comme très-riches, relativement aux autres rois de la Grece leurs contemporains. Mais comme ces Souverains étoient alors peu opulens, il s'ensuit qu'on ne doit pas appliquer aux richesses de Minyas & d'Athamas l'idée que nous attachons aujourd'hui à ces expressions.

J'ai eu soin de faire remarquer dans la premiere Partie de cet Ouvrage, qu'en Egypte & dans l'Asie, le trône étoit héréditaire [k]. La même maxime avoit lieu dans la Grece. Le sceptre

[a] Plin. l. 18. sect. 3. *init.* = Voy. aussi Tacit. de Mor. Germ. c. 15.

[b] Iliad. l. 9. v. 156.

[c] Odyss. l. 13. v. 14, 15.

[d] Apollod. l. 2. p. 85. = Diod. l. 4. p. 255. = Pauf. l. 9. c. 37. *init.*

[e] Plut. t. 2. p. 294. D.

[f] Voy. Thucyd. l. 1. n. 11. = Herod. l. 8. n. 137. C'est ce que j'aurai lieu d'examiner plus particulierement quand je parlerai de l'état des Arts & du Commerce dans la Grece, aux siécles qui font présentement notre objet. *Infra*, Liv. IV.

[g] Pauf. l. 9. c. 36.

[h] Voy. Méziriac. *in* Ep. Ovid. t. 2. p. 56, &c.

[i] Apollod. l. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 139.

[k] Liv. I. p. 12, 13.

passoit du pere au fils [a], & ordinairement à l'aîné [b]. Il n'y avoit que la superstition qui pût faire rejetter quelquefois l'héritier présomptif. C'est ce qui paroît par le discours qu'Homère fait tenir à Télémaque par Nestor qui demande à ce jeune Prince, si ses peuples l'ont pris en aversion en conséquence de quelque réponse de l'Oracle [c]. Si l'on en excepte donc quelques circonstances particulieres [d] : l'ordre que la couronne passât du pere au fils, semble avoir été généralement & constamment suivi. Il ne faut que jetter les yeux sur l'Histoire Grecque pour se convaincre de cette vérité.

Je ne crois point devoir terminer cet article sans parler des Oracles, & de l'influence qu'ils avoient alors sur la conduite des peuples. Le propos de Nestor à Télémaque, que je viens de rapporter, nous y conduit naturellement.

On ne finiroit point si l'on vouloit citer tous les exemples que l'Histoire ancienne fournit du pouvoir & de l'effet des Oracles. On en trouve des traits suffisamment caractérisés dans le court exposé que j'ai fait des principaux événemens arrivés dans la Grece, pendant les siécles que nous parcourons présentement. Ces faits font assez sentir à quel point les Grecs étoient alors aveuglés de cette superstition. Il suffira donc de dire que rien ne se faisoit sans l'avis des Oracles. On les consultoit non-seulement pour les grandes entreprises, mais même sur les affaires des particuliers. S'agissoit-il de faire la guerre ou la paix, fonder une ville, détourner quelque calamité, établir de nouvelles loix, réformer les anciennes, changer la constitution des Etats, on avoit recours à l'Oracle. Sa réponse étoit l'autorité suprême qui décidoit & faisoit agir les peuples. Un particulier vouloit-il se marier, entreprendre un voyage, avoit-il quelque affaire importante, étoit-il attaqué d'une maladie dangereuse, il alloit consulter l'Oracle. Rien enfin n'a plus généralement

[a] Odyss. l. 1. v. 387. l. 16. v. 401. = Arist. Polit. l. 3. c. 14. p. 357. A. = Thucyd. l. 1. p. 12. *lin.* 71.

La Généalogie qu'Homere fait du sceptre d'Agamemnon. *Iliad.* l. 2. v. 46 & 101. suffiroit seule pour prouver que la Couronne étoit héréditaire chez les Grecs ; mais ce fait est établi d'ailleurs par quantité de passages du même Poëte.

[b] Apollod. l. 3. p. 202. = Diod. l. 5. p. 376. *lin.* 96. l. 6. Fragm. = *Apud* Syncell. p. 179. C.

[c] Odyss. l. 3. v. 215. = Voy. aussi l. 16. v. 96. & Eustathe, p. 1464. *lin.* 25.

[d] Voy. *suprà*, p. 34. 37. &c.

influé sur la conduite des anciens peuples de la Grece [a]. C'est aux Oracles qu'il faut rapporter la plûpart des grands événemens que nous lisons dans les premiers siécles de l'Histoire Grecque : événemens, pour la plûpart, singuliers, inattendus, & dont on ne trouve point d'exemple dans les siécles postérieurs. On voit dans ceux, dont nous parlons, des révolutions, des mutations subites qu'on ne peut attribuer ni à la politique, ni à la force des armes. Quelle en étoit donc la source ? Les Oracles. Ils influoient même jusques dans la conduite de ces événemens. Ils y jettoient cette incertitude qu'on y remarque toujours avec étonnement. On doit aussi rapporter aux Oracles les nouveaux cultes qu'on sçait à différens tems s'être introduits dans la Grece.

Tous ces mouvemens partoient d'un principe que nous ne connoissons plus à présent. C'est en quoi consiste la différence la plus essentielle & la plus remarquable du génie des nations d'autrefois, à celles d'aujourd'hui. Aujourd'hui chez les peuples de l'Europe, la politique & la force des armes sont les seuls moyens que l'ambition puisse employer. On voit rarement la superstition séduire les esprits au point d'occasionner des révolutions : mais dans les tems dont je parle, c'étoit toujours la séduction qui occasionnoit les révolutions. & décidoit du sort des Empires. Et quels moyens employoit-on pour opérer cette séduction ? Les Oracles.

Si nous manquions de témoignages pour prouver la grossiéreté & l'ignorance des Grecs aux tems héroïques, leur crédulité & leur déférence pour les Oracles, seroient des preuves plus que suffisantes pour démontrer cette vérité. Cette espece de *superstition* n'a de force & d'empire que proportionnellement à la grossiéreté des peuples : témoins les Sauvages, qui n'entreprennent rien que préalablement ils n'aient consulté leurs devins & leurs oracles.

[a] Voy. Plat. de Leg. l. 6. p. 869. A. & l. 8. *init.*



IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE HUITIEME.

Des anciennes Coutumes & des premieres Loix de la Grece.

AVANT que d'entrer en matiere, il est à propos de rappeller sommairement ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur l'origine & la distinction des Loix. J'ai fait voir que primitivement les peuples s'étoient gouvernés par des COUTUMES, qui par la suite des tems & un long usage acquirent la force de *Loix*. Nous avons appellé ces sortes de Loix, Loix NATURELLES. J'ai dit ensuite que pour suppléer au peu d'étendue & de précision des Loix NATURELLES, les premiers Souverains avoient fait différens réglemens, auxquels nous avons donné le nom de Loix POSITIVES. J'ai distingué ces Loix POSITIVES en deux classes, en Loix POLITIQUES & en Loix CIVILES. On n'aura pas oublié que sous le nom de Loix POLITIQUES j'ai compris tous les réglemens qui concernent le maintien & la police de la société, & forment proprement la constitution de l'Etat. Telles sont les Loix sur les engagemens du mariage, les Loix pénales, celles qui prescrivent la forme & les cérémonies du culte public, &c. J'ai renfermé sous le nom de Loix CIVILES toutes celles qui ont été établies pour régler les intérêts particuliers des différens membres de la société. Telles sont les Loix concernant les ventes, le commerce, les contrats, &c. J'ai dit encore que l'institution des Loix POLITIQUES étoit antérieure à l'institution des Loix CIVILES. On va reconnoître dans ce que l'Histoire nous fournit sur l'établissement & le progrès des Loix dans la Grece, la vérité de toutes ces propositions.

On ne connoît point de Loix positives dans la Grece plus anciennes que celles des Athéniens. Ils en étoient redevables à Cécrops qui monta sur le trône vers l'an 1582 avant J. C. Il est vrai qu'antérieurement à ce Prince, Phoronée avoit donné quelques Loix aux habitans de l'Argolide. Mais il ne s'en est rien

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

rien conservé. D'ailleurs il ne paroît pas que les autres peuples de la Grece aient jamais rien emprunté des Argiens ; au lieu que les Loix d'Athènes ont été adoptées non-seulement dans presque toutes les villes de la Grece, mais même dans la plus grande partie de l'Europe [a].

Il faut donc rapporter l'époque de l'établissement des Loix positives dans la Grece à l'an 1582 avant l'Ere chrétienne, tems de l'arrivée de Cécrops dans l'Attique. Mais il n'est pas naturel de supposer que jusqu'à ce Prince la Grece ait été sans aucune espéce de Loi. On en doit donc conclure que jusqu'alors la plûpart des Grecs ne connoissoient point d'autres Loix que les conventions tacites que j'ai dit avoir été la base & le fondement de toutes les sociétés, & que j'ai nommées LOIX NATURELLES [b].

Nous sommes entrés à l'article d'Athènes dans un assez grand détail sur les Réglemens établis par Cécrops ; on a pû remarquer que tous ces réglemens ne sont que des constitutions politiques : comme l'institution du mariage, les cérémonies de la Religion, celle des funérailles, & l'établissement d'un Tribunal pour juger les crimes & les délits. Il n'est fait mention d'aucune ordonnance qu'on puisse ranger dans la classe des Loix civiles. On ne doit pas au reste en être étonné. Les Athéniens, de même que tous les autres peuples de la Grece, ne s'étoient pas encore adonnés à l'agriculture, dont la pratique ne fut bien établie dans cette partie de l'Europe que vers le regne d'Erechtée, 170 ans environ après Cécrops [c]. C'est à cette époque qu'on doit fixer la connoissance & l'établissement des Loix civiles chez les Grecs [d].

Voilà en peu de mots l'exposé fidéle de l'origine & du progrès des Loix dans la Grece. Je préviens au surplus, que dans le détail où je vais entrer, je suivrai plutôt l'ordre des matieres que la précision chronologique qui interromperoit trop la suite & la liaison des objets. Je ne ferai cependant mention que des Loix dont l'établissement appartient aux siécles qui nous occupent présentement.

[a] *Adsunt Athenienses, unde humanitas, doctrina, religio, fruges, jura, leges ortæ, atque in omnes terras distributæ putantur.* Cicero *pro* L. Flacco, n° 26. t. 5. p. 261. = Lucretius. l. 6. *init.* = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

[b] Voy. la 1[re] Part. Liv. I. p. 8.

[c] Marm. Oxon. Ep. 12.

[d] Voy. ce que j'ai dit sur ce sujet. 1[ere] Part. Liv. I. p. 31 & 99.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'état de barbarie dans lequel la Grece étoit plongée avant l'arrivée des différentes colonies qui de l'Egypte & de la Phénicie vinrent s'y établir, laissoit vivre ses habitans dans une grande liberté sur le commerce des femmes. Les engagemens & les liens de l'union conjugale leur étoient totalement inconnus. Cécrops fut le premier qui les retira d'un pareil desordre ; il leur fit sentir que le mariage étoit le fondement & l'appui de la société. Il établit l'union d'*un* avec *une* [a]. Depuis ce Prince les Grecs s'assujettirent inviolablement à cette Loi. Ils conçurent même une si haute idée de l'union conjugale, qu'il se passa plus de deux cents ans, avant que les veuves osassent se remarier. La preuve qu'on regardoit alors les secondes nôces comme contraires aux bonnes mœurs, c'est que l'Histoire a conservé le nom de celle qui la premiere passa à un second mariage. Ce fut Gorgophone, fille de Persée & d'Andromède, qui en donna l'exemple. Cette Princesse avoit épousé en premieres nôces Périérès, roi des Messéniens. Ayant survécu à ce Prince, elle se remaria avec Œbalus, roi de Sparte [b]. Œbalus régnoit environ vers l'an 1348. avant J. C. On fixe l'époque de Cécrops à l'an 1582. Ainsi pendant l'espace de deux cents trente-quatre ans l'Histoire Grecque ne fournit aucun exemple de veuve qui se soit remariée ; & jusqu'à Gorgophone c'étoit une coutume qu'on avoit regardée comme inviolable, que toute femme qui perdoit son mari passât le reste de ses jours dans le veuvage [c].

L'exemple de Gorgophone ne tarda pas apparemment à être suivi. Il ne paroît pas que dans les tems héroïques les veuves péchassent contre la bienséance en se remariant. C'est en effet ce qu'on peut conclure des différens propos qu'Homère met dans la bouche de Pénélope. Le discours qu'Ulysse tient à cette Princesse au moment de son départ pour Troye est encore plus positif. Il lui dit : « Qu'il ne sçait pas s'il échappera aux dan» gers de cette guerre, & que s'il vient à y périr, elle choi» sisse pour époux le Prince qui lui paroîtra le plus digne d'el» le [d]. » Il est vrai que Virgile fait tenir un autre langage à Didon. Il se passe un combat perpétuel dans le cœur de cette Reine infortunée entre le goût qu'elle a pris pour Enée, & le

[a] *Suprà*, p. 19 & 20.
[b] Pausf. l. 2. c. 21.
[c] Pausf. l. 2. c. 21.
[d] Odyss. l. 18. v. 258, &c.

remords de passer à un second mariage. Elle se représente cette action comme une faute contre l'honneur [a]. Mais Virgile n'a fait parler ainsi Didon que d'après la façon de penser des Romains, chez lesquels les secondes nôces, quoique permises, étoient déshonorantes [b].

Hésiode nous donne lieu de penser qu'anciennement c'étoit l'usage dans la Grece de ne marier les garçons qu'à trente ans, & les filles à quinze [c]. Les présages régloient le moment où le mariage devoit se faire. On y avoit grande attention [d]. Il y a bien de l'apparence que dans les premiers tems on ne statua rien sur les degrés de parenté : excepté les unions des peres & des meres avec leurs enfans, toutes les autres alliances semblent avoir été permises [e].

Les enfans ne pouvoient contracter aucun engagement sans le consentement de leurs peres, qui avoient droit de décider de leur établissement [f]. On les élevoit dans un grand respect pour ceux qui leur avoient donné la naissance. C'étoit même une des plus anciennes ordonnances de la Grece. Dans les Loix attribuées à Triptolème, on en trouve une qui ordonne expressément d'honorer ses parens [g].

Aujourd'hui le grand nombre d'enfans est regardé comme une charge : mais dans les premiers tems de la Grece c'étoit un honneur & un avantage d'être pere d'une famille nombreuse. Les Grecs estimoient beaucoup la fécondité. Plutarque observe que Pélops fut de tous les Rois ses contemporains le plus puissant & le plus considéré, non-seulement par ses richesses, mais encore par la quantité d'enfans dont il se voyoit le pere [h]. Les Poëtes anciens ont beaucoup vanté le bonheur de Priam d'être pere de cinquante enfans. Nous voyons dans l'Ecriture-Sainte David se glorifier d'avoir eu beaucoup d'enfans [i]. Aussi étoit-ce

[a] Æneid. l. 4. v. 19-25-54.
Huic uni forsan potui succumbere culpæ,
Vel pater omnipotens. . . . .
Ante, pudor, quam te violem, aut tua
jura resolvam.
. . . . *Solvitque pudorem*, &c.

[b] Val. Max. l. 2. c. 1. n. 3. = Martial. l. 6. Epigramm. 7. = Quintil. Declam 306. p. 627.

[c] Opera & Dies. v. 696, &c.
C'est sur cet usage qu'est fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologues anciens, évalue les générations à trente-trois ans, & compte cent ans pour trois générations. l. 2. n. 142.

[d] Hesiod. *loco cit.* v. 801.

[e] Feithius Antiq. Hom. l. 2. c. 13. p. 216.

[f] Ibid. p. 219, 220.

[g] Porphyrius de Abstin. l. 4. p. 431.

[h] *In Thes.* p. 2. A.

[i] I. Paral. c. 28. ℣. 5.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

alors un grand opprobre à une femme d'être stérile [a]. Les Chinois sont dans les mêmes sentimens. Ils regardent la stérilité avec tant d'horreur, que les gens mariés aimeroient mieux avoir commis le plus grand des crimes, que de mourir sans enfans. Ils mettent au nombre des plus grands malheurs de ne point laisser de postérité [b].

Les Grecs pensoient de même. Ils regardoient comme le sort le plus triste celui d'un homme qui mouroit sans enfans. Phœnix dans l'Iliade voulant exprimer jusqu'à quel excès de colere son pere s'étoit emporté contre lui : « Il invoqua, dit-il, » les terribles Furies, les conjurant que je ne pusse jamais faire » asseoir sur mes genoux un fils sorti de moi [c] ». C'étoit pour remédier en quelque sorte au malheur de n'avoir point d'enfans, que les Grecs avoient imaginé l'adoption. L'usage en étoit très-ancien. Pausanias nous apprend qu'Athamas, roi d'Orchomène, se voyant sans postérité masculine, avoit adopté ses petits neveux [d]. Diodore nous fournit aussi un exemple de la même antiquité [e] : & Plutarque dit que Castor & Pollux s'étant rendus maîtres d'Athènes, demanderent à être initiés aux grands mystères, mais qu'ils n'y furent admis qu'après avoir été adoptés par Aphidnès, comme Hercule l'avoit été par Pylius [f]. Il y a bien de l'apparence que les Grecs avoient pris l'adoption des Egyptiens, chez lesquels nous voyons cet usage établi dès les tems les plus reculés [g].

Les filles qui mouroient sans être mariées étoient réputées très-malheureuses. Hérodote nous fournit une preuve bien marquée de cette façon de penser dans l'aventure de Polycrate, tyran de Samos. Polycrate séduit par les promesses d'Orétès, gouverneur de Sardes, se mit en devoir d'aller trouver ce Satrape. Sa fille qui n'auguroit rien que de sinistre de ce voyage, fit tous ses efforts pour l'en dissuader. Voyant que malgré toutes ses remontrances il se disposoit à partir, elle lui dit hautement qu'il ne lui en arriveroit que du malheur. Polycrate indigné des discours qu'elle tenoit, & voulant lui en témoigner son ressen-

[a] Gen. c. 30. ℣. 23.=I. Reg. c. 1. ℣. 5, &c.=Luc. c. 1. ℣. 25.
[b] Martini. Hist. de la Chine, l. 6. p. 21.=Lettr. Edif. t. 5. p. 56.
[c] L. 9. v. 455, &c.
[d] L. 9. c. 34.
[e] L. 4. p. 312.
[f] Plut. *in* Thes. p. 16. A.
[g] Exod. c. 2. ℣. 10.

timent, la menaça de ne la marier de long-tems, en cas qu'il revînt fain & fauf de fon voyage. Cette menace ne fut pas capable de faire taire fon zèle. Elle en fouhaita l'accompliffement; aimant mieux, dit Hérodote, être fans mari, que de fe voir privée de fon pere [a]. On voit auffi dans Sophocle Electre fe plaindre amérement de n'être point mariée [b].

J'ai remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement l'ufage vouloit que celui qui recherchoit une fille en mariage l'achetât en quelque forte, foit par les fervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il vouloit époufer, foit par les préfens qu'il lui faifoit à elle-même [c]. Cette coutume s'obfervoit auffi en Grece dès les tems les plus reculés [d]. Celui qui recherchoit une fille, étoit obligé de faire des préfens de deux efpéces; les uns au pere, pour l'engager à lui donner fa fille; & les autres, à la perfonne qu'il demandoit en mariage. Dans l'Iliade, Agamemnon fait dire à Achille qu'il lui donnera une de fes filles, fans exiger de ce Prince le moindre préfent[e]. Paufanias nous fournit auffi une preuve de cet ancien ufage. Danaüs, dit cet Auteur, ne trouvant point à marier fes filles, à caufe du crime horrible qu'elles avoient commis, fit publier qu'il ne demanderoit point de préfens à ceux qui voudroient les époufer [f]. Aujourd'hui encore c'eft l'ufage parmi les Grecs que quiconque veut fe marier, achete fa femme par les préfens qu'il eft obligé de faire aux parens de celle qu'il époufe [g].

Nous voyons cependant qu'anciennement les préfens que le marié faifoit, foit à fon beau-pere, foit à la perfonne qu'il devoit époufer, ne difpenfoient pas le pere de donner à fa fille une certaine quantité de biens, & c'eft ce qui formoit proprement *la dot de la mariée* [h]. La coutume vouloit que lorfqu'une

[a] L. 3. n. 124.

[b] *In Electrâ*, v. 166, 167.

La tradition portoit que cette Princeffe n'avoit jamais été mariée, ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Electre*. Ælian. Var. Hift. l. 4. c. 26.

Paufanias, l. 2. c. 16. & Hygin, Fab. 122. difent cependant qu'Orefte avoit marié cette Princeffe à Pylade, & que felon le témoignage d'Hellanicus, elle en avoit eu deux enfans. Mais ce fentiment ne paroit pas avoir été le plus fuivi chez les anciens.

[c] Liv. I. p. 23 & 24.

[d] Arift. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.

[e] L. 9. v. 146.

Homere ne parle point du préfent fait à la mariée; mais feulement de celui qu'on faifoit au pere. Les préfens qu'on faifoit à la mariée s'appelloient Ἕδνα. *Voy.* Meziriac. *in* Ovid. Ep. t. 2. p. 317.

[f] L. 3. c. 12.

[g] Voyage de la Boulaye, le Gouz. p. 411.

[h] Iliad. l. 9. v. 147, 148.

La dot que le pere donnoit à fa fille étoit appellée Μείλια. Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

veuve venoit à se remarier, elle ne pût pas disposer de la dot qu'elle avoit eue lors de son premier mariage, ni la porter à son second mari. Tout son bien étoit de ce moment dévolu aux enfans du premier lit. Son pere étoit obligé de lui donner une nouvelle dot [a]. Mais s'il arrivoit qu'un fils fût assez dénaturé pour chasser sa mere de la maison paternelle, il étoit obligé de lui rendre tout le bien qu'elle avoit apporté [b].

Quant à la forme dans laquelle se faisoient les contrats de mariage, j'ai observé précédemment que dans les tems où l'écriture n'étoit pas encore connue, on passoit tous les actes en présence de témoins [c]. On retrouve les mêmes pratiques dans les siécles primitifs de la Grece. Avant que ces peuples connussent l'écriture, l'usage étoit de donner des gages & des cautions pour assurance de la dot & des conditions du mariage [d]. Il paroît même par Homère que les Grecs ont été long-tems sans connoître l'usage des contrats & des obligations par écrit. C'étoit la déposition des témoins qui faisoit foi de la réalité des actes [e] : & c'est encore par cette raison qu'anciennement chez les Grecs, comme chez tous les autres peuples, les jugemens se rendoient devant tout le monde dans la place publique [f].

On voit que dès les tems héroïques il y avoit dans la Grece des peines établies contre l'adultére. Ceux qui en étoient accusés étoient obligés de payer une amende pécuniaire au mari qui avoit pû les en convaincre [g]. Le pere de la femme surprise en adultére étoit aussi obligé de rendre à son gendre tous les présens qu'il en avoit reçus pour obtenir sa fille [h].

J'ai déja dit que Cécrops avoit établi le mariage d'un avec une; aussi la pluralité des femmes n'étoit-elle point permise aux Grecs. Ils n'en pouvoient épouser qu'une [i]. Mais il paroît que dès les plus anciens tems il étoit permis de la répudier, lorsqu'on croyoit en avoir des sujets légitimes [k]. Ce qui m'étonne le plus, c'est de voir que les commerces illégitimes n'eussent alors rien de déshonorant. La naissance des enfans qui en pro-

[a] Odyss. l. 2. v. 53.
[b] Ibid. v. 132, 133.
[c] Prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.
[d] Pollux. l. 3. c. 3. Segm. 36. = Servius ad Æneid. l. 10. v. 79.
[e] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[f] Ibid. v. 497, 498, &c. = Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 26.
[g] Odyss. l. 8. v. 332-347 & 348. = Voy. aussi Diod. l. 12. p. 491. lin. 89.
[h] Odyss. l. 8. v. 318.
[i] Herod. l. 2. n. 92.
[k] Voy. Pausf. l. 10. c. 29. p. 870. = Pollux. l. 3. c. 4. Segm. 46.

venoient n'étoit point regardée comme honteuse. Agamemnon, dans l'Iliade, voulant encourager Teucer, frere d'Ajax, à continuer ses exploits, lui représente que, quoiqu'il ne fût pas fils légitime de Télamon, ce Prince néanmoins n'en avoit pas moins eu d'attention ni de soins pour son éducation [a]. S'il y eût eu alors quelque honte attachée à ces sortes de naissances, il n'est pas vraisemblable qu'Homère eût fait faire par Agamemnon un semblable reproche à un des principaux Officiers de l'armée, & duquel il paroît d'ailleurs qu'il étoit très-satisfait.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On voit aussi dans l'Odyssée Ulysse se dire fils d'une concubine [b]. C'est une preuve qu'on avouoit alors ces sortes de naissances sans rougir. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture que Gédéon eut 70 enfans de plusieurs femmes qu'il avoit épousées, & que d'une concubine, qui même avoit été sa servante, il avoit eu un fils nommé Abimelech, qui après la mort de son pere fut roi de Sichem [c]. Chez nos ancêtres la bâtardise n'avoit rien de déshonorant. Les Historiens donnent à quantité de personnes très-illustres & très-considérables la qualité de *Bâtards*. Le fameux Comte de Dunois n'est pas plus connu sous ce nom, que sous celui de bâtard d'Orléans. Il est encore parlé très-souvent du bâtard de Rubempré & de plusieurs autres. C'étoit même une qualité qu'on ne craignoit pas de prendre dans les actes publics. On en trouve plusieurs signés, *un tel*, bâtard *d'un tel*. Des Lettres-patentes accordées par Guillaume le Conquérant à Alain, comte de Bretagne, commencent ainsi: « Guillaume, dit le *Bâtard*, roi d'Angleterre, &c [d]. » Revenons aux Grecs. Les enfans légitimes héritoient des biens de leurs peres & meres [e]: s'ils étoient plusieurs, ils partageoient la succession, & il ne paroît pas qu'il y eût alors aucun avantage attaché au droit d'aînesse. Voici la maniere dont on procédoit aux partages. On faisoit avec le plus d'égalité qu'il étoit possible autant de lots qu'il y avoit d'héritiers, & ensuite on les tiroit au sort [f].

Cette conduite ne se pratiquoit pas seulement dans les

[a] L. 8. v. 281, &c.

[b] L. 14. v. 202.

[c] Judic. c. 8. ✝. 30, 31. c. 9. ✝. 6 & 18. *Non enim erat vetitus eo tempore concubinatus, neque concubina à matronâ, nisi dignitate, distabat*, dit Grotius sur ce passage.

[d] Mém. de Trevoux. Janv. 1711. p. 118.

[e] Odyss. l. 7. v. 149

[f] Ibid. l. 14. v. 208. = Arist. Polit l. 6. c. 4. p. 417. B.

partages des biens des particuliers. Elle avoit lieu, même dans les maisons souveraines. Neptune, dans l'Iliade, répond à Iris qui lui vient ordonner de la part de Jupiter de ne plus secourir les Grecs, qu'il est égal en dignité à Jupiter : « Nous sommes, » ajoute-t-il, trois freres, tous trois fils de Saturne & de Rhéa. » Jupiter est le premier, moi le second, & Pluton le troisieme; » l'Empire a été partagé entre nous. On en a fait trois lots, » qui n'ont point été distribués selon l'ordre de la naissance. » On les a tirés au sort, & c'est la fortune qui a décidé de la » part que chacun a eue [a] ». On pourroit citer encore plusieurs autres exemples de cette ancienne pratique [b].

Quoique dans le partage des biens la condition des freres fût égale, il y avoit cependant de grands priviléges attachés au droit d'aînesse. Ces priviléges consistoient dans l'honneur & le respect que les cadets étoient obligés de rendre à leurs aînés, & dans l'autorité que les aînés avoient sur leurs cadets. On peut dire même que les Grecs regardoient le droit d'aînesse comme un droit divin : Homère en fournit une preuve très-sensible dans le passage de l'Iliade que je viens de citer. Jupiter en envoyant porter ses ordres à Neptune par Iris, dit à cette Déesse : « Mon frere doit sçavoir qu'en qualité d'aîné je suis » au-dessus de lui [c] ». Neptune fait quelque difficulté de se rendre aux ordres de Jupiter : Iris pour l'y déterminer insiste sur la qualité de Jupiter, & demande à Neptune, s'il ignore, « que » les noires Furies accompagnent toujours les aînés, pour venger » les outrages qu'ils reçoivent de leurs freres [d] ».

Les enfans des concubines n'avoient aucun droit à l'héritage de leurs peres; car dans ces sortes de commerces il n'y avoit ni conventions ni solemnités. Aussi ne voyons-nous point que les enfans qui en provenoient partageassent dans la succession avec les enfans légitimes. Ils n'avoient que ce que leurs freres vouloient bien leur abandonner [e] : l'ordre même des successions étoit

[a] L. 15. v. 186, &c.
Virgile a suivi exactement cette tradition. Il fait aussi dire à Neptune que l'Empire de la mer lui est échû par le sort.
Sed mihi sorte datum. Æneid. l. 1. v. 138.

[b] Voy. ce que nous avons dit ci-dessus sur le partage du Peloponèse entre les descendans d'Hercule. p. 47. = Voy. aussi Apollod. l. 1. p. 4. = Diod. l. 3. p. 229. = Pauf. l. 8. c. 53. = Et Strab. l. 9. p. 601. B.

[c] L. 15. v. 165, 166.

[d] Ibid. v. 204.

[e] Odyss. l. 14. v. 210.

si bien

ſi bien réglé, que quand quelqu'un mouroit ſans enfans, ſes biens paſſoient à ſes collatéraux [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux

Le même eſprit d'ordre qui avoit aſſigné à chacun une certaine quantité de biens pour ſubſiſter, faiſoit regarder avec mépris ces hommes que la fainéantiſe empêchoit de travailler, & qui étoient aſſez lâches pour ne vivre que de la libéralité des perſonnes riches. Quand Ulyſſe, dans l'Odyſſée, ſous l'équipage d'un mendiant, ſe préſente à Eurymaque, ce Prince le voyant fort & robuſte, lui offre du travail & de bons gages. Mais il fait entendre en même tems qu'il n'y avoit dès-lors que trop de ces gueux de profeſſion, qui aimant mieux vivre dans l'oiſiveté, que de gagner leur vie par un travail honnête, étoient l'objet du mépris général [b].

On avoit auſſi le plus ſouverain mépris pour ces gens qui n'ayant point de demeure fixe, errent continuellement de ville en ville. On regardoit un vagabond comme un exilé, comme un malheureux, qui, ayant abandonné ſa patrie, devoit être rejetté de la ſociété [c].

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'alors le vol n'étoit point une action deshonorante [d]. Les Anciens ne s'en faiſoient aucun ſcrupule. Il n'étoit honteux que quand on étoit pris ſur le fait [e].

La plûpart des loix dont je viens de rendre compte n'ont été en uſage que depuis l'établiſſement de l'Agriculture. Les premiers Légiſlateurs Grecs n'avoient rien négligé pour porter & engager leurs peuples à s'adonner à la culture de la terre [f]. Ils

[a] *Χηρωσταὶ δὲ διὰ κτῆσιν δατέοντο.* Iliad. l. 5. v. 158.

Euſtathe, p. 533. *lin.* 30, & l'ancien Scholiaſte entendent par le mot Χηρωσταὶ, des *Curateurs*; ſur cela ils ont imaginé des Magiſtrats établis pour prendre ſoin du bien des vieillards qui avoient perdu leurs enfans, & le conſerver à leurs collatéraux en empêchant ces peres malheureux d'en diſpoſer. Mais outre qu'Euſtathe, & l'ancien Scholiaſte n'allèguent aucun Auteur qui marque l'établiſſement de ces prétendus Magiſtrats, s'ils avoient voulu faire attention au mot *δατέοντο*, dont Χηρωσταὶ eſt le nominatif, ils auroient bien vû que Χηρωσταὶ, ne pouvoit en cette occaſion ſignifier des *Curateurs*. Des Curateurs en effet ne partagent point une ſucceſſion; mais, ſuivant l'étymologie même de leur nom, ils ſont prépoſés pour la conſerver.

Il eſt donc certain que dans ce paſſage Χηρωσταὶ, doit s'entendre des *Collatéraux*. Il eſt pris dans ce ſens là par Héſiode Theog. v. 606. d'après lequel Heſychius, *voce* Χηρωσταὶ, dit expreſſément Χηρωσταὶ οἱ μακρόθεν συγγενεῖς; on appelle Χηρωσταὶ, des *parens fort éloignés*. Voy. auſſi Pollux. L. 3. c. 4. Segm. 47. & le Schol. d'Héſiode, p. 189.

[b] L. 18. v. 356, &c.

[c] Iliad. l. 9. v. 644. l. 16. v. 423. = Voy. ce que Platon fait dire à ce ſujet par Socrate, *in* Criton.

[d] Iliad. l. 6. v. 153. = Odyſſ. l. 19. v. 395. = Voy. Feith. l. 2. c. 9.

[e] Suid *in voce* Κλέπτης. t. 2. p. 325.

[f] On remarque que dans toutes les anciennes traditions de la Grece, Neptune eſt toujours dit, avoir ſuccombé dans ſes diſputes avec Minerve, Apollon & les

avoient établi dans cette vûe plusieurs loix très-utiles & très-sages, comme la défense de posséder des terres labourables au-delà d'une certaine quantité; celle de vendre & d'aliéner l'héritage de ses ancêtres. Il y avoit aussi une loi qui défendoit d'hypothéquer une dette sur des terres labourables [a]. Toutes ces loix étoient, au rapport d'Aristote, de la plus haute antiquité, & remontoient aux siécles dont nous faisons présentement l'histoire [b].

J'ai déja dit que c'étoit sous le regne d'Erechtée, sixiéme roi d'Athènes depuis Cécrops, que la connoissance du labourage avoit été répandue dans la Grece sous les auspices de Cérès & de Triptolème. Comme l'établissement de l'Agriculture emporte nécessairement l'institution des loix civiles, tous les Ecrivains de l'antiquité ont attribué à Cérès & à Triptolème les premieres loix de la Grece [c]. La tradition la plus constante & la plus générale portoit que les Athéniens avoient été les premiers à qui Cérès eût enseigné l'Agriculture [d]. Aussi avons-nous vû qu'ils passoient pour les auteurs de toutes les loix civiles [e]. On leur attribuoit également l'invention de toutes les formalités de la Justice & de l'ordre des procédures [f].

C'est au surplus à ce court exposé que se réduira ce que j'avois à dire sur l'origine & l'établissement des loix civiles dans la Grece. Les Ecrivains de l'antiquité ne nous ont conservé aucun détail sur un objet si important. Non-seulement ils ne rapportent la teneur d'aucune loi, ils ne nous apprennent pas même quels étoient les Magistrats & les Tribunaux établis pour juger les contestations civiles. Il est même assez remarquable que dans le peu qui s'est conservé des loix attribuées à Triptolème, il n'est

autres Dieux. *V.* Plut. t. 2. p. 741. = Pausan. l. 2. c. 1. p. 112. c. 15. p. 145.

Plutarque, prétend même que la dispute entre Minerve & Neptune, pour sçavoir qui d'elle ou de ce Dieu seroit patron d'Athènes, & la réussite de Minerve étoit une fable inventée & débitée par les anciens Rois de la Grece, pour détourner leurs peuples de l'envie de courir les mers, & les porter à cultiver la terre. *In Themistocle*, p. 121. E.

[a] Arist. Polit. l. 2. c. 7. p. 323. l. 6. c. 4. p. 417.

[b] Ibid.

[c] *A quibus initia vitæ atque victûs, legum, morum, mansuetudinis, humanitatis exempla hominibus, & civitatibus data, ac dispertita esse dicuntur*, Cicero *in Verr.* Act. 5a. n. 72. t. 4. p. 478.

Prima Ceres. . . . .
Prima dedit leges, Cereris sunt omnia munus. Ovid. Met. l. 5. v. 341, &c. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 324 & 385. = Plin l. 7. sect. 57. p. 412. = Macrob. Sat. l. 3. c. 12. p. 413.

C'est par cette raison qu'on trouve si souvent l'Epithète Θεσμοφόρος, *Legifera*, donné à Cerés. *Voy.* l'explication historique de la Fable de Cérès par le Clerc. Bibl. Univ. t. 6. p. 47.

[d] Cicero *in Verr.* Act. 4a. n. 49. t. 4. p. 396. = Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 333 & 385.

[e] *Suprà*, p. 57.

[f] Ælian. Var. Hist. l. 3. c. 38.

question que de réglemens politiques. Voici ces loix, telles que Porphyre les rapporte [a].

La premiere, dont nous avons déja eu occasion de parler, ordonne d'honorer ses parens [b].

La seconde défend d'offrir aucune autre chose aux Dieux, que les fruits de la terre.

La troisiéme ordonne de ne point faire de mal aux animaux.

Ces loix ne faisoient que renouveller & confirmer celles de Cécrops, qui, en instituant un culte réglé dans la Grece, avoit défendu d'offrir à la Divinité rien de ce qui étoit animé [c]. Je ne puis à cette occasion me dispenser de dire un mot des fameux mystères d'Eleusis.

J'ai fait voir précédemment que Cécrops avoit appris le premier aux Grecs à honorer l'Etre suprême par un culte public & solemnel [d]. Mais les cérémonies religieuses établies par ce Prince, n'ont point produit un effet aussi marqué que l'institution des mystères célébrés à Eleusis en l'honneur de Cérès. De toutes les pratiques de la Religion payenne, les cérémonies usitées dans ces mystères ont été celles qui ont le plus attiré l'admiration & le respect des Anciens. On en rapporte l'institution à Erechtée, le même sous lequel la connoissance de l'Agriculture passa dans la Grece [e]. Je n'entreprendrai point de lever le voile obscur qui nous dérobe la connoissance de ces cérémonies si vantées dans l'antiquité. Je remarquerai seulement que les Ecrivains les mieux instruits & les plus judicieux de la Grece & de Rome, ont été persuadés que ces mysteres avoient contribué plus que tout autre moyen à adoucir les moeurs barbares des premiers habitans de l'Europe. Ils n'ont point hésité à attribuer à ces *cérémonies religieuses* toute la politesse & les connoissances dont ont joui les siécles les plus éclairés. « Ce sont les mysteres, » dit Cicéron, qui nous ont tiré de la vie barbare & farouche que » menoient nos Ancêtres. C'est le plus grand des biens que nous » devions à la ville d'Athenès, entre tant d'autres qu'elle a ré- » pandus parmi les hommes. C'est d'elle que nous avons appris » non-seulement à vivre avec joie, mais encore à mourir avec

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

[a] De Abstin. l. 4. p. 431.
[b] Suprà, p. 19.
[c] Suprà, p. 19.
[d] Suprà, p. 19.
[e] Diod. l. 1. p. 34. — Marm. Oxon. Ep. 14.

» tranquillité, dans l'espoir d'un avenir plus heureux [a] ». Isocrate en avoit dit autant long-tems auparavant [b]. Les Grecs désignoient les mysteres d'Eleusis par un mot qui dans leur langue signifioit *Perfections* (1), parce que dans l'initiation on acquéroit, à ce qu'ils croyoient, la connoissance de la vérité & l'amour de la vertu. Les Latins exprimoient ces mysteres par le terme d'*Initia*, *Commencemens*; parce que, dit Cicéron, la doctrine qu'on enseignoit dans les mysteres renfermoit les principes de la vie heureuse & tranquille. Ainsi les deux nations de l'antiquité les plus polies & les plus éclairées ont été persuadées qu'on ne pouvoit donner assez d'éloges à l'établissement des mysteres d'Eleusis. Il ne me reste plus maintenant qu'à dire un mot des anciennes loix pénales de la Grece.

Les loix pénales sont avec raison celles dont les premiers Législateurs Grecs paroissent s'être le plus occupés. Les Historiens placent dans les siécles que nous parcourons l'institution de plusieurs tribunaux, dont l'unique fonction étoit de juger des matieres criminelles.

L'Aréopage étoit le plus ancien tribunal de la Grece, & c'étoit pour connoître des meurtres que Cécrops l'avoit établi [c]. Dans l'origine, les Aréopagistes connoissoient de toutes sortes d'homicides. Par la suite leur jurisdiction fut bornée aux seuls assassinats commis de dessein prémédité [d]. On érigea, peu de siécles après l'Aréopage, un autre tribunal nommé le *Delphinium*, pour juger ceux qui, s'avouant coupables d'homicide, prétendoient avoir eu raison de le commettre [e]. C'est à ce tribunal que Théfée fut absous, lorsqu'il eut mis à mort les enfans de Pallas & Pallas lui-même, qui tramoient une conspiration contre l'Etat [f]. On établit ensuite le *Palladium*, où ceux qui avoient commis un meurtre involontaire venoient se présenter [g]. Démophon, fils de Théfée, fut le premier qui comparut devant ce tribunal [h].

Les loix de la Grece, conformes en ce point à celles d'Egypte,

[a] De Leg. l. 2. n. 14. t. 3. p. 148.

[b] *In* Panegyr. p. 65.

(1) Τιλιταί.

[c] Isocrat. Panegyr. p. 69. Voy. aussi Demosth. *in* Aristocrat. p. 735. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415. = Pauf. l. 4. c. 5. *init.*

[d] Demosth. *in* Aristocrat. p. 728. E. = Ælian. Var. Hist. l. 5. c. 15.

[e] Ibid.

[f] Pauf. l. 1. c. 28. p. 70.

[g] Ælian. *suprà, loco cit.*

[h] Pauf. l. 1. p. 69. = Voy. Pollux l. 8. c. 10.

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

punissoient de mort l'homicide commis de dessein prémédité [a]. Dédale ayant été accusé & convaincu devant l'Aréopage d'avoir fait périr son neveu Talus, fut condamné à mort par ce tribunal, & il n'évita la punition de son crime qu'en prenant la fuite, & se retirant dans l'Isle de Crete [b]. J'observerai à ce sujet que chez les Grecs il étoit très-aisé aux meurtriers de se dérober aux supplices qu'ils pouvoient appréhender.

La maniere dont on procédoit dans la Grece à la poursuite des meurtres, étoit bien différente de celle qu'on suit dans nos tribunaux. En France, c'est au Ministère public qu'appartient le soin de rechercher & de faire punir les meurtriers. La premiere démarche que fait la Justice dans ces occasions, c'est de faire arrêter l'accusé contre lequel on a rendu plainte; on examine ensuite s'il est réellement coupable du crime qu'on lui impute, & il est retenu dans les prisons jusqu'à jugement définitif. Il n'en étoit pas de même chez les Grecs. Il n'y avoit point d'Officier public, chargé par l'Etat de rechercher les meurtriers. Les parens du mort avoient seuls le droit d'en poursuivre la vengeance. Homère le fait assez connoître [c]. On peut joindre au témoignage de ce grand Poëte, celui de Pausanias qui dépose en plusieurs endroits de cet ancien usage [d] : usage qui paroît avoir toujours subsisté dans la Grece [e]. Mais les mêmes loix qui avoient déféré aux seuls parens du mort le droit d'en poursuivre le meurtrier, défendoient expressément qu'on le remît entre leurs mains [f] ; & comme le Ministere public ne se mêloit point de faire arrêter les meurtriers, ils jouissoient d'une liberté pleine & entiere tout le tems que duroit l'instruction de leur procès. Ainsi dans les cas où un coupable pouvoit appréhender la juste punition de son crime, il ne tenoit qu'à lui de se dérober au supplice en prenant la fuite. Personne n'étoit en droit de l'en empêcher [g]. La seule précaution qu'il eût à prendre, c'étoit de disparoître après ses premieres défenses [h]. Car lorsque la procédure étoit assez avancée pour que

[a] Demosth. *in* Midiam. p. 610. A. = *In* Aristocrat. p. 738. C. = Voy. aussi Plat. de Leg. l. 9. p. 934. B. p. 935. E.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320. = Apollod. l. 3. p. 206.

[c] Iliad. l. 9. v. 628, &c.

[d] L. 5. c. 1. p. 376. l. 8. c. 34. p. 669.

[e] Voy. Plat. de Leg. l. 9. p. 930, 931. & 933. = Demosth. *in* Aristocrat. p. 736. Pollux. l. 8. c. 10. Segm. 118.

[f] Demosth. *loco cit.*

[g] Demosth. ibid. = Pollux, l. 8. c. 10. Segm. 117.

[h] Demosth. Pollux. *locis cit.*

les Juges fussent en état d'opiner, l'accusé alors étoit soumis à toute la sévérité des loix, & s'il étoit déclaré atteint & convaincu du crime qu'on lui imputoit, les Magistrats s'en emparoient pour lui faire subir le supplice auquel il étoit condamné [a]. Cette liberté provisoire qu'on laissoit aux accusés, prouve clairement que c'étoit la coutume de les entendre deux fois avant que de les livrer au supplice. Si l'accusé, dont le crime étoit prouvé, avoit fait usage de la ressource de l'exil volontaire, tous ses biens étoient confisqués & vendus à l'encan [b]. J'ai déja parlé de la coutume de renvoyer les accusés absous lorsque les voix étoient partagées également [c].

Avant que de donner audience à l'accusateur & à l'accusé, on les obligeoit de consigner chacun une somme, qui appartenoit à celui qui gagnoit sa cause. La loi condamnoit en outre l'accusateur à une amende de mille drachmes, s'il n'avoit pas eu pour lui au moins la cinquiéme partie des voix [d]. Si l'accusation étoit prouvée, les loix accordoient à l'accusateur le triste avantage d'assister au supplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime [e] : mais il devoit arriver très-rarement qu'on exécutât à mort les homicides, eu égard aux facilités qu'ils trouvoient à se dérober au supplice [f]. Car outre qu'ils étoient les maîtres de prendre la fuite, la loi leur avoit donné un moyen encore plus efficace pour désarmer la justice, & rester même tranquilles dans leur patrie. Ils n'avoient qu'à chercher les voies propres à appaiser les parens de celui qui avoit été tué : ils étoient sûrs alors de l'impunité & de n'être jamais inquiétés ; c'étoit à prix d'argent qu'on assoupissoit ordinairement ces sortes d'affaires. On donnoit une certaine somme aux parties intéressées, pour les engager à cesser leurs poursuites [g].

La loi n'avoit pas voulu que le meurtre même involontaire, fût entiérement exemt de punition, de peur, dit Porphyre, que l'impunité, dans ces occasions, ne donnât lieu aux méchans d'abuser de l'indulgence de la loi [h]. L'exil étoit originairement chez

[a] Demosth. *in* Aristocrat. p. 736.
[b] Pollux. l. 8. c. 9. Segm. 99.
[c] *Suprà*, p. 37 & 38.
[d] Demosth. *in* Mid. p. 610. F. — *In* Aristocrat. p. 738. C. — Plato, *in* Apolog. Socrat. p. 27. E. — Pollux. l. 8. c. 6. Segm. 41 & 53.
[e] Demosth. *in* Aristocrat. p. 736.
[f] Voy. Diod. l. 3. p. 177.
[g] Iliad. l. 9. v. 628, &c.
[h] De Abstin. l. 1. p. 16, &c.

les Grecs la peine du meurtre involontaire [a]. Céphale fut condamné par l'Aréopage à un bannissement perpétuel pour avoir tué involontairement sa femme Procris [b]. Les loix se relâcherent par la suite de cette rigueur. Nous voyons dans Homère, que du tems de la guerre de Troye, les meurtriers n'étoient obligés de s'absenter de leur patrie, que jusqu'à ce qu'ils eussent appaisé les parens de celui qu'ils avoient tué [c]. Si l'on s'en rapporte même au Scholiaste d'Euripide, les meurtriers involontaires n'étoient obligés de s'absenter que durant le cours d'une année [d]. Platon, dans ses loix, paroît s'être conformé à cet ancien usage [e].

Mais en même tems que les loix avoient voulu assujettir à quelque peine le meurtre involontaire, elles avoient pris des précautions pour dérober le meurtrier à la vengeance précipitée que les parens du mort auroient pû tirer de sa perte. C'est dans cette vûe que nous voyons le droit d'asyle établi chez tous les peuples de l'antiquité. Ce privilége, attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à couvert de toutes poursuites, étoit très-ancien & très-respecté chez les Grecs. On croyoit que l'asyle de Samothrace avoit été établi par Cybèle [f]. Un des plus anciens est celui que Cadmus ouvrit dans la Béotie [g].

L'endroit où s'assembloit l'Aréopage étoit un asyle inviolable. Sous Aphidas, qui monta sur le trône d'Athènes l'an 1162, avant J. C. l'Oracle de Dodone avertit les Athéniens, qu'un jour les Lacédémoniens vaincus se réfugiroient dans l'Aréopage, & qu'ils se donnassent bien de garde de les maltraiter. Les Athéniens se ressouvinrent de cet avis, lorsque sous le regne de Codrus le Péloponèse se ligua contre l'Attique. On sçait quel fut l'événement de cette guerre, & comment les armées étant en présence, celle des ennemis crut devoir faire retraite [h]. Quelques Lacédémoniens qui s'étoient avancés jusqu'aux portes d'Athènes, se trouverent à cette nouvelle dans un cruel embarras. Tout ce qu'ils purent faire fut de tâcher, à la faveur des ténebres, de se cacher aux yeux des Athéniens. Dès que le jour

[a] Apollod. l. 2. p. 116. = Demosth. adv. Aristocr. p. 732. B. = Plut. t. 1. p. 299. C.

[b] Apollod. l. 3. p. 200.

[c] Voy. Feithius, Antiq. Hom. l. 2, c. 8. p. 187.

[d] *In* Hippolyt. v. 35.

[e] L. 9. p. 929. F. p. 930. D.

[f] Diod. l. 3. p. 224.

[g] *Suprà*, p. 40.

[h] Voy. *suprà*, p. 33.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

parut, ils se sauverent dans l'Aréopage. On n'osa les attaquer dans cet asyle, ils y furent respectés, & obtinrent permission de s'en retourner sains & saufs dans leur patrie [a].

La faveur des asyles n'avoit été établie originairement que pour les meurtriers involontaires. Dans Thucydide les Athéniens donnent à entendre très-clairement que les autels des Dieux ne servoient d'asyle qu'à ceux qui avoient eu le malheur de commettre involontairement un homicide [b]. On voit aussi dans Tite-Live le meurtrier du Roi Eumenès obligé d'abandonner l'asyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir [c]. Moïse, en établissant des villes de refuge pour les meurtriers involontaires, exclut formellement de ce privilége les assassins [d].

Au surplus il en étoit du meurtre involontaire chez les Grecs comme de l'homicide prémédité, c'est-à-dire, que les meurtriers involontaires pouvoient, en appaisant les parties intéressées, rester tranquilles dans leur patrie. L'usage étoit pareillement de donner aux parens du mort une certaine somme [e]. Cette politique partoit d'un principe très-sensé. Parmi des peuples peu disciplinés, les inimitiés sont dangereuses & très-sujettes à occasionner les suites les plus fâcheuses; il est donc du bien public qu'elles soient aisées à terminer [f]. Aussi voyons-nous que chez les anciens peuples, il n'y avoit point de délit qu'on ne pût racheter à prix d'argent. Tout se réduisoit à des dommages & à des réparations. C'est par cette raison qu'il n'y avoit point alors, comme aujourd'hui parmi nous, de Partie publique qui fût chargée du soin de poursuivre les criminels. Les Sauvages de l'Amérique nous retracent l'image de ces anciens tems. Chez ces peuples la réparation de l'homicide consiste dans un certain nombre de présens que le meurtrier est obligé de faire aux parens du défunt, pour appaiser leur ressentiment [g].

Les anciens Législateurs n'avoient rien obmis pour inspirer à leurs peuples toute l'horreur possible du meurtre & du sang répandu. On tenoit pour souillés ceux qui avoient commis un homicide, de quelque maniere que ce fût. Ils devoient, avant que

[a] Pausf. l. 7. c. 25. *init.*
[b] L. 4. p. 296. *lin.* 90.
[c] L. 45. n. 5.
[d] Deut. c. 19. ỳ. 11, &c.
[e] Iliad L. 18. v. 498, &c.
[f] Voy. l'Esprit des Loix, t. 3. p. 103. & 328.
[g] Lescarbot, *Hist. de la Nouv. France*, p. 395 & 798. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 490 & 491.

homicide

de rentrer dans la société, se faire purifier par certaines cérémonies religieuses. Théfée avoit rendu un service important à sa patrie, en mettant à mort les brigands qui l'infestoient. Quoique ces meurtres fussent très-légitimes, néanmoins un de ses premiers soins fut de s'en faire purifier [a]. Homère fait dire à Hector sortant du combat, qu'il n'ose faire des libations à Jupiter avant que de s'être purifié, parce qu'il n'est point permis de le prier avec des mains ensanglantées [b]. Enée dans Virgile, après avoir mis à mort plusieurs de ses ennemis, n'ose toucher à ses dieux Pénates jusqu'à ce qu'il se soit purifié [c]. On pourroit citer plusieurs autres exemples [d]. Il n'étoit pas permis à un meurtrier, qui s'étoit banni de sa patrie pour un homicide involontaire d'y rentrer, même après avoir satisfait les parens du défunt, sans s'être fait purifier & expier du meurtre qu'il avoit commis [e]. On rapporte au régne de Pandion, huitiéme Roi d'Athènes, l'établissement des cérémonies religieuses, propres à purifier les homicides [f].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Nous remarquerons à ce sujet que Moïse ordonne une expiation solemnelle pour les meurtres dont on ne connoît pas les auteurs [g]. Il veut aussi que ceux qui, dans une guerre juste & légitime, se sont souillés par l'effusion du sang ennemi, ne rentrent dans le camp, qu'après s'être purifiés [h]. Chez les Romains, les soldats qui suivoient le char du vainqueur, étoient couronnés de lauriers; afin, dit Festus, qu'ils ne parussent rentrer dans la ville, que purifiés du sang humain qu'ils avoient répandu [i]. Le but de toutes ces coutumes étoit d'inspirer le plus grand éloignement pour l'homicide.

Il faut, je crois, rapporter à ce même principe d'humanité, autant qu'à la politique, la défense de tuer certains animaux, si précisément établie par les premiers Législateurs de la Grece. On a vû que Cécrops avoit défendu d'offrir aux Dieux rien qui fût animé [k]. Triptolème avoit renouvellé cette loi, en ordonnant de ne leur offrir que des fruits [l]. Mais ce second Législateur alla

[a] Plut. *in* Thes. p. 5. C. = Pauf. l. 1. c. 37. *init.*
[b] Iliad. L. 6. v. 265, &c.
[c] Æneid. l. 2. v. 717, &c.
[d] Voy. Marsh. p. 253. = Feithius, p. 187.
[e] Demosth. *in* Aristocrat. p. 736. E, = Voy. aussi Plat. *de* Leg. l. 9. p. 930, &c.
[f] Marm. Oxon. Ep. 15. = Marsh. p. 253.
[g] Deut. c. 21. ℣. 5, &c.
[h] Num. c. 31. ℣. 19 & 24.
[i] Verbo *Laureati*, p. 206.
[k] *Suprà*, p. 19.
[l] *Suprà* p. 67.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

encore plus loin; car il défendit expressément de faire du mal aux animaux servans au labourage [a]. L'Histoire n'a pas même dédaigné de nous conserver les circonstances qui occasionnerent la mort du premier bœuf égorgé à Athènes, & les suites de cet événement [b]. C'est un de ces faits singuliers qui méritent une attention particuliere : il arriva sous Erechtée, sixiéme roi d'Athènes [c]. Cet événement est d'autant plus remarquable qu'il donna lieu à l'érection du Prytanée, tribunal très-renommé chez les Athéniens [d]. La fonction des Prytanes étoit de faire le procès aux choses inanimées, qui avoient occasionné la mort de quelqu'un [e].

Je finis ce qui concerne les loix pénales de la Grece, en observant une parfaite conformité entre ces loix & celles Egyptiens, sur la punition des femmes enceintes coupables de crimes qui méritoient la mort. Les Grecs, à l'exemple des Egyptiens, attendoient, pour les conduire au supplice, qu'elles fussent accouchées [f].

Ce que je trouve de plus extraordinaire dans les anciennes loix de la Grece, c'est que les Législateurs n'avoient point déterminé précisément le genre & la durée du supplice dont chaque crime devoit être puni [g]. Ils avoient laissé les Juges maîtres d'appliquer les loix suivant qu'ils le jugeroient à propos. Zaleucus, législateur des Locriens, fut, dit-on, le premier qui prescrivit & expliqua dans ses loix l'espéce & la durée des peines qu'on devoit infliger aux criminels [h].

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que les premieres loix de la Grece étoient assez informes; elles se ressentoient de la grossiereté qui régna si long-tems dans cette partie de l'Europe [i].

Les Grecs, comme tous les anciens peuples, ont été quelque tems sans connoître l'art d'écrire. Le chant étoit alors le seul moyen de faire passer à la postérité ce qu'on avoit intérêt de ne point oublier [k]. Cette méthode très-simple & très-naturelle a été

[a] *Suprà*, p. 67.
[b] Porphyr. de Abstin. l. 2. p. 156 & 174. = Ælian. Var. Hist. l. 8. c. 3. = Pausf. l. 1. c. 28. p. 70.
[c] Pausf. Ibid.
[d] Ibid. *loco cit.* = Pollux. l. 8. c. 10.
[e] Pausf. l. 1. c. 28. p. 70. Voy. les exemples qu'il en cite, l. 5. c. 27. p. 449. l. 6. c. 11. p. 478.
[f] Diod. l. 1. p. 88. = Ælian. Var. Hist. l. 5. c. 18. = Plut. t. 2. p. 552. D.
[g] Strabo, l. 6. p. 398.
[h] Ibid.
[i] Arist. Polit. l. 2. c. 8. p. 327. B.
[k] Voy. la prem. Part. Liv. I. p. 25 & 26.

employée pour conserver le souvenir des loix. Faute de monumens où ils pussent déposer leurs loix, les premiers Législateurs les mirent en chant pour les faire retenir plus facilement. Les Grecs chantoient leurs loix. C'est ce qui fit donner le même nom aux loix & aux chansons (1). Aristote, dans ses Problêmes, recherchant la raison de cette conformité de nom entre deux objets si différens, c'est, dit-il, qu'avant la connoissance de l'écriture, on chantoit les loix pour ne les point oublier [a].

L'usage de mettre en chant les loix & tout ce qui y avoit rapport, gagna tellement dans la Grece, qu'il continua même après que l'écriture y fut introduite. Le crieur qui publioit les loix de la plûpart des villes Grecques, étoit assujetti à des tons réglés, & à une déclamation mesurée. Il étoit accompagné du son de la lyre, comme un acteur sur la scêne [b]. Cette maniere de publier les loix, les édits, &c. a subsisté long-tems chez les Grecs. L'Histoire nous en a conservé un exemple trop remarquable pour ne le pas rapporter.

Dans la nuit qui suivit la bataille de Chéronée, Philippe, ivre de bonne chere & de vin, & plus encore de la victoire qu'il venoit de remporter, se transporta sur le champ de bataille couvert encore des cadavres des Athéniens. Là, pour insulter aux morts, il se mit à parodier le décret que Démosthene avoit proposé pour exciter les Grecs à prendre les armes. Philippe chantoit donc en battant la mesure : « *Démosthène, fils de Démosthène Pœonien, a* » *dit, &c.* [c] ».

Les Locriens d'Italie passoient, dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité, pour les premiers peuples Grecs qui eussent

(1) Νόμοι.

[a] Problem. sect. 19. Problem. 28.

Josephe & Plutarque soupçonnent que le terme Νόμος, employé pour désigner les loix étoit moderne, en comparaison de ces premiers tems dont nous parlons, & qu'il étoit même postérieur au siécle d'Homère, qui dans ses Poëmes ne se sert jamais du mot Νόμος, pour désigner les loix, mais de celui de Θεμιστοι, *jura*.

Mais Josephe & Plutarque, parlant surtout avec quelque doute, ne sauroient balancer l'autorité d'Aristote sur l'antiquité d'un mot Grec, pour ne rien dire d'un Hymne en l'honneur d'Apollon, attribué à Homere, où Νόμος est employé pour signifier la *Loi* ou la *méthode* du chant. Vers. 20.

On trouve aussi le mot Νόμος, employé dans Hésiode pour désigner les *Loix*. Op. & Dies, v. 276.

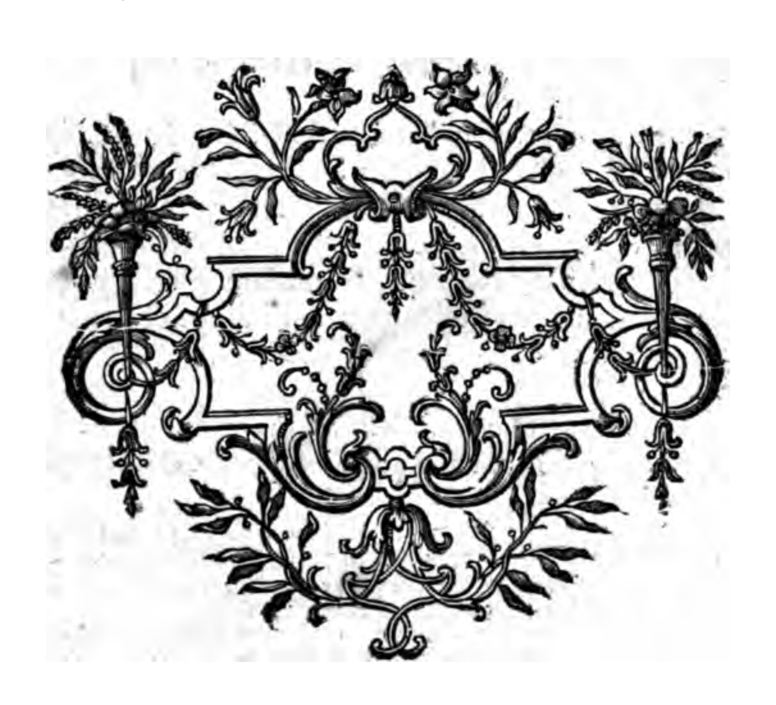
[b] *Græcarum quippe urbium multæ ad Lyram leges, decretaque publica recitabant.* Martian. Capella, de Nupt. Philolog. l. 9. p. 313. = Voy. aussi Ælian. Var. Hist. l. 2. c. 39. = Stob. Serm. 42. p. 291.

[c] Plut. *in* Demosth. p. 855. A.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

rédigé leurs loix par écrit [a]. Ce fait ne me paroît point exact; car sans parler de Minos, qui, au rapport de Platon, avoit rédigé ses loix par écrit [b]; sans parler d'une loi de Thésée écrite sur une colonne de pierre qui subsistoit encore du tems de Démosthène [c], il est certain que Solon avoit fait coucher ses loix par écrit [d]: & Solon est antérieur de près d'un siécle à Zaleucus, législateur des Locriens. Je ne crois point au surplus que dans les tems dont il s'agit maintenant, aucun peuple de la Grece, si l'on en excepte les Crétois, eût un corps de loix compilées & rédigées par écrit.

[a] L. 6. p. 397.
[b] *In Minoe*, p. 568. E.
[c] *In Neæram*. p. 873. C.
[d] Voy. la 3e Part. Liv. I. Ch. III. Art. I.



ARTICLE NEUVIEME.

Des Loix de Crète.

J'AVOIS d'abord résolu de ne point parler des Crétois. Ces Insulaires ne faisoient point corps avec les autres peuples de la Grece; fixés dans leur isle, ils ne prirent presque jamais de part aux affaires générales, & n'influerent sur aucun événement qui ait intéressé tous les Grecs (1). On doit cependant regarder les Crétois comme faisant partie de la nation Grecque, puisqu'ils parloient la même langue [a]. D'ailleurs les loix de Crète méritent par elles-mêmes notre attention; elles ont servi de modéle à celles que Lycurgue donna par la suite aux Lacédémoniens. Il est donc à propos d'en parler, afin qu'on puisse remarquer la conformité qu'il y avoit entre les loix de Crète & celles de Sparte.

De tous les peuples de la Grece, les Crétois passoient pour les plus anciens dont les loix eussent été rédigées par écrit [b]. Elles étoient l'ouvrage de Minos premier [c]. La réputation dont ces loix ont joui, a fait mettre ce Prince au nombre des plus grands législateurs de l'antiquité.

Les loix de Minos étoient fondées sur deux motifs principaux, de former ses sujets à la guerre, & d'entretenir l'union entre les esprits. Si Minos réussit dans le premier de ces objets, nous allons voir qu'à l'égard du second, l'événement ne répondit point à ses espérances.

Dans la vûe d'établir une parfaite union entre ses sujets, Minos travailla à mettre entre eux le plus d'égalité qu'il étoit possible. Il ordonna pour cet effet que tous les enfans seroient nourris & élevés ensemble [d]. Leur vie étoit dure & sobre. On les accoutumoit à se passer de peu, à souffrir le chaud, le froid, à marcher dans des endroits rudes & escarpés. Ils étoient toujours habillés comme doivent l'être des gens de guerre, d'une étoffe

(1) *Excepté la guerre de Troye, ils ne paroissent point s'être jamais mêlé des affaires de la Grece. Voy.* Herod. l. 7. n. 167. & 170, 171.

[a] C'étoit le Dialecte Dorique.

[b] Plat. *in* Min. p. 568. E. = Solinus, c. 11. p. 29. = Isidor. Orig. l. 14. c. 6.

[c] Voy. les Mém. de l'Académ. des Inscript. t. 3. Mem. p. 49.

[d] Strabo, l. 10. p. 735, &c.

fort simple, la même en hiver qu'en été. On les exerçoit à faire entre eux de petits combats, à souffrir courageusement les coups qu'ils se portoient; & afin, dit Strabon, que jusqu'à leurs divertissemens, tout ressentît la guerre, leur danse même se faisoit les armes à la main [a].

Pour rapprocher encore davantage les esprits, & les lier plus intimement, Minos voulut que tous les citoyens mangeassent ensemble aux mêmes tables [b]. Ils étoient nourris aux dépens de l'Etat. C'étoit le trésor public qui fournissoit à la dépense [c]. Les jeunes gens mangeoient à terre, & se servoient les uns les autres. Ils servoient aussi les hommes faits [d]. Comme à l'armée les soldats sont obligés de manger tous ensemble, l'intention de Minos, dans l'établissement de ces repas publics, avoit été de former dès l'enfance ses sujets à la discipline militaire. C'est le seul mérite que pouvoit avoir cet usage. L'institution des repas publics ne réussit point à entretenir l'union & la concorde entre les Crétois; on sçait qu'ils étoient continuellement en guerre les uns contre les autres [e]. Ils ne s'accordoient que quand il s'agissoit de repousser un ennemi commun [f]. Je ne fais aucun doute qu'il ne faille attribuer ces divisions intestines des Crétois à la distinction des professions, qui avoit lieu en Crete comme en Egypte [g].

On ne sçauroit trop louer l'attention de Minos à l'égard des Magistrats & des personnes âgées. Non-seulement il exigeoit qu'on eût pour eux le respect & les égards qui leur sont dûs, mais encore dans la crainte que l'on n'y manquât il avoit défendu, en cas qu'on remarquât en eux quelques défauts, de les relever en présence des jeunes gens [h]. D'ailleurs il avoit pris toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer pour inspirer à la jeunesse un grand respect & un grand attachement pour les maximes & les coutumes de l'Etat. Il n'étoit pas permis aux jeunes gens de révoquer en doute, ni même de mettre en question

[a] Strabo, l. 10. p. 735, &c.
Cette danse à été fort célébre dans l'antiquité sous le nom de Pyrrhique.

[b] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Strabo, l. 10. p. 736.

[c] Arist. Ibid. & l. 2. c. 10. p. 332. E. = Strabo, l. 10. p. 736.

[d] Strabo, p. 739.

[e] Arist. Polit. l. 2. c. 10. p. 333.

[f] Plut. t. 2. p. 490. B.
C'est de cette conduite des Crétois qu'est venue, suivant Plutarque, cette expression proverbiale, si connuë dans la Grece, *Syncrétiser*.
On a depuis appellé *Syncrétistes*, ceux qui se méloient de concilier les différentes sectes. Ce mot est employé souvent par les Théologiens, mais toujours en mauvaise part.

[g] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Voy. sur cet article la 3e Part. Liv. I. Chap. II.

[h] Plato, de Leg. l. 1. p. 775.

la sagesse ou l'utilité des réglemens dont on les instruisoit. C'étoit ce que Platon trouvoit de plus admirable dans les loix de Minos [a].

Afin d'inspirer aux Crétois une vénération plus profonde pour ses ordonnances, Minos se retiroit de tems en tems dans un antre, où il se vantoit d'avoir avec Jupiter des entretiens familiers [b]. Ce n'est au surplus ni le premier, ni le seul des législateurs anciens qui ait crû devoir s'autoriser de la divinité pour faire respecter ses loix. Mnévès, un des plus renommés & des plus anciens législateurs de l'Egypte, attribuoit les siennes à Hermès, autrement dit, Mercure [c]. Lycurgue avoit eu soin de se munir du suffrage d'Apollon avant que de travailler à la réforme de Sparte [d]. Zaleucus, législateur des Locriens, se disoit inspiré de Minerve [e]. Zathraustès, chez les Arimaspes, publioit qu'il tenoit ses ordonnances d'un Génie adoré de ces peuples [f]. Zamolxis vantoit aux Gétes ses communications intimes avec la Déesse Vesta [g]. Numa entretenoit les Romains de ses conversations avec la Nymphe Egérie [h]. On pourroit en citer bien d'autres exemples: ces faits, pour le dire en passant, démontrent invinciblement que la tradition primordiale sur l'existence de Dieu, ne s'est jamais perdue, puisque dans tout l'univers connu, cette croyance se trouve établie de tems immémorial, & si profondément même que les premiers législateurs ont voulu s'en autoriser, pour donner à leurs loix une considération plus qu'humaine [i].

Le grand défaut de Minos dans ses institutions politiques, défaut dans lequel Lycurgue tomba d'après lui, étoit de n'avoir envisagé que la guerre. C'est le seul but que le législateur des Crétois semble s'être proposé [k]. Nous avons vû que c'étoit uniquement de ce côté qu'étoit dirigée l'éducation de la jeunesse. Par une suite du même motif, les Crétois ne cultivoient point

[a] Plato de Leg. l. 1. p. 775.

[b] Hom. Odyss. l. 19. v. 179. = Plato. *in* Minoe, p. 568. = Horat. Carm. l. 1. Od. 28. = Diod. l. 1. p. 105. = Strabo, l. 16. p. 1105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 37. = Plut. *in* Numa. p. 62. D.

[c] Diod. l. 1. p. 105.

[d] *Ibid. loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1105. = Plut. t. 2. p. 543. A. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38.

[e] Diod. l. 1. p. 105. = Val. Max. l. 1. c. 2. p. 38. = Plut. *in* Numa, p. 62. D.

[f] Diod. *loco cit.*

[g] Diod. *loco cit.* = Strabo, l. 16. p. 1106.

[h] Plut. *in* Numa. p. 62. D. = Dion. Halic. l. 2. p. 122. = Val. Max. l. 1. c. 2.

[i] Voy. Diod. l. 1. p. 105. = Strab. l. 16. p. 1105 & 1106. = Plut. *in* Numa, p. 62. Dion. Halicarn. l. 2. p. 122. & le traité de l'Opinion, t. 4. p. 513.

[k] Plato de Leg. l. 1. p. 769, &c.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

leurs terres par leurs mains. Des esclaves connus dans l'antiquité sous le nom de *Périæciens*, étoient chargés de ce soin. On les obligeoit de rendre tous les ans une certaine somme à leurs maîtres [a], sur laquelle on prélevoit les frais nécessaires aux besoins de l'Etat [b].

Si les loix de Minos étoient bonnes à faire des Crétois, d'excellens soldats, elles ne paroissent pas avoir été également propres à régler leurs mœurs & leurs sentimens. Chaque citoyen étoit obligé de se marier [c] : mais avec quel étonnement ne voit-on pas qu'un législateur ait pû approuver un moyen aussi infâme que celui dont les Crétois faisoient usage pour n'être point chargés d'un trop grand nombre d'enfans. Soit qu'en Crete la fertilité ou l'étendue des terres ne répondît point au nombre des habitans, soit que les corps y fussent plus robustes, ou les femmes plus fécondes; Minos autorisa par ses loix, une passion que la nature désavoue, & permit des excès dont la pudeur ne parle jamais qu'en frémissant [d].

[a] Arist. Polit. l. 2. c. 10.=Strabo, l. 12. p. 817.=Plut. *in* Lacon. p. 239.=Athen. l. 6. p. 263 & 264.

[b] Arist. *loco cit.*

[c] Strabo, l. 10 p. 739. A.

[d] Arist. l. 2. c. 10. p. 333. = Strabo, l. 10. p. 739 & 740.=Athen. l. 13. p. 602. =Voy. aussi, sur la maniere dont on punissoit l'adultere en Crete. *Ælian. var. Hist.* l. 12. c. 12.

FIN DU PREMIER LIVRE.



SECONDE



SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

J'AI essayé dans la premiere Partie de cet Ouvrage de donner une idée de l'origine & du développement des Arts. J'aurois désiré pouvoir en suivre le progrès d'âge en âge, & fixer le degré de perfection auquel ils ont été portés dans chaque siécle. Le défaut de monumens ne m'a pas permis d'exécuter ce projet. On apperçoit seulement à travers l'obscurité qui enveloppe l'histoire des peuples de l'Asie & celle des Egyptiens, que ces nations ont connu fort promptement plusieurs Arts, & que leurs premiers progrès ont été assez rapides. Nous voyons en effet peu de siécles après le déluge, les Egyptiens, & quelques contrées de l'Asie, en possession de plusieurs des connoissances qui sont le partage des peuples policés. L'exposé que je vais faire des ouvrages exécutés par ces

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Nations, dans les tems qui fixent présentement nos regards, achevra de nous en convaincre.

A l'égard des Grecs, leurs connoissances dans les Arts étoient alors bien différentes de celles des peuples de l'Asie & des Egyptiens. Ils n'en étoient encore, dans les tems dont il s'agit maintenant, qu'aux premiers élémens. La Grece a langui bien des siécles dans l'ignorance & dans la grossiereté.



IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION PREMIERE.

De l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Egypte.

J'ai crû devoir rassembler sous une seule & même section ce que j'ai à dire dans cette seconde Partie sur l'état des Arts dans l'Asie & dans l'Égypte. Les peuples de ces contrées semblent avoir marché d'un pas à peu-près égal dans la carriere des connoissances humaines. Leur goût paroît aussi avoir été presque semblable; je ne ferai donc point d'articles séparés pour l'Asie, ni pour l'Egypte.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

L'histoire des peuples de l'Asie, dans les siécles qui font l'objet de cette seconde Partie, ne nous fournit rien de particulier sur l'état de l'Agriculture proprement dite. Je crois seulement y appercevoir des traits qui donnent lieu de penser que l'art du Jardinage étoit alors fort cultivé dans quelques contrées de cette partie du monde. Les Syriens passoient pour entendre parfaitement le Jardinage [a]; preuve qu'ils s'y étoient adonnés depuis très-long-tems. On en peut dire autant des Phrygiens. Les jardins de Midas étoient fort renommés dans l'antiquité; mais il ne nous en est point resté de description : Hérodote qui en parle, se contente de dire qu'il y croissoit des roses d'une grandeur & d'une odeur admirables [b]. Homère nous fournira plus de lumieres sur cet objet. La description des jardins d'Alcinoüs fera connoître quel étoit le goût des peuples de l'Asie,

[a] Plin. l. 20. sect. 16. p. 192.

[b] L. 8. n. 138.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans cette partie de l'Agriculture. On sera peut-être étonné du rapport que j'établis entre l'Asie & l'isle des Phéaciens ; mais je crois y être suffisamment autorisé (1).

(1) Jusqu'à présent on a toujours pris l'Isle de Corfou pour l'Isle des Phéaciens, si fameuse dans les Poëmes d'Homere. Je ne sçais cependant si les raisons sur lesquelles on se fonde sont absolument décisives. Je crois au contraire trouver dans le texte même d'Homere, des faits qui ne permettent pas de placer l'Isle des Phéaciens dans l'Europe.

Le seul motif sur lequel on établit l'identité de l'Isle des Phéaciens avec celle de Corfou, c'est sa proximité d'Ithaque. Il n'est pas difficile de détruire cette conjecture, & de faire voir qu'elle porte sur des fondemens peu solides.

Homère a semé trop de fables & mis trop de contradictions dans les voyages d'Ulysse, pour qu'il soit possible de déterminer avec quelque sorte de précision, les pays où il a voulu faire aborder son Héros. L'exactitude Géographique n'a point été le but que ce Poëte s'est proposé dans l'Odyssée. A chaque instant il déplace les pays,& arrange les routes,suivant qu'il le juge à propos. Envain tenteroit-on de vouloir retrouver la plûpart des contrées dont il parle ; les efforts seroient superflus. Je n'en citerai pour exemple que l'Isle d'*Œa*, où le Poëte place le séjour de Circé. Les Géographes prétendent que c'est le Promontoire *Circéi*, situé sur la côte Occidentale d'Italie.

Mais quelle ressemblance peut-on trouver entre l'Isle d'*Œa* d'Homère, & le Promotoire *Circéi?*

1° Homère dit nettement que Circé habitoit dans une Isle, & non-pas sur un Promotoire. 2e Il n'y a jamais eû de ville d'*Œa* en Italie. 3° Homère dit que l'Isle de Circé étoit située dans l'Océan. On n'ignore pas combien le Promotoire *Circéi* en est éloigné. Comment enfin accorder la position de ce Promotoire, situé sur la côte Occidentale de l'Italie, avec les danses de l'aurore qu'Homère place dans l'Isle d'*Œa*, dont il dit de plus qu'elle voit naître le soleil. *Odyss. l.* 12. *init.*

Je sçais bien que Strabon, & ceux qui défendent la Géographie de l'Odyssée, ont essayé de concilier, à l'aide de l'ancienne tradition, les contradictions dont je parle. Mais on voit qu'ils sont obligés de faire à chaque instant violence aux notions de Géographie les plus communes. Il faut renverser toutes les idées qu'on en peut avoir.

Mais, dit-on, l'Isle des Phéaciens ne peut pas être bien éloignée d'Ithaque, puisque Ulysse ne met qu'un jour à faire cette traversée.

Pour qu'on pût tirer quelque induction de ce raisonnement, il faudroit être assuré qu'Homère ne s'écarte jamais sur ce sujet de la vraisemblance. Cependant nous voyons que lorsque Ulysse part de chez Circé pour aller aux enfers, le Poëte lui fait traverser l'Océan en un jour. A l'égard de sa traversée de l'Isle des Phéaciens à Ithaque,le merveilleux qu'Homère a répandu dans tout ce récit, ne permet pas qu'on en puisse rien inférer pour la distance des lieux. Il s'en explique même assez clairement, puisqu'il dit, qu'il n'en est pas des vaisseaux Phéaciens comme de ceux des autres nations. Ces vaisseaux, dit-il, n'ont ni gouvernail ni Pilote. Ils sont doüés de connoissance. Ils sçavent d'eux-mêmes les chemins de toutes les villes & de tous les païs ; ils font très-promptement les plus grands trajets. *Odyss. l.* 8. v. 556, &c.

Je crois que ce passage détruit suffisamment toutes les inductions qu'on a prétendu tirer de la proximité de l'Isle de Corfou à celle d'Itaque. On ne trouve d'ailleurs aucune conformité, aucun rapport entre le nom de *Schérie*, qu'Homère donne à l'Isle des Phéaciens, & celui de *Corcyre* ou de *Corfou*. Faisons voir maintenant que l'état où ce Poëte dit qu'étoit l'Isle des Phéaciens lorsque Ulysse y aborda, ne peut en nulle façon convenir à l'état où devoit être l'Isle de Corfou aux siécles héroïques.

Homère dépeint l'Isle des Phéaciens comme une contrée où régnoit dès le tems de la guerre de Troye une opulence, une mollesse & une magnificence, inconnues certainement alors dans toute l'Europe. Je ne parle point du Palais d'Alcinoüs, quoiqu'Homère semble s'être [illegible]ifié pour en faire concevoir la plus haute idée. Mais

Homère est le plus ancien Auteur qui ait parlé nommément des jardins, & qui se soit plû à les décrire. Ses ouvrages peuvent donc nous instruire des espéces d'arbres & de plantes qu'on a connues & cultivées dans les premiers tems. Nous y trouvons aussi la maniere dont les jardins étoient disposés.

Ce Poëte dit qu'il y avoit dans les jardins d'Alcinoüs des poiriers, des grenadiers, des figuiers & des oliviers. Il y auroit même lieu de soupçonner qu'il y avoit des citroniers [a]. A l'égard des légumes, Homère n'entre dans aucun détail sur cet article. On peut conjecturer seulement qu'il y en avoit de plusieurs espéces [b].

Quant à la distribution & à l'arrangement de ces jardins, on y voit régner une sorte de symétrie. Ils étoient partagés en trois parties. Un verger contenant les arbres fruitiers, une vigne & un potager. Les arbres ne semblent point plantés confusément dans le verger. Il paroît au contraire qu'on connoissoit dès lors l'art de les alligner (1). La vigne pouvoit aussi former des treilles. A l'égard du potager, Homère, suivant que je le conjecture, donne à entendre que les légumes y étoient rangés en différentes planches ou compartimens (2). On sçavoit encore ménager & distribuer des eaux courantes dans les jardins. Homère remarque

j'insisterai sur la grandeur & la décoration des places publiques, sur celle des Ports, sur la beauté & la quantité des vaisseaux dont ils étoient remplis, enfin, sur l'expérience des Phéaciens dans la Marine & sur l'étendue de leur Commerce. J'appuyerai aussi sur l'habileté & l'adresse des Phéaciennes à travailler des étoffes d'une finesse & d'une beauté surprenante. Je dis que toute cette description ne peut caractériser une Isle de l Europe dans les tems héroïques; & pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur l'état où étoient alors les Arts, le Commerce & la Navigation dans la Grece. Je crois au contraire, reconnoitre à ces traits des Asiatiques. C'est à ces peuples qu'on doit rapporter tout ce qu'Homere débite des Phéaciens; & je n'imagine pas qu'il ait eû d'autres vûes. Ce Poëte étoit trop instruit pour ignorer que du tems d'Ulysse, il n'y avoit aucune Isle de la Grece dans un état pareil à celui dans lequel il dépeint l'Isle des Phéaciens. Je ne pense donc pas que toutes ces conjectures, auxquelles on est obligé d'avoir recours pour placer cette Isle dans l'Europe, puissent l'emporter sur le texte même d'Homère, qui me paroît prouver clairement que ce Poëte a voulu désigner une Colonie Grecque transportée dans quelques-unes des Isles de l'Asie.

[a] Odyss. l. 7. v. 115, &c.

Μηλέαι ἀγλαόκαρποι. A la lettre : *des fruits brillants à la vue.* Ce qu'on peut fort bien interpréter des *oranges*, ou des *citrons*.

[b] Ibid. v. 127 & 128.

(1) Je fonde ma conjecture sur ce qu'Homere se sert du mot ὄρχατος, plutôt que de celui de Κῆπος, en parlant des jardins d'Alcinoüs. Or le mot ὄρχατος, vient de la racine ὄρχος, qui désigne des Plantes rangées avec ordre & symétrie.

(2) C'est, je crois, l'induction qu'on peut tirer des termes de Κοσμηταὶ πρασιαὶ, dont Homère se sert : son Scholiaste les explique, & je crois avec beaucoup de fondement par ἐν τάξει, διατεθειμέναι, *des plantes rangées avec ordre.*

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que dans ceux d'Alcinoüs il y avoit deux fontaines : l'une se partageant en différens canaux, arrosoit tout le jardin : l'autre, coulant le long des murs de la cour, avoit son issue à l'extérieur du palais, & fournissoit de l'eau à toute la ville [a].

Convenons cependant que cette description ne donne pas une grande idée du goût qui régnoit alors dans les jardins. Ceux d'Alcinoüs ne sont, à proprement parler, que des clos, des vergers. On n'y voit que des arbres ou des plantes utiles. Nulle mention de l'ormeau, du hêtre, du platane, ni d'aucun de ces arbres qui par la suite ont fait l'ornement & l'agrément des jardins. Point d'allées couvertes, point de bosquets, point de terrasses. Il n'est pas même question de fleurs, & moins encore de parterres. Il n'y a rien, en un mot, dans cette description, qui présente ce qu'on peut appeller le dessein & l'ordonnance d'un jardin.

Un point plus important, c'est d'examiner quelle connoissance on pouvoit avoir alors de la culture des arbres. Il est constant que l'art de les faire venir dans les endroits qu'on jugeoit à propos, étoit bien connu ; mais étoit-on instruit également de l'art de les gouverner, de les greffer, par exemple ? c'est sur quoi j'ai déja eu lieu de proposer quelques conjectures [b]. J'ai soutenu que ce secret n'avoit été connu qu'assez tard : établissons les motifs qui m'ont fait embrasser cette opinion.

Il n'est point question de la greffe dans les écrits de Moïse. Nous voyons néanmoins ce Législateur donner aux Israëlites des préceptes fort utiles sur la culture des arbres fruitiers. Il ordonne de retrancher pendant les trois premieres années les fruits des arbres qu'on plantera. Ceux de la quatriéme pousse étoient consacrés au Seigneur. Ce n'étoit qu'à la cinquiéme année qu'il étoit permis d'en manger [c]. Ce précepte étoit fondé sur l'expérience & sur la connoissance que Moïse avoit de la culture des arbres fruitiers. Il n'ignoroit pas qu'on fatigue & qu'on épuise un jeune arbre quand on lui laisse porter à maturité les fruits qu'il produit à une premiere pousse : ainsi en ordonnant aux Israélites de retrancher les fruits des trois premieres années, l'intention de Moïse a été d'apprendre à son peuple les moyens de conserver les arbres fruitiers, & de leur faire porter de beaux fruits.

[a] Odyss. l. 7. v. 129, &c.

[b] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. Art. V. p. 110, &c.

[c] Levit. c. 19. ℣. 23, &c.

D'après ces détails, je crois être en droit de présumer que si Moïse eût connu la greffe, il n'auroit pas négligé d'en donner quelque précepte aux Hébreux.

Nous voyons aussi qu'Homere ne dit rien de la greffe, quoiqu'il ait eu occasion d'en parler plusieurs fois.

On pourroit ajouter qu'il n'est point fait mention de la greffe dans ce qui nous reste aujourd'hui des Poëmes d'Hésiode (1); cependant son premier Ouvrage où il traite dans un grand détail de tout ce qui concerne l'Agriculture, nous est parvenu assez entier. Mais l'induction qu'on pourroit tirer du silence d'Hésiode, ne seroit pas également concluante. Il est certain premierement que tous les écrits de ce Poëte ne sont pas parvenus jusqu'à nous [a]. On trouve en second lieu dans Manilius un passage qui donne à entendre qu'Hésiode avoit parlé de la greffe dans quelques-uns de ses ouvrages [b]. Je ne veux donc point m'autoriser des écrits de ce Poëte pour nier l'ancienneté de cette découverte. Mais en accordant que ce secret a pû être connu d'Hésiode, on n'en peut rien induire pour les tems dont je parle. Ce Poëte est de beaucoup postérieur à l'époque qui nous occupe présentement.

Voilà tout ce que l'histoire de l'Asie nous fournit pour le moment, par rapport à l'Agriculture.

A l'égard des Egyptiens, le regne de Sésostris doit être regardé comme l'époque la plus marquée de l'attention de ces peuples à faire usage de tout ce qui pouvoit contribuer à mettre leurs terres en valeur.

(1) On pourroit s'autoriser du vers 731. *Oper. & Dier.* pour soutenir que l'art de greffer n'étoit pas inconnu à Hésiode. Mais outre que d'habiles Critiques regardent comme vicieuse la leçon commune, & substituent ἐκτρίψασθαι à ἐντρίψασθαι qu'on lit dans les éditions, il seroit bien singulier de voir le verbe ἐντρίφειν devenir synonyme à ἐμφύειν; terme consacré à signifier l'opération de la greffe.

[a] Voy. Fabric. Bibli. Grec. t. 1. p. 379.

[b] *Atque Arbusta vagis essent quod adultera pomis.* l. 2. v. 22.

Il est certain que par cette expression Manilius désigne la greffe. Pline employe le même terme en parlant des entes ou greffes. *Ob hoc insita & arborum quoque adulteria excogitata sunt.* l. 17. sect. 1re.

Il y a cependant dans tout ceci une difficulté considérable, en ce que Manilius attribue dans tout ce passage plusieurs choses à Hésiode, qui ne se trouvent point dans ses Ouvrages, ou même qui sont contraires à ce qu'on y voit. Scaliger, conjecture que Manilius a confondu les Poëmes qui passoient pour être d'Orphée avec ceux d'Hésiode. Il rapporte même à cette occasion neuf vers du commencement d'un de ces prétendus Poëmes qui portoit le même titre que celui d'Hésiode, intitulé ἔργα, καὶ ἡμέραι. *In* Manil. p. 102. & 103.

On n'ignore pas que tous les Poëmes attribués à Orphée sont supposés, ainsi cette autorité ne conclut rien pour l'ancienneté de la greffe.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On n'a pas oublié que dès les premiers siécles les Monarques d'Egypte s'étoient appliqués à tirer avantage des débordemens du Nil. Ils avoient fait construire & ménager divers canaux pour recevoir & répandre à propos les eaux de ce fleuve [a]. Sésostris en augmenta considérablement le nombre [b]. On doit attribuer à ces travaux la prodigieuse fertilité dont les Historiens disent que l'Egypte jouissoit anciennement. Par le moyen des canaux multipliés on conduisoit l'eau sur toutes les terres. Chaque habitant pouvoit s'en procurer facilement. Il n'avoit que la peine d'ouvrir une tranchée chaque fois que le besoin l'exigeoit. C'est ainsi que l'Egypte se trouvoit arrosée jusques dans ses extrémités les plus éloignées du Nil [c].

L'extrême fertilité dont jouissoit autrefois cette contrée est si généralement attestée, qu'on doit mettre ce fait au nombre de ceux qu'il ne paroît pas possible de révoquer en doute. Dès les siécles les plus réculés l'Egypte étoit en possession de fournir aux autres peuples un secours assuré dans les tems de disette [d]. Sous les Empereurs Romains on l'appelloit le grenier d'Italie [e]. Il en étoit de même sous les Empereurs Grecs. On tiroit d'Alexandrie tout le bled qui se consommoit à Constantinople [f]. Ces faits bien assurés & bien vérifiés forment cependant un problême qu'il n'est pas aisé de résoudre.

L'Egypte est une contrée qui n'a pas beaucoup d'étendue. Toutes les terres n'ont jamais pû y être d'un produit égal, même dans les meilleurs tems : enfin il a toujours dû rester dans le pays la quantité de bled nécessaire à la subsistance des habitans ; & cette quantité devoit être autrefois fort considérable, attendu que l'Egypte étoit alors extraordinairement peuplée. Comment se persuader, d'après ces réflexions, qu'une pareille contrée ait jamais pû fournir aux approvisionnemens immenses dont parlent les Anciens ? La question devient encore plus difficile à décider quand on rapproche les récits des différens Auteurs tant anciens que modernes, & qu'on veut se former, d'après leurs récits, une idée exacte de la fertilité de l'Egypte.

[a] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I. p. 88.
[b] Herod. l. 2. n. 108 & 109. = Diod. l. 1. p. 66. = Strabo, l. 17. p. 1156 & 1157.
[c] Herod. l. 2. n. 19 & 108.
[d] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. I p. 88.
[e] Biblioth. Anc. & Mod. t. 4. p. 123.
[f] Ibid. t. 11. p. 215.

Pline

Pline compare le sol de l'Egypte à celui des Léontins, regardé autrefois comme un des plus fertiles cantons de la Sicile. Il prétend que dans cette contrée le boisseau de bled rendoit cent pour un [a]. Mais si l'on s'en rapporte au témoignage de Cicéron, rien n'est plus exagéré que ce fait avancé par Pline. Cicéron dit en termes formels, que dans le terroir des Léontins, le plus haut produit étoit de dix pour un, & encore très-rarement. L'ordinaire n'étoit que de huit, & on se trouvoit alors bien partagé [b]. L'Orateur de qui nous tenons ce détail devoit en être bien instruit. Il avoit été Questeur en Sicile ; de plus il plaidoit devant le peuple Romain la cause des habitans de cette province contre Verrès. Ainsi en comparant, d'après Pline, la fertilité de l'Egypte au terroir des Léontins, il se trouvera qu'en Egypte le boisseau ne rendoit que dix pour un.

Cette estimation se rapporte exactement avec celle que nous donne de la fertilité de ce pays le sieur Granger, auteur d'une relation d'Egypte, qui, à bien des égards, mérite beaucoup de considération (1) Il dit que les terres les plus voisines du Nil, *celles sur lesquelles*, dans les tems de l'inondation, l'eau reste quarante jours, ne donnent, dans les meilleures années que dix pour un, & qu'à l'égard des terres où l'eau ne séjourne que cinq jours, c'est beaucoup quand elles rapportent quatre pour un [c].

Le même Voyageur prétend qu'on ensemence aujourd'hui autant de terres en Egypte, qu'on en ensemençoit anciennement ; aucunes de celles qui peuvent l'être ne restant en friche. Cependant, ajoute-t-il, si les habitans, qui sont aujourd'hui peu nombreux, en comparaison de ce qu'on dit qu'ils étoient autrefois, mangeoient habituellement du pain de froment ; l'Egypte, quoiqu'avec des récoltes abondantes, produiroit à peine de quoi les nourrir [d].

Il observe enfin que le sol de l'Egypte est si stérile, qu'il est très-rare d'y trouver quelques plantes ou quelques arbrisseaux : la terre est d'une couleur obscure & argilleuse. Ce n'est, à pro-

[a] L. 18. sect. 21. p. 111.

[b] In Verrem. Actio 2da l. 3. n. 47. t. 4. p. 304.

(1) La meilleure partie de cet Ouvrage a été revue & corrigée par M. Pignon, qui a été dix-sept ans Consul au Caire. C'est de lui-même que je tiens ce fait.

[c] Voyage en Egypte par le sieur Granger, p. 8 & 9.=Voy. aussi Maillet, Descript. de l'Egypte. Lettr. 9. p. 4 & 5.

[d] Granger, p. 4-5-11.

prement parler, qu'un composé de sel & de poussiere [a]. Les graines & les arbres qu'on y plante ne croissent & ne poussent qu'à force d'eau. C'est par cette raison qu'il n'y a en Egypte ni bois de construction ni bois à brûler [b]. A l'égard des débordemens du Nil, c'est, dit-il, une erreur de croire que les eaux de ce fleuve, dans le tems des crues, charient un limon qui engraisse les terres. Quand le Nil est à la hauteur de dix-huit pieds, il atteint à une terre rousseâtre dont ses bords sont composés, dans la haute Egypte. Les eaux étant pour lors rapides, rongent & entraînent ces bords, & se teignent d'une couleur qui les fait paroître de consistance de lait [c]; mais elles ne charient point de limon, tel qu'on l'entend ordinairement (1).

Le sieur Granger conclut de toutes ses observations, que l'Egypte, loin d'avoir jamais pû fournir à l'approvisionnement des autres pays, n'étoit pas même en état de subvenir à l'entretien de ce nombre infini d'habitans dont on prétend qu'elle étoit autrefois peuplée [d].

Les autres Voyageurs ne parlent point de l'Egypte d'une façon aussi désavantageuse que le sieur Granger. Ils conviennent, il est vrai, de l'aridité de cette contrée [e]; mais ils ne regardent point ce défaut comme un obstacle à sa fécondité. Entre plusieurs Voyageurs dont je pourrois citer le témoignage, je ne m'arrêterai qu'à celui du sieur Maillet, qui, par le long séjour qu'il a fait en Egypte, a pû acquérir une connoissance assez exacte de ce pays. L'Egypte, dit-il, n'est, à proprement parler, qu'un vaste & solide rocher. Dès qu'on creuse un peu la terre, ou qu'on veut fouiller dans le sable, on rencontre la pierre vive, excepté dans le Delta, qu'il pense s'être formé du limon du Nil [f]. Cependant le sieur Maillet veut qu'on reconnoisse aujourd'hui en Egypte un sol qui, s'il étoit cultivé, seroit très-abondant (2): car il est bien

[a] Granger, p. 12 & 26.
[b] Ibid. p. 12 & 13.
[c] Ibid. p. 20.
(1) On m'a dit s'être assuré par des expériences réiterées, qu'il y a dix-neuf fois moins de limon dans l'eau du Nil que dans celle de la Seine. *Voy.* aussi le Voyage de Shaw. t. 2. p. 188.
[d] Granger, p. 4.
[e] Pietro d'ella Valle. Lettr. 11. p. 218. — Maillet, Description de l'Egypte, Lettre 9e p. 3.
[f] Descript. de l'Egypt. Lettr. 1re p. 18. & 19.
(2) Le sieur Maillet, ne paroît pas trop d'accord avec lui-même. Dans sa Lettre 9e p. 4 & 5. il dit qu'à présent en Egypte, les terres rapportent communément dix pour un, & il ajoute tout de suite qu'un grain de bled y produit ordinairement vingt-cinq à trente épis. Ce second fait dément le premier, & la contradiction

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

éloigné de penser qu'on ensemence à présent la même quantité de terrein que par le passé. On en cultive à la vérité autant que l'état actuel de l'Egypte le permet; mais cet espace n'a plus à beaucoup près la même étendue qu'il avoit autrefois. La mauvaise politique des Turcs est cause de cette différence. Le Gouvernement a jugé à propos de défendre la sortie des grains; dès lors on n'a plus ensemencé que les campagnes voisines du Nil. On a cessé par la même raison de veiller à l'entretien des digues & des canaux avec autant d'attention qu'on y en apportoit autrefois [a]. Il n'est donc pas étonnant que l'Egypte ne produise plus la même quantité de grains que dans les anciens tems.

Ce récit est bien opposé à celui du sieur Granger. Le seul fait sur lequel ces deux Voyageurs s'accordent, c'est qu'aujourd'hui il ne sort plus de bled de l'Egypte. Mais par quels motifs ? C'est ce dont ils ne conviennent point. Essayons de proposer quelques conjectures sur une question si difficile aujourd'hui à décider.

Il est bien certain que, faute de soins & d'attention, une grande partie des canaux qui servoient autrefois à fertiliser l'Egypte, a dû se combler. Les Romains en avoient bien reconnu l'importance. Ils étoient fort attentifs à les faire nettoyer [b]. Les Mahométans ont négligé d'entretenir ces ouvrages. On ne doit donc pas avancer qu'on ensemence aujourd'hui autant de terre dans ce pays qu'on en ensemençoit autrefois, puisque le Nil n'en arrose plus la même quantité. Mais en reconnoissant une très-grande différence entre l'état actuel de l'Egypte & son état ancien, je suis toujours étonné que cette contrée ait jamais pû fournir aux approvisionnemens immenses dont parlent les Historiens. On ne peut justifier leurs récits qu'en comparant l'ancien produit des terres en Egypte avec celui de certains cantons dont la fertilité est bien extraordinaire. Hérodote assure que dans la Babylonie le terrein produisoit deux & jusqu'à trois cents pour un. [c] On tire tous les ans une prodigieuse quantité de bled du

est manifeste. Il y a certainement erreur dans l'un ou dans l'autre calcul. Car, suivant le dernier compte, les terres produiroient aujourd'hui en Egypte au moins trois cents pour un. Comme ce n'est pas M. Maillet qui a rédigé & publié ses Mémoires, on ne sçait si c'est à lui, ou à son Editeur qu'il faut imputer les contradictions qui se rencontrent fréquemment dans cet Ouvrage.

[a] Maillet. Lettr. 1re p. 30 & 31. Lettr. 9e p. 2.

[b] Voy. Sueton. *in* August. c. 18. = Aurel. Victor, Epitome. c. 1.

[c] L. 1. n. 193. C'est à peu près aussi le calcul de Théophraste. *Hist. Plant.* l. 8. c. 7. p. 162.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Chili, pays néanmoins extrêmement désert, & où l'on ne voit de terres labourables que dans quelques vallées seulement. Mais ces terres produisent soixante, quatre-vingts & même jusqu'à cent pour un [a], tandis que nos meilleures en France ne rapportent que dix ou douze pour un, tout au plus [b]. Ainsi la récolte que l'on fait au Chili dans un seul arpent, équivaut pour le moins à celle qu'on tire de dix arpents dans nos provinces les plus fécondes en grains. La fertilité est encore plus grande dans certains cantons du Pérou. Il y en a où l'on recueille jusqu'à quatre & cinq cents pour un de toutes sortes de grains [c].

On est convaincu d'ailleurs, par plusieurs expériences, qu'on peut faire porter & rendre à la terre beaucoup plus qu'elle ne le fait communément. Ce secret dépend de la maniere de la cultiver & de la labourer [d]. Ne pourroit-on pas attribuer cette prodigieuse fécondité dont les Anciens disent que l'Egypte jouissoit, à quelque méthode particuliere pratiquée autrefois par les Egyptiens? Le terrein de l'Egypte n'étant plus cultivé, & depuis long-tems, avec le même soin & la même industrie qu'il l'étoit dans les siécles passés, sa fécondité ne doit plus être la même. Enfin, si l'on en croit un célebre Naturaliste, la terre s'épuise par la suite des tems [e]. Il ne seroit donc pas surprenant que l'Egypte qui a été un des premiers pays habités, fût aujourd'hui moins fertile qu'autrefois.

Ce ne seroit pas, au surplus, la seule contrée qui auroit éprouvé une pareille altération. Si l'on en croit Pline, autrefois dans la Libye le boisseau de bled rendoit cent cinquante pour un [f]. Il faut que les choses ayent bien changé depuis le siécle de ce Naturaliste. Aujourd'hui, suivant le rapport de Shaw, Voyageur des plus exacts, le boisseau de froment ne produit ordinairement dans ces pays que huit à douze pour un. On lui a dit, à la vérité, que certains cantons rapportoient beaucoup davantage; mais on l'a assuré en même tems que jamais la récolte n'alloit au centuple [g]. Pline ajoute qu'on avoit envoyé à Auguste un pied de froment venu dans la Libye, qui portoit près de quatre cents tuyaux, tous provenus d'un seul grain & attachés à une

[a] Voyage de Frezier. p. 70 & 106.
[b] Journ. des Sçav. Août, 1750. p. 538.
[c] Voyage de Frezier. p. 137. = Hist. des Incas, t. 2. p. 335. = Conqu. du Pérou. t. 1. p. 46 & 47.
[d] Mém. de Trév. Juillet. 1750. p. 1565 & 1566.
[e] Buffon. Hist. nat. t. 1. p. 243.
[f] L. 18. sect. 21. p. 111.
[g] Voyage de Schaw. t. 1. p. 283 & 286.

même racine. On en fit voir un presque semblable à Néron [a]. Shaw dit aussi avoir vû à Alger un pied de froment qui contenoit quatre-vingts épis. Il parle même d'un autre qui en avoit produit cent vingt [b]. Mais observons qu'il y a bien de la différence, pour le produit, entre un grain qui croît isolé, & ceux qui viennent tout à la fois dans un champ ensemencé. L'expérience nous apprend qu'une graine solitaire croît & produit cent fois davantage [c] que celles qui se trouvent rassemblées en grande quantité dans un même espace. Elles s'affament alors les unes les autres. Les épis dont parlent ces Auteurs, avoient crû probablement dans quelque endroit où ils s'étoient trouvés éloignés de tous les côtés d'autres grains ou d'autres plantes. Comme cette matiere au reste peut souffrir de grandes difficultés, je n'entreprendrai point de prononcer sur toutes ces questions. Je viens d'exposer les faits tels que je les ai trouvés dans les différens Auteurs. J'en abandonne la décision au jugement des lecteurs. (1)

[a] Plin. l. 18. sect. 21. p. 111.

[b] Voyage de Schaw. t. 1. p. 283 & 286.

[c] *Journ. des Sçav.* ann. 1681. Janv. p. 11. ann. 1750. Août, p. 538. = Spectacle de la Nature, t. 2. p. 292.

(1) J'ai souvent eu occasion de m'entretenir de la fertilité actuelle de l'Egypte avec une personne digne de foi qui a demeuré plusieurs années, soit à Alexandrie, soit au Caire : elle ne pense pas que l'Egypte produise aujourd'hui autant à beaucoup près qu'elle produisoit, dit-on, autrefois ; les terres restant en friche pour la pl[us] grande partie dans la haute Egypte, par le manque d'habitans.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

De tous les Arts dont nous avons à parler dans cette seconde Partie, il n'y en a point qui paroissent avoir été plus & mieux cultivés que ceux qui concernent les vêtemens. On voit éclater également le goût & la magnificence dans la description que Moïse fait des habits du Grand-Prêtre & des voiles du Tabernacle. Les tissus de tous ces ouvrages étoient de lin, de poil de chevre, de laine & de bysse [a]. Les couleurs les plus recherchées, l'or, la broderie & les pierres précieuses, avoient concouru à les embellir. Entrons dans quelque détail sur tous ces objets.

[a] Sur le Bysse, Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. II. p. 120 & 121.



Ire Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

Des Couleurs employées à la teinture des Etoffes.

IL FAUT que l'art de teindre ait fait dès les premiers tems des progrès assez rapides dans certains pays. Moïse parle d'étoffes teintes en bleu céleste, en pourpre, en écarlate *double ;* il parle aussi de peaux de moutons teintes en orangé & en violet [a]. Ces différentes teintures demandoient des préparations fort étudiées. Mon dessein n'est point d'entrer dans le détail de toutes les couleurs qui pouvoient être alors en usage, ni d'examiner les différentes opérations qu'on employoit pour les appliquer sur les étoffes. Je ne parlerai que de celles qui méritent une attention particuliere. Je commence par la pourpre, cette teinture si précieuse, & si renommée chez les Anciens.

C'est au hasard seul, suivant la tradition de toute l'antiquité, qu'on doit la découverte de cette belle couleur. Le chien d'un berger pressé par la faim, ayant brisé sur le bord de la mer un coquillage, le sang qui en sortit lui teignit la gueule d'une couleur qui ravit d'admiration ceux qui la virent. On chercha les moyens de l'appliquer sur les étoffes, & on y réussit [b]. Il y a quelque variété dans les Auteurs sur les circonstances de cet évenement. Les uns placent cette découverte sous le regne de Phœnix deuxiéme roi de Tyr [c] ; c'est-à-dire, un peu plus de quinze cents ans avant J. C. (1). D'autres, dans le tems que Minos premier régnoit en Crete [d], quatorze cents trente-neuf ans environ avant l'ere chrétienne. Mais le plus grand nombre s'accordent à faire honneur à l'Hercule Tyrien de l'invention de teindre les étoffes en pourpre. Il en présenta les premiers essais au roi de Phénicie. Ce Prince fut, dit-on, si jaloux de la beauté de cette nouvelle couleur, qu'il en défendit l'usage à tous ses sujets ; la réservant

a Voy. Exod. c. 25. ℣. 4 & 5.

b Cassiodor Variar. l. 1. Ep. 2. p. 4. = Achill. Tat. de Clitophon. & Leucipp. Amor. l. 2. p. 87. = Palæphat. *in* Chron. Paschal. p. 43. C.

c Palæphat. *loco cit.* = Cedren. p. 18. D.

(1) Phœnix étoit fils d'Agénor & frere de Cadmus. Apollodor. l. 3. p. 129. = Cadmus passa en Grece 1519. ans av. J. C.

d Suid. *voce* Ἡρακλῆς, t. 2. p. 73.

pour les rois, & pour l'héritier présomptif de la couronne[a].

Quelques Auteurs font intervenir l'amour dans la découverte de la pourpre. Hercule, disent-ils, étoit épris des charmes d'une Nymphe appellée *Tyros*. Son chien trouvant un jour sur le bord de la mer un coquillage, le brisa & se teignit la gueule de couleur de pourpre. La Nymphe le remarqua : charmée aussitôt de l'éclat de cette nouvelle couleur, elle déclara à son amant qu'elle cesseroit de le voir s'il ne lui apportoit un habit teint d'une couleur semblable. Hercule songea au moyen de satisfaire le desir de sa maîtresse. Il ramassa un grand nombre de coquillages, & réussit à teindre une robe de la couleur que la Nymphe avoit demandée[b].

Telles sont les différentes traditions que les Anciens débitent sur l'origine de la teinture pourpre. On sent bien que tous ces récits sont accompagnés d'épisodes fabuleux. J'ai crû néanmoins devoir les rapporter, parce qu'ils peuvent servir à fixer l'époque de cette découverte (1). Je crois qu'on peut la placer à peu-près vers les siécles que je viens d'indiquer. On voit que Moïse fit un grand usage d'étoffes pourpres (2), tant pour les habits du Grand-Prêtre, que pour les ornemens du Tabernacle. C'est une preuve qu'alors l'art de préparer la pourpre n'étoit pas absolument nouveau; car il a fallu du tems pour porter cette teinture à son degré de perfection. On n'a dû y parvenir qu'après plusieurs essais & plusieurs expériences.

Le témoignage d'Homère sert encore à confirmer l'ancienneté de cette découverte. Ce grand Poëte observateur exact du

[a] Autor. *suprà*, laudati.

[b] Pollux. l. 1. c. 4. p. 30.

Bochart Hieroz. Part. 2. l. 5. c. 11. explique fort bien toute cette petite Historiette. Il fait voir que dans le Syriaque le même mot signifie un *Chien* & un *Teinturier*, d'où les Grecs ont pris occasion de dire que c'étoit un chien qui avoit découvert la pourpre.

(1) Palæphat. & Cedren, *locis citat.* étoient bien mal informés quand ils ont dit qu'avant la découverte de la pourpre, on ignoroit l'art de teindre. Le contraire est prouvé par les Livres Saints. *Voy.* Gen. chap. 38. ỳ. 27.

(2) Il n'est pas bien sûr, selon M. Huet, que le mot ארגמן *Argaman*, du texte Hébreu que tous les Interprêtes traduisent par *Purpura*, désigne en effet cette couleur. Ce Prélat observe qu'*Argaman*, vient d'ארג *Arag*, *textuit* & de מנה *Manah*, *præparavit*. Il s'ensuivroit, suivant sa pensée, qu'*Argaman*, signifieroit plutôt une sorte d'ouvrage & de tissu que non pas une couleur. *Rec. de Tilladet.* t. 2. Dissert. 22. p. 255 & 256.

Mais ce raisonnement ne peut pas détruire la traduction ordinaire, parce que le mot *Argaman*, est employé dans les Livres Saints, comme le mot *Purpura* dans les Auteurs prophanes, pour désigner l'habillement des Souverains.

Costume

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Costume, donne des ornemens pourpres à des héros qui vivoient vers les siécles [a] où je place la découverte de cette teinture. On pourroit citer encore d'autres témoignages [b].

Il est plus facile de fixer l'époque où l'on a commencé à connoître la pourpre, que de présenter une idée claire & précise du procédé des Anciens pour donner aux étoffes cette couleur si recherchée. Voici ce qui nous reste à peu-près de plus certain sur ce sujet.

La teinture pourpre se tiroit de plusieurs sortes de coquillages marins (1). Les meilleurs se trouvoient proche de l'Isle où étoit bâtie la nouvelle Tyr [c]. On en pêchoit aussi dans d'autres endroits de la Méditerranée. Les côtes d'Afrique étoient renommées par la pourpre de Gétulie [d]. Les côtes de l'Europe fournissoient la *pourpre* de Laconie dont on faisoit beaucoup d'estime [e]. Pline range sous deux genres toutes les espéces de poissons testacés qui servoient à teindre en pourpre; les *Bucinum*, ou cornets de mer, & les coquillages nommés *Pourpres*, du nom de la teinture qu'ils fournissoient [f]. Ces derniers étoient particulierement recherchés. On trouvoit, au rapport des Anciens, dans la gorge de ce poisson une veine blanche qui contenoit une liqueur d'un rose foncé [g]. C'étoit la base de la teinture pourpre. Tout le reste du coquillage étoit inutile [h]. Le point essentiel étoit de prendre ces poissons en vie; car au moment de leur mort ils perdoient cette précieuse liqueur [i]. On la recueilloit soigneusement. Après l'avoir laissé macérer dans le sel pendant trois jours, on la mêloit avec une certaine quantité d'eau. On faisoit cuire le tout dans des chaudieres de plomb à un feu lent & modéré pendant dix jours.

[a] Iliad. l. 6. v. 219.

[b] Voy. Apollon. Rhod. Argon. l. 1. v. 728. l. 4. v. 424 & 425.

(1) C'est par cette raison que les Latins appelloient les habits pourpres *Conchiliatæ vestes*.

[c] Plin. l. 9. sect. 60. p. 524.

[d] Ibid. l. 5. sect. 1re p. 242. l. 9. sect. 60. p. 524.

[e] Ibid. sect. 60. p. 524 525. = Pausan. l. 3. c. 21. p. 294. l. 10. c. 37. p. 893. = Horat. Carmin. l. 2. Od. 18. v. 8.

[f] L. 9. sect. 61. p. 525.

[g] Arist. Histor. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. = Plin. l. 9. sect. 60. p. 524.

[h] Arist. Plin. *locis cit.* Vitruv. l. 7. c. 13. Aristote & Pline observent qu'il n'y avoit que les gros coquillages auxquels on se donnât le soin d'ôter la veine. A l'égard des petits on les écrasoit sous des meules. Cette pourpre étoit beaucoup moins estimée que la premiere.

[i] Arist. Plin. *locis cit.* = Ælian. *de* Animal. l. 7. c. 1.

M. de Jussieu dans un Mémoire dont il sera parlé ci-dessous, observe la même chose au sujet du poisson qui fournit la pourpre de Panama.

On y plongeoit ensuite la laine bien lavée, bien dégorgée, & préparée convenablement [a]. On la laissoit d'abord tremper pendant cinq heures; on la retiroit alors, on la cardoit, & on la remettoit de nouveau dans la chaudiere jusqu'à ce que toute la teinture fût bue & consommée [b]. Il falloit au reste mêler différentes espéces de coquillages pour faire la couleur pourpre [c]. On y joignoit divers ingrédiens tels que le nître, l'urine humaine l'eau, le sel & le *Fucus*, plante marine, dont la meilleure espéce se recueilloit abondamment sur les rochers de l'isle de Crète [d].

Les Tyriens ont été, de l'aveu de toute l'antiquité, ceux qui ont le mieux réussi à teindre les étoffes en pourpre. Leur opération différoit un peu de celle que je viens d'exposer. Ils n'employoient pour faire leur couleur, que des coquillages pourpres pris dans la haute mer. Ils faisoient un bain de la liqueur qu'ils tiroient de ces poissons. Ils y mettoient tremper leur laine un certain tems. Ils la retiroient ensuite, & la plongeoient dans une autre chaudiere où il n'y avoit que des buccins ou cornets de mer [e]. C'est tout ce que les Anciens nous apprennent de la pratique des Tyriens. Il est parlé aussi dans le Cantique des Cantiques d'une pourpre royale que les teinturiers faisoient tremper dans des canaux, après l'avoir liée par petits faisceaux [f]. On entrevoit dans ce peu de mots quelques préparations particulieres dont le détail nous est inconnu (1).

On sçait que les étoffes pourpres les plus estimées étoient celles qui avoient été mises deux fois à la teinture. Cette préparation étoit fort ancienne. Les étoffes pourpres dont Moïse fit usage pour le culte du Tout-puissant, avoient été teintes deux fois [g].

[a] Cicero Philosophic. Frag. t. 3. p. 424.
[b] Plin. l. 9. sect. 62. p. 526.
[c] Id. ibid.
[d] Ibid. *locis citat.* p. 526. sect. 64. p. 527. l. 13. sect. 48. p. 700. l. 26. sect. 66. l. 31. sect. 46. p. 565. l. 32. sect. 22. p. 581. = Plut. t. 2. p. 433, B. = Theophrast. Hist. Plant. l. 4. c. 7. p. 82. = Voy. aussi Turneb. Adversar. l. 9. c. 5.
[e] Plin. l. 9. sect. 62. p. 526.
[f] C. 7. ℣. 5.

(1) Voici seulement quelques conjectures que je proposerois.

La meilleure façon de laver les laines, après qu'elles sont teintes, est de les plonger dans l'eau courante. Peut-être l'Auteur sacré a-t-il eu en vue cette pratique, lorsqu'il dit qu'on mettoit tremper la pourpre Royale dans des canaux. Quant à ce qu'il ajoute que c'étoit après l'avoir liée en petits faisceaux, ou petits paquets, on pourroit induire de cette circonstance qu'au lieu de travailler l'étoffe avec la laine blanche, & de mettre ensuite la piéce entiere à la teinture, comme nous le pratiquons aujourd'hui, on suivoit alors une autre méthode. On commençoit par teindre la laine en écheveaux, & on en fabriquoit ensuite les étoffes pourpres.

[g] Exod. c. 25. ℣. 4.

C'est ainsi qu'on parvenoit à faire cette couleur précieuse qui disputoit de prix avec l'or même [a]. On ne doit point en être surpris. La veine du coquillage d'où l'on tiroit la pourpre, ne fournissoit qu'une très-petite quantité de liqueur. Il falloit d'ailleurs la recueillir avant la mort du poisson, sans compter les autres apprêts qui demandoient beaucoup de tems & de précautions (1), & sans parler du risque qu'il y avoit à pêcher ces coquillages dans le fond de la mer [b]. Je me bornerai à ce court exposé sur les préparations que les Anciens employoient pour teindre les étoffes en pourpre. Ceux qui désirent de plus grands éclaircissemens consulteront les Auteurs modernes qui se sont appliqués à rechercher dans les écrits des Anciens, tous les faits qui peuvent avoir rapport à cet objet [c].

On trouve dans Aristote & dans Pline quelques détails sur la préparation de la pourpre; mais ces détails ne sont pas assez circonstanciés. Comme Aristote & Pline écrivoient dans des siécles où cette pratique étoit très-commune, ce qu'ils en ont dit suffisoit alors pour en retracer l'idée: c'en est trop peu pour nous en éclaircir aujourd'hui qu'on a cessé depuis plusieurs siécles de faire usage de cette teinture. Aussi, malgré tous les écrits qui avoient paru sur cette opération, a-t-on douté long-tems que nous fussions parfaitement instruits de l'espéce de coquillage dont les Anciens tiroient leur pourpre [d]: on a crû même ce secret absolument perdu; il est certain néanmoins qu'on l'a retrouvé.

On a découvert, tant sur les côtes d'Angleterre [e], que sur celles de Poitou [f] & de Provence [g], des coquillages qui portent tous les caractères auxquels les Anciens désignent les poissons qui fournissoient la pourpre. On en voit plusieurs dans les cabinets des curieux. Si on ne s'en sert plus, c'est qu'on a trouvé le moyen de faire une teinture plus belle & à moins de frais avec

[a] Voy. Arist. Hist. Animal. l. 5. c. 15. p. 844. A.—Plin. l. 9. sect. 63. p. 527.— Athen. l. 12. p. 526. D.

(1) Il est fort probable que les anciens avoient quelque secret pour tenir en dissolution, dans une liqueur convenable, le sang des poissons pourpres à mesure qu'ils le tiroient. Voy. Acad. des Scienc. ann. 1736. Hist. p. 8.

[b] Plin. l. 22. sect. 3.

[c] Voy. Fabius Columna & son Commentateur Daniel Major.

[d] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 166 & 167.

[e] Journal des Sçav. Août 1686. p. 195, &c.

[f] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 168 & 179.

[g] Ibid. ann. 1736. Mém. p. 49.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

la cochenille. On a même découvert une nouvelle pourpre, qui, suivant toutes les apparences, a été inconnue aux Anciens, quoique de même espéce que la leur [a].

Au surplus, quand le secret de la pourpre seroit perdu, je ne vois pas qu'il y eût lieu de regretter beaucoup cette perte. Il paroît, d'après le témoignage des Auteurs anciens [b], confirmé par les découvertes modernes [c], que les étoffes teintes en cette couleur, avoient une odeur forte & désagréable. D'ailleurs, à juger de l'effet de la pourpre par les descriptions qui nous en sont restées, cette couleur ne devoit pas être fort agréable à l'œil. L'écarlate telle que nous l'avons aujourd'hui, est fort au-dessus. Quelques réflexions suffisent pour s'en convaincre.

On distinguoit plusieurs sortes de couleurs pourpres. L'une étoit extrêmement foncée, d'un rouge tirant sur le violet [d] : l'autre étoit plus déchargée, approchant de notre écarlate; c'étoit la moins estimée [e]. Celle enfin dont on faisoit le plus de cas, étoit d'un rouge-foncé, couleur de sang de bœuf [f]. C'est en faisant allusion à cette teinte, qu'Homere & Virgile donnent au sang l'épithete de *pourpré* [g]. Cette couleur triste étoit ce qu'on recherchoit principalement dans ces sortes d'étoffes [h]. C'est en quoi celles de Tyr l'emportoient sur toutes les autres. Je laisse à juger si une pareille couleur devoit produire un effet bien agréable à l'œil.

Il y avoit encore une quatriéme sorte de pourpre bien différente

[a] Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 169.

[b] Martial. l. 1. Epigram. 50. v. 32. l. 4. Epigram. 4. v. 6. l. 9. Epigram. 63. = Voy. Turneb. Adversar. l. 9. c. 5.

[c] Journ. des Sçav. Août 1686. p. 197. = Acad. des Scien. ann. 1711. Mém. p. 191. ann. 1736. Mém. p. 55.

[d] *Nigrantis rosæ colore sublucens.* Plin. l. 9. sect. 50. p. 524.

M. Huet dans le Recueil de Tilladet, t. 2. p. 252, prétend au contraire, que cette espéce de pourpre approchoit de la couleur que nous appellons *Rose séche*, semblable à celle que prennent les feuilles de vignes prêtes à tomber. C'est, ajoute-t-il, la même, à peu-près qu'on remarque dans le bord intérieur de l'Arc-en-Ciel.

Je crois que M. Huet se trompe; mais en admettant son explication, cette pourpre n'en auroit été que plus désagréable. Cette espéce de couleur jaunâtre qu'il veut désigner, ne plaît nullement à la vue.

[e] *Rubens color, nigrante deterior.* Plin. sect. 62. p. 526.

[f] *Laus ei summa in colore sanguinis concreti.* Plin. ibid.

On voit qu'en général les Anciens n'estimoient que les couleurs foncées. Anacréon donne la préférence aux roses qui tirent sur le noir.

[g] Iliad. l. 17. v. 360 & 361. = Æneid. l. 9. v. 349.

[h] C'est l'idée que nous en donne Cassiodore; il définit la couleur pourpre, *obscuritas rubens, nigredo sanguinea.* Variar. l. 1. Ep. 2. p. 3.

de celle dont je viens de parler. La couleur en étoit blanche [a]; mais comme cette espéce de teinture paroît n'avoir été connue que dans des siécles bien postérieurs à ceux que nous parcourons maintenant, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en parler (1).

Les Anciens avoient une si grande estime pour la couleur pourpre, qu'elle étoit spécialement consacrée au service de la Divinité. J'ai déja eu lieu de faire observer que Moïse avoit employé beaucoup d'étoffes de cette couleur pour les ouvrages du Tabernacle & pour les vêtemens du Grand-Prêtre. Les Babyloniens donnoient à leurs idoles des habits pourpres [b]. Il en étoit de même chez la plûpart des autres peuples de l'antiquité. Les Payens étoient même persuadés, que la teinture pourpre avoit une vertu particuliere, & capable d'appaiser le courroux des Dieux [c].

La pourpre étoit aussi la marque distinctive des plus grandes dignités. Cet usage étoit établi dès les tems les plus reculés. On a vû que le Roi de Phénicie, auquel la tradition porte qu'on présenta les premiers essais de cette couleur, l'avoit réservée pour le Souverain [d]. Entre les présens que les Israëlites firent à Gédéon, l'Ecriture fait mention des habits pourpres trouvés dans la dépouille des rois de Madian [e]. Homère donne assez à entendre qu'il n'appartenoit qu'aux Princes de porter cette couleur [f]. On remarque en effet qu'il ne l'emploie jamais qu'à cet usage; usage observé chez toutes les nations de l'antiquité.

Je finis ce que j'ai à dire de la pourpre, par examiner l'opinion d'un très-habile Naturaliste sur les espéces d'étoffes propres à recevoir cette teinture. Il a proposé son sentiment à l'occasion de la pourpre *d'Amérique* qui se fait à Panama [g]. On la tire d'une espéce de conque Persique, appellée à cause de sa propriété, *Pourpre de Panama.* La couleur que fournit ce coquillage ne peut prendre que sur le coton, & sur les autres étoffes tirées des végétaux. L'Auteur dont je parle, en rendant compte de ce fait,

[a] Plut. *in* Alex. p. 686. D.

(1) Sur cette pourpre blanche. *Voy.* la Traduct. de Vitruve par Perrault l. 7. c. 13. p. 249. note (3).

[b] Jerem. c. 10. ỳ. 9. = Baruch. c. 6. ỳ. 32 & 71.

[c] *Diis advocatur placandis.* Plin. l. 9. sect. 60. p. 525. = Cicero Epist. ad Attic. l. 2. Epist. 9. t. 8. p. 115.

[d] *Suprà*, p. 95.

[e] Judic. c. 8. ỳ. 26.

[f] Iliad. l. 4. v. 144.

[g] Voy. les Mém. de Trév. Septembre, 1703. p. 1689. Septemb. 1704. p. 1773.

ajoute qu'il n'y a que la cochenille inconnue aux Anciens, qui puiſſe teindre en rouge les tiſſus formés de matieres animales. Il conclut de cette obſervation, qu'autrefois les étoffes pourpres ne devoient être que de coton [a].

Je ne crains point d'en trop dire, en aſſurant que ce ſentiment eſt formellement contredit par le témoignage unanime de l'antiquité. On voit par tous les Auteurs qui ont eu occaſion de parler de la pourpre, que les matieres animales, & notamment la laine, étoient ſuſceptibles de cette couleur [b]. La maniere même dont la tradition portoit qu'on avoit découvert cette teinture, eſt une preuve de ce que j'avance. La premiere fois qu'on en ait vû l'effet a été ſur la gueule d'un chien: ce fut avec de la laine que le berger eſſuya la gueule de cet animal qu'il croyoit enſanglantée. Hercule prit cette laine, & la porta au roi de Phénicie [c]. Si la pourpre d'Amérique ne peut prendre que ſur le coton, c'eſt parce que les poiſſons qui la fourniſſent, ont des propriétés différentes de celles des coquillages pourpres dont ſe ſervoient les Anciens. Ajoûtons que vraiſemblablement on n'emploie pas à cette teinture les mêmes préparations qu'on y employoit autrefois.

La diſcuſſion dans laquelle je viens d'entrer conduit à une réflexion aſſez naturelle ſur les moyens dont ſe ſervoient les Anciens pour rendre leurs teintures ſolides & permanentes. On voit qu'ils employoient beaucoup de ſel dans ces ſortes d'opérations [d], & il en faut effectivement; mais toute eſpéce de ſel, excepté le cryſtal de tartre & le tartre vitriolé, ou ſe diſſout à l'eau, ou ſe calcine au ſoleil [e]. On voit encore que dans beaucoup d'occaſions les Anciens faiſoient leurs teintures avec le

[a] Mém. de M. de Juſſieu l'aîné, lû à l'Acad des Scien. le 14. Novem. 1736, extrait dans le Mercure de Décembre, 1736. p. 2834.

[b] Voy. Exod. c. 25. ℣. 5. c. 35. ℣. 6 & 23. ═ Horat. Carm. l. 2. Ode 16. v. 35, &c. Epod. Od. 12. v. 21. ═ Ælian. Hiſt. Animal. l. 16. c. 1. ═ Ovid. Art. Amat. l. 1. v. 251. l. 3. v. 170. ═ Seneca Hercul. Œt. Act. 2. ═ Cicero Philoſophic. Fragm. t. 3. p. 424. ═ Plin. l. 9. ſect. 62. p. 526. & 527.

Cet Auteur parle même de moutons vivans, qu'on avoit teints en pourpre. l. 8. ſect. 74. p. 477.

[c] Palæphat. Achill. Tatius, *locis cit.*

Si l'on en croit Pline, l. 7. p. 414. & Hygin. Fab. 274. l'art de teindre la laine en général auroit été connu fort tard, puiſqu'ils font honneur de cette découverte aux habitans de la ville de Sardes, fondée après la priſe de Troye. *Strabo*, l. 13. p. 928.

Mais ce fait qu'avancent ces deux Auteurs, eſt démenti par toute l'antiquité.

[d] Voy. Plin. l. 9. ſect. 62. ═ Plut. t. 2. p. 433. B.

[e] Acad. des Scien. ann. 1740. H. p. 60; ann. 1741. Mém. p. 42-70 & 71.

sang des animaux [a]. On sçait que toutes les teintures où l'on fait entrer le sang des animaux, sans y mêler des acides minéraux, s'évaporent, changent, & deviennent noires avec le tems. Ce n'est que par le secours de la Chymie qu'on peut se procurer tant l'espéce de sels dont je viens de parler, que les acides minéraux, si nécessaires dans la teinture. Mais les préparations chymiques étoient inconnues aux Anciens : on seroit donc porté à croire qu'ils ne pouvoient avoir que de mauvaises teintures.

Cependant nous ne voyons point les Anciens se plaindre que la couleur de leurs étoffes fût sujette à s'altérer ou à changer [b]. Il falloit qu'ils eussent suppléé aux opérations chymiques par des manipulations particulieres. Ils devoient avoir quelques préparations, quelques mordans que nous ignorons. Plutarque rapporte dans la vie d'Alexandre, que ce Conquérant trouva dans le trésor des rois de Perse, une quantité prodigieuse d'étoffes pourpres, qui depuis cent quatre-vingts-dix ans qu'elles y étoient gardées, conservoient tout leur lustre & toute leur premiere fraîcheur, parce qu'elles avoient été, dit-il, préparées avec le miel [c]. Voilà un genre d'apprêt qui nous est entierement inconnu.

On trouve dans Hérodote que certains peuples des environs de la mer Caspienne, imprimoient sur leurs étoffes des desseins soit d'animaux, soit de fleurs, dont la couleur ne s'effaçoit jamais, & duroit aussi long-tems que la laine même dont ces habits étoient faits. Ils se servoient pour cette opération, des feuilles de certains arbres qu'ils piloient & délayoient dans l'eau [d]. Nous sçavons que les Sauvages du Chili font avec certaines plantes, des teintures qui peuvent souffrir plusieurs fois l'épreuve du savon, sans se décolorer [e]. Pline enfin décrit une maniere dont les Egyptiens faisoient des toiles peintes, qui mérite quelque attention. On commençoit, dit-il, par enduire de certaines drogues une toile blanche : on la jettoit ensuite dans une chaudiere pleine de teinture bouillante. Après l'y avoir laissée quelque tems, on l'en retiroit peinte de diverses couleurs. Pline observe qu'il n'y avoit qu'une sorte de liqueur dans la chaudiere. Les différentes couleurs imprimées sur la toile, ne pouvoient donc être produites que par les divers mordans dont elle étoit enduite. Ces

[a] Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 348.
[b] Voy. Lucret. l. 6. v. 1072, &c. Voy. aussi Vitruv. l. 7. c. 13.
[c] Plut. p. 686. D.
[d] L. 1. n. 203.
[e] Voyage de Frezier, p. 72.

couleurs étoient si adhérantes, qu'il n'étoit pas possible de les altérer, quelques lotions qu'on donnât ensuite à la toile. Pline ajoute même que ces sortes d'étoffes s'affermissoient, & n'en devenoient que meilleures à la teinture [a]. On peut conclure de tous ces faits qu'apparemment les Anciens avoient des préparations par lesquelles ils suppléoient aux secours que nous tirons de la Chymie, pour fixer la couleur de nos étoffes. Si au surplus le détail de leurs opérations est à présent inconnu, c'est que de nouvelles découvertes infiniment plus sûres & plus commodes ont fait disparoître insensiblement les anciennes pratiques. J'en ai déja fait l'observation [b].

Il resteroit encore une question à proposer au sujet d'une couleur rouge différente de la pourpre, dont il est souvent parlé dans l'Exode [c]. Les sentimens sont partagés tant sur le sens du mot hébreu (1), que sur celui de *coccus* par lequel les Septante & la Vulgate l'ont traduit. Les uns pensent que c'est le cramoisi, d'autres, que c'est l'écarlate. En adoptant la traduction des Septante & de la Vulgate, que je crois la véritable, il est aisé de faire voir que la couleur nommée *coccus* par les Grecs & par les Latins, est l'écarlate, bien différente du cramoisi. L'examen des matieres propres à l'une & à l'autre teinture doit décider la question.

Le cramoisi, proprement dit, est d'un rouge-foncé, & se fait avec la cochenille, ingrédient absolument inconnu à l'antiquité. L'écarlate est d'un rouge vif & brillant. Pour faire cette teinture, on se sert d'une espéce de petits grains rougeâtres, qu'on recueille sur une sorte d'yeuse ou chêne verd, arbrisseau commun dans la Palestine, dans l'isle de Crète, & dans plusieurs autres pays [d]. On trouve sur les feuilles & sur l'écorce de cet arbuste de petites coques, ou vessies grosses comme des bayes de genievre. Ces excressences sont occasionnées par la piquûre de petits vermisseaux [e]. Les Arabes leur ont donné le nom de *kermès;* nous les appellons *graine d'écarlate*, ou *vermillon* [f], parce qu'on s'en sert

[a] L. 35. sect. 42. p. 709. Toute cette préparation est décrite par Pline d'une maniere fort embarrassée & fort obscure, selon l'usage de cet Auteur: j'ai tâché de la rendre le plus clairement qu'il m'a été possible. Je n'en voudrois cependant pas garantir l'exactitude, & moins encore la réalité.

[b] *Suprà*, p. 99 & 100.

[c] C. 25. ℣. 4.

(1) תולעת שני, *Tolaat-Schenî.*

[d] Voyage de la Terre-Sainte du P. Roger, Récollet l. 1. c. 2. = Voyage de Monconys, Part. 1re p. 179. = Bellon, Observat. l. 1. c. 17. l. 2. c. 88. = Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 435. ann. 1741. Mém. p. 50.

[e] Acad. des Scien. ann. 1714. Mém. p. 12.

[f] Ibid.

à faire

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

à faire la teinture du beau rouge vermeil. Appliquons ces principes à la question dont il s'agit.

Il est constant que les Anciens avoient une couleur rouge fort estimée, appellée *Coccus*, qu'ils distinguoient de la pourpre [a]. Le *coccus* différoit de la pourpre, tant pour la préparation, que pour le ton & l'effet de la couleur. La pourpre, comme on l'a vû, étoit d'un rouge-foncé tirant sur le sang caillé, & se teignoit avec la liqueur de certains coquillages. Le *coccus*, au contraire, étoit d'un rouge gai, vif, brillant, approchant du couleur de feu [b]. Cette teinture se faisoit avec une sorte de petits grains qu'on recueilloit sur l'yeuse [c]. Les Anciens appelloient même ces grains, que nous nommons à présent *graine d'écarlate*, *fruits d'yeuse* [d]. Ils n'ignoroient pas non plus que ces prétendus fruits renfermoient des vermisseaux [e]. D'après cet exposé il paroît clair que la couleur nommée *coccus* par les Anciens, étoit notre écarlate (1). Les Septante & la Vulgate ayant traduit par ce mot, le terme hébreu employé par Moïse à désigner une couleur rouge, autre que la pourpre, il s'ensuit qu'ils ont crû y reconnoître l'écarlate. Mais indépendamment de l'autorité & de la considération que méritent ces Interpretes, l'étymologie des termes du texte original prouvent la vérité du sentiment que je propose. On y voit désigné très-clairement une teinture faite avec des vermisseaux [f].

Au surplus, je ne pense pas que cette couleur fût aussi brillante que celle que nous connoissons aujourd'hui, sous le nom d'écarlate fine. Je doute même que celle des Anciens pût en approcher. N'oublions pas qu'avant les découvertes chymiques,

[a] Voy. Exod. c. 25. ℣. 4. = Plin. l. 9. sect. 65. p. 528. = Quintil. Instit. Orat. l. 1. c. 2.

A Rome l'écarlate étoit permise à tous les particuliers; mais la pourpre étoit réservée pour les premieres dignités.

[b] Plin. l. 9. sect. 65. p. 528. l. 21 sect. 22. p. 240.

[c] Théophrast. Histor. Plant. l. 3. c. 16. = Plin. l. 16. sect. 12. p. 6. = Dioscorid. l. 4. c. 48. = Pausf. l. 10. c. 36.

[d] Πρίνου κόκκον. Plut. *in* Thes. p. 7. = Plin. l. 16. sect. 12. p. 6. appelle ces petits grains *Cusculia*, du Grec κοσκυλμάτια, qui signifie *couper les petites excrescences*; parce qu'en effet on coupe, on racle ces petits grains de dessus l'écorce & les feuilles du chêne verd.

[e] *Coccum ilicis celerrimè in vermiculum se mutans*, dit Pline, l. 24. sect. 4. p. 327.

(1) C'est aussi le sentiment de Mathiole sur Dioscoride.

[f] Exod. c. 39. ℣. 1 & 28. = Voy. le P. Calmet. t. 2. p. 350 & 351.

On fait aujourd'hui peu d'usage du *Coccus* ou *Kermès* dans la teinture. La cochenille, bien supérieure à toutes des drogues qu'on employoit autrefois pour teindre en rouge, les a fait abandonner. *Acad. des Scien. ann.* 1741. Mém. p. 69.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'art de teindre devoit être très-imparfait [a]. Sans les préparations que la Chymie nous fournit, on ne pourroit pas teindre les étoffes en écarlate fine. C'est la plus belle & la plus éclatante couleur de la teinture; mais c'est aussi une des plus difficiles à porter à son point de perfection [b].

[a] Voyez Senac, nouveau cours de Chymie. Préf. p. LXX.
Pline donne lieu de conjecturer, que la couleur des étoffes teintes en écarlate n'étoit pas autrefois bien solide & bien adhérente, l. 22. sect. 3. p. 266. Voy. aussi la Rem. du P. Hardouin note (5).

[b] Acad. des Scien. ann. 1741, Mém. p. 56.



IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De la variété & de la richesse des Etoffes.

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que l'invention de broder les étoffes, & d'en varier le tissu de couleurs différentes, étoit fort ancienne. Il ne m'a pas été possible, faute de monumens, d'entrer alors dans aucun détail sur le progrès de ces deux Arts. Les siécles dont il s'agit présentement, nous mettent plus à portée d'en juger. On y voit régner beaucoup de goût & de magnificence dans les habillemens. Il suffit de lire quelques chapitres de l'Exode pour s'en convaincre. Ce qui mérite surtout notre attention, c'est la maniere dont on pouvoit alors employer les couleurs dans la fabrique des étoffes. Il est certain qu'elles n'étoient pas d'une seule & même teinte. L'Ecriture parle d'ouvrages où il entroit plusieurs couleurs [a]. Mais de quelle maniere les distribuoit-on? Les étoffes étoient-elles rayées ou nuancées? La premiere de ces opérations ne demande pas un grand art; l'autre exige beaucoup plus de connoissances & d'habileté. Il est fort vraisemblable cependant qu'on connoissoit alors le secret de nuer les étoffes. Moïse parle d'ouvrages en broderie, tissus de différentes couleurs avec une *agréable variété* [b]. L'expression d'*agréable variété*, dont il se sert pour caractériser ces sortes d'étoffes, invite à penser que les couleurs n'en étoient point tranchées, & qu'on y avoit observé la dégradation. Mais ce qui acheve de confirmer ce sentiment, c'est la force du terme hébreu [c], employé à désigner les tissus brodés. A la lettre, ce mot veut dire des ouvrages de *plumes en broderie* [d]. Il ne paroît pas cependant que les Hébreux fissent usage alors des plumes d'oiseaux. Il n'en est point parlé dans l'énumération que Moïse fait des matieres employées à l'ornement du Tabernacle & aux habits du Grand-Prêtre. Le rapport entre les plumes des oiseaux &

a Exod. c. 26. ℣. 1 & 31. c. 39. ℣. 2.
b Exod. c. 26. ℣. 1 & 31.
c רקמה *Rakamah*, ℣. 36.
d Ezechiel. c. 17. ℣. 3. parlant des ailes d'un grand aigle, se sert du mot *Rakamah*.

l'effet des broderies, exprimé par le terme du texte original, me paroît donc indiquer une imitation de la maniere dont les couleurs sont dégradées dans le plumage des oiseaux, & par conséquent des étoffes nuancées.

Ce n'étoit pas chez les Hébreux seulement que l'art de travailler en broderie étoit alors en usage. Cette pratique étoit également connue de plusieurs autres peuples de l'Asie. Homère décrivant les occupations d'Hélène à Troye, dit que cette Princesse travailloit à un merveilleux ouvrage de broderie. Elle y représentoit les combats sanglans, que se livroient les Grecs & les Troyens [a]. Il parle encore d'un autre ouvrage de même genre, auquel Andromaque travailloit lorsqu'elle apprit la mort d'Hector. C'étoient plusieurs sortes de fleurs qui en faisoient le sujet [b]. Dès avant la guerre de Troye, les femmes de Sidon étoient renommées pour leur adresse & leur habileté à travailler en broderie, & en tissus de différentes couleurs [c].

Dès lors aussi on connoissoit le secret de faire entrer l'or dans le tissu des étoffes & dans les broderies. L'Ecriture marque qu'on employa beaucoup d'or dans les habits du Grand-Prêtre, & dans les voiles destinés pour le Tabernacle [d]. Comment préparoit-on alors ce métal pour la fabrique des étoffes ? Etoit-il, comme aujourd'hui, tiré à la filiere, écaché, dévidé, & tourné sur d'autres fils ? Ou bien étoit ce simplement de l'or battu au marteau en feuilles très-minces, coupées ensuite, par le moyen du ciseau, en petites lames ou tranches longues & étroites qu'on faisoit entrer dans la tissure des étoffes ? Moïse dit « qu'on coupa des lames » d'or, que l'on réduisit en feuilles très-minces, afin qu'on les » pût tourner & plier pour les faire entrer dans le tissu des autres » fils de diverses couleurs [e] ». Le sens de ces expressions ne me paroît point assez déterminé, pour se décider absolument en faveur de la premiere des deux pratiques que je viens d'indiquer. Je crois même que le passage en question ne présente aucune idée du fil d'or tiré comme aujourd'hui à la filiere. L'interprétation la plus naturelle est de dire qu'on tordit des lames d'or sur quelques-unes des différentes matieres dont l'Ephod & les voiles du Ta-

[a] Iliad. l. 3. v. 125.
[b] Ibid. l. 22. v. 440, &c.
[c] Ibid. l. 6. v. 289, &c.
[d] Exod. c. 28. ℣. 8. c. 39. ℣. 3.
[e] Ibid. c. 39. ℣. 3.

bernacle devoient être composés. On forma, par ce moyen une espéce de filé d'or semblable au nôtre, excepté que la base de ce filé étoit de l'or pur coupé par tranches, au lieu que le nôtre n'est fait que d'argent doré tiré à la filiére.

On pourroit peut-être former une difficulté, & dire que les étoffes en question étoient composées de pures lames d'or entrelacées : il est fait mention de semblables habillemens dans Pline [a]. On sçait aussi que l'on ornoit quelquefois les simulachres des Dieux, d'habits de cette espéce [b]. Mais le texte de Moïse répugne absolument à cette idée : il dit expressément que l'or fut réduit en lames très-minces afin qu'on le pût *tourner* & plier pour le faire entrer dans le tissu des autres fils de diverses couleurs. Ce détail leve toute difficulté.

L'art de faire entrer l'or dans le tissu des étoffes, devoit être connu dans plusieurs contrées dès les siécles que nous parcourons maintenant. Homère parle de la ceinture de Calypso, & de celle de Circée [c]. On pourroit croire aussi qu'il seroit question, dans ce Poëte, d'étoffes d'argent [d]. Mais tous les Interpretes s'accordent à entendre les expressions dont Homère se sert dans ce passage, de vêtemens blancs [e], les Anciens n'ayant pas été dans l'usage de faire entrer l'argent dans les tissus [f]. On trouve en effet depuis Moïse & Homère une tradition non interrompue dans l'antiquité sur les étoffes d'or, au lieu qu'on ne découvre rien de semblable par rapport aux étoffes d'argent. On ne peut alléguer un seul passage clair & précis de quelque Auteur ancien où il soit fait mention du fil trait d'argent. Pline qui a parlé expressément du fil trait d'or, auroit-il oublié ou négligé de marquer qu'on faisoit la même opération à l'égard de l'argent. Son sujet, son but, sa méthode, tout demandoit qu'il en parlât, si cet art eut été connu de son tems. Le même Auteur, dans un chapitre particulier, traite fort au long de l'emploi qu'on faisoit de l'argent pour divers ornemens [g]. Cependant dans toute l'énumération qu'il donne des divers usages auxquels on faisoit servir ce métal, il n'y a pas un mot du fil d'argent.

[a] L. 33 sect 19. p. 616.

[b] Arist. de curâ Rei famil. l. 2. t. 2. p. 511. = Ælian. var. Hist. l. 1. c. 20. = Cicero, de Nat. Deor. l. 3. n. 34. = Valer. Max. l. 1. c. 1. §. 3. *Externa*. Paus. l. 5. c. 11.

[c] Odyss. l. 5. v. 232. l. 10. v. 543, &c.

[d] Ibid. l. 5. v. 230. l. 10. v. 23 & 24.

[e] Voy. Hesychius *voce* Ἀργυρέοιο.

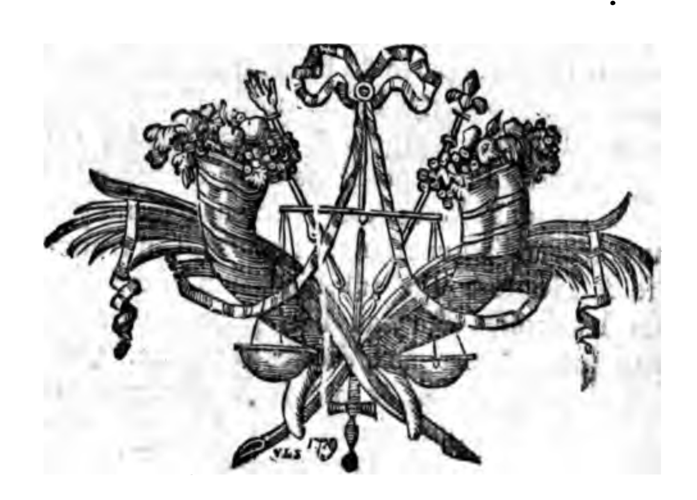
[f] Voy. Vopisc. *in* Aurelian. p. 224, &c. & les notes de Saumaise, p. 394.

[g] L. 33. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je terminerai ce que j'ai à dire pour le moment sur les vêtemens des Anciens, par une observation que je crois assez importante. On apperçoit une différence bien sensible entre les étoffes dont les Anciens se servoient, & celles qui sont aujourd'hui en usage parmi nous. Tous les habits pouvoient autrefois se laver & se blanchir journellement [a]. La plûpart des nôtres feroient gâtés par une pareille opération. Je ne fais au reste qu'indiquer ces objets. La crainte de tomber dans des détails qui pourroient à la fin devenir ennuyeux, m'empêche de les approfondir.

[a] Voy. Iliad. l. 22. v. 154 & 155. = Odyss. l. 6. v. 91 & 92. = Herod. l. 2. n. 37.



ARTICLE TROISIEME.

De la découverte & de l'emploi des Pierres précieuses.

IL EST marqué dans l'Ecriture que l'Ephod & le Rational du Grand-Prêtre, étoient ornés de plusieurs Pierres précieuses ; l'assortiment en paroît & assez varié & assez complet. Ces Pierres étoient montées en or, & arrangées avec ordre & symétrie. Moïse nous dit de plus qu'on y avoit gravé les noms des douze Tribus [a]. Tous ces faits sont assez importans pour mériter une attention particuliere.

Nous ne voyons point qu'il soit parlé dans l'Histoire ancienne de l'usage des Pierres précieuses avant Moïse. Je ne pense pas cependant qu'on doive le regarder comme l'auteur & l'inventeur de cette parure. La connoissance en a dû précéder le tems de ce législateur, & il me paroît assez vraisemblable, qu'à cet égard, il n'a fait que se conformer à un usage déja reçu. Cette conjecture se trouve appuyée par le témoignage que nous fournit le livre de Job, ouvrage que je crois antérieur à Moïse [b]. Il y est parlé de plusieurs espéces de Pierreries [c]. Job n'auroit pas pû entrer dans ce détail, si les Pierres précieuses n'eussent pas été bien connues de son tems. Je crois aussi entrevoir des preuves de l'ancienneté de cette connoissance dans la description que Moïse fait du paradis terrestre. Il dit qu'une des branches du fleuve qui sortoit de ce lieu de délices, arrosoit la terre d'Hévilah: c'est où l'on trouve, ajoute-t-il, les Pierres précieuses [d]. Moïse, à ce qu'il me semble, n'auroit pas indiqué cette circonstance d'une maniere aussi simple, si le fait n'eut été connu bien avant le tems où il écrivoit.

Il est très-probable en effet que les premiers hommes auront connu d'assez bonne heure les Pierres précieuses de couleur. On peut imaginer aisément de quelle maniere ils seront parvenus à cette découverte. Les mêmes causes qui ont fait connoître originairement les métaux, je veux dire le bouleversement des terres

[a] Exod. Chap. 28.
[b] Voy. notre Dissertation. pag. 379.
[c] Chap. 28. ℣. 6, &c.
[d] Gen. c. 2. ℣. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

& le ravage des grandes eaux, auront donné la connoiſſance des Pierres précieuſes. On trouve ces riches productions dans les mines où ſe forment les métaux [a], dans les rivieres [b], & même à la ſuperficie des terres [c], où les torrens les dépoſent aſſez ſouvent. Quoique la couleur des Pierres précieuſes brutes ne ſoit ni bien vive ni bien éclatante, elles en ont aſſez néanmoins pour ſe faire remarquer, & pour que leur vûe ait dû exciter l'attention. On aura pû cependant les négliger dans les commencemens, & juſqu'au moment où l'on aura trouvé l'art de les polir. C'eſt à cette opération que les Pierres fines doivent ce brillant & cette vivacité qui de tout tems les a fait rechercher. Le haſard aura ſans doute eu beaucoup de part à cette découverte. Dans le nombre des pierres brutes, qui ſe ſeront préſentées aux regards des premiers hommes, il s'en ſera trouvé quelqu'une de caſſée naturellement. L'éclat & la vivacité dont on aura vû briller ces caſſures, aura donné la premiere idée du poliment. On aura eſſayé d'imiter l'opération de la nature, en enlevant aux Pierres cette couche, cette écorce ternes, dont elles ſont ordinairement enveloppées. On ne peut que former des conjectures ſur la maniere dont on y ſera parvenu. Il a fallu d'abord vaincre l'obſtacle qu'on aura rencontré dans l'extrême dureté de la plûpart de ces Pierres. Le haſard aura encore ſervi les premiers hommes dans cette occaſion. Preſque toutes les pierres fines peuvent ſe polir par leur propre poudre. Quelqu'un ſe ſera aviſé de frotter deux Pierres orientales l'une contre l'autre, & aura réuſſi, par cette voie, à leur donner une ſorte de poliment. La taille du diamant ne doit elle-même ſon origine qu'à un coup du haſard.

Louis de Berquen, natif de Bruges, eſt le premier qui l'ait miſe en pratique, il n'y a pas encore trois cents ans [d]. C'étoit un jeune homme qui alors ſortoit à peine des claſſes, & qui né d'une famille noble, n'étoit nullement initié dans le travail de la pierrerie.

[a] Theophraſt. de Lapid. p. 395. = Plin. l. 37. ſect. 15 & 32, &c. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Iſidor. Origin. l. 16. c. 7. = Alonzo Barba. t. 2. p. 8 & 334.

[b] Theophraſt. de Lapid. p. 396. = Strabo, l. 2. p. 156. = Plin. l. 37. ſect. 17 & 23. p. 778. = Solin. c. 15. p. 26. D. = Iſidor. Orig. l. 16. c. 8. = Anc. Relat. des Indes, p. 123. = Colomne, Hiſt. nat. t. 2. p. 361.

[c] Plin. l. 37. ſect. 76. = Iſidor. l. 16. c. 8. = Alonzo Barba, t. 2. p. 71. = Hellot, de la fonte des Mines, p. 22-24-25-40-55. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. pag. 549. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 65. = La Condamine, Voyage à l'Équateur, p. 81 & 82. = Colonne, Hiſt. nat. t. 2. p. 361. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 393. = Acad. des Scien. ann. 1718. M. p. 85.

[d] En 1476. Merveill. des Indes Orient. par de Berquen, p. 13.

Il avoit éprouvé que deux diamans s'entamoient, si on les frottoit un peu fortement l'un contre l'autre; c'en fut assez pour faire naître dans un sujet industrieux & capable de méditation, des idées plus étendues. Il prit deux diamans, les monta sur du ciment, les égrisa l'un contre l'autre, & ramassa soigneusement la poudre qui en provint. A l'aide ensuite de certaines roues de fer qu'il inventa, il parvint, par le moyen de cette poudre, à polir parfaitement les diamans, & à les tailler de la maniere qu'il le jugeoit à propos [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

Je crois qu'on peut parfaitement bien appliquer cet exemple à l'origine de l'art de polir les Pierres précieuses: Je doute cependant que dans les premiers tems, ni même dans les siécles dont nous nous occupons présentement, on connût les pratiques que nous employons aujourd'hui pour donner aux Pierreries ce beau poliment, & ces formes agréables qui en font un des principaux mérites. Les procédés des premiers lapidaires n'ont dû être que fort imparfaits. Je ne pense pas qu'on doive juger fort avantageusement de leurs connoissances, ni même de celles qu'en général l'antiquité a pû avoir sur cette partie des Arts.

Quelque imparfaites, au surplus, qu'ayent pû être les anciennes pratiques, il est toujours constant que du tems de Moïse, l'art de polir les Pierres précieuses devoit être connu. On sçavoit aussi les monter, travail assez délicat. Mais ce qui me paroît le plus digne de remarque, c'est qu'on connoissoit dès lors l'art de les graver. L'Ephod d'Aaron étoit orné de deux Onix montées en or. On y avoit gravé en creux les noms des douze Tribus, c'est-à-dire, qu'il y avoit six noms de gravés sur chaque Pierre [b]. Le Rational brilloit de l'éclat de douze Pierres précieuses de différentes couleurs, & sur chacune on lisoit le nom d'une des douze Tribus [c]. Pour peu qu'on ait d'expérience dans les Arts, on sçait combien la gravure des pierres fines demande d'adresse, de précision & de connoissances. Il faut beaucoup d'outils très-fins & très-délicats, une grande sûreté de main & de pratique. Je conviens que pour la finesse de l'exécution on ne doit pas comparer la gravure de quelques noms, au travail & à la dextérité qu'exigent

[a] Merveilles des Indes Orient. par R. de Berquen. p. 13, &c.

[b] Exod. c. 28. ℣. 9, &c. Le texte Hébreu porte, *d'un ouvrage de graveur de pierres fines, & d'une gravure de cachet.*

[c] Ibid. ℣. 17, &c.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les figures soit d'hommes, soit d'animaux, ou les sujets de composition. Mais quant à l'essence de l'art, le procédé est toujours le même, & ne differe que du plus au moins de perfection. On doit être étonné de voir que dès le tems de Moïse, & sans doute auparavant, on fût en état d'exécuter de pareils ouvrages. Je regarde la gravure en pierres fines comme le témoignage le plus marqué du progrès rapide des Arts dans certains pays. Ce travail suppose quantité de découvertes, bien des connoissances & beaucoup d'acquit (1).

Quant à l'espéce de Pierres précieuses qui ornoient les vêtemens du Grand-Prêtre, on ne peut en parler que d'une maniere fort incertaine. Les Interpretes ne s'accordent point sur la signification des termes hébreux, & il faut convenir qu'il est presque impossible, faute de monumens & de points de comparaison, de pouvoir s'en assurer; on sçait seulement que Moïse a voulu désigner un assortiment de Pierres précieuses de couleur: je dis de couleur, car je ne crois pas qu'on doive mettre le diamant au nombre des Pierreries qu'on connoissoit alors. Plusieurs raisons peuvent autoriser ce doute. Je pourrois d'abord m'appuyer du suffrage des Interpretes & des Commentateurs, dont la plus grande partie n'admet point le diamant. Je pourrois aussi faire voir que ceux qui ont jugé à propos de comprendre cette Pierre parmi celles du Rational, ne sont fondés sur aucune étymologie certaine. Mais, sans nous embarrasser dans toutes ces discussions, je crois trouver assez de faits dans l'antiquité, pour douter qu'on fît usage des diamans du tems de Moïse.

On voit qu'il n'est point question de cette Pierre précieuse dans les écrits des plus anciens Auteurs de l'antiquité. Homère, Hésiode, Hérodote, qui ont eu occasion de décrire tant de différentes sortes de parures, ne parlent jamais du diamant (2). Il faut descendre presque aux derniers siécles avant l'ere chrétienne, pour trouver quelque Ecrivain qui en fasse mention. Pline qui paroît avoir fait d'assez grandes recherches sur les Pierreries,

(1) Il faut cependant convenir que les anciens Péruviens dont la Monarchie n'a gueres duré qu'environ 350. ans, entendoient parfaitement bien le travail des Pierres précieuses. *Hist. gen. des Voyages*, t. 13. p. 578 & 579.

(2) Il est prouvé que les termes d'Ἀδάμας, & d'Ἀδαμάντινος, qu'on trouve quelquefois dans les écrits d'Homère & d'Hésiode, n'ont point de rapport au diamant.

avoue que le diamant a été long-tems inconnu [a]. Il a dû l'être en effet. Bien des siécles se seront écoulés avant qu'on ait connu le prix de cette Pierre, & plus encore avant qu'on ait sçû la mettre en valeur.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Le diamant ne vaut qu'autant qu'il brille, & il ne peut briller qu'autant qu'il est taillé. D'heureux hasards, dira-t-on, ont pû offrir de bonne heure quelques-unes de ces Pierres naturellement polies. Ces diamans naturels auront mis les premiers hommes sur la voie de connoître ceux qui sont bruts, & auront fourni des indications pour les tailler. Il est vrai qu'on rencontre quelquefois des diamans, où la taille paroît indiquée; ayant roulé longtems dans le lit des rivieres rapides, ils se trouvent polis naturellement & paroissent transparens; quelques-uns même sont taillés en facettes [b]. Ces sortes de diamans se nomment *bruts ingenus*, & lorsque leur figure est pyramidale, on les appelle *pointes naïves* [c]. Mais ces rencontres heureuses, outre qu'elles sont fort rares, n'auront pas été d'une grande utilité aux premiers hommes pour la connoissance des diamans. Il n'y a aucun rapport, aucune ressemblance entre ces sortes de pierres lorsqu'elles sont bruttes, & lorsqu'elles sont taillées. Il n'en est pas des diamans comme des Pierres de couleur. Celles-ci quoique brutes portent une teinte qui de tout tems à dû les faire remarquer & donner l'idée de les travailler, au lieu que les diamans avant qu'ils soient taillés, ne montrent rien de pareil & n'annoncent point quel peut être leur intérieur. Ils ressemblent à un grain de sel, à un simple caillou d'un gris blanchâtre, sale & terne. Les premiers hommes en conséquence n'y auront fait aucune attention. C'est ce qu'on sçait être arrivé aux diamans du Brésil. On les a long-tems négligés, & confondus avec les cailloux & les graviers [d]. Ce n'est que depuis trente ans, ou environ qu'on a commencé à en connoître le prix [e].

Ne soyons donc point étonnés de voir que dans l'antiquité

[a] L. 37. sect. 15.

[b] Leibnitz Protog. p. 23. Edit. in-4°. 1748.

[c] Boëtius de Boot. Gemm. & Lapid. Hist. L. 2. c. 3. p. 121. = Tavernier, t. 2. l. 2. c. 16. p. 277. c. 17. 283. = Alonzo Barba, l. 2. p. 191. = De Laet. de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314. = Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 155.

[d] Voyage D'Anson, p. 44.

[e] Ibid. = Mercure de France, Janvier, 1730. p. 124. Fév. 1732 p. 344 & 345. = Mariette, *loco cit.* p. 161.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les Pierres fines de couleur ayent été si communes, tandis que les diamans étoient si rares. On a dû long-tems les méconnoître. Il a fallu bien des siécles pour apprendre aux hommes que ces espéces de cailloux, qu'ils avoient si long-tems négligés, étoient la plus éclatante & la plus riche production de la nature. Ils n'ont pû en être instruits qu'après qu'on a eû découvert l'art de les tailler, découverte très-récente puisqu'elle n'a pas encore 300 ans [a]. Jusqu'à ce moment on n'a pû avoir d'autres diamans que des *brutes ingenus*, ou des *pointes naïves*. On reconnoît ces sortes de Pierres dans la description que Pline, Solin & Isidore font du diamant. Ils le dépeignent généralement fort petit [b], à six angles, ou facettes [c], & transparent [d], tirant cependant sur le noir [e], & sans beaucoup de jeu ni de vivacité. Isidore même définit le diamant, une Pierre des Indes petite & peu agréable [f]. Tous ces caracteres conviennent parfaitement bien aux *pointes naïves*. Ces sortes de pierres sont ordinairement fort petites. On en rencontre quelquefois, qui par un jeu de la nature sont taillées à six faces, d'une maniere assez réguliere [g]. Mais ces diamans ont peu d'agrément. Le poliment en est gras, la forme brutte, sans jeu & sans vivacité : on ne peut pas mieux les comparer qu'à des morceaux d'acier bruni [h]. Pour se convaincre de la vérité de ces faits, il n'y a qu'à jetter les yeux sur ce qui nous reste d'anciens bijoux ornés de diamans.

On conserve dans le trésor de Saint Denis l'agraphe du manteau dont nos Rois se servent le jour de leur Sacre. Cette piéce est assez ancienne (1). On y voit quatre *pointes naïves*. Il y a dans le même Trésor, un reliquaire presque aussi ancien (2) que l'agraphe dont je viens de parler, & orné de

[a] Par Louis de Berquen en 1476. *Voyez suprà*, p. 112.

[b] Plin. l. 37. sect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. C. = Isidor. Orig. l. 16. c. 13. = Marbod. l. de Lapid. Pret. c. 1.

[c] Plin. Solin. *locis cit.*

[d] Plin. Solin. Isidor. ibid.

[e] *Hunc ita fulgentem crystallina reddit origo.*

Ut Ferruginei non desinat esse coloris, Marbod. *loco cit.*

[f] *Adamas, Indicus lapis, parvus, & indecorus, ferrugineum habens colorem*, loco cit.

[g] Bibl. choisf. t. 1. p. 265. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1. p. 314.

[h] Voy. Merveill. des Indes, p. 13.

(1) On conjecture qu'elle peut-être du tems de Saint Louis.

(2) Il a été donné par Jean, Duc de Berry, fils du roi Jean

huit *pointes naïves*. Toutes ces Pierres sont fort petites, noires, & nullement agréables à l'œil. Il y en a seulement une sur le reliquaire de Saint Thomas un peu plus claire que les autres, & qui a aussi un peu plus de jeu. C'est apparemment des pierres de cette espéce dont Pline a voulu parler, quand il a dit, que le Diamant étoit clair comme le crystal.[a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tout imparfaits que soient ces sortes de diamans, ils sont fort rares, on n'en rencontre pas communément. C'est pourquoi on les regardoit autrefois comme ce que la nature offroit de plus précieux. Pline remarque que pendant bien des siécles, il n'appartint qu'aux plus puissans Monarques d'en pouvoir posséder[b]. On soupçonnoit Agrippa, le dernier roi des Juifs, d'entretenir un commerce incestueux avec sa sœur Bérénice. Le diamant dont il fit présent à cette Princesse réalisa presque ces soupçons[c]; tant on avoit conçu d'idée de cette Pierre, regardée alors comme inestimable. Toutes ces considérations, jointes au silence qu'ont gardé sur les diamans, les plus anciens Ecrivains de l'antiquité, me portent à douter que cette Pierre précieuse, fût du nombre de celles que Moïse employa pour orner le Rational du Grand-Prêtre. Ajoutons-y l'extrême difficulté qu'il y a de graver le diamant.

On m'objectera sans doute les noms des douze Tribus gravés sur les Pierres de l'Ephod & du Rational. C'est avec la poudre de diamant qu'on exécute pour l'ordinaire cette sorte de travail. On pourroit donc en inférer que du tems de Moïse, on avoit reconnu cette propriété dans la poudre de diamant, & qu'on avoit pû s'en servir à polir le diamant même. L'objection est plausible, & la conséquence assez naturelle. Il n'est cependant pas difficile d'y répondre.

Rien d'abord ne nous oblige à croire que les ouvriers qui graverent les noms des douze Tribus sur les Pierres de l'Ephod & du Rational, ayent fait usage de la poudre de diamant; on peut se servir pour ces sortes d'ouvrages, de rubis, de saphirs, ou d'autres Pierres orientales réduites en poudre[d]: on pourroit même y employer l'éméril[e], dont la propriété n'a pas été inconnue

[a] L. 37. sect. 15. p. 373.
[b] *Diu nonnisi Regibus, & iis admodum paucis cognitus.* l. 37. sect. 15. *init.*
[c] Juvenal Satyr. 6. v. 155, &c.
[d] Mariette, Traité des Pierres gravées, t. 1. p. 202.
[e] Id. ibid.

aux Anciens [a]. Je conviens qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire entre un ouvrage exécuté avec la poudre de diamant & celui qui ne l'a été qu'avec la poudre des Pierres orientales (1), ou l'émeril. Mais ces mordans ont pû ſuffire pour graver des noms qui ne demandent pas un travail auſſi élégant que les figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, &c.

D'ailleurs, quand on voudroit ſoutenir que les Graveurs employés par Moïſe, firent uſage de la poudre de diamant, cela ne décideroit rien pour la connoiſſance de la taille du diamant. Il eſt conſtant que les Anciens ont parfaitement connu la propriété qu'a la poudre de diamant pour mordre ſur les Pierres fines; ils en faiſoient un grand uſage, tant pour les graver, que pour les tailler. Pline le dit très-expreſſément [b]; & quand il ne l'auroit pas dit, les chefs-d'œuvres que les Anciens ont produit en ce genre, & que nous avons encore ſous les yeux, le feroient aſſez connoître. Mais il eſt également certain qu'il ne leur eſt jamais venu en penſée d'employer cette poudre ſur le diamant même, & que l'art de le tailler a été inconnu à toute l'antiquité. Ce fait, il eſt vrai, paroît difficile à concevoir: il n'en eſt cependant pas moins conſtant. Ce n'eſt pas au reſte le ſeul exemple qu'on puiſſe citer des bornes que l'eſprit humain ſemble ſouvent s'impoſer à lui-même. Il s'arrête dans le moment qu'il eſt le plus près du but, & qu'il ne lui reſte plus qu'un pas à faire pour y toucher.

Puiſque nous en ſommes ſur cet article, je crois devoir expoſer en deux mots ce qu'on trouve dans les Anciens ſur la nature du diamant, & ſur les lieux d'où on le tiroit. La maniere dont ils en parlent, a donné lieu de penſer à quelques Auteurs modernes [c], que les diamans connus dans l'antiquité, n'étoient pas de la même eſpéce que ceux dont nous faiſons uſage aujourd'hui.

On voit d'abord que les Anciens tiroient ces Pierres précieuſes de pluſieurs pays, où il ne s'en rencontre plus aujourd'hui.

[a] Voy. Job. c. 41. ỳ. 15. Edit. des 70. = Dioſcorid. l. 5. c. 166. = Heſychius, *voce*, Σμύρις.

(1) Le terme de Pierres *Orientales*, en ſtyle de Lapidaire, ne ſignifie pas toujours une Pierre qui vient d'Orient. Il déſigne en général une Pierre très dure, telle que les ſaphirs, les rubis, les topazes, & les améthyſtes.

C'eſt pour diſtinguer ces ſortes de Pierres, d'avec celles qui ſont plus tendres, qu'on les appelle *Orientales*; celles de l'Orient, étant ordinairement beaucoup plus dures que celles des autres pays, quoiqu'il s'y en rencontre quelquefois, d'auſſi dures que celles qui viennent d'Orient. Ces dernieres même ne ſont pas toutes d'une égale dureté.

[b] L. 37. ſect. 15. p. 773. ſect. 76. p. 796.

[c] Aldrovand. Muſ. Metall. l. 4. c. 78. p. 947. = Colonne, Hiſt. Nat. t. 2. p. 353. & 354.

Ils disent, que dans les premiers tems il n'en venoit que d'Ethyopie ; on les tiroit de certaines mines situées entre le temple de Mercure & l'Isle de Meroé [a]. Ces Pierres ne devoient pas être bien estimables, puisque les plus fortes n'étoient que de la grosseur d'un grain de concombre, & approchoient de cette couleur [b]. Par la suite on vint à tirer des diamans de plusieurs contrées, des Indes, de l'Arabie, de l'Isle de Chypre & de la Macédoine [c]. Toutes ces Pierres étoient fort petites, les plus considérables étant de la grosseur d'une amande de noisette [d]. Ce qui paroît le plus étonnant, c'est que, selon quelques Auteurs, on trouvoit des diamans dans la Sarmatie-Européenne, chez les Agathyrses [e], peuples qui habitoient audessus des Palus-Méotides (1). C'étoit même, si on les en croit, dans ces régions glacées, que se voyoient les plus beaux diamans [f]. Disons encore que les Anciens étoient persuadés que la plupart de ces Pierres précieuses venoient dans les mines d'or [g].

A l'exception des Indes, on ne tire plus aujourd'hui de diamans d'aucun des pays que je viens de nommér ; & encore dans les Indes, ne connoissons-nous à présent que les Royaumes de Golconde, de Visapour & de Bengale [h], où il y en ait des mines. Quelques Voyageurs disent qu'il s'en trouve aussi dans l'Isle de Bornéo [i] ; & on assure qu'autrefois on tiroit des

[a] Pline, l. 37. sect 15.

Diodore & Strabon, qui parlent aussi de cette Isle disent bien qu'il y avoit beaucoup de mines d'or & de Pierres précieuses ; mais ils ne spécifient pas en particulier *le diamant*. *Diod.* l. 1. p. 38. = Strab. l. 17. p. 1177.

[b] Pline, l. 37. sect. 15.

[c] Ibid.

[d] Ibid.

[e] Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 314.

(1) Voy. Cellarius Not. Orb. antiq. p. 405.

[f] Dionys. Perieget. v. 318 & 319.

Ce passage de Denis Périégete, fixe le sens dans lequel on doit prendre le terme d'*Adamantis lapidis*, dont se sert Ammien Marcellin, *loco cit.* Il ne peut pas signifier l'*Aimant*.

[g] Plin. l. 37. sect. 15. = Solin. c. 52. p. 59. *D.*

Plato, *in* Politico p. 558. & *in* Tim. p. 1066. parle d'un corps dur métallique qu'il appelle Ἀ'δάμας ; mais je doute que ce Philosophe ait voulu désigner le diamant : voici comme il s'explique. « Ce » qu'on appelle Ἀ'δάμας, n'est autre chose » qu'un rameau d'or, que son extrême den» sité a rendu noir & très-dur ». On peut encore traduire ce passage par « Ἀ'δάμας, » n'est que de l'or qui a acquis la couleur » noire, & qui à cause de son extrême » densité est très-dur ».

Est-ce bien le diamant dont Platon a voulu parler ? Ce n'est pas non plus l'aimant qu'il appelle ordinairement *Pierre* d'Hercule ou d'Héraclée, *in Tim.* p. 1080. *in* Ion. p. 363. Qu'a-t-il donc voulu désigner ? c'est ce qu'on ne comprend pas trop.

[h] Tavernier 2de Part. l. 2. c. 15, 16 & 17.

[i] Ibid. c. 17. p. 284.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

diamans de différentes autres contrées des Indes [a]. Quoi qu'il en soit, les mines qui servent aujourd'hui ne sont connues que depuis quelques siécles. Tavernier dit que celle de Bengale, est regardée comme la plus ancienne [b], sans fixer le tems où elle a été découverte. La mine de Visapour n'est connue que depuis environ 300 ans [c]. Pour celle de Golconde, du tems de Tavernier, on ne lui donnoit pas plus de cent ans d'ancienneté [d]. A l'égard des mines du Brésil, il n'y a gueres que trente ans, comme je l'ai déja dit, qu'on les a découvertes [e]: voilà les seuls pays où l'on trouve aujourd'hui des diamans.

Si l'on voit fort peu de rapport entre les contrées que je viens d'indiquer, & celles d'où les Anciens tiroient leurs diamans, on trouve encore moins de ressemblance entre les propriétés qu'ils attribuoient à ces Pierres, & celles que nous leur connoissons. Suivant Pline, le diamant résistoit au marteau, il faisoit même tressaillir l'enclume sur laquelle on le battoit [f]. On regardoit comme un heureux hazard de pouvoir le rompre [g], & il n'étoit pas possible d'y parvenir qu'en l'amollissant avec du sang de bouc tout chaud, dans lequel on le mettoit tremper [h]. On ne reconnoît aucune de ces propriétés dans nos diamans. Leur dureté n'est pas si grande qu'on n'en cassât sous le marteau autant qu'on en voudroit mettre à l'épreuve. Ils se rompent & se pilent même assez aisément. A l'égard du sang de bouc, en vain tenteroit-on d'amollir notre diamant par cette recette; on ne peut le travailler qu'avec sa propre poudre; c'est le seul agent qui ait prise sur cette Pierre.

Je suis persuadé au surplus qu'il en a été de même dans tous les tems. Si l'on remarque de la différence entre nos diamans & ceux des Anciens, c'est que tout ce qu'ils ont débité sur ce sujet est controuvé & peu fidéle. Ces inexactitudes sont encore une preuve du peu de connoissances qu'on a eû de cette Pierre précieuse dans l'antiquité.

[a] Boëtius de Boot, Gemm. & Lapid. Hist. l. 2. c. 3. = De Laet, de Gemm. & Lapid. l. 1. c. 1.

[b] *Locis cit.* c. 17. *init.*

[c] Ibid. c. 15. p. 267.

[d] Ibid. c. 16. p. 277. Tavernier alla visiter ces mines en 1665.

[e] Voy. *suprà*, p. 115.

[f] L. 37. sect. 15.

[g] *Et cùm feliciter rumpere contingit, &c.* Ibid. p. 733. = Voyez aussi Senec. de Constant. Sapient. c. 3. t. 1. p. 395.

[h] Plin. p. 733. = Pausan. l. 8. c. 18. p. 636.

Les

Les mêmes défauts régnent dans presque tout ce que les Anciens ont écrit sur les Pierres précieuses [a]. Si l'on s'en rapportoit à ce qu'ils débitent, par exemple, sur les émeraudes, il faudroit dire qu'ils en connoissoient d'une espéce différente des nôtres, & que nous n'avons plus. Ils comptoient jusqu'à douze sortes de ces Pierres précieuses, qu'ils distinguoient par les noms des Royaumes, ou des Provinces d'où ils croyoient qu'on les tiroit. Je ne m'arrêterai point à les détailler, on peut les voir dans Pline [b]. Je dirai seulement que, selon cet Auteur, les émeraudes de Scythie & d'Egypte, tenoient le premier rang [c].

On ne connoît maintenant que deux sortes d'émeraudes, l'Orientale & l'Occidentale. Quelques Auteurs en ajoûtent une troisieme qu'ils nomment émeraude de la vieille Roche [d]. On est fort partagé sur les lieux d'où nous viennent ces Pierres précieuses. Selon d'Herbelot, c'est aux environs d'Asuan, Ville située dans la haute Egypte, qu'on trouve la seule mine d'émeraudes Orientales qui soit connue dans le monde entier [e]. Mais il y a lieu de douter de l'exactitude de ce fait. Il est bien vrai qu'on rencontre encore aujourd'hui en Egypte beaucoup de mines d'émeraudes; mais outre que la couleur n'en est bas belle, elles sont si tendres qu'il n'est pas possible de les travailler [f]. Si l'on s'en rapporte à Tavernier, le Pérou est le seul endroit d'où il vienne des émeraudes, il assure que l'Orient n'en a jamais produit [g], & il n'est pas le seul de son opinion [h]. Chardin dit au contraire qu'on en tire encore aujourd'hui de Pégu, du royaume de Golconde & de la côte de Coromandel [i]. Ajoûtons-y le royaume de Calecut & l'Isle de Ceylan, où Pyrard assure qu'il s'en trouve beaucoup & des plus belles [k]. A l'égard des émeraudes de la vieille Roche, Chardin rapporte en avoir vû en Perse plusieurs de cette espéce, qu'on lui dit venir d'une ancienne mine d'Egypte, dont la connoissance est à présent perdue [l].

[a] Voy. Diod. l. 3. p. 206. = Strabo, l. 16. p. 1115.
[b] L. 37. sect. 16.
[c] Ibid. sect. 17.
[d] Mercure Indien. c. 7. p. 18. = Taver. 2de Part. l. 2. c. 10. p. 228.
[e] Bibl. Orient. *voce* ASUAN, p. 141.
[f] Maillet, Descript, de l'Egypte, p. 307. & 318.
[g] Seconde Part. l. 2. c. 19. p. 293 & 294.
[h] Voy. le Mercure Indien. c. 7.
[i] T. 4. p. 70.
[k] Voyage de F. Pyrard. 1re Part. p. 286. 2de Part. p. 89.
[l] T. 2. p. 239. T. 4. p. 69 & 70.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoit ouverte du côté de l'Orient. Sésostris fit élever dans cette partie un mur qui prenoit depuis Péluse jusqu'à Héliopolis. Cet espace avoit 1500 stades de longueur [a]. Il fit ensuite creuser divers canaux, les uns pour l'arrosement des terres [b], les autres pour l'aisance & la communication du commerce de villes en villes, en facilitant le transport des marchandises [c]. Le manque d'eau bonne à boire est aujourd'hui un des plus grands inconvéniens auxquels l'Egypte soit sujette [d]; Sésostris y avoit remédié. Il avoit dirigé ses travaux de maniere que les villes éloignées du Nil ne manquoient jamais d'eau, ou du moins en trouvoient commodément [e].

Suivant même quelques Auteurs, Sésostris avoit projetté de joindre la Mer rouge à la Méditerranée par un canal qui partant de la Mer rouge auroit rendu dans le Nil [f]. Mais l'entreprise ne fut point achevée. On prétend que l'appréhension de submerger l'Egypte, ou de corrompre au moins les eaux du Nil par le mêlange des eaux de la mer, détourna Sésostris de ce projet [g]. Ce motif pouvoit être fondé. On croyoit dès lors s'être assuré que le niveau de la Mer rouge étoit beaucoup plus élevé que le sol de l'Egypte [h]. Quelques Géographes modernes sont du même avis [i]. D'autres, à la tête desquels on peut mettre Strabon, pensent le contraire [k]. Ce qu'il y a de certain, c'est que le canal projetté, dit-on, par plusieurs Souverains de l'Egypte, n'a jamais été exécuté [l].

Les divers canaux que Sésostris fit creuser ne furent pas le seul ouvrage qu'il entreprit pour l'utilité de l'Egypte. Les Rois ses prédécesseurs, s'étoient contentés d'opposer aux inondations du Nil des digues qui empêchoient ce fleuve de s'étendre au-delà de ce que le besoin le demandoit. Ces précautions cependant n'étoient pas suffisantes. Comme le terrein de l'Egypte est plat & uni, s'il arrivoit que le Nil vînt à rompre ses digues,

[a] Diod. l. 1. p. *67*.
[b] *Suprà*, Chap. I. p. 88.
[c] Diod. l. 1. p. *66*.
[d] Maillet, Descript. de l'Egypte, Lettr. 1re p. *16*.
[e] Herod. l. 2. n. 108.
[f] Marsham, p. 376.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 104. & 391.
[k] Strabo, l. 17. p. 1158. = Riccioli Almagest. t. 1. p. 728. = Fournier, Hydrograph. l. 18. c. 9. p. 605. = Journal des Sçav. Fevr. *1668*. p. 21. = Voy. aussi la Rem. du P. Hardouin, *ad* Plin. l. *6*. sect. 35. p. 341. note (4).
[l] Voy. les Mém. de Trév. Juillet 1705. p. 1257, &c.

la plupart

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

clarté merveilleuse [a]. Théophraste rapporte, d'après les annales des Egyptiens, mais sans y paroître ajouter beaucoup de foi, qu'un roi de Babylone avoit fait présent à un roi d'Egypte, d'une émeraude longue de quatre coudées, & large de trois [b]. Il ajoute que les Egyptiens se vantoient aussi d'avoir dans leur temple de Jupiter un obélisque de quarante coudées de haut & de quatre de large, composé de quatre émeraudes [c]. Un autre Ecrivain prétend que, de son tems, il y avoit encore dans le labyrinthe d'Egypte une statue colossale du Dieu Sérapis, haute de neuf coudées, qui étoit d'une seule émeraude [d]. Cédrêne enfin assure que sous le régne de l'Empereur Théodose, on voyoit à Constantinople une statue de Minerve d'une seule émeraude haute de quatre coudées. C'étoit, disoit-on, un présent fait autrefois par Sésostris au roi des Lidyens [e]. La Tradition portoit aussi qu'Hermès-Trismégiste avoit gravé sur une de ces Pierres le procédé du grand œuvre, & qu'il l'avoit fait enfermer dans son tombeau [f]. Voilà, sans contredit, des récits qui paroissent bien fabuleux & bien exagérés. On seroit tenté, au premier mouvement, de les rejetter absolument. Cherchons néanmoins ce qui a pû les enfanter, & quel peut en avoir été le fondement.

Je ne sçache pas qu'il existe aujourd'hui dans aucun lieu des émeraudes d'une grosseur pareille à celles dont je viens de parler, ni même qui en approchent. On montre, il est vrai, à Gènes un vase d'un volume considérable, qu'on prétend être d'émeraude. Mais je crois avoir de fortes raisons pour douter que ce soit véritablement une Pierre fine (1): je le rangerai donc dans la classe de ces Ouvrages qu'on a donnés mal à propos pour être d'émeraude [g]: mais d'où vient l'erreur? qu'est-

[a] L. 1. n. 44.
Théophraste qui parle de cette Colonne, ajoute qu'elle étoit fort grande; mais il ne dit point qu'elle répandit de clarté pendant la nuit, il soupçonne dailleurs que peut-être ce n'étoit pas une véritable émeraude, mais une Pierre bâtarde, une fausse émeraude. *De Lapid.* p. 394 & 395.

[b] Ibid. p. 394.

[c] Ibid.

[d] Apion *apud* Plin. l. 37. sect. 19. p. 776.

[e] *Pag.* 322.

[f] C'est ce que les Alchymistes appellent encore aujourd'hui la *Table Smaragdine.* Voy. Conringius de Hermet. Med. l. 1. c. 3. p. 31. = Fabricius, Bibl. Gr. t. 1. l. 1. c. 10. p. 68.

(1) Ce vase est plein de soufflures & de bouillons, preuve que ce n'est que du verre coloré. Mercure de France, Août 1757. p. 149 & 150.

[g] Voy. l'Escarbot. Hist. de la N. France, p. 847. = Le Mercure Indien. c. 7. p. 21. = Journ. des Sçav. Nov. 1685. p. 282.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ce qui peut l'avoir occasionnée ? C'est sur quoi je vais proposer quelques conjectures.

On pourroit dire que tous les ouvrages étonnans dont je viens de parler étoient faits de cette espéce de Pierre appellée *Prême d'émeraude*. Ils s'en trouve des morceaux d'un volume considérable ; on en a vû des tables d'une très-grande portée. Cette explication n'est pas absolument hors de vraisemblance, & satisferoit en quelque sorte à la difficulté. Je préférerois cependant celle que je vais proposer.

L'art de faire le verre est une découverte qui remonte à une très-haute antiquité. Les anciens étoient dans l'usage de le travailler & d'en fondre des morceaux beaucoup plus considérables que nous ne faisons aujourd'hui. Je n'en veux pour exemple que ces colonnes de verre dont étoit orné le théâtre construit par les soins de Scaurus [a]. Les Anciens connoissoient aussi l'art de faire prendre au verre toutes sortes de couleurs [b]. Je penserois donc que ces ouvrages étonnans qu'Hérodote, Pline & les autres Auteurs disent avoir été d'émeraudes, n'étoient que de verre coloré. Les faits, par ce moyen, deviennent vraisemblables. Dans cette hypothèse, il est aisé, par exemple, d'expliquer les particularités de la colonne qu'on voyoit dans le temple d'Hercule à Tyr. Hérodote dit qu'elle étoit d'émeraude, & qu'elle répandoit la nuit une grande clarté [c]. Selon ce que je conjecture c'étoit une colonne de verre, couleur d'émeraude. Elle étoit creuse, & on mettoit dedans des lampes qui la faisoient paroître lumineuse pendant la nuit.

Je trouve dans un ancien Auteur un fait qui confirme parfaitement l'explication que je propose. On lit dans le septieme Livre des Récognitions de Saint Clément [d], que Saint Pierre fut prié de se transporter dans un temple de l'Isle d'Arad (1). pour y voir un ouvrage digne d'admiration. C'étoient des colonnes de verre d'une grandeur & d'une grosseur extraordinaire. N'est-il pas probable qu'Hérodote a voulu parler de quelque

[a] Plin. l. 36. sect. 24. p. 744.

[b] Ibid. sect. 66, 67. & l. 37. sect. 26.

[c] *Suprà*, p. 122 & 123.

[d] N. 12. t. 1. p. 555. *apud* Patres Apostolic. Edit. Antuerp. 1698. *in-fol.*

(1) C'étoit dans cette Isle que la Tyr dont parle Hérodote étoit bâtie.

ouvrage semblable ou approchant? Mais les Grecs, au lieu de dire simplement le fait, ont, suivant leur coutume, imaginé une colonne d'émeraude, qui éclairoit pendant la nuit. Ajoûtons néanmoins, qu'il a pû arriver aussi qu'Hérodote ait été trompé par l'artifice des Prêtres Tyriens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet. Je sens même que je ne m'y suis peut-être que trop étendu. J'espere cependant qu'on voudra bien me pardonner les petites digressions auxquelles je me suis livré. J'ai crû pouvoir me les permettre d'autant plus volontiers, que c'est la seule fois que j'aurai occasion de traiter pareille matiere.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

L'ART de bâtir embrasse bien des objets, & renferme plusieurs Parties qui sont autant de classes distinctes & séparées les unes des autres. On peut envisager l'Architecture, soit par rapport à la solidité & à la hardiesse des entreprises, soit du côté de la régularité, de l'élégance, du goût & de la magnificence des édifices. Je n'ai pû donner que des conjectures sur l'état & les progrès de cet Art dans la premiere Partie de mon Ouvrage. Il reste trop peu de détails sur les événemens de cette haute antiquité pour qu'on y puisse asseoir quelque jugement. On ignore absolument le goût qui régnoit alors dans les bâtimens.

On trouve dans les siécles que nous parcourons présentement des faits qui appartiennent aux différentes parties de l'Architecture. Par l'exposé que je vais en faire, on jugera des progrès de cet Art, & des connoissances rapides qu'y avoient acquises les Egyptiens & les peuples de l'Asie Mineure. Commençons par les Egyptiens. Leurs monumens sont les premiers en datte dans l'espace de tems qui fait le sujet de cette seconde Partie de notre Ouvrage.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De l'état de l'Architecture chez les Egyptiens.

On a vu dans les Livres précédens que l'origine des Arts étoit fort ancienne en Egypte [a]. Les ouvrages dont je vais rendre compte le prouveroient, indépendamment du témoignage des Historiens. Comment en effet les Egyptiens auroient-ils pû les exécuter, dès les siécles qui nous occupent présentement, sans une connoissance antérieure de plusieurs & de différentes inventions.

Sésostris, dont le regne tombe vers le commencement des siécles que nous parcourons, a mérité par bien des titres d'être mis au rang des plus fameux Monarques de l'Antiquité. Ce Prince, après avoir employé les premieres années de son regne à parcourir & à subjuguer une vaste étendue de pays, ne s'occupa plus ensuite que des moyens de rendre son Royaume florissant. Aussi grand dans la paix que dans la guerre, il signala son loisir par des monumens dont la durée surpassa de beaucoup celle de ses conquêtes.

Les différentes contrées où Sésostris avoit porté ses armes, l'avoient mis à portée de faire bien des découvertes. Il en profita pour enrichir l'Egypte de plusieurs inventions très-utiles [b]. Ce Prince entreprit des ouvrages d'une exécution assez difficile & d'une prodigieuse dépense. L'objet de ces travaux, en immortalisant le nom de Sésostris, étoit de contribuer aussi à la sureté & à la commodité de l'Egypte.

Le premier soin de ce Monarque fut de chercher les moyens de mettre son Royaume à l'abri de toute incursion. L'Egypte

[a] Prem. Part. Liv. II.

[b] Diod. L. 1. p. 65. = Athenod. *apud* Clem. Alex. Cohort. *ad* Gent p. 43.

Athénodore en disant que les conquêtes de Sésostris, donnerent à ce Prince le moyen d'amener en Egypte plusieurs ouvriers très-habiles, peut avoir raison. Mais quand il ajoute que c'étoit de la Grece que venoient ces ouvriers, on voit bien que c'est un Grec qui parle, & qui très-mal à propos veut faire valoir sa nation. Les Grecs, au tems de Sésostris, étoient encore trop grossiers pour qu'il pût sortir de chez eux aucun artiste recommandable.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

le Tabernacle (1). Il est vrai, qu'à la rigueur, cet ouvrage ne devroit pas être regardé comme un morceau d'architecture; ce n'étoit, à proprement parler, qu'une vaste tente: c'est même la premiere idée qui se présente à l'esprit; mais en y réfléchissant plus attentivement, on sentira que le Tabernacle a beaucoup de rapport avec l'architecture. On doit l'envisager comme une représentation des temples & des palais de l'Orient. Rappellons ce que nous avons dit précédemment sur la forme du Gouvernement des Hébreux. L'Etre suprême étoit également leur Dieu & leur Roi [a]. Le Tabernacle avoit été érigé dans la vûe de satisfaire à ce double titre. Il servoit à la fois de temple & de palais. Les Israélites y alloient tantôt adorer le Tout-puissant, & tantôt recevoir les ordres de leur Souverain, présent d'une maniere sensible au milieu de son peuple [b].

Je pense donc être fondé à regarder le Tabernacle comme un ouvrage dont Dieu avoit voulu que la structure eût du rapport avec les édifices destinés dans l'Orient, soit au culte des dieux, soit à l'habitation des rois [c]. D'après ces idées, on peut dire qu'on étoit alors dans l'usage d'orner ces monumens de colonnes travaillées & enrichies diversement. Il y en avoit plusieurs dans le tabernacle portées sur des bases d'argent ou de bronze, & surmontées de chapiteaux d'or & d'argent [d]. Le fust de ces colonnes étoit d'un bois précieux, couvert de lames d'or & d'argent [e]. La construction entiere du Tabernacle présente d'ailleurs le modèle d'un édifice régulier & distribué avec beaucoup d'intelligence. Toutes les dimensions & les proportions y paroissent observées avec soin & parfaitement bien entendues.

Les inductions qu'on peut tirer de la description de ce monument, sont au surplus les seules lumieres que l'Histoire nous fournisse sur l'Architecture des temples Egyptiens aux siécles dont il s'agit présentement. Je parlerai plus particulierement de ces édifices dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage. Revenons à Sésostris.

Ce Prince signala encore son regne par l'érection de deux

(1) C'est aussi le sentiment du P. Calmet, t. 2. p. 391.

[a] Voy. *Suprà*, Liv. I. Chap. II. p. 8.

[b] *Facientque mihi Sanctuarium, & habitabo in medio eorum*. Exod. c. 25. ✝. 8.

[c] Voy. Calmet, t. 2. p. 391 & 393.

[d] Exod. c. 26. ✝. 32. c. 27. ✝. 17.

[e] Ibid.

obélisques qu'il fit tailler, dans la vûe d'apprendre à la postérité l'étendue de sa puissance, & le nombre des nations qu'il avoit subjuguées [a]. Ces monumens étoient de granit d'un seul morceau, & portoient cent quatre-vingts pieds de hauteur [b]. Auguste, si l'on s'en rapporte à Pline, fit transporter à Rome un de ces obélisques, & le plaça dans le champ de Mars [c]. On prétend l'avoir retrouvé de nos jours (1).

Une remarque qui ne doit point échapper, c'est que Sésostris n'employa aucun Egyptien à la construction des pénibles ouvrages dont je viens de parler. Il n'y fit travailler que les prisonniers qu'il avoit amenés de ses expéditions [d] : afin même que la postérité ne l'ignorât point, il eut soin de faire graver sur tous ces monumens, qu'aucun naturel du pays n'y avoit mis la main [e].

De tous les ouvrages dont je viens de parler, je n'en vois point de plus digne d'attention que les obélisques. Selon Pline, l'idée de cette espéce de monumens est dûe aux Egyptiens. Il dit qu'un souverain d'Héliopolis nommé Mestrès, fut le premier qui en fit élever un [f]. On ignore dans quel tems ce Prince a pû vivre. Je le crois cependant postérieur à Sésostris & même son successeur. En effet, ce que Pline rapporte du motif qui engagea ce Mestrès à dresser un obélisque, convient assez à ce que d'autres Historiens racontent du successeur de Sésostris [g]. Je présume donc que Pline s'est trompé, & qu'on doit regarder Sésostris comme le premier qui ait fait élever des obélisques (2).

Au surplus, ce n'est peut-être ni à l'un ni à l'autre de ces deux Princes qu'on doit attribuer l'invention de cette sorte de monumens. Diodore parle d'une aiguille pyramidale dressée par les

[a] Diod. l. 1. p. 67.

[b] Ibid.

[c] L. 36. sect. 14. p. 736.

(1) Il se présente cependant une grande difficulté. Cet obélisque, suivant les mesures qu'on en a prises, n'a qu'environ 75 pieds, au lieu de 180 que Diodore donne aux monumens de Sésostris. *Voy.* les Mém. de Trév. Mai 1751. p. 979.

Mais je doute 1° avec plusieurs Critiques que cet obélisque soit un de ceux dont parle Diodore. On peut dire en 2d lieu que supposé que ce soit le même ouvrage, les ravages de Cambyse ont pû tellement endommager ces anciens monumens, qu'il a fallu les diminuer par la suite en les réparant. Cette derniere raison me paroît fort plausible.

[d] Hérod. l. 2. n. 108.

[e] Diod. l. 1. p. 66.

L'Ecriture remarque quelque chose de pareil en parlant des bâtimens de Salomon. 2. Paral. c. 8. ℣. 9.

[f] L. 36. sect. 14. p. 735.

[g] Comparez Pline, *loco cit.* avec Hérod. l. 2. n. 111. = Diod. l. 1. p. 69. = Isidor. Orig. l. 18. c. 31. p. 159.

(2) C'est aussi le sentiment de Marsham, p. 369.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ordres de Sémiramis sur le chemin de Babylone. Elle étoit, à ce qu'il dit, d'une seule pierre haute de cent trente pieds; chaque côté de sa base, qui étoit quarrée, en avoit vingt-cinq [a]. Ce seroit donc dans l'Asie, & non dans l'Egypte, que les obélisques auroient pris naissance.

Quoi qu'il en soit, les Monarques Egyptiens paroissent avoir eu beaucoup de goût pour les obélisques. Je ne m'arrêterai point à rapporter les noms de tous les Souverains qu'on sçait en avoir fait élever: on les peut voir dans Pline [b]. Je ne parlerai ici que des obélisques qui méritent une considération particuliere.

Après les deux obélisques de Sésostris, dont j'ai déja parlé, on peut placer celui que son fils fit élever. Il fut transporté à Rome par ordre de Caligula. Le vaisseau que ce Prince fit construire pour cette entreprise, étoit le plus grand qu'on eût encore vû sur les mers [c]. Tous ces obélisques cependant n'approchoient pas de celui que Ramessès fit élever proche le palais d'Héliopolis. Ce Prince régnoit, suivant le calcul de Pline, au tems de la prise de Troye [d]. Vingt mille hommes furent employés à travailler à ce monument [e]. La plus grande difficulté fut de le dresser sur sa base. Afin de rendre le fait plus merveilleux, on n'a pas manqué de l'orner d'un conte. Ramessès appréhendoit que les machines qu'on avoit préparées ne fussent pas capables d'élever & de soutenir une aussi lourde masse. Le moyen que ce Prince imagina pour obliger les ouvriers à faire usage de leur adresse, est assurément des plus extraordinaires; il fit, dit-on, attacher son fils au haut de l'obélisque. La vie de ce jeune Prince, & par conséquent celle des ouvriers, dépendant du succès de l'entreprise, on prit des mesures si justes qu'elle réussit parfaitement [f].

On doit regarder cet obélisque comme le plus remarquable de tous ceux dont il est parlé dans l'histoire. C'est un des

[a] L. 2. p. 125 & 126.

[b] L. 36. sect. 14, &c.

[c] Plin. Ibid. p. 736. & l. 16. c. 40. p. 33.

[d] L. 36. sect. 14. p. 735. = Marsham, p. 441. fait Ramessès de beaucoup plus moderne, mais c'est par une suite de l'erreur dans laquelle est tombé cet habile Chronologiste au sujet de Sésostris, qu'il confond avec le Sézac de l'Ecriture. Comme Marsham reconnoît Ramessès pour un des successeurs de Sésostris, il a dû conséquemment en avancer aussi le regne.

[e] Plin. *loco suprà cit.* Le texte de Pline, de l'Edit. du P. Hardouin, porte CXXM. hommes.

C'est par le moyen de cette multitude immense d'ouvriers, que les anciens peuples sont parvenus à élever en peu de tems les vastes édifices dont l'exécution nous paroit aujourd'hui si étonnante.

[f] Plin. *loco cit.*

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

plus précieux monumens qui nous soit resté de l'antiquité Egyptienne [a]. Il fut respecté même de Cambyse, dans le tems que ce Prince fougueux mettoit tout à feu & à sang dans l'Egypte, & qu'il n'épargnoit ni les Temples ni ces superbes monumens, qui tout ruinés qu'ils sont aujourd'hui, sont encore l'admiration des voyageurs. Après s'être rendu maître d'Héliopolis, Cambyse livra la ville toute entiere aux flammes; mais lorsqu'il vit que le feu gagnoit l'obélisque de Ramessès, il donna ordre aussi-tôt de l'éteindre [b].

On a déja vû qu'après la conquête de l'Egypte, Auguste avoit fait transporter à Rome plusieurs obélisques; mais il n'osa pas toucher à celui-ci [c]. Constantin plus hardi tenta l'entreprise : à l'exemple de Caligula, il fit construire un vaisseau d'une grandeur extraordinaire. On avoit même déja conduit par le Nil l'obélisque à Alexandrie [d]; mais la mort de ce Prince suspendit l'exécution de ce projet : il n'eut lieu que sous Constance son fils. L'obélisque, conduit à Rome, fut placé dans le Cirque avec des peines & des dépenses infinies [e]. Par la suite il avoit été renversé; c'est aux soins du Pape Sixte-Quint que Rome est redevable du rétablissement de ce fameux monument. Ce qu'il y eut de plus admirable, c'est que cet obélisque, aussi bien que celui d'Auguste, étoient rompus en plusieurs morceaux; on a cependant trouvé le moyen de les raccommoder, sans que leur beauté en soit altérée. Ce fut le fameux architecte Dominique Fontana qu'on chargea du soin de les rétablir. Il dirigea toutes les opérations de cette importante entreprise. On sçait que ce ne fut qu'avec un très-grand appareil de machines & des précautions singulieres, qu'on parvint à les dresser [f].

Les obélisques sont, sans contredit, l'espéce de monumens la plus singuliere qui nous soit restée de l'antiquité. Il s'est trouvé des personnes qui, à la vûe de ces lourdes masses, se sont imaginées ridiculement que la nature n'y avoit nulle part & qu'elles étoient entierement dues à l'art. Les uns ont crû

[a] Voy. Marsh. p. 431.
[b] Plin. *loco cit.*
[c] Ammian. Marcell. l. 17. c. 4. p. 160. & 161.
[d] Ibid.
[e] Voy. Marsh. p. 432.
[f] Voy. Vita di Sisto V. da Greg. Leti; Parte 3. l. 1. p. 4. &c. p. 22, &c. = Voy. aussi le P. Kirker, *de orig. & erectione obeliscorum.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que les Egyptiens avoient le secret de fondre le marbre & les pierres, de la même maniere à peu près qu'on fond les métaux. Ces colonnes, ces obélisques d'un seul morceau, & d'une hauteur extraordinaire donnent, disent-ils, lieu de penser que ces pieces ont été fondues & coulées dans des moules comme on coule une piece de métal.

D'autres ont pensé que les obélisques étoient une sorte de pierre factice, composée de différens cailloutages, broyés, liés & incorporés ensuite par le moyen de quelque mastic assez dur pour souffrir la taille & le poliment. Ils alléguent pour preuve de leur sentiment que dans le monde entier, il ne se trouve point aujourd'hui de carriere où l'on voie des blocs d'un pareil volume. De plus, ajoutent-ils, quand même il s'en rencontreroit, il seroit impossible d'en tirer, par exemple, une piece de la grandeur de l'obélisque de Ramessès, & plus impossible encore de la transporter. Ils proposent aussi d'autres objections que je ne m'arrêterai point à rapporter [a].

Ceux qui raisonnent ainsi, font bien voir qu'ils n'ont pas acquis de grandes connoissances dans les arts. A l'égard des premiers qui se sont imaginé que les obélisques avoient été fondus & coulés comme des piéces de métal; ils ignorent apparemment que le marbre & les pierres ne sont pas fusibles. Il n'y a que les sables & les cailloux qui le soient. De plus, quand même on supposeroit que les Egyptiens auroient eû sur ce sujet quelque secret qui nous seroit inconnu, ces personnes ignorent-elles que l'effet de la fusion est de vitrifier ces sortes de matieres, & par conséquent de les métamorphoser? Au lieu des monumens de marbre que nous voyons, ce secret n'auroit produit que des monumens de verre.

Quant à ceux qui croient que le marbre des obélisques n'est qu'une espéce de pierre factice, un assemblage de cailloux liés & incorporés avec du mastic; l'objection est plus spécieuse, mais elle n'est pas plus solide. S'imaginent-ils qu'il soit possible de former avec le mastic des morceaux d'une portée pareille à celle des obélisques, & d'une dureté capable de

[a] Voy. Maillet, descript. de l'Egypte, Lettr 9. p. 32 & 40. == Voyag. de Shaw, t. 2. p. 82. == Mém. de Trév. Juill. 1703, p. 1218 & 1219. == Traité de l'opinion, t. 6. p. 608. == Diarium. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

résister à l'injure d'autant de siécles qu'il s'en est écoulé depuis l'érection de ces monumens. Nous connoissons, il est vrai, de ces sortes de compositions en état de souffrir le ciseau, & susceptibles même de poliment. Mais l'expérience a montré qu'on n'a point encore trouvé l'art de faire avec le mastic, d'assemblage assez dur & assez solide pour résister à l'action du soleil dans nos Climats, & à plus forte raison en Egypte. Il n'est point nécessaire, au reste, d'avoir recours à tous ces expédiens pour expliquer la maniere dont les Egyptiens se sont procuré les masses énormes qui ont servi à la construction de leurs obélisques.

Pline nous apprend que ces Peuples tiroient des montagnes de la haute Egypte, le granit qu'ils y ont employé [a]. On a même découvert les carrieres où l'on présume que les obélisques ont été taillés : on y remarque encore aujourd'hui les matrices de ces fameux monumens. Dans cette chaîne de montagnes qui borne l'Egypte au couchant, & qui regne le long du Nil vers le désert, on trouve diverses sortes de marbres, & *sur-tout* du granit, le même qu'on veut avoir été fondu pour les obélisques. On voit encore dans ces lieux, disent les Voyageurs, des colonnes à demi-taillées, & d'autres pieces de marbre prêtes à être détachées de la montagne [b]. L'inspection de ces carrieres suffit pour détruire l'opinion de ceux qui se sont imaginés que les Marbres, dont les Egyptiens se servoient pour leurs monumens, étoient une composition dont le secret s'est perdu. Ces morceaux sont sortis des mains de la nature ; l'art n'y a eu d'autre part que le travail [c].

Quant aux objections qu'on forme sur l'impossibilité de pouvoir tailler de pareilles masses, elles supposent peu de connoissances de l'histoire naturelle de l'Egypte. Les carrieres, d'où les obélisques ont été tirés, ne ressemblent pas aux carrieres

[a] L. 36. sect. 13 & 14. p. 735.

[b] Observations de Belon, l. 2. c. 21 p. 210. = Maillet, Descript. de l'Egypte, Lettr. 8. p. 319. Lettr. 9. p. 39, &c. = Granger, Voyage en Egypte, p. 76 & 77. = P. Lucas. t. 3. p. 159, &c. = Voyage de Schaw. t. 2. p. 81 & 82. = Rec. d'observations curieus. t. 3. p. 158.

[c] Voy. Belon, Observat. l. 2. c. 21 p. 210. = Mém. de Trév. Juill. 1703. p. 1219. = Diar. Ital. P. Montfaucon, c. 17. p. 247.

M. Guettard a découvert dans plusieurs cantons de la France des bancs de granit, d'où l'on pourroit tirer des blocs propres à faire des obélisques encore plus considérables que tous ceux des Egyptiens. *Acad. des Scien. ann.* 1751. H. p. 11-14. & 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

de nos pays. On n'a point été obligé de creuser la terre & d'en extraire ces marbres : on les a trouvés dans les flancs de cette chaîne de montagnes dont je viens de parler [a]. On choisissoit un endroit qui fût en pente, & à peu près au niveau de la plus haute élévation du Nil. On y coupoit une piece de marbre de la hauteur & de la grosseur qu'on le jugeoit à propos. J'imagine que les Egyptiens procédoient à ce travail, de la même maniere à peu près, qu'on y procéde aujourd'hui parmi nous. Sur une colline située en basse Normandie on trouve des blocs immenses de granit posés sur champ : on les taille & on les enleve facilement en creusant dans la masse entiere une tranchée de quelques pouces de profondeur, dans laquelle on chasse ensuite à force des coins de fer qui font éclater la pierre presque aussi uniment que si on l'avoit séparée avec la scie. On en a travaillé des morceaux qui avoient quarante-cinq pieds de long, sur dix-huit de large & six d'épaisseur [b]. Cet exposé suffit pour nous faire comprendre avec quelle facilité les Egyptiens ont pu tailler leurs obélisques. Aussi les Auteurs anciens qui en ont parlé, ont-ils reconnu que la difficulté de les voiturer & de les dresser sur leur base étoit, sans comparaison, bien plus grande que celle de les tailler [c].

Le Nil étoit d'un grand secours aux Egyptiens pour transporter ces masses énormes. Ce fleuve, dans le tems de sa plus grande hauteur, vient flotter au pied des montagnes où l'on tailloit les obélisques [d]. On tiroit un canal qui aboutissoit à l'endroit où l'obélisque étoit couché, & qui passoit même par dessous la piece qu'on vouloit enlever : car on observoit que la largeur du canal fût tellement proportionnée, que l'obélisque portât par ses deux extrémités sur la terre & formât comme un pont. Après avoir estimé quelle pouvoit être à peu près la pesanteur de cette masse, on bâtissoit, à raison de son poids, deux radeaux qu'on mettoit sur le canal dont je viens de parler. Ils étoient construits de maniere que leur surface excédoit la hauteur des bords du canal ; on surchargeoit ces radeaux de briques au point de les faire enfoncer considérablement dans

a Plin. l. 36. sect. 14. p. 735. = Maillet, Descript. de l'Egypt. p. 306. = Granger, p. 98.

b Acad. des Scienc. *loco cit.* p. 15.

c Plin. l. 36. sect. 14. p. 735.

d Maillet, p. 319. *loco cit.*

l'eau,

l'eau, ensuite on les faisoit couler sous l'obélisque : lorsqu'ils y étoient bien assurés, on ôtoit les briques dont on les avoit accablés. Ces radeaux, se trouvant ainsi allégés, s'élevoient d'eux-mêmes sur la surface du canal, & enlevoient l'obélisque [a]. On manœuvroit ensuite pour le conduire par eau aussi près qu'il étoit possible du lieu où l'on vouloit le placer. Comme l'Egypte étoit autrefois coupée d'une infinité de canaux, il n'y avoit gueres d'endroits où l'on ne pût facilement voiturer ces masses énormes, dont la pesanteur auroit fait succomber toute autre sorte de machines que des radeaux. On ne peut rien dire de certain sur le surplus des manœuvres qu'on employoit pour les descendre à terre, les conduire au lieu de leur emplacement & les dresser sur leur base. Les Anciens ne nous ont rien transmis sur un objet si curieux & si important pour les méchaniques (1).

On ne voit point au surplus qu'aucune nation ait jamais été curieuse d'imiter les Egyptiens dans leur goût pour les obélisques : les Romains même ne paroissent pas s'en être souciés. Ils se contenterent de transporter dans leur capitale quelques-unes de ces masses énormes, plutôt sans doute pour la singularité, que pour la beauté réelle de ces monumens.

Ce qu'on vient de voir sur la magnificence & le goût des ouvrages exécutés par Sésostris, me porteroit à croire que ce Prince pourroit bien être l'Auteur d'une grande partie des embellissemens de Thèbes, cette ville si fameuse dans l'antiquité. Il est constant que sa fondation remontoit à des siécles très-reculés [b]. Mais il a fallu quelque tems pour qu'elle soit parvenue à ce degré de splendeur & de magnificence dont parlent

[a] Plin. l. 36. sect. 14. p. 735.

(1) Nous avons sous les yeux un effort de l'art plus surprenant encore que le transport & l'érection des obélisques. Ce sont les deux pierres qui forment le fronton du Louvre. Elles ont 52 pieds de long, 8 de large, & pesent chacune plus de 80 milliers. Que l'on juge des peines & des soins que ces deux morceaux ont dû couter. Il a fallu les tirer du fond de la carriere, les voiturer par terre pendant près de deux lieues, & les placer à une hauteur de plus de 120 pieds du rez de chaussée. Néanmoins ce n'est pas tant à cause de leur pesanteur qu'eu égard à leur forme, que ces deux pierres ont été difficiles à élever. En effet, sur une longueur de 52 pieds & de 8 de largeur, elles n'ont tout-au plus que 18 pouces dépaisseur. Cette forme les exposoit à se rompre facilement, si elles n'avoient pas été toujours également soutenues dans le tems de leur élévation. On peut voir dans la traduction de Vitruve, par Perrault, les précautions qu'il a fallu prendre pour éviter tous les inconvéniens qui pouvoient arriver. p. 339. not. (4).

[b] Voy. Marsh. p. 395 & 396.

les Anciens. Cet intervalle néanmoins n'a pas dû être extrêmement considérable : dès le tems de la ville de Troye, Thèbes passoit pour la ville la plus opulente, & la plus peuplée qu'il y eût dans l'Univers [a]. Ces considérations m'engagent donc à placer dans les siécles que nous parcourons présentement, ce que j'ai à dire sur cette fameuse capitale de l'Egypte.

Les Anciens ne sont pas d'accord sur l'étendue que pouvoit avoir l'enceinte de Thèbes [b]. Homère lui donne cent portes [c], expression qu'on ne doit pas, sans doute, prendre à la lettre ; mais qui désigne toujours une ville très-vaste & très-puissante : il ajoute que Thèbes étoit en état de fournir vingt mille chariots de guerre [d] ; par où l'on peut juger du nombre d'habitans qu'elle renfermoit. Il devoit être d'autant plus considérable que les maisons y avoient quatre à cinq étages [e]. Cependant on ne se persuadera jamais qu'il l'ait été au point où les Egyptiens le faisoient monter. D'anciennes inscriptions disoient en effet, que cette ville avoit renfermé dans ses murailles jusqu'à sept cens mille combattans [f]. P. Mela renchérissant encore sur ce nombre, le fait monter à un million [g]. On sent assez combien de pareilles exagérations sont outrées & absurdes (1) : Hérodote ne comptoit que 41000 combattans dans toute l'Egypte [h].

[a] Iliad. l. 9. v. 381, &c. Odyss. l. 4. v. 126 & 127. Par comparaison aux villes de l'Asie Mineure & de la Grece, qui étoient alors fort peu de chose.

[b] Au rapport de Caton, elle avoit 400 stades de longueur. *Apud* Steph. Byzant. *voce* Διοσπόλις, p. 240.

Diodore, l. 1. p. 54. dit que le circuit de Thèbes étoit de 140 stades.

Selon Strabon, l. 17. p. 1170, les ruines de cette ville occupoient 80 stades de longueur.

Eusthate est celui de tous les Anciens qui donne le plus d'étendue à cette capitale de l'Egypte. Il dit qu'elle avoit 420 stades de longueur. *Ad* Dionys. Perieget. v. 248.

Suivant la Scholie de Didyme, sur le 383e vers du 9e livre de l'Iliade, la ville de Thèbes, avoit 3700 arures de superficie. On sçait par le rapport d'Hérodote, que l'arure étoit de 100 coudées Egyptiennes en tout sens, c'est-à-dire, de dix mille coudées Egyptiennes quarrées, & la coudée Egyptienne, qui de l'aveu du plus grand nombre des Sçavans, subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Dérah*, sans avoir reçu aucune altération, est de 1 pied 8 pouces, $5\frac{83}{89}$. lign. de roi. Ainsi la superficie de la Ville de Thèbes étoit de 2997825, à 2997826 toises quarrées. Celle de la ville de Paris en contient, suivant M. Delisle, 4100337, d'où il résulte que l'ancienne Thèbes ne faisoit pas, à beaucoup près, les trois quarts de Paris.

[c] Iliad. l. 9. v. 383.

[d] Ibid.

[e] Diod. l. 1. p. 54.

[f] Tacit. Annal. l. 2. c. 60.

[g] L. 1. c. 9.

(1) Il faudroit supposer dans Thèbes 5 à 6 millions d'habitans. On n'en compte dans Paris qu'environ six cens cinquante mille.

[h] L. 2. n. 164, &c.

Homère vante beaucoup l'opulence de Thèbes [a]; & c'est un point sur lequel toute l'antiquité paroît s'être accordée. Les anciens Auteurs assurent qu'aucune ville du monde n'avoit renfermé tant de richesses & de magnificence, en or, en argent, en yvoire, en pierres précieuses, en statues colossales & en obélisques d'une seule piéce [b]. On peut en juger d'après un fait rapporté par Diodore. Il dit que Sésostris offrit au Dieu qu'on adoroit à Thèbes, un vaisseau construit de bois de cédre long de deux cents quatre-vingts coudées (1), revêtu en dedans de lames d'argent, & à l'extérieur de lames d'or [c].

Il nous reste d'ailleurs peu de détails sur les magnificences que Thèbes renfermoit autrefois. Diodore parle de quatre temples qui se distinguoient au-dessus de tous les autres. Le plus ancien étoit, à ce qu'il dit, une merveille en grandeur & en beauté. Cet édifice avoit treize stades de tour (2) & quarante-cinq coudées de hauteur. Ses murailles portoient vingt-quatre pieds d'épaisseur. Tous les ornemens de ce temple, & par la richesse de la matiere, & par la grandeur du travail, répondoient à la majesté de cet édifice, qui subsistoit encore au tems où Diodore fut en Egypte [d].

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir des Anciens au sujet de Thèbes. A l'égard des Voyageurs modernes, ils s'accordent à dire que cette ville ne présente plus aujourd'hui qu'un amas informe de ruines & de démolitions [e]. Mais ils parlent de plusieurs monumens qui subsistent encore dans ses environs. Je crois qu'on ne sera pas fâché de comparer leurs récits avec ce que les Anciens nous ont dit des superbes édifices bâtis dans les plaines de Thèbes.

Diodore nous apprend que c'est aux environs de cette capitale qu'avoient été élevés ces tombeaux célebres des anciens rois d'Egypte, dont rien, à ce que l'on dit, n'égaloit la magnificence.

[a] Diod. *loco cit.*

[b] Diod. l. 1 p. 55.

(1) 280 coudées Grecques valent 401 pieds 6 lignes de notre mesure.

[c] Diod. l. 1. p. 67. Ce fait paroit des plus exagérés.

(2) C'est plus d'une demie-lieue.

[d] Diod. l. 1. p. 55. Reste à sçavoir si ce temple étoit réellement le plus ancien de tous ceux que Thèbes renfermoit, & si cet édifice avoit été porté dès sa fondation au point de magnificence dont parle Diodore.

[e] P. Lucas, 3e Voyage, t. 3. p. 148. = Sicard, Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 159. = Granger, Voyage d'Egypte, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les chroniques Egyptiennes faisoient mention de quarante-sept de ces tombeaux. Du tems de Diodore il n'en restoit plus que dix-sept, dont plusieurs étoient même déja presque ruinés [a]. Cet Historien nous a conservé la description qu'un ancien voyageur Grec avoit laissée d'un de ces mausolées, monument dont je crois devoir rapporter la construction à l'un des successeurs de Sésostris. Le Prince dont il s'agit est nommé Osymandès [b]. Nous aurons occasion, dans le Livre suivant, de discuter l'époque de son regne qui tombe vers le tems de la guerre de Troyes; revenons à la description de son tombeau.

L'entrée de cet édifice s'annonçoit par un vestibule de 200 pieds de long sur 67 ½ de haut. Les marbres les plus riches avoient été employés à sa construction. On trouvoit ensuite un péristile quarré, dont chaque côté avoit 400 pieds de long. Des figures d'animaux mal travaillées, mais chacune d'une seule pierre, & hautes de 16 coudées, tenoient lieu de colonnes, & supportoient un plat-fond formé par des pierres qui avoient 12 pieds de longueur. Il étoit semé dans toute son étendue d'étoiles d'or dessinées sur un fond bleu céleste. Au-delà de ce péristile on trouvoit un second vestibule bâti comme le précédent; mais plus orné de sculptures. Les yeux y étoient d'abord frappés de trois figures colossales tirées d'un seul bloc. La principale étoit celle du Monarque qui avoit fait construire ce monument. Il étoit représenté assis. Cette statue passoit pour le plus grand colosse qu'il y eût dans l'Egypte. Elle devoit avoir au moins 50 pieds de hauteur (1). Tout ce morceau étoit, dit-on, moins recommandable par sa grandeur énorme, que par la beauté du travail & le choix de la pierre, qui dans un pareil volume ne présentoit pas le moindre défaut ni la moindre tache.

De ce vestibule on passoit dans un autre péristile beaucoup plus beau que le premier qui vient d'être décrit. Toutes les

[a] L. 1. p. 56. environ 30 ans avant J. C. Si l'on en croit le P. Sicard, il en subsiste encore dix, cinq entiers, & cinq à demi-ruinés. *Mém. des Miss. du Lev.* t. 7. p. 161.

[b] Diod. l. 1. p. 56.

(1) On n'en avoit mesuré que le pied qui s'étoit trouvé avoir un peu plus de 7 coudées. Le pied de l'homme est la sixieme partie de sa hauteur. Ainsi la statue dont il s'agit, auroit eu plus de 42 coudées, ou de 63 pieds, si Osymandès eut été représenté debout. Mais comme il étoit représenté assis, il faut en rabattre un cinquième pour la longueur des cuisses, & il reste encore plus de 33⅗. coudées, ou de 50⅖ pieds.

murailles y étoient chargées d'une multitude de sculptures en creux représentant les exploits militaires d'Osymandès. Au milieu de ce péristile, on avoit élevé un autel d'un très-beau marbre, d'une grandeur étonnante & d'un travail infini. Dans le fond on avoit adossé contre la muraille deux statues chacune d'un seul bloc de 27 coudées de hauteur. Elles représentoient des personnages assis.

On sortoit de ce péristile par trois portes, entre lesquelles étoient placées les statues dont je viens de parler, pour entrer dans une salle dont le plat-fond étoit soutenu par de hautes colonnes. Elle ressembloit assez à un amphithéâtre, & avoit 200 pieds en quarré. Ce lieu étoit rempli d'une infinité de figures en bois, qui représentoient un grand auditoire attentif aux décisions d'un Sénat occupé, à ce qu'il paroissoit, du soin de rendre la justice. Les Juges au nombre de trente étoient placés sur un gradin fort élevé, adossé à l'une des faces du corps de bâtiment dont il s'agit.

De cet endroit on passoit dans une gallerie flanquée à droite & à gauche de plusieurs cabinets, dans lesquels on voyoit représentés sur des tables tous les différens mets qui peuvent flatter le goût. Dans cette même gallerie le Monarque, auteur du superbe édifice dont je parle, paroissoit prosterné aux pieds d'Osiris, & lui offrant des sacrifices. Un autre corps de bâtiment renfermoit la bibliothéque sacrée, proche de laquelle étoient placées les images de toutes les Divinités de l'Egypte : le Roi leur présentoit à chacune les offrandes convenables. Au-delà de cette bibliothéque, & sur le même allignement, s'élevoit un sallon dont l'intérieur renfermoit vingt lits, sur lesquels on voyoit couchées les statues de Jupiter, de Junon & d'Osymandès. On croit que le corps de ce Monarque reposoit dans cette partie de l'édifice. Plusieurs bâtimens étoient joints à ce dernier sallon : on y avoit mis les représentations de tous les animaux sacrés de l'Egypte.

On montoit enfin dans un lieu qui formoit, à proprement parler, le tombeau du monarque Egyptien. On y voyoit un cercle ou couronne d'or d'une coudée d'épaisseur & de 365 de circonférence. Cambyse lorsqu'il pilla l'Egypte enleva, dit-on, ce précieux morceau [a].

[a] Diod. *loco suprà cit.*

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Tel étoit, selon les Auteurs anciens, le mausolée d'Osymandès (1); sur lequel je ne ferai, pour le moment, aucune réflexion. Ceux des Voyageurs modernes qui ont eû occasion de visiter les lieux où l'on présume que Thèbes étoit bâtie, attestent avoir vû dans ses environs plusieurs édifices dans lesquels on remarque, malgré l'injure & le ravage des tems, assez de rapport avec le monument que je viens de décrire. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Sieur Paul Lucas qui a pris, autant qu'on en peut juger, les ruines d'un palais pour celles d'un temple, erreur qui lui est commune avec presque tous les Voyageurs modernes.

» Proche d'Andéra, village que je conjecture n'être pas fort » éloigné de l'ancienne Thèbes, quoique situé de l'autre côté du » Nil (2), on apperçoit les ruines d'un palais le plus spacieux & » le plus magnifique qui se puisse imaginer. Cet édifice est bâti » en entier d'un granit grisâtre; les murailles sont toutes couvertes » de bas-reliefs plus grands que nature (3). La grande façade de » ce palais offre d'abord un vestibule soutenu par de grands pilastres quarrés d'une grosseur étonnante. Un long peristile, formé » par trois rangs de colonnes, qu'à peine huit hommes pourroient embrasser, s'étend des deux côtés du vestibule & soutient un plat-fond formé par des pierres de six à sept pieds de » large, & d'une portée extraordinaire. Ce plat-fond semble avoir » été peint originairement : on y apperçoit encore des restes de » couleurs que le tems a épargnées. Une longue corniche regne » sur toutes les colonnes de cet édifice. Chacune est surmontée d'un chapiteau composé de quatre têtes de femmes, coëffées fort singulierement, & adossées les unes contre les autres. » Ces quatre faces ressemblent assez à la maniere dont on représente les deux têtes de Janus : leur grosseur est proportionnée

(1) Remarquons que Diodore avoit tiré tout ce récit d'Hécatée, Ecrivain souverainement décrié, même chez les Anciens, pour ses mensonges & ses exagérations.

(2) Strabon nous apprend que l'enceinte de Thèbes s'étendoit de deux côtés du Nil, l. 17. p. 1170.

Le P. Sicard, place les tombeaux des Rois de Thèbes à l'Ouest du Nil, du même côté où est situé le village d'Andera. *Mém. des Miss. du Levant.* t. 7. p. 161. 162.

(3) Ou Paul Lucas s'est mal exprimé en se servant du terme de *bas-relief* pour désigner les sculptures du palais d'Andera, ou ce monument n'est pas de la haute antiquité; car les anciens habitans de l'Egypte n'ont jamais sçû travailler les bas-reliefs : ils n'ont connu que les gravures en creux, c'est un fait dont tout ce qui nous reste de monumens de l'ancienne Egypte, joint au témoignage de tous les anciens Ecrivains, ne permet pas de douter.

» au volume des colonnes qui les supportent. Ces quatre têtes » sont en outre couronnées chacune par un cube d'environ six » pieds qui soutient le plat-fond : l'espéce de corniche qui regne » tout le long de ce péristile est d'une construction très-singuliere : » sur le milieu du portique, qui sert d'entrée à tout cet édifice, » on voit deux gros serpens entrelacés, dont les têtes reposent » sur deux grandes aîles étendues des deux côtés.

» De ce vestibule on entre d'abord dans une grande salle quar- » rée, où l'on voit trois portes qui distribuent à différens appar- » temens : ces premiers appartemens conduisent dans d'autres, » soutenus également par plusieurs grosses colonnes. Le toît de » cet édifice est en terrasse, & pour juger de sa grandeur, il » suffit de dire que les Arabes avoient autrefois bâti dessus un » fort grand village dont on voit encore les mazures (1). On ne » peut point au reste décider au juste de combien de corps-de- » logis cet édifice étoit composé; car on trouve à quelque dis- » tance de la façade une grande architecture qui paroît avoir été » la porte d'entrée : elle a plus de quarante pieds d'élévation. » A trente pas de-là, on rencontre des deux côtés deux autres » bâtimens dont les portes sont presque comblées. On y remar- » que encore plusieurs logemens [a]. » Ce monument, tel que le représente Paul Lucas, paroît avoir beaucoup de rapport avec le mausolée d'Osymandès.

Paul Lucas n'est pas au reste le seul qui ait parlé de ce superbe édifice : le Sieur Granger voyageur, dont j'ai déja eu sujet de louer l'exactitude & le discernement [b], en fait une description qui, quoique infiniment plus exacte & beaucoup mieux circonstanciée, differe cependant très-peu de celle qu'on vient de lire : il pense que cet édifice est un temple d'Isis.

» Le premier objet, dit-il, qui se présente à la vue est un » portique de 60 pieds de haut, 36 de large, & 71 d'épaisseur, » orné d'une belle corniche & d'un cordon qui en fait le tour, » au bas duquel & immédiatement sur la porte qui a 20 pieds » de haut & 10 de large, on voit une maniere d'écusson composé » d'un globe soutenu par deux espéces de lottes posées sur un

(1) Je soupçonne beaucoup d'exagération dans ce fait.

[a] Troisieme Voyage de Paul Lucas, t. 3. p. 37, &c.

[b] *Suprà*, Chap. I. p. 89.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» champ d'azur à mode de deux aîles étendues. Ce portique » est tout couvert depuis le haut jusqu'en bas d'inscriptions hié- » roglyphiques (1). De cette porte on entre dans une cour très- » spacieuse, remplie de débris de colonnes : vis-à-vis le temple » qui est dans le milieu de cette cour, on trouve douze autres » colonnes sur pied qui soutiennent le reste d'un plat-fond.

» La façade du temple a 129 pieds de long, 82 de large & » 70 de haut : le derriere a 170 pieds de long, 108 de large ; » sa hauteur est la même que celle de la façade. Les murailles » en-dehors sont couvertes depuis le haut jusqu'en-bas de Divi- » nités Egyptiennes en bas-reliefs, & de caracteres hiéroglyphi- » ques ; une très-belle corniche regne tout autour : huit têtes » de lions forment des goutieres.

» On entre d'abord dans une grande salle qui a 112 pieds de » long, 60 de haut & 58 de large. Le plat-fond en est soutenu » par six rangs de quatre colonnes chacun. Le fust de ces colon- » nes est de 52 pieds, & leur circonférence de 23 ; les chapiteaux » de ces colonnes sont formés par quatre têtes de femmes adosſ- » sées les unes aux autres. Les murailles de cette salle sont char- » gées d'une infinité de figures d'animaux, de Divinités Egyptien- » nes & de caracteres hiéroglyphiques. Le plat-fond, dont les » pierres ont chacune 18 pieds de long, 7 de large & 2 d'épaiſ- » seur, est peint à fresque, & les couleurs en sont encore très- » vives.

» De cette salle, on passe dans un sallon quarré, dont le plat- » fond est soutenu par 6 colonnes, 3 de chaque côté, de la » même forme & proportion que les précédentes, un peu moins » grosses cependant. Ce sallon a 42 pieds de long, sur 41 de » large.

» Ce même sallon distribue à 4 chambres : la premiere a 63 » pieds de long sur 18 de large ; les autres ont 43 pieds de long » sur 17 de large. Les murs de ces chambres sont peints & char- » gés d'inscriptions hiéroglyphiques.

De la derniere chambre on entre dans un vestibule de 12 » pieds de long & 5 de large, qui conduit à un degré fait en » limaçon par où l'on monte à la terrasse. On y trouve une cham- » bre fort obscure, de 18 pieds de long & de large, & neuf de

(1) Ce fait désigne des gravures en creux.

» haut ;

» haut, bâtie sur le plat-fond de la grande salle : elle est également » enrichie de plusieurs figures taillées en bas-relief. On voit dans » le plat-fond de cette chambre la figure d'un géant en ronde bosse, » dont les bras & les jambes sont étendues en-dehors [a] ».

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois joindre à ces relations celle de Poccocke : à l'en croire, le monument d'Osymandès subsiste encore presque en entier. Il dit l'avoir reconnu & mesuré [b] ; mais son récit est si diffus, si obscur & si conjectural, qu'on n'en peut tirer aucune satisfaction. Le Pere Sicard croyoit aussi avoir retrouvé le mausolée d'Osymandès [c] : mais nous n'avons point la relation complette de cet illustre Voyageur. Il ne nous en reste qu'une indication trop abrégée & trop superficielle pour éclaircir & contenter la curiosité [d].

Rapportons tout de suite ce qui concerne les autres antiquités qu'on apperçoit encore dans les environs de Thèbes. Je vais d'abord transcrire ce qu'en ont dit deux Missionnaires qui visiterent ces superbes ruines vers la fin du siécle passé. Ils parlent des monumens qui subsistent dans le voisinage de Luxor [e], village qu'on présume être bâti sur les ruines de Thèbes [f].

« J'ai compté, dit un de ces Voyageurs, environ 120 colonnes » dans une seule salle dont les murs étoient chargés de bas-reliefs » & d'hiéroglyphes depuis le haut jusqu'en bas. J'y ai trouvé plu» sieurs figures de marbre de la grandeur de trois personnes, & deux » particulierement de 56 pieds de haut, quoiqu'elles fussent assises » dans des chaises. Deux autres statues de femmes coëffées singu» lierement avec des globes sur leurs têtes, portoient douze pieds » d'une épaule à l'autre ». Ce même Voyageur parle ensuite d'un autre édifice, que la tradition du pays veut avoir été autrefois la demeure d'un roi. « On n'aura pas, dit-il, de peine à le croire, mê» me avant que d'y entrer : ce palais s'annonce par plusieurs ave» nues formées par des sphinx allignés, la tête tournée en-dedans » de l'allée. Ces figures qui ont chacune 21 pieds de longueur, sont » distantes l'une de l'autre d'environ l'espace de deux pas. J'ai mar-

[a] Granger, Voyage d'Egypte, p. 45, &c.

[b] Descript. du Levant. Londr. *in-fol.* t. 1. p. 139.

[c] Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 161.

[d] Voy. *ibid.*

[e] Relat. ou Voyage du Sayd, par les PP. Protais, & Charle-François d'Orléans, Mission. dans la collection des Voyages, publiés par Thévenot, t. 2.

[f] Granger, p. 54.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» ché, continue notre Voyageur, dans 4 de ces avenues qui » aboutissoient à autant de portes du palais. Je ne sçais s'il y en » a davantage, parce que je ne fis que la moitié du tour de cet » édifice qui paroît extrêmement spacieux. J'ai compté 60 » sphinx, dans la longueur d'une allée, rangés vis-à-vis d'un » pareil nombre, & 51 dans une autre. Ces avenues ont la lar- » geur d'un jeu de mail. Les portes de ce palais sont d'un exhauf- » sement prodigieux, couvertes de pierres admirables. Une seule » qui forme l'entablement, a 26 pieds ½ de longueur sur une » largeur proportionnée. Les statues & les figures en bas-relief » que renferme ce palais, sont en fort grand nombre (1) ».

Le même Voyageur ajoute que les frontispices des temples qu'il a eû occasion de voir dans cet endroit ne sont pas riches en architecture. Il vit au surplus des temples si spacieux, qu'à l'en croire, 3000 personnes auroient pu se ranger à l'aise sur leur toît. Il observe enfin que toutes les figures en bas-relief qui décorent ce monument, ne se présentent que de profil. Ces édifices au reste, sont tellement ruinés & tellement en désordre, qu'on ne peut rien connoître à leur distribution ni à leur arrangement.

Le sieur Paul Lucas qui se vante d'avoir aussi visité ces ruines, en parle de la même maniere dans son premier voyage; ou, pour mieux dire, il semble n'avoir fait que copier la relation que je viens de citer [a]. Je ne crois donc pas devoir m'y arrêter; je passe à ce qu'il dit d'un autre endroit situé aux environs de Thèbes.

« Proche le village d'Hermant, on voit les ruines d'un édifice » très-superbe & très-spacieux: on n'apperçoit de tous côtés qu'un » vaste amas de pierres & de colonnes d'un marbre des plus beaux » & des plus riches. Les colonnes qui restent encore sur pied » sont d'une grosseur que rien n'égale; elles sont toutes couver- » tes de figures & d'hiéroglyphes: leurs chapiteaux ornés de feuil- » les sont d'un ordre d'architecture différent de tous ceux que la » Grece & l'Italie nous ont transmis. Il reste encore sur pied une » partie de ce bâtiment, dont la couverture est formée par cinq

(1) Je pense que cet édifice doit avoir été un Temple, & non un Palais. J'y remarque un très-grand rapport avec la Description que Strabon nous donne des temples Egyptiens, l. 17. p. 1158 & 1159.

[a] Voyage du Levant, t. 1. p. 110 & 111.

» pierres de 20 pieds de long sur cinq de large, & de deux pieds
» huit pouces d'épaisseur. Ce toît est bâti en platte-forme : on
» apperçoit dans les environs deux figures colossales de marbre
» granit qui ont chacune plus de 60 pieds de haut[a] ».

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Le Sieur Granger parle aussi de tous ces différens monumens, mais d'une maniere à faire juger qu'il avoit tout parcouru & tout vû par ses yeux. Je ne m'arrêterai point cependant à rapporter ce qu'il dit des ruines de Luxor. Son récit à cet égard differe très-peu de la relation des deux Missionnaires, & de celle de Paul Lucas[b]; je n'insisterai que sur quelques monumens dont il me paroît qu'avant lui aucun Voyageur n'avoit fait mention.

Il parle d'un magnifique palais dont on voit les ruines à une lieue & demie de Luxor. « On entre d'abord dans une cour qui a » 162 pieds de large sur 81 de long. La façade de ce palais est large » de 180 pieds, & haute de 36 ; ayant à chacun de ses côtés une » colonne de granit d'ordre *Corinthien*. La porte a 10 pieds d'é- » paisseur 18 de haut & 8 de large : on passe de cette porte dans » une autre cour qui a 56 pieds en quarré, & de celle-ci dans » une autre remplie comme les précédentes de débris de colon- » nes. On voit à côté plusieurs chambres qui tombent en ruine, » & dont les murailles sont chargés d'hiéroglyphes & de figures » humaines des deux sexes : au fond de cette cour on voit deux » portes l'une grande, l'autre petite ; celle-ci conduit à cinq cham- » bres fort obscures, dans l'une desquelles il y a un tombeau de » granit rouge, de 7 pieds de long, 3 de large & $3\frac{1}{2}$ de haut. » La grande porte conduit dans une cour, d'où on apperçoit la » façade d'un corps de logis ; elle a 180 pieds de large sur 170 » de haut : la porte qui est placée au milieu, a 30 pieds d'é- » paisseur, 20 de hauteur sur 10 de largeur ; cette façade est bâtie » de gros quarrés de pierres. On entre ensuite dans une cour qui » a 112 pieds en quarré ; on y voit, à la gauche, quatre colon- » nes de marbre blanc sur pied, & à la droite trois chambres » qui tombent en ruine. De cette cour, on entre dans une salle » qui a 112 pieds de large & 81 de profondeur : aux deux côtés » & au fond, regne une gallerie. Celle du fond est formée par

[a] Troisieme Voyage, t. 3. p. 17. & 22. Le P. Sicard en parle aussi dans les mêmes termes, *loco suprà cit.* p. 160.
[b] Voy. p. 54, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

» un rang de huit grosses colonnes de 8 pieds de diamètre, & » d'un second rang de six gros pilliers quarrés qui soutiennent » cette platte-forme. Les galleries latérales ne sont formées que » par un rang de 4 colonnes semblables aux premieres, sur lesquel- » les est assise pareille platte-forme ».

« Il paroît par les piédestaux & par les chapiteaux répandus dans » le milieu de cette salle, & par l'arrangement des dix colon- » nes d'ordre *Corinthien*, dont les fusts sont d'une seule piece, » qu'il y en avoit trois rangs de 9 chacun : leur diamètre est de » 3 pieds & la hauteur de 30 ». Ce Voyageur décrit encore plusieurs autres monumens ; mais qui ne sont pas dignes qu'on s'y arrête.

Une observation assez importante à faire sur les récits du sieur Granger, c'est qu'il dit avoir vû des colonnes d'ordre Corinthien, & même d'ordre Composite [a] dans la plupart des édifices dont il fait la description. On sçait que l'architecture des anciens Egyptiens ne ressembloit ni à celle des Grecs ni à celle des Romains. Cette réflexion nous conduiroit donc à penser que les monumens, dont je viens de parler, ne doivent point être attribués aux anciens Souverains de l'Egypte. On sçait en effet que les Ptolomées & les Empereurs Romains ornerent successivement l'Egypte de monumens très-magnifiques & très-nombreux : ce sont peut-être les seuls qui subsistent aujourd'hui. A l'égard du mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine qu'on y remarque, il est aisé de rendre raison de cette bisarrerie, en admettant que ces ouvrages, quoique construits par des Grecs & des Romains, devoient toujours se ressentir du goût & du génie Egyptien. On pourroit néanmoins satisfaire à la difficulté que je propose en disant que les Ptolomées & les Empereurs Romains ont eû l'attention de faire réparer plusieurs des anciens édifices de l'Egypte. C'est un fait même qui paroît assez constaté par les inscriptions que rapportent les Voyageurs modernes [b]. Alors ce mélange d'architecture Egyptienne, Grecque & Romaine, n'a plus rien d'étonnant. Il n'y auroit au surplus qu'un examen exact & judicieux qui pour-

[a] P. 38, 39 & 58.

[b] Voy. Paul Lucas, *loco citat.* p. 33-34. 35 & 41, 42. = Granger, p. 42, 43-53-84-85. = Sicard, Mém. des Missions du Levant, t. 7. p. 43.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

roit nous mettre à portée de distinguer dans les antiquités Egyptiennes, ce qui peut avoir été l'ouvrage des tems reculés d'avec ce qui peut appartenir à des siécles plus modernes. Il faudroit avoir vû soi-même les monumens en question, ou du moins en pouvoir juger d'après le rapport de quelques personnes intelligentes & non prévenues, qualités qui paroissent avoir manqué en tout, ou en grande partie, aux Voyageurs que je viens de citer, à l'exception du sieur Granger.

Je ne dirai rien pour le moment de Memphis. Il y a bien de l'apparence que, dans les siécles qui nous occupent maintenant, cette ville, ou n'existoit pas, ou ne méritoit au moins aucune attention. Homère, qui parle de Thèbes avec les plus grands éloges, ne nomme seulement pas Memphis. Cette observation n'a point échappé à Aristote [a]; & la conséquence qu'il en tire est d'autant plus juste, qu'on ne pouvoit aller à Thèbes qu'en passant par Memphis : Homère ayant été informé de la grandeur & de la magnificence de Thèbes auroit dû l'être nécessairement de celles de Memphis, qui étoit d'un accès & d'un abord beaucoup plus facile que Thèbes. Ce raisonnement me paroît décisif, & me porte à croire qu'on n'aura commencé à parler de Memphis que depuis le siécle d'Homère.

Les mêmes raisons m'engagent aussi à ne point parler des Pyramides, ces fameux monumens qui ont rendu l'Egypte à jamais célébre. Je crois leur construction postérieure à l'époque que nous parcourons présentement [b].

[a] Metercol. l. 1. c. 14. t. 1. p. 547.

[b] Voy. la 3e Part. Liv. II. Chap. II. p. 60 & 61.



IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'état de l'Architecture dans l'Asie Mineure.

L'Asie, dans les siécles présens, ne nous offre point en architecture d'objet qui mérite notre attention. On ne peut pas douter néanmoins, que l'art de bâtir n'y fût assez cultivé ; mais nous manquons de lumieres sur le goût & l'entente qui régnoient alors dans les édifices des peuples de l'Orient. Les Auteurs anciens fournissent peu de ressources sur cette matiere : les faits qu'ils rapportent ne sont point assez développés, ni assez circonstanciés. Ils manquent de ces détails qui seuls peuvent nous instruite du goût & de la maniere de bâtir de chaque siécle & de chaque Nation.

Homère, par exemple, en parlant du palais de Priam, dit qu'il y avoit à l'entrée 50 appartemens bien bâtis, dans lesquels les Princes ses enfans, logeoient avec leurs femmes. Au fond de la cour il y avoit douze autres appartemens pour les gendres de ce Monarque [a] : on voit encore que Pâris s'étoit fait construire pour son usage particulier un logement très-magnifique [b]. Ces faits prouvent qu'au tems de la guerre de Troye, l'architecture devoit être cultivée dans l'Asie mineure ; mais ils ne nous instruisent point du goût dans lequel étoient construits les édifices dont je viens de parler. On ne voit point en quoi pouvoit consister leur magnificence & leur décoration. Homère remarque seulement que le palais de Priam étoit environné de portiques, dont les pierres avoient été travaillées avec soin [c]. Il en dit à peu près autant de celui de Pâris [d] : mais on verra dans l'article des Grecs, que nous n'avons aujourd'hui nulle idée de ce qu'Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique. On y verra encore que ce Poëte n'a probablement connu aucun des ordres d'architecture. Il ne parle jamais des embellissemens ni des ornemens extérieurs des

[a] Iliad. l. 6. v. 242.=Ibid. v. 315.
[b] Ibid. v. 313, &c.
[c] Ibid. v. 243.
[d] Ibid. v. 314.

édifices. Je croirois volontiers que la magnificence des palais consistoit alors plutôt dans leur vaste étendue, que dans la régularité & la décoration de leur architecture.

Je ne vois pas, non plus, qu'on puisse tirer aucune lumiere de la Description que le même poëte fait du palais d'Alcinoüs (1). Il est à présumer qu'Homère a cherché à y mettre toute la magnificence connue de son tems : il aura pris pour modèle les plus beaux édifices qu'il avoit pû voir. Cependant on ne remarque rien, dans la description du palais d'Alcinoüs, qui ait un rapport direct à la beauté & à la magnificence de l'architecture. L'élégance & la décoration de cet édifice consistent uniquement dans la richesse des matériaux & dans celle des ornemens intérieurs. Le Poëte dit que les murailles de ce palais & le seuil des portes étoient d'airain massif (2). Un entablement couleur de bleu céleste régnoit tout à l'entour du bâtiment : les portes étoient d'or, les chambranles d'argent & les planchers de même matiere. Une corniche d'or régnoit dans l'intérieur des appartemens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Homère fait ensuite une description des statues & des autres ornemens intérieurs qui décoroient le palais d'Alcinoüs ; mais, du surplus, il ne dit rien qui dénote un édifice recommandable du côté de l'architecture. Les beautés de cet art, autant que j'en puis juger, étoient fort peu connues du tems d'Homère. J'aurai encore occasion de revenir sur ce sujet à l'article de la Gréce & de le traiter avec plus d'étendue.

(1) Voy. la Dissertation où j'explique les raisons pour lesquelles je crois que l'*Isle des Phéaciens* doit appartenir à l'Asie. *Suprà*, Chap. 1er p. 84.

(2) Ce qu'Homere dit de ces seuils d'airain n'est point une pure imagination de la part du Poëte, cet usage est attesté par plusieurs Auteurs. Virgil. *Æneid.* l. 1. v. 448.=Pausf. l. 9. c. 19. p. 748=Suid. *voce* Αντιπίτρου βηματος, t. 1. p. 229.

a Odyss. l. 7. 86 &c.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

S'IL POUVOIT rester quelques doutes sur la rapidité des connoissances que plusieurs peuples ont eues en Métallurgie, les faits dont je vais rendre compte acheveroient de les dissiper entierement. On voit les Israélites exécuter, dans le désert, toutes les opérations qui concernent le travail des métaux : ils connoissoient le secret de purifier l'or [a], l'art de le battre au marteau [b], celui de le jetter en fonte [c], & en un mot, de le travailler de toutes les façons possibles. L'Ecriture remarque à la vérité, que Dieu avoit présidé à la plupart des grands ouvrages, relatifs à son culte [d]. Mais indépendamment de ces productions merveilleuses, il est certain qu'il devoit y avoir parmi les Israélites plusieurs artistes très-habiles & très-intelligens dans la Métallurgie. Le Veau d'or, que ce peuple ingrat & léger érigea pour en faire l'objet de son adoration, est un témoignage également frappant, & de sa perfidie envers Dieu, & de l'étendue de ses connoissances dans le travail des métaux. Cette opération suppose beaucoup d'intelligence & d'acquit. Le long séjour des Hébreux en Egypte les avoit mis à portée de s'instruire des procédés nécessaires pour réussir dans une pareille entreprise.

Il falloit que les Egyptiens, comme je l'ai insinué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, eussent fait, même dès les premiers tems, des expériences & des études très-recherchées sur les métaux. L'érection du veau d'or n'est pas la seule preuve qu'en fournisse l'Ecriture : ce qu'on y lit, par rapport à la destruction de cette idole, mérite infiniment plus d'attention.

[a] Exod. c. 25. ỳ. 31 & 36.
La Vulgate traduit tous les passages de ce Chapitre, où il est question d'or, par *un or très-pur*. Mais, suivant le texte Hébreu, il s'agit d'or *purifié*, car le Verbe est toujours au participe.

[b] Exod. c. 25. ỳ. 31 & 36.

[c] Ibid. c. 32. ỳ. 4.

[d] Ibid. c. 31. ỳ. 1. c. 35. ỳ. 31.

L'Ecriture

L'Ecriture dit que Moïse prit le veau d'or, le brûla, le réduisit en poudre & qu'il mêla ensuite cette poudre dans de l'eau qu'il fit boire aux Israélites [a]. Ceux qui travaillent aux métaux n'ignorent pas, qu'en général, cette opération est assez difficile. Moïse en avoit vraisemblablement appris le secret en Egypte: l'Ecriture marque expressément qu'il avoit été élevé dans toute la sagesse des Egyptiens [b]; c'est-à-dire, que Moïse avoit été instruit de toutes les sciences que ces peuples cultivoient. Je crois donc que dès lors les Egyptiens connoissoient l'art de faire cette opération sur l'or, opération dont il est nécessaire, en même tems, d'exposer le procédé.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Commentateurs se sont beaucoup tourmentés pour expliquer la maniere dont Moïse brûla & réduisit en poudre le veau d'or. La plûpart n'ont donné que des conjectures vaines & absolument dénuées de vraisemblance. Un habile Chymiste a levé toutes les difficultés qu'on pouvoit former sur cette opération: le moyen dont il croit que Moïse s'est servi, est fort simple. A la place du tartre que nous employons pour un pareil procédé, le Législateur des Hébreux se sera servi du *Natron*, qui est assez commun dans l'Orient, & surtout proche du Nil [c]. Ce que l'Ecriture ajoute, que Moïse fit boire aux Israélites cette poudre, prouve qu'il connoissoit parfaitement bien toute la force de son opération [d]. Il vouloit aggraver la punition de leur désobéissance. On ne pouvoit pas imaginer de moyen qui la leur rendît plus sensible: l'or rendu potable par le procédé dont je viens de parler, est d'un goût détestable (1).

On doit regarder encore comme une marque des connoissances rapides que plusieurs peuples avoient acquises dans l'art de travailler les métaux, l'usage où l'on étoit très-anciennement d'employer l'étain dans beaucoup d'ouvrages: la manipulation de ce métal peut être mise au rang des procédés les plus difficiles de la Métallurgie. Il est cependant certain que dans les siécles dont il s'agit, on connoissoit parfaitement l'art de

a Exod. c. 32. ℣. 20.

b Act. Apostolor. c. 7. ℣. 22.

c Stahll. Vitul. aureus, *in* Opusc. Chym.-Phys.-Medic. p. 585.

d Voy. les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1733. Mém. p. 315.

(1) Il approche de celui de Magistère de soufre. Voy. Senac. N. Cours de Chymie, t. 2. p. 39 & 40.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

préparer & d'employer l'étain. Les témoignages de Moïse[a] & d'Homère[b] ne permettent pas d'en douter.

Je pourrois citer plusieurs autres faits qui marquent également le progrès que les Egyptiens & plusieurs autres nations avoient déja faits en Métallurgie : l'Histoire sainte d'un côté, & les Ecrivains profanes de l'autre, me fourniroient des preuves très-abondantes ; mais je réserve ce détail pour le Chapitre suivant où je traiterai particulierement de l'Orfévrerie.

[a] Num. c. 31. ℣. 22.

[b] Voy. *Infrà*, Art. II.



CHAPITRE CINQUIEME.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

De la Sculpture, de l'Orfévrerie & de la Peinture.

On ne peut douter que la plupart des Arts qui ont rapport au dessein, n'aient été extrêmement cultivés dans les siécles que nous parcourons présentement. La broderie, la sculpture, la gravure des métaux, & la science de les jetter en fonte pour en faire des statues, étoient fort connues des Egyptiens & de plusieurs peuples de l'Asie. Je m'arrêterai moins à en rapporter des preuves, qu'à examiner le goût qui pouvoit régner alors dans ces sortes d'ouvrages.



IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Sculpture.

IL PAROÎT que les Egyptiens ont eû de tout tems beaucoup de goût pour les Colosses & pour les figures gigantesques. On en voit des marques dans la plupart des monumens érigés par Sésostris. L'histoire dit que ce monarque Egyptien fit placer devant le temple de Vulcain sa statue & celle de la reine son épouse. Ces morceaux qui étoient d'une seule pierre, portoient 30 coudées de hauteur [a]. Les statues de ses enfans, au nombre de quatre, n'étoient gueres moins considérables. Elles avoient 20 coudées de hauteur [b]. Ces faits sont plus que suffisans pour prouver le goût décidé que les Egyptiens avoient pour les Colosses. J'aurai occasion dans la suite de cet Ouvrage de revenir encore sur cet article.

Quant à la partie du dessein, j'en ai déja dit un mot dans les Livres précédens [c]. Je ne crois donc pas qu'il soit nécessaire d'y insister pour le moment. Je réserve pour la troisiéme Partie de cet Ouvrage quelques détails sur la maniere dont ces peuples exécutoient leurs Colosses. J'y joindrai en même tems quelques réflexions sur le goût & la pratique de l'Ecole Egyptienne.

Je ne sçais au surplus dans quelle classe ranger un monument très-singulier qu'un ancien Auteur dit avoir été exécuté par les ordres de Sésostris. En voici la description telle que Clément Aléxandrin la rapporte d'après Athénodore [d].

Cet Auteur dit que Sésostris ayant amené des pays qu'il avoit parcourus, plusieurs ouvriers très-habiles, chargea le plus adroit d'entre eux de faire la statue d'Osiris. Cet artiste employa pour la composer tous les métaux & toutes les espéces de pierres précieuses qui étoient alors connues. Mais sur-tout il y fit entrer le même parfum dont on avoit, dit-on, embaumé les corps d'Osiris & d'Apis. Il avoit donné à tout l'ouvrage une couleur de bleu

[a] Diod. l. 1. p. 67.
[b] Ibid.=Herod. l. 2. n. 107.
[c] Voy. la Prem. Part. Liv. II. p. 157.
[d] Cohort. *ad* Gent. p. 43.

céleste. Chacun peut former sur l'arrangement de ces différentes matieres telles conjectures qu'il lui plaira, en supposant néanmoins la réalité du fait qui ne me paroît gueres vraisemblable.

Il nous reste très-peu de lumieres sur l'état & le progrès de la sculpture dans l'Asie. Il est certain que vers les mêmes siécles, cet art y étoit fort en usage. Les Israélites avoient fondu le veau d'or; Moïse avoit placé aux deux extrémités de l'arche d'Alliance deux Chérubins d'or [a]. Homère parle d'une statue de Minerve fort révérée chez les Troyens [b]. Il met dans le palais d'Alcinoüs des statues d'or, représentant des jeunes gens qui portent des torches pour éclairer pendant la nuit [c]. Du tems de Pausanias on voyoit encore dans la ville d'Argos un Jupiter en bois, qui passoit pour avoir été trouvé dans le palais de Priam lorsque Troye fut prise [d]. Ces faits nous donnent assez à connoître que la sculpture étoit alors fort en usage dans l'Asie; mais ils ne nous instruisent point du goût dans lequel on travailloit les statues.

Moïse ne nous apprend rien touchant la forme des deux Chérubins qui couvroient l'arche, sinon qu'ils avoient les ailes étendues l'une contre l'autre, & le visage tourné vis-à-vis l'un de l'autre [e]. Cette description vague & incertaine a donné lieu aux Commentateurs de représenter diversement les Chérubins. Chacun s'en est formé une idée particuliere: j'en épargne le détail aux Lecteurs.

On n'est gueres plus assuré de la forme qu'avoit le veau d'or. Il y a cependant bien de l'apparence que cette idole devoit avoir beaucoup de ressemblance avec celle du Bœuf Apis si révérée des Egyptiens, & je croirois qu'en conséquence c'étoit une figure humaine avec une tête de bœuf. Il subsiste encore aujourd'hui plusieurs de ces représentations Egyptiennes. Si le veau d'or étoit exécuté dans le goût de ces modèles, on peut assurer que ce morceau n'avoit rien de recommandable du côté de l'élégance & de la correction du dessein.

A l'égard de la statue de Minerve dont il est parlé dans l'Iliade, Homère ne la caractérise ni ne la désigne en aucune façon. Il

[a] Exod. c. 37. ṽ. 7, &c.
[b] Iliad. l. 6. v. 302, &c.
[c] Odyss. l. 7. v. 100.
J'ai expliqué par quels motifs je plaçois l'Isle des Phéaciens dans l'Asie, *suprà* p. 84.
[d] L. 2. c. 24. p. 165.
[e] Exod. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ne dit pas même de quelle matiere elle étoit. On peut conjecturer seulement que la déesse étoit représentée assise. Dans une occasion très remarquable, Homère représente les dames Troyennes allant en cérémonie poser un voile sur les genoux de cette statue [a].

Quant au Jupiter trouvé dans le palais de Priam, Pausanias qui l'avoit vû, n'en donne aucune description. Il observe seulement que cette statue avoit trois yeux dont un étoit au milieu du front [b].

Quoique les Auteurs dont je viens de parler, ne se soient point expliqués sur ces morceaux de la haute antiquité, je crois pouvoir dire que tous ces Ouvrages étoient d'un goût bien médiocre, & entierement dénués d'élégance & d'agrément. Je n'en suis pas même réduit aux simples conjectures, pour appuyer ce sentiment.

Il est plus que vraisemblable en effet, que cette statue de Minerve dont parle Homère, n'étoit autre que le *Palladium.* Nous apprenons d'Apollodore que ce simulacre étoit exécuté dans le goût des statues Egyptiennes, ayant les pieds & les jambes collées l'une contre l'autre [c]. Le palladium devoit être par conséquent une espéce de masse informe & grossiere sans attitude & sans mouvement.

[a] Iliad. l. 6. v. 303. = Voy. aussi Strabo, l. 13. p. 897.

[b] L. 2. c. 24. p. 165.

[c] L. 3. p. 180. C'est dans ce sens qu'on doit entendre l'expression Συμβεβηκώς, dont se sert Apollodore, comme Scaliger, Kusther & plusieurs autres Critiques l'ont prouvé.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Orfévrerie.

L'OPULENCE & le luxe qui en est la suite, ont donné naissance à l'orfévrerie. Le faste & la mollesse ont contribué à perfectionner cet Art dont l'origine, comme on l'a vû dans la premiere Partie, remonte à des tems très-reculés. L'énumération de tous les faits qui prouvent combien les Ouvrages d'Orfévrerie étoient communs dans les siécles dont-il s'agit présentement, engageroit dans des détails infinis : c'est de tous les Arts qui ont rapport au dessein, celui qui semble avoir été le plus cultivé. Choisissons quelques traits propres à faire connoître les progrès de l'orfévrerie, & cherchons des objets qui puissent servir à donner l'idée du point de perfection où cet Art étoit parvenu alors dans l'Egypte & dans l'Asie.

L'Ecriture nous apprend que les Israélites au moment qu'ils sortirent de l'Egypte, emprunterent une grande quantité de vases d'or & d'argent des Egyptiens [a]. Ce fait montre que l'orfévrerie devoit être fort cultivée chez ces Peuples. Au témoignage de Moïse on peut joindre celui d'Homère. Ce Poëte fait mention dans l'Odyssée de plusieurs présens que Ménélas avoit reçus en Egypte. Ils consistent dans différens Ouvrages d'orfévrerie dont le goût & le travail supposent assez d'adresse & d'intelligence : le roi de Thèbes donne à Ménélas deux grandes cuves d'argent, & deux beaux trépieds d'or. Alcandre, femme de ce Monarque, fait présent à Hélène d'une quenouille d'or, & d'une magnifique corbeille d'argent, dont les bords étoient d'un or très-fin & fort travaillé [b]. Cette union, ce mélange de l'or avec l'argent me paroissent dignes de remarque. L'Art de souder ces métaux dépend d'un assez grand nombre de connoissances. C'est une preuve que les Egyptiens étoient versés depuis quelque tems dans l'usage de travailler les métaux. On apperçoit aussi dans le dessein de cette corbeille une sorte de goût & un genre de recherches particulier.

[a] Exod. c. 12. ℣. 35.

[b] Odyss. l. 4. v. 125, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On doit rapporter aussi à l'Egypte cette grande quantité de bijoux dont les Hébreux étoient pourvus dans le désert. Il est dit qu'ils offrirent pour la fabrique des Ouvrages destinés au service divin, leurs bracelets, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs agraphes, sans compter les vases d'or & d'argent [a]. Moïse fit fondre tous ces bijoux & les convertit en différens ouvrages propres au culte du Tout-puissant. La plûpart de ces ouvrages étoient d'or, & dans leur nombre il y avoit des pieces d'une grande exécution & d'un travail fort recherché. Il régnoit une couronne d'or tout autour de l'arche d'Alliance [b]. La table des pains de proposition étoit ornée d'une bordure d'or à jour & sculptée [c]. Le chandelier à sept branches me paroît sur-tout digne de beaucoup d'attention. La description qu'en fait l'Ecriture sainte, présente l'idée d'un dessein très-ingénieux & très-composé [d]. Ce morceau considérable par lui-même, étoit d'un or très-pur battu au marteau [e]. Je passe sous silence quantité d'autres ouvrages également recommandables par la matiere, & par le travail qui devoit en être assez délicat.

A l'égard de l'Asie, l'orfévrerie y étoit alors, aussi cultivée que dans l'Egypte. L'Histoire profane fournit assez de témoignages qui prouvent que plusieurs peuples de l'Asie avoient fait de grands progrès dans la gravure, dans la cizelure, & généralement dans tout ce qui concerne le travail des métaux. La plûpart des Ouvrages vantés par Homère venoient de l'Asie [f]. On y rémarque des armures, des coupes, des vases d'un dessein fort élégant & d'un goût très-agréable. Hérodote parle aussi avec grand éloge de la richesse & de la magnificence du thrône sur lequel Midas rendoit la justice. Ce Prince en avoit fait présent au temple de Delphes. Il est vrai qu'Hérodote ne nous a point laissé de description particuliere de ce thrône. Mais comme il assure que cet ouvrage méritoit d'être vû [g], on peut conjecturer que le travail en étoit très-recherché. J'observerai enfin qu'Homère donne en général aux Nations de l'Asie des armes beaucoup plus ornées & beaucoup plus riches qu'aux Grecs. Celles de Glaucus & de plusieurs autres chefs de l'armée

[a] Exod. c. 35. ℣. 22.
[b] Ibid. c. 25. ℣. 11.
[c] Ibid. ℣. 24 & 25.
[d] Ibid. ℣. 31, &c.
[e] Ibid. ℣. 31 & 36.
[f] Voy. Iliad. l. 11. v. 19. l. 23. v. 741, &c. Odyss. l. 4. v. 615, &c. l. 15. v. 414 & 459, &c.
[g] L. 1. n. 14.

Troyenne

Troyenne étoient d'or [a]. L'attention d'Homère à relever ces circonstances prouve non-seulement l'opulence & le luxe des Asiatiques, mais encore la grande connoissance que ces peuples avoient alors de l'orfévrerie & des Arts qui y ont rapport.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Quoique mon intention soit d'éviter les détails, je ne puis cependant me dispenser de faire quelques réflexions sur le bouclier d'Achille, ouvrage dont l'idée me paroît admirable, & qui feroit certainement un grand effet s'il étoit exécuté. Plusieurs raisons m'engagent à en parler sous cet article. Homère n'a pû prendre l'idée d'un pareil travail que d'après quelques modèles qui devoient en approcher. Il n'a donc fait que suivre & embellir un Art inventé dès avant la guerre de Troye. Ce Poëte, comme je crois l'avoir déja remarqué, est exact à ne donner aux Peuples dont il parle que les connoissances des siécles où il les place. Plus fidèle historien que Virgile, il n'anticipe point les tems. Je pense qu'Homère n'avoit pû voir que dans l'Asie les modèles qui lui ont suggéré l'idée du bouclier d'Achille. Les Grecs alors étoient trop grossiers pour qu'on puisse leur faire honneur d'un semblable travail. A l'égard de l'Egypte, je doute qu'Homère y ait jamais été. Ces motifs, je crois, sont suffisans pour rapporter aux tems & aux Peuples dont je parle actuellement, le chef-d'œuvre qui va nous occuper.

Je ne vois aucun fait dans l'Histoire ancienne qui puisse servir autant que le bouclier d'Achille, à faire connoître l'état & le progrès des Arts dans les siécles présens. Sans parler de la richesse & de la variété de dessein qui regnent dans cet Ouvrage, on doit remarquer d'abord l'alliage des différens métaux qu'Homère fait entrer dans la composition de son bouclier. Le cuivre, l'étain, l'or & l'argent y sont employés [b]. Observons ensuite que dès lors on connoissoit l'Art de rendre par l'impression du feu sur les métaux, & par leur mélange, la couleur de différens objets. Ajoutons-y la gravure & la cizelure, & l'on conviendra que le bouclier d'Achille forme un Ouvrage très-compliqué.

S'il est aisé de faire sentir la beauté & le mérite de ce morceau important, il n'en est pas de même du méchanisme de l'ouvrage. Il n'est pas facile de s'en former une idée claire & précise:

[a] Iliad. l. 6. v. 236. l. 2. B. ỷ. 379. l. 10. v. 439.

[b] Iliad. l. 18. v. 474 & 475.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

on ne conçoit pas trop la maniere dont Homère a voulu faire entendre qu'il pouvoit être exécuté. Voyons cependant si dans les productions modernes nous n'en trouverons point dont la composition puisse nous aider à comprendre ce genre de travail.

Rappellons-nous ces ouvrages de bijouterie qu'on faisoit il y a quelques années, où avec le seul secours de l'or & de l'argent différemment mêlangés, sur un champ plein & uni, on réprésentoit divers sujets. L'artifice de ces sortes de bijoux consistoit dans un nombre infini de petites piéces rapportées & soudées dans le plein de l'ouvrage. Tous ces différens morceaux étoient gravés ou cizelés. La couleur & le reflet des métaux joints au dessein, détachoient les sujets du plein de l'ouvrage, & les faisoient sortir. On peut conjecturer que c'est dans ce goût, à peu-près, qu'Homère a imaginé de faire exécuter par Vulcain le bouclier d'Achille. Le champ en étoit d'airain, entre-coupé & varié par plusieurs morceaux de différens métaux gravés & cizelés. Donnons quelques exemples.

Vulcain veut-il réprésenter des Bœufs? Il choisit l'or & l'étain [a], c'est-à-dire, un morceau de métal jaune & un morceau de métal blanc pour diversifier son troupeau. A-t-il intention de représenter une vigne chargée de grappes d'un raisin noir en maturité? L'or compose le cep de cette vigne. Elle est soutenue par des échalas d'argent [b]. Des morceaux d'acier poli & bruni, forment probablement les grains de raisin noir. Un fossé de semblable métal environne ce vignoble. Une palissade d'étain lui sert de clôture [c]. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails: cette légere esquisse suffit pour expliquer la maniere dont je conçois le méchanisme de cet Ouvrage. Au surplus quelque idée qu'on se forme du bouclier d'Achille, on peut assurer que la pensée en est grande & magnifique. Une pareille composition ne permet pas de douter qu'au tems de la guerre de Troye l'orfévrerie ne fût parvenue à un grand dégré de perfection chez les Peuples de l'Asie; car c'est toujours dans ces contrées qu'Homère place le siége des Arts & des fameux Artistes.

[a] Iliad. l. 18. v. 574.
[b] Ibid. v. 561, &c.
[c] Ibid.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE TROISIEME.

De la Peinture.

L'ORIGINE de la Peinture est une des questions les plus difficiles qui se présentent dans l'histoire des Arts. Il regne une très-grande obscurité sur le tems auquel elle a été inventée & mise en pratique. Il n'est gueres plus aisé de décider à quels Peuples on en doit faire honneur. Les sentimens sont assez partagés sur le pays & sur le tems où cet Art a pris naissance. Les uns en font honneur aux Egyptiens [a], d'autres aux Grecs [b]. Ce n'est pas ici le moment d'examiner ce point de critique. A l'égard du tems où la peinture a pris naissance, quelques Auteurs prétendent que l'invention de cet Art a précédé la guerre de Troye [c]; d'autres pensent qu'elle est postérieure à cette époque [d]: c'est ce qu'il s'agit de discuter. Mais avant de nous livrer à ces recherches, il est à propos, je crois, d'établir le sens dans lequel j'entends le mot de *Peinture*, & de fixer l'objet de la question.

Je définis la Peinture: l'Art de représenter sur une surface plate, par le moyen des couleurs, les objets tels qu'ils nous paroissent figurés & colorés par la nature (1). D'après cette définition je dis, & j'espere prouver que la Peinture n'étoit pas connue dans les siécles qui nous occupent présentement.

Les Egyptiens se vantoient d'avoir connu la peinture six mille ans avant les Grecs [e]. L'Ecriture sainte & l'Histoire prophane s'accordent également à rejetter une pareille chimère. Pline lui-même n'a fait aucun compte de cette vaine prétention, & n'a pas cru devoir s'y arrêter [f]. Mais en écartant ce nombre excessif d'années, il faut examiner si les Egyptiens n'ont pas connu la peinture dès une très-haute antiquité. Plusieurs Critiques &

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. l. 35. sect. 5. p. 682.=Isidor. Orig. l. 19. c. 16.
[b] Aristotel. Theophrast. *apud* Plin. l. 7. p. 417.
[c] Aristotel. *loco cit.*
[d] Theophrast. ibid.=Plin. l. 35. sect. 6. p. 682.

(1) Je comprends dans cette définition le *Camayeu*, attendu les différentes nuances & les différens tons de couleurs qu'on y observe, outre l'effet des ombres, des clairs obscurs, &c.
[e] Plin. l. 35. sect. 5. p. 681.
[f] Ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

quelques Voyageurs modernes sont dans cette opinion. Discutons les témoignages sur lesquels ils fondent leur sentiment.

Diodore en décrivant le mausolée d'Osymandès, dit que le plat-fond de ce monument étoit semé d'étoiles sur un fond bleu [a]. On pourroit d'abord jetter quelques doutes sur la vérité de ce fait. Diodore est le seul qui en parle, & encore n'est-ce que sur le récit d'Hécatée, Auteur très décrié chez les Anciens. Ce témoignage paroît donc au moins suspect. Admettons-le cependant. Qu'en résultera-t-il? Nous ignorons dans quel tems ce mausolée peut avoir été construit. Diodore ne marque point le siécle auquel a vécu le Monarque dont il renfermoit les cendres. Le tombeau d'Osymandès peut être fort ancien, & cependant n'avoir été bâti que dans des siécles postérieurs à ceux que nous examinons présentement (1). D'ailleurs je demanderai quelle induction on peut tirer d'un simple enduit d'une seule couleur, sur laquelle on avoit vraisemblablement appliqué des feuilles d'or ou d'argent pour imiter les étoiles.

Dans les ruines de ces vastes palais répandus dans la haute Egypte, on voit, selon le rapport de quelques Voyageurs, des peintures antiques, d'un coloris très-vif & très éclatant [b]. Je ne veux point contester la vérité de ces relations; mais en accordant que les faits sont dans l'exacte vérité, ils ne prouvent rien contre le sentiment que j'ai embrassé. Ces peintures sont vraisemblablement l'Ouvrage de quelques Artistes Grecs appellés en Egypte par les Ptolomées & leurs successeurs. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée, qu'un Voyageur moderne décrivant un temple où il avoit vû des peintures, dit que les colonnes qui en soutiennent le plat-fond sont d'ordre Corinthien [c]. Il observe ailleurs en parlant d'un palais qui fait partie des ruines qu'on croit être de l'ancienne Thèbes, que les chapiteaux des colonnes sont d'ordre Composite, très-bien travaillés [d]. On n'ignore pas que l'architecture des premiers Egyptiens ne

[a] L. 1. p. 56.

(1) C'est le sentiment de Marsham, p. 403.

[b] Voyage du Sayd par deux PP. Capucins p. 3 & 4. dans le Recueil des Relations publiées par Thévenot, t. 2. = Paul. Lucas, t. 3. p. 38, 39 & 69. = Rec. d'Observat. Curieuses, t. 3. p. 79-81-133. 134-164-166. = Voyage de Granger, p. 35-38-46. 47-61.

[c] Granger, p. 38 & 39.

[d] Ibid. p. 58.

ressembloit à aucun des cinq ordres que nous tenons des Grecs & des Romains. Un autre Voyageur rapporte une inscription Grecque tirée d'un ancien palais où il avoit vû également des peintures [a].

Je crois être en droit de conclure, d'après ces faits, que les monumens en question ne sont point l'ouvrage des anciens habitans de l'Egypte ; ou que, supposé qu'ils en soient, ils auront été restitués par les Grecs ou par les Romains. Ainsi les peintures qu'on y remarque ne décident rien pour l'ancienneté de cet art en Egypte.

On insiste cependant, & on prétend prouver par ces mêmes peintures l'antiquité des édifices qui les renferment. Les Perses, remarque-t-on, furent pendant quelque tems maîtres de l'Egypte. Ces peuples étoient ennemis déclarés des temples & de toutes sortes de représentations ; on ne peut par conséquent leur attribuer les peintures qu'on voit encore aujourd'hui dans les temples & dans les palais de l'Egypte. Ces ouvrages doivent donc avoir été exécutés avant les siécles où les Perses conquirent l'Egypte [b]. J'ose dire que je ne vois point de conséquence dans ce raisonnement.

Cambyse détruisit, autant qu'il lui fut possible, les monumens de l'Egypte : on pourroit conclure de ce fait, avoué de toute l'antiquité, que tout ce qui portoit l'empreinte du goût & de la magnificence, fut aboli par ce barbare vainqueur. Ainsi on devroit regarder comme postérieurs à l'invasion de ce Prince les palais & les temples dont on nous parle. Mais en supposant, ce qui me paroît fort vraisemblable, que plusieurs de ces édifices ont échappé à la fureur de ce Prince, ressouvenons-nous que la conquête de l'Egypte par Cambyse, n'est que de l'an 525 avant Jesus-Christ. Il peut donc subsister des peintures Egyptiennes antérieures à ce Monarque, sans que la date en remonte aux siécles dont il s'agit maintenant. Il me paroît cependant beaucoup plus naturel de les attribuer aux Grecs. Loin d'imiter la conduite des Perses, ces Conquérans s'attacherent à réparer les anciens monumens de l'Egypte. Ils les enrichirent de nouveaux ornemens, du nombre desquels je crois pouvoir mettre les peintures dont on nous parle.

[a] Paul Lucas, t. 3. p. 38, 39-41 & 42. | [b] Rec. d'Observat. cur. t. 3. p. 134 & 166.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Passons aux autres témoignages qu'on produit pour établir que cet art étoit connu dans les siécles qui sont l'objet de cette seconde Partie de notre Ouvrage. Tout se réduit à des conjectures, à des inductions tirées de quelques passages d'Homère. On ne cite aucun fait positif : on allégue les voiles brodés par Hélène & par Andromaque, dont j'ai parlé ci-dessus ; on s'autorise de la description du bouclier d'Achille, & de quelques autres endroits de l'Iliade & de l'Odyssée. On conclut de ces faits combinés & réunis, que la peinture devoit être en usage dès le tems de la guerre de Troye : ces conjectures sont-elles fondées, & les rapports sont-ils bien réels ? C'est ce dont on va juger.

Les partisans de l'opinion que je combats commencent par supposer qu'on n'a imaginé de teindre la laine & de broder les étoffes, que dans la vûe d'imiter la peinture ; ce procédé paroît, dit-on, fort vraisemblable : il est plus naturel & plus aisé de représenter les objets par le secours des couleurs & du pinceau, que par le moyen de fils teints diversement. La broderie nuancée n'a dû être imaginée que long-tems après la peinture, dont elle ne semble être qu'une pénible imitation : cependant on voit cette espéce de broderie fort en usage dès le tems de la guerre de Troye. L'invention de la peinture est donc antérieure à cette époque. Il est probable d'ailleurs que pour travailler aux ouvrages de broderie, on se servoit alors, comme aujourd'hui, de patrons coloriés : c'en est assez pour montrer qu'on sçavoit peindre, & que cet art devoit même être assez commun & assez répandu dès les siécles héroïques.

On tire des inductions à peu près semblables de la description du bouclier d'Achille : on insiste sur la grande variété de sujets & de desseins qui regne dans ce morceau ; sur l'art de groupper les figures en bas-reliefs ; sur la multiplicité de couleurs dont Homère, suppose-t-on, a voulu faire entendre que chaque objet étoit animé. Les différentes impressions que l'action du feu laisse sur les métaux est, dit-on, le seul moyen que le Poëte ait pû imaginer pour rendre & varier les tons de couleur : mais cette idée n'a pû lui venir que d'après la vûe de quelque tableau. Car, ajoute-t-on, il n'est pas naturel de croire qu'on ait d'abord songé à représenter la couleur des objets par

la teinte que l'action du feu peut imprimer aux métaux : tout nous dit au contraire qu'on a dû commencer par employer les couleurs naturelles. L'ouvrage de Vulcain ne doit donc être regardé que comme une imitation de la peinture [a].

Voilà les principaux raisonnemens qu'on employe pour soutenir l'ancienneté de cet art ; il faut convenir qu'ils sont des plus spécieux. Essayons d'y répondre, en ne perdant point de vûe la définition que j'ai donnée de la peinture : c'est un point essentiel dans la question qui nous occupe.

Est-il bien certain que dans les ouvrages de broderie dont parle Homère, il entrât différentes sortes de couleurs, différentes nuances ? Je ne le pense pas, & j'ose dire qu'en examinant la force des termes dont le Poëte se sert, on verra qu'ils signifient seulement différentes figures, différentes fleurs, répandues sur les voiles brodés par Hélène & par Andromaque [b]. Je ne crois pas que jamais on réussisse à prouver que les expressions employées dans ces passages désignent des objets colorés diversement (1). Ces desseins, à s'en tenir à l'exactitude du texte, étoient d'un même ton de couleur ; différens sans doute du fonds sur lequel ils étoient brodés. Je ne vois rien qui indique des mélanges de nuances : les figures devoient trancher sur le fond de la broderie ; mais les couleurs, qui servoient à les représenter, étoient d'une seule & même teinte : il n'y avoit ni nuances, ni dégradation. Je m'en forme d'autant plus volontiers cette idée, que dans les passages où Homère parle de ces sortes d'ouvrages, il ne fait jamais mention

[a] Acad. des Inscript. t. 1. H. p. 75, &c. = Madame Dacier dans ses notes sur Homère.

[b] Iliad. L. 3. v. 125, &c. = L. 22. v. 140, &c.

(1) M. l'Abbé Fraguier, & Mad. Dacier, prétendent que le mot ἐνέπασσεν, signifie *représenter avec différentes couleurs*.

Mais 1° on ne cite aucune autorité pour prouver qu'ἐνέπασσεν, signifie représenter avec différentes couleurs. Ce mot aussi bien que celui d'ἔπασσε, dont Homère se sert en parlant du voile brodé par Andromaque, veut dire à la lettre *répandre*, *semer*, c'est-à-dire, qu'il y avoit plusieurs figures répandues dans ces broderies.

Les mots θρόνα ποικίλα qu'on trouve employés pour le voile d'Andromaque, pourroient souffrir plus de difficulté. Je doute cependant qu'on en puisse tirer un grand avantage. C'est la seule fois que cette expression se trouve dans Homère : il est par conséquent bien difficile d'en fixer le sens. Autant néanmoins qu'on en peut juger, Homère n'a point voulu désigner des fleurs de couleurs différentes ; mais plutôt différentes espéces de fleurs. On trouve, il est vrai, le mot ποικίλος, employé à désigner des objets diversement colorés, mais ce n'est que dans des Auteurs bien postérieurs à Homère. On ne prouvera jamais que dans les écrits de ce grand Poete, ce mot veuille désigner des objets colorés diversement.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que de laines d'une seule couleur [a]. Il y a plus : dans l'Odyssée on apporte à Hélène une corbeille remplie de pelottons d'une laine filée extrêmement fin [b]. S'il eût été d'usage d'employer alors différentes nuances dans les broderies, Homère vraisemblablement auroit donné à entendre par quelque épithète que ces pelottons étoient de plusieurs couleurs, & c'est ce qu'il n'a point fait.

Inutilement donc imagine-t-on des patrons peints de différentes couleurs, puisqu'il paroît constant que les broderies dont parle Homère n'étoient que d'une même teinte. Cette idée même de patrons servant de modèles, me paroît une supposition bien gratuite. Nous ignorons la maniere dont on travailloit au tems de la guerre de Troye ; & s'il falloit dire ce que j'en pense, je croirois qu'on se contentoit alors de poncer les canevas : mais en cas qu'on jugeât les patrons absolument nécessaires, on doit dire que c'étoient de simples desseins d'une seule & même couleur, tels que ceux qu'on exécute aujourd'hui au crayon & à l'encre.

Les inductions qu'on prétend tirer du bouclier d'Achille ne me paroissent pas mieux fondées : qu'on lise attentivement le texte d'Homère, on verra qu'il n'a jamais eû en vûe qu'un ouvrage d'Orfévrerie, & que ce qu'il dit de la diversité des couleurs, peut parfaitement s'expliquer soit par l'action du feu sur les métaux, soit par leur mélange & leur opposition. On ne peut pas même soupçonner qu'il ait voulu désigner des nuances, des dégradations, une union de couleurs, rien, en un mot, de ce qui constitue l'essence de la Peinture.

Il n'y a rien, par exemple, dans la maniere dont Homère dépeint une vigne gravée sur ce bouclier, qui ne puisse être rendu par le mélange des métaux & par la couleur que l'action du feu est capable de leur imprimer : les ceps sont d'or, les grains de raisin noir sont d'acier bruni, & les échalas d'argent [c]. Mais qu'on prenne garde que le Poëte ne parle point des feuilles de cette vigne. S'il fût entré dans ce détail, il auroit fallu nécessairement dire qu'elles étoient vertes ; & c'est

[a] Odyss. l. 4. v. 135. l. 6. v. 53 & 306. l. 13. v. 108.

[b] Ibid. l. 4. v. 134.

[c] Iliad. l. 18. v. 561, &c.

ce

ce qu'Homère n'a point fait ; il laisse entendre que les ceps garnis de leurs feuilles étoient d'or.

Cette observation doit s'appliquer à toute la description du bouclier d'Achille : aucun endroit ne nous annonce que ce Poëte ait eû intention de désigner des couleurs rouges, bleues, vertes, &c. L'action du feu & le mélange des métaux ne suffisent pas pour rendre ces teintes : il faut employer pour ces sortes d'effets des couleurs métalliques, c'est-à-dire, peindre en émail, secret qui très-certainement devoit être alors inconnu. On voit même que tous les personnages qu'Homère a eû occasion de placer dans cette composition sont d'or [a], jusqu'aux bergers qui conduisent un troupeau [b].

Enfin, en accordant même que les voiles dont parle Homère pouvoient être en broderie nuée de différentes couleurs, & que les objets dépeints sur le bouclier d'Achille indiquent un mêlange de teintes & de couleurs diversifiées, l'ancienneté de la Peinture ne m'en paroîtroit pas plus solidement établie. Dire que l'art de broder n'a été inventé que pour imiter l'art de peindre, c'est une idée sans fondement. D'où sçait-on qu'en teignant la laine & en faisant usage des différentes couleurs pour broder les étoffes, l'intention des premiers hommes ait été de copier la Peinture ? Le but qu'on s'est proposé dans tous les tems a été d'imiter la nature : la Peinture elle-même n'a été imaginée que pour cet effet. Mais, ajoute-t-on, il est bien plus facile de représenter les objets par le secours des couleurs & du pinceau, que par tout autre moyen. J'en demeure d'accord : cette raison cependant n'est pas plus convaincante ; j'en appelle à l'expérience. Elle nous apprend que dans les Arts on a très-souvent commencé par les procédés les plus difficiles, avant que d'en venir aux plus simples & aux plus aisés.

La preuve qu'Homère n'a jamais eû en vûe la Peinture proprement dite, & que même il ne l'a pas connue, c'est que les termes consacrés dans la langue Grecque à désigner cet Art (1) ne se rencontrent point dans ses écrits. Pline a remarqué même

[a] Iliad. l. 18. v. 517.

[b] Ibid. v. 577.

(1) Γράφειν & Ζωγράφος, qui se trouvent souvent dans les Auteurs qui ont écrit depuis Homère. Ζωγράφος, n'est ni dans l'Iliade ni dans l'Odyssée. Si l'on y voit le mot Γράφειν, ce n'est point dans l'acception de Peinture. Il ne signifie jamais chez Homère que *représenter*, décrire un objet.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que ce Poëte parle très-rarement des couleurs [a]. Si la Peinture eût été en usage dans le tems qu'Homère a vécu, peut-on croire qu'il eût négligé de parler d'une invention si admirable, lui qui s'est particulierement attaché à décrire les Arts? Ajoutons qu'on ne voit point de tableaux (1) dans les palais que ce Poëte s'est plû à décrire, quoiqu'il y mette des statues & d'autres ornemens de cizelûre & de gravure.

On sçavoit, à la vérité, qu'on me permette le terme, barbouiller de quelque couleur le bois & d'autres matieres. Les Grecs au tems de la guerre de Troye étoient dans l'usage de peindre en rouge leurs vaisseaux [b], & encore cette couleur étoit-elle alors fort imparfaite [c]. Le pied de la table dont Nestor se servoit, étoit aussi enduit de quelque couleur [d]. Mais donnera-t-on le nom de peinture à de pareils ouvrages? C'est le mélange, l'union, & l'opposition des couleurs, ou même les différens tons d'une même couleur, ce sont les reflets, les ombres & les jours qui constituent l'Art de peindre. Le reste n'est qu'un enduit.

Il suffit de jetter les yeux sur l'Histoire, pour se convaincre que la Peinture a été inconnue aux siécles dont il est présentement question. Une foule de monumens attestent le fréquent usage que l'on faisoit alors de la gravure, de la cizelure & de la sculpture. Rien de semblable, ni même d'approchant, à l'égard de la Peinture. Il regne sur ce sujet le silence le plus profond & le plus général. L'Ecriture qui parle de tant de sortes d'Arts, qui défend si expressément toute représentation tendante à l'idolatrie, ne dit rien de la Peinture. Le témoignage enfin d'un Auteur qui possédoit bien la connoissance de l'antiquité décide en faveur du sentiment que j'ai embrassé. Pline assure que l'Art de peindre n'étoit pas encore inventé au tems de la

[a] L. 33. sect. 38. p. 624.

(1) Virgile n'a pas été si circonspect. Il met des tableaux dans le temple de Carthage. Enée s'y reconnoît parmi les Heros qui y étoient peints.

. . . . *Animum picturâ pascit inani.*
Æneid. l. 1. v. 464, &c.

Mais ce n'est pas la seule occasion où, comme je l'ai déja remarqué, Virgile n'ait pas craint de blesser le *Costume*; j'en citerai encore par la suite plusieurs exemples.

[b] Iliad. l. 2. B. v. 144.

[c] Voy. Théophrast. de Lapid. p. 400. Plin. l. 33. sect. 37. p. 624.

[d] Iliad. l. 11. v. 628.

Je dis de *quelque couleur*, attendu qu'on n'est point d'accord sur l'espéce de couleur qu'Homère a voulu désigner par le terme Κύανος, dont il se sert en plusieurs occasions.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

guerre de Troye [a]; & il paroît ne s'être déterminé qu'après avoir examiné fort attentivement cette question.

Manque d'attention & faute d'avoir assez réfléchi sur l'essence de la Peinture, on est tombé dans bien des méprises par rapport à l'origine & à l'époque de cet Art. La plûpart des Auteurs qui ont traité cette matiere, ont toûjours confondu le Dessein avec la Peinture; & de ce que l'on a sçu dessiner dès les tems les plus reculés, ils ont conclu que l'on a connu aussi l'art de peindre, malgré la différence essentielle qu'il y a entre l'une & l'autre pratique. Voilà, je crois, la source de toutes les erreurs qu'on a débitées sur l'époque de la Peinture. On n'a jamais voulu distinguer l'art de dessiner d'avec celui de peindre. Je compte en avoir assez dit pour montrer que non-seulement la Peinture n'a point été connue dans les siécles qui font l'objet de cette seconde Partie de mon Ouvrage; mais même qu'elle est postérieure à Homère.

[a] L. 35. sect. 6. p. 682.



IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

SECTION SECONDE.

De l'état des Arts dans la Grece.

ON TROUVE peu de lumieres dans l'Histoire des Egyptiens & des Peuples de l'Asie sur le progrès des Arts. Il n'est pas facile d'y appercevoir ces différens degrés, cette progression successive qu'a dû nécessairement éprouver tout ce qui rentre dans le genre de découvertes & d'inventions. Ce n'est donc point dans l'Histoire des nations Orientales qu'on doit étudier la marche de l'esprit humain. Elle ne s'y montre point assez à découvert : les gradations n'y sont point assez sensibles, faute de monumens & de détails historiques.

Les Grecs nous fourniront beaucoup plus de ressources. Nous sommes assez instruits de l'état où ont été successivement les Arts dans les différens siécles qui composent l'Histoire de cette Nation. Depuis le moment où ces peuples ont commencé à sortir de la barbarie, jusqu'au tems où finit leur histoire, on peut considérer leur marche & suivre l'ordre & le fil de leurs connoissances. On découvrira aisément dans l'histoire des Arts, chez les Grecs, les différens degrés par lesquels ces Peuples se sont élevés successivement des pratiques les plus grossières aux découvertes les plus sublimes.

Les fables, à la vérité, ont beaucoup altéré les premiers monumens de l'histoire Grecque. Il regne bien des contradictions sur l'époque & sur les Auteurs des premieres inventions. On ne doit compter sur les faits que jusqu'à un certain point. Cependant, malgré l'obscurité & l'incertitude qu'une tradition peu fidéle a répandue sur les tems que nous allons parcourir, avec quelque attention & le secours de la critique, on parvient à démêler la vérité d'un grand nombre d'événemens, on y apperçoit en général une certaine liaison, un certain ordre, qui ne permettent pas de les reléguer au rang de ces traditions totalement dénuées de fondemens historiques.

En combinant, en rapprochant plusieurs faits, plusieurs circonstances, on peut réussir à se former une idée assez exacte de l'origine & du progrès des Arts dans la Grece.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Il est peu d'arts dont les Grecs puissent se glorifier d'avoir été les inventeurs. Ils les ont reçus, pour la plûpart, de l'Egypte & de l'Asie. Mais le point de perfection auquel ce Peuple a porté les découvertes dont les autres Nations lui ont fait part, le dédommage suffisamment du mérite de l'invention. On doit à la Grece le goût, l'élégance & toutes les beautés, en un mot, dont les arts sont susceptibles.

Disons encore que le progrès des arts a été lent chez les Grecs. Dès les premiers siécles après le déluge, on voit régner le faste & la magnificence dans l'Asie & dans l'Egypte. Rien de pareil dans la Grece. Au lieu de ces grands travaux, à la place de ces ouvrages également magnifiques & recherchés, dont nous nous sommes entretenus jusqu'à présent, nous n'allons voir que des objets très-simples, des pratiques grossières, proportionnées au peu de connoissances que doit avoir des arts, une Nation qui ne fait que commencer à sortir de la barbarie, & à se policer



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Agriculture.

RAPPELLONS en peu de mots ce que j'ai déja dit ailleurs de l'ancien état de la Grece [a]. On a vû que les premiers habitans de cette contrée étoient plongés dans les ténebres de l'ignorance la plus grossiere & la plus profonde. C'étoient, à proprement parler, de vrais Sauvages errans dans les bois, sans chef & sans discipline, féroces au point de se manger les uns les autres; ignorans l'usage des arts, & des alimens convenables à l'homme, se nourrissans de fruits, de racines & de plantes sauvages.

Des Conquérans sortis de l'Egypte, peu de siécles après le déluge, avoient vraisemblablement porté dans la Grece quelque teinture des Arts; mais ces premiers germes ne purent pas prospérer. L'extinction de la famille des Titans & la destruction de leur Empire, replongerent la Grece dans l'anarchie & dans l'ignorance. Les différentes Colonies qui de l'Asie & de l'Egypte passerent quelques tems après cet événement dans cette partie de l'Europe, la retirerent de la barbarie & de la grossiereté. Ces nouvelles peuplades en se mêlant avec les anciens habitans adoucirent leurs mœurs. Elles engagerent quelques familles à quitter les forêts & à se réunir. Il se forma des sociétés dans plusieurs cantons. Les chefs de ces nouveaux établissemens firent part à leurs sujets des connoissances les plus nécessaires à l'homme, & pourvûrent aux besoins les plus pressans. La Grece insensiblement se poliça. Elle s'enrichit successivement des découvertes de l'Asie & de l'Egypte. Tout changea de face dans cette partie de l'Europe. Les peuples s'humaniserent, les Arts s'établirent solidement, & acquirent même un nouveau degré de perfection. La lumiere succéda aux ténebres de l'ignorance & de la grossiereté.

[a] Prem. Part. Liv. I. Chap. I. Art. V.

Les Auteurs anciens ne s'accordent point sur l'époque de ces heureux changemens. Il est fort difficile de déterminer d'après leurs récits, par qui & dans quel tems les Arts se sont introduits chez les Grecs. Il regne sur tous ces faits la plus grande obscurité & les plus fortes contradictions. Essayons d'en démêler la source.

Les Grecs avoient reçû leurs Arts des Peuples de l'Egypte & de l'Asie; mais conformes en ce point à toutes les Nations de l'antiquité, ils ont voulu en attribuer l'origine aux Dieux. Cette idée a jetté les plus épaisses ténebres sur l'histoire & sur l'époque des Arts dans la Grece. On peut en assigner plusieurs causes.

Les chefs des premieres Colonies qui passerent dans la Grece apporterent dans cette partie de l'Europe quelque teinture des Arts. Ils introduisirent en même tems le culte des Divinités honorées dans les pays d'où ils sortoient. Ces Divinités étoient pour la plûpart des hommes qu'on avoit déïfiés en reconnoissance des découvertes utiles dont ils avoient fait part au genre humain. Les étrangers qui introduisirent ces Dieux dans la Grece, firent sans doute connoître aussi le motif du culte qu'on leur rendoit.

Ces premiers établissemens, comme je l'ai déja dit, ne subsisterent pas long-tems. La famille & l'Empire des Titans s'éteignirent après deux ou trois générations. La Grece retomba aussi-tôt dans son ancien état. L'ignorance, compagne inséparable du trouble & de l'anarchie, fit oublier les évenemens. Il n'en resta plus qu'une mémoire confuse. Les Grecs ne tarderent pas à confondre ceux qui leur avoient enseigné les Arts, avec les Divinités sous les auspices desquelles ils leur avoient été apportés : premiere cause d'erreur & de confusion.

De nouvelles Colonies passerent dans la Grece quelque tems après les Titans. Les conducteurs de ces diverses Peuplades rapporterent dans cette partie de l'Europe les Arts & les Divinités des pays d'où ils venoient. Ces pays étoient à peuprès les mêmes que ceux d'où étoient sorties les anciennes Colonies, c'est à dire, l'Egypte & la Phénicie. Le culte des Divinités que les nouvelles Colonies introduisirent, ne différoit donc point pour la forme ni pour les motifs, de celui qu'avoient apporté originairement les Princes Titans ; nouvelle

source de méprises & d'incertitudes. L'ignorance & le laps de tems firent confondre les époques, & on regarda par la suite comme nouvelles des institutions dont l'origine étoit très-ancienne.

Les Divinités d'Egypte & de Phénicie en changeant de séjour changerent insensiblement de nom. Les Grecs après les avoir adoptées, se les approprierent & voulurent faire croire que les Dieux qu'ils adoroient étoient nés dans la Grece. On chercha en conséquence des explications & des ressemblances convenables à ces idées. Les Prêtres eurent soin de les débiter. On travestit l'histoire des anciennes Divinités. La verité des faits s'oublia peu à peu. Les Poëtes, qu'on regarde comme les Théologiens du Paganisme, mais qui n'étoient en effet que les Théologiens du peuple, firent bientôt disparoître l'origine des Dieux apportés d'Egypte & de Phénicie. Ils inventerent différentes circonstances propres à orner & à revêtir leurs fictions. A la place de l'ancienne tradition ils substituerent des Dieux nés dans le sein de la Grece. Ce systême prit dans presque tous les esprits : l'orgueil & la superstition le favorisoient.

Les Grecs se sont mis tard à écrire l'histoire. On avoit alors presque perdu de vûe les premiers événemens. La mémoire cependant ne s'en étoit pas tellement abolie, qu'il n'en fût resté quelques traces. Les Ecrivains sensés de la Grece ont reconnu que toutes les Divinités qu'ils adoroient leur avoient été apportées de l'Orient [a]. Mais ceux qui suivoientles idées populaires, ont écrit conformément au systême régnant dans l'esprit du peuple, & nous ont débité les erreurs adoptées dans les derniers tems. De-là ce mêlange monstrueux d'aventures bisarres & absurdes dont l'histoire des Dieux de la Grece se trouve chargée dans la plûpart des écrits de l'antiquité. De-là ces contradictions qu'on rencontre si souvent dans les Auteurs anciens sur l'origine des Arts & du culte des Dieux dans la Grece. On en va voir plus d'un exemple.

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 50. = Plato, *in* Cratyl. p. 281.



ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

SI L'ON en croit l'opinion la plus généralement reçûe, les Grecs furent redevables de la connoissance du labourage à une reine de Sicile nommée Cérès [a]. On lui associe Triptolême, fils de Célée roi d'Eleusis [b]. Ces deux personnages passent communément pour avoir enseigné à la Grece tout ce qui concerne l'Agriculture, l'usage de la charrue, le moyen de dompter les bœufs & de les attacher au joug, l'Art de semer le grain & de le moudre, &c. [c]. On donne aussi à Cérès le mérite d'avoir inventé les charrettes & les autres voitures propres au transport des fardeaux [d]. Ce fut, dit-on, Célée pere de Triptolême qui le premier apprit aux hommes à se servir de paniers & de corbeilles [e] pour recueillir & serrer les fruits de la terre. Les Athéniens se vantoient d'avoir joui les premiers de toutes ces connoissances, & même d'en avoir fait part au reste de la Grece [f]. Tel a été le sentiment le plus ordinaire & le plus généralement reçû ; mais il souffre bien des difficultés.

D'anciens Mémoires rapportoient à Bacchus l'introduction du labourage dans la Grece [g]. Pline & d'autres Auteurs en font honneur à un certain Buzygès Athénien [h]. Un ancien Historien de Crète nommoit pour le premier inventeur de l'Agriculture un certain Philomélus [i]. Les Argiens enfin [k] & les Phénéates [l], disputoient aux Athéniens la gloire d'avoir connu les premiers le labourage.

[a] Marm. Oxon. Ep. 12. = Virgil. Georg. l. 1. v. 147. = Diod. l. 5. p. 333. = Ovid. Metam. l. 5. v. 341. = Hygin. Fab. 277. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 412 & 415. = Justin. l. 2. c. 6.

[b] Id. ibid.

[c] Ibid.

[d] Virgil. Georg. l. 1. v. 163.

[e] Ibid. v. 165.

[f] Diod. l. 5. p. 333. = Justin. l. 2. c. 6. = Aristid. Orat. *in* Eleus. t. 1. p. 257.

[g] Diod. l. 4. p. 232. & 249. = Plut. t. 2. p. 299. B.

[h] L. 7. sect. 57. p. 415. = Auson. Ep. 22. p. 674 & 675. = Hesychius, *voce* Βυζύγης.

[i] Hygin. Poet. Astron. l. 2. c. 4. p. 366.

[k] Pausan. l. 1. c. 14.

[l] Id. l. 8. c. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve d'aussi fortes contradictions sur le tems auquel cet Art a commencé à s'établir dans la Grece. Si l'on suit l'opinion la plus commune qui en fait honneur à Cérès, on est bien embarrassé sur l'époque de cette Princesse. Les marbres de Paros [a], Justin [b] & d'autres Auteurs, placent l'arrivée de Cérès sous le regne d'Erechtée sixiéme roi d'Athènes, 1409 ans avant J. C. Comment concilier cette datte avec d'autres faits entierement opposés & qui paroissent au moins aussi bien constatés ?

La Fable & l'Histoire s'accordent à faire Cérès contemporaine des Titans, Saturne & Jupiter, &c. [c], une ancienne tradition portoit que cette Princesse leur avoit appris à faire la moisson [d] : elle ne tarda pas même à partager avec eux les honneurs de la divinité. On avoit bâti des temples à Cérès dès le tems des fils de Phoronée [e], & Phoronée passoit pour le premier mortel qui eût régné dans la Grece [f]. On disoit aussi que l'ancien Hercule, celui que l'on met au nombre des Dactyles Idéens, avoit eû la garde du temple de Cérès Mycalésia [g]. Hérodote ne fait pas à la vérité le culte de cette Déesse si ancien. Il dit qu'il fut apporté dans la Grece par les filles de Danaüs [h]. Cet événement précede néanmoins de plus de cent années le regne d'Erechtée (1).

A l'égard Triptolème, quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit fils de l'Océan [i]. On entendoit anciennement par cette expression une personne venue par mer, & dans les siécles les plus reculés. Pausanias confirme une partie de ces faits. Il dit que, selon la tradition des Arcadiens, Arcas petit-fils de Lycaon, apprit de Triptolème la maniere de semer les grains & d'en faire du pain [k]. Cet Arcas passoit pour être fils de Jupiter [l].

L'arrivée de Cadmus dans la Grece tombe à l'an 1519 avant J. C. A travers les traits fabuleux qui déguisent l'histoire

[a] Epoch. 12.
[b] L. 2. c. 6. p. 87.
[c] Voy. Apollod. l. 1. = Diod. l. 5. p. 232.
[d] Apollon. Argon. l. 4. v. 988 & 989.
[e] Pauf. l. 1. c. 39, 40. l. 2. c. 35. = Voy. aussi Diod. l. 5. p. 379.
[f] Voy. la 1re Part. Liv. I. Chap. I. p. 65.
[g] Pauf. l. 9. c. 27.
[h] L. 2. n. 171.
(1) On fixe l'arrivée de Danaüs dans la Grece à l'an 1510. av. J. C.
[i] Apollodor. l. 1. p. 13. = Pauf. l. 1. c. 14.
[k] L. 8. c. 4. = Voy. aussi Strab. l. 14. p. 990. l. 16. p. 1089.
[l] Pauf. l. 8. c. 3.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem' de la Royauté chez les Hébreux.

de ce Prince, on entrevoit que de son tems l'art de semer le grain devoit être connu, autrement on n'eut pas imaginé de lui faire labourer la terre, pour y semer les dents du dragon qu'il avoit vaincu [a]. Il y a plus. Une ancienne tradition portoit qu'Ino, fille de ce Prince, voulant occasionner une stérilité dans la Béotie, avoit engagé ceux qui devoient fournir les grains destinés aux semailles, de les passer par le feu pour en faire mourir le germe [b].

On voit encore que selon quelques Auteurs, Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie étoit regardé comme l'inventeur de la meule [c]. Le regne de ce Prince précede de plus de cent ans l'époque à laquelle on fixe ordinairement l'arrivée de Cérès dans la Grece. Observons à ce sujet, qu'il a dû se passer quelque tems entre l'usage de l'agriculture & l'invention de la meule chez les Grecs. Semblables à toutes les Nations de l'antiquité, ces Peuples n'ont d'abord connu d'autre maniere de préparer les grains que celle de les faire rôtir [d].

Toutes ces considérations me portent à penser, 1°. que l'origine de l'agriculture doit être plus ancienne dans la Grèce, qu'on ne le dit ordinairement. 2°. Que cet Art y a souffert des interruptions. 3°. Que la prétention des Athéniens d'avoir enseigné le labourage à tout le reste de la Grece, n'est ni des mieux fondées, ni des plus exactes. Voici la maniere dont je tenterois de concilier une partie des contradictions que je viens d'exposer.

Je crois qu'on peut rapporter les premieres connoissances que la Grece a eues de l'Agriculture, au tems où la famille des Titans s'empara de cette partie de l'Europe [e]. Ces Princes sortoient d'Egypte, pays où le labourage a été pratiqué de tems immémorial. Il est à présumer qu'ils en auront instruit leurs nouveaux sujets [f] : ils établirent en même tems le culte des Dieux honorés dans le pays d'où ils sortoient. Hérodote [g],

[a] Apollod. l. 3. p. 136. = Ovid. Métam. L. 3. v. 101, &c.

[b] Apollod. L. 1. p. 31. = Hygin. Fab. 2. = Pauf. l. 1. c. 44. p. 108.

[c] Pauf. l. 3. c. 20.

[d] Théophrast. apud Schol. Hom. ad Iliad. l. 1. v. 449. = Eustath. ad hunc loc. = Etymol. magn. voce Οὐλοχύτας.

[e] Voy. la prem. Part. Liv. I. Chap. I. p. 60 & 61.

[f] Voy. Æschyl. in Prometh. Vincto, v. 461, &c.

[g] L. 2. n. 59.

Diodore [a] & tous les Ecrivains de l'antiquité, reconnoissent que la Cérès des Grecs est la même Divinité que l'Isis Egyptienne.

L'extinction de la famille des Titans, qui finit dans la personne de Jupiter, replongea la Grece dans l'anarchie & dans la confusion. Les peuples se remirent à mener une vie errante & vagabonde : les habitans des côtes s'adonnerent à courir les mers & à faire le métier de pirates [b]. Cet Etat subsista jusqu'à l'arrivée de nouvelles colonies qui d'Egypte & de Phénicie vinrent s'établir, quelque tems après les Titans, dans plusieurs cantons de la Grece. Cet espace de tems fut plus que suffisant pour faire perdre la foible teinture des Arts que les Grecs avoient prise sous la domination de leurs premiers Conquérans. J'ai dit ailleurs qu'elle ne paroissoit pas avoir été de longue durée [c]. La connoissance & la pratique du labourage dûrent particulierement s'abolir assez promptement. Cet Art avoit eu bien de la peine à s'introduire dans la Grece. Triptolème à qui la tradition fait partager avec Cérès la gloire d'avoir enseigné aux Grecs la culture des grains, trouva bien de l'opposition dans ses desseins. C'est ce qu'il est facile d'appercevoir jusques dans les traits fabuleux dont la nouvelle Mythologie avoit chargé l'histoire de ce Prince. : il pensa plus d'une fois lui en couter la vie [d]. Cérès fut obligée de le faire voyager dans les airs sur un char tiré par des dragons volans [e] : allégorie qui doit s'entendre des mesures prises par cette Princesse pour soustraire Triptolème aux dangers que lui suscitoit le nouvel art qu'il vouloit introduire.

Bacchus courut les mêmes risques, lorsqu'il voulut instruire les Grecs dans l'art de cultiver la vigne [f]. Ce n'étoit pas en effet, une légere entreprise que celle de faire changer de mœurs à des espéces de sauvages, tels qu'étoient alors les Grecs. Il ne devoit pas être facile de soumettre aux fatigues de l'agriculture des peuples indépendans & accoutumés à une vie errante, qui ne les obligeoit presque à aucun soin ni à aucune

[a] L. 1. p. 18-34-107. l. 5. p. 385.

[b] Thucid. l. 1. p. 4 & 6. = Plut. *in* Themist. p. 121. E.

[c] Prem. Part. Liv. I. p. 61.

[d] Voy. Ovid, Métam. l. 5. v. 654, &c. = Hygin. Fab. 147. = Euseb. Chron. l. 2. p. 82.

[e] Apollod. l. 1. p. 13. = Ovid. *loco cit.* = Hygin. Poet. Astr. l. 2. Fab. 14. = Aristid. Orat. *in* Eleus. t. 1. p. 257.

[f] Voy. Hom. Iliad. l. 6. v. 130, &c. = Diod. l. 3. p. 234. = Apollod. l. 3. p. 141. = Ovid. Met. l. 3. v. 514. = Paus. l. 1. c. 2. = Hygin. Fab. 132.

peine. Les hommes n'aiment point à s'assujettir au travail, quelque avantage qui doive leur en revenir [a].

Les inondations arrivées sous Ogygès & sous Deucalion, dûrent aussi contribuer à faire perdre la connoissance & la pratique de l'agriculture : ces déluges ravagerent & dévasterent plusieurs contrées de la Grece [b].

La Grece étoit donc retombée dans l'ignorance & la barbarie d'où les Princes Titans l'avoient tirée lorsque différentes Colonies sorties de l'Egypte & de la Phénicie passerent successivement dans cette partie de l'Europe. La premiere de ces nouvelles peuplades fut conduite par Cécrops. Ce Prince, à la tête d'une colonie Egyptienne, aborda dans l'Attique & s'y établit 1582 ans avant l'Ere chrétienne [c] : Cécrops n'ignoroit pas l'agriculture. Cicéron nous apprend qu'il introduisit dans la Grece l'usage de répandre, dans la cérémonie des funérailles, du grain sur le tombeau des morts lorsqu'on les inhumoit [d]. On peut donc croire que Cécrops essaya de semer du grain; mais découragé, sans doute, par l'ingratitude du terroir de l'Attique sec & aride, il renonça à cette entreprise : on voit qu'il tiroit ses bleds de Sicile & de Libye [e]. Il n'en fut pas de même des oliviers. Cécrops en planta, & ils réussirent parfaitement bien. Ce Prince établit en conséquence le culte de Minerve, fondé sur ce que cette Déesse, selon l'ancienne tradition, avoit fait connoître aux hommes l'utilité de ces arbres, & leur avoit appris à les cultiver [f].

Peu de tems après Cécrops, Cadmus & Danaüs, sortis l'un de Phénicie & l'autre d'Egypte, passerent dans la Grece. Cadmus s'établit dans la Béotie, & Danaüs dans l'Argolide. On vient de voir que suivant toutes les apparences, ces Princes avoient porté l'agriculture dans les cantons où ils s'étoient établis [g].

Cent soixante & treize ans environ après Cécrops, l'Attique se trouva affligée d'une grande disette, parce que les

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. II. L'exemple des Sauvages de l'Amérique en est une preuve convaincante.

[b] Voy. Diod. l. 5. p. 376. = Voy. aussi Prem. Part. Liv. I. Art. V. p. 63 & 64. = & *suprà*, Liv. I. p. 25 & 26.

[c] *Suprà*, Liv. I. p. 17.

[d] De Leg. l. 2. n. 25. t. 3. p. 158.

[e] Tzetzes, *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 30. p. 18. Edit. *in*-4°. 1603.

[f] Voy. *infrà*, Art. III.

[g] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem{t} de la Royauté chez les Hébreux.

convois ordinaires sans doute avoient manqué. Dans cette circonstance Erechtée, conducteur d'une nouvelle colonie Egyptienne, arriva avec une flotte chargée de bleds & délivra ce pays de la famine qui le pressoit. Les Athéniens en reconnoissance d'un service si important, le placerent sur le thrône [a]. Erechtée songea aussi-tôt à mettre son peuple en état de ne plus recourir à l'étranger. Jugeant les plaines d'Eleusis plus propres que le reste de l'Attique au labourage, il les fit défricher & ensemencer [b]. Il eut le bonheur de réussir dans cette entreprise, & d'accoutumer les Athéniens au labourage.

Diodore, de qui nous tenons une partie de ce récit, ajoute que Erechtée enseigna aux Athéniens le culte de Cérès & établit à Eleusis les mysteres de cette Déesse, tels qu'ils se pratiquoient en Egypte. C'est ce qui donna lieu de dire, suivant la remarque du même Historien, que Cérès étoit venue elle-même à Athènes, & de placer sous cette époque la découverte des bleds qui furent alors apportés d'Egypte aux Athéniens, sous le nom & sous les auspices de cette Déesse [c]. On a vû que la Cérès des Grecs étoit la même Divinité que l'Isis des Egyptiens, à qui, selon la tradition de ces peuples, on devoit la connoissance du labourage. Erechtée ayant réussi dans son entreprise, il étoit naturel qu'il établît le culte d'Isis. C'étoit par un motif semblable que Cécrops, comme je viens de le dire, avoit institué le culte de Minerve.

Mais l'origine de l'agriculture & celle du culte de Cérès sont plus anciennes dans la Grece que le regne d'Erechtée : on n'en peut pas douter après les différentes traditions que je viens de rapporter. Je pense donc que l'établissement des mysteres de Cerès à Eleusis, & la connoissance du labourage qu'on place sous Erechtée, ne doivent être regardés que comme un renouvellement, un rétablissement d'anciens usages que les troubles & le malheur des tems avoient insensiblement abolis.

Le culte de Cérès prit beaucoup de faveur dans la Grece sous le regne d'Erechtée : rien n'est plus fameux dans l'antiquité que les mysteres célébrés à Eleusis. Cette fête,

[a] Diod. l. 1. p. 34.

[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Diod. l. 5. p. 385. = Justin. l. 2. c. 6. p. 87. = Phurnut. De Nat. Deorum. c. 28. p. 209.

[c] *Loco cit.* & l. 5. p. 333.

particuliere d'abord aux habitans de l'Attique, devint dans la suite commune à tous les Grecs. Les Argiens cependant avoient reçu le culte de Cérès avant les Athéniens [a] : mais soit qu'ils n'en connussent pas tous les mysteres, soit par des motifs que nous ignorons aujourd'hui, l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le culte de Cérès est demeuré aux Athéniens. Comme dans l'idée de ces peuples, la connoissance du labourage étoit jointe à l'établissement des mysteres d'Eleusis, ils ont voulu faire croire que la Grece leur étoit également redevable de l'un & de l'autre objet. Nous voyons néanmoins que quelques Villes Grecques réclamoient contre cette prétention : mais il ne paroît pas qu'on y ait fait attention. La pluralité des suffrages s'est déclarée pour les Athéniens : ils passent, dans presque tout ce qui nous reste aujourd'hui d'anciens écrits, pour avoir policé la Grece. C'est à la plume de leurs Ecrivains qu'ils doivent sans doute cette prééminence. Les Athéniens vains à l'excès, se vantoient à chaque instant d'avoir communiqué les Arts, les Loix & les Sciences à tout le reste des Grecs. Argos, Thèbes & quelques autres Villes, où l'origine des Arts me paroît presque aussi ancienne que dans l'Attique, n'ont produit ni autant d'Ecrivains, ni d'un mérite égal à ceux d'Athènes. Les écrits des Athéniens l'ont donc toujours emporté : les Auteurs anciens, même les Romains, nourris de ces lectures, y ont puisé ces idées de supériorité que les Athéniens ont de tout tems songé à s'arroger : ils les ont adoptées, & nous les ont transmises. Telle est peut-être la source de cette antériorité de connoissances dont jouissent encore aujourd'hui les Athéniens. Ce ne sont au surplus que des conjectures : mais c'est un expédient auquel on n'est que trop souvent obligé d'avoir recours lorsqu'on veut traiter des événemens de cette haute antiquité.

Si l'agriculture, comme je le soupçonne, a eû de la peine à s'introduire chez les Grecs dans les premiers tems, ces peuples par la suite penserent bien différemment. Dans tous les Etats, formés par les nouvelles colonies dont je viens de parler, les Souverains s'appliquerent à détourner leurs sujets de l'habitude de courir les mers. Ils employerent divers moyens pour les porter à cultiver la terre : j'en ai parlé à l'article du Gouvernement [b]. Leur dessein réussit, les Grecs ne tarderent

[a] Voy. Hérod. l. 2. n. 171. = Pausl. l. 1. c. 14. | [b] Liv. I. Art. VIII. p. 65 & 66.

pas à sentir & à reconnoître les avantages de l'agriculture : ils s'y adonnerent avec beaucoup d'ardeur & de succès.

L'orge est la premiere espéce de grains que les Grecs ayent cultivée [a], & les plaines de Rharia ont été les premieres qui ayent été ensemencées dans l'Attique [b]. La sorte de grains qui y fut semée n'est pas à la vérité désignée dans les marbres : le mot est effacé, mais on y peut suppléer par Pausanias. Cet Auteur dit qu'en mémoire des premiers essais de l'Agriculture l'espéce de gâteau dont les Athéniens se servoient dans leurs sacrifices se faisoit encore de son tems avec de l'orge cueillie dans le champ Rharia [c]. On ignore dans quel tems on a commencé à cultiver dans la Grece le froment & les autres grains. Il y a lieu, par exemple, de douter que dans les siecles dont nous parlons présentement, ni même long-tems après, les Grecs ayent connu l'avoine. On voit qu'au tems de la guerre de Troye l'orge étoit la nourriture ordinaire des chevaux [d].

Homère & Hésiode sont les seuls qui puissent nous donner quelques connoissances sur la maniere dont anciennement les Grecs cultivoient leurs terres. On peut juger des pratiques originaires par celles qui subsistoient du tems de ces Auteurs. Il paroît qu'on donnoit alors trois façons à la terre [e]. Deux sortes de charrues étoient en usage : l'une qui n'étoit que d'une seule piéce de bois ; l'autre, plus composée, consistoit dans deux morceaux de bois ajustés de façon qu'une partie faisoit le corps de la charrue, & l'autre servoit à atteler les bœufs. J'emprunte d'Hésiode cette description [f] : mais j'avoue en même tems qu'il n'est pas aisé de se former une idée claire & nette de toute cette

[a] Dionys. Halicarn. l. 2. p. 95. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Plin. l. 18. sect. 14. p. 108. = Paus. l. 1. c. 38. = Pindar. Schol. *ad* Olymp. Od. 9. p. 93.

[b] Marm. Oxon. Ep. 13. = Plutarque paroît opposé à cette tradition t. 2. p. 144. A.

[c] L. 1. c. 38.

[d] Odyss. l. 4. v. 41.

[e] Ibid. l. 5. v. 127. = Hesiod. Theog. v. 971. = Voy. Salmas. Plin exercit. p. 509, &c. = Le Clerc, not. *in* Hesiod. p. 264. & 266.

Je crois entrevoir une preuve de cette ancienne pratique dans le nom de Triptoleme. Le Clerc, suivant sa coutume, a été chercher dans les langues Orientales l'étymologie de ce mot. Triptoleme, suivant son idée, signifie *Briseur de sillons*. Bibl. Univers. t. 6. p. 54 & 91.

Mais je crois qu'il seroit plus naturel de tirer le nom de Triptoleme des deux mots Grecs *τρὶς* & *πολίω*, *ter verso*.

Ce nom probablement fait allusion à l'usage de donner trois façons à la terre ; usage que la tradition des Grecs portoit sans doute avoir été enseigné par Triptoleme. Un passage d'Hésiode paroît favoriser cette conjecture. *Voy*. Theog. v. 971.

[f] C'est ce qu'on peut conjecturer des épithetes que ce Poëte donne aux deux charrues dont il parle. *Oper & Dies*. v. 432. & 433. = Voy. Grævius Lection. Hesiod. p. 48 & 49. = Hom. Iliad. l. 10. v. 353. & Schol. *ad* hunc vers.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

cette méchanique. On peut dire en général que ces charrues étoient fort simples : elles n'avoient point de roues & on ne voit pas qu'il y entrât aucun ferrement (1).

Les bœufs & les mulets paroissent avoir été les animaux dont les Grecs faisoient le plus ordinairement usage pour labourer [a]. Ils se servoient de mulets préférablement aux bœufs quand il ne falloit ouvrir la terre que légerement, comme lorsqu'il s'agissoit de donner à un champ une seconde façon [b]. On peut conjecturer aussi & avec assez de fondement que les chevaux étoient quelquefois employés à ce travail [c].

Les Grecs ont été long-tems sans connoître la herse. Cette machine ne paroît pas avoir été en usage même dans le siécle d'Hésiode. On voit en effet que ce Poëte emploie un jeune esclave à recouvrir avec une bêche la semence répandue sur la surface de la terre [d].

L'usage de fumer les terres étoit établi très-anciennement dans la Grece. Pline en attribue l'invention à Augias, si fameux dans l'antiquité Grecque par la quantité immense de ses troupeaux [e]. Le soin de nettoyer les étables de ce Prince fut, dit-on, un des travaux qu'Eurysthée imposa à Hercule [f]. Ce qu'il y a de certain, c'est que le secret d'améliorer les terres & de les fertiliser par le moyen du fumier, étoit connu des Grecs dès les tems les plus reculés. Homère en parle très-précisement [g]. Ciceron [h] & Pline [i] l'avoient déja remarqué [k].

(1) On pourroit objecter qu'Homère, Iliad. l. 23. v. 835. en parlant d'une masse de fer, dit qu'elle peut être d'un grand usage à un laboureur, & conclure de-là qu'il en entroit dans la construction des charrues. Mais je crois que ce Poëte a voulu dire seulement que le fer étoit propre à faire plusieurs des outils dont on a besoin à la campagne, telles que les faucilles, les haches, &c. La raison sur laquelle je me fonde est, que si on avoit employé le fer dans la construction des charrues, le soc, sans contredit, auroit dû en être fabriqué. Mais Hésiode, qui probablement étoit postérieur à Homère, dit clairement que le soc étoit fait d'une espéce de chêne très-dur appellé *Πρῖνος*. *Op. & Dies*. v. 436.

[a] Hesiod. *Op. & Dies*. v. 46.

[b] Voy. Iliad. l. 10. v. 351, &c. = Odyss. l. 8. v. 124.

[c] Hésiod. *Op. & Dies*. v. 816.

[d] Id. *Opera*, v. 469, &c.

[e] L. 17. sect. 6. p. 55.

[f] Diod. l. 4. p. 259. = Pauf. l. 5. c. 1. p. 377.

[g] Odyss. l. 17. v. 297. &c.

[h] De Senect. n. 15. t. 3. p. 312.

[i] L. 17. sect. 6. p. 55.

[k] Le passage d'Homère désigné par Ciceron & par Pline, se trouve dans l'Odyssée, l. 23. v. 225 & 226.

Il s'agit de Laërte, pere d'Ulysse, qu'Homère, suivant ces deux Auteurs, représente occupé à fumer ses terres. C'est dans ce sens qu'ils traduisent le mot *λισραίνοντα*, employé par ce Poëte, quoiqu'à la lettre ce mot veuille dire simplement *applanir* ou *ratisser*. Mais sans avoir recours à ce passage qui peut être douteux, on trouve dans celui que j'ai cité l'usage de fumer les terres établi d'une maniere précise.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Ces Peuples avoient une façon de faire la moisson différente de celle que nous pratiquons aujourd'hui. Leurs moissonneurs ne se rangeoient point à la file, comme font les nôtres. Ils se partageoient en deux bandes qui prenant chacune le champ par un bout s'avançoient l'une contre l'autre & se rejoignoient vers le milieu [a]. Les Grecs n'entassoient point leurs grains en gerbes dans des granges comme c'est notre pratique. Ils les mettoient dans des vases de terre, ou dans des corbeilles destinées à cet usage [b]. Au lieu de battre le blé avec des fléaux, ils le faisoient fouler par des bœufs [c]. Il y a bien de l'apparence que le van dont ils se servoient, ne ressembloit point au nôtre. On conjecture que cette machine étoit faite à peu-près comme une pelle [d].

J'ai déja dit ailleurs, qu'originairement les Grecs, comme tous les autres Peuples, avoient ignoré l'Art de réduire les grains en farine. Ils les mangeoient encore verds & à demi-grillés [e]. Ils apprirent ensuite à les broyer. Cet Art a été fort grossier dans les commencemens. On ne connoissoit que les pilons & les mortiers pour réduire les grains en farine [f]. Les Grecs par degrés ont eû l'usage des moulins à bras. On a vû qu'ils faisoient honneur de cette invention à Mylès fils de Lélex premier roi de la Laconie [g]. Ces machines cependant étoient fort imparfaites. On ignoroit alors l'art de les faire mouvoir par le moyen de l'eau & du vent. Les Anciens, pendant bien des siécles, n'ont connu que les moulins à bras. Dans la Grece [h] comme en Egypte [i], c'étoient les femmes qui étoient chargées du travail pénible de faire tourner la meule.

Les Grecs étoient dans l'usage de donner à leurs grains, avant que de les faire moudre, plusieurs préparations qui prouvent combien les machines qu'ils employoient à cette opération étoient imparfaites. Ils commençoient par mettre tremper leurs grains dans de l'eau. Ils les laissoient ensuite sécher pendant un mois entier : puis ils les faisoient griller. Ce n'étoit qu'après toutes ces opérations qu'on portoit les grains au

[a] Iliad. l. 11. v. 67, &c.
[b] Hésiod. *Op.* v. 475 & 482, &c.
[c] Iliad. l. 20. v. 495, &c.
[d] Odyss. l. 11. v. 125. = Voy. les notes de Mad. Dacier.
[e] *Suprà* p. 179.
[f] Hésiod. *Op.* v. 423.
[g] *Suprà*, p. 179.
[h] Odyss. l. 7. v. 103, &c. l. 20. v. 105, &c.
[i] Voy. 1re Part. Liv. II. Chap. I. p. 98.

moulin [a]. J'ai expliqué ailleurs les motifs de tous ces apprêts [b].

Je n'ai rien de particulier à dire sur la maniere dont les Grecs ont employé la farine dans les premiers tems. J'ai suffisamment parlé de ces anciennes pratiques dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. On ne peut point déterminer le tems où l'Art de faire le pain a commencé à être connu dans la Grèce. La tradition faisoit honneur de cette invention au Dieu Pan [d]. On voit par Homère que cette découverte devoit être assez ancienne [e]. Je remarquerai encore que dans les tems héroïques les femmes paroissent avoir été les seules qui se mêlassent du soin de préparer cet aliment [f].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

[a] Plin. l. 18. sect. 14. p. 108.

[b] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. p. 92.

[c] Liv. II. Chap. I. p. 94 & 95.

[d] Cassiodor. Var. l. 6. Formul. 18. p. 106.

[e] Iliad. l. 9. v. 216. = Odyss. l. 1. v. 147.

[f] Voy. Odyss. l. 7. v. 103, &c. l. 18. v. 559 & 560. = Hérod. l. 8. n. 137.



IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

De l'Art de faire le Vin.

L'ÉPOQUE à laquelle les Grecs ont commencé à cultiver la vigne & à connoître l'art de faire le vin, souffre presque autant de difficultés que celle du labourage. Les Athéniens prétendoient également en avoir communiqué la connoissance à toute la Grece [a]. Ils en plaçoient l'époque sous le regne de Pandion premier [b], cinquieme roi d'Athènes, 1463 ans avant J. C. Mais ils n'étoient pas d'accord sur l'Auteur de cette découverte. Les uns en faisoient honneur à Bacchus [c]; les autres à un certain Eumolpe qui avoit, dit-on, quitté la Thrace dont il étoit originaire, pour venir s'établir dans l'Attique [d]. Je ne crois pas qu'on doive beaucoup s'arrêter à cette prétention des Athéniens. A tous égards, elle ne me paroît nullement fondée.

La plus grande partie des Auteurs anciens s'accorde à rapporter la découverte de la vigne à Bacchus. Ils reconnoissent, il est vrai, plusieurs personnages qui ont porté ce nom, néanmoins il n'y en a aucun qui n'ait passé pour fils de Jupiter. On devroit donc faire remonter les premieres connoissances que la Grece a eûes sur l'art de faire le vin, aux siécles où les Titans ont régné dans cette partie de l'Europe; & je pense en effet que la culture de la vigne a pû s'introduire chez les Grecs sous la domination de ces Princes. Mais il en aura été de cette connoissance comme de plusieurs autres qui s'abolirent dans les troubles & dans la confusion que l'extinction de la famille des Titans & la destruction de leur Empire occasionnerent dans la Grece

J'ai déja dit que quelques tems après cet évenement, des

[a] Apollod. l. 3. p. 197. = Hygin. Fab. 130. = Justin. l. 2. c. 6. = Pauf. l. 1. c. 2. = Propert. l. 2. Eleg. 33. v. 29.

[b] Apollod. l. 3. p. 197.

[c] Id. ibid. = Hygin. Fab. 130.

[d] Plin. l. 7. sect. 57. p. 415.

Pline fait cet EUMOLPE, Athénien; mais à tort. Il étoit originaire de Thrace, d'où il vint s'établir à Athènes. *Voy.* Strab. l. 7. p. 494.

conducteurs de nouvelles colonies avoient reporté dans la Grece les arts sous les auspices des Dieux honorés dans les pays d'où ils venoient : fondé sur ce principe, je conjecture que la Béotie a été le premier canton de la Grece où la culture de la vigne ait été renouvellée. Cadmus à la tête d'une Colonie Phénicienne s'y établit 1519 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Prince avoit appris dans ses Voyages l'art de planter la vigne. Il en fit part à ses sujets, & établit en même tems le culte de Bacchus à qui la tradition des Peuples de l'Orient faisoit honneur de la découverte du Vin. Tout semble favoriser ce système. Les Grecs disoient que leur Bacchus étoit issu de Jupiter & de Sémelé fille de Cadmus. Hérodote nous donne l'explication de cette fable en nous apprenant que ce Prince introduisit dans la Grece le culte de Bacchus [a]. Je crois cependant, par les raisons que j'ai déja expliquées, que Cadmus ne fit que l'y renouveller.

Les Grecs avoient des pratiques très-singulieres pour faire leur vin. Après avoir coupé les raisins ils les exposoient pendant dix jours au soleil & à la fraîcheur de la nuit. Ils les mettoient ensuite à l'ombre pendant cinq jours & le sixieme ils les fouloient [b]. Cette méthode étoit, comme on voit, très-longue & très-embarrassante. Difficilement pouvoit-on faire à la fois une grande quantité de vin. Il falloit un terrein considérable pour étendre & exposer au soleil la quantité de grappes suffisante pour faire, par exemple, dix pieces de vin. Il ne falloit pas un espace moins étendu & il falloit encore plus de précautions pour faire ensuite sécher à l'ombre ces mêmes grappes. Toutes ces façons étoient sujettes à bien des inconvéniens. Le vin alors devoit être fort cher dans la Grece, quoiqu'on y en recueillît beaucoup. On en juge ainsi par les épithètes qu'Homère donne à plusieurs de ces contrées.

Les Grecs ne gardoient point leurs vins dans des tonneaux. L'invention utile de ces vaisseaux de bois si commodes leur étoit inconnue. Ils mettoient leurs vins dans des outres, & plus communément dans de grands vases de terre cuite [c].

[a] L. 2. n. 49.

[b] Odyss. l. 7. v. 122, &c. = Hésiod. *Oper.* v. 611, &c. = Voy. les Notes de Mad. Dacier sur le 7me livre de l'Odyssée, p. 160.

[c] Odyss. l. 9. v. 196. = Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6. = Diod. l. 5. p. 380. = Plin. l. 35. sect. 46. p. 711.

Athènes étoit particulierement renommée pour la fabrique de ces sortes de vaisseaux [a]. Mais cet usage de conserver le vin dans des vases de terre exposés à se briser, ou dans des sacs de peau, sujets à contracter de mauvaises odeurs, ou à se découdre, rendoit alors le transport des vins plus difficile, & la garde moins sure qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le vin, si l'on en croit quelques Auteurs, ne fut pas le seul présent que Bacchus fit aux Grecs. A l'exemple d'Osiris, il leur apprit à composer avec de l'eau & de l'orge une boisson qui, pour la force & la bonté, approchoit du vin [b]. Ovide en parlant de la rencontre que Cérès, épuisée de lassitude, fit d'une vieille femme nommée Baubo, dit que la Déesse lui ayant démandé de l'eau, la vieille lui présenta une liqueur composée avec du grain rôti [c]. Il paroît que les Auteurs que je cite, ont voulu désigner la bierre; mais on peut douter que la connoissance de cette boisson ait été aussi ancienne dans la Grece qu'ils le disent. Homère n'en parle jamais. Est-ce à dessein? Ou plutôt ne seroit-ce pas une marque que, de son tems, la bierre n'étoit pas encore en usage?

[a] Voy. Casaub. not. in Athen. l. 1. c. 22. p. 65.

[b] Diod. l. 4. p. 248.

[c] Métam. l. 5. v. 449, &c.



ARTICLE TROISIEME.

De l'Art de faire l'Huile.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI CRU devoir refuser aux Athéniens l'honneur d'avoir communiqué à toute la Grece le labourage & la culture de la vigne. Je n'en dirai pas autant de tout ce qui concerne la plantation des oliviers & l'art de tirer l'huile de leur fruit. L'Attique paroît avoir été inconteſtablement le premier canton de la Grece où cette partie de l'agriculture ait été connue [a]. Les Athéniens en furent redevables à Cécrops. Ce Prince ſortoit de Saïs [b] ville de la baſſe Egypte, où la culture de l'olivier faiſoit la principale occupation des habitans [c]. Cécrops qui trouva le terroir de l'Attique très-convenable à cette eſpéce d'arbres, eut ſoin d'en faire planter [d]. Le ſuccès répondit à ſon attente. Athènes en peu de tems devint fameuſe par l'excellence de ſon huile. C'étoit même anciennement le ſeul endroit de la Grece où l'on trouvât des oliviers [e].

L'Antiquité croyoit être redevable à Minerve de la découverte de cet arbre [f]. Auſſi cette Déeſſe étoit-elle particulierement révérée à Saïs [g]. La culture de l'olivier fut donc apportée dans la Grece ſous les auſpices de Minerve. Cécrops en faiſant part de cette connoiſſance aux habitans de l'Attique, eut ſoin d'établir en même tems le culte de cette Déeſſe [h]. La fête de Minerve étoit célébrée à Athènes [i] de la même maniere qu'à Saïs [k], en allumant une quantité innombrable de lampes.

Les Grecs ont débité bien des fables ſur tous ces événemens. Ils contoient que Minerve & Neptune étoient entrés en diſpute ſur l'honneur de donner un nom à la ville d'Athènes.

a Hérod. l. 5. n. 82. = Ælian. Var. Hiſt. l. 3. c. 38. = Juſtin. l. 2. c. 6.
b Diod. l. 1. p. 33.
c Hérod. l. 2. n. 59 & 62.
d Syncell. p. 153. B.
e Hérod. l. 5. n. 82.
f Virgil. Georg. l. 1. v. 18. = Diod. l. 5. p. 389.
g Hérod. l. 2. n. 59 & 62. = Cicero de Nat. Deor. l. 3. n. 23. t. 2. p. 506.
h Pauſ. l. 1. c. 27. l. 2. c. 36. = Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.
i Marsh. p. 128.
k Hérod. l. 2. n. 62.

Il fut question de terminer ce différend : les uns disent qu'on s'en rapporta à Cécrops [a], d'autres que l'Oracle ordonna d'assembler tout le peuple [b] ; quelques-uns enfin [c], que les douze grands Dieux furent choisis pour juger de la dispute. Quoi qu'il en soit, il fut réglé que celle des deux Divinités qui produiroit l'invention la plus utile, donneroit son nom à la ville qu'on fondoit. Neptune d'un coup de trident fit sortir le cheval d'un rocher ; Minerve en frappant la terre de sa lance en fit sortir l'olivier : cette production lui adjugea la victoire. L'explication de cette fable n'est pas difficile à pénétrer.

Il paroît que ce ne fut pas sans quelque difficulté que Cécrops engagea les habitans de l'Attique à s'adonner à la culture des oliviers. L'établissement du culte des Dieux étoit alors trop intimement lié avec l'établissement des Arts pour qu'on pût recevoir l'un sans l'autre. Adopter le culte de Minerve, c'étoit déclarer qu'on vouloit s'adonner aux Arts dont cette Déesse passoit pour l'inventrice. Les anciens habitans de l'Attique, profitant du voisinage de la mer, s'étoient habitués à la piraterie : Neptune en conséquence étoit leur Divinité tutélaire. Une partie s'opposa donc aux nouveaux établissemens de Cécrops ; il vouloit changer l'ancienne maniere de vivre. Ce Prince trouva cependant le moyen de gagner le plus grand nombre des habitans, & la pluralité des suffrages fit donner au culte de Minerve, c'est-à-dire, à l'Agriculture, la préférence.

On reconnoît encore dans les circonstances de cette fable cet esprit de vanité qui, dans les tems postérieurs, avoit porté les Grecs à inventer les fictions les plus extraordinaires pour rapporter à leurs Dieux l'invention & la connoissance de tous les Arts. Ils les avoient reçus de leurs premiers Souverains, qui sortant de pays policés, avoient apporté dans la Grece des découvertes oubliées ou inconnues jusqu'à leur arrivée. Ils avoient introduit en même tems le culte des Dieux qui étoient censés les auteurs de toutes ces inventions : on confondit insensiblement l'histoire & les motifs de ces établissemens. Les Grecs naturellement vains, & amateurs du merveilleux, brouillerent les idées & obscurcirent la tradition, pour attribuer aux

[a] Euseb. Chron. l. 2. p. 75.
[b] Varro *apud* August. de Civit. Dei. l. 18. Chap. 9.
[c] Apollod. l. 3. p. 192.

Divinités

Divinités qu'ils s'étoient créées, la découverte de tous les Arts.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage des différentes pratiques inventées originairement pour s'éclairer pendant la nuit. On a vû que le plus ou le moins d'industrie dans les moyens que les hommes ont imaginés pour remédier à l'obscurité des ténebres, distinguoit les peuples barbares des nations policées. Si cette proposition est vraie, on peut dire qu'à cet égard les Grecs des siécles héroïques ne différoient point des peuples dont nous nous formons l'idée la plus désavantageuse. Leur peu d'industrie ne leur avoit pas encore permis de se procurer aucun des moyens propres à s'éclairer facilement & commodément pendant la nuit.

Les Grecs n'ignoroient pas alors l'art de faire de l'huile; cependant ils n'avoient pas l'usage des lampes : ils connoissoient également la cire & le suif; mais ils n'avoient pas trouvé le secret d'en tirer la principale utilité. Ces peuples, aux tems dont je parle, ne s'éclairoient qu'à la lueur des brasiers qu'on allumoit dans les appartemens [a] : les Princes, & ceux qui se picquoient de délicatesse, brûloient des bois odoriférans [b]. Virgile s'est conformé à l'usage de ces anciens tems lorsqu'il dit que Circé faisoit brûler du cédre pour s'éclairer [c].

A l'égard des torches dont il est souvent parlé dans Homère, c'étoient des morceaux de bois fendus en long qu'on portoit à la main lorsqu'on vouloit aller la nuit d'un lieu dans un autre [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie l'ancienneté & l'universalité de cette pratique [e] : j'ajouterai que probablement on employoit pour cet usage des bois résineux.

Homère, à la vérité, s'est servi dans une seule occasion d'un terme qui pourroit d'abord donner à penser que les Grecs connoissoient les lampes dès les tems héroïques. Il raconte dans l'Odyssée que Minerve prit un vase d'or pour éclairer Ulysse [f] : mais il est plus que probable que ce vase n'étoit point une lampe. En effet, il n'est jamais parlé dans ce Poëte de rien qui ait rapport à ces sortes de machines : on voit au contraire

[a] Odyss. l. 6. v. 305. l. 18. v. 306, &c. l. 19. v. 63, &c.

[b] Odyss. l. 5. v. 59 & 60.

[c] *Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.* Æneid. l. 7. v. 13.

[d] Odyss. l. 18. v. 309, 310 & 316.

[e] Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 107 & 108.

[f] L. 19. v. 34.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

que dans toutes les occasions où il auroit pû placer des lampes, il ne parle que de torches ardentes. Aussi le Scholiaste croit-il que le mot dont Homère s'est servi pour désigner le vase porté par Minerve doit s'entendre d'une gaîne d'or dans laquelle on avoit inséré une torche [a]. Je penserois plutôt qu'il s'agit d'une espéce de réchaud dans lequel on mettoit des morceaux de bois qui rendoient un feu vif & clair. Les Turcs se servent encore aujourd'hui pour s'éclairer de machines à peu-près semblables [b].

Quoi qu'il en soit, on peut assurer qu'il n'est jamais parlé dans Homère d'huile, de cire ni de suif, pour s'éclairer. Les Grecs ne se servoient aux tems héroïques du suif, ou, pour parler plus juste, de la graisse que pour frotter & amollir les matieres que le tems avoit endurcies [c]. A l'égard de la cire, quoiqu'ils la connussent, ils l'employoient à tout autre usage qu'à la brûler (1). Pour l'huile, ils ne s'en servoient incontestablement que pour s'oindre & se frotter. J'avoue que les lampes étant aussi anciennes dans l'Asie & dans l'Egypte, qu'on l'a vû [d], il est assez étonnant que la connoissance n'en fût pas encore passée chez les Grecs au tems de la guerre de Troye, mais leur ignorance à cet égard n'en est pas moins certaine.

[a] *Ad* Odyss. l. 19. v. 34.

[b] Trév. Mars 1721. p. 373.

Homère ne désigne point ce que Minerve prit pour éclairer Ulysse, autrement que par le mot λύχνον : il est certain que dans les siécles postérieurs on a entendu constamment par λύχνος, une *lampe*; mais je ne pense pas que dans Homère, ce mot doive avoir la même signification; car il ne parle jamais d'huile pour s'éclairer. Je penserois donc que λύχνος, dans ce passage désigne une espéce de réchaud, où l'on mettoit de petits morceaux de bois enflammés. C'est la seule fois au surplus que le terme de λύχνος, se trouve dans Homère.

[c] Voy. Odyss. l. 21. v. 178, & suiv.

(1) On enduisoit de cire les vaisseaux; les tablettes de bois pour écrire, &c. La seule fois qu'il en soit parlé dans Homère, c'est à l'occasion d'Ulysse que ce Poëte dit s'être servi de cire pour boucher les oreilles de ses compagnons, afin de les empêcher d'entendre la voix des syrènes. *Odyss.* l. 12. v. 173.

[d] Prem. Part. Liv. II. Chap. I. Art. IV. p. 108.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Culture des Arbres fruitiers.

On ne peut pas douter que les Grecs ne se soient adonnés très-anciennement à la culture des Arbres fruitiers ; les figues & les poires paroissent avoir été les premieres espéces de fruits qu'ils ayent connus [a] : on peut y ajouter les pommes. On voit en effet des figuiers, des poiriers & des pommiers dans la description qu'Homère fait du verger de Laërte [b] pere d'Ulysse. Les figues particulierement étoient regardées comme le premier aliment d'un goût agréable dont les Grecs eussent usé [c]. Les différentes traditions que ces peuples débitoient sur l'époque à laquelle ils avoient connu ce fruit, prouvent, comme je l'ai déja dit, que les premieres connoissances de l'agriculture étoient fort anciennes dans la Grece ; mais que cet art y avoit souffert des interruptions. Les uns en effet rapportoient la connoissance du figuier à Bacchus [d], & plaçoient cet événement sous Pandion I. [e], qui régnoit à Athènes 1463 ans avant Jesus-Christ. D'autres en faisoient honneur à Cérès [f], dont on fixe l'arrivée dans la Grece au regne d'Erechtée [g] 1426 ans avant l'Ere-Chrétienne. Mais, suivant une autre tradition, les Grecs avoient connu le figuier bien auparavant ces époques. Cette tradition portoit que Sycée, un des Titans fils de la terre, étant poursuivi par Jupiter, cette mere tendre avoit fait sortir le figuier de son sein pour servir d'asyle & de nourriture en même tems à ce fils bien-aimé [h].

Toutes ces variations font voir que les Grecs avoient reçu quelques connoissances de l'agriculture sous la domination des Titans. Les troubles qui s'éleverent à la mort de ces Princes, firent négliger la culture de la terre que de nouvelles colonies

[a] Ælian. Varr. Hist. l. 3. c. 39.=Plut. t. 2. p. 303. A.
[b] Odyss. l. 24. v. 337, &c.
[c] Athen. l. 3. c. 2. p. 74.
[d] Ibid. c. 5. p. 78.
[e] Apollodor. l. 3. p. 197.
[f] Pauf. l. 1. c. 37. p. 89.
[g] Marm. Oxon Ep. 12.
[h] Athen. l. 3. c. 5. p. 78.

sorties d'Egypte & de Phénicie remirent en honneur dans la Grece, vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement.

On ne peut entrer dans aucun détail sur la maniere dont les Grecs cultivoient les Arbres fruitiers aux tems héroïques. Rien ne sçauroit nous en instruire : je pense qu'ils étoient alors fort ignorans dans cette partie de l'agriculture. On n'avoit pas encore songé à la réduire en préceptes. Je crois avoir suffisamment prouvé ailleurs que l'art de greffer étoit alors absolument inconnu [a]. Aux preuves que j'en ai données, on peut ajouter la réflexion qu'Hésiode faisoit à l'égard des oliviers. Cet Auteur, au rapport de Pline [b], disoit que jamais homme n'avoit vû le fruit d'olivier qu'il eût planté ; marque que de son tems les Grecs entendoient encore très-peu la culture des Arbres fruitiers.

J'observerai encore au sujet des figuiers, que l'arbre auquel on donnoit ce nom dans la Grece n'étoit pas de la même espéce que celui qui croît dans nos climats. Cette sorte de figuier est beaucoup plus fertile que les nôtres [c], mais ses fruits ne peuvent venir en maturité qu'après avoir été piqués par des insectes qui s'engendrent dans le fruit d'une espéce de figuier sauvage, appellé par les Anciens *Caprificus*. Aussi avoit-on grand soin d'en planter à côté des figuiers domestiques [d]. Cet usage se continue encore aujourd'hui dans les isles de l'Archipel [e]. Il s'en faut de beaucoup au surplus, que ces sortes de figues soient comparables aux nôtres pour la bonté & la délicatesse [f].

Je crois pouvoir joindre à cet article quelques autres pratiques qui ont assez de rapport à l'Agriculture, prise dans l'idée générale des productions & des travaux de la campagne.

Les Arts les plus communs & les plus ordinaires ne sont certainement pas les moins utiles. Strabon, parlant des anciens Habitans de la grande Bretagne, observe que ces Peuples qui avoient beaucoup de troupeaux, ne connoissoient pas

[a] Voy. *suprà*, Chap. 1er p. 86 & 87.
[b] L. 15. sect. 2. p. 732.
[c] Tournefort, Voyage du Levant, t. 1. p. 340.
[d] Arist. Hist. Animal. l. 5. c. 32. p. 857. = Theophrast. de Caus. Plant. l. 2. c. 12. p. 246. = Plin. l. 15. sect. 21. p. 747. = Athen. l. 3. c. 4. p. 76 & 77.
[e] Tournefort, *loco cit.* p. 338, &c.
[f] Ibid. p. 340.

l'art de faire cailler le lait & de le réduire en fromage. Il donne, avec grande raison, ce fait comme une marque de la grossiereté & de l'ignorance de cette nation [a]. Les Grecs dans les siécles que nous parcourons présentement n'étoient pas aussi dépourvus de connoissances. Ils étoient instruits de l'art de faire des fromages. Homère en parle souvent [b]. Les Grecs prétendoient être redevables de cette connoissance à Aristée roi d'Arcadie [c]. Il leur avoit, dit-on, encore appris l'art d'élever les abeilles & de mettre leur miel à profit [d]. Je douterois assez de ce dernier fait. Il paroît qu'aux tems héroïques on ne connoissoit pas encore dans la Grece l'usage des ruches. On peut le conjecturer d'après un passage où Homere compare l'armée des Grecs à un essain d'abeilles. Il fait sortir cet essain non pas d'une ruche, mais du creux d'un rocher [e].

[a] L. 4. p. 305.

[b] Iliad. L. 11. v. 638. = Odyss. l. 7. v. 225.

[c] Justin. l. 13. c. 7.

Aristée avoit épousé Autonoé, fille de Cadmus. *Hesiod. Theog.* v. 977. = Diod. l. 4. p. 324.

[d] Diod. Justin. *locis cit.*

[e] Iliad. l. 2. v. 87, &c.

On trouve à la vérité dans Hésiode, Theogon. v. 594 & 598. ces mots *σμῆνος* & *σίμβλοις*, employés par la suite à désigner les ruches où les abeilles font leur miel. Mais indépendamment de ce que ces deux mots ne se trouvent point dans Homère, & qu'on a plusieurs raisons pour croire Hésiode postérieur à ce Poëte, je ne voudrois pas même conclure des paroles d'Hésiode, que les Grecs connussent de son tems l'art de rassembler les abeilles dans des ruches. Si cette pratique eut été connue dans les siécles où Hésiode écrivoit, il en auroit vraisemblablement donné quelques préceptes, comme Virgile l'a fait dans ses Géorgiques.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Grece, répondoit à la grossiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chasse, leur servoit à se couvrir. Mais ne sçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils [a]. La seule parure qu'ils eussent imaginée étoit de porter la fourure en dehors [b]. Les nerfs des animaux leur servoient de fil. Les épines leur tenoient lieu sans doute d'aiguilles & de poinçons. Il subsiste encore dans les écrits d'Hésiode des traces de ces anciens usages [c].

On ignore dans quel tems les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie [d], sans marquer dans quel siécle vivoit cet Artiste. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les tems héroïques, par son adresse à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit-il, fait le bouclier d'Ajax [e]. Il n'y a cependant pas d'apparence que ce soit le même personnage que celui auquel Pline attribue l'invention de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Grece bien avant la guerre de Troye ; mais il n'est pas possible d'en déterminer précisement l'époque.

Il n'en est pas de même de la tisseranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établissement dans la Grece au tems de Cécrops. Ce Prince sortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux

[a] Diod. l. 2. p. 151. = Pauf. l. 8. c. 1. p. 599.
[b] Pauf. l. 10. c. 38. p. 895.
[c] Voy. Hesiod. *Oper.* v. 544.
[d] L. 7. sect. 57. p. 414.
[e] Iliad. l. 7. v. 220, &c.

habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous restent sur l'origine de la tisseranderie dans la Grece, s'accorde assez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui eussent connu l'art de fabriquer des étoffes de laine & de lin. Ils passoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Grece [a]. On sçait encore que de tous tems Athènes a été renommé pour l'habileté de ses habitans dans la tisseranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples. Les laines de ce canton passoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût [b].

Il est important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Grece. Pour se procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit jusqu'à couvrir de peaux leurs brebis [c], de peur que les injures de l'air n'en altérassent la toison, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peuples dans les premiers tems. Il y a une certaine saison dans l'année où la laine des moutons vient à se détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour se procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient [d]. C'est qu'ils manquoient alors de ciseaux, ou d'autres instrumens propres à cette opération. Cet usage ne subsistoit plus du tems d'Hésiode : on sçavoit alors tondre les brebis [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient disposés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout [f]. Cet usage subsistoit encore dans la Grece aux tems héroïques. Homère ne permet pas d'en

[a] Justin. l. 2. c. 6.
[b] Voy. Vossius de Idol. l. 3. c. 70.
[c] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 56. = Diog. Laërt. l. 6. segm. 41. p. 335.
[d] Varro, de Re Rust. l. 2. c. 11. = Plin. l. 8. sect. 73. p. 474. = Isidor. Orig. l. 19. c. 27.
[e] *Op. & Dies.* v. 775.
[f] Liv. II, Chap. II, p. 120.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

douter [a]. Les étoffes au surplus, qu'on fabriquoit alors devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la Grece que quelque tems après les siécles dont nous parlons présentement. On en faisoit honneur à un certain Nicias de Mégare [b].

Il se présente à ce sujet une question assez curieuse, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au tems de la guerre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes [c]. Mais quel étoit le but de cette pratique ? En quoi pouvoit-elle consister ? Etoit-ce pour lustrer les étoffes, leur donner plus de finesse, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & au mauvais tems ? C'est ce qu'il est bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & précise : le Poëte n'est entré dans aucun détail, ni dans aucune explication sur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on est encore dans l'usage d'employer l'huile pour la préparation de plusieurs étoffes. Ce qu'ils en disent pourra, je crois, donner quelque éclaircissement sur la question qui nous occupe.

Quand les Chinois se mettent en route, ils ont coutume de se munir d'une sorte d'habits dont l'étoffe est d'un gros taffetas encrouté de plusieurs couches d'une huile fort épaisse. Cette huile fait le même effet sur ces étoffes que la cire sur

[a] Iliad. l. 1. v. 31. = Voy. Jun. de Pict. Veter. l. 1. c. 4. p. 26.

On pourroit objecter ce que dit Homère des Phéaciennes, *Odyss.* l. 7. v. 105 & 106.

Αἱ δ' ἱστοὺς ὑφόωσι καὶ ἠλάκατα στρωφῶσιν
Ἥμεναι, ...

& en conclure que dès les tems héroïques, les femmes avoient déja quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit se rapporter qu'à celles qui filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Eustathe, à qui ce passage n'étoit point inconnu, dit positivement en commentant le 31 vers du 1er Liv. de l'Iliade, que du tems d'Homère, les femmes ne travailloient point encore assises.

[b] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

Pline en disant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que postérieurement aux siécles dont nous parlons. Mégare en effet, selon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des Héraclides, l. 9. p. 965.

Il est vrai qu'on trouve dans Pausanias l. 1. c. 39. que Mégare étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pausanias, ne doit pas l'emporter sur celui de Strabon, dont l'exactitude est reconnue de tout le monde. C'est aussi le sentiment de Velleïus Paterculus. l. 1. n. 2. p. 4.

[c] Iliad. l. 18. v. 595 & 596. = Odyss. l. 7. v. 107.

nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie. [a]. Les Chinois ont une autre maniere d'employer l'huile. Ils s'en servent pour donner à leurs satins un lustre très-vif & très-éclatant [b]. Ce dernier procédé rentre assez dans celui que l'on suit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles sont faites, est de le frotter d'huile [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être aussi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'estame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tissue de ces fils imbibés d'huile étoit ensuite dégraissée par le moyen des sels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choisir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu désigner quelque préparation à peu-près semblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que ces passages d'Homère sont presque inintelligibles.

[a] Mémoire sur la Chine du P. le Comte, t. 1. p. 246.
[b] Ibid. p. 102.
[c] Lettr. Edif. t. 15. p. 400 & 401.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

LES GRECS ne sont point les inventeurs de l'Architecture, si par ce mot on entend simplement l'Art de lier différens matériaux & d'en composer des édifices pour la commodité & les divers usages de la vie. Tous les peuples policés ont eû sur cette partie des Arts des lumieres à peu près égales. Le besoin leur a suggéré les mêmes idées & des pratiques presque semblables, quoique relatives à la température des saisons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'Architecture ne consiste pas uniquement dans la main-d'œuvre & dans un simple travail méchanique. Elle doit dans plusieurs occasions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majesté, & la délicatesse à la solidité. C'est le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Asie, ni l'Egypte ne peuvent prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les véritables beautés de l'Architecture. Le génie de ces nations tourné vers le gigantesque & le merveilleux s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuse d'un édifice que des graces & de la noblesse de ses proportions. Il est facile d'en juger par ce qui nous reste de monumens élevés dans l'Orient & par la description que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'existent plus (1).

C'est des Grecs que l'Architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet ensemble, qui sont en possession de charmer nos yeux. C'est leur génie qui a enfanté ces compositions sublimes & magnifiques qu'on ne sçauroit trop se lasser d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir est susceptible. Dans ce sens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'Architecture. Ils n'ont rien emprunté

(1) J'insisterai plus particulierement sur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts dans la troisieme Part. de cet Ouvrage.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

à cet égard des autres nations. C'est un art qu'ils ont créé entierement. La Grece a fourni les modèles & prescrit les régles qu'on a suivies par la suite lorsqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de passer à la postérité. On trouve dans les trois ordres de l'Architecture Grecque tout ce que cet art peut produire soit pour la majesté, l'élégance, la beauté & la délicatesse, soit pour la solidité (1).

L'Architecture, de même que les autres Arts, a eû de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maisons n'étoient dans les premiers tems que de simples cabanes construites d'une maniere informe & grossiere, bâties de terre & d'argille [a]. Elles ressembloient assez aux antres & aux cavernes que ces Peuples avoient habitées si long-tems [b]. Ils trouverent ensuite l'art de faire cuire des briques & d'en construire des maisons. Les Grecs faisoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Eurialus & Hyperbius [c]. Ils étoient freres: c'est tout ce qu'on sçait de leur histoire. On ignore dans quel tems ils ont vécu.

Les différentes Colonies qui d'Asie & d'Egypte vinrent successivement s'établir dans la Grece, contribuerent au progrès de l'architecture. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades rassemblerent les Peuples dans plusieurs cantons, bâtirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux sujets à mener une vie sédentaire. L'origine de ces établissemens remonte à des tems très-reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les villes d'Argos & d'Eleusis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Grece [d]. On avoit même, comme je l'ai déja dit, commencé à bâtir des temples [e].

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, font voir quelle étoit anciennement leur grossiereté & le peu de connoissances qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes si renommé depuis pour sa magnificence, & qui même dès les tems dont nous parlons étoit célebre par les

(1) Voy. le parallele de l'Architecture antique avec la moderne; par M. de Chambray, p. 2.
[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 413.
[b] Id. Ibid. = Æschyl. *in* Prometh. *vincto*. v. 449, &c.
[c] Plin. l. 7. sect. 57. p. 413.
[d] Liv. I. Chap. I. Art. V. p. 63 & 65.
[e] Ibid. Liv. II. Chap. III. p. 130.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

richesses qu'il renfermoit [a], le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une simple chaumiere couverte de branches de laurier [b].

Du tems de Vitruve on voyoit encore à Athènes les restes du bâtiment où l'Aréopage s'assembloit dans les commencemens de son institution. Cet édifice également informe & grossier, consistoit dans une espéce de cabane enduite de terre grasse [c]. Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtissoient.

Difficilement l'Architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux dont les Princes Titans leur avoient enseigné les premiers élémens [d]. Ce fut Cadmus qui, à la tête de sa colonie, rapporta dans la Grece une connoissance si nécessaire. Il fit plus. Il apprit à ces Peuples l'art de tirer les pierres du sein de la terre avec la maniere de les tailler [e] & celle de s'en servir pour la construction des bâtimens.

On rencontre des contradictions presque insurmontables quand on veut approfondir & discuter les connoissances que les Grecs avoient de l'Architecture dans les siécles que nous parcourons présentement. On en va juger par l'exposé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont transmis sur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pausanias, il faudroit placer dans l'enfance des Arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias roi d'Orchomène avoit fait élever pour renfermer ses trésors [f], & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus [g], comme d'ouvrages dignes

[a] Iliad. l. 9. v. 404 & 405. == Plin. l. 3. sect. 20 p. 173.
[b] Pausf. l. 10. c. 5.
[c] Vitruv. l. 2. c. 1.
[d] Voy. *infrà*, Chap. IV.
[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 413. == Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363.
[f] L. 9. c. 36.
Mynias pouvoit régner environ 1377. ans avant J. C. Pausanias, en effet, place le régne de ce Prince quatre générations avant Hercule. l. 9. c. 36. & 37. Comme cet Historien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naissance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la prise de Troye.
[g] Pausf. l. 9. c. 36.
Prætus étoit frere d'Acrisius, dont le régne tombe à l'an 1379. avant J. C.

de l'admiration de tous les siecles. Il ne craint point de les mettre en parallele avec les pyramides d'Egypte; mais ce sentiment me paroît souffrir beaucoup de difficultés.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

L'édifice construit par Mynias étoit une espéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtisse portoit sur la pierre qui étoit au centre de la voute. Elle servoit de clef à tout l'ouvrage & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre [a]. Les murs de Tyrinthe étoient construits de pierres brutes, mais si grosses, qu'au rapport de Pausanias, deux mulets auroient eû de la peine à traîner la moindre d'entre elles. De petites pierres entremêlées parmi ces grosses masses, en remplissoient les intervalles [b]. Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déja dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après, la description de Pausanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à se récrier. D'ailleurs il est le seul qui en fasse mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore & Strabon, qui ont eû tant d'occasions de parler des monumens de la Grece, ne disent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie [c]. Du surplus ils ne nous représentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poste avantageux, & propre à lui servir de retraite [d]. On ne soupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir méconnu les monumens de la Grece, & moins encore d'avoir négligé d'en parler. Observons enfin, que, suivant Pausanias, l'édifice élevé par Mynias étoit vouté, fait nullement croyable; que de plus il étoit construit en marbre: néanmoins il y a bien de l'apparence que même du tems d'Homère, les Grecs ne sçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ses Poëmes aucun mot pour le caractériser & le distinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la description du palais d'Alcinoüs, & surtout dans celle du palais de Ménélas où il dit qu'on voyoit

[a] Pausf. l. 9. c. 38.
[b] Id. l. 2 c. 25.
[c] Apollodor. l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.
[d] Iliad. l. 2. v. 559. = Apollod. l. 2. p. 68. = Strabo, l. 8. p. 572.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares [a].

Enfin, il est bien difficile de concilier la datte de ces monumens avec l'époque que les Grecs assignoient à l'invention de presque tous les instrumens nécessaires à la construction des édifices. Si l'on en croit la plûpart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la scie, la tarière, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids suspendu au bout d'une ficelle. Il est vrai que Dédale partagea avec son neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix (car les Auteurs varient sur son nom) une partie de la gloire de ces inventions [b]. La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale pour l'instruire des secrets de son art. Il avoit encore plus de génie & d'industrie que son maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un serpent, & s'en étant servi avec succès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de construire un instrument qui imitât l'aspérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer & la découpa sur le modèle de ces petites dents courtes & serrées qu'il avoit remarquées dans le serpent. Ce fut ainsi qu'il trouva la scie [c]. On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier [d]. Dédale, ajoute l'histoire, ne fut pas exempt de la basse jalousie qui de tous les tems a été le vice des Artistes, même de ceux qui font profession des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de se voir effacer un jour par son disciple, il le fit périr.

Quoi qu'il en soit de cette petite historiette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologistes, est postérieur aux édifices dont je viens de parler. Néanmoins, comment imaginer qu'on ait pû les construire sans le secours des instrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiste ou par son neveu?

Mais il y a plus; on a tout sujet de douter que ces prati-

[a] Odyss. l. 4. v. 72, &c.
Comme l'interprétation du mot ἤλεκτρον employé dans cette description est sujette à contestation, je n'ai pas crû devoir lui donner une signification déterminée.

[b] Diod. l. 4. p. 319 & 320.=Hygin. Fab. 274.=Ovid. Métam. l. 8. v. 241, &c. Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

[c] Diod. l. 4. p. 319 & 320.=Hygin. Fab. 274.=Ovid. Métam. l. 8. v. 241. & suiv.

[d] Id. ibid.

ques aient été connues même dans les siécles où les Historiens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits & sçavoir à quoi s'en tenir sur les outils en usage aux tems héroïques chez les Grecs, c'est Homère qu'on doit consulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eû aucune idée de la plûpart des inventions attribuées à Dédale ou à son neveu. Sans compter plusieurs des endroits de ses Poëmes où il auroit eû occasion de parler de la sçie, du compas & de l'équerre, le vaisseau qu'il fait bâtir à Ulysse dans l'Isle de Calypso lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoissance. Ceux néanmoins dont se sert son héros ne consistent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarières, un niveau, ou une régle pour dresser les bois [a]. Il n'est question ni d'équerre ni de compas, ni même de sçie. Ce dernier instrument auroit été cependant des plus nécessaires à Ulysse pour la construction de son vaisseau. Présumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au roi d'Itaque (1) ? On ne peut pas dire que ce Prince soit sensé manquer des outils nécessaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une Isle déserte & abandonnée. Ulysse étoit alors chez une Déesse en état de lui fournir tous les secours dont il pouvoit avoir besoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à son héros tous les outils qui de son tems pouvoient être en usage. Puisqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la sçie, on doit présumer que ces instrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux tems héroïques, étoient presque aussi destitués de connoissances méchaniques que les Peuples du nouveau monde. Les Péruviens qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient l'usage de la sçie [b]. On sçait qu'encore aujourd'hui il y a plusieurs Peuples auxquels cet instrument est inconnu [c]. Ils suppléent par différens moyens. Ils fendent des troncs d'arbres en plusieurs parties par le moyen de coins de pierres. Ensuite avec des

[a] Odyss. l. 5. v. 234 & 245, &c.

(1) Le mot πρίων, qui en Grec signifie une *Scie*, ne se trouve point dans Homère, ni rien d'équivalent.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. III. p. 128.

[c] Lettr. Edif. t. 18. p. 328.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

haches ils dégrossissent chaque piéce, & parviennent ainsi, quoique difficilement, à former des planches [a]. Les Grecs en devoient user alors à peu-près de la même façon [b].

Les doutes que je viens d'élever sur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en proposer encore quelques-uns sur les monumens dont il étoit régardé comme l'Auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'instruire & se perfectionner dans les Arts. Il profita si bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de tems il surpassa, dit-on, les plus habiles Architectes de ce pays. On le choisit pour construire le vestibule du temple de Vulcain à Memphis [c]. Il l'exécuta d'une maniere supérieure. Cet Ouvrage même acquit tant de gloire à son Auteur, qu'on plaça dans le temple sa statue en bois, faite de sa propre main [d]. On fit plus. Le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une si haute réputation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore il subsistoit encore de son tems, un temple consacré sous le nom de ce fameux Artiste dans une des Isles voisines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays [e].

Ce ne fut pas en Egypte seulement que Dédale exerça ses talens : il avoit laissé dans plusieurs pays des témoignages de son habileté en architecture. Il bâtit à Cumes, sur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoissance de son heureuse évasion de Crete. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique [f].

Dans le séjour que Dédale fit en Sicile, il embellit cette Isle de plusieurs ouvrages également utiles & ingénieux : il bâtit entre autres sur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit absolument imprenable [g]. Le mont Erix étoit si escarpé que les maisons qu'on avoit été obligé de construire autour du temple de Venus, paroissoient prêtes à tomber à chaque instant dans le précipice. Dédale augmenta la largeur du sommet de

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. III. p. 128. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 10. t. 4. p. 231.
[b] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 144.
[c] Diod. l. 1. p. 109.
[d] Id. ibid.
[e] Id. ibid.
[f] Virgil. Æneid. l. 6. v. 17. & suiv. = Sil. Ital. l. 12. v. 102. = Auson. Idyll. 10. v. 300 & 301.
[g] Diod. l. 4. p. 321.

cette

cette montagne par le moyen de terres rapportées & soutenues d'une muraille [a]. Il creusa aussi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon se déchargeoit dans la mer [b]. Son génie industrieux éclatta encore davantage dans la construction d'une caverne qu'il creusa dans le territoire de Selinunte : il sçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux souterrains qui en sortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne se sentoient peu-à-peu provoqués à une sueur douce, & guérissoient insensiblement, sans éprouver même l'incommodité de la chaleur [c]. Diodore ajoute que Dédale fit dans la Sicile plusieurs autres ouvrages que l'injure des tems avoit détruits.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils pussent être, ne doivent point entrer en comparaison avec le fameux labyrinthe qu'il construisit dans l'Isle de Crete. Cet ouvrage seul auroit suffi pour immortaliser le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le dessein sur celui qu'on voyoit en Egypte ; mais il n'en avoit exécuté que la centieme partie [d]. Dédale s'étoit borné à imiter l'endroit du labyrinthe d'Egypte où l'on rencontroit une quantité surprenante de tours & de détours, si difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas possible d'en sortir quand on s'y étoit engagé : & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Crete ressemblât à ceux que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le secret de faire faire beaucoup de chemin dans un espace assez étroit. Le labyrinthe de Crete étoit un édifice très-spacieux distribué en quantité de piéces séparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confusion empêchoient de distinguer la véritable issue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages exécutés par Dédale.

Il paroît d'abord assez singulier que de pareils édifices ayent été construits dans des siécles aussi grossiers & aussi ignorans que ceux dont il s'agit présentement : il est encore plus surprenant qu'un seul homme ait pû suffire à de tant travaux

[a] Diod. l. 4. p. 321.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 320. & l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 739.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'espéces si différentes, & construits dans des pays si éloignés les uns des autres (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue possession dans laquelle Dédale s'est maintenu jusqu'à présent, d'avoir été un génie universel. Le fait est attesté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me persuade pas, & je pense que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité sur ce sujet, pourroit bien n'être fondé sur aucune réalité.

Comment se persuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations [a], ayent choisi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette seule considération suffiroit pour rendre le fait très-douteux ; mais il acheve de se détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument [b], ne dit pas un mot de Dédale, ni de son séjour en Egypte. Je passe sous silence les autres ouvrages attribués à cet Artiste, dont je pourrois également faire la critique : je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît seul avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le tems auquel ils en rapportent la construction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition : ils conviennent que quoique le labyrinte d'Egypte existât encore de leur tems, celui de Crete étoit détruit [c]. Aussi ne sont-ils point d'accord sur la forme & sur l'espéce de cet ouvrage. Diodore & Pline disent que le labyrinthe de Crete étoit un édifice immense & d'une structure merveilleuse [d]: mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en pensoit pas de même. C'étoit, à son avis, une prison où les criminels étoient renfermés très-sûrement [e]. Cédren & Eusthate avancent que ce monument si vanté n'étoit qu'un antre où il se trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature [f]. Ce

(1) En Grece, en Egypte, en Crete en Italie, &c.

[a] Voy. Herod. l. 2. n. 91. = Voy. aussi la prem. Part. Liv. VI. p. 338.

[b] L. 2. n. 101.

[c] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 740.

[d] Diod. l. 1. p. 71. = Plin. l. 36. sect. 19. p. 740.

[e] *Apud* Plut. *in* Thes. p. 6.

[f] Cedren. p. 122.

sentiment est confirmé par M. de Tournefort qui en 1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude [a]. Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui regne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits : achevons d'en donner la preuve.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem' de la Royauté chez les Hébreux.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voisin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Crete ? Si un pareil ouvrage eût existé de son tems, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence ? lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Crete, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle ? Il y a plus, Homère parle de Dédale [b] & de l'enlévement d'Ariane par Théfée [c]; mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eû cours même de son tems.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Crete. Il parle cependant de Minos : il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le tems qu'il poursuivoit Dédale [d]. Il pouvoit à ce sujet faire quelque digression sur les aventures & les ouvrages de cet Artiste, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occasions d'entretenir son lecteur d'anecdotes curieuses & intéressantes. Par quelles raisons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Crete ? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le souvenir, d'autant mieux qu'à ce sujet il cite les ouvrages célebres dont la Gréce se vantoit [e] : Hérodote n'auroit donc pas oublié un monument qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laissé de faire honneur aux Grecs.

Pausanias, qui d'ailleurs est entré dans un fort grand détail sur les ouvrages attribués à Dédale, ne dit point que le labyrinthe de Crete, eût été construit par ce fameux Artiste. Enfin, s'il est vrai, comme j'espere le faire voir, que le labyrinthe

[a] Voyag. du Levant, t. 1. p. 65, &c.
[b] Iliad. l. 18. v. 590, &c.
[c] Odyss. l. 11. v. 320, &c.
[d] L. 7. n. 170.
[e] L. 2. n. 148.

IIe PARTIE. Depuis sa mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'Egypte, sur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du sien, n'a été construit que plus de six cents ans après les siécles dont nous parlons maintenant [a], on conviendra du peu de réalité du monument de Crete. C'est aussi le sentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable [b]. Je pense au surplus, qu'il en est de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce sont de pures imaginations fondées sur quelques expressions de la langue Grecque [c].

Je n'entrerai pas dans un grand détail sur la maniere dont étoient alors construites les maisons des particuliers : Homère ne fournit que de foibles indications sur cet objet. On est fort peu assuré de la signification de la plûpart des termes dont il se sert pour désigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terrasse [d] : C'est un usage presque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maisons en-dehors & sur la rue [e] doit paroître bien singuliere : on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit sortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les passans de s'éloigner [f].

Il est fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, suivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & se fermer. On voit bien que les serrures & les clefs dont les Grecs se servoient, ne ressembloient point aux nôtres ; mais il n'est pas aisé de comprendre le jeu & la méchanique de ces instrumens. On conjecture qu'il y avoit en-dedans de la porte

[a] Voy. la 3me Part. Liv. II. p. 67.

[b] L. 10. p. 730 & 731.

On trouve, il est vrai, d'anciennes médailles & d'anciennes pierres, sur lesquelles le labyrinthe est représenté avec ses tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. *Voy.* Golztius, Aug. Tab. 49. 11. = Montfaucon. Antiq. Expliquée. t. 1. p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'existence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût soutenir aujourd'hui qu'il a réellement existé un monstre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le représentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

[c] Δαίδαλος signifie en général un ouvrier très-*adroit*, très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'est une observation qui n'a point échappé à Pausanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom Δαίδαλοι aux anciennes statues de bois, même avant Dédale. l. 9. c. 3.

[d] Odyss. l. 10. v. 552, &c.

[e] Odyss. l. 21. v. 391. = Voy. les notes de Mad. Dacier.

[f] Phot. p. 196. = Terent. Andria. Act. 4. Scen. 1re v. 687.

L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scêne se passe à Athènes.

une espéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye [a]. Les clefs qui servoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet : c'étoit un morceau de cuivre assez long, courbé en faucille, & emmanché de bois ou d'yvoire [b]. Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-dessus du verrouil : on introduisoit la clef par ce trou, & on saisissoit la courroye qui tenoit au verrouil ; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les serrures dont se servent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique [c] presque inintelligible dans les écrits des Anciens.

Il paroît que, dès les tems héroïques, on étoit assez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maisons. Les appartemens du palais de Ménélas étoient fort somptueux & fort magnifiques [d] : mais il y a tout lieu de juger qu'on ne connoissoit pas encore l'art de décorer les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère aucun ne présente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle seulement de portiques [e], & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces sortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la structure & la disposition. L'usage que les Grecs faisoient alors des portiques répugne absolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette sorte de bâtisse. C'étoit en effet sous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de considération [f]. Cette réflexion suffit pour détruire les idées que ce nom présente naturellement dans notre langue ; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1).

De tout ce que je viens de dire, il résulte qu'on ne peut rien

[a] Odyss. l. 1. v. 441, 442. l. 4. v. 802.
[b] Odyss. l. 21. v. 6 & 7.
On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet. *in* Manil. l. 1. p. 8.
[c] Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 143 & 144.
[d] Odyss. l. 4. v. 72. &c.
[e] Ibid. l. 4. v. 297 & 302.
[f] Iliad. l. 24. v. 644 = Odyss. l. 4. v. 297.
(1) Ce n'est que par une espéce de tradition que nous sommes dans l'usage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα, employé par Homère dans la description de ses Palais. Les fondemens de cette explication nous sont entierement inconnus. Il est clair qu'Αἴθουσα vient d'Αἴθω, *Uro*, *luceo* ; mais il n'est pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'usage constant, comme le disent les Scholiastes, d'allumer des feux sous les portiques des grandes maisons. C'est cependant sur cet usage prétendu qu'ils fondent leur explication.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébruex.

décider sur l'état & le progrès de l'architecture dans la Grece aux siécles dont il s'agit présentement. Nous ne serions point dans cet embarras, si nous voulions adopter le sentiment de Vitruve sur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. « Anciennement, dit-il, on ignoroit l'art de proportionner les diverses parties d'un bâtiment : » on employoit des colonnes, mais on les tailloit au hazard, » sans regles, sans principes, & sans faire attention aux proportions qu'on devoit leur donner : on les plaçoit aussi sans » égard aux autres parties de l'édifice. Dorus fils d'Hellen & » petit-fils de Deucalion (1), ayant fait bâtir un temple à Argos » en l'honneur de Junon ; cet édifice se trouva par hazard être » construit suivant le goût & les proportions de l'Ordre, que » par la suite on a nommé Dorique. La forme de ce bâtiment » ayant paru agréable, on s'y conforma pour la construction des » édifices qu'on vint ensuite à élever [a].

» Vers le même tems, ajoute Vitruve, les Athéniens firent » passer dans l'Asie une colonie sous la conduite d'Ion, neveu » de Dorus (2) : cette entreprise eut un heureux succès. Ion » s'empara de la Carie & y fonda plusieurs villes : ces nouveaux habitans songerent à bâtir des temples. Ils se proposerent pour modéle celui de Junon à Argos : mais ignorant » la proportion qu'il falloit donner aux colonnes, & en général » à tout l'édifice, ils chercherent quelques régles capables de » diriger leur opération. Ces peuples vouloient, en faisant leurs » colonnes assez fortes pour soutenir tout l'édifice, les rendre » en même tems agréables à la vûe. Pour cet effet, ils imaginerent de leur donner la même proportion qui se trouve entre » le pied de l'homme & le reste de son corps. Selon leurs idées, » le pied faisoit la sixiéme partie de la hauteur humaine : en » conséquence, on donna d'abord à la colonne Dorique, en y » comprenant le chapiteau, six de ses diametres ; c'est-à-dire, » qu'on la fit six fois aussi haute qu'elle étoit grosse [b] : par la » suite on y ajouta un septiéme diametre (3).

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèse & vivoit vers l'an 1522. avant J.C.

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.

(2) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.

[b] Vitruv. l. 4. c. 1.

(3) Vitruv. Ibid. = Plin. l. 36. sect. 56. p. 755.

Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique, avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme est au moins la 7e partie de sa hauteur.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

» Ce nouvel ordre d'architecture ne tarda pas à donner naissance à un second : on voulut bientôt enchérir sur la premiere invention. Les Ioniens, (c'est toujours Vitruve qui parle,) chercherent à mettre encore plus de délicatesse & d'élégance dans leurs édifices. Ils employerent la même méthode dont on avoit déja fait usage pour la composition de l'ordre Dorique : mais au lieu de prendre pour modele le corps de l'homme, les Ioniens se réglerent sur celui de la femme. Dans la vûe de rendre les colonnes de ce nouvel ordre plus agréables & plus gracieuses, ils leur donnerent huit fois autant de hauteur qu'elles avoient de diametre [a]. Ils firent aussi des cannelures tout le long du tronc pour imiter les plis des robes des femmes : les volutes du chapiteau représentoient cette partie des cheveux qui pendent par boucles de chaque côté du visage. Les Ioniens ajouterent enfin à ces colonnes une base qui n'étoit point en usage dans l'ordre Dorique [b] ». Selon Vitruve, ces bases étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chaussure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

Voilà ce que Vitruve raconte sur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique : il en fait remonter, comme on voit, l'usage à des tems très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraisemblance que présente toute cette narration ; mais quelle qu'ait été l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puisse la rapporter aux siécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien postérieur à ces tems, ait eû la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque : j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraisemblablement fait usage. L'occasion s'en est présentée plus d'une fois dans ses Poëmes. Homère parle des temples consacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune description [c]. A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne présente

[a] Vitruv. l. 4. c. 1.
Dans la suite on a donné à ces colonnes la hauteur de 8 $\frac{1}{2}$. de leur diamètre. Aujourd'hui, elles en ont neuf y compris le chapiteau & la base.

[b] Voy. M. de Chambray, p. 15-19 & 33. = Voy. aussi les notes de Pérrault, sur Vitruve, p. 176. not. (6).

[c] Voy. Iliad. l. 6. v. 297. = Odyss. l. 6. v. 266.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

l'idée d'aucun ordre ni d'aucun dessein d'architecture[a] : on n'oseroit même assurer que les colonnes dont il est question dans ces édifices fussent de pierres ; ce n'étoient, suivant toutes les apparences, que de simples poteaux (1). Enfin le seul éloge qu'Homère fasse du palais d'Ulysse consiste à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue aussi la force & la solidité des portes de ce palais, faisant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît insister beaucoup sur cet article[b], qui aux siécles héroïques étoit un objet essentiel, eû égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Grece. Ces réflexions suffisent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop moderne par rapport aux siécles dont nous parlons, pour qu'on puisse en croire son simple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Grece, que de s'en rapporter à des traditions si suspectes.

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 242. l. 20. v. 11. Odyss. l. 4. v. 72, &c. l. 7. v. 85, &c.

(1) Je remarque d'abord qu'Homère n'appelle jamais ces colonnes στήλας, mot qui signifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κίονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'observerai en second lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour suspendre différens ustensiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à renfermer différentes armes. *Odyss.* l. 22. v. 176, &c. l. 8. v. 66, &c. l. 1. v. 127, &c. l. 19. v. 38.

Il y a plus, Homère voulant nous donner une idée de la grosseur d'un olivier qui soutenoit le lit d'Ulysse, le compare à une colonne ; & il est à remarquer qu'il se sert du mot κίων pour désigner cette colonne. *Odyss.* l. 23. v. 191.

[b] Odyss. l. 17. v. 264, &c.



CHAPITRE

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne sont point d'accord sur le tems auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Grece. Les uns font remonter cette découverte aux tems les plus reculés ; d'autres la placent dans des siécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne sont qu'apparentes. Il est aisé, en distinguant l'esprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroissent d'abord les plus opposés.

Je pense que la connoissance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Grece par les Princes Titans : plusieurs faits semblent favoriser cette conjecture. Les Grecs, selon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découverte de l'or [a]. J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de tems immémorial avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Grece : ils sortoient d'Egypte [b]. Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie [c] : ils les avoient déifiés en reconnoissance de cette invention, & de plusieurs autres dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples [d]. Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de presque tous les Historiens, le premier qui ait régné sur l'Egypte [e]. Ce Monarque étoit aussi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays [f]. L'or est le premier métal que les hommes ayent connu [g]. Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons aura montré aux Egyptiens la maniere de

[a] Gellius *apud* Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Voyez la 1re Part. Liv. I. Art. V. p. 60.
[c] Ibid. Liv. II. Chap. IV. p. 144 & 145.
[d] Diod. l. 1. p. 17.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Voy. la 1re Part. Liv. II. Chap. IV. p. 145.

travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les tems on a établi entre le Soleil, nom de l'ancien Monarque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Grece par les Titans & sous les auspices du Soleil : ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut assez pour faire dire par la suite aux Grecs que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut envisager sous le même point de vûe ce qu'ils racontoient sur la découverte de l'argent : ils disoient en être redevables à Erichtonius [a]. Ce Prince, suivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain [b]. Personne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités ; qu'il passoit pour avoir inventé le feu [c], & que chez les Grecs il étoit censé présider à toutes les opérations de Métallurgie [d].

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Grece, furent, selon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter [e]. On voit enfin que, d'après une très-ancienne tradition, Prométhée passoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux [f]. On sçait que ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tous ces faits semblent donc annoncer que les premieres connoissances de la Métallurgie ont été apportées dans la Grece par les Princes Titans ; & c'est d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Grece l'art de travailler les métaux.

J'ai déja fait remarquer dans plusieurs occasions que la domination des Titans ayant été très-courte, sa chute avoit entraîné celle des connoissances dont ces Etrangers avoient fait part à la Grece [g]. Il fallut que de nouvelles colonies sorties de l'Egypte & de l'Asie vinssent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les Arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Grece l'art de travailler les métaux. Ce Prince découvrit dans

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Apollodor. l. 3. p. 196.
[c] Diod. l. 1. p. 17.
[d] Voy. Odyss. l. 6. v. 233. & 234.
[e] Strabo, l. 14. p. 966. — Stephan. *in voce* Αιδηψος, p. 38.
[f] Æschil. *in* Prometh. vincto. v. 501, &c.
[g] Voy. la prem. Part. Liv. I. Art. V. p. 61.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

la Thrace au pied du Mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer [a]. Il leur fit connoître aussi le cuivre & la maniere de le travailler [b]. Ce sentiment se trouve même appuyé sur le nom que dans tous les tems on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui est d'un si grand usage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conserve même encore aujourd'hui [c].

On ignore par qui & dans quel tems l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Grece. Je pencherois à faire encore honneur à Cadmus du rétablissement de cette partie de la Métallurgie. Je me fonde sur ce qu'Hérodote [d] nous apprend que le Mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or, renfermoit aussi des mines d'argent.

C'est donc avec une sorte de raison que ce Prince a passé, dans les écrits de plusieurs Auteurs, pour le premier qui eût enseigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'est pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conservées dans la Grece sur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoissance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conservé des traces. Quelques Ecrivains les avoient recueillies & nous en ont transmis l'histoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres Colonies qui passerent dans la Grece, la découverte de plusieurs arts dont ils n'étoient cependant que les restaurateurs.

On ne rencontre point le même partage ni la même diversité d'opinions sur le tems auquel les Grecs ont connu & sçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent assez à placer cette découverte sous le regne de Minos premier [e] 1431 ans avant J. C. Cette connoissance avoit passé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorsqu'ils quitterent les environs du mont

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. aussi Herod. l. 7. n. 6 & 12.

[b] Hygin. Fab. 274. = Strabo, l. 14. p. 998.

[c] En latin *Cadmea*. Voy. Plin. l. 34. sect. 2 & 22.

[d] L. 7. n. 6 & 12.

[e] Marm. Oxon. Ep. 11.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Ida pour venir s'établir dans la Crète [a]. Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Grece. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les Peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plûpart des usages auxquels nous faisons aujourd'hui servir le fer. Du tems de la guerre de Troye non seulement les armes [b], mais encore les outils & tous les instrumens des arts méchaniques [c] étoient de cuivre. Le fer étoit alors si estimé qu'Achille dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle propose comme un prix considérable une boule de ce métal [d]. Homère en parle toujours avec grande distinction [e].

A l'égard de l'étain, c'est par le commerce avec les Phéniciens que les Grecs se procuroient ce métal. Ils en faisoient beaucoup d'usage dans les siécles héroïques. J'aurai occasion d'en parler plus particulierement à l'article du Commerce & de la Navigation.

Il paroît que, dès les tems dont nous parlons présentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'assez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces Peuples connoissoient dès-lors tous les instrumens propres à la fabrique de ces métaux [f]. Je réserve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre suivant où je traiterai des connoissances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les siécles de la guerre de Troye.

[a] Ephorus, *apud* Diod. l. 5. p. 381. = Hesiod. *apud* Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.
[b] Voy *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[c] Iliad. l. 23. v. 118, &c. = Odyss. l. 3. v. 433. l. 5. v. 244.
[d] Iliad. l. 23. v. 826.
[e] Ibid. l. 7. v. 473, & passim.
[f] Odyss. l. 3. v. 433.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Dessein, de la Gravure en creux, de la Ciselure, de l'Orfèvrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel tems le Dessein & les Arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naissance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien transmis de satisfaisant sur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'Amour le premier essai que la Grece ait vû de l'art de dessiner, & de mouler en terre, les objets.

Une jeune fille vivement éprise d'un amant dont elle devoit être séparée pour quelque tems, cherchoit les moyens d'adoucir la rigueur de l'absence. Occupée de ce soin elle remarqua sur une muraille l'ombre de son amant, dessinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il inspira à cette jeune personne l'idée de se ménager cette image chérie en traçant sur l'ombre une ligne qui en suivît & marquât exactement le contour. L'histoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade. Cet homme ayant considéré l'ouvrage de sa fille, imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, en observant les contours tels qu'il les voyoit dessinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans son fourneau [a]. On n'est point assuré du tems auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des siécles fort reculés [b].

Telle avoit été, suivant l'ancienne tradition, l'origine du dessein & des figures en relief dans la Grece. Nous ignorons les suites qu'eut ce premier essai. On ne peut rien dire sur les degrés qu'ont éprouvés successivement chez les Grecs la plûpart des arts qui ont rapport au dessein. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès suivi que depuis l'arrivée des Colonies conduites par Cécrops, Cad-

[a] Plin. l. 35. sect. 43. p. 710.

[b] Voy. Junius, *in* Catalog. p. 56.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mus, &c. Ces Princes sortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le dessein étoient connus de tems immémorial. Quoi qu'il en soit, quantité de faits rapportés par Homère montrent que dans les siécles dont il s'agit présentement, les Grecs étoient instruits de plusieurs arts qui dépendent entierement du dessein.

Ils sçavoient travailler l'yvoire & l'employer à différens usages [a]. Ils l'appliquoient sur des siéges & sur d'autres meubles pour y servir d'ornement [b]. Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Grece des artistes distingués par leur goût & par leur adresse. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces sortes d'ouvrages [c].

Il est certain aussi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoissoient plusieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Grece se servir de coupes, d'aiguieres & de bassins d'or & d'argent. Le bouclier de Nestor étoit composé de chassis ou baguettes d'or [d]. Ce Prince possédoit aussi une coupe d'un travail assez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anses doubles, & différens autres ornemens [e]. Homère parle encore très-souvent d'ouvriers qui sçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vases précieux [f]. Les Grecs connoissoient donc dès les siécles héroïques l'art de souder ces métaux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler avoient été apportés en Grece des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le présumer. Homère ne le dit point. On sçait quelle est, à cet égard, son exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne pense pas que les Grecs fussent alors au fait de ce travail. Je me fonde premierement sur ce qu'il n'est jamais question dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement sur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour sceller les

a Odyss. l. 4. v. 73, &c.
b Ibid. l. 19. v. 56. & l. 23. v. 200.
c Ibid. l. 19. v. 56 & 57.
d Iliad. l. 8. v. 192 & 193.
e Ibid. l. 11. v. 631, &c.
f Odyss. l. 6. v. 232, &c. l. 23. v. 159 & 160.

caiſſes & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'uſage des ſerrures & des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots, ſans qu'ils fuſſent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artiſtement nouées. Ces ſortes de nœuds leur tenoient lieu de ſceaux & de cachets. Ils étoient ſi ingénieuſement inventés & ſi compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit ſeul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Ulyſſe à faire de ces eſpéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le ſecret [a]. Si les Grecs euſſent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eû recours à ces nœuds, dont l'uſage habituel devoit être très-incommode & très-embarraſſant.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les tems héroïques, auroient eû l'uſage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Ulyſſe ſur lequel ce Héros avoit fait graver un dauphin [b]. Helène, au rapport d'Epheſtion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre ſinguliere dont la gravure repréſentoit un poiſſon monſtrueux [c]. Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleuriſſoit vers l'an 400 avant J. C. dans ſon tableau de la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchâſſée dans un anneau d'or [d].

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des tems dont il s'agit, pour que leur témoignage ſoit capable de balancer l'autorité d'Homère, le ſeul guide que l'on doive ſuivre pour les uſages & les mœurs des ſiécles héroïques : Pline l'a bien ſenti. Ce grand Ecrivain ne s'en eſt point laiſſé impoſer. Il n'a pas héſité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en uſage dans les tems dont nous parlons maintenant [e].

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'uſage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des geniſſes qu'on offroit en ſacrifice. Homère décrit la maniere dont on y

a Odyſſ. l. 8. v. 447, &c.
b T. 2. p. 985.
c Cod. 190. p. 493.
d Pauſ. l. 10. c. 30. p.
e L. 33. ſect. 4. p. 602. = Voyez auſſi Heſych. voce Θριποβρωτος.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t^ de la Royauté chez les Hébreux.

procédoit au tems de la guerre de Troye ; c'est à l'occasion d'un sacrifice offert par Nestor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or sur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils consistent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Nestor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit sur le champ en lames très-minces. Il enveloppe ensuite de ces lames les cornes de la genisse [a]. On ne remarque dans ce procédé rien qui puisse faire penser que les Grecs connussent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la suite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'est fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuses, ni, en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or sur les cornes de la victime. La maniere dont on doroit alors consistoit à revêtir de lames d'or extrêmement minces les matieres auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

Homère ne nous fournit point d'autres lumieres sur le travail des métaux dans la Grece aux tems dont il s'agit présentement. Passons à la sculpture.

Cet art a été long-tems inconnu aux Grecs. On en juge par la maniere dont ils représentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs simulachres étoient alors de simples poteaux ou de grosses pierres ; souvent même des piques dressées d'une certaine maniere [b]. L'idole de Junon, si révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers tems qu'un ais, un morceau de bois travaillé grossierement [c]. Je pourrois citer plusieurs autres exemples que je supprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples situés vers les extrémités du Nord [d] nous retracent l'image de la grossiereté & de l'ignorance des anciens habitans de la Grece.

[a] Odyss. l. 3. v. 432, &c.
C'est le sens du verbe περιχεῖν employé dans toute cette description.

[b] Lucan. Pharf. l. 3. v. 412, &c. = Justin. l. 43. c. 3. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40 & 41. = Strom. l. 1. p. 418. = Plut. t. 2. p. 478. A. = Pauf. l. 2. c. 9. l. 7. c. 22. l. 9. c. 24 & 27. = Tertullian. Apolog. c. 16. p. 16. = *Ad* Nation. l. 1. c. 12. p. 49.

[c] Pauf. l. 2. c. 19. = Clem. Alex. *in* Protrept. p. 40.

[d] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 191 & 410. = Hist. gén. des Cérém. Relig. t. 6. p. 71 & 81.

C'est

C'est de l'Egypte que ces Peuples ont reçu vraisemblablement les premieres connoissances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier souverain d'Athènes a passé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Grece l'usage des simulachres [a]. Les Athéniens montroient encore, du tems de Pausanias, une statue de bois représentant Minerve qu'on disoit avoir été donnée par Cécrops [b]. Les ouvrages de sculpture que les Grecs firent pendant quelque tems ne se ressentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs sculpteurs se contenterent d'abord de suivre les modèles qu'on leur avoit présentés [c]. On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur le goût des statues Egyptiennes [d]. On retrouvoit les mêmes défauts dans celles des anciens sculpteurs Grecs. C'étoient pour la plûpart des figures quarrées, ayant les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, sans geste & sans attitude [e]. Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures gigantesques [f].

La sculpture est restée long-tems dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops jusqu'aux siécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artistes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes statues. Ils sentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'est à dire les sculpteurs qui parurent dans les siécles où l'on place cet Artiste) en copiant les modèles Egyptiens, ne s'y attacherent pas servilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réussirent au moins en partie. La nature fut le modèle qu'ils se proposerent. Le visage & les yeux des anciennes statues n'avoient nulle expression. Les Artistes dont je parle s'étudierent à leur en donner. Ils détacherent du corps les bras & les jambes, les mirent en

[a] Euseb. Chron. l. 2. p. 55. = Præpar. Ev. l. 10. c. 9. p. 486. = Isidor. Orig. l. 8. c. 11. p. 69.

[b] L. 1. c. 27. = Voy. aussi Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 9. p. 486.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 109.

[d] Liv. II. Chap. V. p. 157.

[e] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. = Scaliger, *in* Euseb. Chron. p. 45.

[f] Strabo, l. 17. p. 1159. = Pausf. l. 3. c. 19. p. 257.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

action & leur donnerent des attitudes variées [a]. Leurs statues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vuës dans ces sortes d'ouvrages. On en fut si frappé que l'antiquité a été jusqu'à dire des statues de Dédale, qu'elles paroissoient animées, se mouvoir & marcher d'elles-mêmes [b]; exagérations qui désignent l'heureux changement qui se fit alors dans la sculpture Grecque [c].

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la suite des tems, porterent la sculpture. Je pense que les ouvrages de Dédale, si vantés dans l'antiquité, dûrent la plus grande partie de leur réputation à la grossiereté & à l'ignorance des siécles dans lesquels ils parurent. C'est le jugement que Platon en a porté. Nos sculpteurs, dit-il, se rendroient ridicules, s'ils faisoient aujourd'hui des statues dans le goût de celles de Dédale [d]. Pausanias qui en avoit vû plusieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & colossales [e].

Après avoir exposé l'origine de la sculpture chez les Grecs, & son état dans les siécles dont nous nous occupons présentement, il reste à examiner les matieres que ces Peuples employoient alors pour leurs statues. On a vû que les premiers ouvrages qu'ils ayent travaillés de relief, étoient en terre cuite. [f]. Ils apprirent ensuite à manier le ciseau, & commencerent à s'essayer sur le bois. C'est la seule matiere solide que, pendant long-tems, les Grecs ayent sçu travailler. Tous les Historiens s'accordent à dire que les anciennes statues [g] & même celles attribuées à Dédale étoient en bois [h].

On trouve, il est vrai, dans quelques Auteurs certaines

[a] Diod. l. 4. p. 319. = Euseb. Chron. l. 2. p. 88. = Suid. *voce* Δαιδάλου-ποιήματα t. 1. p. 514. = Scaliger, *in* Euseb. Chron. p. 45.

[b] Voy. Plat. *in* Mænone, p. 426. = *In* Entyphron. *passim*. Arist. de Anima. l. 1. c. 3. t. 1. p. 622. = De Rep. l. 1. c. 4. t. 2. p. 299.

[c] Diod. l. 4. p. 319. = Palæphat. de Incred. c. 22. p. 29. = Euseb. Chron. l. 2. p. 88.

[d] *In* Hipp. Maj. p. 1245.

[e] L. 2. c. 4. l. 3. c. 19.

[f] *Suprà*, p. 221.

[g] Plin. l. 22. sect. 2. p. 654. = Pausf. l. 1. c. 27. l. 2. c. 17-19-22-25. l. 8. c. 17. = Plut. *apud* Euseb. Præp. Evang. l. 3. c. 8. p. 99.

[h] Diod. l. 1. p. 109. = Pausf. l. 2. c. 4. l. 8. c. 35. l. 9. c. 11.

traditions qui sembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de sculpter la pierre [a], & même le marbre [b]. Mais je me suis déja expliqué sur ces sortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorsqu'ils ne sont pas appuyés du suffrage d'Homère. Il n'est jamais question dans ses Poëmes de statues de pierre: à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, suivant toutes les apparences, ce Poëte ne l'avoit pas même connu [c].

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des statues étoit également ignoré des Grecs dans les siécles héroïques. Ce secret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Aussi Pausanias regardoit-il comme supposées des statues de bronze coulées d'un seul jet, qu'on attribuoit à Ulysse [d]. On adoptera volontiers son sentiment, si l'on fait réflexion aux mesures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réussir dans de pareils ouvrages. Les Grecs assurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, si l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès-lors auroient eû des statues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faisoit, dit-il, une statue successivement & par piéces. On couloit séparément & les unes après les autres, les différentes parties qui composent une figure. On les rassembloit ensuite & on les joignoit ensemble avec des clous [e]. On réparoit sans doute le tout au ciseau. La statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole est exécutée dans ce goût [f]. Quelque imparfaite que soit cette pratique, je pense néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les siécles dont il s'agit présentement.

On pourroit peut-être s'autoriser de quelques passages d'Homère pour appuyer le sentiment de Pausanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait présent à ce Prince [g]. Il place dans ce même édifice des statues

[a] Eustath. *ad* Iliad. l. 2. v. 308, &c.
[b] Pausf. l. 2. c. 37.
[c] *Suprà*, p. 205 & 206.
[d] L. 8. c. 14.
[e] L. 8. c. 14. l. 3. c. 17.
[f] Mém. de Trév. Juillet 1703. p. 1208.
[g] Odyss. l. 7. v. 91, &c.

d'or repréſentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la ſalle du feſtin [a]. Homère fait encore une peinture merveilleuſe de ces deux eſclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans ſon travail [b].

Mais remarquons d'abord que c'eſt à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Obſervons enſuite que c'eſt dans l'Aſie qu'il les place [c]. Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette deſcription, ne permet pas de croire qu'il ait eû en vûe rien de ſemblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces paſſages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois uſage pour ſurprendre & amuſer le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois entrevoir un rapport aſſez ſenſible entre ces eſclaves d'or de Vulcain qui marchent, penſent, aident ce Dieu dans ſon travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Grece ſur les ſtatues de Dédale [d]. C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faiſoient ſemblant de rendre hommage. Je ne penſe donc pas qu'on en puiſſe rien conclure ſur le véritable état de la ſculpture chez les Grecs aux ſiécles dont nous parlons. En général, je ſuis perſuadé qu'il y avoit alors très-peu de ſtatues dans la Grece. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eû occaſion de parler, ni dans aucun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ſes Ecrits de termes particuliers pour déſigner une ſtatue (1).

On ne ſera pas ſurpris que pour le moment je ne diſe rien de la peinture. J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui font l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la

[a] Odyſſ. l. 7. v. 100, &c.

[b] Iliad. l. 18. v. 417, &c.

[c] Voy. *ſuprà*, Chap. I. p. 84.

[d] Voy. *ſuprà*, p. 226.

(1) Homère ne ſe ſert jamais que du terme d'Ἄγαλμα; il employe même cette expreſſion pour marquer en général toutes ſortes d'ornemens. Ce n'eſt que par la ſuite que les Ecrivains Grecs ont reſtraint la ſignification du mot Ἄγαλμα, & l'ont conſacré à déſigner les *Statues*. Voyez Feith. Antiq. Hom. l. 1. c. 4. p. 31.

Peinture postérieure aux tems héroïques [a]. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raisons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Asie & les Egyptiens. Je suis persuadé que ni les uns ni les autres ne connoissoient point alors l'art de peindre dans le sens que je l'ai expliqué [b].

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voy. *suprà*, p. 170 & 171.

[b] Voy. Ibid. p. 163.



CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

IL NOUS reste fort peu de lumieres sur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre sensibles aux yeux & transmettre à la postérité leurs pensées. On voit seulement que dans les premiers tems ils ont fait usage de pratiques a peu-près semblables à celles que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces espéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour consigner la mémoire des faits & des découvertes importantes [a]. Je soupçonne aussi, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait usage de l'écriture répréssentative [b] qui consiste à dessiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore si les Grecs ont connu cette sorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun vestige dans leur histoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiéroglyphique. Nous ne sommes pas assez instruits des anciens usages de la Grece, pour oser rien prononcer sur ce sujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'assez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Historiens de l'antiquité, est le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoissance sublime [c]. Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops [d]; mais ce sentiment n'est ni prouvé, ni suivi. Il s'est trouvé aussi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélasges avoient un écriture alphabétique [e]. Quelques recherches que j'aie pû faire sur ce sujet, j'avoue que je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'est à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoissance des caracteres alphabétiques dans la Grece. La comparaison

[a] Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inscript. t. 6. p. 165. = Voy. aussi *suprà*, Liv. I. Chap. III. Art. VIII. p. 74 & 75.

[b] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 163 & 164.

[c] Herod. l. 5. n. 58. = Ephorus *apud* Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. = Diod. l. 3. p. 236. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 412. = Tacit. Annal. l. 11. n. 14. = Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 5. p. 473.

[d] Tacit. Annal. l. 11. n. 14.

[e] Acad. des Inscript. t. 6. p. 616.

de l'alphabeth Phénicien, & de l'alphabeth Grec, suffiroit seule pour s'en convaincre. Il est visible que les caracteres Grecs ne sont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui sont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture [a]. Les raisons qu'on voudroit opposer à ce sentiment me paroissent si foibles & si dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Grece par Cadmus étoit assez défectueux : il se terminoit au *Thau* [b]. Ce ne fut que dans la suite & à différens tems qu'on y ajouta l'*Upsilon*, le *Phi*, le *Psi*, &c [c]. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs [d] & Latins [e], ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le disons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été composé que de seize lettres. On nomme Palamède, Simonide, Epicharme, pour les Auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'est enrichi successivement. Mais ce narré ressemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue; fiction adoptée ensuite par les Auteurs Latins, & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Plusieurs raisons me portent à penser ainsi. La diversité de sentimens, sur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec [f], prouve d'abord combien tout ce qu'on disoit de leurs découvertes, étoit incertain. Je trouve ensuite dans la langue Grecque plus de seize lettres Phéniciennes qui s'accordent entre elles & de nom & de son [g]. Il y a d'ailleurs quantité de mots Grecs des plus communs, des plus anciens & des plus nécessaires qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palamède, à Simonide, ou à Epicharme [h]. Nous voyons enfin que la forme des caracteres a beaucoup varié chez les Grecs; elle a éprouvé des changemens successifs, pareils à ceux qu'a éprouvé l'écriture de toutes les langues. J'observe que quelques-uns de ces caracteres qu'on a prétendu avoir

[a] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 490, &c.
[b] Voy. Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 410.
[c] Ibid. *loco cit.*
[d] Plut. t. 2. p. 738. F.
[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 412 & 413.
[f] Voy. Hermannus Hugo, de prima Scrib. orig. c. 3. = Fabricius, Bibl. Græc. l. 1. c. 23. n. 2. t. 1. p. 147.
[g] Voy. le Clerc, Bibl. choisf. t. 11. p. 39 & 40.
[h] Id. ibid.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

été nouvellement inventés, ne paroissent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes [a]. On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains assez modernes ont débité sur les prétendues augmentations faites successivement à l'alphabeth de Cadmus par Palamède, Simonide, & Epicharme. Ces faits ne sont rien moins que prouvés, l'usage seul a pû enrichir l'alphabeth Grec des caracteres dont il avoit besoin [b].

Nous voyons par tout ce qui reste de monumens de l'antiquité, qu'originairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs sillons. C'est ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire. le nom de *Boustrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture sillonnée* (1).

Je doute au surplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je serois assez porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainsi originairement, & même encore du tems de Cadmus. Il est en effet plus que probable que les Grecs, en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord suivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous semble aujourd'hui si bizarre, a pû cependant être celle qui se sera présentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorsqu'on aura commencé à faire usage de cette invention, il a dû paroître assez naturel de continuer la ligne en rétrogradant, & de poursuivre ainsi alternativement. Je penserois qu'il a fallu quelque réflexion pour se déterminer, après une premiere ligne finie, à reporter la main sous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainsi toutes les lignes du même sens. Il est vrai que dans la maniere d'écrire en *Boustrophédon*, on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en sens contraire. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes, on a presque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je présume que dans les premiers tems on n'écrivoit gueres qu'en lettres majuscules; & l'on sçait que dans l'alphabeth Grec il y en a plusieurs qu'on peut former

[a] Voy. Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 420 & 421.

[b] Id, ibid. *loco cit.*

(1) Je n'ai pas crû devoir donner un modele de cette sorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Voyez entre autres le 23e vol. des Mém. de l'Acad. des Inscriptions.

également

également en sens contraires. Observons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres sur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faisons aujourd'hui. Dans cette position il devoit être presque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

L'écriture en *Boustrophédon* a subsisté très-longtems dans la Grece. C'est de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon [a]. Ce Législateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert aussi des inscriptions en *Boustrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. [b].

Les Grecs n'ont reconnu qu'assez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils sentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main [c]. Cette découverte dût faire abandonner insensiblement l'écriture en Boustrophédon. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans sa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduisit dans la Grece la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite [d]. Ce Pronapidès passoit dans l'antiquité pour avoir été le Précepteur d'Homère [e]. On pourroit donc avancer que ce fut à peu près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien satisfaisant sur les siécles auxquels cette pratique a été constamment observée dans la Grece. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des tems très-reculés, que cette sorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. l'Abbé Fourmont a rapporté de son voyage du Levant des inscriptions écrites de gauche à droite qui paroissent être du tems de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Messéniens, c'est-à-dire, de l'an 742 avant J. C. [f]. Mais on sçait aussi, que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Boustrophédon* devoit être

[a] Suid *in* Κάτωθεν νόμος, t. 2. p. 674. = Harprocration *in* Κάτωθεν νόμος p. 203.

[b] Muratori, Nov. Thes. t. 1. Coll. 48.

[c] Voy. la prem. Part. Liv. II. Chap. VI. pag. 172.

[d] Bibliot. Græc. t. 1. l. 1. c. 27. n. 2 & 3. p. 159.

[e] Voy. Diod. l. 4. p. 237.

[f] Acad. des Inscript. t. 15. p. 397. t. 16. Hist. p. 104.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

encore en usage. La maniere dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon [a], & d'autres inscriptions postérieures à ce Législateur, le prouve assez. Il paroît donc que, durant quelques siécles, on a continué à écrire indifféremment en *Boustrophédon*, & uniformément de gauche à droite. Du surplus il ne me paroît pas possible de déterminer précisement le moment où la premiere de ces pratiques a été absolument abolie. Il n'y a que le tems, les recherches, & quelques heureux hazards qui puissent nous procurer l'éclaircissement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en passant de l'Asie dans la Gréce, reçut un changement encore plus considérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plûpart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant : ils se contentoient de les aspirer dans la prononciation. Les Grecs, dont la Langue étoit plus douce que celle des Phéniciens, n'avoient pas besoin de tant d'aspirations : ils les convertirent donc en voyelles qu'ils exprimerent dans leur écriture. Ce changement étoit assez facile : le nom des principales aspirations usitées dans la langue Phénicienne, a dû naturellement fournir celui des voyelles Grecques [b].

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eû lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce dans l'art d'écrire. Il a dû se passer quelque tems avant qu'on ait songé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il seroit difficile d'assigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Historien, attribuer cette innovation à Linus [c], le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce personnage, si fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie [d], ville fondée par Cadmus, & où par conséquent l'écriture a dû le plutôt se perfectionner. Ce n'est au surplus qu'une conjecture sur laquelle je ne prétends point insister.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, se servoient originairement pour écrire de tablettes de bois enduites de cire [e],

[a] *Suprà*, p. 233.

[b] Voy. Bochart. Chan. l. 1. c. 20. p. 493. On pourroit cependant croire encore qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écriture. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraîneroit trop de discussion.

[c] Dionys. *apud* Diodor. l. 3. p. 236.

[d] Paus. l. 9. c. 29.

[e] Isidor. Orig. l. 6. c. 8.

C'étoit avec un stilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres [a]. A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'usage de les graver sur la pierre ou sur l'airain [b]. Ils conservoient de la même maniere le souvenir des événemens qui intéressoient la nation & la succession des Princes qui les avoient gouvernés [c].

Il paroît au reste qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'est-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers tems très-peu d'usage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux siécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus nécessaires de la vie civile. Les procès, les différends, se décidoient par la déposition verbale de quelques témoins [d] : on a même lieu de douter que les traités de paix fussent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade, les Grecs & les Troyens prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas : on stipule quelles seront les conditions de part & d'autre, selon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les sacrifier, & du vin pour faire des libations : Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux : les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations; le traité est ratifié [e]; & il n'est point dit que les conditions en fussent couchées par écrit.

Dans une autre occasion, Hector provoque à un combat singulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il se présente plusieurs Princes pour accepter le défi : on convient que le sort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde est à remarquer : au lieu d'écrire son nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le casque d'Agamemnon [f].

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inscription [g] : on voit qu'on se contentoit

[a] Isid. Origin. l. 6. c. 8.
[b] Pausf. l. 4. c. 26. = Tacit. Annal. l. 4. n. 26 & 43. = Suid. *in* Ἀκανίλαιος t. 1. p. 89.
[c] Acad. des Inscript. t. 15. p. 397.
[d] Iliad. l. 18. v. 499, &c.
[e] Ibid. l. 3. v. 140.
[f] Ibid. l. 7. v. 175, &c.
[g] Ibid. l. 23. v. 245, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

alors de mettre sur les monumens une colonne, ou quelque autre marque caractéristique [a]. Il n'est parlé enfin dans ce Poëte d'aucune correspondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les instructions & toutes les commissions se donnent & se rendent verbalement.

La seule fois qu'il soit parlé d'écriture dans Homère, c'est au sujet de Bellérophon : il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr [b]. Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite sur des tablettes enduites de cire [c].

Il faut cependant que l'abus d'écrire aussi rarement qu'on le faisoit dans les tems héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû nécessairement devenir commune entre l'espace de tems qui s'est écoulé depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du tems de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en est un sûr garant : elle avoit dès lors tous les caractères d'une langue riche, polie, réguliere, susceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne seroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, si depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère, les Grecs n'eussent beaucoup écrit (1).

[a] Iliad. l. 17. v. 434. = Odyss. l. 12. v. 14 & 15.

[b] Iliad. l. 6. v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes sur la signification des termes employés par Homère dans cette occasion, & il faut avouer que ces doutes ne seroient pas sans fondement. Car Homère ne désigne ce que Bellerophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *signes*; cette façon de s'exprimer est assez singuliere, & ne désigne une écriture alphabétique qu'assez vaguement. Le mot Σήματα conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant crû devoir suivre la maniere ordinaire d'interpréter ce passage.

[c] Voy. Plin. l. 13. sect. 20 & 27. l. 33. sect. 4.

(1) Observons qu'Homère est né & a vécû dans la Grece Asiatique, c'est donc dans ces contrées que la langue Grecque a commencé à se policer & à se perfectionner.

FIN DU SECOND LIVRE.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffement de la Royauté chez les Hébreux : efpace d'environ 600 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

J'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; j'ai même effayé d'en développer les progrès : je ne l'ai fouvent pû faire, qu'à l'aide de plufieurs conjectures. Il ne nous refte prefque aucun détail fur les événemens arrivés dans cette haute antiquité : les fiécles que nous parcourons préfentement fourniront plus de matiere à nos recherches. Les faits en font affez connus, & même affez circonftanciés. On voit chez quelques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraifemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffemt de la Royauté chez les Hébreux.

Avant la découverte de cet Art admirable, les peuples avoient, il eft vrai, quelques moyens pour conferver la

(1) Le Lecteur s'appercevra fans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déja préfentées dans le début précédent. Mais comme il eft important qu'il ne perde point de vûe le plan & la gradation que je me fuis propofés dans cet Ouvrage, j'ai crû ces répétitions néceffaires. Je prévois même que je ferai forcé d'en faire encore ufage plus d'une fois.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mémoire de leurs découvertes. Mais ces secours étoient si imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il est permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obstacles : les connoissances se sont étendues & multipliées. Différentes colonies, sorties de l'Egypte & de l'Asie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouverent pas dans ces premiers momens un terroir ni des esprits favorablement disposés : les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'est à la longueur du tems que la Gréce a dû toutes les connoissances qui l'ont fait fort distinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compensée par la beauté & l'abondance des productions de toute espéce qu'elle a enfantées dans la suite.



CHAPITRE PREMIER.

De l'Asie.

On a vu précédemment que l'histoire de l'Asie nous étoit presque entierement inconnue dans les siécles qui sont présentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été presque les seuls sur lesquels l'histoire nous ait fourni jusqu'à présent quelques lumieres : ils seront aussi les seuls dont je parlerai sous cet article.

C'est dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un systême philosophique sur l'origine, & sur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philosophes que l'Asie ait produits, Sanchoniaton dont Eusébe nous a conservé un fragment précieux [a]. Cet Auteur écrivoit vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement : son ouvrage est, après les Livres de Moïse, le plus ancien monument qui nous soit resté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a transmis, autant en Philosophe qu'en Historien, les anciennes traditions des Phéniciens ; j'ai souvent fait usage du peu qui nous reste de ses écrits [b]. C'est une des sources où j'ai puisé, en grande partie, l'histoire des Arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Josué [c].

On voit aussi qu'il est parlé dans le Livre de Josué d'une ville de la Palestine nommée *Dabir*. L'Historien sacré observe que cette ville s'appelloit auparavant *Cariath-Sepher* [d]. Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers tems, il y avoit dans la Palestine des écoles publiques où l'on enseignoit les Sciences. *Cariath-Sepher* en effet signifie la *Ville des Livres*, ou des *Lettres*. Une

[a] Voy. à la fin du 1er Vol. notre Dissertat. sur le fragment de Sanchoniaton.

[b] Voy. ibid. ce que nous pensons de cet Ouvrage.

[c] Voy. Bochart, Chan. l. 2. c. 2. = Réflex. Critiq. de M. Fourmont sur l'Hist. des anc. Peuples, t. 1. p. 36 & 37.

[d] Jos. c. 15. ℣. 15.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

pareille dénomination semble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans rassemblés dans cette ville. Les sciences doivent par conséquent avoir été fort cultivées dans la Palestine dès les premiers siécles après le déluge.

Nous ne devons pas au surplus en être étonnés. Ces contrées ont été certainement des premieres qui se soient policées [a] : il est donc naturel qu'elles ayent produit de fort bonne heure plusieurs Philosophes. Aussi voyons-nous que les premiers systêmes de Philosophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très reculées. C'est ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puisé dans des Ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées sur le débrouillement du cahos, sur l'état originaire du monde, & sur les premiers événemens qui s'y étoient passés [b]. Il est donc certain que dès les tems les plus reculés les Phéniciens avoient porté leurs spéculations jusqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obscure & toute embrouillée que fût leur Cosmogonie, elle suppose néanmoins quelques études, quelques recherches, & quelques raisonnemens. Je ne crois pas au reste devoir m'étendre sur les idées que ces anciens Philosophes avoient de l'origine & de la formation du monde : assez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le soin d'exposer ce systême, pour que je me croye dispensé d'en rendre compte. Je remarquerai seulement que plus on remonte vers les siécles voisins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la présomption & la témérité de l'homme se sont efforcées par la suite d'obscurcir (1).

[a] Voy. la prem. Part. Liv. I. p.37.

[b] Euseb. Præp. Evang. l. 1. p. 31.

(1) Eusebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont crû que la Cosmogonie de Sanchoniaton conduisoit à l'athéisme, sur ce que cet Auteur paroissoit donner peu, ou point de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudwort, dans son systéme intellectuel prétend, & avec raison, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un est cahos obscur & ténébreux : l'autre Πνεῦμα un esprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il est. Ce sentiment est d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré sa Cosmogonie des écrits de Thaut ; & le même Eusébe nous apprend d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la superstition du vulgaire ; *Syrmumbelus* & Thuro, Ecrivains postérieurs à Thaut de de plusieurs siécles, avoient éclairci sa Théologie cachée jusqu'à leur tems sous des allégories & des emblémes. Cette obscurité & ce style énigmatique en ont imposé à Eusebe & aux Auteurs modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pû s'empêcher de reconnoître & de convenir que le dessein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'est plus opposé à l'idolatrie que l'athéisme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité sur la nature du serpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθοδαίμων,

Un

Un certain Moschus de Sidon nous fournit le [illegible] exemple de cette folle entreprise. Il a été regardé [illegible] premier qui ait enseigné le systême absurde de la form[illegible] monde par le concours fortuit des atômes[a]; systême que [illegible] des siécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Grece. Strabon au surplus nous apprend que le Moschus dont il s'agit ici, écrivoit vers le tems de la guerre de Troye[b]. On ne peut pas décider si cette opinion est bien ou mal fondée, Strabon étant, que je sçache, le seul des Anciens qui ait parlé de ce Moschus.

A l'égard des sciences proprement dites, les navigations des Phéniciens dûrent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Astromonie & de la Géographie. C'est dans les siécles dont il s'agit présentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom si célebre dans l'antiquité. Ils passerent le détroit de Cadix, & se hazardant sur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté jusques à l'extrémité Occidentale de l'Espagne, & de l'autre jusques sur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer Atlantique[c]. La découverte que [illegible] Phéniciens des secours qu'on pouvoit tirer de l'observation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaisseau, fut la cause des succès qui accompagnerent leurs entreprises maritimes[d]. [illegible] serve les circonstances pour l'article de la Navigation. Les détails dans lesquels j'entrerai alors, feront encore [illegible] à quel point les Phéniciens ont dû posséder, dès les siécles qui fixent présentement nos regards, les principales parties des sciences Mathématiques.

Bon Génie. Philon nous apprend que Zoroastre, dans son commentaire *sacré* sur les cérémonies de la religion Persanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en disant que ce Dieu est le maître de toutes choses, exempt de la mort, ou éternel dans sa durée, sans commencement, sans parties, &c. *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 41 & 42. Je demande si de pareilles idées conduisoient à l'athéisme?

Je l'ai déja dit, Eusebe & les Auteurs modernes qui l'ont suivi, ont été trompés par le style énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au surplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'une façon presque inintelligible. Aucun Philosophe des anciens tems n'a présenté sa doctrine nuement & simplement. Aucun n'a même enseigné quelque partie des Sciences que ce soit d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

[a] Strabo, l. 16. p. 1098.

[b] Id. Ibid.

[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.

[d] Voy. ibid. *locus cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les siécles d'ont il s'agit présentement ; nous fournit beaucoup de lumieres sur l'état des sciences en Egypte. Je traiterai séparément, & sous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux tems qui sont le sujet de cette seconde Partie de mon travail.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profession avant le tems de Moïse. J'ai rapporté les moyens dont on s'étoit servi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imaginé afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On exposoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conseils salutaires que chacun pouvoit leur donner [a]. Il est bon de remarquer qu'alors on ne connoissoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art on mit en pratique un autre usage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différens remedes dont on pouvoit se servir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient déposés dans les temples pour servir d'instruction publique. Chacun étoit le maître de les aller consulter, & d'y choisir le remede dont il croyoit avoir besoin (1).

Dans la suite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut nécessairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce soin se trouverent à portée de connoître plus particulierement la composition des différens remedes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoissances plus exactes que celles dont on avoit fait usage jusqu'à ce moment. On commença pour lors à consulter ces sortes de personnes, & à les appeller dans les occasions critiques. Comme Moïse parle

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. 1r. p. 183.

(1) En Egypte, ces sortes de Régistres étoient déposés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de composit. Medicament. per genera*, l. 5. c. 2. t. 13. p. 775. Edit. Charterii.

Le même usage s'observoit aussi dans d'autres pays. *Voy.* Plin. l. 29. c. 1. p. 493. = Pauf. l. 2. c. 27 & 36. = Strabo, l. 8. p. 575.

C'étoit dans ces Registres, suivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate avoit puisé une grande partie de ses connoissances. Plin. *loco cit.* = Strabo. l. 14. p. 972.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

nommément de Médecins [a], on peut, je crois, rapporter aux siécles où il a vécu, l'origine de cette profession.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui ayent réduit en principes & assujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du tems. Ils passoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus sçavamment qu'aucun autre Peuple [b]. La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y a jamais eû de contrée où les Médecins ayent été, & soient encore plus nécessaires qu'en Egypte. Les débordemens du Nil l'ont exposée de tous tems à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le solstice d'été, il faut nécessairement qu'elles se corrompent [c]. Lorsque les inondations ont été grandes, le Nil en se retirant forme des marécages qui infectent l'air [d]. Ces eaux croupissantes ont toûjours occasionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dût surtout en ressentir des effets très-pernicieux dans les premiers siécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du tems funestes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occasionnés par la construction & par l'entretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arrosée, & les travaux qu'il a fallu faire pour dessécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On sçait quelles vapeurs malignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue [e]. Celle des puits n'est pas meilleure [f]. Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espece de prodige d'en rencontrer quelqu'une [g].

[a] Exod. c. 21. ℣. 19.

[b] Hom. Odyss. l. 4. v. 231. = Isocrat. *in* Busirid. p. 329. = Plin. l. 7. c. 56. p. 414. = Clem Alex. Strom. l. 1. p. 362.

[c] Voyage de l'Egypte par Granger, p. 19 & 20.

[d] Description de l'Egypte par Maillet, p. 15 & 26.

[e] Granger, p. 25.
C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.

[f] Plut. t. 2. p. 367. B.

[g] Maillet. p. 16.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

De plus, au rapport des voyageurs, l'air y est très-mal sain [a]. Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems jusqu'au solstice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il survient des charbons aux cuisses & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le tems de la crûe du Nil, la plupart des habitans sont attaqués de dyssenteries opiniâtres causées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce tems-là sont chargées de beaucoup de sels [b].

Le serein surtout est fort dangereux en Egypte. Comme le soleil est très-ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaisons & de vapeurs malignes qui causent beaucoup de fluxions sur les yeux; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles [c].

Ce pays est encore sujet à une incommodité très-singuliere, & très-fréquente. Lorsqu'on en est attaqué, on croit avoir tous les os brisés [d]. Ces accidens sont produits par les vents qui soufflent en Egypte. Comme ils sont chargés de beaucoup de sels, ils occasionnent des douleurs affreuses dans toutes les parties du corps, & souvent même des paralysies dont on guérit difficilement. Aussi voit-on peu de gens robustes & peu de vieillards en Egypte [e]. Il en étoit apparemment de même lorsque Jacob y passa avec toute sa famille. On feroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des personnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egypte ayant été exposée de tout tems à un si grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là se formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'histoire sur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers

[a] Gemelli, t. 1. p. 33 & 113.

[b] Granger p. 21, &c. = Relat. d'Eg. par le P. Vansleb, p. 36.

[c] Maillet, p. 15. = Granger, p. 22. = Voyage au Levant par Corneille le Brun. c. 40. *init.* Edit. *in-fol.*

[d] Maillet. p. 15.

[e] Granger, p. 24 & 27.

(1) Il est vrai qu'Hérodote dit qu'après les Libyens il n'y avoit point d'hommes sur la terre plus sains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne santé à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2. n. 77.

Mais il faut observer qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent assez généralement que l'Egypte est un pays mal sain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déja cités, celui de Pietro della Valle, t. 1. p. 325. & de Gemelli. t. 1. p. 33. On peut voir aussi ce que Pline dit sur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26. c. 1.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent senti la nécessité de partager entre plusieurs personnes les différens objets de la Médécine.

Les Anciens nous disent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fussent en aussi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même tems que ceux qui exercoient cette profession, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes sortes de maladies. Il y en avoit pour celles des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient aussi leurs Médecins particuliers [a]. Les Egyptiens n'avoient pas été long-tems à comprendre que la vie & l'étude d'un seul homme ne suffiroient pas pour s'instruire parfaitement de toutes les parties d'une science aussi étendue que la Médecine. C'est pourquoi ils avoient obligé ceux qui embrassoient cette profession à ne s'attacher qu'à une espéce de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

Les Auteurs anciens en nous instruisant de cette pratique, ne nous ont rien transmis sur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné sur ce sujet que des notions générales. On sçait seulement que ces Peuples faisoient un grand usage de la diéte & des boissons purgatives (1). Persuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remedes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conserver la santé [b]. On voit encore, par l'exposé qu'un Auteur ancien nous fait de leur systême de Médecine, qu'ils donnoient l'exclusion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuse. Ils n'employoient que ceux dont on peut user aussi surement que des alimens journaliers [c].

Il paroît au reste, que ces peuples s'étoient autant occupés du soin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainsi, c'est qu'il est dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de se purger tous les mois, pendant trois jours consécutifs, par des vomitifs & des lavemens [d].

Les Egyptiens passent pour avoir fait connoître & mis en usage les premiers l'huile d'amandes douces [e]. On peut mettre

[a] Herod. l. 2. n. 84.

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une espéce de *raifort*, ou une herbe qui ressembloit au *céleri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une composition qui approchoit de la biere. Le Clerc Hist. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 58.

[b] Herodote, l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 73.

[c] Isocrat. *in* Busir. p. 329.

[d] Herod. Diod. *ubi suprà.*

[e] P. Æginet. *de* Re Med. l. 7. c. 10.

encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Nepenthés* dont Homère fait de si grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la composition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit si admirable, qu'il faisoit oublier tous les maux, & dissipoit tous les ennuis [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Les qualités du *Nepenthès* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport avec celles de l'Opium. On sçait que la vertu de ce médicament n'est pas uniquement de provoquer au sommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une sorte d'ivresse. Aussi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui usoient beaucoup du Nepenthés, passoient autrefois pour posséder seules le secret de dissiper la colère & le chagrin [b]. L'Opium est encore aujourd'hui d'un très-grand usage dans le Levant (1); usage qu'on peut regarder comme une suite de l'attachement que ces peuples ont toujours eû pour les pratiques originaires : je suis donc très-porté à croire que c'est de cette espéce de médicament dont Homère a voulu parler, sous le nom de *Nepenthés*, & que de son tems les Egyptiens étoient peut-être les seuls peuples qui en sçûssent la préparation (2).

La maniere de traiter les malades ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient renfermés dans certains livres sacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer [c]. S'ils ne pouvoient sauver le malade, en suivant cette méthode, ils n'étoient point responsables de l'événement; mais s'ils s'en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils étoient punis de mort [d]. Cet assujettissement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous est encore confirmé par Aristote : il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'est-à-dire, de

[a] Odyss. l. 4. v. 220. & suiv.

[b] Diod. l. 1. p. 109.

(1) Les Turcs en prennent jusqu'à la valeur d'une dragme lorsqu'ils se préparent à marcher au combat.

(2) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques sont assez partagées sur ce qu'Homere a voulu désigner par le *Népenthès*; on peut consulter sur ce sujet la Dissertation de P. Petit, intitulée *Homeri Nepenthes*. Traject. 1689.

[c] Diod. l. 1. p. 74.

C'étoit un suite de ce même esprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. *Voy.* Plato, de Leg. l. 2. p. 789.

[d] Diod. l. 1. p. 74.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

purger les malades, avant le quatriéme jour de la maladie, à moins qu'ils ne voulussent le faire à leurs risques [a]. Qu'on juge d'après cet exposé si la Médecine a pû jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les symptomes & les accidens journaliers n'étoient pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins besoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient constitués de la même façon ; & contre l'expérience journaliere, ils présumoient que les maladies ne s'y combinoient point diversement.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vûe de rendre leurs remédes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoûtoient à l'étude de leur profession celle de l'Astrologie & de certains Rits mystérieux [b]. Ils disent que la Médecine, dans ce pays, étoit mêlée de plusieurs pratiques superstitieuses [c]. Cette opinion paroît assez probable. On sçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Astrologie judiciaire. Hérodote assure qu'il n'y avoit point de nation plus superstitieuse que les Egyptiens [d]. Il ne seroit donc pas surprenant qu'ils eussent été dans la persuasion que l'influence de certaines planétes, & la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guérison des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autorise à croire que les Egyptiens employassent des pratiques superstitieuses dans la maniere de traiter les malades.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvû à tout ce qui pouvoit intéresser la conservation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour se faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient dans le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre soin de ceux qui tomboient malades dans ces

[a] De Repub. l. 3. c. 15. p. 358, ou plutôt, selon Victorius, p. 265. sur ce passage d'Aristote, de rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me jour révolu, ce qui est conforme à la doctrine d'Hippocrate.

[b] Scholiast. *in* Ptolom. Tetrabibl. l. 1.

[c] Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1. c. 12, &c. = Borrichius *de* ortu & progressu Chemiæ, p. 59. = Le Clerc, Hist. de la Médec. l. 1. c. 5. p. 13.

[d] L. 2. n. 37-65-83.

occasions;

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

sions [a]. Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux : Moïse ordonne que si deux hommes viennent à se battre, & qu'il y en ait un de blessé, l'aggresseur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour se faire guérir [b]. Ce précepte étoit fondé, sans doute, sur l'usage déja établi de payer les soins que les Médecins prenoient des malades.

[a] Diod. l. 1. p. 74.
[b] Exod. c. 21. ℣. 19. *Mercedem Medici solvet*, dit la Paraphrase Chaldaïque sur ce verset.



IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Astronomie.

Je n'ai pû donner que des notions très-vagues & très-succinctes sur l'état de l'Astronomie chez les Egyptiens dans les premiers siécles. On y a vû que dès avant Moïse, ces peuples avoient une année solaire composée de 360 jours[a]. C'étoit vraisemblablement par l'observation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolution du Soleil dans le cours d'une année surpassoit de beaucoup la durée de douze lunaisons. Il y a tout lieu de croire que, pour mesurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient servis originairement des Gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais les Gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de mesurer exactement la durée de l'année solaire; les Egyptiens en sentirent bientôt l'imperfection & l'insuffisance, sans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces sortes d'instrumens. Cette double considération les conduisit à imaginer les Gnomons artificiels. On ne peut contester à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'usage. Il est impossible de ne pas reconnoître dans les Obélisques, des Gnomons construits avec beaucoup de soins, de dépenses & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faisant tailler ces masses énormes, ne se soient proposé d'autre but qu'une folle ostentation de leurs richesses & de leur puissance, c'est ce que je ne puis me persuader. Le choix de cette espéce de monument ne me paroît point fait au hazard. La forme des Obélisques n'est pas uniquement dûe au caprice & à la fantaisie. Les Souverains qui les ont fait construire ont cherché très-certainement à s'immortaliser par ces grandes entreprises; mais c'est le motif de l'utilité publique, & la gloire

[a] Voy. la prem. Partie, Liv. III. Chap. II. Art. II. pag. 217.

de contribuer à l'avancement des Sciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces sortes de monumens.

Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Joseph [a], que de tout tems les Obélisques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espéce de Gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les Obélisques. Rien n'est à la vérité plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'Antiquité, on étoit persuadé que les Obélisques avoient été originairement élevés pour servir de Gnomons, & c'est tout ce que je prétends établir.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les Obélisques, en imitation des rayons du Soleil. Il ajoûte que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles. [b]. Cette dénomination sans doute étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'usage auquel on les employoit (1).

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis sur l'usage auquel les Egyptiens avoient destiné leurs Obélisques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'est jamais distinguée par ses connoissances astronomiques, suffiroit pour nous en instruire. Auguste après avoir soumis l'Egypte, fit transporter à Rome deux grands Obélisques: il en fit dresser un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions nécessaires pour que celui-ci pût servir de Gnomon [c]. Auguste en faisant servir cet Obélisque à des Observations astronomiques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces sortes de Monumens, qu'afin

[a] Adverf. App. l. 2. p. 469. Edit. d'Havercamp.

[b] Plin. l. 36. sect. 14. p. 735.

(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom de rayons du soleil aux Obélisques, sur ce qu'on peut concevoir la sphere de cet astre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur sommet à la surface de son disque, & leur base à la circonférence de cette sphere. Daviler dans son Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obélisque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obélisques *les doigts du Soleil*, parce que ces grandes aiguilles servoient de style pour marquer sur la terre les différentes hauteurs de cet Astre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puisé ce fait.

[c] Plin. l. 36. sect. 15. p. 736.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

de se procurer des instrumens plus surs & plus exacts que les Gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année solaire par la mesure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au surplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs sur l'antiquité des Obélisques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au régne de Sésostris, c'est-à-dire, environ à l'an 1640 avant J. C. [a].

Ces anciens Gnomons étoient au surplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les Obélisques qui subsistent encore aujourd'hui. Ils sont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le sommet; il étoit par conséquent impossible en quelque façon de déterminer sur la méridienne, le point d'ombre formé par le sommet de l'Obélisque: ce point faisoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il devoit dans bien des cas se confondre avec l'ombre du corps de l'Obélisque (1). En supposant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eût pas donné la vraie hauteur du soleil à l'heure de midi, c'est-à dire, celle de son centre. On auroit seulement obtenu la hauteur du bord septentrional de cet astre.

Un peuple ingénieux, tel que l'étoient les Egyptiens, dut sentir presque dès les premiers momens où il employa les Obélisques à mesurer les ombres, les inconvéniens de cette sorte de Gnomon. Les connoissances que les Egyptiens avoient acquises de bonne heure en Géométrie, leur suggérerent sans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs instrumens astronomiques. Ils imaginerent de poser au sommet des Obélisques une boule portée sur une tige très-déliée, & assez élevée pour que l'ombre qu'elle formoit se trouvât absolument dégagée de l'ombre de l'Obélisque. La projection de cette ombre sur le sol voisin du Gnomon, formoit une ellipse dont le milieu déterminoit par sa position, assez exactement la hauteur du centre du Soleil.

On ne trouve, il est vrai, dans les Auteurs anciens aucune

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 131.

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'est-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horison & le lieu du Soleil, surpassoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuse, qui terminoit l'Obélisque, avec le plan de sa base. Et il faut observer qu'en Egypte au solstice d'été la hauteur du soleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

preuve directe que les Egyptiens ayent été dans l'usage de placer des boules sur le sommet de leurs obélisques ; mais on sçait qu'Auguste en avoit fait mettre une sur le haut de l'Obélisque transporté par ses ordres dans le Champ de Mars [a]. Les mêmes raisons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en destinant cet Obélisque à des Observations astronomiques, me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit sur des médailles grecques très-anciennes, des Obélisques sommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoissances Astronomiques. Aussi l'Académie des Inscriptions, consultée par celle des Sciences sur l'antiquité de cet usage en Egypte, n'a-t-elle pas hésité à le faire remonter aux siécles les plus reculés [b].

Je crois donc pouvoir rapporter aux tems dont nous nous occupons maintenant, non-seulement l'invention des Gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'est vraisemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année solaire ; réforme qui constamment a eû lieu dans les siécles qui se sont écoulés depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Juifs. C'est ce qu'il me reste à discuter.

J'ai dit précédemment que du tems de Moïse, c'est-à-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore composée que de douze mois de 30 jours chacun [c]. L'avantage que ces Peuples retirerent de leur industrie à s'être procurés des instrumens plus exacts que les Gnomons naturels, fut de s'appercevoir que 360 jours n'embrassoient pas la durée totale de la révolution annuelle du Soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Histoire quelques faits qui puissent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux tems les plus reculés l'établisse-

[a] Plin. l. 36. sect. 15. p. 737. Hist. p. 166.
[b] Mémoires de l'Acad. des Inscript. t. 3.
[c] *Suprà*, p. 250.

ment de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient sur ce sujet.

Ils disoient que Rhéa ayant eû un commerce secret avec Saturne, elle devint grosse. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de son côté étoit amoureux de Rhéa, parvint aussi à gagner ses bonnes graces. Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvoit. En reconnoissance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déesse des effets de la malédiction du Soleil. Cette souplesse d'esprit par laquelle il est si connu, lui fournit, pour y parvenir, un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante & douzième partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de son gain, il en composa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha : elle mit au monde Osiris, Orus, Typhon, Isis & Nephté [a].

Je ne chercherai point à développer le sens mystique de cette fable : je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faisoient remonter l'établissement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il se fût conservé quelque tradition de cet évenement, moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque nommé Aseth la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car jusqu'à ce moment elle n'en avoit eû que 360 [b]. Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres sur le tems auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On sçait combien il est difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en rassemblant les différens faits que l'histoire peut fournir, & en examinant la forme du principal Cycle dont se servoient les Egyptiens, connu sous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la datte précise de l'institution de l'année de 365 jours.

Dans la description que Diodore fait du tombeau d'Osimandès

[a] Plut. t. 2. p. 355. D. Diodore paroît avoir eu aussi quelque connoissance de cette Fable allégorique. *Voy.* l. 1. p. 17.

[b] P. 123. D.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour sur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année : on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des astres avec les pronostics des tems, conformément aux idées des astrologues Egyptiens [a]. Osimandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoûte que le Prince appellé Ismandès par les Egyptiens étoit le même que le Memnon [b], dont il est souvent parlé dans les Historiens de l'antiquité, comme souverain d'Ethiopie. Il est fort probable qu'Osimandès Prince très-belliqueux [c], avoit conquis ce Royaume (1) ; évenement qui aura pû jetter les Anciens dans l'erreur. Quoi qu'il en soit, on retrouve ce Memnon dans quelques listes des rois d'Egypte [d], & l'on sçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré sous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le tems de la guerre de Troye. On le prouve soit par l'autorité d'Homère, d'Hésiode, de Pindare & de Virgile, soit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypsélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les statues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. [e]. Ainsi on est déja assuré que dès le tems de la guerre de Troye l'année solaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du Cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une datte beaucoup plus précise.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu, que quelques-uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cent soixan-

[a] L. 1. p. 59.

Ce cercle fut enlevé par Cambyse, lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod. ibid.*

[b] L. 17. p. 1167.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 57.

(1) D'anciennes Inscriptions, dont parle Tacite, attestoient que Rhampsès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2. c. 60.

Je penserois que ce Prince pourroit bien être l'Osimandès de Diodore. On sçait à quel point les Historiens Grecs & Latins, ont défiguré les noms Egyptiens.

[d] Syncell. p. 72 & 151.

[e] Odyss. l. 4. v. 188. l. 11. v. 521. = Hesiod. Theogon. v. 984. = Pind. Olymp. 2. v. 148. = Pyth. 6. v. 30. = Virgil. Æneid. l. 1. v. 489. = Pausan. l. 5. c. 19. & 22. l. 10. c. 31. l. 3. c. 3.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t^ de la Royauté chez les Hébreux.

te & unieme année. Ce n'étoit donc autre chose qu'un Cycle caniculaire ([1]). On voit encore très-clairement qu'il ne s'agissoit que de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, si mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du Phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des Planétes.

Cela posé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. jusqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un Cycle caniculaire bien constaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'est donc plus question présentement que de voir si l'établissement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il est évident qu'au tems où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caracteres de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'est un fait dont on peut acquérir des preuves suffisantes, en rassemblant ce que disent les Anciens sur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule ([2]). Je crois donc pouvoir fixer l'institution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. ([3]).

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours Epagomènes, étoit fort différente de celle que nous suivons aujourd'hui. Ils n'avoient point distribué ces jours dans le courant de l'année. Ainsi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A-

([1]) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorsque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1er jour du mois, on disoit que le Thoth étoit caniculaire, & on comprenoit sous le nom de *Cycle* caniculaire, le tems qui s'écouloit depuis un Thoth caniculaire jusqu'au suivant. Cet intervalle étoit nécessairement de 1460 années Juliennes. Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ 6 heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1460 ans. Ainsi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canicule revenoit au 1er jour du mois Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

([2]) Ces peuples faisoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparition annonçoit le débordement du Nil, attention qui fut une des principales causes des progrès qu'ils firent en Astronomie.

([3]) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer sur l'époque de l'institution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'Histoire du calendrier Egyptien, donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de de l'Académie des Inscriptions. t. 14. M. p. 334.

la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de suite entre le dernier mois de l'année finissante & le premier de la suivante (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem' de la Royauté chez les Hébreux.

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent assez près de la détermination exacte de l'année solaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près environ. Leurs Astronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année solaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de précision dans les siécles que nous parcourons présentement.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la disproportion qu'il y avoit entre l'année solaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement servi de regle, ainsi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant ensuite reconnu que ce nombre n'étoit pas suffisant, ils ajoûterent encore 5 jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque tems après l'époque dont il s'agit dans cette seconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître précisement de combien la durée de l'année solaire surpassoit celle de l'année lunaire. Leurs observations, aux siécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis assez de justesse pour donner la mesure exacte de la révolution annuelle du soleil d'occident en orient. Les astronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Astre employe près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'est pas difficile à prouver. Il suffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé sur le tombeau d'Osymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit divisé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'ensuit qu'un cercle ainsi divisé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'est point dit qu'il y eût quelque partie réservée pour le quart de

(1) Les Mexicains en usoient de la même maniere : ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laissés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oisiveté, & ne songeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme superflus. *Hist. de la Conquête du Mexique*, l. 3. c. 17. p. 554.

jour que la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette espéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeassent le défaut. C'est pourquoi je pense que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année solaire que dans des siécles postérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment [a].

[a] C'est aussi le sentiment de Marsham, voy. p. 237.



ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reste à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples [a]. Les tributs que Sésostris imposa sur toutes les terres de son Royaume, & la maniere dont il ordonna qu'ils seroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque habitant possédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit causer chaque année aux héritages sur lesquels il s'étendoit [b]. Un pareil établissement a dû, sans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géometrie, & par une suite nécessaire, occasionner de nouvelles découvertes. Du surplus, on ne peut point déterminer jusqu'à quel degré cette science avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique est celle que les Egyptiens paroissent avoir le mieux possédée, dès les tems dont il s'agit; il ne nous reste à la verité aucun témoignage précis sur les découvertes de ces Peuples en Méchanique: l'histoire ne nous fournit à cet égard aucun éclaircissement. Mais comme il est certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers tems, & que c'est dans l'application des théories de cette science aux différentes questions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que consistent la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de présumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les assujettirent à quelques méthodes fixes & constantes. Il seroit effectivement assez difficile de concevoir que sans autre guide qu'une pratique aveugle, & destituée de principes, les

[a] Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. III. | [b] Voy. Herod. l. 2. n. 109.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Egyptiens eussent pû parvenir à élever sur leurs bases des masses telles que les Obélisques [a].

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens se servoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles semblables aux nôtres ? Exécutoient-ils enfin ces grandes entreprises avec moins d'appareil que n'en employa le célebre Fontana lorsqu'il fit redresser ces mêmes Obélisques, par ordre de Sixte V ? C'est ce qu'on ne sçauroit décider. On voit seulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des mesures fort extraordinaires pour exécuter de semblables entreprises [b].

La Géographie reçut aussi de grands accroissemens chez les Egyptiens dans les siécles dont nous nous occupons présentement. Les vastes conquêtes de Sésostris contribuerent beaucoup au progrès de cette science. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne se contenta pas d'enrichir l'Egypte de ces productions Géographiques, il eut soin encore d'en faire répandre des copies jusques dans la Scythie, par le désir de faire passer son nom dans les climats les plus reculés [c].

La mémoire des cartes Géographiques de Sésostris s'étoit parfaitement bien conservée dans l'antiquité. Dans le Poëme composé par Apollonius Rhodien sur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les évenemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un des Argonautes, expliquant cette prédiction à ses compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite sur des tables, ou plutôt sur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laissées dans la ville d'Œa, capitale de la Colchide. Il ajoûte que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées sur ces colonnes pour l'usage des Voyageurs [d]. Le Scholiaste d'Apollonius appelle Sésonchosis le monarque Egyptien dont il est question dans ce passage : mais il observe que plusieurs Auteurs le nommoient aussi Sésostris [e].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 132. Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obélisque, ignoroit absolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. *Voy.* Trév. Mai, 1751. p. 1202. Acad. des Inscript t. 23. Mém. p. 370.

[b] Voy. *suprà*, Liv. II. Sect. 1re Chap. III. Art. I. p. 132.

[c] Eust. *in* fine Epist. *ante* Dionys. Perieg.

[d] L. 4. v. 272, &c.

[e] Ibid. *ad* vers. 272.

On sçait d'ailleurs que ce Prince avoit conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laissé une Colonie [a].

On ne doit pas au reste être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les tems les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette science étoit une de celles à laquelle les prêtres s'appliquoient particulierement [b].

Je pourrois encore m'étendre sur les connoissances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moïse. J'en ai déja parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage [c]. Le partage de la Terre promise commencé par Moïse, & achevé sous Josué, fournit un témoignage des plus précis sur les progrès que la Géographie avoit faits alors [d]. On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorsqu'on lit dans les Livres saints les circonstances & le détail de ce partage. Ce fait seul suffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'assiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette science étoit portée du tems d'Homère, achevera d'en donner la preuve complette. J'en rendrai compte dans la troisieme Partie.

En traitant l'article des sciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonstance qui fait honneur à ces Peuples. C'est chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont-il soit parlé dans l'histoire. Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le superbe tombeau d'Osimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque sacrée [e]. On lisoit au-dessus cette inscription, *Les remedes de l'ame* [f].

[a] Herod. l. 2. n. 103 & 104.

[b] Clem. Alex. Strom. L. 6. p. 757.

[c] Liv. III. Chap. V. p. 257.

[d] Deuter. c. 3. ℣. 12. = Jos. chap. 13. & chap. 18.

[e] Diod. l. 1. p. 58. = Voy. ce que j'ai dit sur ce Monarque, ci-dessus p. 255.

[f] Diod. *loco cit.*



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Grece.

Il n'y a presque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les sciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage jusqu'à quel point cette prétention pouvoit être fondée. Il est certain que chaque Peuple a eû des notions sur les premieres pratiques qui ont donné naissance aux arts & aux sciences. Mais il est également vrai que ces premieres notions se sont promptement perfectionnées dans certains pays, tandis que dans d'autres contrées les Peuples sont restés très-long-tems bornés à ces pratiques grossieres qu'on ne doit pas honorer du titre de sciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, si elles n'avoient pas été instruites par des colonies sorties de pays plus éclairés. C'est dans ce sens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Asie & de l'Egypte comme les maîtres qui ont enseigné aux nations de l'Europe la plûpart des arts & des sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Les sciences avoient déja fait d'assez grands progrès en Orient dans le tems que les Grecs en connoissoient à peine les premiers élémens.

La Grece a produit autrefois plusieurs personnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Asie que la Grece tenoit toutes ses connoissances. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède [a]. Platon reléve avec raison l'absurdité d'une pareille opinion. « Quoi » donc, dit-il, sans Palamède Agamemnon auroit ignoré le » nombre de ses doigts [b]? » On doit porter le même jugement des

[a] Voy. Plat. de Rep. p. 697.

[b] Loco suprà, cit.

autres découvertes dont le commun des Grecs faisoit passer pour auteurs, les grands hommes des siécles héroïques. On sçait dans quel tems ont vécu ces personnages si vantés, & ce tems est bien postérieur à celui du passage des premieres Colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Grece. C'en est assez pour démontrer la supposition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'histoire des anciens héros de la Grece. On peut dire seulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoissances que la Grece avoit originairement reçûes de l'Orient, ils ont mérité en quelque sorte d'en être regardés comme les inventeurs.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoissances qui, dans la suite, ont distingué si avantageusement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il est vrai, dûrent être assez imparfaites. Les Sciences, au moment des transmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Asie & dans l'Egypte le degré de perfection auquel elles parvinrent ensuite dans ces climats. Une Colonie d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle sort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du tems. Aussi voyons-nous que, pendant bien des siécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles sortissent de cet état d'enfance, que des hommes d'un esprit supérieur, sentant ce qui manquoit à leur nation, remontassent, pour ainsi dire, à la source qui avoit fourni à la Grece ses premieres instructions. Ils furent puiser de nouveau en Egypte & en Asie les lumieres dont ils avoient besoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les disciples surpasserent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des siécles dont je n'aurai point occasion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux tems qui fixent actuellement nos regards : ce sont ceux qu'on a désignés dans l'Antiquité par le nom de *Tems héroïques*.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

Il est inutile d'observer qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Professions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire se trouvoient réunies dans la même personne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guérison des maladies internes ne leur étoit guères connue [a]. On ne trouve presque point d'exemples de cures de semblables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à plusieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré; mais il n'est pas difficile d'en démêler le fond historique. Ce fait peut servir à faire connoître de quelle maniere plusieurs des remédes ont été trouvés: il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions sur les récompenses qu'on donnoit aux anciens Médecins lorsqu'ils réussissoient.

L'Histoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphosées en vaches [b]. La Fable attribue ce délire singulier à la colère de Bacchus, ou à celle de Junon [c]; mais il est aisé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples [d]. Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laissé d'Idomené sa fille, un petit-fils nommé Mélampus [e]. Ce Prince s'étoit adonné à la vie pastorale, selon l'usage de ces tems reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'est-à dire, les Rois eux-mêmes gardoient souvent leurs troupeaux. La profession de Berger donna occasion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a passé dans l'Antiquité pour le premier

[a] Voy. la prem. Part. Liv. III. Chap. I.
[b] Virgil. Eclog. 6. v. 48. = Servius, ad hunc loc.
[c] Apollod. l. 2. p. 68.
[d] Voy. P. Æginета. l. 3. *de* Atrâ-bile. = Le Clerc, Hist. de la Médec. l. 1. p. 4.
[e] Apollod. l. 2. p. 68 & 69.
Son pere se nommoit Amythaon. Mélampus, vivoit environ 150 ans avant l'Esculape Grec.

des Grecs

des Grecs qui eût trouvé la purgation [a]. Mélampus avoit remarqué que lorfque fes chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées : il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres difent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes fuperftitieux [b]. Il eft le premier qui ait mis en ufage dans la Grece ces prétendus moyens [c]. Quoi qu'il en foit, Mélampus réuffit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces tems héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompenfe que Mélampus éxigea en eft une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant confenti, Mélampus ajouta à fa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour fon frere Bias. L'Hiftoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes fes prétentions [d]. Il eft vrai que d'autres Hiftoriens content le fait d'une maniere beaucoup plus naturelle. Ils difent que ce fut le Roi d'Argos qui, par reconnoiffance partagea fon Royaume avec Mélampus & Bias fon frere [e].

Ce n'eft pas, au-refte le feul exemple que l'Antiquité nous fourniffe de récompenfes femblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occafion d'en rapporter un autre. On ceffera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'Antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguifé ce fait, & les circonftances s'en accordent fi peu avec la Chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter [f].

C'eft à peu près à quoi fe réduit tout ce que j'ai pû recueillir fur la guérifon des maladies internes dans les fiécles dont il s'agit préfentement. J'ai déja eû foin de remarquer qu'autre-

[a] Apollod. l. 2. p. 69.

[b] Apollod. ibid. = Ovid. Metam. l. 15. v. 325. & fuiv. = Servius ubi *fuprà*.

[c] Herod. l. 9. n. 49.

[d] Herod. l. 9. n. 33. = Apollod. l. 2. p. 69. Servius, dit feulement que Mélampus, mit dans fon marché qu'on lui donneroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianaffe, avec la moitié du Royaume. *Ad* Eclog. 6. v. 48.

[e] Diod. l. 4. p. 313. = Pauf. l. 2. c. 17.

[f] Voy. le Clerc. Hift. de la Médec. l. 1. p. 26 & 27.

fois cette partie de la Médecine étoit presque entiérement inconnue. La science des premiers Médecins ne consistoit que dans l'exercice de la Chirurgie [a]. Les Anciens ont très-bien observé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils furent employés dans la peste dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre sorte de maladie. Ils ne sont appellés que pour panser les blessés [b]. Nos réflexions ne doivent donc tomber que sur la maniere dont, aux tems héroïques, les Grecs traitoient les blessures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas est blessé d'une fléche dans le flanc; On fait venir aussi-tôt Machaon pour le panser. Le fils d'Esculape après avoir considéré la playe, en succe le sang & y met un appareil pour appaiser la douleur [c]. Homère ne spécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit composé, suivant toutes les apparences, que de quelques racines amères. Cette conjecture est fondée sur ce que, dans la description que ce Poëte fait du pansement d'une pareille blessure, il dit expressément qu'on appliqua sur la playe le suc d'une racine amère, broyée [d]. Il paroît que c'étoit le seul reméde qu'on connût alors. La vertu de ces plantes est d'être styptique. On les employoit pour empêcher la suppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement. Ces racines amères faisoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs spiritueuses dont on fait usage aujourd'hui. Mais ces sortes de remédes devoient causer beaucoup de douleur aux blessés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occasionner (2).

J'avois oublié de dire que le premier soin, dans ces tems-là,

[a] Voy. Apollod. l. 3. p. 172. = Plin. l. 29. c. 1. *init.* = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Cels. l. 1. *in* Præfat.

[b] Cels. *loco cit.*

[c] L. 4. v. 218 & 219.

(1) Platon, Repub. l. 3. p. 623. a cité cette blessure de Ménélas, pour exemple de la maniere dont, aux tems héroïques, on pansoit les playes; mais comme il s'est servi des expressions d'Homère, il ne peut fournir aucun éclaircissement sur la nature des remédes qu'Homère a voulu désigner.

[d] Ῥίζαν πικρήν. Iliad. l. 11. v. 845, 846.

(2) C'est ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithetes qu'Homère donne à ces sortes de remédes. Il les appelle ἤπια, ὀδυνήφατα φάρμακα, remédes *doux*, *adoucissans*. Je pense que par ces termes le Poëte a voulu seulement dire que ces remédes adoucissoient la douleur, en procurant la la guérison des playes. *Voy.* Iliad. l. 5. v. 401.

étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde [a]. On voit aussi que dès-lors on connoissoit & on pratiquoit la succion [b].

Il faut encore observer que toutes les armes offensives dont on se servoit aux tems héroïques, étoient d'airain [c]. Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas aussi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer [d]. Autant en effet que la rouille du cuivre prise intérieurement, est pernicieuse & mortelle, autant elle est utile employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & desséche les ulcères ; il consume les chairs fongueuses & superflues. On fait aussi un usage très-salutaire du vitriol pour appaiser les inflammations. Il ne pourroit même résulter que de bons effets du séjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu styptique. Les raclures du cuivre entrent dans la composition de plusieurs remédes dont on se sert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne se corrompent [e]. Au reste, la découverte des propriétés du cuivre pour le pansement des playes est très-ancienne. Toute l'Antiquité s'est accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de sa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros passoit même pour le premier qui eût reconnu les bons effets du verd-de-gris dans le traitement des blessures [f].

L'idée de croire, que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le sang & guérir les playes, est une superstition des plus anciennes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes en sont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fausse religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en usage

[a] Iliad. l. 11. v. 845. l. 14. v. 6. & suiv.

[b] Ibid. l. 4. v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐκμυζήσας, dont Homère s'est servi dans cette occasion, est susceptible de deux interprétations; car il peut aussi signifier simplement *essuyer la playe apres l'avoir pressée.* C'est le sens que le Clerc a suivi. *Hist. de la Médecine*, l. 1. p. 49 & 50.

Mais outre que plusieurs Interprêtes ont cru que dans cette occasion Homère avoit voulu désigner *la succion*, je suis déterminé par l'autorité d'Eustathe, qui l'a pris dans ce sens. Il ajoute même que de son tems, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce reméde qui réussissoit ordinairement.

[c] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.

[d] C'est le sentiment d'Aristote, Problem. 35. sect. 1. p. 683. = Voy. aussi Plut. t. 2. p. 659.

[e] Plut. t. 2. p. 659. = Journ. des Sçavans, Juillet 1678. p. 159.

[f] Plin. l. 25. sect. 19. p. 365.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans tous les tems, & chez tous les peuples [a]. Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impostures. Ulysse raconte qu'ayant été dangereusement blessé par un sanglier, les fils d'Autolycus banderent sa playe, & en arrêterent le sang en proférant certaines paroles [b]. Il y a bien de l'apparence aussi qu'il entroit beaucoup de superstition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu singuliere pour guérir les playes [c].

Le soin de régler la nourriture des blessés, est un des principaux objets de la Médecine. Il est d'une nécessité absolue, & d'une très-grande conséquence, de prescrire dans ces occasions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On est toujours étonné du régime qu'Homère fait observer à ses héros blessés. Machaon, fils d'Esculape, étoit lui-même un Médecin très-habile. Il étoit soldat aussi bien que Médecin. Il fut blessé dangereusement à l'épaule dans une sortie que firent les Troyens. Nestor aussitôt le ramene dans sa tente. A peine y sont-ils entrés, que Machaon prend une boisson mixtionnée avec du vin où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge [d]. Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puisque le vin seul, au sentiment des personnes de l'art, est très-contraire à la guérison des playes. Les mets qu'on sert ensuite à Machaon, ne paroissent nullement convenables à l'état dans lequel il se trouvoit [e].

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ses héros, est si extraordinaire, que Platon n'a pas pû s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même tems, il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des tems héroïques, des raisons pour excuser un pareil régime. Je doute cependant que les motifs sur lesquels Platon fonde la défense d'Homère, soient aussi solides

[a] Voy. le Clerc, Hist. de la Méd. 1re Part. l. 1. p. 35. & suiv.

[b] Odyss. l. 19. v. 457. = Plin. l. 28. c. 2. p. 446.

[c] Plin. l. 28. c. 6. p. 455.

[d] Iliad. l. 11. v. 506, 507 & 637. &c. Mad. Dacier a traduit Ἄλφιτα λευκὰ, par de *la fleur de froment*. Mais il est certain qu'ἄλφιτον n'a jamais signifié que de la farine d'orge. *Voy*. Plat. Repub. l. 2. p. 600.

On sçait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homère nomme κυκεὼν, se faisoit anciennement avec la farine d'orge. *Voy*. le Schol. d'Euripid. *ad* Orest. p. 209. Edit. Steph.

[e] Iliad. l. 11. v. 629.

qu'ils sont ingénieux [a]. Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il est certain qu'aux tems héroïques la partie de cette science, qui concerne la nourriture des malades, étoit absolument inconnue [b].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que, suivant toutes les apparences, on ne connoissoit pas anciennement la saignée. Ce reméde ne semble point avoir été en usage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la saignée auroit été connue & pratiquée dès les tems héroïques, si l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut jetté par une tempête sur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maison. Il la guérit, dit-on, en la saignant des deux bras [c]. Le Roi, par reconnoissance, lui donna cette Princesse en mariage avec la Chersonnèse. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette histoire, & qu'il est le seul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter ; d'autant plus que ce Géographe est un témoin trop moderne par rapport à des tems aussi reculés que ceux dont nous parlons (1).

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les Peuples de l'Orient, le soin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers tems. Il étoit expressément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, sans en excepter même celle des accouchemens. Cette

[a] *In* Jone. p. 366. = Repub. l. 3. p. 622. & 623.

Platon n'avoit pas Homère sous les yeux quand il a écrit cet endroit de sa République : il confond les personnages, en disant que ce fut Eurypile qui prit le breuvage en question. Ce fut, suivant Homère, Machaon lui-même. On ne voit point qu Eurypile, après sa blessure ait rien pris. C'est une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc est également tombé. *Hist. de la Méd.* l. 1. p. 42.

[b] Le Clerc, Hist. de la Méd. l. 1. p. 44.

[c] Stephan *in voce* Συρνα. p. 625 & 626.

(1) Thom. de Pinedo conjecture qu'Etienne de Byzance, écrivoit entre l'an 490 & 500. de l'Ere Chretienne. Fabricius pense qu'il peut être plus ancien d'une centaine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3. p. 46.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem' de la Royauté chez les Hébreux.

défense avoit eû des suites très-fâcheuses. Les femmes ne pouvoient se résoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de secours il en périssoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne qui se déguisa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le seul dont les femmes se servissent. Cela fit naître des soupçons. On le traduisit devant l'Aréopage pour rendre compte de sa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses Juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne Loi. Depuis ce tems les femmes eurent permission de présider aux accouchemens [a].

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Presque tous les fameux personnages des siécles héroïques se sont distingués par leurs connoissances dans cet art. On compte dans ce nombre Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pelée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été instruits par le Centaure Chiron, que ses lumieres & ses connoissances avoient rendu alors l'oracle de la Grece. C'est particulierement à la connoissance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On désigne encore aujourd'hui plusieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces Héros, preuve que dans l'antiquité ils passoient pour les premiers qui en eussent découvert les vertus [b].

On pourroit joindre à tous ces illustres personnages Palamède. Ce n'est pas qu'il se fût appliqué à connoître les secrets de la Médecine. Il avoit refusé d'être instruit dans cette science par Chiron. Palamède étoit Fataliste, & regardoit en conséquence la Médecine comme une connoissance odieuse à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Esculape foudroyé l'épouvantoit [c]. Mais comme la pénétration de son esprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ses bons conseils que la peste qui ravageoit toutes les villes de l'Hellespont & Troye même, n'attaquât personne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit assis fût très-mal sain. Palamède, ajoute-t-on, avoit prevû cette peste sur ce que les loups descendant du mont Ida, se jettoient

[a] Hygin. Fab. 274. p. 328.

[b] Voy. le Clerc, Hist. de la Méd. l. 1. p. 30.

[c] hil o strat. Heroic. c. 10. p. 708.

sur le bétail & même sur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peste, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particulierement que l'on s'abstînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses conseils eurent, dit-on, tout le succès possible [a].

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que, sur le sujet de la Médecine, Palamède en sçavoit plus que tous les Grecs, sans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle Histoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eû garde même d'en parler si, toute fausse qu'elle est, elle ne servoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment sur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il suffit d'ouvrir Homère dont le témoignage doit être d'un si grand poids pour tout ce qui concerne les tems héroïques. Ce Poëte dit expressément que les Grecs furent la proye des fleches mortelles d'Apollon. On ne voyoit partout, ajoûte-t-il, que monceaux de morts sur des buchers qui brûloient sans cesse [b].

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princesse a passé dans l'antiquité pour une fameuse Magicienne. Elle n'a dû probablement cette mauvaise réputation qu'aux connoissances qu'elle avoit acquises dans la Botanique, & à l'usage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures surprenantes. On sçavoit aussi que par ses secrets elle s'étoit défaite souvent de ceux qui s'étoient attiré son inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces tems d'ignorance, comme une Magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célebres que le rajeunissement du vieil Eson, pere de Jason son amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très-élégante & très-pathétique [c]. Plusieurs Mythologistes ont cherché à donner un sens raisonnable à ce conte absurde. Il y en a qui ont crû y entrevoir une expérience dont on s'est beaucoup occupé sur la fin du dernier siécle. Je parle de la transfusion du sang, remede qu'on a tenté plusieurs fois & qui a toûjours très-

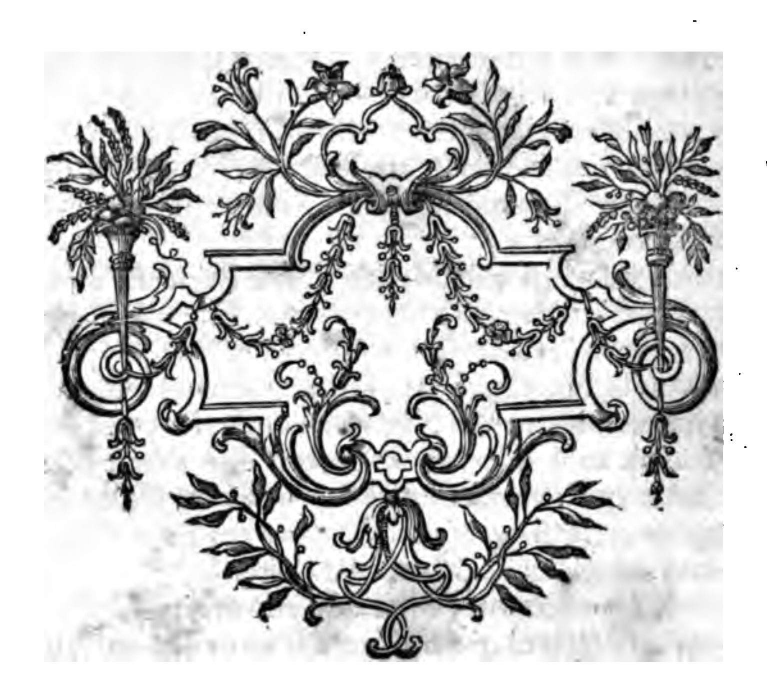
[a] Philostrat. Heroic. c. 10. p. 710 & 711.
[b] Iliad. l. 1. v. 51. & suiv.
[c] Métam. l. 7. v. 162. & suiv.

mal réussi [a]. D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Médée connoissoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir les cheveux blancs [b]. Mais toutes ces explications ne portent sur aucun fondement historique [c].

[a] Bannier Explic. des Fables. t. 6. p. 459. & 460.

[b] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 363. = Voy. le Clerc, Hist. de la Médecine. L. 1. p. 65.

[c] Bannier. *loco cit.* p. 460.



ARTICLE

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs, dans les siécles dont il s'agit présentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoissoient ne mérite certainement pas le nom de science. On est toûjours étonné quand on compare les siécles brillans de cette nation avec ses commencemens. Il s'en faut de beaucoup que son génie se soit développé aussi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Opposons les Grecs des siécles héroïques aux Phéniciens des mêmes siécles, & on trouvera presque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même sçu mettre à profit que très-tard les connoissances dont les Colonies de l'Asie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on suppose ces premieres teintures, le peu d'usage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans sera toujours un grand sujet d'étonnement.



§. PREMIER.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'état & des progrès de l'Arithmétique dans la Grece aux siécles héroïques. L'antiquité ne nous fournit aucunes lumieres sur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de proposer quelques conjectures sur les symboles arithmétiques usités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainsi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'est-à-dire, les caracteres uniquement destinés à exprimer des nombres. Ils faisoient servir à cet usage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en différentes manieres. Il paroît qu'ils désignerent dabord les nombres par des lettres initiales (1), auxqu'elles ils substituerent dans la suite les lettres numérales [a]. Les premieres n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabeth une valeur dépendante non-seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible dans la façon d'exprimer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette seconde opération est bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorsqu'on a reçu des Phé-

(1) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à plusieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire servir l'*Epsilon*, à désigner les nombres *six*, *sept*, *neuf*, ἕξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorsqu'il étoit question de les exprimer dans un seul & même calcul. Il y auroit eû nécessairement de l'erreur & de la confusion, à désigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui subsistent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand usage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales, des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

[a] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 416, &c.

niciens les Episémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroissent être venus plus tard en Grece que la plûpart des autres caracteres.

Du tems d'Hérodien, la premiere façon de compter existoit encore dans les loix de Solon, & sur d'anciennes colonnes [a]. Elle se perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été insensiblement abandonnée par les autres villes de la Grece, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priscien, n'en parlent que comme d'un usage particulier aux Athéniens [b].

Il est clair cependant que dans les commencemens, cet usage a dû être commun à tous les Peuples de la Grece. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inscriptions [c]. Mais il faut convenir en même tems que l'autre façon de compter, c'est-à-dire, par lettres numérales, s'est introduite de fort bonne heure dans plusieurs cantons de la Grece [d].

J'eusse désiré pouvoir m'étendre davantage sur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces tems reculés. Le silence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il seroit bien difficile d'y suppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient nécessairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Astronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

(1) C'est le nom que les Grecs donnerent à trois caracteres qu'ils ajouterent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caracteres étoient formés ainsi ϛ. ϟ. ϡ. & désignoient les nombres 6, 90 & 900. Les 24 lettres de l'alphabet, prises suivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700 & 800. La combinaison des huit lettres ι', κ', λ', μ', ν', ξ', ο', π', & du *Koppa* ϟ, avec les huit premieres α', β', γ', δ', ε', ζ', η', θ', & avec l'épisemon *Bau* ϛ, servoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainsi de suite jusqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ', σ', τ', υ', φ', χ', ψ', ω', & le *Sampi* ϡ, en se combinant tant avec les seize précédentes & les deux premiers épisémons, qu'avec les combinaisons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoit tous les nombres qui sont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. jusqu'à 1000. Tous ces caracteres tant simples que composés étoient surmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui sont entre 1000 & 1000000, on n'employoit point de nouveaux symboles numériques, on se contentoit seulement de transporter l'accent à la partie inférieure du caractere, qui sans cela n'auroit désigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle position de l'accent déterminoit ce caractere à représenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

[a] Voy. son Traité περὶ τῶν ἀριθμῶν.

[b] Terent. Scaurus *de* Orth. p. 2258. Edit. de Putf. = Priscus, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 417.

[c] Voy. Acad des Inscript. t. 23. Mém. p. 416 & 417.

[d] Ibid. *loco cit.*

§. SECOND.

Astronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de dispositions des anciens Grecs pour les sciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Astronomie a langui chez eux pendant tant de siécles. Il est certain qu'au tems dont nous parlons présentement, & encore bien postérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'est sans doute parce que les Grecs ne se sont adonnés qu'assez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-long-tems sans entreprendre des navigations de long cours [a].

Il paroît cependant que cette nation n'a jamais manqué d'Astronomes. La plûpart des fameux personnages des siécles héroïques ont passé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a presque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Astronomiques [b]. Si l'on en croyoit même Philostrate, Palamède auroit été assez instruit de cette science, pour expliquer la cause des éclipses du soleil [c]. Je me suis déja assez expliqué sur ce qu'on devoit penser des prétendues découvertes de ce Héros; ce seroit donc perdre du tems que de s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les saisons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Grece. Les Arcadiens, qui passoient pour les premiers qui eussent cherché à se former un Calendrier, firent originairement l'année de trois mois, & ensuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent six à la leur [d].

On ne peut point fixer le siécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raisonnable, la durée de leurs années avec le cours des saisons. Anciennement leurs années

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 174, &c. & *infrà* Liv. IV. Chap. IV.

[b] Voy Lucian. de Astrol. t. 2. p. 364. & suiv. = Achill. Tat. Isag. *init.*

[c] Heroic. c. 10. p. 709.

[d] Plin. l. 7. c. 48. p. 403. = Censorin. c. 19. = Solin. c. 1. p. 4. = Plut. *in* Numa. p. 72. B. = Stob. Eclog. Phys. p. 21. = August. de Civit. Dei. l. 15. c. 12. p. 129. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242.

étoient purement lunaires [a]. Les Grecs ne dûrent pas tarder à sentir combien cette maniere de partager le tems étoit irréguliere. En moins de dix-sept de ces années, l'ordre de la nature se trouvoit absolument renversé ; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent successivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique des saisons, mais ils manquoient des connoissances les plus essentielles, & sans lesquelles il n'est pas possible de réussir dans une semblable entreprise. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces Périodes. La premiere fut la *Diètéride.*

Cette Période supposoit que 25 révolutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions solaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même saison, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fussent alternativement de douze & de treize mois [b]. Ils appellerent cette Période *Diètéride* ou *Trièteride*, c'est à dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce que cette intercalation n'avoit lieu que chaque troisieme année, après deux années révolues [c].

Les Grecs ne furent pas long-tems sans reconnoître les imperfections de cette réforme (¹). Ils imaginerent alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treizieme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus, ou ce qui est la même chose, au commencement de chaque cinquieme année. C'est de-là que cette seconde Période prit les noms de de *Tètraètèride* & de *Pentaètéride* sous lesquels elle a été également connue [d]. Enfin, comme la Tetraètéride étoit encore plus défectueuse que la Diétéride (¹), les Grecs en inventerent une

[a] Solin. c. 1. p. 4.=Suid. *in* Ἐνιαυτός, t. 1. p. 747.=Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. c. 13. p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui supposent nécessairement des années lunaires de 354 jours.

[b] Censorin. c. 18.

[c] Ibid.

(¹) Le Diètéride excédoit d'environ sept jours la durée de deux années solaires. Elle opéroit par conséquent 28 jours, c'est-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

[d] Censor. c. 18.

(²) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fissent quatre années solaires. Ainsi la Tétraètéride faisoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conséquent, que la Diètéride. Mais le dérangement opéré

troisieme que l'on nomma *Octaëtéride*, ou *Ennéatéride*, eû égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuvieme année [a]. Les Auteurs sont partagés sur la maniere dont l'intercalation se pratiquoit dans cette troisieme Période. Les uns disent qu'on intercaloit trois mois après huit années révolues ; d'autres disent que les Grecs obmettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'est en cela que consistoient leurs Octaëtérides [b]. Macrobe prétend qu'ils avoient sept années communes de 354 jours chacune, & que la huitieme ils intercaloient les 90 jours dont huit années solaires surpassent huit années lunaires [c].

Je pense que l'*Ennéatéride* avoit lieu dans la Gréce dès le tems de Cadmus. Nous voyons en effet, que sous ce Prince il est question d'une *Grande année* & que cette *Grande année* étoit de huit ans [d]. On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des saisons & à la révolution des Astres. Je crois encore entrevoir des traces de cette période dans la maniere dont les Anciens disent que Minos publia ses loix [e]. L'emploi de tous ces différens cycles prouve sensiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Astronomie.

Par la suite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Grece attribuoient à une réponse de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes solemnelles non-seulement suivant l'usage de la patrie, mais que de plus il falloit y observer *trois choses* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choses*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années ; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler les années sur le cours du soleil, & les mois sur celui de la lune [f].

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le tems auquel on se mit en devoir de se conformer aux

par cette période, se faisoit dans un ordre tout opposé. La Diètéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la saison à laquelle il appartenoit, & la Tétraètéride au contraire l'avançoit.

[a] Censor. c. 18.

[b] Newton, Chronologie des Grecs, p. 78. & 79.

[c] Saturn. l. 1. c. 13. p. 251. = Voy. aussi Suidas, *in* Ἐνιαυτός, t. 1. p. 747.

[d] Apollod. l. 3. p. 137.

[e] Voy. Marsh. p. 613.

(1) Κατὰ γ'.

[f] Gemin. *apud* Petav. Uranol. c. 6. p. 34.

ordres de l'Oracle; mais il est certain qu'il se passa plusieurs siécles avant que les Grecs fussent instruits des moyens propres à les conduire au but qu'ils se proposoient.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus estimés, ces Peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre du soleil d'Occident en Orient. Ce Prince, disent-ils, fut le premier qui en instruisit les Grecs [a]. On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de seize ans la guerre de Troye. Philostrate, en même tems qu'il veut faire honneur à Palamède des connoissances les plus relevées, est forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni mesures pour les mois & pour les années [b]. Il doit donc passer pour constant que toutes les pratiques dont les Grecs se servoient dans les tems héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins se sont imaginés que l'entreprise des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'astronomie dans la Grece. Les hazards d'une navigation longue & dangereuse sur des mers inconnues forcerent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été jusqu'à avancer qu'au tems de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron de réformer l'ancien Calendrier de la Grece qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t-on, dressa un nouveau calendrier pour l'usage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les constellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus : on a voulu assigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des solstices [c].

Une opinion aussi contraire à tout ce que l'histoire ancienne nous apprend du peu de connoissance que les Grecs avoient de l'Astronomie, aux tems héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fausseté d'une maniere assez palpable pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister de nouveau. Cependant afin de ne rien obmettre sur une matiere aussi intéressante, je vais exposer en peu de mots les moyens par lesquels on a combattu un systême si opposé à l'histoire & à la raison. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déja dit deux Auteurs très célebres & très-

[a] Strabo, l. 1. p. 43. = Lucian. de Astrol. t. 2. p. 365 & 366. = Achill. Tat. Isag. p. 140.

[b] Heroic. c. 10. p. 709.

[c] Newton, Chron. des Grecs, p. 85-87-89, & suiv.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

connus [a], en ajoutant seulement quelques réflexions à leurs raisonnemens.

Jusqu'à présent on n'avoit regardé Chiron que comme un Thessalien très-versé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoissoit mieux que tous ses contemporains l'usage des plantes, sur-tout de celles qui servent à la guérison des playes. Il y a plus : on sçait que Jason fut élevé par Chiron [b]. Ce Centaure, disent les Anciens, fit part à son disciple de toutes ses connoissances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jason à ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant [c]. On ne voit point que dans ces anciennes traditions il soit parlé en aucune façon de l'Astronomie. Sur quelle autorité s'est donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron un Astronome capable de dresser un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, sur-tout dans les siécles dont il s'agit ? On se fonde sur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clément d'Alexandrie [d]. Mais encore, que dit ce passage qui fait l'unique base du systême que nous combattons ? Le voici, traduit à la lettre, afin qu'on puisse juger si une pareille autorité est capable de détruire le suffrage unanime de l'antiquité. « Hermippus de Béryte donne le nom de sage à » Chiron le Centaure, & celui qui a écrit la Titano-machie rap» porte qu'il a le premier appris au genre humain à vivre selon la » justice, en lui montrant la force du serment, les sacrifices » joyeux, ou d'actions de graces & les figures du ciel [e]. »

Sans parler de l'assortiment bisarre de ces trois sortes de connoissances, sans vouloir discuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont presque rien transmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été assez sçavant en astronomie pour ranger toutes les étoiles sous différens Astérismes ? Voit-on dans le passage en question que ce Centaure

[a] Le P. Hardouin, Differt. sur la Chron. de M. Newton. Elle est inserée dans les Mémoires de Trévoux, Septem. 1729. Art. 87. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 6. p. 342. & suiv.

[b] Le Scholiaste de Pindare, rapporte pour le prouver deux vers d'Hésiode, Nemea 3. *ad* Vers. 92.

[c] Id. Pyth. 4. *ad* Vers. 211.

C'est ce que dit aussi le Scholiaste d'Apollonius, l. 1. v. 554.

[d] Strom. l. 1. p. 360 & 361.

[e] Σχήματα ὀλύμπου. Clem. Alex. *loco citato*.

ait

ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des solstices & des équinoxes au milieu, c'est-à-dire, au quinzieme degré du cancer & du capricorne, du bélier & de la balance.

Tout ce que l'on pourroit, ce me semble, conclure de plus naturel de ce passage, c'est que Chiron joignoit à la connoissance de la Botanique, cette sorte d'astronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques constellations, telles que les Hyades, les Pléïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronostics sur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres accidens funestes à l'agriculture. Il pouvoit connoître aussi que l'observation des étoiles voisines du Pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Grece, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoir fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient, aux tems héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin du'n Calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher, & la position des étoiles. Les Grecs ne faisoient alors que caboter, c'est-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agissoit point dans l'entreprise des Argonautes de s'élever en pleine mer; leur objet étoit de faire le trajet de la Thessalie à la Colchide. De quel usage auroit donc pû leur être le prétendu Calendrier de Chiron? Supposera-t-on que ces Aventuriers sçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient? Ce que je dirai dans le Livre suivant, sur la manœuvre des Grecs aux siécles héroïques, fera sentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du tems d'Ho-

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hyppo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hyppo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son peré, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses Divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* l. 1. p. 361.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

mère, c'est-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourse étoit le seul guide que connussent leurs Pilotes [a].

Voilà, je crois, des preuves plus que suffisantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées sur le Calendrier dressé par Chiron. S'il étoit nécessaire d'y ajoûter quelques réflexions, les seuls écrits d'Homère & d'Hésiode en fourniroient assez pour renverser le systême que nous combattons. Homère qui dans ses Poëmes a eu tant d'occasions de parler des astres, & qui en effet en parle très-souvent, ne nomme cependant que six Constellations, la *grande Ourse*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hyades*, *les Pléïades & le grand Chien*. C'est une forte présomption que, même de son tems, les Grecs n'en connoissoient pas davantage. Dans la description qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres sujets, avoit représenté toutes les Constellations dont le Ciel est couronné [b], on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous passons à Hésiode, on verra que le nombre des Constellations connues des Grecs n'étoit pas augmenté de son tems. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il est parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus [c] dont les noms se trouvent dans ses écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne sont que deux étoiles particulieres, qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort postérieur à Homère & à Hésiode, ne nomme qu'une Constellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin, qu'on examine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eû occasion de parler des Constellations, on verra qu'ils n'en connoissoient point d'autres que les deux Ourses, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

A l'égard du Zodiaque, il n'en est fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que

[a] Liv. IV. Chap. IV.

[b] Ἐν ᾗ τὰ τείρεα πάντα τά τ' οὐρανὸς ἐστεφάνωται. Iliad. l. 18. v. 485.

[c] Opera. v. 609 & 610.

Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτοῦρος, donné au Bouvier, font soupçonner qu'Hésiode n'est pas tout-à fait aussi ancien qu'Homère.

(1) C'est la petite Ourse. On voit qu'elle étoit connue de son tems, parce qu'il se sert du plurier ἅμαξας, au lieu du singulier ἅμαξα, qu'Homère & Hésiode employent toujours constamment.

C'est Thalès, comme on le dira dans la 3me Partie, qui apprit aux Grecs à connoitre la petite Ourse.

dans des Auteurs assez récens (1) ; nous ne devons pas en être étonnés. Il est certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Astronomie envisagée comme science [a]. Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique [b], découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès [c]. Pline nous apprend encore que Cléostrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens signes qui composent ce cercle de la Sphère [d]; & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelque tems après Anaximandre [e].

Il me paroît donc démontré, que dans les siécles qui font présentement notre objet, & même long-tems après, les Grecs ne connoissoient que celles des Constellations dont l'observation est la plus nécessaire pour l'agriculture. Ce n'a été que successivement & à la longue qu'ils sont parvenus à reconnoître & à désigner la plûpart des Constellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu Planisphère de Chiron étoit composé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'exposition que je ferai dans le Tome suivant, de l'état où étoit alors l'Astronomie dans la Grece.

D'ailleurs les noms par lesquels les Grecs ont désigné les Constellations suffiroient seuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que postérieurement à cette époque. De l'aveu des partisans du systême que nous combattons, la plûpart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition [f], & en ce point nous sommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils supposent que les Grecs avoient formé leurs Constellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être

(1) Il n'est ni dans Platon ni dans Aristote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphère qui nous est resté sous le nom d'Empedocle. *Apud* Fabric. Bibl. Græc. t. 1. p. 477.

Il est vrai que dans le traité *de Mundo*, inséré dans les Ouvrages d'Aristote, on voit le mot *ζώδια* employé pour désigner les douze signes. Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'est pas d'Aristote.

Aratus est l'Auteur le plus ancien qui ait désigné le Zodiaque par le terme *ζώδιος κύκλος*. Aratus vivoit vers l'an 270. avant J. C.

[a] C'est ce qu'on prouvera dans la 3me Partie.

[b] L. 2. sect. 6.

[c] Voy. ce qui est dit sur ce sujet 3me Part.

[d] Plin. l. 2. sect. 6.

[e] Ibid.

[f] Newton, Chron. des Grecs, p. 87.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de plusieurs Constellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toison d'or, de la coupe de Médée, de Castor & Pollux, & de Chiron lui-même. Ces noms supposent nécessairement l'expédition des Argonautes devenue déja célebre par le succès.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales Constellations du Planisphère grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Grece. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la composent. Je serois assez porté à croire que cette Constellation est l'ouvrage des Astronomes Grecs établis à Alexandrie sous les Ptolémées. Le nom de *Canopus*, donné à la plus brillante étoile de cet Astérisme, paroît l'indiquer assez positivement. Personne n'ignore que ce mot est purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très-révéré dans l'Egypte [a].

Enfin est-il bien prouvé que dans les tems dont il s'agit, les Grecs désignassent même les Constellations qu'ils connoissoient, par les noms qui sont restés aujourd'hui en usage dans notre Astronomie? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont souffert beaucoup de variations chez ces peuples? La grande Ourse, que par la suite ils ont nommée *Hélicé*, n'est jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Hésiode (1). La constellation du Bouvier, appellée par Homère Bootès, & Arcturus par Hésiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourse* [b]. Celle du Taureau ne portoit point aussi dans les premiers tems, chez les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette Constellation *le gardien des termes* [c].

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux Constellations? A quelle cause rapporter les changemens qu'ils y ont faits? C'est une question que je traiterai dans une Dissertation particuliere. J'y exposerai mes conjectures sur l'origine des noms par lesquels les premiers Peuples avoient originairement désigné

[a] Voy. Plut. de Iside & Osiride, p. 359. E.=Voss. de Idol. l. 1. c. 31.

(1) Outre les noms d'Ἄρκτος, d'Ἅμαξα & d'Ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourse, on voit qu'ils la désignoient encore par celui d'Ἀγάννα. Hesychius *in voce* Ἀγάννα.

[b] Voy. Hygin. Poët. Astron. l. 2. n. 2. p. 360

[c] Sphæra Empedocl. v. 98. & suiv.= Voy. Hygin. Poët. Astron. l. 2. où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Constellations par les Grecs.

les Constellations. J'y rendrai compte aussi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occasionnés [a]. Je me crois par cette raison dispensé d'entrer présentement dans aucun détail sur cet objet.

A l'égard des Planètes, il est certain qu'aux tems dont nous parlons, les Grecs ne connoissoient encore que Vénus. C'est la seule Planète en effet dont il soit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très tard les Grecs à la connoissance des autres Planètes. C'est un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome suivant. On y verra que jusqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des Planètes. Il est aisé de s'en convaincre, quand on fait réflexion que, du tems de Pythagore, ces Peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du soir, étoient deux Planètes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur aussi grossiere.

Les faits que je viens d'exposer me paroissent suffire pour donner une idée de l'état de l'Astronomie chez les Grecs, aux tems héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer se présentent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes.

[a] Voy. à la fin de ce Volume la 1re Dissertation sur les noms des Constellations.



IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

§. TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

Je ne m'arrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoissances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les siécles que nous parcourons présentement. Les faits que l'Histoire ancienne, & Homère en particulier, fournissent sur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes sciences. J'ai fait voir ailleurs que sans une pareille connoissance, il n'y a pas de société politique qui pût subsister. Mais déterminer précisément l'état où étoient, aux siécles héroïques, les Mathématiques dans la Grece, c'est ce qui n'est pas possible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien transmis de détaillé ni de précis sur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même essayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plûpart des conjectures que j'ai proposées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, sur l'origine & le développement des Sciences. On n'a qu'à se rappeller ce que j'en ai dit, on verra que presque toutes les réflexions que j'ai faites alors sur les premiers Peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des siécles héroïques. Il sera mieux, je crois, de proposer quelques idées sur les causes qui ont arrêté si long-tems le progrès des Sciences dans la Grece.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il est toujours étonnant que des peuples auxquels on ne sçauroit contester la gloire d'avoir porté au plus haut degré les Arts & les Sciences; que des Peuples regardés aujourd'hui, & avec raison, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoissances qui élèvent & distinguent l'esprit humain, ayent été si long-tems bornés à des notions extrêmement

grossières. Depuis l'époque de l'établissement des premieres Colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Grece, jusqu'au tems de Thalès, c'est-à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les Sciences, que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Grece a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoissances. Ce commerce néanmoins avec des peuples si éclairés, ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres semences furent étouffées. Essayons de rendre raison des causes qui ont occasionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Grece dans les siecles qui fixent présentement nos regards, & en réfléchissant sur les événemens qui s'y sont passés alors, on sentira qu'il n'étoit gueres possible aux Grecs de perfectionner les premieres connoissances qu'ils avoient reçues de l'Asie & de l'Egypte.

Il est, je crois, démontré par tout ce que l'histoire peut nous fournir de lumieres sur l'origine & le progrès des sciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une sorte de perfection que dans les Etats un peu considérables [a]. La Grece aux siécles héroïques, & long-tems encore après, comptoit presque autant de royaumes que de villes. On sent aisément quelle devoit être la foiblesse de ces sortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du soin de sa conservation. Dans une pareille position, difficilement les sciences eussent-elles fait quelques progrès.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les Sciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Grece fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les tems héroïques [b]. En butte aux courses & aux ravages des étrangers, tourmentée par des divisions & des guerres intestines, engagée à porter ses armes dans des climats éloignés; exposée enfin à une des plus funestes révolutions, comment ses peuples auroient-ils pû se livrer au repos & à l'étude suivie qu'exigent les Sciences & les Arts? Exposons, pour le prouver, un tableau succinct, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

[a] Voy. la Prem. Part. Liv. III. Chap. II. Art. VI.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. n. 12.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Grece d'Etats florissans; il n'y avoit en conséquence ni sureté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & sans défense se trouvoit en proye à l'avidité des Peuples voisins qui venoient à chaque instant l'attaquer, & le saccager. Dans ces tems malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des Pirates [a]. Il n'y avoit guères plus de sureté dans l'intérieur des terres. Les Peuples s'entre-pilloient, se dépouilloient, & se chassoient mutuellement de leurs habitations. Aussi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main [b] : on ne pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres [c].

Les différentes Colonies, qui de l'Asie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Grece vers le commencement des siécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoissances dont ces Peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins absolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même tems pour le trafic. On trouva aussi les moyens d'habiter les côtes avec quelque sureté. Les places maritimes, en s'enrichissant, s'augmenterent peu-à-peu : les plus puissantes se fermerent de murailles, & se mirent à l'abri des incursions [d]. C'est ainsi que la Grece commença insensiblement à s'instruire & à se policer.

Mais l'esprit de discorde s'empara presque en même tems des différens Etats, qui se formerent alors dans chaque canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hostilités intestines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles seules toute la Grece en combustion. L'expédition des Argonautes, qui ensuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la Nation, la ligue qui se forma peu de tems après pour détruire Troye, la révolution enfin que causa le retour des Héraclides dans la Péloponèse, ne donnerent pas aux Grecs le tems

[a] Thucyd. l. 1. n. 7. = Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 109.
[b] Thucyd. l. 1. n. 5-6-7-12 & 17.
[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. IV.
[d] Thucyd. l. 1. n. 7 & 8.

de

de respirer. La guerre de Troye avoit occasionné dans la Grece les plus grands désordres [a]; mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèse eut des suites encore plus funestes. Ce dernier événement replongea la Grece dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait sortir les colonies de l'Egypte & de l'Asie.

On peut se rappeller ce que j'ai déja dit dans le premier Livre sur les efforts que firent, 80 ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs Ancêtres [b]. Après différentes tentavives, ils parvinrent enfin à se rendre maîtres du Péloponèse. Le succès de leur entreprise jetta la Grece dans le plus grand trouble & dans la plus grande confusion. Presque tous les anciens habitans furent chassés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que se bornerent les mauvais effets que produisit cet événement. Les troupes dont les descendans d'Hercule se servirent, étoient composées, pour la plus grande partie, de Doriens de Thessalie [c]. Ces peuples grossiers & féroces jetterent la Grece dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuvième siécle. Ces Doriens exterminerent ou chasserent presque tous les habitans du Péloponèse & d'une partie de l'Attique. Ils détruisirent la plûpart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui resterent dans le pays furent réduits en esclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Isles & sur les côtes de l'Asie mineure. L'occupation de leur établissement, & le soin de leur défense contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelque tems de songer à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aisance & ce repos si favorables aux Sciences & aux Arts, on vit sortir de ces contrées les premiers Auteurs

[a] Voy. *infrà*, Liv. V. Chap. III.
[b] Chap. IV. Art. IV. p. 45.
[c] Thucyd. l. 1. n. 12. = Pauf. l. 5. c. 3 & 4.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qui ayent mérité à tous égards de passer à la postérité ; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut de ces mêmes colonies Asiatiques que les Lettres repasserent dans la Grece Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y soutint encore assez long-tems, & regna jusqu'au siécle de ces hommes célebres que les Grecs honorerent du nom de Sages, c'est-à-dire, jusqu'au tems de Solon & de Pisistrate. b.

(1) Homère, Herodote, &c.
b Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions ; tom. 7. Mémoires ; p. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffement de la Royauté chez les Hébreux: efpace d'environ 600 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu fe reftraindre à des vûes générales. C'eft l'effet de l'obfcurité qui regne fur l'hiftoire des fiécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit préfentement nous procureront plus de fatisfaction. On peut entrer dans quelques détails fur l'état du Commerce & de la Navigation chez plufieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'obferverai l'ordre chronologique, & la fucceffion des faits, autant qu'il me fera poffible ; c'eft pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entreprifes maritimes de Séfoftris font les plus anciennes dont nous ayons connoiffance dans les tems dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Volume précédent que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce ; j'ai fait voir aussi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la navigation. La politique & la superstition s'y opposoient [a]. Sésostris qui monta sur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. [b], fit taire ces motifs & disparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit proposé la conquête de l'Univers [c]. Mais il lui auroit été difficile d'entreprendre un si vaste projet sans le secours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient suivis les Rois ses prédécesseurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus considérables ; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles [d]. Si l'on en croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaisseaux de guerre qu'on vit paroître [e]. Jusqu'alors les Egyptiens n'avoient eû que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils se servoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique [f]. Ce fut aussi sur cette mer que Sésostris fit construire sa flotte [g]. Je suis persuadé, quoique les Anciens ne le disent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il est également probable que la plus grande partie des équipages qui montoient ces vaisseaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de sa flotte, Sésostris se rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes [h]. On ne voit point que ce Prince ait eû de vaisseaux

[a] Voy. Liv. IV. Chap. II. p. 284.

[b] *Suprà*, Liv. I. Chap. III. p. 114

[c] Diod. l. 1. p. 63.

[d] Id. ibid. p. 64.

[e] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.

[f] Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.

[g] Herod. l. 2. n. 102. = Diod. l. 1. p. 64.

[h] Herod. & Diod. *locis cit.*

Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge ; mais on sçait que sous cette dénomination, les Anciens comprenoient tout l'espace de mer qui baigne l'Asie au midi.

sur la Méditerranée. Diodore dit, il est vrai, que Sésostris conquit les isles Cyclades [a]. Mais il y a bien de l'apparence que cette expression doit s'entendre de quelques Isles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues sous ce nom dans la Méditerranée. La maniere seule dont Diodore s'exprime le donne assez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne disent en aucun endroit que Sésostris ait eû une flotte sur la Méditerranée.

Le regne de ce Prince fut une époque brillante, mais passagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les successeurs de Sésostris soient entrés dans ses vûes, ni qu'ils ayent continué ses projets. Les Ecrivains de l'Antiquité ne parlent d'aucune entreprise maritime faite en Egypte dans les siécles que nous parcourons présentement. L'ancienne façon de penser à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit son empire. Tout occupé des moyens de rendre le commerce intérieur de son Royaume très-florissant, Sésostris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte pussent communiquer entr'elles avec aisance. Dans cette vûe, il avoit fait creuser plusieurs canaux qui partoient du Nil [b], & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainsi le transport des denrées, il avoit pourvû à ce que l'abondance pût se répandre dans toutes les parties de son Royaume. Ces travaux si propres à favoriser le commerce, ne purent cependant en inspirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établissemens capables de le favoriser; car je ne pense pas qu'on puisse rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduisirent de l'Egypte dans la Grece, une centaine d'années environ après Sésostris. Nous sçavons que les Chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte [c]. On ne doit donc les regarder que comme des aventuriers qui, mécontens de leur sort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune

[a] L. 1. p. 65.

(1) Le nom de *Cyclades*, est un terme générique qui peut convenir à plusieurs amas d'Isles.

[b] Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. 66.

[c] Voy. Herod. l. 2. n. 154.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dans uue terre étrangere. Je pense au surplus qu'il en a été de ces secondes colonies comme des premieres, c'est-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Grece sur des bâtimens Phéniciens [a].

Les Egyptiens continuerent aussi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Ils ne furent ouverts que sous le regne de Psammétique [b], c'est-à-dire, plus de mille ans après Sésostris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ses peuples néanmoins jouissoient d'immenses richesses. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & subjugué une grande partie de l'Asie [c]. Ces guerres ne furent point infructueuses : Sésostris rapporta de ses expéditions un butin immense [d]. Il imposa d'ailleurs des tributs considérables de toute espèce sur les Nations qu'il avoit vaincues [e]. Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte [f]. Les successeurs de ce Prince imiterent son exemple. D'anciennes Inscriptions qui subsistoient encore du tems de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'yvoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer [g]. Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de son tems les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples soumis à leur domination [h].

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ses premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutissoit une grande partie des richesses de l'Asie. Les monumens superbes que ces Princes faisoient ériger, les travaux immenses qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faisoient circuler leurs trésors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette

[a] Voy. Marsh. p. 109 & 110.
[b] Diod. l. 1. p. 78.
[c] Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
[d] Ibid. p. 65.
[e] Ibid. p. 64 & 65.
[f] Ibid. p. 65.
[g] Strabo, l. 17. p. 1171. = Tacit. Annal. l. 2. c. 60.
[h] Ibid.

seule voye s'enrichir asseż promptement. Aussi y avoit-il beaucoup de luxe en Egypte dès les premiers tems. On en peut juger par la quantité de vases d'or & d'argent, d'habits précieux, &c. que les Israëlites emporterent de ce pays quand ils en sortirent [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Exod. c. 12. ℣. 35.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les siécles que nous parcourons présentement plusieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'est à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plûpart des entreprises maritimes qui ont rendu ces Peuples si fameux dans l'antiquité. Leur histoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'industrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce est capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorsqu'on parle des Phéniciens, il faut distinguer les tems avec exactitude. Ces peuples possédoient originairement une assez grande étendue de pays, comprise sous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Israëlites sous Josué. Les terres qui tomberent dans le partage de la Tribu d'Aser s'étendoient jusqu'à Sidon [a]. Cette ville cependant ne fut point subjuguée. Ses habitans conserverent leur vie & leur liberté [b]. Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laissa jouir d'une grande tranquillité [c]. Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils se trouverent même bientôt assez puissans pour opprimer à leur tour les Israëlites. Cet événement arriva du tems des Juges [d]. Nous en ignorons les circonstances, qui d'ailleurs sont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

Si les conquêtes de Josué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les suites de cet événement. Pour soutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient besoin de se ménager des entrepôts dans les différentes contrées où

[a] Jos. c. 19. ℣. 28.
[b] Judic. c. 3. ℣. 3.
[c] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[d] Ibid. c. 10 ℣. 12.

ils

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établissemens stables, qu'à l'aide d'un certain nombre de colonies. La révolution occasionnée dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies par tout où ils le jugerent à propos. En effet, la plûpart des anciens habitans de la Palestine se voyant menacés d'une entiere destruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un asyle : ils s'y jetterent ; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas suffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils se virent encore dans la nécessité d'aller chercher de nouvelles demeures [a]. La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaisseaux, & se servit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre son négoce & former des établissemens. De-là ce grand nombre de colonies qui sortirent alors de la Phénicie, pour se répandre dans plusieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut consulter les Auteurs qui ont discuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle mérite (1). Je me bornerai à des faits généraux qui puissent mettre le Lecteur à portée de juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les siécles dont il s'agit présentement. J'observerai aussi qu'alors il n'étoit point question de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut prise par Nabuchodonosor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la prise de Troye [b]. Elle devoit son origine à une colonie de Sidoniens [c]. Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établissemens, furent très-foibles. Homère qui parle si souvent de Sidon, ne nomme seulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore assez distinguée de son tems, pour mériter une place dans l'Histoire.

Pour revenir à notre sujet, les premiers établissemens des Phéniciens furent dans les isles de Chypre & de Rhodes. Ils passerent successivement dans la Grece, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Ensuite ils se porterent dans les Gaules, & s'a-

[a] Voy. Procop. de Bello Vandal. l. 2. c. 10.

(1) Bochart, Huet, Newton, &c.

[b] Marsh. p. 290.

[c] Voy. la prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 281.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

vançant toujours, ils reconnurent la partie méridionale de l'Espagne. Ces peuples sont incontestablement les premiers Navigateurs qui ayent pénétré dans cette extrémité de l'Europe. C'est même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Jusqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point sortis de la Méditerranée : leurs expéditions maritimes se bornoient à l'enceinte de cette mer; & l'Espagne méridionale étoit le terme de leurs courses. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entreprises. En parcourant la pointe méridionale de l'Espagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal assez étroit avec une autre mer. Les périls qui se présentoient à franchir ce dangereux passage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des succès continuels, ils oserent enfin s'y hazarder. On vit donc vers l'an 1250 avant J. C. les vaisseaux Phéniciens sortir de la Méditerranée, & passant le détroit, entrer dans l'Océan [a]. La réussite couronna la hardiesse de cette entreprise. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Espagne. Ce premier voyage fut suivi de plusieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent passer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établissemens solides.

Leur principale attention se porta sur cette Isle connue à présent sous le nom de Cadix [b]. Ils ne furent pas long-tems sans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poste. C'étoit un entrepôt favorable pour y déposer les riches effets qu'ils apportoient de l'Asie & des pays voisins. Ils pouvoient y retirer pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Espagne. Pour s'assurer la possession de cette

(1) On prétend qu'autrefois l'Espagne étoit remplie d'une si prodigieuse quantité de lapins, que ces animaux à force de creuser la terre alloient jusqu'à renverser les maisons. *Varro, de Re Rustica.* l. 3. c. 13. = Strabo l. 3. p. 213, 214 & 256. = Plin. l. 8. sect. 43 & 83.

שפן *Saphan*, en langue Hébraique, peu différente de la Phénicienne, signifie un *Lapin*. SPANIJA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hispania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de Lapins*. Bochart *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 190.

[a] Voy. Diod. l. 5. p. 345. = Bochart, *in* Phaleg. l. 3. c. 7. p. 189. = *In* Chanaan, l. 1. c. 34. p. 662.

[b] Elle est située proche la côte Occidentale de l'Andalousie.

isle, les Phéniciens y bâtirent une ville [a], à laquelle ils donnerent un nom qui désignoit l'utilité dont elle leur étoit, & l'usage qu'ils en faisoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *réfuge*, *enclos* [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commercer des premiers avec l'Espagne fut très-considérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoissances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne sçavoient point en profiter : méconnoissant le prix de ces métaux, ils les employoient aux usages les plus vils [c]. Les Phéniciens sçurent bien se prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une si prodigieuse quantité d'argent, que leurs navires ne purent suffire à transporter ce trésor. Ils furent obligés d'ôter tout le plomb dont leurs anchres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop [d]. L'histoire des premiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidéle de ces anciens événemens.

Ce n'étoit pas à l'or & à l'argent que se bornoient les richesses que les Phéniciens tiroient de l'Espagne ; sans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain sur-tout, étoient des objets aussi lucratifs [e]. Tout ce qui se consommoit autrefois de ce dernier métal passoit par les mains des Phéniciens. Cet exposé succinct suffit pour faire juger des bénéfices immenses que produisoient les retours de vaisseaux chargés de pareilles cargaisons ; car il est certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ses colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement opposés.

L'Espagne ne fut pas le seul pays au-delà des colonnes d'Hercule où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiarisés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite.

[a] Diod. l. 5. p. 345.
[b] Bochart *in* Chanaan. l. 1. c. 34. p. 673.
[c] Strabo, l. 3. p. 224. = Diod. l. 5. p. 358.
[d] Arist. de Mirab. auscult. t. 1. p. 1165.
[e] Diod. l. 5. p. 361. = P. Mela l. 2. c. 6. = Strabo, l. 3. p. 212, 213 & 219. = Plin. l. 3. sect. 4. p. 145. l. 4. sect. 34. p. 228. l. 34. sect. 47.

Strabon assure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de tems après la guerre de Troye. Ils y avoient, suivant cet Auteur, formé dès-lors quelques établissemens & bâti quelques villes [a].

Je n'oserois placer dans les mêmes siécles leur passage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer sur une réflexion que fournit la lecture des Ecrivains de l'Antiquité. Ils étoient persuadés que tout l'étain qui se consommoit dans le monde connu, sortoit des isles Cassitérides, & on ne peut douter que ces isles ne soient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornouailles [b]. Nous voyons par les Livres de Moïse que, de son tems, l'étain étoit connu dans la Palestine [c]. Homère nous apprend aussi qu'on faisoit usage de ce métal dans les siécles héroïques [d]. Ce Poëte, comme on sçait, est exact à ne prêter aux tems dont il parle que les connoissances qu'il sçavoit leur appartenir. Il s'ensuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'est pas néanmoins mon sentiment.

En reconnoissant qu'on avoit très-anciennement l'usage de l'étain dans plusieurs contrées de l'Asie, je ne pense pas que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de distance entre cette isle & l'Espagne, pour présumer que les Phéniciens aient tenté ce trajet dans les siécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traversée ne pouvoit pas se faire sans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule opposé à l'Angleterre que les Phéniciens passoient dans ce pays; mais cette opinion supposeroit que dès les tems les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Espagne & presque toutes celles de la Gaule, sentiment qui me paroît peu probable. Je pense donc que, dans ces anciens tems, c'étoient l'Espagne & le Portugal qui fournissoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient si avantageusement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées [e].

[a] L. 1 p. 83. l. 3. p. 224.

[b] Voy. Bochart, Chan. l. 1. c. 39. p. 722. & 724.

[c] Num. c. 31. ℣. 22.

[d] Iliad. l. 11. v. 25 & 34, &c.

[e] Diod. l. 5. p. 361. = Strabo, l. 3. p. 219. = Plin. l. 4. sect. 34. p. 228. l. 34. sect. 47. = Stephan. de Urbib. voce Ταρτησσος, p. 639.

On sent assez par l'énumération que je viens de faire des pays où les Phéniciens fréquentoient dans les siécles qui nous occupent présentement, quelle étoit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Israëlites trouverent dans la Palestine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les Chameaux même étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques d'or [a]. Ces faits sont des preuves bien convainquantes des richesses que les Phéniciens avoient versées dans la Palestine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux que dans ces anciens tems, les différentes contrées de notre Univers n'avoient presque point de relation les unes avec les autres. Par cette position les Phéniciens s'étoient rendu les commissionnaires & les facteurs de tout le monde connu. On voit que, dès le tems de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en possession de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence [b]. Telle fut la source des richesses immenses que les Phéniciens amasserent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intelligens n'en laissoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec soin les lieux où ils naviguoient, & cherchoient par toutes sortes de moyens à en dérober la connoissance aux autres nations [c]. L'obscurité qu'ils affectoient de répandre sur leur négoce, les fit taxer de ruse & de friponnerie [d]. Entrons maintenant dans quelque examen sur la maniere dont étoient construits les vaisseaux des Phéniciens. Disons aussi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de simples barques. On se servoit de la rame pour conduire ces bâtimens foibles & légers. A mesure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la construction des Navires, on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer.

[a] Judic. c. 8. ỽ. 21, &c.

[b] Hom. Iliad. l. 6. v. 289, 290. l. 23. v. 743. = Odyss. l. 4. v. 154. l. 15. v. 114.

[c] Strabo, l. 3. p. 265.

[d] Odyss. l. 14. v. 288, &c. l. 15. v. 414, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

L'industrie de l'homme croît ordinairement en raison de ses besoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la course d'un Navire ; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des voiles. Il regne une très-grande obscurité sur le tems auquel ces parties accessoires du Vaisseau ont été inventées. Je pense que les Phéniciens auront été des premiers à se servir du vent. Je crois même cette maniere de naviger assez ancienne chez ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils eussent pû entreprendre des navigations aussi longues & aussi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des Navires qui n'eussent pas porté de voiles ? Semblables au surplus à nos Galères, ces bâtimens alloient aussi à la rame. On faisoit servir les voiles quand le tems étoit favorable : on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorsque le vent étoit contraire.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que plusieurs Peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la Navigation. Ils n'auront pas couru long-tems les mers, sans qu'il se soit élevé entre eux des disputes & des contestations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalousie auront fait penser alors aux moyens d'attaquer & de se défendre sur mer avec succès. Dès ce moment on inventa une construction de bâtimens propres à cet usage. On a vû précédemment que Sésostris passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître des vaisseaux de guerre [a]. Mais je crois en devoir plutôt faire honneur aux Phéniciens [b]. Quoi qu'il en soit, on sçait que dès les siécles dont nous parlons, on distinguoit deux espéces de bâtimens, les uns destinés pour le Commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux sortes de navires étoit différente. Les vaisseaux de guerre Phéniciens que je présume avoir servi de modèle aux autres Nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco* [c] ; c'est tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaisseaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde [d], ou pour mieux dire, presque ronde (1). Car

[a] *Suprà*, Chap. I. p. 292.
[b] Voy. ibid.
[c] Bochart, Chanaan. l. 2. c. 11. p. 819. & 820.
[d] Bochart. ibid.

(1) C'est l'idée qu'en donne Festus lorsqu'en parlant des bâtimens appellés GAULUS, il les définit : *Gaulus, genus navigii penè rotundum. voce* GAULUS, p. 162.

je ne puis croire que par l'expression de vaisseaux *ronds* les Anciens ayent voulu désigner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer ? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter sur des rivieres. Je pense donc que les GAULUS avoient leur milieu fort enflé afin de pouvoir porter plus de marchandises. On les nommoit *ronds* par opposition aux vaisseaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

Ces sortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte [a], étoient sujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obstacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès lors il obéit à tous vents, parce qu'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il glisse sur la surface des flots, sans pouvoir se défendre & résister. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en pouppe ; & encore n'est-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le sillage des vaisseaux marchands Phéniciens devoit être, conséquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient nécessairement beaucoup de tems à leurs moindres voyages. Il n'est pas difficile au surplus de faire sentir pourquoi les premiers Navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires Marchands une forme ronde. Cette sorte de construction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces tems reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit possible. Les Anciens ne pouvoient par conséquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens [b] : ils cherchoient donc à regagner sur la largeur ce qu'ils perdoient sur la profondeur.

[a] Tacit. Annall. l. 2. c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaisseau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route presque à tous vents. En présentant le côté, il se fait de l'énorme volume d'eau contre lequel il presse, un point d'appui suffisant pour résister au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ses voiles. Un vaisseau de Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil bâtiment pût déplacer latéralement l'énorme masse d'eau qui lui résiste dans une direction perpendiculaire à sa longueur ? Il résulte donc de l'effort du vent, combiné avec la résistance de l'eau, qu'un pareil vaisseau s'échappe par la diagonale. Aussi le vent *largue*, ou de *quartier*, est-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en pouppe n'est pas si favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui serve, le vent ne pouvant pas agir sur toutes à la fois.

[b] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

Je ne pense pas que ces navires eussent un avant & un arriere marqués & distincts. La forme en devoit être la même [a]. Ils pouvoient, à ce que je crois, gouverner de tout sens. Je le juge ainsi sur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaisseaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient jusqu'à trois & quatre [b]; c'est à dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je présume, une espéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manoeuvrer de tel sens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes se servent encore aujourd'hui de vaisseaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere [c]. Peut-être aussi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la proue, étoient disposés sur les côtés [d], comme on voit qu'ils le sont aux *Praos*, ou Pyrogues de Bantam [e].

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faisoient usage pour diriger leurs navigations, ne nous sont pas connues. L'histoire ne nous a rien transmis sur une objet si curieux & si intéressant. Je ne m'arrêterai donc point à proposer des conjectures qui ne porteroient sur aucun fondement. Je crois seulement pouvoir expliquer par quelle raison ces Peuples ont tenté de grandes entreprises avant aucune autre Nation de l'antiquité.

En traitant des moyens employés par les premiers Navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en assurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourse avoit été vraisemblablement le premier guide qu'ils eussent suivis. J'ai fait voir en même tems à quels inconvéniens ce choix les exposoit [f]. Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir. Ils falloit donc chercher dans le Ciel quelque point qui pût servir à diriger la course d'un vaisseau d'une façon plus précise & plus sûre que la grande Ourse. On avoit dû s'appercevoir qu'au-dessus de cette constellation il y en avoit une plus petite, de figure presque

[a] Voy. Hygin. Fab. 168 & 277. = Suid. *In voce* Ἀμφιπρύμναις, t. 1. p. 153 & *voce* Δίκροτα, p. 589. = Scheffer. de Milit. Nav. Veter. l. 2. c. 5. p. 147.

[b] Athen. l. 11. c. 12. p. 489. = Hygin. Fab. 14. p. 50. = Scheffer. *loco cit.* p. 146.

(1) On voit naviger sur la Seine des bateaux assez grands & assez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

[c] Rec. des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 594.

[d] Voy. Tacit. Annal. l. 2. c. 6.

[e] Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 367.

[f] Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. p. 280.

semblable

blable, mais en situation contraire, & qui étant beaucoup plus près du Pôle, ne se couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoît cette constellation sous le nom de la *petite Ourse*. Les Phéniciens en choisirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoissance [a]. Je dis une étoile en général, car dans les tems dont il s'agit, c'est-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui est à l'extrémité de la queue de la petite Ourse, & sur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec précision. Elle en étoit alors trop éloignée [b]. Je crois que les Phéniciens se servoient dans les siécles dont je parle, de la *Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'épaule de la petite Ourse, est de la seconde grandeur, & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'exposer sur des mers inconnues. Leur habileté dans la Marine & dans le négoce étoit très-célebre dès le tems de la guerre de Troye [c].

[a] Voy. Bochart Chan. l. 1. c. 8. p. 410.
— Palmer. Exercitat. p. 445.
[b] Acad. des Sciences, Année 1733. Mémoires, page 440.
[c] Odyss. l. 15. v. 414 & 415.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conservé, sur le commerce des autres Peuples de l'Asie, les mêmes connoissances que sur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que, dans les siécles dont il s'agit présentement, le négoce ne fût très-florissant dans plusieurs contrées de cette vaste partie du Monde, & particulierement de l'Asie mineure. Il est vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits dispersés dans les écrits des Historiens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, roi de la grande Phrygie, qu'il convertissoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je pense, de l'habileté de ce Prince à faire valoir les productions de son Royaume, & de son attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la source des richesses de ce Prince, si vantées dans l'antiquité [a]. Eh ne peut-on pas dire, par une méthaphore, qui même n'est point trop outrée, que l'effet du commerce est de convertir tout en or? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que Midas s'étoit particulierement appliqué à perfectionner la navigation. On disoit qu'il avoit inventé l'anchre dont on se sert pour arrêter les vaisseaux [b]. Aussi voyons-nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque tems, comme les maîtres de la Mer [c]. Il n'y a jamais eû que des Nations commerçantes qui ayent pû prétendre à cette espece de supériorité.

Les Phrygiens passoient aussi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues [d] si commodes pour transporter par terre les marchandises. J'oubliois de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de battre monnoie [e]. On doit conclure de tous ces faits que les

[a] Voy. Plin. l. 33. sect. 15. p. 613 & 614.
[b] Pausan. l. 1. c. 4. p. 12.
[c] Syncell. p. 181.
[d] Plin. l. 7. sect. 57. p. 415.
[e] Pollux, l. 7. c. 6. §. 83. p. 1063 = Heraclid. *in* Polit. Verbo Φρυγίων.

Peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-floriſſant dans cette contrée. Tantale qui y régnoit vers le milieu des ſiécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ſes richeſſes & par ſon avarice ſordide [a]. Maître d'un grand tréſor, il n'oſoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur uſage. Obligé de renoncer au thrône de ſon pere, & de s'enfuir de ſa patrie, il paſſa dans la Grece du tems qu'Acriſius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Aſie de grandes richeſſes. Ce Prince ſçut les répandre à propos. Il leur dut ce degré de puiſſance qui l'éleva bien-tôt au-deſſus de tous les Souverains de la Grece [b] très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, ſur le commerce des Lidyens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces Peuples s'étoient adonnés au négoce dès les tems les plus reculés [c]. Ils le continuerent avec tant de ſuccès que Crœſus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il eſt certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richeſſes de Priam ne permettent pas d'en douter [d]. Les états de ce Prince étoient ſitués fort avantageuſement. Ils s'étendoient ſur toute la côte occidentale de l'Helleſpont: les Iſles de Ténedos & de Leſbos s'y trouvoient même compriſes [e]. Les Troyens avoient ſçu profiter de cette heureuſe poſition pour s'adonner au commerce & à la navigation [f]. Ils avoient de bons ports [g] & d'habiles conſtructeurs de vaiſſeaux [h]. Enée & Antenor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte aſſez conſidérable pour aller chercher & former de nouveaux établiſſemens [i].

Je ne ſçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations

[a] Voy. Méziriac, *ad* Epiſt. Ovid. t. 2. p. 329.
[b] Thucyd. l. 1. p. 6 & 7.=Plut. *in* Theſ. p. 2. A.
[c] Liv. IV. Chap. I. p. 269 & 273.
[d] Voy. Hom. Iliad. l. 24. v. 544, &c.
[e] Hom. ibid. &c.=Virgil. Æneid. l. 2. v. 21, &c.
[f] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 417.
[g] Virgil. Æneid. l. 3. v. 5 & 6.
[h] Hom. Iliad. l. 5. v. 60, &c.
[i] Virgil. Æneid. l. 1. v. 242. l. 3. v. 4, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

commerçantes. L'origine de ces Peuples ne nous est pas autrement connue. On sçait seulement qu'ils prétendoient avoir habité de tems immémorial cette province de l'Asie mineure qui de leur nom s'est appellée Carie [a]. Il paroît que les Cariens ont couru les Mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce. Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle est du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs [b]. On voit en effet, que sous le regne de Cécrops les Cariens venoient faire des descentes sur les côtes de l'Attique & les ravager [c]. Ils infestoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le tems de Minos [d]. Ils s'étoient même établis dans les Isles Cyclades. Si l'on en croit *Thucydide*, Minos parvint à les en chasser [e]. Je dis, si l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur sur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le roi de Crète ne les chassa point des Cyclades ; il leur fut permis d'y demeurer, à la condition de joindre un certain nombre de leurs vaisseaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos d'équiper [f]. Quoi qu'il en soit de ces deux narrations, il en résulte toûjours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation ; mais on ne voit point qu'ils se fussent également appliqués au commerce.

[a] Voy. Acad. des Inscript. t. 9. Mém. p. 113.
[b] Voy. Thucyd. L. 1. p. 6.
[c] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609.
[d] Thucyd. l. 1. p. 4.
[e] Ibid.
[f] L. 1. n. 171.



IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

SI L'ON se rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens sur l'ancien état de la Grece [a], on concevra facilement que pendant plusieurs siécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaison ni communication, & par conséquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Historiens en conviennent [b]. Vers le tems d'Abraham à peu près, quelques colonies sorties de l'Egypte passerent dans la Grece. Ces nouvelles peuplades en civiliserent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des sciences; mais ces premieres semences furent bientôt étouffées [c]. Enfin, on vit successivement & dans l'espace de moins d'un siécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établissemens dans la Grece. Ces dernieres Colonies réussirent plus heureusement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à persuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture [d]. Dès lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits sont parfaitement conformes à tout ce qui reste d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'usage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Grece que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'est à Bacchus, petit-fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'institution de tous les reglemens relatifs à cet objet [e].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne se faisoit que par échange, & que c'étoit l'estimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vû aussi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que successivement ils avoient

[a] Voy. prem. Part. Liv. I. Art. V. = Seconde Part. Liv. I. Chap. IV. & Liv. II. Sect. 2. Chap. I.
[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 2.
[c] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 174.
[d] Voy. ibid. p. 175.
[e] Plin. l. 7. sect. 57. p. 411.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

inventé les mesures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'ensuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, comme signes communs & représentatifs des marchandises; que dans les premiers tems c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoye proprement dite [a]. L'histoire du commerce chez les Grecs, présente une image fidele de ces différentes gradations; mais il est difficile d'en marquer l'époque, & d'assigner le tems de la plupart de ces usages.

Il est certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eû lieu originairement dans la Grece. Cette façon de trafiquer étoit encore en usage au tems de la guerre de Troye. Dans l'Odyssée, Minerve, déguisée sous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique sur mer & qu'elle va à Témèse chercher de l'airain pour l'échanger contre du fer [b]. Non-seulement l'échange avoit lieu dans le commerce en gros, mais aussi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade plusieurs vaisseaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs; aussi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux-ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même jusqu'à des esclaves [c].

Dans ces passages Homère ne dit point qu'on mesurât ou qu'on pesât les marchandises dont on trafiquoit; mais il faut le sous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les mesures [d] & les balances [e] étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire passer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des mesures dans la Grece [f]. Ce Prince n'a paru que quelque tems après Homère [g]. J'accorderai tout-au-plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les mesures: c'est le sentiment de plusieurs Ecrivains de l'antiquité [h].

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore usitée du tems de la guerre de Troye, dès lors néanmoins les

[a] Liv. IV. Chap. I.
[b] L. 1. v. 182, &c.
[c] L. 7. v. 492, &c.
[d] Iliad. l. 7. v. 471, &c.
[e] Ibid. l. 8. v. 69, &c.
[f] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Euseb. Chron. l. 2. p. 112. = Schol. Pindar. *ad* Olymp. Od. 13.
[g] Voy. Marsh. p. 420.
[h] Syncell. p. 198. = Isidor. Orig. l. 16. c. 24.
C'est aussi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'expriment sur Phéidon *Herod.* l. 6. n. 127. = Strabo, l. 8. p. 549.

métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or [a]. Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui dans les premiers tems décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéale, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances*, *poids*.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Grece. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b]. Ce Prince vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos [c]. Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes [d], mais sans fixer de tems.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression : elle valoit cent *Bœufs* ; elle en valoit neuf [e]. Cette maniere de s'exprimer, aussi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes contestations entre les Critiques.

Les uns pensent que cette façon de désigner le prix d'une chose par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être prise à la lettre. On doit l'entendre, disent-ils, de certaines pieces de Monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal [f]. Les espéces de cette fabrique

[a] Voy. Feith. Antiq. Homer. l. 2. c. 10. p. 201.

[b] Voy. Hygin. Fab. 274. p. 327. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 414. = Pollux, l. 9. c. 6. p. 1063.

A la vérité Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoye. On peut cependant le conjecturer, de ce que d'un côté Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que de l'autre Hygin, dit que ce Prince fut le premier qui fit connoître ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Erichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoye à Athènes.

[c] Strabo, l. 8. p. 577. = Pollux, *loco cit.* p. 1062.

[d] Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10.

[e] Iliad. l. 2. v. 449. l. 6. v. 236. l. 21. v. 79.

[f] Pollux, l. 9. c. 6. §. 60. p. 1029. = Schol. Homeri *ad* Iliad. l. 2. v. 449. & *ad* l. 21. v. 79.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

étoient d'or [a]. Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Isle de Délos [b]. Suivant Plutarque, Théfée fut le premier qui mit cette monnoie en usage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Historien, soit en mémoire du taureau de Marathon, soit dans la vue d'exhorter les Athéniens au labourage [c]. Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet usage. J'en dirai la raison dans un moment. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que ces pieces d'or marquées de l'empreinte d'un boeuf, n'ayent été autrefois très-répandues dans la Grece: Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux, *Il porte un Bœuf sur la langue* [d] qu'on appliquoit à ceux qui avoient vendu leur silence & se taisoient pour de l'argent [e].

D'autres Critiques soutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du tems de la guerre de Troye la maniere d'estimer & de désigner le prix d'un effet quelconque [f]. Ainsi, lorsqu'on disoit qu'une chose valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces passages d'Homère il n'est question ni de pieces monnoyées qui portassent l'empreinte d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur sentiment est que cette espéce de monnoie consistoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf [g].

A l'égard du TALENT, il est encore plus difficile d'en donner une notion exacte & de conjecturer l'idée qu'on pouvoit attacher à ce mot dans les siécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* [h]. D'autres, & c'est le plus grand nombre, croyent que le poids seul régloit le prix de cette sorte de monnoye, c'est-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal pesant un certain poids : c'est pourquoi, disent-ils, il est parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du surplus, ils soutiennent qu'il n'y a jamais eû de pieces monnoyées

[a] Schol. Hom. *ad* Iliad. *loco cit.*
[b] Pollux, *loco cit.* p. 1029 & 1030.
[c] *In* Thes. p. 11.
[d] Æschyl. *in* Agamemn. v. 36.
[e] Pollux. *loco cit.* p. 1030. = Suidas, t. 1. p. 449. = Hesychius, *voce*, Τάλαντον. = Eustath. *ad* Iliad. l. 1. v. 449.
[f] Pollux, l. 9. c. 6. segm. 73 & 74. = Kuster, *ad* Suid. Αλφανει, not. (14) t. 1. p. 128.
[g] Ottho Sperling. de Numm. c. 22. p. 144.
[h] Feithius, l. 2. c. 10 p. 201.

connues

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

connues& désignées sous le nom de *Talent* : c'étoit, ajoutent-ils, une simple maniere de compter & d'évaluer les grosses sommes. Entre tant de contestations & de difficultés, voici le sentiment qui ma paru le plus probable.

Je pense, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eû, dès les siécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je présume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Asie & de l'Egypte qui vinrent successivement s'établir dans la Grece. Je crois avoir suffisamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Assyrie & l'Egypte [a]. J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité y est formel & unanime [b]. On apperçoit même très-aisement les motifs de ce choix. Avant que les Grecs eussent introduit les métaux dans leur commerce, ils se servoient de bœufs, comme de la marchandise la plus chere pour apprécier tous les autres effets [c]. Les Romains en avoient usé de même dans les premiers tems [d]. Lorsqu'ensuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer sur une certaine portion de métal, une marque qui pût en constater le prix & la valeur, ils choisirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit servi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me semble donc qu'Homère a désigné ces anciennes espéces dans les passages où il estime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je pense au surplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens Peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-grossieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs espéces monnoyées une forme réguliere & agréable. C'est dans ce sens, à ce que je présume, qu'il faut conserver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Grece.

Il n'est pas si aisé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eû de piece de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc présumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous sçavons en effet,

a Liv. IV. Chap. I. p. 269, &c.
b Voy. *suprà*, p. 311 & 312.
c Voy. Pauf. l. 3. c. 12. p. 235.
d Voy. Plin. l. 18. sect. 3. p. 98. l. 33. sect. 13. p. 610. = Columel. *in* Præfat. l. 7.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

qu'outre les espéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens se servoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de supputer. Par exemple, chez-nous la somme de cinquante livres est censée devoir contenir 50 pieces appellées LIVRES. Ces pieces cependant ne sont pas réelles, cette somme pouvant être payée en différentes espéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant servi à peser l'or & l'argent, fut ensuite appliqué à désigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, suivant toutes les apparences, étoit assez peu considérable dans les premiers tems. En effet, Homère ne présente une somme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui composent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle [a]. Observons encore que le même Poëte ne parle jamais ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On en peut inférer que ces petites monnoies, si propres à faciliter le commerce en détail, & surtout le débit des denrées, étoit encore inconnues dans la Grece, au tems de la guerre de Troye.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs se sont servis originairement pour exercer leur commerce intérieur. Nous ignorons dans quel tems ces Peuples ont appris à se servir de bêtes de somme pour transporter les marchandises. On sçait seulement qu'ils avoient l'usage des chariots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoissance à Erichthonius quatrieme roi d'Athènes [b], dont l'époque tombe à l'an 1513 environ avant J. C. A l'égard des batteaux, il n'est pas possible de marquer le tems auquel l'usage s'en est introduit dans la Grece.

De quelque maniere que les Grecs pussent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long-tems foible & languissant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Grece, & moins encore d'état florissant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus [c]. Indépendamment du manque d'industrie, les dangers auxquels les Voyageurs étoient exposés,

[a] Iliad. l. 23. v. 269.

[b] Ælian. Var. Histor. l. 3. c. 38. || Tertull. de Spect. c. 9. = Euseb. Chron. l. 2. p. 79.

[c] Voy. Thucyd. l. 1. p. 2-6-9. = Herod. l. 8. n. 137. = Voy. aussi *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. I.

aux tems héroïques, formoient un obstacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infestés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé [a]. Thésée se rendit immortel par son courage & son activité à purger sa patrie des voleurs qui l'infestoient. Ses exploits rétablirent la sureté publique, & les chemins dorénavant furent libres [b]. Ce Héros s'étoit proposé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de sa vie à parcourir la Grece pour exterminer les scélerats & les brigands (1).

Si les Grecs, aux tems héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obstacles à surmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que présente l'histoire de la navigation chez ces Peuples; histoire qui doit nécessairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage semble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoissances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la suite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le tems d'Abraham, firent la conquête de la Grece sous la conduite des Princes Titans [c]. L'anarchie qui suivit la prompte extinction de cette famille [d], ne permit pas aux Grecs de profiter de cette découverte. Le voisinage de la mer devint même funeste à ceux qui s'y étoient établis. Ils se virent bientôt assaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de réprimer leurs violences, il ne leur resta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour se retirer dans le milieu des terres [e]. Les conducteurs des dernieres colonies qui passerent de l'Egypte & de l'Asie dans la Grece, enseignerent à ces Peuples les moyens de se défendre contre les incursions des Pirates. Ils leur persuaderent pour cet effet de se réunir, de bâtir des villes & de les fortifier [f]. Les

[a] Thucyd. l. 1. p. 2. = Apollod. l. 3. p. 206. = Plut. *in* Thes. p. 3.

[b] Apollod. Plut. *loc. cit.* = Pauf. l. 2. c. 1. p. 112.

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troisieme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

[c] Voy. Æschyl. *in* Prometh. Vincto v. 466.

[d] Voy. la prem. Part. Art. V. p. 61.

[e] Thucyd. l. 1. p. 6.

[f] Philocor. *apud* Strab. l. 9. p. 609. = Thucyd. l. 2. p. 108.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs alors se trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

Les habitans de l'Attique paroissent avoir été les premiers qui ayent joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops qui, à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C. [a]. Il y a lieu de croire que ce Prince étoit ou accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit construire quelques navires sur le modèle de son bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'usage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont sa colonie avoit besoin pour subsister [b]. On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'histoire dit qu'Eréfichton fils de Cécrops s'empara de l'Isle de Délos [c], 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit réussir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne semble pas néantmoins que ces premieres entreprises ayent eu de suite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du tems de Théfée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaisseau qui porta ce Héros en Crète [d]. Nous remarquerons encore que pendant plusieurs siécles les Athéniens n'ont eû qu'un seul port, qui étoit celui de Phalère [e]. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

D'autres Peuples de la Grece s'adonnerent, vers les mêmes siécles à la Navigation, & s'y distinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Isle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art [f]. Tels furent aussi les habitans de Salamine qui paroissent l'avoir emporté, aux tems héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine [g]. On peut mettre encore les Argiens de ce nombre: & ce n'est pas sans fondement. Le vaisseau sur lequel Danaüs passa dans la Grece, a été célébré, par tous les Ecrivains de l'Antiquité [h]. On n'ignore pas que ce

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 17.

[b] Tzetzès *ex* Philocor. *ad* Hesiod. Op. v. 32. p. 18. Edit. *in*-4° 1603.

[c] Pauf. l. 1. c. 31. = Euseb. Chron. l. 2. n. 90. p. 76. = Athen. l. 9. p. 392, selon la correction de Casaubon, Animadv. p. 673. = Syncell. p. 153.

[d] Plut. *in* Thes. p. 7.

[e] Pauf. l. 1. c. 1. p. 3.

[f] Hésiod. Fragm. p. 343.

[g] Voy. *infra*, p. 322.

[h] Apollod. l. 2. p. 63. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.

les trésors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres pensent que l'idée de la Toison d'or est née de l'usage où l'on étoit dans ces contrées, de ramasser, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire son origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Grece, afin d'aller acheter les laines & les autres fourures précieuses que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce sentiment qui a été adopté par plusieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entreprise formée par quelques Marchands associés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des visions des Alchymistes. Accoutumés à trouver par-tout le secret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le dessein d'en rapporter un livre écrit sur des peaux de moutons, où étoit contenu le secret de faire de l'or [e].

De tous ceux qui ont essayé de développer cet événement, je crois qu'Eustathe est celui qui en a donné l'idée la plus juste & la plus exacte [f]. Il l'avoit tirée d'un ancien Historien (1). Le voyage des Argonautes, selon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils se proposoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont Euxin, & de se l'assurer en même tems par quelques établissemens. Il falloit, pour y réussir, une flotte & des troupes. Aussi l'armement des Argonautes étoit-il composé de plusieurs vaisseaux, & ils laisserent des Colonies dans la Colchide. On en trouve la preuve dans Homère & dans plusieurs autres Ecrivains [g]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaisseau portoit les Princes qui assisterent à ce voyage. Les autres objets de cette entreprise n'intéressoient pas également la Poësie & les Muses.

[a] Voy. Herod. l. 7. n. 197. = Diod. l. 4. p. 190. = Hygin. Fab. 3. = Palæphat. c. 31. p. 39.

[b] Strabo, l. 11. p. 763. = Appian. de Bell. Mithridat. p. 241.

Vers le Fort-Louis, on se sert de pareilles toisons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en sont bien remplies, on peut, par allusion, les appeller des toisons d'or.

[c] De Re Rust. l. 2. c. 1.

[d] Le Clerc. B. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trév. Juin 1702. p. 66.

[e] Suid. *voce* Δέρας, t. 1. p. 525 = Anonym. Incred. c. 3. p. 86.

[f] Ad Dionys. Perieget. v. 689.

(1) Charax.

[g] Iliad. l. 5. v. 641, &c. = Plin. l. 6. sect. 5. p. 305. = P. Mela, l. 1. c. 19. p. 106. = Strabo, l. 11. p. 758. = Eustath. *loco cit.*

Grecs. Il paroît à la vérité que depuis Dédale ils se servirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulysse au retour de Troye, passoit dans la Grece pour le premier qui eût enseigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablement à leur direction [a]. Eh, que penser encore de ces instructions? Du tems d'Homère, c'est-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les Grecs ne connoissoient que les quatre vents cardinaux [b]. Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent long-tems l'art de subdiviser les parties intermédiaires de l'horison, & de déterminer un nombre de Rhumbs suffisant pour fournir aux besoins d'une navigation un peu étendue [c].

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Jusqu'alors ces Peuples, de l'aveu de leurs meilleurs Historiens, ne s'étoient servis que de barques & de petits navires marchands [d]. Jason prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réussir. Il fit construire au pied du mont Pélion dans la Thessalie, un vaisseau qui par sa grandeur & son appareil surpassoit tous ceux qu'on avoit vûs jusqu'à ce moment. Ce fut le premier vaisseau de guerre qui sortit des ports de la Grèce [e]. Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Nation voulut y avoir part, & s'embarqua sous la conduite de Jason, 1253 ans avant J. C.

Il seroit assez satisfaisant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entreprise à laquelle la Grèce entiere s'intéressa : mais les événemens de ces tems reculés sont enveloppés de tant de fables, qu'il est bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juste ce que c'étoit que la Toison d'or, dont les Argonautes se proposoient la conquête. Les sentimens des Auteurs anciens sont très-partagés sur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, suivant quelques-uns, de retirer de la Colchide

[a] Diod. l. 5. p. 336. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 416. = Servius, *ad Æneid.* l. 1. v. 56.

[b] Odyss. l. 5. v. 295.

[c] Vitruv. l. 1. c. 6. = Plin. l. 2. sect. 46. p. 96.

[d] Diod. l. 4. p. 285.

[e] Diod. ibid. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417.

les trésors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres pensent que l'idée de la Toison d'or est née de l'usage où l'on étoit dans ces contrées, de ramasser, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire son origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Grece, afin d'aller acheter les laines & les autres fourures précieuses que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce sentiment qui a été adopté par plusieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entreprise formée par quelques Marchands associés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des visions des Alchymistes. Accoutumés à trouver par-tout le secret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le dessein d'en rapporter un livre écrit sur des peaux de moutons, où étoit contenu le secret de faire de l'or [e].

De tous ceux qui ont essayé de développer cet événement, je crois qu'Eustathe est celui qui en a donné l'idée la plus juste & la plus exacte [f]. Il l'avoit tirée d'un ancien Historien (1). Le voyage des Argonautes, selon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils se proposoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont Euxin, & de se l'assurer en même tems par quelques établissemens. Il falloit, pour y réussir, une flotte & des troupes. Aussi l'armement des Argonautes étoit-il composé de plusieurs vaisseaux, & ils laisserent des Colonies dans la Colchide. On en trouve la preuve dans Homère & dans plusieurs autres Ecrivains [g]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaisseau portoit les Princes qui assisterent à ce voyage. Les autres objets de cette entreprise n'intéressoient pas également la Poësie & les Muses.

[a] Voy. Herod. l. 7. n. 197. = Diod. l. 4. p. 290. = Hygin. Fab. 3. = Palæphat. c. 31. p. 39.

[b] Strabo, l. 11. p. 763. = Appian. de Bell. Mithridat. p. 242.

Vers le Fort-Louis, on se sert de pareilles toisons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en sont bien remplies, on peut, par allusion, les appeller des toisons d'or.

[c] De Re Rust. l. 2. c. 1.

[d] Le Clerc. B. Univ. t. 1. p. 247. = Mém. de Trév. Juin 1702. p. 66.

[e] Suid. *voce* Δέρας, t. 1. p. 525 = Anonym. Incred. c. 3. p. 86.

[f] Ad Dionys. Perieget. v. 689.

(1) Charax.

[g] Iliad. l. 5. v. 641, &c. = Plin. l. 6. sect. 5. p. 305. = P. Mela, l. 1. c. 19. p. 106. = Strabo, l. 11. p. 758. = Eustath. *loco cit.*

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entreprendrai pas de suivre les Argonautes dans leurs courses. Faute d'entendre assez bien la navigation, leur flotte erra long-tems sur différentes côtes. Ils coururent un grand risque dans le passage des Cyanées ou Symplégades. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui se présentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils sont assez près les uns des autres, à mesure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroissent se joindre ou se séparer. Les flots de la mer qui viennent s'y briser avec impétuosité élevent une vapeur qui obscurcissant l'air, empêche de distinguer nettement les objets & augmente l'illusion [a]. Du tems des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils se rejoignoient pour fracasser les vaisseaux dans leur passage [b]. Effrayés à l'aspect de ce détroit, nos héros lacherent, dit-on, une colombe pour essayer si elle y passeroit impunément. L'oiseau en fut quitte pour perdre le bout de sa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le passage. La navire Argo toucha seulement de sa pouppe dont il se détacha un morceau [c]. La colombe est sans doute l'emblême d'un vaisseau léger qu'on envoya découvrir le passage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de sa queue, expression qui signifie que ce bâtiment brisa son gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers [d], c'est-à-dire, que ce passage étant désormais connu, on ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin après plusieurs autres aventures, que je passe sous silence, les Argonautes découvrirent le Caucase. Cette montagne leur servit de point de reconnoissance ; elle les guida pour entrer dans le Phase où ils mouillerent assez près d'Œa, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des suites de cette expédition, qui ne fournissent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion sur cet événement considéré seulement comme entreprise maritime.

Quelques personnes peu attentives aux tems & aux circonstances dans lesquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas senti toute la hardiesse. Cet exploit tant vanté,

[a] Tournefort, Voyage du Levant, t. 2. p. 149, &c.

[b] Apollod. l. 1. p. 43 = Homer. Odyss. l. 12. v. 66, &c. = Strabo, l. 1. p. 39. l. 3. p. 222, &c. = Plin. l. 4. sect. 27. p. 219 = Amm. Marcell. l. 22. c. 8. p. 310.

[c] Apollod. l. 1. p. 48 & 49.

[d] Ibid. p. 49.

disent

disent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien. C'étoit se rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-t-on, ceux qui vivent dans de pareils siécles. Il n'est rien tel que de se placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainsi de l'expédition des Argonautes, ayent bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Grece. Cet art y sortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux siécles héroïques, manquoient absolument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entierement inconnue [a]. Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conséquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eû dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux siécles. Les secours que les Navigateurs de ces derniers tems étoient à portée de se procurer, diminuoient considérablement les obstacles qu'ils pouvoient rencontrer.

Depuis l'expédition des Argonautes les Grecs tournerent plus particulierement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils assemblerent pour porter la guerre dans l'Asie & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaisseaux [b]. Cet armement néanmoins n'est postérieur au voyage de la Colchide que d'environ 35 ans (1).

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaisseaux que fournit chacun des Peuples de la Grece qui eut part à cette grande expédition. Je me contenterai de quelques observations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être considérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaisseaux [c]. Les Athéniens en conduisoient cinquante [d]. C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le regne de Thésée. Il est assez étonnant qu'en moins de quarante ans ils ayent été en état d'en fournir un pareil nombre; mais il est bien plus surprenant que les Athéniens ayent

[a] Voy. Strabo, l. 1. p. 39.
[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 16, &c. Thucyd. l. 1. p. 8.

(1) Voy. Bann. Explicat. des Fables, t. 6. p. 442.
[c] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 83 & 118.
[d] Ibid. v. 64.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

laissé tomber ensuite leur marine, & qu'il n'en soit plus question dans l'espace de 700 ans qui se sont écoulés depuis la guerre de Troye jusqu'à la bataille de Marathon: car, selon la remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuse journée que les Athéniens devinrent hommes de mer [a]; & dès lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Grece qui entendoit le mieux la navigation (1).

Il falloit aussi que les Lacédémoniens se fussent adonnés à la marine quelque tems avant la guerre de Troye. Ménélas roi de Sparte commandoit soixante vaisseaux [b]. On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors sur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut observer que l'armement de Ménelas n'étoit pas composé des seuls vaisseaux fournis par Sparte. Homère nomme plusieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former son escadre; au lieu que les cinquante vaisseaux des Athéniens avoient été équipés par la seule ville d'Athènes. La navigation au surplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens se soient distingués. Lycurgue qui donna des loix à Sparte plusieurs siécles après la guerre de Troye, proscrivit entierement la marine [c].

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par son commerce & par ses forces maritimes. Sans doute qu'aux tems héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors soumis aux rois de Mycènes, ils marchoient sous les ordres d'Agamemnon [d].

Il paroît que la flotte combinée des Princes de la Grece se rendit heureusement devant Troye; l'histoire ne fournit sur cette traversée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés sur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos est le premier

[a] L. 1. p. 11 & 13.
(1) On disoit dans la Grece: *Les Athéniens pour la mer.*
[b] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 94.
[c] Voyez la troisieme Partie Liv. IV. Chap. III.
[d] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 77. = Voyez aussi Pausan. l. 2. c. 4.

qui s'y soit hazardé [a]. C'est un fait qu'on ne peut ni nier ni assurer positivement. Il paroît seulement assez certain que ce Prince réprima les Pirates qui désoloient la mer Egée [b]. Mais il put y parvenir sans donner de combats sur mer. Ce fut peut-être en détruisant leurs vaisseaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de se retirer. On trouve aussi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un sanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent blessés [c]. Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée est le seul qui en ait fait mention sur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Posis. Il rapportoit ce fait dans le troisieme Livre de son Ouvrage intitulé l'*Amazonide*. Comme ce Posis nous est entiérement inconnu, on ne sçait si cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

On pourroit opposer à tous ces différens faits le silence d'Homère. On ne trouve dans ses Ecrits aucun indice de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaisseau à vaisseau. Cependant de pareilles descriptions auroient orné ses Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaisseaux. Enée & Anténor se sauverent chacun séparément à la tête d'une flotte assez considérable [d]. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'opposer à leur retraite. L'histoire n'en dit rien. Ce silence est d'autant plus singulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il est dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au secours de Troye avec douze vaisseaux, les laissa à Percope & acheva son voyage par terre [e]. Il n'est donc pas aisé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû passer à travers la flotte des Grecs, qui faisoient la même route pour leur retour, sans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il est vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur retraite [f]. C'est un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir ; mais en supposant qu'Homère ait suivi ce sentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni

[a] Plin. l. 7. sect. 57. p. 418.
[b] Voy. *suprà*, p. 317.
[c] L. 7. c. 12. p. 296.
[d] Voy. *suprà*, p. 307.
[e] L. 11. v. 228 & 229.
[f] Dionys. Halicarn. l. 1. p. 37.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

celle d'Anténor par les vaisseaux de Ménélas, d'Ulysse & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courses maritimes après la prise de Troye, il est très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la description de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occasion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer succinctement l'histoire de la Marine chez les Grecs aux tems héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la construction de leurs vaisseaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère sera mon principal guide. C'est à ses Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut assurer que les Grecs des tems héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaisseaux. Des chevrons placés à peu de distance les uns des autres, & assemblés par des tenons, en formoient la carcasse [a]. Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faisoient le bordage [b]. D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale [c]. Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'est trompé en avançant que les vaisseaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts [d]. Il suffit d'ouvrir Homère pour se convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulysse finit son navire en le couvrant d'ais fort longs [e], termes qui désignent nécessairement le pont. Je présume que ces vaisseaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1). A l'égard du gouvernail, ils n'en avoient qu'un [f]. Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de saules, ou d'osier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de résister à l'impétuosité des flots [g]. Les vaisseaux des Grecs différoient alors de ceux des

[a] Odyss. l. 5. v. 252 & 253.

[b] Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées & non pas clouées, eû égard à ce qu'Homère employe dans ces passages le mot Γόμφος au lieu de celui d'Ἧλος, dont il se sert ordinairement pour désigner des cloux.

Plusieurs nations sont encore aujourd'hui dans l'usage de n'attacher le bordage de leurs vaisseaux qu'avec des chevilles. *Voy.* M. Paul. l. 1. c. 23.

[c] Odyss. l. 5. v. 252.

[d] L. 1. p. 8.

[e] Odyss. l. 5. v. 253. = Voy. aussi l. 13 v. 73 & 74. où il est dit que ce fut sur le pont de leurs vaisseaux que les Phéaciens dresserent le lit d'Ulysse.

(1) Les vaisseaux des Cosaques de l'Ukraine, n'ont point de quille. *Merc. de France*, Novembre 1750. p. 56 & 57.

[f] Odyss. l. 5. v. 255.

[g] Ibid. v. 256 & 257.

Phéniciens qui, suivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail [a].

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur construction [b]. Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement grossiers, d'autant plus que les Grecs, dans les siécles dont je parle, ignoroient encore l'usage de la scie. Ils ne travailloient leur bois qu'avec la hache & la doloire [c]. On peut juger d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces Peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine grossiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

On pourroit être étonné de l'espéce d'arbres que les Grecs employoient à construire leurs navires. Ils se servoient d'aunes, de peupliers & de sapins [d]. Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtisse de nos vaisseaux; on ne s'en sert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut observer que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler sont d'une espéce différente de celle de nos climats. Ils y sont beaucoup plus durs & bien moins sujets à s'altérer ou à se déjetter. A présent encore, les vaisseaux en Turquie sont entierement bâtis de sapin, parce que le sapin dans ce pays est aussi bon que le chêne l'est en France. La préférence que les Anciens donnoient à ces bois étoit donc bien fondée; ils trouvoient même un grand avantage à s'en servir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la course les bâtimens qu'on en construisoit.

Homère ne nous apprend point si les Grecs, aux tems héroïques, étoient dans l'usage de carêner leurs vaisseaux. Suidas dit

[a] Voy. *suprà*, Chap. II. p. 304.

Il paroit que dans la suite les Grecs adopterent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaisseaux. *Voy*. Scheffer, de Milit. Naval. l. 2. c. 5. p. 146 & 147.

Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les représentations qui nous restent de la navire Argo, ce Vaisseau est toujours représenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le tems dont je parle. Ces représentations sont des desseins arbitraires, & faits dans des tems trop postérieurs pour avoir aucune autorité. On sçait bien qu'il ne nous reste point de monuments de cette haute antiquité.

[b] Voy. Pausl. l. 9. c. 16. p. 742.

[c] Voy. *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. III. p. 207 & 208.

[d] Odyss. l. 5. v. 239. — Plato, de Leg. l. 4. p. 824.

(1) On n'employe le sapin à l'extérieur que lorsqu'il faut doubler les vaisseaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

que les Phéaciens chez lesquels Ulysse fut jetté par la tempête, enduisoient leurs navires de poix [a]. Mais cette autorité est bien moderne pour des siécles aussi réculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'est que dans les tems postérieurs on a employé à cet usage la poix, la gomme & même la cire [b].

Il n'en est pas de même à l'égard du lest. On avoit senti dès-lors la nécessité de donner aux vaisseaux une certaine pésanteur qui les fît entrer dans l'eau, leur servît de contre-poids, & les empêchât de se renverser. Aussi les Grecs avoient-ils soin de lester leurs bâtimens [c]. On prétend que Diomède en partant pour Troye fit servir à cet usage les pierres de cette ville infortunée [d].

Nos vaisseaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs au tems de la guerre de Troye n'en avoient qu'un [e], qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puisqu'on étoit dans l'usage de le coucher sur le pont lorsque le navire étoit dans le Port. On le dressoit quand on vouloit partir, & on l'assuroit par des cordages [f]. Ce mât n'étoit traversé que par une antenne ou vergue [g]. Il seroit difficile de déterminer avec certitude si cette vergue portoit plusieurs voiles, ou si elle n'en avoit qu'une. Le premier sentiment paroît le plus probable, attendu qu'Homère nomme toûjours les voiles au plurier [h]. On les manioit par le moyen de plusieurs cordages. On voit que dès les tems héroïques les différentes manœuvres d'un vaisseau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur destination [i].

[a] *Voce* Ναυτικα, t. 2. p. 600.

[b] Voy. Ovid. de Remed. Amor. v. 447. Epist. 5. v. 42. Metam. l. 11. v. 314. l. 14. v. 532. = Voss. de Idol. l. 4. c. 92. p. 549.

Comme les Anciens ne se servoient point de la cire pour s'éclairer, il n'est par surprenant qu'on l'employât à enduire les vaisseaux.

[c] Odyss. l. 5. v. 257.

[d] Lycophron, Cassand. v. 618.

[e] Odyss. l. 5. v. 254.

[f] Iliad. l. 1. v. 434. = Odyss. l. 2. v. 424. & 425. l. 15. v. 290.

Ces mâts devoient être à peu près disposés comme le sont ceux des coches, & des grands bateaux qui navigent sur la Seine. On les baisse lorsqu'il s'agit de passer sous l'arche d'un pont.

[g] Odyss. l. 5. v. 254.

[h] Ibid.

[i] Ibid. v. 260.

Dans ces passages, par ἐπίκριον, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue: par κάλως, ceux qui servent aux voiles; & par πόδας, ceux qui assurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il est question des cables qui servent à s'amarrer soit dans un Port, soit à la côte, Homère les désigne toujours par le mot πρυμνήσια.

Mais lorsqu'il est question des manœuvres en général, ce Poëte se sert du mot πείσματα. Ainsi, à proprement parler, les πείσματα sont les cordages qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, & les πρυμνήσια, ceux qui sont à la pouppe seulement. La différence de ces deux mots est évidente par leur étymologie. Le premier vient de πείθω; Ce nom dérive de l'usage que les mariniers font de ces cordages. Ils s'en servent pour faire obéir & tourner le vaisseau à leur gré. Le second vient de πρύμνη, qui désigne la pouppe ou l'arriere du navire.

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux [a]. Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinairement de toile [b]. Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent servir à cet usage [c]. Les cables de jonc, ou d'osier marin semblent avoir eû la préférence chez les Grecs, aux tems héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante est fort abondante [d]. Homère ne dit point si l'on enduisoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impressions de l'air & de l'eau, les préservât de la pourriture.

La coutume de peindre & d'orner les vaisseaux est très-ancienne. Elle avoit lieu dès avant la guerre de Troye [e]. Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet usage ne subsistoit plus de son tems [f].

Après avoir parlé de la construction des vaisseaux & de leurs agrès dans les siécles héroïques, il est à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eû de bonne heure deux sortes de constructions, une pour les navires marchands & l'autre pour les vaisseaux de guerre. Les premiers étoient fort évasés, ayant le ventre très-large [g]. Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire sur lequel Danaüs passa dans la Grece. Ce bâtiment avoit 50 rames, c'est-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il servit de modèle pour construire la navire ARGO, le premier vaisseau de guerre que les Grecs aient bâti [h]. On doit au surplus regarder tous ces bâtimens comme

[a] Voy. Voss. de Physiol. l. 5. c. 39. p. 661. = Scheffer, l. 2. c. 5. p. 141.

[b] Odyss. l. 5. v. 258, &c. l. 2. v. 426.

Eustathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, sur ce qu'il est dit dans le 2 livre de l'Odyssée, v. 426. que celles du vaisseau de Télémaque étoient blanches.

[c] Iliad. l. 2. v. 135. = Odyss. l. 2. v. 426. = A. Gell. l. 17. c. 3. = Voss. & Scheffer, *locis cit.*

[d] Odyss. l. 21. v. 390 & 391.

Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une sorte de canne ou roseau qui porte à son extrémité supérieure une espèce de chevelure, si l'on peut s'exprimer ainsi. On faisoit les cordages & les cables des vaisseaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. *Voy.* Strab. l. 17. p. 1151.

[e] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. c. 12. p. 500.

[f] L. 3. n. 58.

[g] Odyss. l. 5. v. 249, &c.

[h] Voy. Bochart, *in* Chan. l. 2. c. 11. p. 819. = Meziriac, *ad* Ep. Ovid. t. 2. p. 81.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jufqu'à l'établiffemt de la Royauté chez les Hébreux.

des efpéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il eft toujours parlé des rameurs & des bancs fur lefquels ils étoient affis [a]. Je ne dirai rien des vaiffeaux à plufieurs rangs de rames, il n'en eft point queftion dans Homère. On n'en a fait ufage que depuis la guerre de Troye [b].

Quelque forme que puffent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien confidérables. Les plus grands dont parle Homère font ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, fix-vingts hommes [c]. On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu défigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puifque, comme l'obferve fort bien Thucydide, c'étoient les foldats qui fervoient de rameurs [d]. Je penfe donc que tout l'équipage de ces vaiffeaux fe réduifoit à fix-vingts hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'ufage où étoient alors les Grecs de tirer leurs navires à terre, dès qu'ils étoient au Port [e]. Auffi voyons-nous que quand il s'agiffoit de s'embarquer, la premiere opération étoit de lancer le navire à l'eau [f]. Cette manœuvre étoit alors fi aifée, que les matelots ne manquoient pas d'emporter le gouvernail de leurs vaiffeaux lorfqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur infçû [g].

Cet ufage de mettre les navires à fec dans les tems où ils ne fervoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre fureté, que pour mettre les vaiffeaux à l'abri des incurfions de l'ennemi [h]. Il n'eft pas aifé de concevoir comment on pouvoit, après un certain tems, faire ufage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouverts. Il falloit bien des foins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant fur la Méditerranée, leurs vaiffeaux demandoient une ferme confiftance. La lame fur

[a] Iliad. l. 1. v. 309. = Odyff. l. 2. v. 419, &c.
[b] Thucyd. l. 1. p. 8 & 10.
[c] Iliad. l. 2. B. v. 16 & 17.
[d] L. 1. p. 8. = Voy. auffi Huet. Hift. du commerce, p. 270 & 271.
[e] Iliad. l. 1. v. 485. = Odyff. l. 11. v. 20. = Hefiod. Op. & Dies. v. 624. = Strabo, l. 4. p. 298.
[f] Iliad. l. 1. v. 308. = Odyff. l. 2. v. 389. l. 11. v. 2. = Hefiod. Op. & Dies. v. 631.
[g] Voy. Académ. des Infcript. t. 7. H. p. 38.
[h] Iliad. l. 7. v. 437.

cette

cette mer est très-courte & très-fréquente, par conséquent elle heurte plus souvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'océan.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la maniere de conduire un vaisseau, tout nous prouve à quel point les Grecs des tems héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernassent à la vûe des terres, autant qu'il leur étoit possible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occasions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands secours de l'observation des hauteurs méridiennes du soleil. C'est ainsi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conséquence. Mais ces pratiques étoient absolument inconnues aux navigateurs Grecs. Ils ne se doutoient pas des opérations que nous faisons pendant le jour pour assurer la route d'un vaisseau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'observation des étoiles pour se conduire sur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoissances à Nauplius un des Argonautes [a]. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aspect des étoiles devoit être assez ancien dans la Grece. Homère nous dépeint Ulysse conduisant sa nacelle en regardant attentivement *les Pléïades*, le *Bouvier*, *l'Ourse* & *Orion* [b]. On voit aussi Calypso ordonner à ce Prince de faire route en laissant à gauche la *grande Ourse* [c]. Cette constellation étoit le principal guide des pilotes Grecs [d]. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconvéniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en résulter [e]. D'ailleurs ces observations ne pouvoient être alors que bien grossieres & bien défectueuses. Elles se faisoient à la vûe simple; les Grecs n'avoient point d'instrumens pour prendre hauteur.

Ils connoissoient encore moins les cartes Marines. Comment

(1) Virgile, en faisant ranger à son Héros les côtes de la Grece, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer, s'est en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'est ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal.*

[a] Theon. Alex. *ad* Arati. Phœn. p. 7.

[b] Odyss. L. 5. v. 272 & 275, &c.

[c] Ibid. v. 276 & 277.

[d] Voy. Scheffer, l. 4. c. 6. p. 297, &c.

[e] Liv. IV. Chap. II. p. 280.

pouvoient-ils donc s'assurer des terres qu'ils vouloient gagner, ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoit danger d'échouer? Quel devoit être enfin leur embarras, lorsqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits sombres, dans les gros tems qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route. Il falloit pour lors errer à l'aventure [a] & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulysse dans différens pays; mais c'est toûjours sans que ce Héros se doute des climats où il se trouve [b].

Remarquons encore que les Grecs, dans les siécles dont je parle, manquoient de plusieurs machines dont l'usage paroît indispensable dans la navigation. Du tems des Argonautes, ils ne connoissoient pas encore les anchres [c]. Je doute même qu'on en fît usage dans le siécle d'Homère. Le mot Grec qui sert à désigner une anchre proprement dite, ne se trouve dans aucun de ses Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaison. Si l'on veut ensuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorsqu'il parle de vaisseaux entrans soit dans des ports, soit dans des rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puisse faire soupçonner que les Grecs se servissent d'anchres. Je sçais bien qu'il y a quelques passages dans l'Iliade & dans l'Odyssée qu'on traduit ordinairement par *jetter l'anchre*; mais c'est mal à propos & sans fondement [d]. Les Grecs alors n'employoient,

[a] Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 200, &c.

[b] Odyss. l. 6. v. 119, &c. l. 9. v. 174, &c.

[c] Plin. l. 36. sect. 23. p. 741. = Arrian. Peripl. Pont Eux. p. 121.

[d] Les passages dont il s'agit se trouvent dans l'Iliade, l. 1. v. 436. = Odyss. l. 15. v. 497. & l. 9. v. 137. Ἐκ δ᾽ εὐνὰς ἔβαλον, = εὖτ᾽ εὐνὰς βαλέειν. On traduit ces passages par *jetter l'Anchre*. La raison sur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Eustathe & Hesychius, se fondent pour interpréter εὐνὴ par *Anchre*, c'est, disent-ils, qu'εὐνάζω, qui signifie *dormir*, vient d'εὐνή. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaisseau qui est à l'anchre peut fort bien être représentée comme une espéce de sommeil, sur-tout en style Poëtique. Διὰ τὸ ἀγκύρας ἐκβαλλομένης εὐνηθῆναι τὴν ναῦν, *eò quòd anchorâ dejectâ, navis veluti dormiat*. C'est sans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot εὐνὴ par *Anchre*.

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puisse dire, même *en style Poëtique*, d'un vaisseau qui est à l'anchre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours son roulis. De plus ne peut-on pas dire également d'un vaisseau attaché par des cables à un rocher, ou retenu par des grosses pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaisseau arrêté par des *Anchres*?

Je crois donc que par εὐνὴ on ne doit point entendre les *Anchres*, tels que les Grecs les ont eues par la suite, mais de grosses pierres qui servoient à arrêter les vaisseaux.

à ce qu'il paroît, que de grosses pierres pour arrêter leurs vaisseaux. Quand Ulysse est arrivé à la rade des Lestrigons, il attache son vaisseau à un rocher avec des cables [a]. Lorsque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué [b]. Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoissoient pas les anchres, & qu'au défaut de cette machine, ils se servoient de grosses pierres (1).

Il y a bien de l'apparence aussi que ces Peuples n'avoient point l'usage de la sonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire son silence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient exposés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, sçavoir sur combien de brasses ils étoient, être sûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc risque de toucher à chaque instant. De plus, n'ayant point d'anchres, quand la tempête les surprenoit proche des côtes hérissées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur situation ? Ils étoient exposés à voir leur bâtiment se briser, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre étoit de dériver considérablement. Ils devoient être jettés souvent hors de leur route ; car je ne crois pas que les Grecs connussent alors l'art d'enter plusieurs mâts les uns au-dessus des autres. Ils ne pouvoient par-conséquent profiter des différens lits de vent, & il ne leur étoit pas possible, lorsqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large ; les voiles hautes étant les seules qui puissent agir en pareille occasion. Enfin on ne voit pas que dans les siécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vûe des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fussent alors très-fréquens. Aussi les Anciens faisoient-ils tant d'estime des pilotes, que l'histoire n'a pas dédaigné de conserver les noms de plusieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduisirent en Crète le vaisseau de Thésée [c].

[a] Odyss. l. 10. v. 96.
[b] Ibid. l. 13. v. 77.
(1) C'est par cette raison que le mot λίθος, signifie en plusieurs occasions une *Anchre*. Voy. le trésor de H. Etienne, au mot λίθος.
[c] Plut. *in* Thes. p. 7.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux aventuriers [a]. On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction [b]. On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phrontis pilote du vaisseau de Ménélas [c].

Il ne me reste plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux tems héroïques. Il ne devoit pas être bien considérable: ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connussent l'Océan; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inaccessible. Ce ne fut que plus de six cents ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oserent y entrer [d]. A l'égard du golphe Arabique, & de la Mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puisse se livrer au trafic maritime il faut, ou que le pays qu'elle habite produise naturellement de grandes richesses, ou qu'elle y supplée par son industrie. Les Grecs, dans les tems dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre position. La Grece n'est point riche en minéraux; & son sol, pour être fertile, a besoin d'être bien cultivé. Ses anciens habitans dénués d'arts & d'industrie n'étoient pas en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre: aussi étoient-ils en général fort pauvres [e]: d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication [f]. Dépourvus de richesses naturelles & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces Peuples auroient-ils donc pû trafiquer?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Grece. Il n'y avoit point alors de fureté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phéniciens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eû quelque habitude avec la mer [g]. Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les

[a] Apollod. l. 1. p. 42 & 43.=Hygin. Fab. 14. p. 36.

[b] Apollod. l. 1. p. 49.=Hygin. Fab. 14. p. 46.

[c] Odyss. l. 3. v. 282, &c.

[d] Voy. Herod. l. 4. n. 152.

[e] Athen. l. 6. c. 4. p. 231 & 232.

[f] Voy. *suprà*, p. 309.

[g] Voy. Odyss. l. 3. v. 72, &c.=Thucyd. l. 1. p. 4.=Strabo, l. 17. p. 1142.

animoit sur terre [a]. Le métier de corsaire n'étoit point infâme aux tems héroïques, au contraire on s'en faisoit honneur [b]. Les Souverains mêmes s'en mêloient. Ménélas, dans l'Odyssée, ne rougit point de dire à Pisistrate & à Télémaque, qui admiroient ses richesses, qu'elles étoient le fruit de ses courses maritimes [c]. C'est par cette voie que plusieurs Princes Grecs avoient amassé des trésors considérables [d]. On sent aisément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

Minos passoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chasse aux pirates [e]. Mais il paroît que, du tems des Argonautes, on prit des mesures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un reglement dans la Grece, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaisseaux qui portassent plus de cinq hommes. Jason seul fut excepté de cette loi générale. On lui donna au contraire commission expresse de courir les mers à main armée pour détruire les corsaires & les brigands [f].

Si l'on pouvoit adopter les idées du célèbre Bianchini, sur les motifs qui occasionnerent la guerre de Troye, il s'ensuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eû pour objet, non le prétendu ravissement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, selon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne se termina point par la destruction de l'empire Troyen; mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs [g].

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter un paradoxe si singulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure histoire

[a] Voy. *suprà*, p. 314 & 315.

[b] Voy. Thucyd. l. 1. p. 4 & 6. = Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 9. p. 192. l. 4. c. 12. p. 498.

On pensoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richesses. Bibliotheque Anc. & Mod. t. 2. p. 256 & 261, &c.

[c] L. 4. v. 90, &c.

[d] Odyss. l. 3. v. 301. l. 14. v. 230, &c.

[e] Thucyd. l. 1. p. 4.

[f] Clidemus, *apud* Plut. *in* Thes. p. 8.

[g] La Istoria Universale, Deca III. cap. 30. p. 452, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

allégorisée dans le goût Oriental. On peut mettre hardiment
systême au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive
féconde ; mais qui dénué de la moindre vraisemblance, se trou
absolument démenti par tout ce qui peut nous rester de notio
historiques sur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.





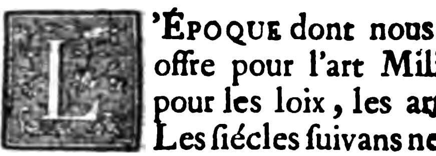
SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.



L'ÉPOQUE dont nous sommes occupés présentement, offre pour l'art Militaire les mêmes ressources que pour les loix, les arts & les Sciences. Je dirai plus. Les siécles suivans ne fournissent pas, à beaucoup près, autant de connoissances sur tous ces objets. A l'égard de l'Art Militaire particulierement, il est certain que depuis les siécles héroïques jusqu'au tems de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les Peuples dont je trace ici l'histoire. Ainsi ce qu'on va lire peut servir à fixer nos idées sur les connoissances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue suite de siécles, les Egyptiens, les Asiatiques & les Grecs.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

L'EGYPTE, généralement parlant, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'à exercer son Peuple aux combats, les vertus militaires n'étoient pas celles qu'elle cultivoit avec le plus de soin. Aussi n'est-ce point par l'éclat de ses armes que l'Egypte s'est attirée l'attention de la postérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juste titre dans ce nombre Sésostris, qui monta sur le thrône vers l'an 1650 avant J. C. [a]. Son regne est l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince dévoré de l'ambition la plus vaste, ne se proposa rien moins que la conquête de l'univers [b]. Il prit en conséquence les mesures nécessaires pour assurer le succès de ses armes. Son premier soin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ses prédécesseurs, puisque les Anciens ont regardé Sésostris comme l'Auteur des réglemens concernant la discipline & le service Militaire en Egypte [c]. C'est pourquoi je rapporterai à son regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont transmis sur ce sujet.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toûjours sur pied une milice nombreuse, partagée en deux corps; celui des Calasires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent soixante mille hommes, & l'autre à deux cents cinquante mille. L'usage étoit de distribuer ces troupes dans les différentes Provinces du Royaume [d]. Les soldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique [e]. Mais l'Etat avoit pourvû abondamment à leur entretien. On

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. p. 11.
[b] Diod. l. 1. p. 63.
[c] Arist. de Rep. l. 7. c. 10. = Diod. l. 1. p. 105 & 106.
[d] Herod. l. 2. n. 164, & suiv.
[e] Id. ibid. n. 165 & 166.

terre

avoit assigné à chaque soldat douze arures de terre exempte de toutes sortes de charges & d'impositions [a]. Ils les affermoient à des laboureurs qui les faisoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance [b].

C'étoit d'entre les Calasires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit composée de deux mille hommes qui se relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque soldat cinq livres de pain, deux livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin [c]. On peut juger par ce détail que le soldat avoit non-seulement de quoi subsister; mais qu'il étoit même en état d'entretenir sa famille. Car l'intention du législateur avoit été de favoriser le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de suivre la profession de son pere [d].

Quant à la discipline Militaire, les Anciens nous ont transmis peu de détails sur cet article. Ils nous apprennent seulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui désobéïssoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laisser au soldat le moyen de rétablir son honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus sensible à cette perte qu'à celle de la vie [e]. Car la profession Militaire étoit en grande considération chez ces Peuples. Après les familles sacerdotales celles qu'on estimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes [f]. On voit encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poste d'honneur [g].

[a] Herod. L. 2. n. 168. = Diod. l. 1. p. 85.

Ces douze arures égalent à peu près onze arpens mesure de Paris. L'arure dont il s'agit ici étoit une mesure superficielle, qui, suivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout sens, ou dix mille coudées quarrées. Les Sçavans sont assez d'accord que le Dérach du Caire, qui suivant Greaves, est de 1 pied 8 pouces $6\frac{111}{55}$. lignes de roi, est parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette mesure n'a jamais souffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toises, 28 pieds 85 pouces $51\frac{317}{5041}$. lignes quarrées, & par conséquent 12 arures valoient 9777 toises 19 pieds 16 pouces $36\frac{2844}{5041}$. lignes quarrées. L'arpent de Paris est, comme l'on sçait, précisément de 900 toises quarrées, ainsi onze arpens valent 9900 toises quarrées. Il ne s'en falloit donc que de 122 toises, 16 pieds 127 pouces $107\frac{197}{5041}$. lignes quarrées, que 12 arures Egyptiennes n'égalassent onze arpens mesure de Paris.

[b] Diod. l. 1. p. 85.

[c] Herod. l. 2. n. 168.

[d] Diod. p. 85. = Herod. n. 166. = Arist. de Rep. l. 7. c. 10. = Dicæarchus *apud* Schol. Apollon. Rhod. l. 4. v. 872.

[e] Diod. l. 1. p. 89.

[f] Herod. n. 168. = Diod. p. 85.

[g] Diod. l. 1. p. 77 & 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Il résulte de ce qu'on vient de lire que, dans les tems ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quatre cents dix mille hommes; mais lorsque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ses troupes, ou qu'il étoit nécessaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des soldats [a]. L'histoire de Sésostris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ses projets. Elle étoit forte de six cents mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-sept mille chariots armés en guerre [b], sans parler d'une flotte de 400 voiles équipée sur la mer rouge [c].

Sésostris s'étant mis en marche, conduisit son armée du côté du midi, & tomba dabord sur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur imposa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire [d]. Revenant ensuite sur ses pas il passa dans l'Asie dont sa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il seroit difficile de déterminer jusqu'à quel point précisément ce Conquérant porta ses armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Sésostris passa le Gange, traversa toutes les Indes, & parvint jusqu'à l'Océan oriental [e]. Mais ce fait paroît peu vraisemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque, d'un côté aux parties de l'Asie situées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent [f]; & le témoignage de cet Auteur est d'un grand poids sur tout ce qui concerne les événemens de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan oriental, paroît absolument impossible pour une armée telle que celle de Sésostris. A l'égard de l'Europe, les Historiens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ses conquêtes, dans cette partie du Monde [g].

Au surplus, l'expédition de ce Monarque ne nous fournira presque aucun éclaircissement sur la maniere dont on pouvoit

[a] Diod. l. 1. p. 33.
[b] Ibid. p. 64.
[c] Ibid.
[d] Ibid. = Herod. l. 2. n. 110. = Strabo, l. 16. p. 1114.
[e] Diod. p. 64. = Strabo, p. 1114. = Lucan. Pharsal. l. 10. v. 276.
[f] L. 2. n. 102, 103 & 106.
[g] Herod. n. 103. = Diod. l. 1. p. 65.

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

faire la guerre de son tems. Les particularités ne nous en sont point connues. Nous ignorons les moyens que Sésostris employa pour réduire si promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en sçait, c'est qu'alors on faisoit un fort grand usage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-sept mille. Il est dit aussi dans l'Ecriture, qu'il y en avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la poursuitte des Israëlites [a]. Ce n'étoit pas au reste un usage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plûpart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval; que quelques-uns néanmoins en faisoient honneur à Sésostris [b]. J'ai dit, alors, que cette opinion ne me paroissoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raisons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai seulement que ceux qui rapportent à Sésostris l'art de monter à cheval, ont vraisemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit sans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans son armée. Dans le dénombrement des troupes de Sésostris, Diodore distingue expressément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre [c]. On remarque la même distinction dans la description que l'Ecriture fait des forces ramassées par Pharaon pour opprimer les Hébreux dans leur fuite [d]. Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Sésostris l'institution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'est peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ses exploits.

Quoi qu'il en soit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plûpart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni forteresses pour arrêter les progrès du vainqueur [e]. On n'en peut pas douter, lorsqu'on lit l'énumération des pays subjugués par Sésostris. Si ce

[a] Exod. c. 14. ℣. 7.

[b] Liv. V. p. 298.

[c] L. 1. p. 64.

[d] *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus & Equites.* Exod. c. 14. ℣. 23.

On trouve aussi dans les anciennes versions les mots ἵππος, ϗ ἀναβάτης, *equus & insidens equo.*

[e] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Prince eut rencontré dans son chemin quelques places un peu fortifiées, & si l'on eut été instruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à soumettre un si grand nombre de Peuples. C'est cependant à ce court espace que les Anciens bornent la durée de son expédition [a], & le fait est très-probable. Ce que nous sçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c. montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors sur l'art de la guerre défensive, rendoit plus faciles les moyens de faire subsister une armée aussi nombreuse que celle de Sésostris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immense : il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire subsister ses troupes [b]. Il est très-probable encore que l'armée de Sésostris pouvoit être divisée en plusieurs corps qui marchoient & agissoient séparément. Il est dit néanmoins que faute de vivres, elle pensa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir sur ses pas [c]. Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable que les Thraces ont toûjours passé pour un des Peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises [d]. Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises : le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vûe il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la longueur de 1500

[a] Diod. l. 1. p. 65.
[b] Prem. Part. Liv. V. p. 307.
[c] Diod. l. 1. p. 65.
[d] Justin. L. 1. c. 1.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

ftades (¹). Ce rempart s'étendoit depuis Péluse située sur une des bouches du Nil, jusqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à se partager [a]. Sésostris fit exécuter encore d'autres travaux qui contribuoient autant à la sureté qu'à l'utilité de son Royaume. Il fit creuser un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux l'Egypte devint un pays coupé, & Sésostris la rendit presque impraticable aux voitures & même aux chevaux [b].

Depuis le regne de ce Monarque jusqu'à celui de Sésac, c'est-à-dire, pendant près de sept cents ans, on ne voit point que l'Egypte se soit signalée par aucune entreprise militaire. Il paroît que cet esprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée sous Sésostris, s'éteignit en très-peu de tems. Selon quelques Auteurs, ce seroit sur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme. Appréhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inspirât à ses sujets des sentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amollir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On assure qu'il ne réussit que trop bien à opérer ce funeste changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer [c]. Cette politique de Sésostris étoit fondée, au surplus, sur la connoissance que ce Prince avoit du caractere des Peuples qu'il avoit à gouverner. On assure en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été exposés à de fréquentes révoltes, & de tout tems ils avoient pris des mesures pour s'en garantir, & prévenir

(¹) *62.* à *63.* lieues.

[a] Diod. l. 1. p. *67.*

[b] Herod. l. 2. n. 108. = Diod. l. 1. p. *66* & *67.*

Si l'on en croit Hérodote, Sésostris rendit l'Egypte absolument impraticable aux chevaux; mais ce sentiment ne me paroit pas exact, car il s'en seroit suivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par plusieurs passages de l'Ecriture, que sous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuse quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-estimés. *Voy.* 3. Reg. c. 10. ℣. 28, *29.* = 2. Paral, c. 12. ℣. 3. = Isaias, c. *36.* ℣. *9.* Cant. Cant. c. 1. ℣. 8.

Il vaut donc mieux dire avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & presque inaccessible à la cavalerie.

[c] Nymphodor. *apud* Scholiast. Sophocl. Œdip. Colon. v. 318. p. 283. Edit. H. Stephan. 1568.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux

les complots & les factions [a]. Sésostris crut sans doute avoir besoin des mêmes précautions, & il en fit usage. J'aurai sujet de revenir sur cette politique des Monarques Egyptiens dans la troisieme Partie de cet Ouvrage [b].

[a] Diod. L. 1. p. 100. = Plut. t. 2. p. 180. A. | [b] Liv. II. Chap. II.



CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Asie.

On a vû dans le premier Livre que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Assyrie durant le cours des siécles qui nous occupent présentement. Il est par conséquent impossible de présenter aucune idée sur l'état où étoit alors l'art Militaire dans la plus grande partie de l'Asie. Nous ne pouvons parler que des Peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invasion de la Palestine par les Israélités nous fournira quelques détails & quelques réflexions sur la maniere dont on faisoit la guerre dans ces contrées, au tems de Moyse, de Josué & des Juges. Je pourrois aussi comprendre sous l'article présent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au chapitre de la Grece pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il seroit indispensable d'éviter.

Plusieurs circonstances ont déja pû donner lieu de remarquer qu'entre tous les Peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les arts & dans les sciences ayent été aussi rapides que ceux des premiers habitans de la Palestine [a]. L'histoire des guerres qu'ils ont eues à soutenir contre les Israélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'art militaire, si on ne sçavoit que les événemens en avoient été ménagés par les decrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les Peuples de ces cantons d'un esprit de terreur & d'aveuglement [b]. Ce n'est donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les succès rapides & continuels du Peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Nations étoient fort aguerries & qu'elles n'étoient point dépourvûes des connoissances qu'on pouvoit avoir alors de la science militaire.

[a] Voy. prem. Part. Liv. IV. Chap. II. Art. I. p. 281. = Seconde Part. Liv. II. Ch. IV. Art. II. p. 160. Liv. IV. Ch. II. p. 296.

[b] Exod. c. 23. ℣. 7.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

On voit d'abord que les peuples de la Palestine avoient beaucoup de cavalerie dans leurs armées [a], méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient aussi un grand nombre de chariots de guerre [b], & connoissoient parfaitement l'art de s'en servir. L'Ecriture observe que la tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx [c]. C'étoient donc des Peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

J'ai eû occasion d'insister souvent sur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Sésostris n'avoit point rencontré de places fortifiées dans sa course. L'invasion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Palestine. C'est en effet dans ces contrées que l'Histoire offre le premier exemple de places fortifiées. Moïse nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres & de poteaux [d]. Il paroît aussi que dès-lors on connoissoit dans ces contrées l'usage des machines propres à renverser les remparts des villes qu'on assiégeoit [e]. On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entreprises par Moïse, ni dans celles que Josué & ses successeurs ont conduites, il soit fait mention de siéges entrepris & soutenus en forme, quoiqu'il y soit parlé très-souvent de prises de villes. Voici ce que plusieurs passages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de se rendre maître d'une place. On dressoit une embuscade; l'armée ensuite s'avançoit contre la ville: les assiégés en sortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorsqu'on les avoit attirés à une certaine distance, le corps placé en embuscade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce signal l'armée qui plioit faisoit volte-face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtresses de la ville en ressortoient alors & achevoient la défaite [f].

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une semblable

[a] Josué c. 11. ℣. 4.
[b] Ibid.
[c] Judic. c. 1. ℣. 19.
[d] Deuter. c. 3. ℣. 5.
[e] Ibid. c. 20. ℣. 19.
[f] Josué c. 8. ℣. 12, &c. = Judic. c. 20. ℣. 29, &c.

manœuvre

manœuvre. Comment ſuppoſer en effet dans les aſſiégés, aſſez peu de prévoyance pour ne pas laiſſer dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de main ? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes ? Cette précaution ſi ſimple ſuffiſoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles ſurpriſes. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre ſpécial de la Providence.

Un fait qui me paroît preſque auſſi étonnant, c'eſt la ſécurité & la tranquillité des habitans de la Paleſtine ſur la marche & le ſéjour des Iſraëlites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les nations voiſines s'en ſoient beaucoup inquiétées. La plûpart ne furent informées du deſſein des Iſraëlites que lorſqu'elles ſe virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames [a] pourroit elle aujourd'hui ſe raſſembler ſans allarmer les Etats voiſins, & ſans qu'on lui envoyât demander compte de ſes projets? On peut répondre que dans ces tems reculés, il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voiſins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Auſſi une nation n'étoit-elle preſque jamais inſtruite des deſſeins formés à ſon préjudice, qu'au moment où elle voyoit l'ennemi à ſes portes. Les Peuples étoient donc toûjours ſurpris & par-conſéquent preſque toûjours vaincus.

L'hiſtoire des guerres dont il eſt parlé dans les Livres de Moïſe, de Joſué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja repété pluſieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire déciſif dans les ſiécles dont je parle. On y voit des guerres terminées ſouvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'eſt qu'on ne connoiſſoit point alors l'art de ſe ſervir de places fortifiées. Il ne reſtoit par conſéquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté & pour compoſer avec le vainqueur après une premiere défaite [b].

Je n'ai rien de particulier à dire ſur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Paleſtine. Ils ſe ſervoient de toutes les eſpéces d'armes qu'on ſçait avoir été en uſage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finiſſant

[a] Voy. Num. c. 1. ℣. 45 & 46.

[b] Voy. prem. Part. Liv. V. p. 306.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

cet article, que dès-lors plusieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Madian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des brasselets & des coliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques du même métal [a]. Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eû lieu chez les Orientaux, & le tems ne l'a point abolie (1).

[a] Num. c. 31. ℣. 50. = Judic. c. 8. ℣. 21. 24 & 26.

(1) Elle subsiste encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Asie.



IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'histoire Grecque, ne sont ni assez intéressantes, ni assez instructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incursions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des esclaves, enlever des troupeaux, &c. [a]. Leurs armées étoient peu nombreuses, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour se rencontrer. On ne sçavoit ni fortifier les frontieres, ni faire la guerre dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle [b]. Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Grece étoient toutes ouvertes; nul ouvrage n'en défendoit l'approche; elles n'étoient pas même fermées de murailles [c]. Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hostilités recommençoient sans cesse. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Aussi n'y avoit-il autrefois ni paix ni sureté dans la Grece [d].

L'Histoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops [e]. On prétend que Cadmus en fit autant lorsqu'il jetta les fondemens de Thèbes [f]; & Danaüs usa, dit-on, de la même précaution quand il se vit maître du trône d'Argos [g]. Mais, selon toutes les apparences, les forteresses d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu considérables. Je présume qu'elles servoient plutôt à tenir en respect les habitans de ces villes, qu'à les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience instruit, & le tems est un grand maître. Les Grecs sentirent à la fin la nécessité de fermer leurs villes, pour

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 2. c. 7. §. 2.
[b] Voy. Pauf. l. 9. c. 9.
[c] Thucyd. l. 1. p. 4. = Aristot. de Rep. l. 7. c. 11. t. 2. p. 438. D.
[d] Thucyd. *loco cit.*
[e] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. I. p. 18.
[f] Ibid. Art. IV. p. 40.
[g] Ibid. Art. II. p. 34.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les mettre à l'abri du pillage & des invasions. Amphion qui régnoit à Thèbes vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la sûreté de sa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de distance en distance [a]. Cette maniere de fortifier les places, quoique simple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces tems reculés. Les tours saillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux assiégés l'avantage de tirer sur l'ennemi d'un lieu supérieur, & d'être en même tems peu exposés à ses coups.

Il est probable que plusieurs Princes de la Grece ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'est un fait au surplus dont la discussion est peu nécessaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je passe donc à l'histoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui se soit faite entre les peuples de la Grece, aux tems héroïques.

Œdipe, dont l'histoire est trop connue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis sa couronne à ses deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier sur le thrône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le sceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appâs à le porter. Il refusa de s'en désaisir. Polynice indigné se retire chez Adraste, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient sa fille en mariage, avec promesse d'un prompt secours pour l'aider à monter sur le thrône. Adraste en effet commence par envoyer un Ambassadeur représenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injustice, veut faire assassiner le Député d'Argos. Adraste irrité de cette lâche trahison, regarde dès-lors la querelle de Polynice comme lui étant personnelle, & se prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, se ligue avec plusieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

Etéocle prévoyant sans doute qu'il seroit bientôt attaqué, n'avoit rien négligé pour sa défense. Il s'étoit menagé des Alliés, & avoit rassemblé des forces nombreuses [b]. Les armées s'étant mises en campagne de part & d'autre, se

[a] Homer. Odyss. l. 11. v. 262, &c. = Hygin. Fab. 69. p. 120.

[b] Apollodor. l. 3. p. 150 & 153. = Diodor. l. 4. p. 308, &c. = Pausan. l. 9. c. 9.

rencontrerent sur les bords du fleuve Ismène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & se réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent aussi-tôt le siége [a]. C'est le premier dont il soit parlé dans l'Histoire Grecque.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la science militaire. Ils ne sçavoient point conduire une attaque [b]. Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à resserrer les assiégés, & à les empêcher de sortir de la place, & encore s'y prenoient-ils assez mal. J'en juge ainsi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs sur les dispositions que formerent les Argiens pour se rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit sept portes. Les assiégeans partagerent en conséquence leurs troupes en sept divisions qu'ils placerent vis-à-vis chaque porte [c]. Mais on ne voit point qu'ils connussent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

On pourroit imaginer qu'aux tems dont je parle, les Grecs pratiquoient l'escalade ; c'est-à-dire, que pour forcer une place ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, sur lesquelles ils faisoient monter plusieurs files de soldats. On pourroit même aller jusqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défense des villes assiégées. Ce sentiment seroit fondé sur les circonstances de la mort de Capanée qui voulant, dit-on, escalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre [d]. Mais nous verrons dans la suite que vraisemblablement l'escalade n'étoit pas en usage chez les Grecs, même au tems du siége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je pense donc que le siége de Thèbes fut conduit à peu-près comme celui de Troye, c'est-à-dire, que les assiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le seul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les assiégés de faire des sorties, de les resserrer & de leur couper les secours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de se rendre maître d'une place.

La conduite des assiégés répondoit à l'attaque des assiégeans.

[a] Apollodor. p. 154. = Pauf. l. 9. c. 9.

[b] Pauf. *loco cit.*

[c] Apollodor. l. 3. p. 153. = Æschil. Sept. ad Theb. v. 42-55-56. = Euripid. Phœniss. act. 3. v. 744. = Pauf. l. 9. c. 8. = Philostrat. Imagin. l. 1. c. 6.

[d] Apollodor. l. 3. p. 155. = Euripid. Phœniss. act. 4. v. 1179, &c. = Diod. l. 4. p. 309. = Pauf. l. 9. c. 8.

Il est dit qu'Etéocle avoit divisé sa garnison en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie [a]. La défense d'une place consistoit donc à faire de fréquentes sorties pour tâcher de forcer le camp des assiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer [b]. Il se livroit de fréquens combats entre les deux partis [c]. C'est à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains siéges dont il est parlé dans l'Antiquité.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la résolution de terminer leur querelle par un combat singulier. Ils se battirent sous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & se percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir sur l'idée que les Anciens avoient de l'amour & du respect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuste & plus criant que le procédé d'Etéocle envers son frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occasion de traiter ce sujet, il n'en est aucun qui n'ait jugé Polynice indigne des honneurs de la sépulture, pour avoir troublé le repos de sa patrie, & amené dans son sein une armée étrangere [d].

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité souveraine, anima les Thébains à venger la mort de leur Roi. Le succès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une sortie si bien conduite, qu'ils culbuterent les assiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraste fut, dit-on, le seul qui pût échapper de cette déroute complette [e]. L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occasion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il passa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour désigner une action où le vainqueur étoit au moins aussi maltraité que le vaincu [f].

[a] Æschyl. Sept. *ad* Theb. v. 57 & 58. = Apollodor. l. 3. p. 154. = Euripid. Phœniss. act. 3. v. 744, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 18. v. 509, &c.

[c] Voy. *infrà*, p. 354.

[d] Æschyl. Sept. *ad* Theb. v. 1021, &c. = Sophocl *in* Antig. v. 204, &c. = Euripid. *in* Phœniss. v. 1280.

[e] Pauf. l. 9. c. 9.

[f] Herod. l. 1. n. 166. = Diod. l. 11. p. 412 & 413. = Pauf. l. 9. c. 9. = Voy. dans les Adages d'Erasme, *Cadmea victoria.*

La premiere guerre de Thèbes fut bientôt suivie d'une seconde occasionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en se retirant avoient laissé la campagne toute couverte de leurs morts. On sçait quelles étoient les idées des Anciens au sujet des cadavres qui demeuroient sans sépulture. Adraste envoya donc des Ambassadeurs à Créon pour demander la permission de faire inhumer ses soldats. Créon eut l'inhumanité de la refuser. Adraste pénétré de douleur implora le secours des Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Thésée. Ce Prince sensible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en personne contre Thèbes, & força Créon de laisser Adraste rendre les derniers devoirs à ses soldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille [a]; d'autres au contraire disent que ce fut au moyen d'une tréve [b]. C'est même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts [c]. Disons à ce sujet, qu'anciennement demander une pareille permission, c'étoit s'avouer vaincu.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere : cet événement ne fournit aucune instruction particuliere. Je dirai seulement que cette expédition finit par la prise de Thèbes, que les vainqueurs détruisirent entiérement [d]. Je me hâte de venir à la guerre de Troye. Cette entreprise, célebre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonstances en sont très-propres à nous faire connoître comment on faisoit alors la guerre dans la Grece & dans l'Asie Mineure.

Personne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéressoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon ; mais ces deux freres se trouvant alors les deux plus puissans Princes de la Grece, engagerent toute la nation à épouser leur querelle (1). Cependant il y avoit déja quelques

[a] Herod. l. 7. n. 27. = Isocrat. Encom. Helen. p. 310. = Panégyr. p. 75. = Euripid. Suppl. v. 591. = Apollodor. l. 3. p. 157. = Pausl. l. 1. c. 39.

[b] Plut. *in* Thes. p. 14. A.

[c] Philocor. *apud* Plut. *loco cit.* = Plin. l. 7. sect. 57. p. 416.

[d] Apollodor. l. 3. p. 159.

(1) Ce ne fût point par force ni par crainte que les Princes de la Grece suivirent Agamemnon & Menelas devant Troye, comme Thucydide le prétend, l. 1. p. 7. Homère dit très-clairement le contraire. *Iliad.* l. 1. v. 157 & 158. = Voy. aussi Pausan. l. 3. c. 12.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit-neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de représailles contre Ménélas, arriere-petit-fils du ravisseur de son grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de présenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être surpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entreprise dans la Grece. C'étoit la premiere fois que la nation se liguoit en corps pour faire la guerre [a]. On vouloit assembler des forces considérables. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne soyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement ayent duré dix ans. Ce tems fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Grece, & à construire les douze cents vaisseaux sur lesquels on transporta l'armée. Ajoutons que les Grecs allant dans un pays assez éloigné avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée [b]. Toutes les forces de la Grece rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes [c]; armée peu nombreuse, eû égard à la quantité de rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (2).

Le tems que les Grecs avoient employé à préparer leur armement avoit donné aux Troyens celui de se disposer à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuses, & s'étoit fortifié du secours des plus puissans Princes de l'Asie,

(1) Herodote, l. 1. *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les sujets de haine entre les Grecs & les Asiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

[a] Thucyd. l. 1. p. 3.

[b] Thucyd. ibid. p. 9.

[c] Je suis le calcul de Thucydide, p. 9. Voy. au surplus, Meziriac *ad* Epist. Ovid. t. 2. p. 319.

(2) Thucydide, *ibid.* prétend que la Grece auroit pû fournir un plus grand nombre de troupes; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit-il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroît peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Grece n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

Se

Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante mille hommes [a]. Mais celles de ses alliés étoient beaucoup plus considérables. Quant aux fortifications de Troye, elles consistoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois [b], & dans des barrieres au-devant des portes [c]. Il est bien singulier que cette ville ne fût point entourée d'un fossé. On voit Patrocle, après avoir repoussé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée sur les murs de Troye [d], action que le Poëte n'auroit certainement pas supposée s'il eût fallu franchir un fossé, ou dont au moins il se seroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penser que les murs de Troye n'étoient construits qu'en terre. On est obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces sortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'est donc à la faveur du talus que Patrocle monte brusquement sur les murs de Troye ; car si ç'eût été à l'aide d'une échelle, Homère, qui est si exact à marquer les détails, n'auroit pas obmis cette circonstance (1).

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La descente ne se fit pas sans opposition de la part des Troyens. Il se donna un combat sanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent sur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent [e].

Je ne sçais comment définir l'entreprise des Grecs contre Troye. Ils se proposoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan, ni dessein dans leur conduite. On ne trouve dans le récit que les Anciens font de cet événement célebre, aucune circonstance qui caractérise un siége. On ne voit point les Grecs former de dispositions pour s'approcher de la place,

[a] Iliad. l. 8. v. 562.

On ne doit point avoir d'égard au discours d'Agamemnon, Iliad. l. 2. v. 126, &c. où il avance que si les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prît, par chaque dixaine, un Troyen pour servir d'échanson, il y auroit plusieurs dixaines qui en manqueroient. C'est une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agamemnon, pour encourager les Grecs, & rabaisser les Troyens.

[b] Voy. Virgil. Æneid. l. 2. v. 460, &c.

[c] Iliad. l. 3. v. 153, l. 21. v. 537.

[d] Ibid. l. 16. v. 702.

(1) L'expression dont Homère s'est servi pour peindre cette action de Patrocle, suffit, à ce que je crois, pour prouver le sentiment que j'avance. Il dit que ce Héros monta ἐπ' ἀγκῶνος τείχεος.

Observons encore qu'Homère donne dans un autre occasion, le nom de *muraille* à un simple rempart de terre. Iliad. l. 20. v. 145.

[e] Thucyd. l. 1. p. 9.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

& moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne font point usage de la sappe, ni même de l'escalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'est plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le hasard seul les instruisoit des endroits forts ou foibles de la place [a].

Il est également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne disposent point de corps de troupes autour de la place ; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduisent aucun des travaux propres & nécessaires à resserrer les assiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais investie. La preuve, c'est que pendant les dix années que les Grecs furent campés sous ses murailles, on ne voit point que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les secours étrangers qui venoient aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné [b]. L'espace étoit si grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour se ranger de part & d'autre en bataille. Aussi n'est-il question dans l'Iliade que des combats que les deux partis se livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs sortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Représentons-nous deux armées, l'une campée sous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande distance, s'assaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juste de la position des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons aussi fort aisément comment Troye a pû résister pendant dix années entieres aux efforts de toute la Grece rassemblée devant ses murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs. Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des siéges, & s'ils parvinrent enfin à se rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la faveur

[a] Voy. Iliad. l. 6. v. 435.

[b] Iliad. l. 3. B. v. 318, &c. l. 5. v. 791. & *passim*. = Voyez aussi Strabon, l. 13. p. 893.

d'un stratagême grossier (1), & qui ne réussit encore que par une insigne trahison (2).

Il faut donc écarter toute idée de siége; mal-à-propos caractériseroit-on ainsi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons seulement quelles pouvoient être leurs connoissances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les tems héroïques. La disposition de leur camp devant Troye paroît en général assez bien ordonnée. L'enceinte en étoit considérable, car il étoit question non-seulement d'y retirer les troupes, mais aussi d'y enfermer toute la flotte, ces peuples étant alors dans l'usage de tirer leurs bâtimens à sec lorsqu'ils prévoyoient devoir être quelque tems sans s'en servir [a]. Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, se trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cents vaisseaux qui composoient la flotte, on les avoit disposés sur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordé les premiers étoient avancés vers la ville, & faisoient le premier rang. On avoit mis au second ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient presque à la mer [b].

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes [c]. Au centre on avoit ménagé une grande place où se tenoient les vivandiers. On rendoit la justice dans ce même endroit. On y avoit aussi dressé les autels destinés au culte des Dieux [d]. L'armée marchoit sous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généralissime. Chaque Chef avoit son quartier

(1) C'est ce qu'on doit penser du fameux cheval de bois, & c'est aussi l'idée qu'Homère nous en donne. *Odyss.* l. 4. v. 272.

En vain quelques Ecrivains bien postérieurs à ce Poete, ont-ils voulu trouver dans cette circonstance, l'image d'une machine de guerre propre à renverser les murailles d'une ville. Le silence d'Homère, sur cet article, dément toutes leurs conjectures. *Voy.* aussi Bannier, Explicat. des Fabl. t. 7. p. 280.

(2) Il me paroît assez bien prouvé qu'Enée & Anténor, livrerent leur patrie aux Grecs. *Voy.* Dionys. Halic. l. 1. p. 37. == Dictys. Cret. l. 4. c. 22. == Paus. l. 10. c. 27. p.

[a] Voy. *suprà*, Liv. IV. Chap. IV. p. 328.

[b] Iliad. l. 14. v. 30, &c. l. 9. v. 43 & 44.

[c] Ibid. l. 15. v. 652.

[d] Ibid. l. 11. v. 805, &c. compar. avec l. 8. v. 222, &c.

marqué & séparé [a]. Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour mettre leurs vaisseaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes surpris par les Troyens qui venoient souvent les insulter jusques dans leurs tentes. Ces retranchemens consistoient dans un rempart de terre flanqué d'espace en espace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un fossé large & profond revêtu de palissades. On y avoit ménagé différentes issues pour que les troupes pussent sortir & rentrer librement [b].

L'armée campoit sous des tentes, ou plutôt sous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille [c]. On faisoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'usage non-seulement de poser des sentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées [d]. Homère remarque comme un manque de discipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution [e]. C'étoit aussi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit [f]. On prenoit ce moment pour envoyer des espions examiner les démarches de l'ennemi [g].

On voit que les Grecs, dès les tems héroïques, étoient armés à peu près de la même maniere que l'ont été la plûpart des peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les fleches, le javelot & la fronde [h]. Ajoutons-y la pique dont on se servoit de deux façons différentes; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot [i], & tantôt on l'employoit comme une épée pour se battre de près

[a] Iliad. l. 8. v. 222, &c.

(1) La preuve qu'Homère n'a voulu désigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'est que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7. v. 475.

Il y a plus. On voit dans une occasion Sarpédon, forcant le camp des Grecs, embrasser un des creneaux de la muraille en question, & le tirer à lui de toute sa force. Le creneau obeit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'éboulant, une partie du mur, où il fait une brêche capable de laisser entrer plusieurs hommes de front. L. 12. v. 397, &c.

Homère ne se seroit certainement pas permis une pareille fiction, si la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

[b] Iliad. l. 7. v. 436, &c. l. 12. v. 56.

[c] Ibid. l. 24. v. 448, &c. Ce Poëte appelle souvent ces barraques des *Maisons*. Ibid. v. 471 & 673.

[d] L. 9. v. 66.

[e] L. 10. v. 416 & 417.

[f] L. 8. v. 662.

[g] L. 10. v. 204, &c.

[h] L. 13. v. 716-599-612. l. 15. v. 711. l. 7. v. 141.

Les Grecs ne faisoient pas grand cas des troupes qui se servoient de frondes. *Xenoph. Cyroped.* l. 7. p. 149. = Q. Curt. l. 4. c. 14. p. 232. Remarquons qu'Homère n'en donne jamais à ses Héros.

[i] Odyss. l. 8. v. 229.

& à coups de main [a]. Si l'on s'en rapporte aux Ecrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'usage des fleches [b]. Ces peuples passoient encore pour avoir inventé l'épée [c]. Il n'est pas aisé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit suspendue par une espéce de baudrier qui portoit sur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peu-près comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit pardevant au bas de la cuirasse [d]. L'épée battoit sur la cuisse [e].

Les armes défensives étoient le bouclier, la cuirasse, le casque & des bottines de métal pour garantir les jambes [f]. Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le casque [g]. Dans les commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit ensuite à les fabriquer de métal.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la forme qu'avoient anciennement les casques des Grecs. Il n'en est pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant presque la hauteur d'un homme [h]. Mais ce qu'on ne comprend nullement, c'est la maniere dont les Grecs portoient cette arme au tems de la guerre de Troye, & l'usage qu'ils en pouvoient faire. Il paroît très-clairement qu'alors

[a] Iliad. l. 2. B. v. 50. = Voy. Strabo, l. 10. p. 688 & 689.

[b] Diod. l. 5. p. 282. = Pauſ. l. 1. c. 23.

[c] Diod. l. 5. p. 382. = Isidor. Origin. l. 14. c. 6.

[d] Iliad. l. 16. v. 135. l. 4. v. 132 & 133. = Odyss. l. 2. v. 3. = Hesiod. Scut. Hercul. v. 221, &c. = Virgil. Æneid. l. 8. v. 459.

[e] Iliad. l. 1. v. 190. l. 5. v. 516. = Odyss. l. 9. v. 300. l. 11. v. 48. = Virgil. Æneid. l. 10. v. 786, &c.

[f] Feith. Antiq Hom. l. 4. c. 8.

[g] L. 4. n. 180.

Par le moyen sans doute des différentes colonies qui passerent successivement dans la Grece, dès les tems les plus reculés. On trouve, en effet, une grande conformité entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux tems héroïques. *Voy.* Bochart. Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335.

Il y avoit cependant sur ce sujet différentes traditions dans la Grece. *Voy.* Apollodor. l. 2. p. 67 & 68. = Diod. l. 5. p. 382. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415.

(1) Leur nom méme le désigne. Le mot latin *scutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκύτος qui signifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient presque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE, vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parce que les premiers casques étoient faits de la peau de cet animal. *Voy.* Eustath. *ad* Iliad. l. 3. v. 336. p. 421. *lin.* 8.

[h] Iliad. l. 6. v. 117, 118. l. 16. v. 802. l. 7. v. 219. = Tyrtæus Carm. III. v. 23, &c. = Schol. *ad* Iliad. l. 2. v. 389. = Bochart, Phaleg. l. 4. c. 33. p. 334 & 335. = Feith. l. 4. c. 8. §. 5. Animadv. p. 78.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroie, & pendoit sur la poitrine. Lorsqu'il s'agissoit de se battre, on le tournoit sur l'épaule gauche, & on le soutenoit avec le bras. Pour marcher on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit sur les talons [a]. Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette description comment on pouvoit se servir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit causer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eû égard sur-tout à son volume immense. Comment un soldat pouvoit-il se battre ? A peine étoit-il en état de se remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier qui me paroît avoir été particuliérement destiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel tems les Grecs ont cessé de porter leurs boucliers d'une façon si peu naturelle & si désavantageuse. On sçait seulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, changerent cet usage bisarre & grossier. Ils enseignerent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses qu'ils trouverent l'art d'y attacher [b].

A l'égard des cuirasses, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme différente de celle qui étoit en usage au tems de la guerre de Troye [c]. Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en observant qu'alors la plûpart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduisit la connoissance dans la Grece [d]. On sçait que les Anciens avoient le secret de durcir le cuivre par la trempe [e]. Comme on étoit dans ces siécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'usages.

Plutarque observe avec raison qu'Homère représente toujours

[a] Iliad. l. 2. v. 388, 389. l. 5. v. 796, 797, &c. l. 12. v. 294. l. 14. v. 404, 405. l. 15. v. 479. l. 16. v. 106. l. 20. v. 261, 262 & 278. l. 6. v. 117. l. 11. v. 544. = Herod. l. 1. n. 171.

[b] Herod. l. 1. n. 171. = Strabo, l. 14. p. 976. = Scholiast. Thucydid. l. 1. p. 6. not. 6.

[c] Pausl. l. 10. c. 26.

[d] Conon, Narrat. 37. apud Phot. p. 445. = Bochart, Chan. l. 1. c. 19. p. 487 & 488. = Voy. aussi *suprà*, Liv. II. Sect. 2de Chap. IV. p. 218 & 219.

[e] Voy. prem. Part. Liv. II. Chap. IV. p. 150.

ses héros bien armés [a]. Ils n'exposent point témérairement leur vie. A l'égard des soldats, les Chefs ont grande attention de visiter leurs armes [b]. Ils ont soin aussi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat [c].

Je ne crois pas qu'aux tems héroïques les Grecs eussent aucune méthode, aucune regle pour diviser & distribuer en différens corps la quantité d'hommes qui composent une armée. Au rapport de quelques Historiens, Mnesthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, passoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en escadrons [d]. Mais ce fait me paroît assez peu vraisemblable. On ne voit point dans Homère que les Grecs connussent alors cette pratique. Ce Poëte ne se sert jamais d'aucun terme qui puisse le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il est parlé dans les Ecrivains postérieurs. Les personnages qu'Homère introduit sur la scène paroissent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'est une institution absolument moderne.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, avoient sur ce sujet quelques principes. Nestor & Mnesthée sont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille [e]. On trouve dans l'Iliade le modèle de deux dispositions différentes. Dans la premiere, Nestor place en tête sa cavalerie, c'est-à-dire, les chars en quoi consistoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie est rangée derriere les chars pour qu'elle puisse les soutenir. Nestor met au centre ses plus mauvaises troupes, afin de forcer ceux des soldats sur lesquels il comptoit le moins, à combattre. Les ordres que ce Général donne à sa cavalerie sont de retenir leurs chevaux, de marcher en bon ordre, sans se mêler ni confondre les rangs. Il recommande sur-tout qu'aucun des conducteurs de chars ne se pique de devancer ses camarades pour charger le premier l'ennemi [f].

[a] In Pelopid. *init.*
[b] Iliad. l. 14. v. 381 & 382
[c] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 4. p. 511. Animadvers. p. 81.
[d] Voy. Meurs. de Regn. Athen. l. 1 c. 8.

(1) Il n'employe jamais que le mot vague & général φάλαγξ.
[e] Iliad. l. 2. B. v. 60, &c.
[f] Ibid. l. 4. v. 297, &c. = Voy. Feith. Antiq. Hom, p. 512.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

Dans une autre occasion on voit au contraire l'infanterie se mettre en bataille en avant. La cavalerie la soutient en s'étendant derriere les bataillons [a]. Homère donne à connoître par le modèle de ces deux dispositions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient assez instruits dans la Tactique pour sçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, selon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au surplus, étoient alors dans l'usage de serrer extrémement leurs rangs [b], en observant néanmoins de laisser assez d'espace entre les files pour que les Chefs y pussent passer librement [c].

Homère nous représente les Grecs gardant un profond silence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens poussant au contraire de grands cris [d]. Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en usage chez plusieurs nations de l'antiquité [e]. Elle subsiste encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'instant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces tems reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de penser dans Homère [f] & dans les autres Ecrivains Grecs [g]. Aussi le premier soin des anciens héros, lorsqu'ils se sentoient blessés à mort, étoit-il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laisser leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur causoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers soupirs paroît uniquement occupé de cette pensée [h]. La nuit terminoit toujours le combat [i]; usage qui semble avoir été généralement observé chez les anciens Peuples.

Il seroit difficile de représenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en fasse de fréquentes descriptions, on n'en peut distinguer néanmoins

[a] L. 11. v. 51.
[b] L. 13. v. 130, &c. l. 16. v. 211 & 215.
[c] Iliad. *passim.*
[d] Iliad. l. 3. v. 2 & 8. l. 4. v. 429, &c.
[e] Voy. Feith. l. 4. p. 516 & Animadverf. p. 82.
[f] Iliad. *passim.*
[g] Voy. Herod. l. 7. n. 224 & 225. l. 9. v. 22 & 23.
[h] Iliad. l. 16. v. 495, &c.
[i] Feith. l. 4. p. 519, 520. & Animadverf. p. 82.

ni la conduite ni l'effet. Il ne présente point de plan, & n'offre point d'attaque suivie & raisonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille [a]; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne sent point la maniere dont les troupes se mêlent & combattent. Le jeu des différens corps qui composent une armée ne se fait point appercevoir. On ne sçait si c'est tout à la fois, ou par divisions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raisonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agissent autant & plus de la main que les soldats. Ils ne paroissent occupés qu'à se battre. Leur mérite consiste moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Aussi les batailles décrites dans l'Iliade ne présentent-elles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre personnages de part & d'autre sement la terreur & renversent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem' de la Royauté chez les Hébreux.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-souvent deux héros ennemis ont ensemble sur le champ de bataille, au moment où les troupes sont le plus acharnées au combat [b]. Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'est-il réglé pour ses descriptions de batailles sur ce qui se pratiquoit du tems de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de sa pure imagination ? C'est ce que j'ignore.

Il est beaucoup question de cavalerie & de chevaux dans les combats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eûe dans les tems postérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne désigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux siécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'est pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Grece. Je

[a] *Supra*, p. 359.

[b] Voy. Iliad. l. 6. v. 119, &c. l. 13. v. 148. l. 20. v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

ne le présume pas. Cette connoissance y avoit sans doute été apportée très-anciennement par les colonies sorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en usage dès les tems les plus reculés [a]. Mais la méthode de faire servir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des tems héroïques. La seule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars, soit pour combattre, soit pour voyager [b]. C'est un fait attesté par tous les Ecrivains de l'antiquité [c].

On est étonné de voir que les Grecs & plusieurs autres Nations aient été si long-tems sans connoître l'usage de la cavalerie. Quoi ! Ne sentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée ? Ces machines occasionnoient beaucoup de dépense, tant pour leur construction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient sur chaque char, un seul combattoit; l'autre ne servoit qu'à conduire les chevaux: sur deux hommes ç'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-seulement de trois, mais même de quatre chevaux, pour le service d'une seule personne [d]: autre perte également sensible. Enfin un fossé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépense absolument inutiles ; inconvéniens auxquels la cavalerie est beaucoup moins exposée.

C'est le peu de connoissance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait subsister si long-tems l'usage des chars dans les armées. On ne sçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choisissoit ordinairement pour se battre une vaste & large plaine. Le tems & l'expérience ayant rendu les Peuples plus sçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les désavantages des chars. Alors les Nations policées cesserent absolument de s'en servir, & leur substituerent la cavalerie ; mais cette réforme n'a eû lieu que fort tard.

Il paroît que dès les tems héroïques on étoit dans l'usage de barder les chevaux destinés au service des chariots de

[a] Voy. la prem. Part. Liv. V. p. 298.

[b] Voy. Odyss. L. 3. v. 475 & 476.

[c] Voy. Diod. l. 5. p. 346 & 367. = Pollux, l. 1. Segm. 141.

[d] Iliad. L. 8. v. 185.

guerre [a]. Mais je ne crois pas qu'on connût alors l'art de les ferrer. Aucun paſſage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il eſt à obſerver que Xénophon, dont il nous reſte un traité particulier ſur la maniere de panſer & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure [b]. Si du tems de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Grece, c'eſt une preuve que cette pratique ne s'y eſt introduite que bien poſtérieurement aux ſiécles héroïques. Ce fait au ſurplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne ſont point dans l'uſage de ferrer leurs chevaux [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs anciennement n'avoient point d'inſtrumens militaires pour ſonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'eſt jamais queſtion dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'eſt que comme comparaiſon [d], & on doit diſtinguer chez ce Poëte ce qu'il dit de ſon chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Hiſtorien. Comme Poëte, il emploie ſouvent des comparaiſons tirées d'uſages poſtérieurs à la guerre de Troye. Mais comme hiſtorien, Homère ſage obſervateur du *Coſtume*, n'empiète point ſur les tems; & c'eſt par cette raiſon qu'il ne donne point de trompettes, aux Grecs ni aux Troyens. Il dit ſeulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le ſon des flûtes & des chalumeaux [e]. Il eſt donc certain que les Grecs, aux tems héroïques, n'avoient point encore l'uſage de la trompette, ni celui d'aucun autre inſtrument militaire. Auſſi étoit-ce alors une qualité très-

[a] C'eſt ce qu'on peut conjecturer des vers 156 & 157 du 20e Livre de l'Iliade, où Homère dit, *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Euſtathe, & après lui Mad. Dacier, ont crû que les chevaux étoient ferrés dès le tems de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion ſur les vers 152 & 153 du 11e Livre de l'Iliade. Homère y dit à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain.* χαλκῷ δηϊόωντες.

Mais Euſtathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris garde que le participe δηϊόωντες, ſe rapporte aux nominatifs πεζοὶ & ἱππῆες des vers 150 & 151. Le ſens eſt donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec des armes d'airain qu'ils ont à la main. *Voy.* la remarque du Scholiaſte ſur le vers 153.

[b] Voy. auſſi les Mém. de Trév. Janv. 1713. p. 171.

[c] Voyage de V. le Blanc. 2de Part. p. 75. & 81. == Kæmpher, Hiſt. du Japon, t. 2. p. 297 & 298. == Lettr. Edif. t. 4. p. 143. == Tavernier, t. 1. L. 2. c. 5. == Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

[d] Iliad. l. 18. v. 219.

[e] Ibid. l. 10. v. 13.

désirable & très-nécessaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-sonore. Le talent de se faire entendre fort loin étoit même si estimable autrefois, qu'Homère en fait un sujet d'éloge pour Ménélas [a].

Les drapeaux, cette invention si utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces siécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en seroit pas tû, si l'usage en eût été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les soldats d'un même parti pussent se reconnoître & se rallier [b]. Les surprises dont Homère & Virgile parlent si souvent, en sont la preuve.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il résulte qu'au tems de la guerre de Troye l'art militaire étoit encore dans son enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve suffisamment. Les Grecs ne connoissoient pas même le secret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-dehors [c]. L'art de faire la guerre consistoit, dans ces tems reculés, à surprendre un parti, & à dresser à propos une embuscade [d]. On voit par plusieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces sortes de manœuvres [e]. Disons maintenant un mot de leur discipline militaire.

On ne voit point clairement les usages que les Grecs suivoient anciennement par rapport à la levée des troupes. Nestor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulysse, par Agamemnon pour faire des soldats dans toute la Grece, mais

[a] Il donne à ce Prince l'épithète de βοὴν ἀγαθός, dont la signification propre veut dire que Ménelas avoit une voix très-propre à se faire entendre. Iliad. L. 2. v. 408.

Je ne doute point que le sens dans lequel je rends cette épithète, ne paroisse pas juste à bien des personnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant, intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithete à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de se faire entendre, même dans la mêlée.

[b] Plin. l. 7. sect. 57. p. 416. dit à la vérité, que Palamède avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le suffrage de Pline, qui dans cet article, n'a fait que compiler différentes traditions vraies ou fausses, ne peut balancer le silence d'Homère.

[c] Voy. *Suprà*, p. 354.

[d] Voy. Iliad. l. 18. v. 513 & 520, &c.

[e] L. 1. v. 227. L. 13. v. 277, &c.

Homère ne s'explique point sur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir [a]. On sçait seulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le sort qui décidoit de celui qui devoit marcher [b]. Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refusoient de porter les armes étoient condamnés à une amende [c]. Il paroît encore que les Grecs alloient fort jeunes à la guerre [d].

Il est certain que dans ces tems reculés les soldats n'avoient point de paye [e]. Ils servoient à leurs frais & dépens. Le seul dédommagement qu'ils pussent espérer, étoit leur part du butin ; car alors il n'étoit point permis de piller pour son propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la masse commune. Le partage s'en faisoit de tems en tems entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit possible. Les Chefs avoient une part plus considérable que les simples soldats [f].

J'ai eu soin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Grece n'étoit point despotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat [g]. On reconnoît ce même esprit de gouvernement dans l'ordre & la discipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généralissime des troupes, ne jouissoit point d'une autorité absolue. Il avoit à la vérité l'inspection sur tous les Chefs & sur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort [h]. Mais dans tout le reste son autorité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de son chef. Il étoit obligé d'assembler le Conseil & de suivre la pluralité des suffrages. La discipline

[a] Iliad. l. 11. v. 769, &c.

[b] Ibid. l. 24. v. 400.

[c] L. 13. v. 669. L. 23. v. 297. On peut conjecturer de ce dernier passage, qu'au tems de la guerre de Troye, il étoit déja établi qu'on pouvoit se dispenser de servir, moyennant un homme, ou meme un cheval qu'on fournissoit.

[d] Iliad. *passim*.

[e] Voy. Suid. *voce* Ἐν Καρὸς, &c. t. 1. p. 749. = Potter, Archæolog. l. 3. c. 2. p. 432.

[f] Feith. Antiq. Homer. l. 4. c. 16. p. 529.

[g] *Suprà*, Liv. I. Chap. IV. Art. VII.

[h] Iliad. l. 2. v. 391 &c. Aristote, en citant ce passage, de *Rep.* l. 3. c. 14. ajoute un demi-vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . Πὰρ γὰρ ἐμοὶ θάνατος . . . . *Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me désobéissent.*

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

militaire des Grecs, aux tems héroïques, présente un mêlange continuel de Monarchie, d'Aristocratie & de Démocratie.

On peut distinguer dans Homère trois espéces de conseils de guerre. Le conseil public & général, où, toutes les troupes étant assemblées, quelqu'un des Chefs exposoit le sujet sur lequel il falloit délibérer. Le second Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour sonder la disposition des Grecs, propose à toute l'armée de se rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuvieme Livre ce Prince fait pareillement assembler les troupes pour leur représenter que le seul parti qui reste à prendre, est de regagner promptement la Grece. Il paroît au surplus que tous les Chefs de l'armée avoient indifféremment le droit de faire assembler les troupes pour le Conseil [a].

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conseils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il pensoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer jusqu'aux injures les plus atroces dites en face & sans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'assemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au sujet de la peste qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui se tient au neuvieme Livre de l'Iliade, & dont je parlois il n'y a qu'un moment, Diomède commence son discours par dire à Agamemnon qu'il s'oppose à l'avis *insensé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les assemblées publiques; & tout de suite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un sceptre au-dessus de tous les sceptres; mais que ce Dieu en même tems lui a refusé la force & le courage dont l'empire est encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine sa harangue par dire à ce Prince, qu'il est le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui sont ouverts [b].

Le Conseil public & général ne pouvoit pas s'assembler à chaque occasion qui se présentoit de délibérer sur une démarche. On tenoit alors un Conseil particulier composé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonstances présentes, telles, par exemple, que celle où les

[a] Voy. Iliad. l. 1. v. 54.

[b] Ibid. l. 9. v. 32, &c.

Grecs se trouvent dans le dixieme Livre de l'Iliade, lorsqu'ils sont assiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon assemble les Chefs de l'armée, & délibere avec eux sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette situation critique.

Il y avoit enfin le Conseil privé qui se tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience consommées. La jeunesse en étoit exclue [a]. Il est à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs sont presque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'est à table que se prennent les résolutions les plus importantes [b].

On entrevoit dans Homère quelques indices de punitions & de récompenses militaires. Agamemnon en donnant ses ordres pour le combat, dans le second Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiseaux tous ceux qu'il trouvera en disposition de demeurer dans leurs vaisseaux, loin de la mêlée [c].

A l'égard des récompenses militaires elles étoient proportionnées à la grossiéreté de ces tems reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la prise d'Ilion, il aura pour prix de sa valeur soit un trépied, soit un char attelé de ses chevaux, soit enfin une femme dont la possession le satisfera [d]. On voit encore que dans certaines occasions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient signalés par quelque exploit éclatant. Cet honneur consistoit à leur servir dans les festins, une portion de viande très-considérable [e].

Homère ne s'explique pas directement sur les mesures que les Grecs avoient prises pour approvisionner leur armée pendant son séjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la Chersonnèse de Thrace, plusieurs détachemens semer du blé & faire la récolte [f]. Ce sentiment me paroît assez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent rassemblées devant Troye, elles se soient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les

[a] Iliad. l. 9. v. 89. l. 2. v. 53.
[b] Voy. Feith. l. 3. c. 5. p. 308.
[c] V. 391, &c.
[d] Iliad. l. 8. v. 289, &c.
[e] Ibid. l. 7. v. 321.
[f] L. 1. p. 9.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Grecs tiroient leurs subsistances. Homère le fait assez entendre [a]. De tems en tems il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le présumer, venoient des différentes isles voisines de la Troade [b]. On sçait que les Grecs avoient eu soin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition [c].

Je finis ce que j'ai à dire sur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le desir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Asie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'agrandir n'entra pour rien dans cette entreprise. Au contraire à peine Troye étoit-elle prise, que le premier soin des Grecs fut de se rembarquer, sans prendre aucune mesure pour s'assûrer du pays qu'ils venoient de subjuguer. L'avantage qu'ils remporterent sur les Troyens fut donc à la lettre, & suivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands désordres de s'introduire dans leur patrie [d]. La longue absence de la meilleure partie des Princes de la Grece ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des séditions qui forcerent les anciens habitans à sortir de leur pays [e]. Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures, ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui survécurent à la destruction de leur patrie, embrasserent aussi le même genre de vie [f]. Le concours de tous ces événemens produisit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne cesserent pendant des siécles de désoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent [g].

Quatre-vingts ans après la destruction de Troye la Grece éprouva une grande révolution. Elle fut occasionnée par les différens mouvemens que se donnerent les descendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entreprise arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & sanglante dont les succès furent

[a] Iliad. l. 7. v. 467, &c. l. 9. v. 71, &c.
[b] Ibid. l. 7. v. 467 & 468.
[c] Ibid. l. 9. v. 328.
[d] Strabo, l. 3. p. 223.
[e] Thucyd. l. 1. p. 9. = Plato de Leg. l. 3. p. 807. D.
[f] Strabo, l. 3. p. 223.
[g] Voy. *suprà*, Liv. IV. Chap. IV.

assez

assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats [a]. Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces événemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques [b].

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces tems reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenu s'exécutoient de très-bonne foi [c]. Il paroît au surplus que cet usage avoit lieu dès les tems les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troisieme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en présence, & prêts à se charger, Hector propose de terminer le différend des deux Peuples par un combat singulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre sont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ses richesses, & que les deux armées se sépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & sincère.

Au sujet de ces combats singuliers, faisons une réflexion qui se présente souvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit plusieurs combats seul à seul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ses récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne sont point disputés. Les champions de part & d'autre ne se portent jamais qu'un seul coup, & ce coup est toujours décisif. Hector se bat contre Achille. Ces deux héros sont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette circonstance pour faire durer le

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Chap. IV, Art. VI.

[b] Suid. *voce* Κώδων, t. 2. p. 360.

[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 46 & 47.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux

combat des deux plus fameux personnages qu'il ait introduits dans son Poëme. Hector cependant est couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laissoit à découvert [a]. Disons enfin que les héros d'Homère ne se servent presque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement usage que de la pique & du javelot.

Le Tasse, au contraire, & les autres Poëtes modernes sont extrêmement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs descriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette stérilité dans Homère, dont l'imagination est d'ailleurs si riche & si féconde ? C'est qu'aux siécles héroïques, & du tems même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adresse n'y entroit presque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de se battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuse de manier les armes n'étoient point inventés ; l'Escrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conséquent manquer d'idées pour varier & détailler ses combats.

Après tant de détails sur l'état où étoit l'art militaire, dans les siécles que nous parcourons présentement, il faut jetter un coup d'œil sur la maniere dont les vainqueurs usoient de leurs avantages. On est saisi d'horreur en voyant quelles *étoient* alors les loix de la guerre, & l'esprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eû occasion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples massacrés de sang-froid, ou réduits au plus dur esclavage, étoient les suites ordinaires de la victoire. On ne respectoit ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Les Souverains se voyoient exposés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Sésostris sur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laissa, dit-on, sur leur throne les Princes qu'il avoit vaincus, se contentant de leur imposer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte [b]. Mais de quelle maniere Sésostris traitoit-il ces Princes, lorsqu'ils venoient chaque année au tems marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés ? Chaque fois

[a] Iliad. l. 22. v. 324, &c.

[b] Diod. l. 1. p. 68.

que dans ces occasions le Monarque Egyptien alloit au temple, ou qu'il entroit dans sa capitale, on dételloit les chevaux de son char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage [a].

Adonibésec qui régnoit dans la Palestine deux siécles environ après Sésostris, nous fournit un exemple encore plus frappant des excès auxquels les vainqueurs se portoient dans ces siécles barbares & grossiers. Il avoit défait & pris soixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il usa de ses victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrémités des pieds & des mains, & les réduisit à n'avoir d'autre nourriture que les restes de ce qu'on lui servoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramasser sous sa table [b].

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille sur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroisse prendre part à un procédé si bas & si inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Héros sur le tombeau de Patrocle [c]; on pourroit penser qu'il s'étoit laissé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on lise dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il usoit de ses avantages [d]. La mort ou l'esclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains massacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écrasés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient [e]. On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princesses étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne dissimule point à Andromaque que si les Grecs se rendent maîtres de Troye, elle sera condamnée par les vainqueurs à aller puiser de l'eau comme la derniere des esclaves [f].

[a] Diod. l. 1. p. 68. = Lucan. Pharsal. l. 10. v. 277. = Plin. l. 33. sect. 15. p. 614.

[b] Judic. c. 1. ℣. 7.

(1) Chaque soldat vient insulter à la mort de ce héros, & chaque parole est accompagnée d'un coup de pique ou de javelot. Iliad. l. 22. v. 371, &c.

[c] Iliad. l. 23. v. 175.

[d] Ibid. l. 6. v. 448. = Voy. aussi l. 9. v. 587, &c.

[e] Voy. Iliad. l. 22. v. 62, &c. = Virgil. Æneid. l. 2. v. 550. &c.

[f] L. 6. v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. *Voy.* Josué, c. 9. ℣. 23.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Hécube se plaint dans Euripide qu'on l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'esprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la prise de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux siécles héroïques. Les Argiens, sous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruisirent cette ville & la renverserent de fond en comble [a]. Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas insister plus long-tems sur des faits si honteux à l'humanité.

On voit enfin, & c'est le dernier trait par lequel je prétends caractériser les Grecs des tems héroïques ; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'usage horrible d'empoisonner leurs fleches. Homère raconte qu'Ulysse étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poison pour en frotter ses dards. Ilus refusa de lui en donner, parce qu'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulysse en obtint d'un autre Prince, souverain de Taphos [b]. On dira peut-être que dans toutes les blessures dont Homère a eû occasion de parler, on n'en voit point où l'effet du poison soit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je présume qu'il n'a sans doute affecté ce silence que par égard & par respect pour sa nation.

[a] Apollod. l. 3. p. 159.

[b] Odyss. l. 1. v. 260.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.





SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux : espace d'environ 600 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Usages.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem.t de la Royauté chez les Hébreux.

NOus n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté sous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y suis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens paroissent avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a subsisté sous la domination de ses Rois naturels. Si par la suite des tems il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, successivement depuis Cambyse, se sont rendues maîtresses de l'Egypte.

Je garderai le même silence sur les mœurs des Peuples de la haute Asie. J'ai déja eu plus d'une fois occasion d'en expliquer les motifs. [illegible] perd absolument de vûe ces nations pendant

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

un long espace de tems. Elles ne recommencent à figurer dans l'Histoire, que vers les siécles qui font l'objet de la Troisieme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à considérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Palestine & celles de quelques Peuples de l'Asie Mineure. Je parlerai ensuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs & les usages de cette nation aux siécles héroïques, c'est-à-dire, dans les tems que nous parcourons présentement.



CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Palestine.

ON a remarqué de tous les tems un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ses progrès dans les arts & dans les sciences. Le goût pour le faste, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs [a] que, dès les premiers siécles après le Déluge, les habitans de la Palestine avoient porté les arts & les sciences à un grand degré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la mollesse. Cette inclination a toujours été, si on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïse, que de son tems il devoit régner beaucoup de faste & de magnificence dans la plûpart des contrées de la Palestine. Les peuples qui les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des bagues, des brasselets & des colliers précieux [b]. J'ai même observé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'usage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau [c]. Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux destinés au service du Souverain, de bossettes, de carcans & de plaques d'or [d].

Les Historiens profanes sont d'accord en ce point avec les Livres saints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur si recherchée des Anciens qu'elle disputoit de prix avec l'or même, est dû aux habitans de la Palestine [e]. J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux siécles que nous parcourons présentement [f]. Il suffit aussi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour se convaincre que dès le tems de la

[a] Voy. la prem. Part. Liv. II. & Liv. III. & *suprà*, Liv. II. Sect. 1[re] Chap. II, &c.
[b] Num. c. 31. ℣. 50.
[c] Chap. II. p. 346.
[d] Judic. c. 8. ℣. 21-24-26.
[e] Voy. *suprà*, Liv. II. Sect. 1[re] Chap. II, Art. I. p. 95 & 96.
[f] Voy. *Suprà*, *loco cit.*

guerre de Troye, les Phéniciens étoient en possessin de fournir à la plûpart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer à entretenir le luxe, le faste & la mollesse.

Ces faits prouvent assez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Palestine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs usages nous est absolument inconnu. Je présume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Palestine devoit être, dans les siécles dont je parle maintenant, fort semblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les tems les plus reculés [a]. On sçait que les mœurs & les usages ont très-peu varié dans l'Orient.

[a] Voy. la prem. Part. Liv. VI. Chap. I.



CHAPITRE

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Peuples de l'Asie Mineure.

IL y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes siécles, entre les mœurs des habitans de la Palestine, & celles des Peuples de l'Asie mineure. On voit regner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de molesse. On en peut juger par ce qu'Homère dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans plusieurs occasions, fait assez connoître l'inclination & le caractère de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même sur cet article quelques détails capables de satisfaire notre curiosité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye plusieurs palais très-vastes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui composoient autant de pavillons séparés, contigus cependant & voisins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de son palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes. Au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam [a]. Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier [b].

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit consister la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne sommes guères mieux instruits de leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambrissés de bois rares [c], & ornés de meubles précieux [d], dont l'espéce ne nous est cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on respiroit sans cesse dans ces

[a] Iliad. l. 6. v. 242, &c.
[b] Ibid. v. 313-317-370.
[c] Iliad. l. 24. v. 191 & 192.
[d] Ibid. l. 6. v. 289. l. 24. v. 192.

appartemens l'odeur des parfums les plus exquis & les plus agréables [a].

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajustemens. Les Dames Troyennes faisoient un grand usage des senteurs. Elles se frottoient le corps d'essences odoriférantes, & parfumoient leurs habits [b]. Leurs ajustemens étoient & fort nombreux & fort diversifiés [c]. Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de tems. On peut s'en convaincre en lisant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon [d]. Car je suis persuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Asie mineure toutes les descriptions que ce Poëte fait des parures & des toilettes des Déesses. Il a voulu probablement peindre dans ces occasions ce que pratiquoient les femmes de son païs, & je pense qu'Homère avoit pris naissance & passé sa vie dans l'Asie mineure.

On voit au surplus que dès les siécles héroïques, l'usage étoit dans ces climats, que les Princesses se fissent servir par un grand nombre de femmes esclaves [e]. C'est, pour le dire en passant, la seule espéce de domestiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princesses, Homère & plusieurs autres Ecrivains de l'antiquité nous apprennent que dans les tems héroïques elles s'occupoient à filer, à broder, & à travailler, en un mot, différens ouvrages sur le métier [f]. On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Asie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes, que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens séparés [g], & ne paroissoient en public que couvertes d'un voile [h].

Le luxe & la molesse s'étendoient chez les Troyens jusqu'aux hommes. Ils avoient particuliérement grand soin de leur chevelure. Homère représente Pâris tout occupé du soin d'arranger

[a] Iliad. l. 3. v. 282. l. 6. v. 288. l. 24. v. 191.

[b] Ibid. l. 14. v. 170, &c. l. 3. v. 385. = Odyss. l. 6. v. 79 & 80.

[c] Ibid. l. 18. v. 400 & 401. l. 22. v. 468, &c. l. 14. v. 180.

[d] Iliad. l. 14. v. 170, &c.

[e] Ibid. l. 6. v. 286-287-375-381. l. 22. v. 442. l. 24. v. 302.

[f] Ibid. l. 3. v. 125. l. 6. v. 491. l. 22. v. 440. l. 1. v. 31. = Odyss. l. 7. v. 105, 106. = Virgil. Æneid. l. 7. v. 14. = Voy. aussi Ovid. Métam. *passim*.

[g] Iliad. l. 6. v. 251 & 252. = Odyss. l. 6. v. 15, &c. v. 50 & 51.

[h] Iliad. l. 3. v. 141-228-419. l. 22. v. 470.

ses cheveux [a]. Turnus dans Virgile, reproche aussi à Enée de friser ses cheveux & de les parfumer [b]. Ces Peuples ne se contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure : ils l'enrichissoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui servoient à en serrer les boucles [c]. Enfin nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or [d]. Rien n'égaloit la magnificence du char dont Rhésus se servoit à la guerre. Ses armes éblouissoient les yeux par leur richesse & par la beauté de leur travail [e].

Je n'ai rien à dire sur les repas & sur les divertissemens de ces Peuples. Je remarquerai seulement que Priam se plaint de ce que ses enfans passent toutes les nuits à danser & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande consommation d'agneaux & de chevreaux [f]. Cette circonstance montre qu'alors on regardoit comme une délicatesse trop sensuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère sur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il résulte que dès les tems héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de molesse chez les peuples de l'Asie mineure.

Malgré la magnificence & la sensualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reste des usages établis primitivement chez la plûpart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remise le chariot qui devoit porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent dessus le coffre qui contenoit les présens destinés pour la rançon du corps d'Hector [g]. On voit des usages absolument semblables chez les Phéaciens, Peuples, suivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont

[a] Iliad. l. 11. v. 385.
L'expression dont Homère se sert dans cette occasion, montre que c'étoit alors l'usage chez les peuples de l'Asie Mineure, de partager les cheveux sur le front, de maniere qu'ils s'élevassent en pointe, & formassent comme deux cornes. *Voy.* Mad. Dacier. t. 3. p. 88.

[b] *Vibratos calido ferro, mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12. v. 100.

[c] Iliad. l. 17. v. 51 & 52. = Plin. l. 33. sect. 4. p. 602.

[d] Iliad. l. 6. v. 235 & 236.

[e] Ibid. l. 10. v. 438, &c.

[f] Ibid. l. 24. v. 261 & 262.

[g] Ibid. l. 24. v. 265, &c.

(1) Voy. ci-dessus les raisons pour lesquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Asie, p. 84. note (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

dételer les mulets de la Princesse Nausicaa leur sœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé [a]. Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domestiques. On voit même qu'il en fait usage dans plusieurs rencontres [b].

J'ai déja dit que les Princesses avoient aussi des femmes pour les servir. Cependant elles s'acquittoient en personne de plusieurs fonctions assez pénibles. Nausicaa va laver ses robes à la riviere avec ses femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage [c]. Les femmes & les filles des Troyens en usoient de même [d]. Ce mélange de luxe & de simplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des anciens Peuples, forme un contraste assez singulier. Dans ces tems reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienséances convenables au rang, au sexe & à la qualité des personnes.

a Odyss. l. 7. v. 4, &c.
b Ibid. l. 6. v. 69 & 71.
c Ibid. v. 90 & 91.
d Iliad. l. 22. v. 154 & 155.



CHAPITRE TROISIEME.

II[e] PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem[t] de la Royauté chez les Hébreux.

Des Grecs.

J'AI DIFFERÉ jusqu'à ce moment à parler des mœurs & des usages des Grecs. Ces Peuples en effet n'ont commencé qu'assez tard à se former en sociétés. Ils ont vécu dans les premiers tems d'une maniere si brutale & si sauvage, que l'Histoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conserver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'est que vers les commencemens des siécles qui nous occupent dans cette seconde Partie, qu'on peut appercevoir quelque suite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère sera notre principal garant pour la plûpart des usages dont je vais parler.

Ce n'est pas dans les siécles héroïques qu'il faut chercher du luxe & de la délicatesse dans les tables des Grecs. Ces Peuples menoient alors une vie très-grossiere, & par conséquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du taureau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au tems de la guerre de Troye on ne connoissoit point encore dans la Grece l'art de couper les animaux [a]. En lisant la description que ce Poëte fait des festins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il est parlé des repas des Sauvages. Lorsque les Grecs veulent préparer à manger, ils assomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en plusieurs morceaux qu'ils font griller sur le champ [b]. Je dis griller, parce qu'aux tems héroïques on ne connoissoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes [c]. Ajoutons que c'étoit

[a] Voy. Odyss. l. 14. v. 16 & 17.

[b] Voy. Iliad. l. 1. v. 459, &c. l. 24. v. 622, &c. = Odyss. l. 3. v. 448, &c. l. 20. v. 250, &c.

[c] Voy. Athen. l. 1. p. 12. B. = Serv. ad Æneid. l. 1. v. 710.
Il paroit qu'on faisoit aussi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. Voy. Athen. Ibid. p. 25. D.

IIe Partie.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem^t de la Royauté chez les Hébreux.

les Rois & les Princes qui se mêloient alors non-seulement de ce soin, mais aussi de les tuer & de les dépecer [a]. Une espéce de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau [b].

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuillers, ni fourchettes, ni nappes, ni serviettes. Je ne vois pas non plus que les assiettes leur fussent connues. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, ces Peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieusement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur servir de très-grosses piéces de viandes. Agamemnon sert à Ajax le dos entier d'un taureau [c]. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête pour le souper de ce Prince deux jeunes cochons [d].

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en est jamais question dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître sur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les représente comme livrés à toutes sortes de débauches & de dissolutions (1). Il en est de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nulle mention (2). Quant au poisson, les Grecs des siécles héroïques méprisoient extrêmement cette espéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyssée, s'excuse d'en avoir mangé, sur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des nécessités [e].

Le vin étoit la boisson ordinaire des Grecs; les femmes & même les jeunes personnes en buvoient [f], contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité [g]. L'usage vouloit au tems de la guerre de Troye, qu'on ne servît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un festin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau

[a] Iliad. l. 9. v. 209, &c. l. 24. v. 621, &c.

[b] Iliad. l. 3. v. 271, 272.

[c] Ibid. l. 7. v. 321.

[d] Odyss. l. 14. v. 74, &c.

(1) Les Grecs, cependant mangeoient alors quelquefois de la venaison, mais seulement dans des occasions pressantes, & faute d'autre nourriture. *Voy.* Odyss. l. 9. v. 155. l. 10. v. 180, &c.

(2) Dans tous les Poëmes d'Homère, on voit une seule fois servir des oignons, & encore n'est-ce que pour irriter la soif. *Iliad.* l. 11. v. 629.

A l'égard des fruits, il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger, aux tems héroïques, puisqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyss.* l. 24. v. 339, &c. supposé que ce 24eme Livre soit d'Homère.

[e] L. 4. v. 368 & 369.

[f] Odyss. l. 6. v. 77.

[g] Voy. Athen. l. 10. p. 441.

dans de grands vases, où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes que l'on présentoit aux conviés [a]. Car on ne leur en donnoit que par mesure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaisoit [b]. Une circonstance qui m'a toujours frappé dans l'histoire de l'antiquité Grecque, c'est l'affectation avec laquelle presque tous les Historiens nomment celui qui passoit pour avoir trouvé le premier le secret de mêler l'eau avec le vin [c]. On lui avoit même élevé une statue. Etoit-ce donc une découverte si rare, & d'une espéce à s'attirer toute l'attention de la postérité? Il falloit apparemment que les Grecs y attachassent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui ([1]).

Ces Peuples, dans les tems dont je parle, faisoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi & l'autre le soir [d]. Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus considérable [e]. On servoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit sa portion marquée qu'on lui présentoit séparément [f]. Les Grecs mangeoient assis, dans les siécles héroïques [g], & non couchés sur des lits, comme la coutume s'en introduisit par la suite. On présume qu'alors ils n'aimoient pas à passer le nombre de dix à table [h]. Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Disons enfin que les conviés étoient dans l'usage de boire à la santé les uns des autres [i].

L'habillement des Grecs, aux tems qui nous occupent présentement, étoit assez semblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il consistoit,

[a] Voy. Feith. Antiq. Hom. l. 3. c. 2. p. 280, &c.

[b] Voy. Iliad. l. 4. v. 261, 262. l. 8. v. 162. = Athen. l. 5. p. 192.

[c] Hygin. Fab. 274. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 415. = Athen. l. 2. p. 38 & 45. Scholiast. Stat. *ad* Theb. l. 1. v. 453.

([1] On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous sont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc crû devoir témoigner quelque reconnoissance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité mal faisante, par un mélange d'eau exact & proportionné. Car on observoit des régles sur ce sujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, selon leurs qualités. Homère en fournit bien des exemples.

[d] Voy. Feith. l. 3. c. 3.

[e] Ibid. p. 289.

[f] Iliad. l. 2. v. 431. l. 9. v. 217. l. 24. v. 626. = Odyss. l. 14. v. 434. l. 15. v. 140. l. 20. v. 280. = Athen. l. 1. p. 12.

[g] Athen. l. 1. p. 11. F. = Feith. l. 3. c. 5. p. 296.

[h] Voy. Eustath. *ad* Iliad. l. 2. v. 126.

[i] Feith. l. 3. c. 5. p. 306 & 307 = Plut. t. 2. p. 156. F.

IIe Partie. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

pour les hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraphe [a]. On retroussoit la tunique par le moyen d'une ceinture lorsqu'il falloit agir, se mettre en route, ou aller au combat [b]. L'usage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Grece. J'en juge ainsi d'après l'usage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits [c]. La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes fosses préparées à cet effet [d].

Les Grecs, dès les siécles héroïques, se servoient de souliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorsqu'ils vouloient sortir [e]. On ne voit pas bien quelle pouvoit-être la forme de ces souliers. Les hommes portoient aussi des espéces de bottines faites de cuir de bœuf [f] qui se mettoient à cru sur la jambe. Ils n'avoient aucune sorte de coëffure; leur parure, à cet égard, consistoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs [g]. La couleur blonde étoit alors la plus estimée [h]. Ceux qui se piquoient de magnificencence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales [i]. A l'égard de la barbe les Grecs des tems héroïques la laissoient croître [k].

L'usage vouloit dans ces siécles que non-seulement les Princes, mais même les personnes considérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portassent pour marque de distinction un bâton fait en forme de sceptre [l]. Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoissoient point dans les tems héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la description qu'Homère fait de l'habillement d'Ulysse : Ce Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit

[a] Voy. Feith. l. 3. c. 6.
[b] Idem ibid. p. 321. l. 4. c. 8. p. 464. & 465.
[c] Feith. p. 348.
[d] Odyss. l. 6. v. 93.
[e] Feith. l. 3 c. 7. p. 331.
[f] Odyss. l. 24. v. 227.
[g] Voy. Feith. l. 3. c. 10. p. 349.
[h] Ibid. p. 350.
[i] Thucyd. l. 1. p. 4. D.
[k] Odyss. l. 16. v. 176. l. 18. v. 175. — Diod. l. 4. p. 251.
[l] Iliad. l. 2. v. 46 & 186, &c. l. 18. v. 556 & 557. — Odyss. l. 2. v. 37. l. 3. v. 412.

avec

avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé par-devant. On y avoit représenté entre autres sujets, un chien tenant un faon, prêt à le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulysse avoit une tunique d'une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du soleil [a], d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tissu desquels il entroit de l'or & de l'argent.

Il nous reste à peu-près autant de détail sur l'habillement des femmes dans ces tems reculés. Elles avoient alors de longues robes attachées & renouées par des agraphes qui étoient d'or [b], chez les personnes aisées & de distinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit consister l'espéce & la beauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les siécles héroïques, portoient des colliers d'or, des brasselets de même métal garnis d'ambre, & des pendans d'oreille à trois pendeloques [c]. Ajoutons qu'elles usoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint [d]. On voit au surplus que les femmes distinguées ne paroissoient en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une espéce de mante [e] qui se mettoit par-dessus la robbe, & s'attachoit avec une agraffe [f].

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'est-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'ayent jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches? Ils ne connoissoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'usage de doubler leurs habits; aussi pour peu qu'il fît froid, étoient-ils obligés d'avoir recours à leurs manteaux [g]. Il est encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tissus [h], il ne leur soit jamais venu en pensée

[a] Odyss. l. 19. v. 225, &c.
[b] Iliad. l. 5. v. 424 & 426.
[c] Odyss. l. 11. v. 325 & 326 = Ælian. Var. Hist. l. 1. c. 18. = Pausi. l. 9. c. 41. p. 796.
[d] Odyss. l. 18. v. 171-191-192.
[e] Ibid. l. 1. v. 334.
[f] Iliad. l. 5. v. 424 & 425.
[g] Voy. Odyss. l. 14. v. 480, &c.
[h] Voy. Iliad. l. 9. v. 657. l. 20. v. 128. = Odyss. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519.

IIe PARTIE.
Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

d'en faire des chemises, & qu'en général le linge leur ait été entierement inconnu. C'est par cette raison que l'usage du bain étoit si familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas se former d'idée claire & précise de la forme extérieure qu'avoient les maisons des Grecs, aux tems héroïques [a]. La distribution & la décoration de leurs appartemens ne nous sont guères mieux connues. Il paroît seulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient destinés pour les femmes [b]. Tous ces appartemens au surplus devoient être bien incommodes, puisque les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres [c]. Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne connoissoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'usage des tapisseries. Parlons d'abord des meubles d'usage.

Les lits des Grecs étoient composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement aussi de quelques espéces de traversins [d]. Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux eussent lieu anciennement dans la Grece. Homère n'en fait nulle mention. On se déshabilloit pour se coucher [e]. Quelques passages de l'Iliade & de l'Odyssée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès le tems de la guerre de Troye, se servoient de draps [f]. Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet usage a été in-

[a] Liv. II. Chap. III. p. 213.

[b] Voy. Feith. l. 3. c. 11. p. 363.

[c] Odyss. l. 8. v. 424-425-438-439.

[d] Voy. Feith. l. 3. c. 8. p. 334.

[e] Odyss. l. 1. v. 437, &c.

[f] Iliad. l. 9. v. 657. = Odyss. l. 13. v. 73. l. 14. v. 519, &c.

connu à toute l'antiquité. On voit au surplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire [a]. A l'armée, les Grecs couchoient sur des peaux étendues à terre. On les couvroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit ensuite par-dessus les couvertures.

La forme qu'avoient anciennement les siéges, dans la Grece, ne nous est pas bien connue. Je présume qu'ils étoient entierement de bois, n'ayant qu'un simple dossier, sans bras. Ces siéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, soit qu'on s'en servît dans les appartemens pour la conversation, soit même à table pour manger [b]. Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre [c]. La même magnificence éclattoit sur les bois des siéges, comme sur les bois des lits [d]. Ils étoient travaillés avec soin, & revêtus de beaucoup d'ornemens [e]. Tels étoient les principaux meubles d'usage que les Grecs connussent, aux tems héroïques.

Leurs meubles de luxe consistoient alors dans de beaux trépieds destinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faisoit aucun usage [f]. Ajoutons-y des cuvettes [g] & d'autres vases précieux, pour la matiere & pour le travail. Du surplus, les Grecs aux tems héroïques, n'avoient ni statues ni tableaux [h]. Il seroit bien difficile au reste, pour ne pas dire impossible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère [i]. On ne peut pas même à cet égard proposer de conjectures. Passons donc aux usages de la vie civile: voyons comment les Grecs des siécles héroïques se conduisoient dans la société, quels étoient alors les amusemens, & en un mot, les moeurs de cette Nation.

La politesse de ces tems reculés consistoit à appeller chacun

[a] Odyss. l. 23. v. 189, &c.

[b] Feith. l. 3. c. 11. p. 361.

[c] Iliad. l. 9. v. 657, &c. l. 10. v. 155, 156. l. 24. v. 644, &c.

[d] Feith. p. 297.

[e] Ibid. p. 361.

[f] Voy. Iliad. l. 9. v. 122. l. 18. v. 373 & 374.

On appelloit alors *Trépieds*, de grands vases faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous soyons bien instruits. On leur donnoit ce nom, sur ce qu'apparemment ils étoient soutenus par trois pieds.

[g] Iliad. l. 23. v. 267, 268 & 270.

[h] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 170.

[i] Odyss. l. 4. v. 72, &c.

par son nom [a], à se saluer de la main droite, & à s'embrasser [b]. On tenoit aussi quelques propos obligeans lorsqu'on s'abordoit [c]. Une des principales regles de civilité étoit, lorsqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le sujet & les motifs qui les amenoient [d]. Il étoit autrefois aussi de la politesse, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans sa propre maison [e].

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient presque toujours renfermées dans leurs appartemens [f]. Les mœurs des Grecs ne se ressentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux sexes. On sera toujours choqué de la grossiereté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ses Princes & de ses Héros. Il n'y a pas jusqu'à leurs témoignages d'estime & de considération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Grece aux siécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'estimoit, étoit de lui servir à table la portion la plus considérable du festin, & de lui verser toujours à boire à plein bord [g]. Telle est encore à présent la politesse des sauvages [h].

Les Grecs avoient deux sortes de domestiques. Des esclaves, & des personnes libres qui servoient moyennant des gages qu'on leur donnoit [i]. Loin que le nombre en fût à charge à leur maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les seules richesses qu'on connût presque dans ces tems reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'usage d'avoir alors des domestiques uniquement pour le faste & l'ostentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huissiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucuns des autres officiers qui remplissoient en Egypte & en Asie les cours des Monarques. A l'armée particulierement, les Héros d'Homère se servent eux-mêmes, comme je l'ai déja

a Iliad. l. 10. v. 68 & 69.
b Feith. l. 3, c. 13.
c Ibid.
d Voy. Iliad. l. 6. v. 175 & 176.
e Voy. Odyss. l. 1. v. 125.
f Voy. Cornel. Nepos, *in* Præfat p. 29.
g Voy. Iliad. l. 4, v. 261, &c. l. 7. v. 321.
h Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 520.
i Odyss. l. 1. v. 398. l. 4. v. 23-216-217. & 644. l. 11. v. 488. l. 18. v. 356, &c. = Herod. l. 8. n. 137.
Cette seconde espéce de domestiques n'étoit, à proprement parler, que des gens de journée.

remarqué ; mais à la ville, les usages étoient très-différens. Nestor & Ménélas se font toujours servir dans leur palais par des officiers [a]. Il en est de même des amans de Pénélope. On voit que dans presque toutes les occasions, ces Princes se font servir par des domestiques [b]. Remarquons à ce sujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domestiques, même de celles où la pudeur & la retenue semblent le plus intéressées. C'étoient les femmes qui conduisoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient [c]. Disons au reste que chez les Grecs, dans les tems héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de presque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faisoient moudre les grains, cuisoient le pain, alloient puiser de l'eau, nettoyoient les appartemens, faisoient les lits, allumoient le feu [d], &c. Le peu d'égards & de ménagemens pour le sexe a de tous tems caractérisé les barbares.

Les Grecs, dès les siécles héroïques, connoissoient différentes sortes de plaisirs & d'amusemens. Ils avoient la musique, la danse, les exercices du corps, & les jeux du disque & de la balle. Ces Peuples faisoient particulierement grand cas de la musique. Ils avoient sur cet article des idées bien différentes de celles que nous pourrions avoir aujourd'hui. Cet art n'est regardé parmi nous que comme un simple amusement. Les Grecs envisageoient la musique d'un œil beaucoup plus sérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement persuadés qu'elle servoit non-seulement à récréer l'esprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former le cœur. Je me contenterai entre plusieurs exemples de cette façon de penser, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laissé auprès de la Reine sa femme un Musicien chargé du soin de la conduite de cette Princesse. Egysthe,

[a] Odyss. l. 3. v. 338, 339. l. 4. v. 23-37. 38, &c. 57-58-216-217-621, &c.

[b] Ibid. l. 1. v. 109, 110. l. 16. v. 248 & 253. l. 17. v. 331, &c. l. 18. v. 75. l. 20. v. 253, &c.

[c] Iliad. l. 1. v. 31. l. 14. v. 6, 7. l. 18. v. 559 & 560 = Odyss. l. 1. v. 436, &c. l. 3. v. 464. l. 4. v. 49. l. 10. v. 348, &c. l. 15. v. 93, 94. l. 17. v. 88, &c. l. 19. v. 320. l. 20. v. 105, &c. v. 147-297, 298. = Athen. l. 1. p. 10. E. = Catullus, Poëm. 62. v. 160.

[d] Id. ibid. = Herod. l. 8. n. 137.

ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemnestre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Musicien dont les instructions soutenoient cette Princesse dans le chemin de la vertu [a]. C'est par une suite de ces idées sur les effets de la Musique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Législateurs. Cet art avoit, au sentiment des premiers Peuples, une liaison & un rapport intime avec les mœurs. Le fait est trop connu pour devoir y insister.

Il paroît que dans les tems héroïques la lyre avoit la préférence sur la flûte. Dans toutes les circonstances où Homère a eû occasion de placer de la musique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet instrument étoient de lin. Ils se fondent sur un passage de l'Iliade qui semble en effet vouloir l'indiquer [b]. Mais outre que les termes dont le Poëte s'est servi, sont susceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres passages, qu'elles étoient alors connues [c]. D'ailleurs, quel son auroit-on pû tirer d'une corde de lin ? Quoi qu'il en soit, au surplus, la lyre ne servoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit personne dans Homère jouer de cet instrument sans chanter. On ne le touchoit point seul. Les sujets des chansons étoient toujours quelques traits tirés de la Mythologie, ou de l'histoire. Le tems des repas étoit ordinairement celui qu'on choisissoit pour entendre la musique, c'est-à-dire, un chantre qui marioit sa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un musicien dans ces occasions. On ignoroit alors l'art de multiplier les instrumens, & d'en faire jouer plusieurs ensemble pour produire une harmonie agréable ; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité [d].

Je ne ferai aucune réflexion sur les danses qui pouvoient être anciennement en usage chez les Grecs, ni sur les différens exercices qui faisoient le plaisir favori de cette nation. On a tant écrit sur tous ces objets, & ils nous sont si familiers, que je me crois dispensé d'en parler. Personne n'ignore

[a] Odyss. l. 3. v. 267, &c.

[b] Schol. ad Iliad. l. 18. v. 570.

[c] Odyss. l. 21. v. 406, &c.

[d] Voy. les Mém. de Trév. Octobre 1725. p. 1774, &c.

que toutes ces institutions tendoient à rendre les corps plus agiles & plus robustes. Je doute, au surplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au siécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Grece des spectacles réglés & fixés à un certain tems, & à un certain lieu, c'est-à-dire, des jeux qu'on célébrât régulièrement, tels que le furent par la suite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille seulement de la lecture de ses Poëmes, que l'usage étoit alors établi de célébrer dans certaines occasions des jeux où l'on distribuoit des prix d'une valeur considérable aux vainqueurs [a]. Cette circonstance annonce d'abord une différence essentielle dans les récompenses, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Isthmiques, Néméens, consistoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le seul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix proposés consistoient dans des esclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vases précieux, des sommes d'or & d'argent, &c. Enfin les jeux Olympiques, Pythiens, &c. se célébroient régulièrement à certaines époques & constamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun passage d'Homère, qu'au tems de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé sur le tems & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en disant que les jeux sacrés de la Grece établis très-anciennement avoient cessé ensuite d'être célébrés pendant un tems considérable; interruption dont l'histoire fournit plusieurs exemples [b]. Alors il ne seroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reste, une assez longue discussion, & que d'ailleurs elle seroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

Il ne nous reste plus qu'à jetter un coup d'œil général sur

[a] Voy. Iliad. l. 9. v. 123, &c. l. 23. v. 259.

[b] Voy. le Journal des Sçavans, Févr. 1751. p. 112, &c.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

les mœurs des Grecs, aux siécles héroïques, c'est-à-dire, sur leur façon de penser & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la grossiereté de leur esprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit presque la seule loi qu'ils reconnussent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défense [a]. Dans la description du bouclier d'Achille, Homère représente des jeunes gens dansans l'épée au côté [b].

On ne trouvoit donc dans ces anciens tems ni repos, ni sureté dans la Grece. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts [c]. C'est pourquoi la force du corps & la hardiesse dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que ses Peuples connussent [d]. La sagesse, la justice, la probité, la plûpart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas seulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les sauvages de l'Amérique [e]. Je n'oserois même assurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (1).

La politesse ne s'est jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité sont le partage des nations grossieres & ignorantes. La Philosophie n'avoit pas encore éclairé la Grece, au tems de la guerre de Troye. Aussi la conduite de ses habitans nous présente-t-elle alors le tableau le plus sombre & le plus hideux. L'histoire des siécles héroïques n'offre que des usurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inoüis. C'est à cette époque qu'ont paru tous ces fameux

[a] Thucydid. l. 1. p. 4. C. = Arist. de Repub. l. 2. c. 8. t. 2. p. 327. B.
[b] Iliad. l. 18. v. 597 & 598.
[c] Voy. *suprà*, Liv. IV. p. 315.
[d] Voy. Feithius, l. 14. c. 7. p. 452.
[e] Voy. la Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(1) Le mot Ἀρετὴ, si fréquemment employé dans Homère, est visiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars*, *combat*, & ne signifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*. Si dans la suite le mot Ἀρετὴ, a eté employé pour signifier la *vertu* en général, c'est que pendant long-tems les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu, que la valeur, qui même dans les plus beaux siécles de cette nation, fut toûjours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire au tant du mot Σοφία, *sagesse* qu'on rencontre également dans Homère. Ce terme ne désigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adresse* dans les Arts Méchaniques.

criminels

criminels dont les noms ont passé jusqu'à nous. On y voit les Thésée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreste, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemnestre. Presque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume seul de Mycènes présente les catastrophes les plus affreuses. La scène à chaque moment y est ensanglantée. L'histoire de Pélops & de ses descendans n'est qu'un tissu de crimes & d'horreurs [a]. Les siécles héroïques sont, en un mot, les tems les plus féconds en incestes & en parricides, dont il soit parlé dans l'Histoire [b].

Après ces réflexions il seroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains Auteurs ont jugé à propos de combler les tems héroïques, sont faux & déraisonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces siécles tant vantés, tout ce que j'aï dit sur ceux qui faisoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient aussi ignorans & par conséquent aussi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'est passé bien des siécles avant que la plus grande partie de l'Univers soit sortie de cette funeste ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux sont la suite inévitable.

[a] *Voy. suprà*, Liv. I. p. 37.

[b] Pausf. l. 2. c. 29. p. 179.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.



DISSERTATIONS.



PREMIERE DISSERTATION.

Sur les Noms & les Figures des Conſtellations.

J'AI FAIT voir en traitant l'hiſtoire de l'Aſtronomie, que dès les tems les plus reculés, on avoit imaginé pour diſtinguer plus facilement les Etoiles, d'en réduire pluſieurs ſous un ſeul & même groupe. J'ai dit auſſi que dès lors on avoit donné certains noms à ces différens amas que nous déſignons aujourd'hui par le mot de *Conſtellation.* L'origine de ces figures & de ces noms eſt, de toutes les queſtions qui ſe préſentent ſur l'origine des anciennes pratiques, une des plus curieuſes, mais en même tems des plus obſcures & des plus impénétrables. Les différens ſyſtêmes qu'on a imaginés pour ſe rendre raiſon d'un uſage auſſi biſarre, prouvent ſenſiblement la difficulté de la matiere que j'entreprends de traiter. Elle eſt d'autant plus ingrate, qu'il ne nous reſte aucun monument ſur les progrès de l'Aſtronomie dans les premiers ſiécles. Il ne faut donc pas eſpérer qu'on puiſſe jamais ſatisfaire pleinement la curioſité ſur un uſage dont les motifs ne

peuvent se présenter aux lumieres de la raison; que très-difficilement. Essayons cependant de proposer quelques conjectures. Il se présente trois questions à examiner.

1°. Si les noms que nous donnons aujourd'hui aux Constellations peuvent nous indiquer ceux qu'on leur aura donnés originairement.

2°. Pourquoi on a employé par préférence les noms de certains objets pour désigner les Constellations.

3°. Quel a pû être le motif qui a dirigé l'application des noms de ces objets à certaines Constellations.

J'essayerai aussi de remonter à l'origine de quelques expressions bisares dont on se sert encore aujourd'hui dans le langage Astronomique.

Si l'on s'en rapporte à la plûpart des Auteurs qui se sont exercés jusqu'à présent sur la question qui nous occupe, c'est dans l'antiquité la plus reculée qu'il faut chercher l'origine des noms & des figures dont les Astronomes font usage pour désigner les Constellations. Je suis bien éloigné d'adopter ce sentiment. Ces institutions ne me paroissent point être l'ouvrage des premiers Observateurs. Tout nous porte au contraire à penser que les dénominations primitives ont été altérées, & que les Grecs ont probablement introduit ce changement. Ce sont les noms qu'ils avoient jugé à propos de donner aux Constellations, qui se sont conservés; mais ces noms ne sont certainement pas des premiers siécles de l'Astronomie ([1]). Il est vrai qu'aujourd'hui les Arabes,

([1]) Ces noms pour la plupart sont postérieurs à l'expédition des Argonautes.

les Mogols, les Tartares & presque tous les Peuples de l'Orient désignent les signes du Zodiaque par les mêmes noms que nous. Mais on n'ignore pas que toutes ces nations, à l'exception des Chinois, ont adopté l'astronomie des Grecs [a]. Ces Peuples l'avoient portée dans l'Arabie & dans la Perse, d'où elle a passé dans le Mogol & dans la Tartarie. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans ces contrées les astérismes de la Grece. Cette conformité ne prouve rien pour l'ancienneté de ces noms (1).

Mais, dira-t-on, les Grecs n'ont point inventé l'Astronomie : ils l'ont apprise des Chaldéens, des Phéniciens & des Egyptiens ; on peut donc présumer qu'ils auront retenu les noms & les figures que ces Peuples ont donnés aux Constellations ; & c'est ainsi que la tradition des usages primitifs nous aura été transmise. Cette objection n'est pas difficile à écarter.

Quoique les Grecs fussent incontestablement redevables de la plus grande partie de leurs connois-

[a] Voy. Weidler, Hist. Astronom. c. 8. p. 205. & c. 10. p. 244. 245. M. Hyde l'assure positivement des signes du Zodiaque, dans son Commentaire sur les tables d'Ulugh-Begh. p. 4.

(1) Ce que j'avance ici sur l'Astronomie Grecque reçue chez les Arabes & les autres Peuples de l'Orient, paroîtra d'abord contradictoire avec ce que j'ai dit Prem. Part. pag. 214. Cette contradiction cependant n'est qu'apparente. Les Arabes & les autres Peuples de l'Orient avoient certainement des notions d'Astronomie avant le tems auquel ils ont fréquenté les Grecs ; mais, suivant toutes les apparences, ces connoissances n'étoient pas bien parfaites. Les conquêtes d'Alexandre dans la haute Asie, & l'Empire qu'après sa mort les Séleucides établirent dans ces contrées, lierent un très-grand commerce entre les Grecs & les Asiatiques. L'Astronomie avoit fait alors de très-grands progrès dans la Grece. Les Arabes & les autres Nations dont nous venons de parler profiterent de ces découvertes & adopterent en conséquence les termes & les figures reçues dans l'Astronomie Grecque.

ſances Aſtronomiques aux Chaldéens, aux Phéniciens & aux Egyptiens, ils avoient cependant étrangement abuſé des ſymboles par leſquels ces Peuples avoient déſigné les Conſtellations. Les Grecs s'étoient formé un Zodiaque particulier. Les noms par leſquels ils déſignoient les Conſtellations n'étoient point ceux dont ſe ſervoient les anciennes Nations. Ecoutons ce que les Auteurs de l'Antiquité nous apprennent ſur ce ſujet.

Firmicus dit poſitivement que la Sphère des Barbares, c'eſt-à-dire, celle des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, étoit entierement différente de celle des Grecs & des Romains. Pluſieurs autres Ecrivains dépoſent auſſi de la différence qu'il y avoit entre le Zodiaque Grec & le Zodiaque Egyptien. Les noms des Conſtellations, chez ces deux Peuples, ne ſe reſſembloient point [a]. Dans la ſphère Egyptienne on ne connoiſſoit ni le nom ni la figure du *Dragon*, de *Céphée*, d'*Andromède*, &c. Les Egyptiens avoient donné aux amas d'Etoiles qui compoſoient ces Conſtellations chez les Grecs, d'autres figures & d'autres noms [b]. Il en étoit de même chez les Chaldéens [c]. Les Orientaux n'ont jamais connu les Gémeaux (Caſtor & Pollux) dont les Grecs ont fait le troiſiéme ſigne du Zodiaque [d]. Il ne nous reſte à la vérité

[a] Voy. Salmaſ. de Ann. Climact. p. 594.

[b] Achill. Tat. Iſag. c. 39. = Voy. auſſi Plut. de Iſide & Oſiride, p. 539.

[c] Achill. Tat. *loco citato*.

Tout ce que nous diſons ici, d'après les Anciens, ſur la différence qu'il y avoit entre la ſphère des Grecs & celle des anciens Peuples, doit s'entendre avec quelque reſtriction. Nous expliquerons plus bas le ſens dans lequel nous croyons que ces paroles doivent être priſes.

[d] Hérodote l'aſſure des Egyptiens, l. 2. n. 43. = Voy. auſſi Hyde, hiſt. Relig. vet. Perſar. c. 32. p. 391.

vérité presque rien sur les noms que les premiers habitans de l'Arabie avoient donnés originairement aux Constellations, mais par le peu qui s'en est conservé, on voit qu'ils devoient être différens de ceux par lesquels nous les désignons aujourd'hui [a]. Il reste donc à examiner, d'après ces faits, quel aura été l'usage primitif, & par quelle raison les Constellations ont été désignées chez tous les Peuples par des dénominations si bisarres & si éloignées de la figure qu'elles ont dans le ciel.

Les Etoiles ne présentent-elles pas le même arrangement à tous les yeux? Leur disposition n'est-elle pas la même pour tous les climats? Oui sans doute. Mais dans tous les climats on ne les à pas envisagées avec les mêmes yeux; je veux dire, que tous les Peuples n'ont pas suivi un plan uniforme pour grouper les Etoiles. Les formes sous lesquelles on a réduit ces astres ayant été fort différentes, le nombre & la forme des Constellations a dû par conséquent varier dans chaque contrée. C'est par cette raison que les Indiens comptent dans le Zodiaque 27 Constellations, & les Chinois 28 [b]. Il y a même chez ces derniers des Constellations qui ne sont composées que d'une seule Etoile ([1]).

Si l'on remarque une grande variété dans le nombre & dans la forme des Constellations chez les différens Peuples de cet Univers, elle n'est pas moins

[a] Voy. Hyde, in Tab. Ulugh-Begh.

[b] Voy. les observat. Math. Astronomiq. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 243.

([1]) La premiere Constellation du Zodiaque Chinois, nommée *Kio* qui veut dire *la corne*, n'est composée que d'une Etoile.

ſenſible dans les noms par leſquels ils ont jugé à propos de les déſigner. Qu'on parcoure toutes les Nations, même les plus ſauvages, on verra qu'elles connoiſſent quelques Conſtellations, & qu'elles leur ont donné des noms qui ſont tous relatifs à certains objets ſenſibles. Cependant, rien de moins uniforme que les objets auxquels chaque Nation a fait reſſembler les Aſtériſmes. D'où peut venir l'accord de tant de Peuples, qui ſurement n'ont pas eû de commerce les uns avec les autres, à déſigner les Conſtellations par des dénominations qui n'ont aucun rapport avec leur arrangement dans le Ciel? Comment peut-il être arrivé qu'ils ſe ſoient tous réunis dans une pratique d'autant plus extraordinaire, qu'elle eſt moins naturelle? Avant que d'entrer dans aucune diſcuſſion, je crois qu'il eſt à propos de diſtinguer les tems.

Nous avons ici deux objets à conſidérer. Les noms qu'on a donnés primitivement aux *Conſtellations*, & ceux par leſquels nous les déſignons aujourd'hui. L'origine de ces derniers eſt très-ancienne. Mais j'ai déja dit qu'on n'en devoit pas attribuer l'invention aux premiers ſiecles de l'Aſtronomie. Ces dénominations n'ont pas aſſez de rapport avec la diſpoſition apparente du plus grand nombre des Etoiles. Je ne puis me perſuader que les premiers hommes ayent crû voir dans les aſſemblages d'Etoiles dont ils ont formé les Conſtellations, la reſſemblance de la plûpart des figures par leſquelles on les déſigne aujourd'hui chez preſque tous les Peuples. On ſe ſera donc ſervi originairement de quelque pratique, autre que celle dont l'uſage nous eſt reſté. C'eſt cette pratique

primitive qu'il faut tacher de deviner, & expliquer en même tems l'origine de celle dont nous nous servons présentement.

Les premieres dénominations ont dû être extrêmement simples, & relatives à l'objet qu'on vouloit désigner. Si l'on peut se flatter de retrouver quelques traces des usages primitifs, c'est chez les Sauvages de l'Amérique qu'il faut les chercher. Ces Peuples avant l'arrivée des Européens connoissoient quelques Constellations, & leur avoient donné des noms. Examinons la signification de ces noms, & les idées qu'ils y avoient attachées.

Les Iroquois connoissent la *grande Ourse*, ils la nomment *Okouari* [a], c'est-à-dire, l'Ourse; dénomination dont les motifs sont très-aisés à pénétrer, comme on le verra dans un moment. A l'égard de la petite Ourse il ne paroît pas que ces Peuples ayent donné de nom à cette Constellation. Il n'y a que l'Etoile Polaire qui ait attiré leur attention [b]. C'est elle qui les dirige dans leurs voyages. Ils ont besoin d'un pareil guide pour ne pas s'égarer dans les vastes campagnes du continent de l'Amérique. Le nom qu'ils ont donné à cette Etoile est très-simple. Ils la nomment *Iate ouattentio, celle qui ne marche point* [c]. Cette dénomination est fondée sur ce que le mouvement de cette Etoile est insensible, & qu'elle paroît toujours fixe dans le même point.

Les Peuples du Groenland connoissent non-seulement l'étoile Polaire, mais même toute la Cons-

[a] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 236.
[b] Ibid. p. 239.
[c] Ibid.

tellation de la petite Ourſe. Ils la nomment *Kaumorſok*. Ce nom a dans leur langue un rapport immédiat avec l'uſage qu'ils font de la connoiſſance de cette Conſtellation. Ces Peuples tirent une grande partie de leur ſubſiſtance des Chiens de mer. Ce n'eſt que la nuit qu'on peut prendre ces amphibies. L'apparition de l'étoile du Nord eſt pour les Groenlandois un avertiſſement de ſe diſpoſer à partir pour la chaſſe des Chiens de mer. Auſſi le nom *Kaumorſok* qu'ils donnent à la petite Ourſe, ſignifie-t-il dans leur langue : *quelqu'un eſt ſorti pour prendre des Chiens de mer* [a].

On remarque auſſi dans le nom que ces Peuples donnent aux Pléïades, un rapport très-marqué avec la figure que cet Aſtériſme préſente aux yeux. Ils appellent les Pléïades *Killukturſet*, qui veut dire *liées enſemble* [b]. En effet, ces Etoiles ſe touchent de ſi près à la vûe, qu'elles ſemblent être attachées les unes aux autres.

On en peut dire autant des Etoiles qui compoſent la tête du Taureau céleſte. Elles répréſentent aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède. Cette reſſemblance eſt même ſi frappante, que les Peuples les plus ſauvages l'ont ſaiſie. Les Nations qui habitent le long de l'Amazone, appellent les Hyades *Tapüra*,

[a] Hiſt. Nat. de l'Iſlande & du Groenland. t. 2. p. 224. 225.

L'Auteur de qui j'ai tiré ce fait, dit que ce nom de *Kaumorſok* donné par les Groenlandois à l'étoile du Nord, vient de ce que cette Etoile paroît ſortir & ſe lever de la mer. Son eſprit ſans doute voyageoit ſous l'Equateur, quand il a écrit cela. Je laiſſe à juger ſi l'on peut dire que, pour des Peuples qui ſont ſitués par les 70 degrés de latitude Septentrionale, l'étoile Polaire paroît ſortir & ſe lever de la mer.

[b] Ibid. p. 225.

Rayouba, du nom qui ſignifie aujourd'hui dans leur Langue, *mâchoire de Bœuf*[a].

Cette longue traînée blanche qui traverſe tout le Ciel, a reçu auſſi chez la plupart des Peuples une dénomination très-conforme à l'objet qu'elle repréſente. Les Grecs l'ont nommée *Galaxie*, ou *Voye Lactée*, eû égard à ſa blancheur. Les Chinois l'appellent *Tien-ho*, le *Fleuve céleſte*. Pluſieurs Nations l'ont nommée *le grand chemin*[b]. Les ſauvages de l'Amérique Septentrionale la déſignent ſous le nom de *chemin des Ames*[c]. Nos Payſans l'appellent *le chemin de ſaint Jacques*.

Il eſt encore aſſez probable que les deux Etoiles brillantes de la tête des Gémeaux ont pu être déſignées par deux objets ſemblables. Les Grecs leur avoient donné le nom des deux freres célebres, Caſtor & Pollux. On prétend que dans l'ancienne Sphère c'étoient deux Chevreaux qui déſignoient cette Conſtellation [d]. Les Arabes y avoient mis originairement deux Paons. Toutes ces dénominations ſont très-naturelles. Comme les deux Etoiles dont il s'agit, ſont les plus remarquables de toutes celles qu'on découvre dans cette partie du Ciel, qu'elles ſont à peu près

[a] Relat. de la Riviere des Amazones par M. de la Condamine, dans les Mém. de l'Academ. des Scienc. Ann. 1745. M. p. 447.

Sur ce mot *Tapiira Rayouba* qui ſignifie aujourd'hui chez les Indiens *Mâchoire de Bœuf*, M. de la Condamine ajoute, je dis aujourd'hui, parce que ce mot ſignifioit autrefois Mâchoire de *Tapiira*, animal propre du pays; mais depuis qu'on a tranſporté des Bœufs d'Europe en Amérique, les Braſiliens & les Péruviens ont appliqué à ces animaux les noms qu'ils donnoient dans leur Langue maternelle au plus grand des Quadrupèdes qu'ils connoiſſoient avant la venue des Européens.

[b] Voy. le Comment. de Hyde ſur les tables d'Ulug-Begh, p. 23.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 406.

[d] Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſar. cap. 32. p. 391.

auſſi grandes & auſſi brillantes l'une que l'autre, on a cherché à les déſigner par des objets ſemblables.

Les Chinois pourroient encore nous fournir quelques lumieres ſur la queſtion que nous cherchons à éclaircir. Lorigine de l'Aſtronomie remonte chez cette Nation à une antiquité très-reculée. On ſçait que les Chinois ont été long-tems ſans vouloir rien emprunter des autres Peuples ſoit de l'Aſie, ſoit de l'Europe [a]. Les expreſſions en uſage dans l'Aſtronomie Chinoiſe peuvent donc nous donner quelque idée des dénominations primitives qui ſont en ce moment l'objet de nos recherches, d'autant plus que ces Peuples ſont attachés, ſi l'on peut dire, juſqu'à la minutie à leurs anciennes pratiques. Les Chinois appellent, par exemple, le Zodiaque *Hoang-tao*, le *chemin jaune*. Cette dénomination eſt aſſez naturelle : on y voit un rapport ſenſible avec le cours annuel du ſoleil, qui s'exécute ſur ce cercle de la Sphère. Le nom de Zodiaque que nous lui donnons d'après les Grecs, n'a pas autant de conformité avec les Phénomènes qu'il préſente aux yeux. Auſſi le terme de *Zodiaque* eſt-il aſſez récent, même dans la langue Grecque. Il n'eſt certainement pas des premiers ſiécles de leur Aſtronomie. On ne voit point que les Auteurs anciens l'ayent employé. Les Grecs, cependant, n'ont pas été juſqu'au tems où ce nom s'eſt introduit chez eux, ſans connoître le mouvement propre du Soleil, & ſans avoir un mot dans leur Langue pour déſigner le cercle que cet Aſtre ſemble parcourir dans le Ciel. Je ſerois fort porté à croire que dans

[a] Voy. les Obſervat. Mathématiques-Aſtronomiques faites aux Indes & à la Chine publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 3. 4. & 5.

les premiers tems le *Zodiaque* aura été désigné par le nom & l'emblême d'une ceinture qui environne le Ciel. C'est le terme dont plusieurs Nations, & en particulier les Arabes & la plûpart des peuples de l'Orient, se servent encore pour exprimer ce cercle de la Sphère [a].

Je pense aussi que les Constellations sous lesquelles passent la Lune & le Soleil, n'auront point été originairement désignées par les noms de Belier, de Taureau & de Lion, &c. Il est bien plus naturel de croire qu'on aura d'abord appellé ces amas d'Etoiles les *demeures* ou les *maisons* de la Lune & du Soleil. C'est ainsi que plusieurs Nations ont désigné de toute antiquité les signes du Zodiaque [b].

Mais, dira-t-on, comment a-t-il pû arriver qu'une pratique si simple & si naturelle ait dégénéré dans un usage aussi bisarre que celui que nous suivons? Usage au reste qui remonte à une antiquité très-reculée. Voici de quelle maniere je conjecture que ce changement aura pû arriver.

L'Astronomie n'auroit fait aucun progrès, si dès les tems les plus reculés n'on avoit pris soin de coucher par écrit les différentes observations qu'on avoit faites. Il faut donc le présumer quoiqu'il ne nous en reste aujourd'hui aucune preuve directe. On a

[a] Voy. le comment. de M. Hyde sur les tables d'Ulug-Begh. p. 30. = Voy. aussi les notes sur Aulugelle. l. 13. c. 9. p. 669. not. (8). *Edit.* in 8° de 1666.

[b] Voy. Hyde, sur les tables d'Ulug-Begh. p. 30.

Le mot Chinois *soü* que nous traduisons par *Constellation*, ne répond point dans l'Idiome Chinois à l'idée que présente le mot *Constellation* dans notre langue. Les groupes d'étoiles que les Européens désignent par le mot *Constellation*, sont appellés par les Chinois *demeure*, *hôtellerie*, dénomination conforme aux idées qu'on a dû se former primitivement des signes du Zodiaque.

vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que les Peuples ont été un tems considérable sans connoître l'écriture Alphabétique [a]. On y a vû aussi que les Hiéroglyphes avoient été anciennement le moyen le plus généralement pratiqué pour conserver la mémoire des faits, des sciences & des découvertes, &c. Nous ne pouvons pas douter qu'on n'ait fait usage de cette espéce d'écriture pour constater les premieres observations Astronomiques. Rien de plus commun dans l'Ecriture hiéroglyphique que les représentations d'hommes, d'animaux, &c. On sçait que ces représentations n'avoient souvent qu'un rapport très-indirect avec l'objet qu'on vouloit désigner. Ne pourroit-on pas soupçonner que c'est dans ces figures hiéroglyphyques qu'il faudroit chercher l'origine de ces noms bisarres que portent les Constellations chez tous les Peuples.

Il est plus que probable qu'au récit de leurs observations les premiers Astronomes joignoient le dessein des Constellations dont ils parloient. Mais ce dessein vraisemblablement ne ressembloit point à ceux que l'Astronomie moderne employe. Les premiers hommes en auront usé de la même maniere qu'en usent encore aujourd'hui les Chinois. Ces Peuples ont donné des noms aux Constellations, & ces noms sont relatifs à certaines figures. Ces figures néanmoins ne sont point dessinées sur leurs Planisphères. Les représentations des Astérismes n'y sont exprimées que par des lignes qui joignent les Etoiles les unes aux autres, selon les différentes formes sous lesquelles les Chinois les ont réduites. Ils écrivent à côté de ces assemblages

[a] Liv. II. Chapitre VI.

le nom de chaque étoile & de chaque Constellation [a]. Cette méthode est bien plus simple que celle dont nous faisons usage. Dans nos Planisphères les figures par lesquelles nous désignons les Constellations sont dessinées, & les étoiles dont chaque Constellation est composée sont arrangées sur ces figures. Je crois que dans les premiers tems on en aura usé d'une maniere toute différente. Les anciens Astronomes auront probablement représenté les Constellations dans le goût que les Chinois les représentent, c'est-à dire, sans aucune figure, joignant seulement ensemble par des lignes droites les étoiles qui composoient chaque Constellation. Je présume encore que pour éviter les erreurs & les équivoques, les premiers Observateurs écrivoient le nom de chacune des Constellations à côté de sa représentation; mais ce nom, comme je viens de le dire, étoit écrit en hiéroglyphes. Examinons maintenant l'effet qu'aura pû produire cette pratique, par la suite des siécles.

La premiere maniere d'écrire les observations Astronomiques en dessinant chaque Constellation dont on parloit, sera devenue très-embarrassante quand le nombre s'en sera multiplié à un certain point. On aura donc cherché à abréger le travail. Il est naturel de croire qu'insensiblement on aura supprimé les

[a] Voy. Bianchini, la Istor. univ. p. 283.=Acad. des Inscript. tom. 18. Mém. p. 271.

J'ai vû un Planisphère Chinois gravé à Pekin, parfaitement conforme à celui dont parle M. Bianchini. Il est assez difficile d'y reconnoître les Constellations, attendu que la position des étoiles est fort inexacte, & très-défectueuse: mais d'ailleurs cette maniere de grouper les Constellations est infiniment préférable à celle que nous suivons aujourd'hui, & que nous tenons des Grecs: par ce moyen on reconnoîtroit beaucoup plus aisément les Constellations.

repréſentations. On ſe ſera contenté de déſigner les Conſtellations dont on parloit, par le ſymbole hiéroglyphique de leur nom. Ainſi lorſqu'on aura voulu, par exemple, déſigner la Conſtellation que nous nommons aujourd'hui *le Taureau*, ſuppoſé que le Taureau fût autrefois le ſymbole hiéroglyphique du nom qu'on avoit donné à cet amas d'étoiles, on aura deſſiné un Taureau, ainſi des autres. De cet uſage, il ſera arrivé qu'inſenſiblement les Conſtellations auront pris le nom des principaux ſymboles qui avoient ſervi originairement à écrire le nom qu'on avoit d'abord donné à ces amas d'étoiles, & qu'à la fin on aura perdu de vûe les dénominations primitives.

Voilà, je crois, la ſource dans laquelle il faut chercher l'origine & les cauſes de ces noms biſarres que les Aſtériſmes portent chez toutes les Nations; car quoique dans les premiers tems l'écriture hiéroglyphique ait été le ſeul moyen que les hommes ayent connu pour peindre leurs penſées, il n'eſt cependant pas probable que la maniere d'employer cette écriture ait été uniforme. Chaque Nation avoit ſes ſymboles particuliers. Les dénominations par cette raiſon, ont dû varier ſuivant la différence des ſymboles. Il a dû en conſéquence arriver que les Conſtellations auront reçu des noms différens, ſuivant les différens ſymboles dont chaque Peuple ſe ſervoit pour écrire ſes idées, & c'eſt ce qui eſt prouvé par le peu qui nous reſte ſur cette matiere. On a déja vû la différence qu'il y avoit entre les Planiſphères Grecs, & ceux des Egyptiens & des Chaldéens. Ces différences ſont encore plus marquées entre les noms que les habitans

du Mogol & de la Chine donnent aux Conſtellations[a].

Si nous avions la clef de cette premiere écriture, nous ſçaurions pourquoi certaines Conſtellations ont reçu le nom de certains objets préférablement à d'autres. Ce qu'on peut conjecturer, c'eſt, comme je l'ai déja dit, que les repréſentations de ces objets jointes probablement à quelques autres marques, avoient été employées originairement à conſerver les premieres obſervations faites ſur ces Conſtellations.

Il n'eſt pas même abſolument impoſſible de pénétrer les motifs de quelques-uns de ces ſymboles. Nous voyons dabord que les êtres animés ont été le ſymbole le plus généralement & le plus fréquemment employé.

Quoiqu'on ne puiſſe point décider quelle eſt préciſément l'eſpéce d'animal par lequel Job déſigne la Conſtellation qu'il appelle *Aiſch*, on n'en eſt pas moins aſſuré que ce mot ſignifie un animal, & vraiſemblablement un quadrupède [b]. Il eſt également certain que les peuples de l'Egypte, de la Chaldée & de la Grece s'accordoient à déſigner les Conſtellations par des Etres animés. Ce que je vais dire de la pratique des ſauvages rendra cette vérité encore plus ſenſible.

Les peuples de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient quelques Conſtellations avant la venue des Européens. Ils les déſignoient par des noms d'hommes & d'animaux [c] Les Nations qui habitent ſur les bords de la riviere des Amazones ont fait attention à

[a] Voy. les Obſervations Aſtronom. &c. faites aux Indes & à la Chine, publiées par le P. Souciet, t. 1. p. 247. & Acta Erudit. Lipſ. anno 1711. p. 387.

[b] Voy. notre Diſſertation ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans Job.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238. t. 1. p. 410.

plusieurs étoiles fixes. Pour les distinguer ils leur ont donné des noms d'animaux [a].

On peut joindre à toutes ces Nations barbares ou sauvages, les habitans du Groenland. C'est par le nom d'un quadrupède qu'ils désignent la grande Ourse. Ils appellent cette Constellation *Tugta*, qui veut dire la *Renne* [b]. Cherchons maintenant par quelle raison on aura préféré les êtres animés à tout autre objet, pour désigner les Constellations.

Les premiers Astronomes s'étoient apperçu que les étoiles avoient un mouvement journalier très-sensible. Pour exprimer cette marche des étoiles en hiéroglyphes, ils auront naturellement choisi le symbole d'un être animé & marchant. En suivant ces premieres ouvertures nous allons voir que cette explication peut avoir lieu à l'égard de plusieurs Constellations.

Par exemple on peut rendre raison par ce moyen des motifs qui auront déterminé certains Peuples à se servir du symbole de l'*Ourse*, préférablement à celui de tout autre objet, pour désigner les étoiles du Nord. Les anciens Astronomes voyoient les étoiles qui composent la Constellation de l'*Ourse* toujours au Nord. L'animal le plus remarquable qu'on rencontre dans ces contrées est l'*Ourse*. Ils se seront servis tout naturellement de l'emblême de cet animal pour désigner ces étoiles. Aussi venons-nous de voir que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, chez lesquels l'écriture hiéroglyphique est en usage, appelloient cette Constellation l'*Ourse* [c].

[a] Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M. p. 447.
[b] Hist. Nat. de l'Islande & du Groenland. t. 2. p. 223.
[c] *Suprà*. p. 403.

Il eſt facile de faire ſentir encore pourquoi cette Conſtellation portoit le même nom chez les Grecs. Ces Peuples, comme on l'a dit ailleurs, avoient reçû de Prométhée leurs premieres connoiſſances Aſtronomiques. Ce Prince, à ce que l'hiſtoire nous apprend, faiſoit ſes obſervations ſur le mont Caucaſe. Les motifs que je viens d'indiquer l'auront ſans doute porté à ſe ſervir de l'emblême de l'*Ourſe* pour déſigner la principale Conſtellation du Nord. Les Grecs qui avoient reçû de Prométhée les premiers élémens de l'Aſtronomie, conſerverent cette ancienne dénomination, & nous l'ont tranſmiſe, mais à leur maniere, c'eſt-à-dire, en y joignant beaucoup de fables relatives à l'hiſtoire de leur pays.

Au moyen de cette explication, on comprend ſans peine pourquoi dans la ſphère Egyptienne & Chaldéenne on ne trouvoit ni le nom ni la figure de l'Ourſe [a]. Il n'y a point d'apparence que dans les premiers tems les Egyptiens euſſent aſſez de connoiſſance des pays du Nord pour être informés que l'Ourſe étoit l'animal le plus commun dans ces contrées. Il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ſe ſoient ſervis de quelques autres ſymboles pour déſigner les Etoiles voiſines du Pole (1). On peut appliquer avec autant

[a] *Ubi ſuprà*. p. 400.

(1) Scaliger in Manil. p. 334. dit d'après Probus, que dans la ſphère des Barbares, c'eſt-à-dire, des Peuples de l'Egypte & de la Chaldée, les étoiles du Pôle étoient déſignées par le ſymbole d'un *Chariot*.

On peut, je crois, confirmer ce témoignage par celui d'Homère. Nous voyons en effet que ce Poëte nomme cet amas d'étoiles l'*Ourſe*; mais il nous apprend en même tems qu'on nommoit auſſi cette Conſtellation le *Chariot*. Iliad. l. 18. v. 487. Odyſſ. l. 5. v. 273.

Ne devons-nous pas croire que c'étoient des Egyptiens que les Grecs avoient appris cette dénomination ?

de raiſon aux Chaldéens ce que je viens de dire des Egyptiens.

Maintenant il eſt aiſé de concevoir par quels motifs pluſieurs Peuples ont déſigné les mêmes Conſtellations par des ſymboles différens. Ces ſignes ont dû varier relativement aux idées que chaque Peuple s'étoit formées des Aſtériſmes. Il paroît cependant que dans l'antiquité on s'eſt aſſez accordé à repréſenter certaines Conſtellations par les mêmes ſymboles. On voit, par exemple, que les Chaldéens, les Arabes, les Perſes, les Grecs, &c. ſe ſont ſervi de l'emblême d'un géant pour déſigner la Conſtellation d'*Orion* [a]. On doit attribuer ſans doute l'uniformité de ce choix à ce que cette Conſtellation occupe un très-grand eſpace de terrein dans le Ciel.

Il eſt encore aſſez vraiſemblable que la Conſtellation du Taureau aura pû originairement être déſignée par le ſymbole de cet animal. J'ai déja dit que par la manière dont ſont diſpoſées les étoiles du Taureau céleſte, elles repréſentoient aſſez bien la forme de la tête d'un quadrupède [b]. On a vû auſſi que les ſauvages de l'Amérique Méridionale avoient donné à cet Aſtériſme le nom de *mâchoire de Bœuf* [c]. Nous pouvons donc croire que pour déſigner cet

En effet, de la maniere dont Homère s'exprime, il paroît que ce nom de *Chariot* donné aux Etoiles Polaires, n'étoit pas ſi ancien que celui de l'Ourſe introduit dans la Grece par Prométhée. Il eſt certain d'ailleurs par le témoignage de tous les Ecrivains de l'antiquité, que l'Aſtronomie Grecque étoit un composé d'aſtronomie Aſiatique & d'aſtronomie Egyptienne.

[a] Chron. Paſchale. p. 36. A.== Hyde, Comment. in tabul. Ulug-Begh p. 314.==Homer. Odyſſ. L. 11. v. 571.

[b] *Suprà*. p. 404.

[c] *Suprà*. p. 404. & 405.

amas d'étoiles, on aura choisi l'animal dont la figure avoit le plus de rapport à la disposition de ces astres dans le firmament.

Il y a bien de l'apparence encore que les Dragons, les Hydres, les Serpens & les fleuves n'ont été imaginés & introduits dans le Ciel, que dans la vûe de rassembler sous une seule figure, une suite considérable d'étoiles. On pourroit étendre ce plan d'analogie à plusieurs autres Constellations; mais c'en est assez, & même peut-être trop pour des conjectures.

Il me paroît donc fort probable d'attribuer aux symboles de l'écriture hiéroglyphique l'origine des figures & des noms bisarres employés à désigner les Constellations. Je ne doute point aussi que ces mêmes symboles n'ayent donné lieu à tous les contes ridicules qu'on a débités sur les signes célestes, On perdit insensiblement de vue les motifs des premieres dénominations. Alors les Peuples donnerent carriere à leur imagination. Les Grecs en fournissent une preuve bien convaincante.

Ces Peuples avoient reçu des nations de l'Asie & de l'Egypte les premiers principes de l'Astronomie. Il est à croire que les Asiatiques & les Egyptiens leur communiquerent en même tems les termes qu'ils avoient consacrés à cette science. Mais, ou les Colonies de l'Asie & de l'Egypte n'expliquerent pas aux Grecs l'origine & les motifs de ces noms, ou, ce qui est plus vraisemblable, les Grecs ne jugerent pas à propos d'en tenir compte. Ces symboles leur présentoient une trop belle occasion d'exercer la

fécondité de leur imagination pour ne s'y pas livrer ; ils y trouvoient un double avantage. Celui de débiter des fictions merveilleuses, qui ont eû de tous tems un attrait singulier pour ce Peuple ; l'autre de satisfaire leur vanité : car la manie des Grecs a toujours été de vouloir passer pour les inventeurs des Arts & des Sciences.

Ils en userent donc à l'égard des noms & des symboles par lesquels les Colonies d'Asie & d'Egypte leur avoient appris à désigner les Constellations, de la même maniere qu'ils en ont usé à l'égard de toutes les anciennes traditions qu'ils avoient puisées chez les Peuples de l'Orient. Ils altérerent les symboles par lesquels ces Peuples avoient désigné les Constellations. Aux noms & aux figures que les Astérismes portoient dans l'Orient, les Grecs substituerent la plupart de leurs Héros & de leurs fameux Personnages. C'est en cela que consistoit la différence qu'on remarquoit, suivant le témoignage des Anciens, entre la sphère des Grecs & celle des autres Peuples. Car il ne faut pas croire que cette différence regardât l'arrangement & le nombre des Constellations. Le contraire nous est prouvé par trop de témoignages pour en pouvoir douter. Les Grecs n'avoient point formé les Constellations. Ils étoient redevables de cette connoissance aux Peuples de l'Orient (1). Mais en conservant la substance des symboles

(1) Entre une infinité de témoignages que je pourrois citer, je ne parlerai que de celui de Séneque. Ce Philosophe dit que de son tems il n'y avoit pas encore 1500 ans que les Grecs avoient donné des noms aux Constellations. Nat. Quæst. l. 7. c. 25. p. 887.

Il y avoit déja long-tems que l'Astronomie fleurissoit dans l'Egypte &

primitifs,

primitifs, ils les avoient altérés par des différences considérables introduites tant dans les noms que dans les figures.

Par exemple, les Egyptiens avoient probablement désigné la constellation de Céphée par un homme, & celle d'Andromède par une femme. Les Grecs jugerent à propos, pour accommoder ces symboles à leurs idées, d'en faire un Roi & une Princesse d'Ethiopie, & de changer par une suite nécessaire l'attitude, l'habillement & le nom que ces figures portoient dans les planisphères Egyptiens. Ainsi des autres. A l'égard des symboles que les Grecs ont peu alterés, l'origine n'en fut pas moins défigurée par les fables qu'ils inventerent pour expliquer les motifs de leur institution. C'est la source de tous ces contes absurdes que les Ecrivains de cette nation ont débités sur l'origine du Zodiaque & des autres Constellations[a]. Plus la matière étoit obscure, & plus elle prêtoit à leur imagination. Il seroit donc inutile de vouloir chercher dans les premiers tems, l'origine des noms & des figures par lesquels nous désignons aujourd'hui les Constellations. Ces symboles ont souffert trop d'altération, en passant par les mains des Grecs, pour que nous puissions être assurés aujourd'hui des véritables motifs qui en avoient déterminé le choix. Il est constant que cette pratique remonte aux premiers siécles de l'Astronomie; mais n'attribuons qu'à la vanité des Grecs,

dans l'Asie, & qu'il étoit sorti des colonies de ces pays pour passer dans la Grece. Mais l'époque désignée par Séneque, & qui tombe vers l'an 1400 avant J. C. est celle où les Grecs ont déïfié la plûpart de leurs Héros.

[a] Voy. Salmas. de ann. Climact. p. 592, 593. & suiv.

& au goût qu'ils ont eû de tous tems pour les fables, l'incertitude & l'obscurité qui règnent sur l'origine d'un usage adopté & pratiqué par tous les peuples de l'univers.

Au surplus, les conjectures que je propose sur les changemens introduits par les Grecs dans les symboles dont les Astronomes de l'Orient se servoient pour désigner les Constellations, ne sont pas totalement dénuées de fondement. On trouve fréquemment dans les monumens Egyptiens plusieurs figures des signes célestes [a]. On y reconnoît encore les vestiges des usages pratiqués par les premiers Auteurs de l'Astronomie (1).

Les Grecs au reste n'ont pas été les seuls auxquels les dénominations primitives des Astérismes ayent fourni matiere à bien des contes absurdes. On

Voy. Bianchini, la Istor. Univ. p. 111.

(1) Ce que nous avançons seroit même absolument hors de doute, si l'on pouvoit s'en rapporter au P. Kircher. Ce vaste Compilateur a donné la figure d'un Planisphère qu'il prétend être celui des anciens Egyptiens. En le comparant avec celui des Grecs qui est aussi le nôtre, il fait voir qu'il n'y a entre l'un & l'autre que la différence que nous avons marquée. *Œdip. Egypt.* t. 2. p. 2. Class. 7. sect. 7. c. 1. & 2. p. 160 & 206.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu la nécessité de se méfier des systêmes que débite le P. Kircher. Le Planisphère dont nous parlons me paroît fort suspect. J'en voudrois d'autant moins garantir l'antiquité & l'authenticité, qu'on y voit des constellations représentées par des symboles, que nous sçavons certainement n'avoir pas été en usage dans le Globe céleste des anciens Egyptiens, tels que l'Ourse, le Dragon, la Balance & les Gemeaux. En supposant même l'authenticité du Planisphère en question, il resteroit encore à examiner l'âge de ce monument. Car il n'est pas douteux que depuis le regne des Ptolémées, l'Astronomie Egyptienne a dû se ressentir beaucoup des expressions & des figures de l'Astronomie Grecque. Il n'y auroit donc que la découverte d'un planisphère Egyptien, construit avant le regne des Ptolémées, qui pût nous instruire avec certitude, des symboles employés par les anciens Egyptiens pour désigner les Constellations.

a vû précédemment que les ſauvages de l'Amérique Septentrionale connoiſſoient les Conſtellations de leur Pôle, & qu'ils appelloient la grande Ourſe *Okouari*, qui dans leur langue veut dire une *Ourſe*. Leur imagination a bien travaillé ſur le nom de cette Conſtellation. Ils diſent que les trois étoiles qui compoſent la queue de la grande Ourſe, ſont trois chaſſeurs qui la pourſuivent. La ſeconde de ces étoiles eſt accompagnée d'une autre fort petite qui en eſt aſſez près. Celle-là, diſent-ils, c'eſt la chaudiere du ſecond des chaſſeurs qui porte le bagage & la proviſion [a]. On prétend que les Sauvages de la Gaſpéſie, connoiſſent non-ſeulement la grande Ourſe, mais auſſi la petite. Les contes qu'ils ont forgés ſur cette derniere Conſtellation ne ſont pas moins ridicules [b].

Je crois trouver encore dans cette ſource, c'eſt-à-dire, dans l'écriture hiéroglyphique, l'origine de quelques termes biſarres qui ſe ſont maintenus longtems dans le langage Aſtronomique.

Nos anciens Aſtronomes appelloient *tête & queue du Dragon*, les deux points d'interſection de l'écliptique & de l'orbite de la Lune. Ils nommoient *ventre du Dragon* l'endroit de ces cercles où ſe trouve la plus grande latitude de cette Planète (1). Y a-t-il rien de plus bizarre que cette dénomination? Quel rapport y a-t-il entre le Dragon, animal chimérique, & les phénomènes céleſtes? Mais en ſe rappellant la maniere dont les anciens peuples écrivoient leurs obſervations Aſtronomiques, on reconnoît dans cette ex-

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 236. & 238.
[b] Voy. Ibid.

(1) C'eſt dans ces ſeuls points d'interſection que ſe font les Eclipſes.

pression un reste de l'ancienne dénomination, qui doit son origine aux hiéroglyphes. Les Egyptiens désignoient le siécle, le tems, par la forme d'un serpent, qui en se mordant la queue, formoit un cercle [a]. Il paroît même que la figure de ce serpent, n'étoit pas celle d'un serpent véritable. Car les Grecs en traduisant le nom que ce Reptile avoit dans la langue Egyptienne, l'ont rendu par celui de Basilic, animal aussi fabuleux que le Dragon [b]. De même, pour représenter le monde, les Egyptiens peignoient un serpent couvert d'écailles de différentes couleurs, roulé sur lui-même. Nous sçavons par l'interprétation qu'Horus-Apollo donne des hiéroglyphes des Egyptiens, que dans ce style, les écailles du serpent représentoient les étoiles dont le Ciel est semé [c]. On apprend encore par Clément Alexandrin, que les Egyptiens désignoient la marche oblique des Astres par les replis tortueux d'un serpent. [d]

Les Egyptiens au surplus, n'ont pas été les seuls qui se soient servis de l'emblême d'un serpent, pour désigner le tour que le Soleil fait en parcourant les douze signes du Zodiaque.

Chez les Perses & chez plusieurs autres nations, Mithras étoit le même que le Soleil [e]. Dans tous les

[a] Hor. Apollo. l. 1. c. 1.

[b] Ibid.

[c] Ibid.

[d] Strom. l. 5. p. 657.

M. Cuper a prouvé par une infinité de raisons qu'Harpocrate est le Soleil. On voit au bas de plusieurs représentations de ce Dieu, un serpent qui embrasse un cippe, en formant à l'entour plusieurs replis tortueux. Il n'y a point de doute que ce Reptile ne soit employé dans ces représentations pour désigner l'obliquité de l'Ecliptique. *Voy.* l'explication des fables par l'Abbé Bannier, t. 2. p. 356.

[e] Bannier. ibid. t. 3. p. 156.

monumens qui nous restent de ce Dieu, on apperçoit parmi plusieurs autres emblêmes quelques-uns des signes du Zodiaque, quelques étoiles très-bien marquées, avec les planètes ou du moins leurs symboles. On ne peut pas s'empêcher de regarder ces bas-reliefs comme des espéces de Planisphères célestes [a]. Tout annonce évidemment qu'on a eû intention de représenter les révolutions du Soleil, des Planètes & des Etoiles fixes. Voici comme en parloit Celse, au rapport d'Origène. « On voit, dit-il, » dans la doctrine des Perses, & dans les Mystères » de leur Mithras, le symbole de deux Périodes cé» lestes, de celle des Etoiles fixes, de celle des Planè» tes & du passage que fait l'ame par celles-ci [b]. » Nous devons donc regarder toutes ces représentations comme des restes de l'ancienne écriture hiéroglyphique.

Entre plusieurs de ces représentations de Mithras, il y en a une sur-tout qui est fort composée. Je n'entreprendrai point d'en donner la description. Je ne parlerai que du couronnement de ce bas-relief. Il est des plus singuliers. C'est une suite de figures sur la même ligne dont la premiere est un soleil rayonnant avec des aîles, & monté sur un char tiré par quatre chevaux qui paroissent fort agités, & regardent les quatre parties du monde. Près du char est un homme nud, qu'un serpent entortille de quatre plis, depuis les pieds jusqu'à la tête. On voit après trois autels flamboyans, & entre ces autels trois grandes phioles quarrées, puis un autre homme nud entortillé comme

[a] Bannier Explicat. des Fables, t. 3. p. 156

[b] Origen. *contra* Celsum. l. 6. p. 290.

le premier, d'un ſerpent. On trouve enſuite quatre autels avec autant de phioles. La Lune ſur ſon char, traînée par deux chevaux qui paroiſſent extrêmement fatigués, termine ces figures. La ſeule inſpection de ce monument annonce qu'on a voulu y décrire le cours des Aſtres. On voit que les ſpirales qui réſultent de la combinaiſon du mouvement diurne du Soleil, avec ſon mouvement de déclinaiſon, ſont déſignées ſous l'emblême de ces deux figures entortillées de ſerpens [a].

L'emploi que pluſieurs autres Nations ont fait de ce ſymbole eſt atteſté par quantité de monumens, d'une maniere ſi poſitive, qu'il ne peut reſter ſur ce ſujet aucun doute [b]. Entre un grand nombre dont on pourroit faire uſage il n'y en a point de plus frappant, qu'un tronçon de ſtatue trouvé à Arles en l'année 1698. Le corps de cette figure eſt entortillé d'un ſerpent qui fait quatre tours, *quoiqu'il* n'en paroiſſe que trois ſur le devant. Les eſpaces formés par les contours du ſerpent ſont occupés par les ſignes du Zodiaque (1). Il n'eſt pas douteux qu'on a voulu repréſenter par cet emblême le paſſage du Soleil par les douze ſignes, & ſon mouvement diurne d'un tropique à l'autre, qui ſe fait en apparence par des lignes ſpirales.

On retrouve juſques chez les nations de l'Amérique, le ſymbole du ſerpent, pour déſigner la révolution des Aſtres. Les Mexicains, comme on l'a

[a] Bannier, Explicat. des Fables, t. 3. p. 171-180-183.

[b] Ibid. t. 5. p. 493, &c.

(1) On peut voir cette figure, & l'explication qu'en donne le P. Montfaucon, Antiquité expliquée, t. 1. 2e Part. p. 370. Planche 215. fig. 3.

vû[a], exprimoient leurs penſées par des hiéroglyphes. C'eſt de cette maniere que leur ſiécle & leur année étoient repréſentés. Une roue peinte de pluſieurs couleurs contenoit l'eſpace d'un ſiécle diſtingué par années. Leur ſiécle étoit de cinquante-deux années ſolaires. Quatre indictions, de 13 ans chacune, formoient la diviſion de la roue, & répondoient aux quatre points de l'horiſon. Un ſerpent environnoit cette roue, & en marquoit par ſes nœuds les quatre diviſions[b].

Il eſt donc certain qu'on s'eſt ſervi d'hiéroglyphes pour conſerver les premieres obſervations Aſtronomiques. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que tous ces myſteres qu'on a prétendu trouver dans les hiéroglyphes, ne ſont que des chimères. Ces ſymboles employés par toutes les Nations n'étoient qu'une eſpéce d'écriture très-informe & très-défectueuſe. Rien ne répugne à croire que ce ſont ces mêmes ſymboles qui par la ſuite ont donné naiſſance à quantité d'expreſſions ſingulieres, uſitées en Aſtronomie.

Qui peut encore avoir donné lieu à cette perſuaſion intime, dans laquelle ont été tous les anciens Peuples, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez preſque toutes les nations de l'Orient, même chez les ſauvages de l'Amérique, que les éclipſes de Lune ſont occaſionnées par un Dragon qui veut dévorer cet Aſtre? La frayeur qu'ils en ont les porte à faire le plus de bruit qu'ils peuvent pour épouvanter le monſtre & lui faire quitter priſe. Ne devons-nous pas mettre cette

[a] Prem. Part. Liv. II. Chap. VI. p. 164 & 166.

[b] Gémelli a donné cette figure du ſiécle des Mexicains avec ſon explication, *Giro-del-Mondo*, t. 6. c. 5.

opinion ridicule au nombre de ces expreſſions Philoſophiques qui mal interprétées par le Peuple, ont donné naiſſance à quantité de fables abſurdes? Ne viendroit-elle point de ce qu'originairement, pour déſigner le cercle périodique de la Lune, on ſe ſeroit ſervi de l'emblême d'un Dragon, dont la tête étoit placée au point où ce cercle coupe l'Eclyptique, parce que c'eſt toujours à ce nœud, ou à ſon oppoſé que ſe forment les Eclipſes de Soleil? Ce qu'on vient de voir ſur le Serpent employé *par les* Egyptiens & les autres Peuples, dans leurs hiéroglyphes Aſtronomiques, m'engage à propoſer cette conjecture. Quand l'écriture Alphabétique s'eſt introduite chez les Nations policées, l'ancienne maniere d'écrire s'eſt abolie; mais les dénominations qu'elle avoit occaſionnées ont toujours ſubſiſté, particulierement à l'égard de pluſieurs objets des Sciences.

Une derniere réflexion enfin qui *nous prouve* combien nous ſommes peu en état de juger aujourd'hui des pratiques originaires, c'eſt qu'il n'eſt nullement certain que les noms & les figures en uſage dans notre Aſtronomie ſoient même des premiers ſiécles de la Grece. Tout nous prouve au contraire que les noms & les figures des Conſtellations ont varié *chez* ces Peuples. J'en rendrai compte dans les Livres ſuivans.

Il ne me reſte plus qu'un mot à dire ſur *l'origine* des caractères Aſtronomiques par leſquels nous déſignons à préſent les ſignes du Zodiaque. Quelques Auteurs veulent que les Egyptiens en ſoient les inventeurs. Un Critique moderne prétend qu'on y

découvre

découvre encore aujourd'hui des traces d'origine Egyptienne. Ce sont, suivant cet Auteur, des vestiges d'hiéroglyphes Curiologiques, réduits à un caractère d'écriture courante, semblable à celle des Chinois. Cela se distingue plus particulierement, dit-il, dans les marques astronomiques du Bélier, du Taureau, des Gemeaux, de la Balance & du Verseau [a].

Je ne regarde point cette observation comme une preuve convainquante qu'on doive rapporter à l'Egypte, l'institution des caracteres Astronomiques du Zodiaque. Premierement, il y a des Auteurs qui attribuent cette invention également aux Chaldéens & aux Egyptiens [b]. En second lieu les symboles astronomiques, par lesquels nous désignons aujourd'hui les Gemeaux & la Balance, ne viennent surement pas de ces derniers. On a vû que ces peuples ne connoissoient point Castor & Pollux, que les Grecs ont mis pour le troisiéme signe de leur Zodiaque. La même réflexion a lieu par rapport au caractère astronomique de la Balance. Les anciens Astronomes d'Egypte ne pouvoient pas en être les Auteurs. Dans l'ancienne sphère, les signes de la Vierge & du Scorpion se suivoient immédiatement. Le Scorpion occupoit à lui seul l'étendue des deux signes. Ses serres ou pinces faisoient le signe qui dans la suite a été désigné par la Balance, & cet astérisme n'a été introduit dans le Ciel que sous le règne d'Auguste [c].

On peut croire, il est vrai, que l'Astronomie ayant

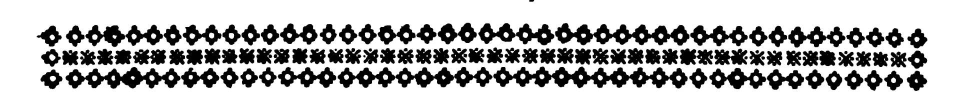
[a] Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 285.
[b] Hygin. *apud* Kircher, Œdip. Ægypt. t. 2. Class. 7. c. 6. p. 196.
[c] Voy. Servius, *ad* Georg. l. 1. v. 33.

pris naiſſance dans l'Orient, c'eſt auſſi de ces peuples que nous eſt venu la maniere de déſigner par des caractères ſymboliques les Conſtellations du Zodiaque. Ces caractères doivent donc être regardés comme des reſtes de l'ancienne écriture hiéroglyphique ; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que l'origine en peut être attribuée également aux Chaldéens & aux Egyptiens.

Ces marques au ſurplus ont ſouffert beaucoup d'altération. On reconnoît des différences conſidérables entre les figures, dont nous nous ſervons aujourd'hui, & celles dont ſe ſervoient les anciens Aſtronomes (1).

(1) On peut voir la figure de ces anciens caractères Aſtronomiques dans Saumaiſe. *Plin. Exercit.* p. 1035, & ſuiv. M. Huet les a auſſi fait graver dans ſes remarques ſur Manilius, l. 5, p. 80.





SECONDE DISSERTATION.

Sur les noms des Planètes.

On doit croire que les hommes aussi-tôt qu'ils ont eû connoissance des Planètes, ont songé à les distinguer chacune par un nom propre. Il y a eû beaucoup de variation sur ce sujet parmi les anciens peuples. Il ne seroit pas aisé de rendre raison de tous les différens noms qu'on a imposés aux Planètes dans l'antiquité. Ceux par lesquels nous les désignons aujourd'hui nous viennent des Latins. Ces peuples ne sont cependant pas les auteurs de ces dénominations. Ils les avoient empruntées des Grecs, & avoient appliqué aux Planètes les noms, qui dans leur langue répondoient à ceux dont les Grecs se servoient pour désigner ces Astres. C'étoient ceux de leurs principales Divinités.

Mais ces noms ne sont pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu qu'après le tems, où les peuples ayant déféré à leurs Héros les honneurs divins, imaginerent de les placer dans le Ciel. Ce fut alors qu'ils donnerent aux Planètes les noms des principales Divinités qu'ils adoroient, & qu'ils les identifierent avec les objets de leur culte. Cet usage, au reste, n'a pû s'introduire que quelque tems après la naissance de ces nouvelles Divinités. Leur apothéose,

il eſt vrai, a ſuivi de près l'inſtant de leur mort [a]; mais encore a-t-il fallu que ces nouveaux cultes fuſſent établis & reconnus, pour qu'on ait changé les noms primitifs des Planètes. On ne peut cependant pas ſuppoſer que les peuples ſoïent demeurés juſqu'au tems de ces apothéoſes ſans donner des noms aux aſtres qu'ils avoïent obſervés. Le contraire d'ailleurs eſt prouvé par l'Hiſtoire. Quoique dans la ſuite des tems, on ait ſouvent confondu le Soleil avec Apollon, & la Lune avec Diane, il eſt certain que dans l'ancienne Mythologie ces objets étoient très-bien diſtingués [b]. Il eſt donc prouvé qu'on avoit donné originairement aux Planètes d'autres noms que ceux des Divinités par leſquels on les a déſignées dans la ſuite. Ce ſont ces premieres dénominations qu'il eſt à propos de rechercher.

Tout nous porte à croire que les premiers Obſervateurs déſignerent les Planètes par des noms qui avoient un rapport immédiat avec les qualités les plus ſenſibles de ces aſtres. A cet égard ils n'avoient fait que ſuivre l'uſage de ces anciens tems. On n'ignore pas que dans les premiers ſiécles, chaque nom exprimoit la nature & les propriétés qu'on attribuoit à l'objet dénommé. Les noms par leſquels le Soleil & la Lune ſont déſignés dans les Livres Saints, expriment les qualités connues de ces Planètes. Le Soleil y eſt appellé *Schémès* & *Kammah* [c]. Ces deux noms ont un rapport immédiat avec les qualités les

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, t. 1. p. 312. & ſuiv.

[b] Voy. le Clerc, not. *in* Heſiod. Theog. p. 68 & 128. = Bannier, Explicat. des Fables, t. 4. p. 140-162-164-208. & ſuiv.

[c] שמש & חמה Geneſ. c. 37. ℣. 9. = Job. c. 30. ℣. 28. = Cantic. Cant. c. 6. ℣. 10. = Iſaï. c. 24. ℣. 23. c. 30. ℣. 26.

plus ſenſibles de cet aſtre. L'un *Schemès*, déſigne ſa clarté & ſa ſplendeur ; l'autre exprime ſa chaleur & ſon activité (¹). La Lune eſt nommée *Labanah*, dénomination qui lui a été donnée à cauſe de ſa couleur [a].

Les Aſſyriens & les Babyloniens nommerent originairement le Soleil *Adad*, c'eſt-à-dire, l'*Unique* [b]; dénomination fondeé ſur ce qu'aucun des aſtres ne lui eſt comparable en éclat & en utilité. Les Phrygiens, peuple très-ancien, l'adoroient auſſi ſous le même nom [c]. C'eſt encore par cette raiſon que les Phéniciens appellerent dans les commencemens le Soleil *Beelſamen*, nom qui dans leur langue ſignifioit *Seigneur du Ciel* [d].

Les Péniciens & les Syriens donnerent à la Lune le nom d'*Aſtarté*, Reine des Cieux [e], ſans doute parce que cette Planète ſurpaſſe en grandeur & en éclat tous les autres aſtres dont le Ciel brille pendant la nuit. Les Aſſyriens & les Babyloniens appellerent auſſi la Lune *Ada*, l'*Unique* [f], par la même raiſon qu'ils avoient nommé le Soleil *Adad*.

(¹) שמש *Schemès*, vient probablement de la racine Arabe *Schamash* qui ſignifie *ſplenduit*, *claruit*, *micuit*, luire, briller.

On peut dire encore que ce mot שמש Schemès tire ſon étymologie des deux mots Hébreux שם אש *Scham*, *eſch*, qui ſignifient *là eſt le feu* ou *la chaleur*, *la lumiere*. Alors ce nom auroit été donné au Soleil à cauſe de ſa chaleur, & de ce qu'il eſt regardé comme le foyer de notre monde. Le Soleil eſt auſſi appellé חמה *Kamah*, de la racine חמם Khamam, qui ſignifie avoir *de la chaleur*, *être chaud*; *Khamah*, ſignifie auſſi *chaleur*.

[a] Iſaïe. c. 24. ℣. 23.

Ce mot לבנה *Labanah*, vient de la racine לבן *Laban* qui ſignifie *blancheur*.

[b] Macrob. Saturn. l. 1. c. 23. p. 312. = Voſſ. de Idol. l. 2. c. 6. p. 125. col. B.

[c] Heſychius; *in voce* Ἀδαδ.

[d] Sanchon. *apud* Euſeb. p. 34. C.

[e] Voſſ. de Idol. p. 151. col. B.

[f] Voſſ. ibid. p. 125. col. B.

On remarque la même conformité dans les noms primitifs par lesquels les Egyptiens désignerent les Planètes. J'ai dit ailleurs que celles dont l'éclat est le plus frappant ont été les premieres qu'on aura reconnues. Cette qualité suggéra sans doute aux hommes les noms qu'ils donnerent originairement aux astres. On avoit donné en Egypte à Vénus un nom que les Grecs ont rendu dans leur langue par celui de *Callistê*, *très-belle*, ou pour mieux dire *la plus belle* [a]. En effet, il n'y a point de Planète qui égale Vénus en éclat & en beauté (1). A l'égard de Mars, les Egyptiens le désignoient par un mot qui dans leur Langue signifioit *embrasé*, dénomination qui répond très-bien à la couleur de cette Planète. Mercure avoit reçu chez eux le nom d'*étincelant*, dénomination qui convient parfaitement bien à cet astre. A l'égard de Jupiter ils l'avoient appellé d'un mot qui veut dire *Eclatant* [b].

Il n'est pas aussi facile de rendre raison du premier nom de Saturne. Les Grecs avoient traduit le nom que cette Planète avoit reçu originairement des Egyptiens, par celui de *Phainon*, qui dans leur langue signifie *lumineux*, *apparent* [c]. Il faut avouer que cette qualification ne paroît gueres convenir à cet astre qui a peu d'éclat : A moins qu'on ne veuille

[a] Manetho, *in* Chron. Paschale, p. 46. & 47. = Jul. Firmic. l. 2. c. 2.

(1) C'est par cette raison que dans plusieurs Provinces on n'appelle pas Vénus autrement que la *Belle Etoile*. Voy. le Clerc. not. *in* Hesiod. p. 41.

[b] Jul. Firmic. l. 2. c. 2. = Manethon, *loco cit.*

Les Grecs avoient rendu tous ces noms dans leur langue par ceux de Πυρόεις ou Πυρώδης Στίλβων & Φαέθων. J'en ai donné la traduction dans le texte.

[c] Jul. Firmic. *locis cit.* = Achill. Tat. Isag. c. 17. *init.*

dire que ce mot pouvoit être susçeptible de quelque autre interprétation sur laquelle nous ne pouvons cependant rien décider (1).

Les Grecs en userent de la même maniere que les autres peuples, à l'égard des noms qu'ils donnerent aux Planètes dans les premiers tems. Pour désigner le Soleil, ils emprunterent de la langue Phénicienne le mot *Hêlojo* (2), qui signifie *haut*, d'où ils firent en le ramenant à l'analogie de leur langue, *Hêlios* (3). Cette propriété d'être extrêmement élevés au-dessus de la terre est commune à tous les astres; mais comme de tous les corps célestes, le Soleil est le plus frappant, il n'est pas surprenant qu'on la lui ait appliquée préférablement à tous les autres [a].

Les Grecs donnerent pareillement à la Lune le nom de *Séléné*, nom qui vient d'un autre mot Phénicien, lequel signifie *passer la nuit* (4). Ce nom s'applique si naturellement à la Lune, qu'il seroit ridicule de vouloir éclaircir les motifs d'un choix dont les raisons sont si faciles à découvrir.

A l'égard des autres Planètes, on voit par les Auteurs les plus anciens, qu'elles portoient originaire-

(1) Riccioli Almagest. l. 17. c. 1. croit que Saturne avoit été appellé φαίνων, c'est-à-dire, proprement *celui qui se montre*, parce que de toutes les Planètes, c'est celle dont les conjonctions avec le Soleil durent le moins. Saturne se trouve dégagé promptement des rayons de cet astre à cause de la lenteur de son mouvement propre. Au lieu que Mars, par exemple, dont le mouvement approche beaucoup plus de celui du Soleil, suit cet astre pendant un tems assez considérable, immédiatement après leur conjonction; c'est par cette raison que Mars ne sort pas si-tôt des rayons du Soleil.

(2) עליו.

(3) Ἥλιος.

[a] Le Clerc, not. in Hesiod. p. 68.

(4) שלנה *Schelanah*, le Clerc. *loco cit.*

ment chez ces Peuples, les mêmes dénominations que chez les Egyptiens [a]. C'est une preuve que les Grecs les avoient reçues de l'Egypte, ainsi que les premiers élémens de l'Astronomie. Ils firent seulement quelques changemens à ces noms, pour les accommoder au génie de leur langue (¹)

Les Chinois paroissent avoir été les seuls d'entre les nations policées qui ayent donné aux Planètes des noms dont il seroit difficile de pénétrer les motifs. Ils comptent cinq élémens, la *Terre*, le *Feu*, l'*Eau*, le *Bois* & les *Métaux*. Les Chinois se sont servis de ces noms pour désigner les cinq Planètes, autres que le Soleil & la Lune. Ils ont appliqué la terre à Saturne, le bois à Jupiter, le feu à Mars, le métal à Vénus, & l'eau à Mercure [b].

[a] Homère désigne Vénus par l'épithéte de καλλιστος. Iliad. l. 22. v. 318. = Voy. aussi Plat. *in* Epinomi, p. 1012. = Arist. *de* Mundo, t. 2. p. 602.

Il est vrai qu'on doute que ces deux Traités soient de Platon & d'Aristote; mais quels qu'en puissent être les Auteurs, ils sont certainement très-anciens.

Eratosthène c. 43, se sert du même terme. Le texte de cet Auteur, tel que nous l'avons dans les imprimés, est très-corrompu en cet endroit.

(¹) L'Auteur de l'Epinomis l'insinue assez clairement, p. 1012.

Ce que Platon dit *in* Cratyll. p. 281. sur l'étymologie du mot πῦρ, qui en Grec signifie *le feu*, en est encore une preuve. Platon convient que les Grecs avoient emprunté ce mot des barbares. Il est clair que πυρόεις, nom primitif de la Planète de Mars, vient de πῦρ. Saumaise prétend que ce mot est purement Egyptien. *De ann. Climact.* p. 596.

Il paroît encore que φαίνων est un mot Oriental qui vient de l'Hébreu פנה *Phanah, apparere, lucere*. Ce n'est pas même une simple conjecture. Nous venons de voir que c'étoit le nom primitif de Saturne chez les Egyptiens. Valens dit aussi que les Babyloniens nommoient la Planète de Saturne, *Phainon*. Salmas. *loco suprà cit.*

Sur le surplus de ces étymologies, on peut consulter Vossius de Idol. l. 2. c. 22 & 31; &c. & les réflexions critiques sur l'Histoire des anciens Peuples par M. Fourmont, t. 1. l. 2. c. 7. & suiv.

[b] Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 22 & 23. = Hyde, Hist. Relig. Veter. Persar. p. 221.

Mais

Mais remarquons en même tems que Vénus porte encore chez les Chinois un autre nom que celui que je viens d'indiquer. Ils l'appellent aussi *Tai-pe*, qui veut dire la *bien blanche* [a]. Cette dénomination nous prouve deux choses. La premiere, que les Chinois, comme toutes les autres nations, ont désigné cette Planète par un nom analogue à sa qualité la plus apparente. La seconde, que cette dénomination, est sans contredit, la dénomination primitive que Vénus aura reçue chez ces peuples. Suivant toutes les apparences, cette Planète est la premiere qui aura fixé leur attention. En conséquence, ils lui auront donné un nom simple, & tiré de la qualité qui les avoit le plus frappés. Ce n'aura été que par la suite, & quand les Chinois auront découvert les quatre autres Planètes, qu'ils auront cherché une dénomination qui pût être commune à ces cinq astres. C'est alors probablement que ces peuples auront changé l'ancien nom qu'ils avoient donné à Vénus (1).

La pratique des Nations sauvages & barbares achevera de confirmer ce que je viens de dire sur l'origine des noms primitifs donnés aux Planètes.

Les Peuples sauvages de l'Amérique, comme on l'a déja vû ailleurs, ne connoissent qu'un très-petit nombre d'étoiles. Ils ont imaginé cependant de leur donner des noms. Ces dénominations, par rapport

[a] Hyde, *loco cit.*

(1) C'est à M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inscriptions, Professeur Royal & Interprete du Roi pour le Chinois, que je suis redevable de tout ce que j'ai dit dans la Dissertation précédente & dans celle-ci, sur les dénominations Chinoises des Constellations & des Planètes.

aux Planètes, ont une conformité parfaite avec celles que ces astres avoient reçues dans les premiers tems chez les Peuples de notre continent. Les noms que les sauvages de l'Amérique septentrionale donnent au Soleil & à la Lune sont relatifs aux qualités extérieures & sensibles de ces astres. Ils nomment le Soleil *Ouentekka* : *il porte le jour* [a]. Ils appellent la Lune *Asontekka* : *elle porte la nuit* [b]. Vénus n'a pas échappé à leurs regards. Le nom qu'ils donnent à cette Planète la caractérise parfaitement. Ils la nomment *te Ouentanhaonitha* : *elle annonce le jour* [c].

Il ne paroît pas que les Péruviens, quoiqu'assez instruits en Astronomie, eussent fait une grande attention aux Planètes. J'en juge ainsi sur ce qu'ils ne les distinguoient point par des noms particuliers. Néanmoins l'éclat de Vénus les avoit frappés. Les Péruviens avoient cherché un mot propre à désigner cette Planète. Le nom qu'ils lui avoient donné étoit, comme ceux de tous les anciens Peuples, pris de sa qualité principale. Ils l'appelloient *Thasca*, *Chevelue* [d], sans doute à cause des rayons dont elle paroît toujours environnée.

Mais, comme je l'ai déja dit, les nations de l'Orient & de l'Europe, ne s'en sont pas tenues constamment aux dénominations primitives. Les

[a] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 135.
J'ai traduit *Ouentekka* : *il porte le jour*, pour m'accommoder au génie de notre langue ; car à la lettre il faudroit dire : *elle porte le jour*, le Soleil étant du genre féminin chez ces peuples.

[b] Ibid.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 235.
Ce mot a la même signification que Ἑωσφόρος chez les Grecs, & *Lucifer* chez les Latins.

[d] Hist. des Incas, t. 2. p. 36.

peuples pleins de reconnoiſſance pour les grands hommes qui les avoient comblés de bienfaits, leur déférerent les honneurs Divins. On ſongea alors à les placer dans le Ciel. On ne trouva point de ſéjour plus convenable pour ces nouveaux hôtes, que les Planètes. De-là ces noms de certains Dieux, tels qu'Oſiris, Mercure, Saturne, Jupiter, Thuras, Vénus, &c. qu'on a donnés aux Planètes chez pluſieurs nations. Mais nous voyons en même tems que ces nouveaux noms n'avoient pas aboli la mémoire des dénominations primitives. Ces premiers veſtiges de l'antiquité ont ſubſiſté chez les Egyptiens & chez les Grecs, long-tems après les ſiécles où ces peuples s'étant aviſés de placer dans le Ciel les ames de leurs héros, avoient en conſéquence donné leurs noms aux Planètes [a].

Quant aux caractères par leſquels les Aſtronomes déſignent aujourd'hui les Planètes, pluſieurs Auteurs penſent qu'ils ſont fort anciens. Ils s'imaginent même y reconnoître des traces des uſages pratiqués dans les ſiécles les plus reculés ([1]).

[a] Plut. *de* Placit. Philoſoph. l. 2. c. 15. p. 889. = Achil. Tat. Iſag. c. 17. = Gemin. c. 1. *apud* Petav. Uranol. p. 4. = Hygin. Aſtronom. l. 4. c. 15. & ſuiv. = Cleomedes Meteor. l. 1. p. 16. — Cenſorin. *de* Die Nat. c. 13.

([1]) Scaliger dans ſes notes ſur Manilius, dit que la preuve que les caractères aſtronomiques dont nous nous ſervons pour les Planètes ſont d'une très-grande antiquité, c'eſt qu'on trouve ces mêmes caractères gravés ſur pluſieurs pierres & bagues très-anciennes. Il croit que le caractère aſtronomique ♄ de Saturne, déſigne la faulx du *Tems* qui moiſſonne toutes choſes.

Celui de Jupiter ♃ la premiere lettre du nom de ce Dieu, en Grec avec une interſection.

Celui de Mars ♂ une flèche avec un bouclier.

Celui de Vénus ♀ un miroir avec ſon manche.

Celui de Mercure ☿ le caducée.

C'eſt auſſi l'opinion de Riccioli, Almageſt. l. 7. c. 1.

Je crois qu'on peut rapporter l'invention de ces caractères aux peuples de l'Orient, & que ce sont des restes de la premiere maniere d'écrire en hyéroglyphes. Les Grecs de qui nous tenons cette pratique abrégée de désigner les astres, l'avoient vraisemblablement reçue des nations Orientales; mais il y a tout lieu de croire que la forme particuliere de chaque caractère essuya de grands changemens, relativement aux tems & aux lieux où l'on en fit usage. Il est certain qu'on n'avoit pas donné originairement aux Planètes, les noms des Dieux par lesquels on les a ensuite désignées. Il est également prouvé que les anciens Peuples ne se sont point accordé sur le nom des Divinités qu'ils ont attribué à ces astres [a]. Les caractères astronomiques ont dû par conséquent varier suivant les différentes dénominations. Les attributs des uns ne pouvant pas convenir à ceux des autres.

Il faut encore convenir que les caractères dont nous nous servons à présent sont assez différens de ceux qu'on trouve dans les écrits des Anciens. Il

Ce raisonnement prouveroit tout au plus que ces caractères nous viennent des Grecs; mais ils ne sont certainement pas de la premiere antiquité. Ils n'ont pû avoir lieu que depuis le tems où on a attribué les noms des Divinités aux Planètes.

[a] Voy. Achil. Tat. Isag. c. 17. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 21. p. 303. l. 3. c. 12. p. 412. = Herod. l. 2. n. 144. = Diod. l. 2. p. 143. = Arist. *de* Mundo. c. 2. p. 602. = Plut. *de* Iside & Osiride. = Sholiast. Apollon. *ad* l. 3. v. 1376. = Plin. l. 2. c. 8. p. 75 & 76. = Apuleïus *de* Mundo. p. 169. = Hygin. Astron. l. 2. c. 42. p. 416. = Chron. Paschale, p. 37. D. = Tim. Locrus *de* Animâ Mundi *apud* Plat. p. 1091. = Augustin. *de* civit. Dei. l. 7. c. 15. = Voss. *de* Idol. l. 1. c. 16. l. 2. c. 27-31-32. & 33. = Plin. Exercit. p. 1235 & 1236.

En comparant les différens passages de ces Auteurs, on verra combien les anciens Peuples ont varié sur les noms des Divinités qu'ils attribuoient aux Planètes.

ſuffit d'en faire la comparaiſon pour s'en convaincre ([1]). Je ſerois donc aſſez porté à regarder les Arabes comme les auteurs de ces changemens, & à croire que nous avons reçu de ces peuples la forme des caractères aſtronomiques, dont nous faiſons préſentement uſage. Cette conjecture eſt fondée ſur ce que nous déſignons les Planètes en Aſtronomie, & les métaux en Chymie par les mêmes caractères. Or tout le monde convient que la Chymie nous eſt venue des Arabes. Il y a tout lieu de croire que leur ayant auſſi obligation du renouvellement de l'Aſtronomie, nous avons reçu de ces peuples les ſignes dont ils ſe ſervoient pour l'une & pour l'autre ſcience.

L'uſage de faire répondre chaque jour de la ſemaine à une Planète eſt très-ancien. Hérodote & d'autres Ecrivains, attribuent aux Egyptiens l'origine de cette coutume [a]. Il y en a cependant qui la rapportent aux Chaldéens, à Zoroaſtre & à Hyſtape [b]. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-probable que cet uſage aura pris naiſſance en Orient. On ſçait que de tems immémorial les nations Orientales ſe ſont ſervi de ſemaines compoſées de ſept jours [c]. Sans doute que chaque jour de la ſemaine avoit reçu le nom de la Planète, ſous la dénomination de laquelle les Anciens étoient perſuadés qu'il

([1]) Voy. les figures des anciens caractères rapportés par Saumaiſe, Plin. Exercit. p. 1235. & ſuiv. & dans les remarques de M. Huet ſur Manilius, l. 5. p. 80.

[a] Herod. l. 2. n. 82. = Dion. Caſſius, Rom. Hiſt. l. 37. p. 42. edit. 1592.

[b] Salmaſ. *de* An. Climact. p. 595. & 596.

[c] Voy. la prem. Part. l. III. p. 217. & 218.

étoit. Il est vrai qu'il n'y a nul rapport entre l'ordre que les Planètes suivent dans la semaine, & leur arrangement dans le Ciel. Plutarque rendoit raison de ce déplacement. Son Ouvrage est perdu. Il n'en reste que le titre. Je ne m'arrêterai point à expliquer les motifs qu'en alléguent les Astrologues, motifs fondés sur le pouvoir qu'ils attribuent à chaque Planète sur chaque heure du jour, en commençant à celle de midi. Il suffit d'annoncer de pareilles explications pour en faire sentir tout le ridicule.

Fin des Dissertations.

TABL

Pour la seconde PARTIE, qui com

Années du Monde	avant. J.C.	HISTOIRE SAINTE.	Ann. avant J.C.	EGYPTE.	BABYLONIE ... BES.
2369.	1635.	*Commencement* de l'oppreſſion des Iſraélites.	1659.	SÉSOSTRIS régne. . 59. ans. On n'a rien de bien certain ſur le nom des ſucceſſeurs de SÉSOSTRIS, ni ſur la durée de leurs régnes.	Ces trois Monar domination, & for ASSYRIEN. J'ai d l'ont gouverné juſq
2433.	1571.	*Naiſſance* de MOÏSE.			
2473.	1531.	Il tue un Egyptien & ſe ſauve dans le pays de Madian, chez			
		Hébreux, & les gouverne. . . . . 9.		Rois incertains.	20.
		ABIMELECH ſon fils, uſurpe l'autorité pendant. . . . . 3.			32.
795.	1205.	Vᵉ. *Servitude* ſous les Ammonites, elle dure. . . . . 18.			
817.	1187.	JEPHTÉ gouverne. . 6.		Rois incertains.	Thébes ignore e, & la ement lle : elle qu'au s dan
823.	1181.	ABESAN gouverne. . 7.			
830.	1714.	AHIALON gouverne. . . 10.			
840.	1164.	ABDON gouverne. . . . 8.			
848.	1156.	HÉLI gouverne. . . . . 40.			
869.	1135.	*Prodiges* de SAMSON.			
		VIᵉ. *Servitude* ſous les Philiſtins.			
888.	1116.	SAMUEL gouverne. . . 21.			

E CHRONO

...rend depuis la Mort de Jacob jusqu'à

EMPIRES.

...S.	ASSYRIENS.	MÉDES.	ANN. avant J.C.	ROIS D'ARGOS.		
...hies étoient alors réunies sous une seule & même ...oient ce qu'on appelle ordinairement L'EMPIRE ...jà dit qu'on ne connoissoit point la suite des Rois qui ...à SARDANAPALE. *Voyez* Liv. Ier. Chap. Ier.			1677.	CRIASUS régne.............. 54		
			1623.	PHORBAS.................... 35.		
			1588.	TRIOPAS...................... 46		
Rois incertains.				CYLABARIS.	1234.	ATRÉE.
						THIESTE.
					1216.	AGAMEMNON..19.
					1209.	EGISTHE... 7.
					1202.	ORESTE....70.
Rois incertains.				ORESTE devient Roi d'Argos & de La		
			1132.	TISAMÉNE son fils, régne.........		
				Il est chassé par les descendans d'HER d'HÉRACLIDES. Ils marchoient so ARISTODÉME, TÉMÉNÉS & CHRESPHON les contrées dont ils venoient de se rendre senie échut à CHRESPHONTE. ARISTODE pédition, ses deux fils EURYSTHENE & P tage la Laconie. Ces Princes ne jugerent pc étoit adjugé. Ils le gouvernerent donc c l'un & l'autre portant en même tems le t connus en cette qualité.		

GIQUE

ſſement de la Royauté chez les Hébreux.

ROIS DE LACÉDÉMONE.	ANN. avant J.C.	ROIS D'ATHÉNES.	ANN. avant J.C.	ROIS DE THÉBES.
	1582.	CECROPS venu d'Egypte épouſe la fille d'ACTÉE, qui régnoit alors dans l'At-		
TOR & POLLUX.			1251.	LAODAMAS.......... 10.
	1230.	MNESTHÉE........... 23.	1240.	THERSANDRE....... 12.
IÉLAS.		*Guerre de Troye.*	1217.	TISAMÉNES.
	1207.	DÉMOPHON............ 33.		AUTÉSION.
	1174.	OXYNTHAS............ 12. ans.		DAMASICTON.
	1162.	APHIDAS.............. 1.		
	1161.	THYMÆTÉS........... 8.		
.... 3. ans.				
	1153.	MÉLANTHUS.......... 37.		
ns l'Hiſtoire ſous le nom trois principaux Chefs, ns partagérent entr'eux eut l'Argolide : la Meſ- nt le cours de cette ex- place, & eurent en par- iſer le domaine qui leur vec une égale autorité, cédémone, & étant re-	1116.	CODRUS............... 20. Après la mort de ce Prince, Athènes s'érige en RÉPUBLIQUE. On choiſit pour gouverner l'État, des Magiſtrats auſquels on donna le nom d'ARCHONTES. Ils furent d'abord perpétuels, c'eſt-à-dire, que celui qui étoit revêtu de cette charge, la gardoit pendant toute ſa vie.		XANTHUS. A la mort de ce Prince, Thébes s'érige en REPUBLIQUE. On ignore quelle en fut alors la forme, & la police. On perd méme entierement de vûe l'hiſtoire de cette ville : elle ne recommence à figurer qu'au tems du paſſage de XERCE'S dan la Gréce.

A la fin du Tome II.



